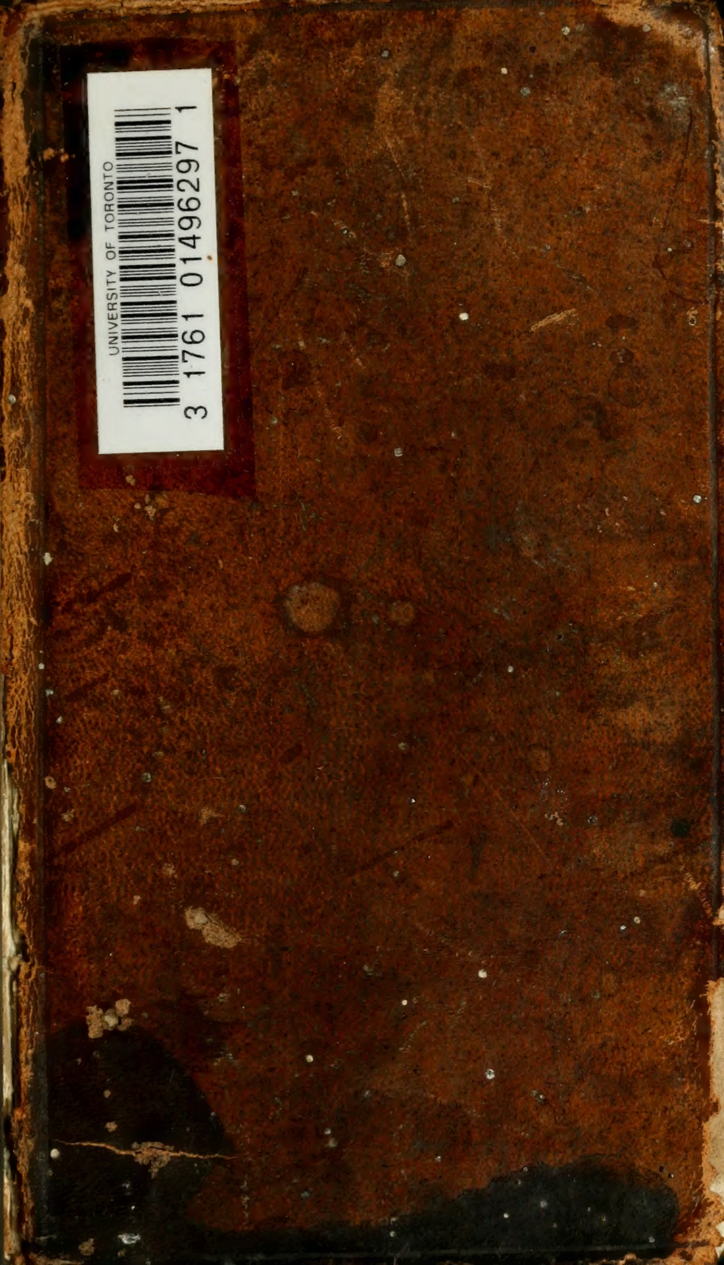
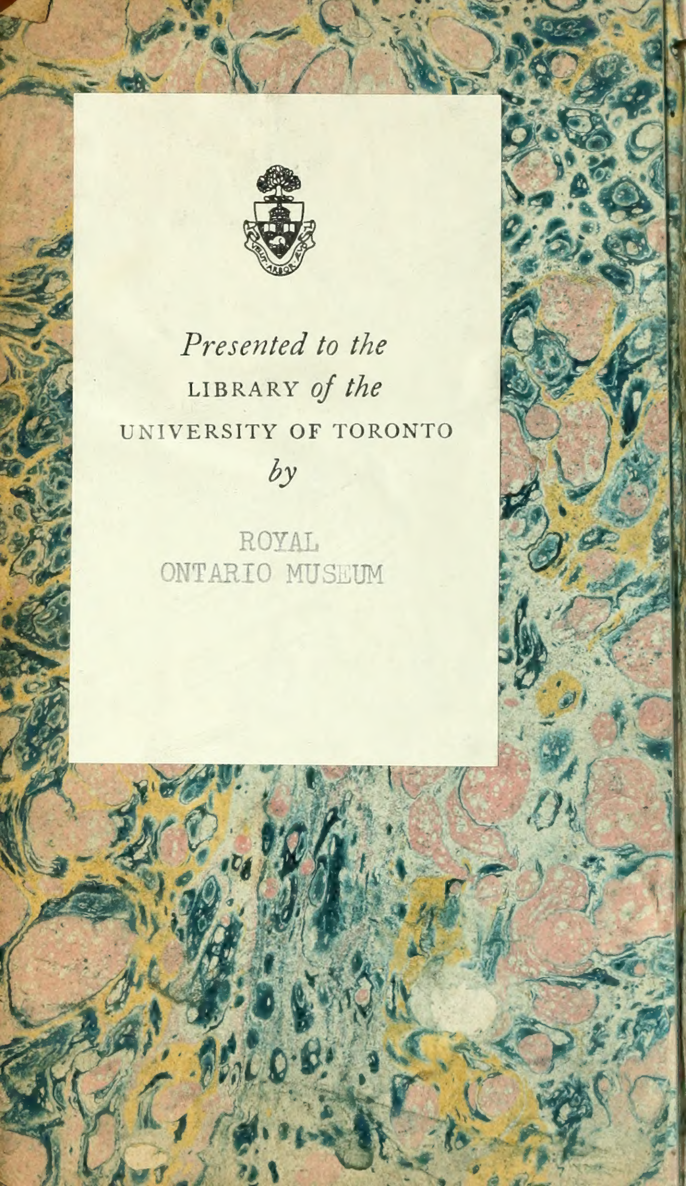
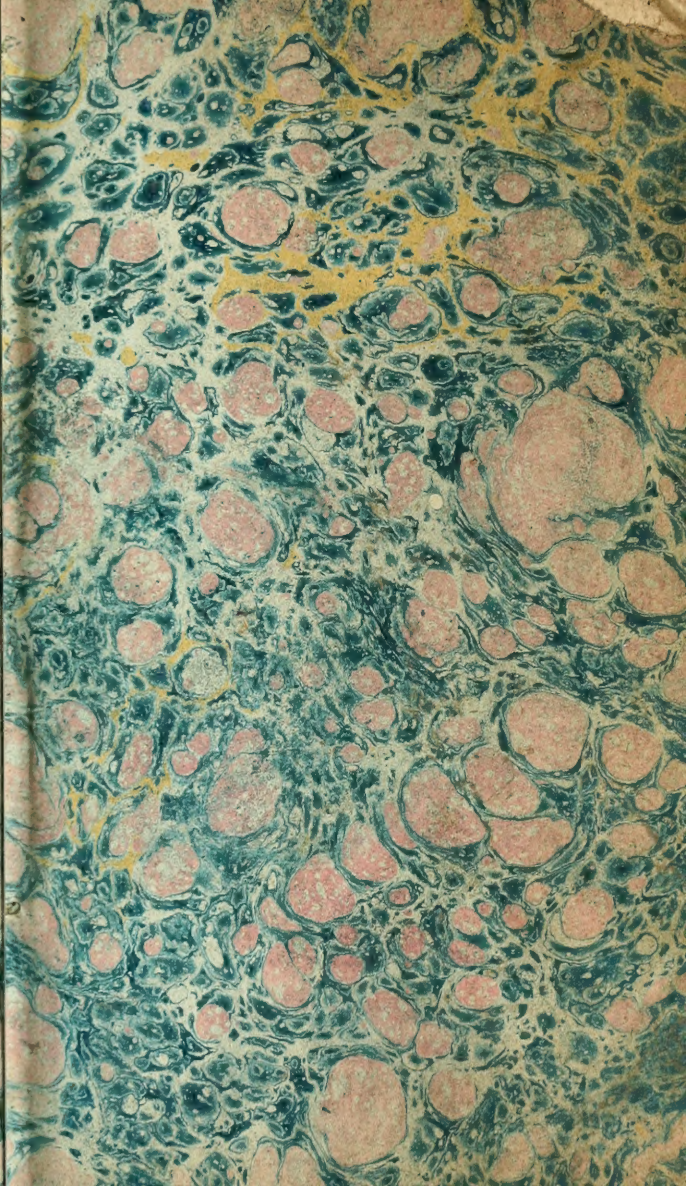

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01496297 1


VELUT ARBOR ÆVO



HISTOIRE ABRÉGÉE

DE L'ÉGLISE.

HISTOIRE

ABRÉGÉE

DE L'ÉGLISE,

PAR LHOMOND,

Continuée jusqu'au Concordat de PIE VII, par PROYART,

Pour faire suite à l'Histoire de la Religion avant J. C.

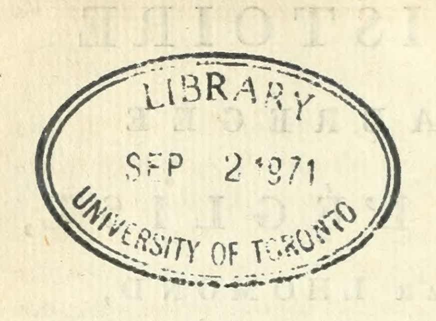
SIXIÈME ÉDITION.



A LYON,

Chez RUSAND, Imprimeur-Libraire.

1809.



INTRODUCTION.

L'Eglise est cette société que J. C. a établie pour donner la naissance spirituelle aux enfans de Dieu, pour faire croître dans la vertu et former à la sainteté ceux qui doivent un jour remplir le Ciel. Comme l'exécution de ce dessein embrasse tous les siècles, il faut que l'Eglise subsiste sans aucune interruption jusqu'à la fin du monde : il faut qu'elle soit toujours visible, toujours pure dans sa foi et dans sa morale ; il faut qu'elle ait toujours des Saints, et que la charité n'y meure jamais. « La race des Chrétiens, dit S. Bernard, ne doit pas cesser un moment, ni la foi sur la terre, ni la charité dans l'Eglise ; car J. C. a sanctifié tous les siècles. » Cependant il a été prédit que l'Eglise seroit persécutée par les puissances de la terre, qu'elle seroit déchirée par les hérésies et les schismes, qu'il y auroit des scandales dans son sein, et que l'ivraie y croîtroit mêlée avec le froment. Il est visible qu'étant ainsi attaquée de toutes parts, elle ne pouvoit pas plus subsister, qu'elle

n'avoit pu s'établir sans le secours d'une main toute-puissante. Aussi son divin auteur lui a-t-il promis d'être avec elle tous les jours, c'est-à-dire, de l'assister de sa protection continuelle et invincible jusqu'à la consommation des siècles. Née au milieu des miracles, elle ne s'est soutenue que par un miracle continuel : il a fallu que Dieu la fît triompher de tous les obstacles que les hommes n'ont cessé d'opposer à sa conservation. Sans la protection divine, 1.° elle auroit dû périr sous le glaive des Persécuteurs, qui, pendant trois cents ans, se sont efforcés de l'étouffer dans son berceau. Mais les persécutions, au lieu de la détruire, n'ont servi qu'à l'étendre et la multiplier. Dieu a inspiré à une foule de héros un courage et une patience bien supérieurs à notre foible nature ; et l'admiration qu'ils excitoient a converti leurs bourreaux même. 2.° Elle auroit dû périr par les efforts des Hérétiques, qui ont successivement attaqué les différens dogmes de la foi ; mais leurs efforts souvent appuyés de toute la puissance des Empereurs et des Rois, loin d'altérer la foi, n'ont servi qu'à la mettre dans un plus

grand jour, et à l'affermir davantage. Dieu a suscité une foule de Saints Docteurs pour confondre chaque erreur, aussitôt qu'elle paroissoit : il a facilité la tenue des Conciles, où la nouveauté étoit solennellement proscrite, et où la vérité étoit consacrée par des décisions authentiques, et attachées à des expressions précises, qui écartoient toute équivoque, tout subterfuge. 3.° L'Eglise auroit dû périr par le relâchement qui s'est introduit dans certains temps parmi ses enfans, et même parmi ses Ministres: mais malgré les vices et les désordres, qui ont quelquefois abondé dans son sein, l'autorité des Pasteurs a toujours été reconnue ; sa morale est toujours restée pure, sa discipline toujours sainte, son enseignement toujours irrépréhensible. Elle n'a cessé d'opposer au relâchement et aux vices les saintes règles de l'Evangile : elle n'a cessé de former des Chrétiens parfaits, dont l'éminente sainteté réclamoit contre les désordres, condamnoit hautement tous les vices, et offroit aux regards de l'univers des modèles de toutes les vertus. Cette victoire constante et perpétuelle, que l'Eglise a

remportée sur les tyrans, sur les hérésies et sur les vices, est un miracle frappant de la toute-puissance de Dieu : les fleuves se sont débordés, les vents ont soufflé et sont venus fondre sur elle, mais elle n'est point tombée, parce qu'elle étoit fondée sur la pierre, qui est J. C. ; et sur sa promesse inviolable. Quelle est belle, quelle est respectable cette Eglise, qui porte dans sa durée comme dans son origine des caractères sensibles de divinité ; quoi de plus admirable qu'une société d'hommes, qui seule dans la vicissitude continuelle des choses humaines, ne change jamais ; qui, tandis que tout passe, que tout périt autour d'elle, reste immobile et inébranlable, comme un rocher au milieu des flots ; toujours Une, toujours Sainte, toujours Catholique, toujours Apostolique, c'est-à-dire, qu'elle conserve sans aucune interruption tous ses caractères et tous ses avantages au milieu des plus violentes tempêtes. C'est l'accomplissement visible de cette parole de son divin auteur. « Toute puissance m'a été donnée.... allez, enseignez toutes les

Nations....... et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. » Il ne falloit pas moins qu'un appui tout-puissant, pour garantir l'Eglise de l'instabilité attachée à toutes les choses qui sont sur la terre : il ne falloit pas moins qu'une main divine pour construire un édifice immortel, que nulle force, nulle tempête ne pût abattre, ni même ébranler, et qui loin de s'affoiblir, s'affermît et se fortifiât par les efforts même que l'on feroit pour le renverser. « Non, il n'y a rien de plus grand, dit l'illustre Bossuet, il n'y a rien de plus divin dans la personne de J. C., que d'avoir prédit d'un côté que son Eglise ne cesseroit d'être attaquée ou par les persécutions de tout l'Univers, ou par les schismes et les hérésies qui s'élèveroient tous les jours, ou par le refroidissement de la charité qui amèneroit le relâchement de la discipline ; et de l'autre d'avoir promis que, malgré tous ces obstacles, nulle force n'empêcheroit cette Eglise de vivre toujours, d'avoir toujours des Pasteurs, qui se laisseroient les uns aux autres, de main en main, l'autorité de J. C., et avec elle

la saine doctrine et les Sacremens. Aucun auteur de nouvelles sectes n'a osé dire seulement, ni ce qu'il deviendroit lui-même, ni ce que deviendroit le lendemain la société qu'il établissoit. J. C. a été le seul qui s'est expliqué en termes clairs et précis, non-seulement sur les circonstances de sa passion et de sa mort, mais encore sur les combats et les victoires de son Eglise. « Je vous ai établis, dit-il à ses Apôtres, afin que vous alliez, et que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure.» Et comment demeurera-t-il ? il n'hésite pas à le déclarer, et il annonce de la manière la plus expresse, une durée sans interruption et sans autre fin que celle de l'Univers. C'est ce qu'il promet à l'ouvrage de douze Pêcheurs, et voilà le sceau manifeste de la vérité de sa parole : on est affermi dans la foi des choses passées, en remarquant comme il a vu clair dans un si long avenir. Deux choses affermissent notre foi, les miracles de J. C. à la vue des Apôtres et de tout le peuple, avec l'accomplissement visible de ses prédictions et de ses promesses. Les Apôtres n'ont vu que la première de ces

deux choses, et nous ne voyons que la seconde; mais on ne pouvoit refuser à celui que l'on voyoit faire de si grands prodiges, de croire la vérité de ses prédictions, comme on ne peut refuser à celui qui accomplit si visiblement les merveilles qu'il a promises, de croire qu'il a été capable d'opérer les plus grands miracles. « Ainsi, dit S. Augustin, notre foi est affermie des deux côtés: ni les Apôtres ni nous ne pouvons douter; ce qu'ils ont vu dans la source, les a assurés de toute la suite: ce que nous voyons dans la suite, nous assure de ce qu'ils ont vu et admiré dans la source. » Ainsi, ajoute M. Bossuet, outre l'avantage qu'a l'Eglise de J. C., d'être seule fondée sur des faits miraculeux et divins qu'on a écrits hautement et sans crainte d'être démenti dans les temps où ils sont arrivés, voici en faveur de ceux qui n'ont pas vécu dans ces temps, un miracle toujours subsistant qui confirme la vérité de tous les autres, c'est la suite de la Religion toujours victorieuse des efforts qu'on a faits pour la détruire. Quelle consolation pour les enfans de Dieu! quelle conviction de

la vérité, quand ils voient que de Pie VI, qui remplit aujourd'hui le premier siége de l'Eglise, on remonte sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi Prince des Apôtres par J. C. même; d'où en reprenant les Pontifes, qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et Moïse, et de-là jusqu'aux Patriarches, et jusqu'à l'origine du monde. Quelle suite! quelle tradition! quel enchaînement merveilleux! Si notre esprit naturellement incertain et devenu par ses incertitudes le jouet de ses propres raisonnemens, a besoin, dans les questions où il y va du salut, d'être fixé et déterminé par quelque autorité certaine, quelle plus grande autorité que celle de l'Eglise Catholique, qui réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine, qui se justifie elle-même par sa propre suite, et porte dans son éternelle durée le caractère de la main de Dieu!



HISTOIRE ABRÉGÉE DE L'ÉGLISE.

Prédication des Apôtres.

Lorsque Jésus-Christ fut monté au Ciel, les Apôtres retournèrent à Jérusalem, et selon l'ordre qu'ils en avoient reçu, ils se renfermèrent dans le Cénacle, pour se disposer par la retraite et par la prière à recevoir le Saint-Esprit, qui leur avoit été promis. Le dixième jour qui étoit celui de la *Pentecôte*, le Saint-Esprit descendit visiblement sur eux, et il en fit des hommes nouveaux. Revêtus d'une force céleste, embrasés d'un feu divin, les Apôtres se mirent à parler diverses langues, et à publier les grandeurs de Dieu. Le peuple, qui s'étoit rendu en foule à Jérusalem, pour célébrer la fête, accourut avec empressement autour d'eux. Il en étoit venu cette année de toutes les parties du monde, et en plus grand nombre que d'ordinaire, parce qu'on étoit persuadé dans tout l'Orient que le Messie alloit

paroître. Ce peuple, mêlé de tant de nations, fut extrêmement surpris d'entendre les Apôtres parler les langues des différens pays. S. Pierre en prit occasion de leur dire : La merveille qui vous étonne, est l'accomplissement sensible de la prédiction de Joël, conçue en ces termes : « Il viendra un temps où je répandrai mon esprit sur toute chair. Alors je ferai paroître des prodiges dans le Ciel et sur la terre, et vos enfans prophétiseront. » Il leur annonça ensuite la divinité de Jésus-Christ qu'ils avoient crucifié, leur déclarant qu'il étoit véritablement le Messie attendu par leurs pères depuis le commencement du monde. Il les exhorta à se faire baptiser en son nom, pour recevoir la rémission de leurs péchés et le don du Saint-Esprit. En effet, trois mille se convertirent, et se rangèrent au nombre des Disciples. Ils persévéroient dans la doctrine des Apôtres, assidus à écouter leurs instructions. Dieu confirmoit cette doctrine par un grand nombre de miracles, qui tenoient tout le peuple dans une sainte frayeur. S. Pierre et S. Jean, étant montés au temple à l'heure du sacrifice, trouvèrent à la porte un homme âgé de quarante ans, qui étoit boiteux dès sa naissance. Cet homme leur demanda l'aumône selon sa coutume. S. Pierre lui répondit : « Je n'ai ni or ni argent ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de J. C. lève-toi et marche. » Le boiteux fut guéri sur-le-champ ; il commença à marcher et

entra dans le temple, transporté de joie, et louant Dieu. Le peuple accourut au temple au bruit de ce miracle, et S. Pierre fit un second discours, qui en convertit cinq mille. Les Sacrificateurs et le Capitaine du temple irrités du succès prodigieux de la prédication des Apôtres, les arrêtèrent et les mirent en prison. Le lendemain, le Sanhedrin, qui étoit le Conseil souverain de la Nation, s'assembla, et ayant fait amener les Apôtres, il leur demanda par quelle autorité ils agissoient. Alors S. Pierre, rempli du Saint-Esprit, répondit avec assurance : « C'est au nom de J. C., que vous avez crucifié. » Tous ceux qui composoient le Conseil étoient frappés d'étonnement en voyant la fermeté des Apôtres, qu'ils savoient n'être que des hommes du peuple. Ils se contentèrent de leur défendre d'enseigner au nom de Jésus. Les Apôtres leur répondirent avec une sainte intrépidité : « Jugez vous-mêmes s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu : nous ne pouvons taire ce que nous avons vu et entendu, quand Dieu nous ordonne de le publier. » On les laissa aller. Les Apôtres vinrent trouver les fidèles, et leur raconter ce qui s'étoit passé. Tous en rendirent grâces à Dieu, et lui demandèrent la force d'annoncer sa parole, sans craindre la défense et les menaces des hommes, qui doivent être comptées pour rien, quand il s'agit d'accomplir la loi de Dieu. Les fidèles s'assembloient au temple,

pour prier, dans la galerie de Salomon. Le reste du peuple n'osoit se joindre à eux, de peur d'être inquiété par la puissance publique : mais on ne pouvoit se défendre de les honorer et de les louer à la vue des prodiges qui s'opéroient tous les jours. On exposoit les malades sur des lits le long des rues, afin que l'ombre de S. Pierre tombât sur eux quand il passeroit : on en apportoit même des villes voisines, et tous s'en retournoient guéris. Le Prince des Prêtres outré de dépit, fit mettre une seconde fois les Apôtres en prison ; mais un Ange les délivra, et leur ordonna d'aller au temple prêcher hardiment la parole de Dieu. Le Conseil envoya à la prison l'ordre de les amener ; mais quoiqu'elle fût bien fermée, on n'y trouva personne. Quelqu'un vint en même-temps avertir que les prisonniers étoient dans le temple, et enseignoient le peuple. Alors le Capitaine des Gardes du temple s'y rendit avec ses Officiers, et emmena les Apôtres, sans leur faire violence, parce qu'ils craignoient le peuple. Quand on les eut présentés au Conseil, celui qui présidoit leur dit : « Ne vous avions-nous pas expressément défendu de prêcher au nom de Jésus ? pourquoi donc avez-vous rempli Jérusalem de votre doctrine, et voulez-vous nous charger du sang de cet homme ? » Pierre et les Apôtres répondirent : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » Quand la loi humaine se trouve en opposition avec celle de Dieu, il n'y a point à balancer sur le choix ; c'est

à la loi divine qu'il faut donner la préférence. Réponse généreuse que tous les Martyrs, à l'exemple des Apôtres, ont répétée devant les Tyrans, lorsqu'on leur défendoit de faire ce que Dieu commande, ou qu'on leur commandoit ce que Dieu défend. Les membres du Conseil souverain, transportés de rage, songeoient à faire mourir les Apôtres; mais un d'entr'eux, nommé *Gamaliel*, ouvrit un avis plus modéré : « Si cette entreprise vient des hommes, disoit-il, elle se dissipera bientôt elle-même; mais si elle vient de Dieu, vous ne pouvez l'empêcher de réussir. » Cet avis fut suivi; cependant on fit battre de verges les Apôtres avant de les renvoyer, et on leur renouvela la défense de parler au nom de Jésus. Les Apôtres se retirèrent pleins de joie, parce qu'ils avoient été jugés dignes de souffrir cet affront pour le nom de leur Maître : ils continuèrent de prêcher Jésus-Christ dans le temple, et d'enseigner tous les jours les fidèles dans l'intérieur des maisons.

Progrès merveilleux de l'Evangile.

Le nombre des Disciples de Jésus-Christ croissoit de jour en jour. L'Eglise de Jérusalem étoit déjà considérable, lorsque S. Luc écrivit les Actes des Apôtres. Nous y voyons qu'elle étoit composée de personnes de tout sexe, de tout âge et de

toute condition. Ce n'étoit pas seulement à Jérusalem que la Foi faisoit des conquètes : les Apôtres ayant été obligés de se disperser à cause de la persécution qui s'éleva dans cette ville, répandirent partout la semence de la divine parole, et formèrent dans les lieux où ils se réfugièrent, d'autres Eglises composées de Juifs et de Gentils. S. Pierre parcourut diverses provinces et y fonda des Eglises : il établit d'abord son siége à Antioche, et il alla ensuite à Rome, qui étoit alors le centre de l'idolâtrie, afin de la combattre jusque dans le lieu où elle dominoit avec le plus d'empire. Il avoit aussi prêché aux Juifs dispersés dans le Pont, dans la Galatie, la Capadoce, l'Asie et la Bithynie, auxquels il adresse sa première lettre. Il envoya quelques uns de ses Disciples pour fonder diverses Eglises en Occident. Saint Paul de son côté annonçoit Jésus-Christ aux Gentils avec le même succès : il alla d'abord à Séleucie, à Salamine, à Paphos, et il convertit le proconsul Sergius Paulus qui en étoit Gouverneur : la plus grande partie de l'Isle reçut l'Evangile. Il traversa ensuite la Pisidie, la Pamphilie, la Lycaonie, la Phrygie, la Galatie, la Mysie, et la Macédoine ; sa prédication étoit toujours suivie de la conversion des peuples : il établit à Philippes une Eglise, qui demeura inviolablement attachée à la doctrine et à la personne du saint Apôtre. Après avoir fait une ample moisson sur sa

route, il s'arrêta à Thessalonique, capitale de la Macédoine, et il y fonda une Eglise, dont la ferveur servit de modèle à toutes les autres. De là il passa en Achaïe, et prêcha à Athènes, où il fit au milieu de l'Aréopage un célèbre discours qui fut suivi de la conversion de S. Denis et de plusieurs autres. Il se rendit à Rome et il y demeura deux ans entiers, annonçant le Royaume de Dieu jusque dans le palais de l'empereur Néron, où il convertit plusieurs personnes. Les autres Apôtres se dispersèrent aussi dans les différentes provinces de l'Empire Romain, pour y porter la bonne et admirable nouvelle du salut. Les conversions furent si fréquentes dans ces commencemens de l'Eglise, et la lumière de l'Evangile fut répandue en tant de lieux, qu'à la fin du premier siècle on voyoit des Chrétiens dans la plus grande partie de l'Empire Romain. Ce fut ainsi à la face de toutes les nations, des Juifs et des Gentils, des Grecs et des Barbares, des savans et des ignorans, des peuples et des Princes, que les Apôtres rendirent témoignage aux merveilles du Fils de Dieu, et particulièrement à sa résurrection; merveilles qu'ils avoient vues de leurs yeux, ouïes de leurs oreilles, et touchées de leurs mains. Ils soutinrent ce témoignage sans aucun intérêt et contre toutes les raisons de la prudence humaine, jusqu'au dernier soupir, et ils le scellèrent de leur sang. La promptitude inouie avec laquelle la Religion Chrétienne s'établit partout,

prouve manifestement qu'elle est divine, qu'elle est l'ouvrage de Dieu. C'est un prodige sensible contre lequel l'incrédulité ne sauroit tenir, si elle ne ferme les yeux à la lumière. Jésus-Christ avoit prédit que son Evangile seroit prêché par toute la terre : cette merveille devoit arriver incontinent après sa mort : il avoit dit que lorsqu'on l'auroit élevé de terre, c'est-à-dire, qu'on l'auroit attaché à la Croix, il attireroit à lui toutes choses. Les Apôtres n'avoient pas encore achevé leur course, et déjà S. Paul disoit aux Romains que la Foi étoit annoncée dans tout le monde : il disoit aux Colossiens que l'Evangile étoit entendu de toute créature, qu'il étoit prêché, qu'il fructifioit, qu'il croissoit partout l'univers. En effet une Tradition constante nous apprend que S. Thomas le porta dans les Indes, S. Jean dans l'Asie mineure, S. André chez les Scythes, S. Philippe dans la Haute-Asie, S. Barthelemi dans la grande Arménie, S. Matthieu dans la Perse, S. Simon en Mésopotamie, S. Jude dans l'Arabie, et S. Mathias en Ethiopie ; mais on n'a pas besoin des Histoires pour confirmer cette vérité : l'effet parle : tant d'Eglises que nous voyons à la fin de ce siècle ne s'étoient pas formées toutes seules : elles montrent avec combien de raison S. Paul applique aux Apôtres ce passage du Psalmiste : « Leur voix s'est fait entendre par toute la terre, et leur parole a été portée jusqu'aux extrémités du monde. »

Vertus des premiers Chrétiens.

Rien n'est plus beau ni plus touchant que le tableau de l'Eglise naissante : il a été tracé par saint Luc dans les actes des Apôtres : « Toute la multitude de ceux qui croyoient, n'avoient qu'un cœur et qu'une ame, et aucun d'eux ne s'approprioit ce qu'il possédoit ; mais ils mettoient tout en commun. Il n'y avoit point de pauvres parmi eux, parce que tous ceux qui avoient des terres ou des maisons, les vendoient et en apportoient le prix : ils le mettoient aux pieds des Apôtres, et on le distribuoit à chacun selon son besoin. Les fidèles persévéroient dans la doctrine du Sauveur, dans la prière et dans la fraction du pain, c'est-à-dire, dans la participation à la divine Eucharistie. » Et ailleurs : « Ils étoient tous unis ensemble, et tout ce qu'ils avoient étoit commun : ils vendoient leurs possessions et leurs biens, et ils les distribuoient selon le besoin de chacun. Ils continuoient d'aller tous les jours en union d'esprit dans le Temple ; et rompant le pain par les maisons, ils prenoient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu et étant aimés de tout le peuple. Il se faisoit beaucoup de miracles et de prodiges par les mains des Apôtres, et ils étoient tous animés du même esprit. Aucun des autres n'osoit se joindre à eux dans le Temple, mais le peuple leur donnoit

de grandes louanges ; et le nombre de ceux qui croyoient au Seigneur s'augmentoit de plus en plus : l'Eglise s'établissoit ainsi, marchant dans la crainte du Seigneur, et elle étoit remplie de la consolation du Saint-Esprit. » L'historien sacré parle de l'Eglise de Jérusalem. Quoique les autres Eglises, composées principalement de Gentils, fussent au-dessous de cette souveraine perfection, elles ne laissoient pas d'être des prodiges de vertu et de sainteté, si l'on considère l'état où se trouvoient les Gentils avant leur conversion. Quand une fois ils avoient reçu le Baptême, on ne s'appercevoit plus de ce qu'ils avoient été ; ils commençoient à mener une vie nouvelle, toute intérieure et toute spirituelle, et ils trouvoient facile ce qui leur avoit paru impossible auparavant : ceux qui avoient été esclaves de la volupté devenoient tout à coup chastes et tempérans : les ambitieux ne voyoient plus de solide grandeur que dans la Croix : toutes les passions étoient vaincues, toutes les vertus pratiquées : ils renonçoient aux douceurs et aux commodités de la vie : le travail et la retraite, le jeûne et le silence avoient pour eux des attraits. La première et la principale de leurs occupations étoit la prière qui est aussi celle que saint Paul recommande en premier lieu ; et comme il exhorte à prier sans cesse, selon le précepte de Jésus-Christ, ils employoient toutes sortes de moyens pour n'interrompre que le moins qu'il étoit possible l'application

de leur esprit à Dieu et aux choses célestes. Ils prioient en commun le plus qu'ils pouvoient, persuadés que plus il y a de personnes unies ensemble pour demander à Dieu les mêmes grâces, plus elles ont de force pour les obtenir, suivant cette parole du Sauveur : « Si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, tout ce qu'ils demandent leur sera donné par mon Père, qui est dans les cieux; car où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'elles. » Pour renouveler plus souvent l'attention à Dieu, ils faisoient des prières particulières avant et après chacune de leurs actions : ils étudioient la Loi de Dieu, repassant dans leurs maisons ce qu'ils avoient entendu dire dans le lieu d'assemblée, et ils imprimoient dans leur mémoire les explications du Pasteur, s'en entretenant les uns avec les autres. Surtout les Pères avoient soin de faire ces répétitions dans leurs familles. Ainsi la vie chrétienne étoit une suite continuelle de prières, de lectures et de travaux, qui se succédoient selon les heures, sans autre interruption que celle qu'exigent les nécessités de la vie. Cette conduite est bien admirable dans une multitude d'hommes, qui jusque-là avoient été livrés à tous les désordres de l'idolâtrie ! D'où venoit un changement si subit et si merveilleux? il falloit qu'ils eussent été bien vivement frappés des miracles et des vertus de ceux qui annonçoient cette nouvelle

Religion ; il falloit que l'esprit de Dieu eût agi bien puissamment sur leur ame, pour en former des hommes nouveaux, des hommes chastes et mortifiés, des hommes détachés des richesses, et ne désirant que les biens invisibles et éternels. Un tel changement est manifestement l'ouvrage de cette puissance qui a tiré le monde du néant, et qui est encore plus éclatante, lorsqu'elle triomphe des cœurs, sans nuire à la liberté. D'un côté Dieu agit en maître, et ne trouve point de résistance ; de l'autre, Dieu qui veut de la part de l'homme une obéissance libre, lui laisse le pouvoir de résister.

Concile de Jérusalem.

QUELQUES-UNS des Juifs nouvellement convertis restoient encore attachés à la Loi de Moïse, et vouloient y assujettir les Gentils qui se faisoient Chrétiens. Il en vint à Antioche, où étoient alors saint Paul et S. Barnabé, et ils y excitèrent un grand trouble, en disant que les Gentils qui se convertissoient à la Foi, ne pouvoient être sauvés sans la Circoncision et les autres pratiques ordonnées par Moïse. S. Paul et saint Barnabé s'y opposoient, soutenant que Jésus-Christ étoit venu affranchir les hommes de cette servitude, et que sa grâce ne serviroit de rien à ceux qui regarderoient

la Circoncision comme nécessaire. Il fut donc résolu qu'ils iroient à Jérusalem consulter les Apôtres sur cette question. A leur arrivée ils furent reçus par toute l'Eglise. S. Paul avoit entrepris ce voyage par une inspiration divine. Il conféra avec les Apôtres qui étoient à Jérusalem, c'est-à-dire avec S. Pierre, S. Jacques et S. Jean, que l'on regardoit comme les colonnes de l'Eglise : il compara avec leur doctrine celle qu'il prêchoit aux Gentils, et qu'il n'avoit apprise d'aucun homme, mais par la révélation de Jésus-Christ : tout se trouva conforme de part et d'autre. Les cinq Apôtres et les Prêtres s'assemblèrent ensuite pour examiner et ré[illegible] la question qui s'étoit élevée, et après une grande discussion, S. Pierre se leva et dit : « Vous savez, mes Frères, que depuis long-temps Dieu m'a choisi pour faire entendre l'Evangile aux Gentils par ma bouche, et lui qui connoît les cœurs, a rendu témoignage à leur foi, leur donnant le Saint-Esprit comme à nous (il parloit de la conversion de Corneille) : pourquoi donc tentez-vous Dieu, en imposant aux Disciples un joug que ni nos Pères ni nous n'avons pu porter ? Nous espérons être sauvés par la grâce de Jésus-Christ Notre-Seigneur aussi-bien qu'eux. » S. Pierre ayant ainsi parlé, toute l'assemblée se tut, et ils écoutoient les merveilles que racontoient S. Paul et S. Barnabé, et que Dieu avoit faites par eux chez les Gentils. S. Jacques prit ensuite la pa-

role, et confirma l'avis de S. Pierre par les témoignages des Prophètes touchant la vocation des Gentils. C'est pourquoi, dit-il, je juge que l'on ne doit point inquiéter les Gentils qui se convertissent à Dieu, mais leur écrire seulement de s'abstenir de la souillure des idoles, de la fornication, des viandes suffoquées et du sang. « Les Apôtres avertissent les Gentils d'éviter la fornication, parce que la grièveté de ce crime n'étoit pas connue dans le Paganisme : » quand à la défense de manger des viandes suffoquées et de sang, c'étoit une condescendance des Apôtres, qui voulurent conserver quelque temps cette seule observanc , afin de réunir plus facilement —entils avec les Juifs. Après que la q tion eut été décidée, les Prêtres et toute l'Eglise résolurent de choisir quelqu'un d'entre eux, et de les envoyer à Antioche avec Paul et Barnabé, et ils les chargèrent d'une lettre qui contenoit la décision du Concile, conçue en ces termes : « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer d'autres charges que de vous abstenir des viandes immolées aux idoles, des animaux suffoqués, du sang et de la fornication. » Les Apôtres, dans ce premier Concile, ont donné l'exemple que l'Eglise a suivi dans les Conciles Généraux pour terminer non-seulement les questions de foi, mais encore celle de discipline, avec une autorité souveraine, et sans aucune

dépendance de la puissance séculière dans les points qui se rapportent directement au salut des ames. Il s'élève une dispute considérable entre les fidèles, on envoie consulter l'Eglise de Jérusalem, où la prédication de l'Evangile avoit commencé, et où étoit alors S. Pierre. Les Apôtres s'assemblent : on délibère à loisir ; chacun dit son avis, on décide. S. Pierre préside à l'assemblée, il en a fait l'ouverture, il propose la question, et dit le premier son avis ; mais il n'est pas seul juge : S. Jacques juge aussi, et le dit expressément : la décision est fondée sur les Saintes Ecritures, et formée par le commun consentement des Pasteurs : on la rédige par écrit, non comme un jugement humain, mais un oracle de l'Esprit-Saint, et l'on dit dit avec confiance : « *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous.* » On envoie cette décision aux Eglises particulières, non pour être examinée, mais pour être reçue et exécutée avec une entière soumission. Le Saint-Esprit s'explique donc par la voix de l'Eglise. Aussi S. Paul et Silas, qui portèrent aux fidèles ce premier jugement des Apôtres, loin de leur permettre une nouvelle discussion de ce que l'on avoit décidé, alloient par les Villes, leur enseignant à garder les ordonnances des Apôtres. C'est ainsi que les enfans de Dieu acquiescent au jugement de l'Eglise, persuadés qu'ils entendent par sa bouche l'oracle du Saint-Esprit. C'est pour cela qu'après avoir dit dans le Symbole : *Je*

crois au Saint-Esprit, nous ajoutons aussitôt, *et la Sainte Eglise Catholique*, par où nous nous obligeons à reconnoître une vérité infaillible et perpétuelle dans l'Eglise universelle, puisque cette même Eglise que nous croyons dans tous les temps, cesseroit d'être Eglise, si elle cessoit d'enseigner la vérité révélée de Dieu. Cette croyance est fondée sur la promesse solennelle que Jésus-Christ lui a faite en ces termes : « Toute puissance m'a été donnée dans le Ciel et sur la terre : allez donc, enseignez toutes les Nations, leur apprenant à pratiquer tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. » Jésus-Christ a donné sa toute-puissance pour base à cette promesse : avec ce secours tout-puissant, enseignez toute vérité, combattez toutes les erreurs ; rien ne pourra vous abattre, et ce secours ne vous manquera jamais ; tous les jours je serai avec vous, et j'y serai jusqu'à la fin du monde.

Mort de S. Jacques le Mineur. An de Jésus-Christ 62.

SAINT JACQUES, surnommé le Mineur, pour le distinguer d'un autre Apôtre du même nom, avoit été établi évêque de Jérusalem. C'est lui qui dans le premier Concile parla après S. Pierre. Il étoit aimé de tous les fidèles, et respecté des Juifs

même, à cause de son éminente sainteté. Sa vie étoit austère : il ne se faisoit point couper les cheveux, et il ne buvoit ni vin ni autre liqueur qui put enivrer. On ajoute qu'il ne portoit point de chaussure, et qu'il n'avoit qu'un simple manteau d'une étoffe grossière, et une seule tunique. Il avoit coutume d'aller au Temple aux heures où il n'y avoit personne, et là, prosterné devant Dieu, il prioit pour les péchés du peuple. Il demeuroit si long-temps dans cette posture, que ses genoux s'étoient endurcis comme la peau d'un chameau. Ce fut cette assiduité à la prière et son ardente charité qui lui firent donner le surnom de *Juste*. Après la mort de Festus, gouverneur de la Judée, et avant l'arrivée de son successeur, le grand Prètre *Ananus* voulut profiter de cet intervalle pour arrèter le progrès de l'Evangile : il assembla un grand Conseil, où S. Jacques fut amené : il feignit d'abord de le consulter au sujet de Jésus-Christ. « Le peuple prend Jésus pour le Messie, lui dit-il ; c'est à vous à dissiper cette erreur, puisque tout le monde est prèt à croire ce que vous direz. » Ensuite on le fit monter sur la terrasse du Temple, afin qu'il pût être entendu de toute la multitude. Lorsqu'il parut sur ce lieu élevé, les Scribes et les Pharisiens lui crièrent : « O homme Juste que nous devons tous croire, puisque le peuple s'égare en suivant Jésus crucifié, dites-nous ce que nous devons en penser. » Alors S. Jacques répondit à haute

voix : « Jésus le Fils de l'Homme dont vous parlez est maintenant assis à la droite de la Majesté Souveraine, comme Fils de Dieu, et il doit venir sur les nues du Ciel pour juger tout l'univers. » Un témoignage si formel rendu à la divinité de Jésus-Christ servit beaucoup à confirmer les nouveaux Chrétiens dans la foi qu'ils venoient d'embrasser : ils s'écrièrent tous d'une voix : « Gloire au Fils de David ; honneur et gloire à Jésus. » Mais d'un autre côté les Pharisiens se voyant trompés dans leur attente, se disoient l'un à l'autre : qu'avons-nous fait ? Pourquoi avons-nous attiré ce témoignage à Jésus ? Il faut précipiter cet homme. Ils se mirent donc à crier : « Quoi ! le Juste est aussi dans l'erreur ! » Puis, animés d'une fureur aveugle, ils montèrent au haut du temple, et en précipitèrent le S. Apôtre. Cependant saint Jacques ne mourut pas sur-le-champ, et il eut encore assez de force pour se mettre à genoux, et pour adresser à Dieu cette prière : « Seigneur, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font. » Mais ces hommes cruels dirent : *Il faut le lapider ;* et à l'instant même ils lancèrent sur lui une grêle de pierres. Un seul d'entr'eux, touché de quelque sentiment d'humanité, dit aux autres : « Que faites-vous ? arrêtez ; le Juste prie pour vous, et vous le faites mourir. » Ces paroles ne purent arrêter leur fureur ; un foulon qui se trouva là, prit son maillet, déchargea un grand coup sur la tête du Saint, et

acheva son martyre. Le S. Apôtre avoit une si grande réputation de sainteté parmi le peuple, qu'on attribua à sa mort la ruine de Jérusalem, qui la suivit de près. Il fut enterré à côté du Temple, au lieu même de son martyre, et l'on y dressa une colonne. S. Jacques avoit écrit une Epître, qui est dans le Nouveau Testament, et l'une des sept que l'on nomme Catholiques, c'est-à-dire, adressées à l'Eglise universelle; il s'attache dans cette Epître à prouver la nécessité des bonnes œuvres pour être sauvé, parce qu'il avoit appris que quelques personnes prétendoient que la foi suffisoit, sans les œuvres, pour le salut. Le S. Apôtre au contraire enseigne que la Justice quand elle est véritable, renferme essentiellement la volonté d'accomplir les Commandemens, et que les serviteurs de Dieu sont toujours féconds en bonnes œuvres, ce qu'il montre par l'exemple de tous les Saints, qui se sont dans tous les temps distingués par des actions vertueuses.

Première persécution sous l'empereur Néron. An 54.

L'Eglise avoit déjà beaucoup souffert de la part des Juifs et des Païens, mais ces persécutions n'étoient pas générales. L'empereur Néron fut le premier qui employa le pouvoir souverain contre les Chré-

tiens. Ce Prince cruel, irrité de ce que plusieurs personnes, même de son palais, abandonnoient le culte des idoles, publia un Edit pour défendre d'embrasser la Religion chrétienne. Ce fut à l'occasion de l'incendie qui consuma presque toute la ville de Rome. On crut que c'étoit Néron lui-même qui y avoit fait mettre le feu, pour la rebâtir ensuite avec plus de magnificence. Dans la vue d'appaiser les bruits fâcheux qui couroient contre lui, et de donner un objet à la haine publique, il rejeta ce crime sur les Chrétiens, et commença à les persécuter de la manière la plus barbare. On en prit un grand nombre, et on les fit mourir, disent les Auteurs Païens eux-mêmes, comme convaincus, non de ce crime d'incendie, mais d'être odieux au genre humain, à cause de la Religion nouvelle qu'ils professoient. Néron ne se contenta pas même à leur égard des supplices ordinaires : quelques-uns furent enveloppés de peaux de bêtes sauvages, et exposés à des chiens pour en être dévorés : d'autres, après avoir été revêtus de tuniques trempées dans de la poix, étoient attachés à des poteaux; on y mettoit le feu, et ils servoient ainsi de torches pour éclairer pendant la nuit. L'empereur en fit un spectacle dans ses jardins, où lui-même conduisoit ses chariots à la lueur de ces horribles flambeaux. Le peuple Romain, qui d'ailleurs haïssoit les Chrétiens, en avoit néanmoins compassion, et voyoit

avec peine qu'on les immolât à la cruauté du Tyran. Ce fut pendant cette persécution que saint Pierre et saint Paul terminèrent leur vie par le martyre. On dit que ces saints Apôtres furent gardés pendant neuf mois dans une prison, qui étoit au pied du Capitole; que deux de leurs gardes, étonnés des miracles qu'ils leur voyoient faire, se convertirent, et que saint Pierre les baptisa avec quarante-sept autres personnes, qui se trouvoient alors dans la prison. Les fidèles qui étoient à Rome, ménagèrent à saint Pierre le moyen de s'évader, et le pressèrent d'en profiter, pour conserver des jours si précieux à l'Eglise. Le saint Apôtre céda enfin à leurs instances; mais lorsqu'il fut arrivé à la porte de la ville, Jésus-Christ lui apparut, et lui dit qu'il alloit à Rome pour y être crucifié de nouveau. S. Pierre pénétra le sens de ces paroles, et comprit que c'étoit dans la personne de son Vicaire que Jésus-Christ devoit être crucifié une seconde fois. Il retourna à la prison, et il fut en effet condamné au supplice de la Croix; mais il demanda à être attaché la tête en bas, se jugeant indigne de mourir de la même manière que son divin Maître. S. Paul, qui étoit citoyen Romain, eut la tête tranchée. On rapporte, qu'en allant au supplice, il convertit trois soldats qui souffrirent le martyre peu de temps après. Telle fut l'origine de la première persécution que l'Eglise ait soufferte de la part des Empereurs Romains, et il lui est glorieux d'avoir eu pour ennemi un

Prince qui l'étoit de toute vertu. Le plus méchant des hommes étoit digne d'être le premier des persécuteurs.

Prophétie terrible contre la ville de Jérusalem.

LE temps approchoit où devoit s'accomplir la prédiction de Jésus-Christ contre la ville et le temple de Jérusalem. La génération ne devoit point passer avant que les malheurs prédits n'arrivassent. C'est une tradition constante, attestée dans le Talmud des Juifs, et confirmée par tous leurs Rabbins, que, quarante ans avant la ruine de Jérusalem, ce qui revient au temps de la mort de Jésus-Christ, on ne cessoit de voir dans le Temple des choses étranges : tous les jours il y paroissoit de nouveaux prodiges ; de sorte qu'un fameux Rabbin s'écria un jour : « O Temple, ô Temple ! qu'est-ce qui t'émeut, et pourquoi te fais-tu peur à toi-même ? » Qu'y a-t-il de plus frappant que ce bruit affreux qui fut entendu dans le Sanctuaire, le jour de la Pentecôte, et cette voix manifeste qui retentit au fond de ce lieu sacré : *Sortons d'ici, sortons d'ici.* Les saints Anges, protecteurs du Temple, déclarèrent hautement qu'ils l'abandonnoient, parce que Dieu, qui y avoit établi sa demeure durant tant de siècles, l'avoit réprouvé. Enfin, quatre ans avant la guerre où Jérusalem

fut détruite, les Juifs en eurent un terrible présage, qui a éclaté aux yeux de tout le peuple ; c'est Josephe, historien Juif, qui le rapporte ainsi : Un nommé *Jésus*, fils d'Ananus, étant venu de la campagne à la fète des Tabernacles, lorsque la ville étoit encore dans une profonde paix, commença tout-à-coup à crier : « Malheur à la Ville, malheur au Temple, voix de l'Orient, voix de l'Occident, voix des quatre Vents; malheur au Temple, malheur à Jérusalem. » Il ne cessoit, ni le jour ni la nuit, de parcourir la ville, en répétant continuellement la même menace. Les Magislrats, pour lui fermer la bouche, le firent châtier rigoureusement. Il ne dit pas un mot pour se justifier ni pour se plaindre; mais il continua de crier comme auparavant : *Malheur au Temple*, *malheur à Jérusalem*. Alors ont le conduisit au Gouverneur Romain, qui le fit déchirer à coups de verges. La douleur ne lui fit pas demander grâce, ni même répandre une seule larme. A chaque coup qu'on lui donnoit, il répétoit d'une voix plus lamentable : « Malheur, malheur à Jérusalem. » Il redoubloit ses cris les jours de Fêtes, et quand on lui demandoit qui il étoit, d'où il venoit, et ce qu'il prétendoit par ses cris, il ne répondoit à aucune de ces questions; mais ils continuoit de crier de la même manière et avec la même force : enfin on le renvoya comme un insensé, sans qu'il changeât jamais de langage. On observa que sa

voix, si continuellement et si violemment exercée ne fut point affoiblie. Au dernier siége de Jérusalem, il se renferma dans la Ville; en tournant infatigablement autour des remparts, il crioit de toutes ses forces : « Malheur au Temple, malheur à Jérusalem, malheur au Peuple. » A la fin il ajouta : « Malheur à moi-même ! » et à l'instant il fut tué d'un coup de pierre lancée par une machine. Ne diroit-on pas que la vengeance divine s'étoit rendue comme visible en cet homme, qui ne subsistoit que pour prononcer ses arrêts; qu'elle l'avoit rempli de sa force, afin qu'il pût égaler les malheurs du Peuple par ses cris, et qu'elle l'en avoit fait non-seulement le Prophète et le témoin, mais encore la victime par sa mort, afin de rendre les menaces de Dieu plus sensibles et plus présentes ? Ce Prophète des malheurs de Jérusalem appeloit *Jésus* : il sembloit que le nom *Jésus*, nom de salut et de paix, devoit tourner à funeste présage pour les Juifs qui le méprisoient en la personne de notre Sauveur, et que ces ingrats ayant rejeté un Jésus qui leur annonçoit la grâce, la miséricorde et la vie, Dieu leur envoyoit un autre *Jésus* qui n'avoit à leur annoncer que des maux irrémédiables, et l'inévitable décret de leur ruine prochaine.

Ruine de Jérusalem. An 70.

Les Juifs, qui avoient toujours porté avec peine le joug des Romains, se révoltèrent contr'eux, et cette révolte fut la cause de leur ruine. Les plus sages de la Nation sortirent de Jérusalem, prévoyant les malheurs qui alloient fondre sur elle. Ce fut alors que les Chrétiens qui s'y trouvoient, se retirèrent dans la petite ville de *Pella*, située au milieu des montagnes de la Syrie, suivant l'avis que Notre-Seigneur avoit donné à ses Disciples, en leur prédisant la destruction du Temple. L'armée romaine essuya d'abord un petit échec, qui enhardit les rebelles; mais le commandement en ayant été donné à Vespasien, ce général reprit bientôt l'avantage sur eux : alors la division se mit parmi les Juifs, et il se forma dans la ville différens partis, qui commirent les plus grands excès. Cette malheureuse ville étoit pressée des deux côtés; au dedans, par des factions cruelles, et au dehors par les Romains. Vespasien, instruit de ce qui se passoit dans Jérusalem, laissoit les Juifs se détruire eux-mêmes, pour en venir ensuite plus facilement à bout. Ayant été alors reconnu Empereur, il chargea Titus son fils de continuer le siége. Ce jeune Prince vint camper à une lieue de Jérusalem, et en ferma toutes les issues. Comme c'étoit vers la fête de Pâques, une grande multitude de Juifs se

trouva renfermée dans la ville, et elle consomma en peu de temps tout ce qu'il y avoit de vivres. La famine se fit sentir vivement. Les factieux se jetoient dans les maisons pour les fouiller; ils maltraitoient ceux qui avoient caché quelque nourriture, et ils les forçoient par des tourmens cruels à la découvrir. La plupart des Citoyens en étoient réduits à manger tout ce qu'ils trouvoient, et ils se l'arrachoient les uns aux autres; on enlevoit aux enfans le pain qu'ils tenoient, et on les écrasoit eux-mêmes contre terre, pour le leur faire lâcher. Les séditieux n'étoient point touchés de ces maux; ils n'en étoient que plus animés de fureur, et plus obstinés à continuer la guerre. Cependant Titus ayant pris la forteresse qu'on nommoit *Antonia*, avança ses travaux, vint jusqu'au Temple, et se rendit maître des deux galeries extérieures. Ce fut alors que la famine devint horrible: on fouilloit jusques dans les égoûts, et l'on mangeoit les ordures les plus infectes. Une femme, pressée de la faim, et réduite au désespoir, prit son enfant encore à la mamelle, et, le regardant avec les yeux égarés: « Malheureux, lui dit-elle, à quoi te réserverois-je? à mourir de faim, ou à devenir esclave des Romains. » Elle l'égorge à l'instant, le fait rôtir, en mange la moitié, et cache le reste. Les factieux, attirés par l'odeur, entrèrent dans la maison, et menacèrent cette femme de la tuer, si elle ne leur montroit ce qu'elle avoit caché. Elle leur présenta ce

qui restoit de son enfant : les voyant saisis d'horreur et immobiles, « vous pouvez bien en manger après moi, leur dit-elle, c'est mon enfant ; c'est moi qui l'ai tué : vous n'êtes pas plus délicats qu'une femme, ni plus tendres qu'une mère. » Ils sortirent de la maison en frissonnant. Cependant Titus fit attaquer la seconde enceinte du Temple, et mettre le feu aux portes, en ordonnant néanmoins de conserver le corps de l'édifice; mais un Soldat Romain, poussé, dit l'historien Josephe, par une inspiration divine, prit un tison, et, se faisant soulever par ses compagnons, il le jeta dans un des appartemens qui tenoient au Temple : le feu prit aussitôt, pénétra au-dedans du Temple, et le consuma entièrement, quelques efforts que fit Titus pour arrêter l'embrasement. Les Romains massacrèrent tout ce qui se trouva dans la ville, et mirent tout à feu et à sang. Ainsi fut accomplie la prophétie de Jésus-Christ. Titus lui-même déclara que ce succès n'étoit point son ouvrage, et qu'il n'avoit été que l'instrument de la vengeance divine. Il périt dans ce siége onze cent mille habitans : les restes de cette malheureuse Nation furent dispersés dans l'étendue de l'Empire. Qui ne voit dans cet affreux désastre la juste punition de la fureur impie que les Juifs avoient exercée contre le Messie ? D'autres villes ont eu à endurer les rigueurs d'un siége ou de la famine ; mais on n'a jamais vu que les Citoyens d'une ville assiégée se soient fait la

guerre avec tant d'acharnement, et qu'ils aient exercé les uns contre les autres une cruauté plus atroce que celle qu'ils éprouvoient de la part des ennemis même. Cet exemple est unique, et le sera toujours; mais cet exemple unique étoit nécessaire pour vérifier la prédiction de Jésus-Christ, et pour rendre la punition de Jérusalem proportionnée au crime qu'elle avoit commis en crucifiant son Dieu; crime pareillement unique, qui ne peut avoir d'exemple ni dans le passé ni dans l'avenir.

Seconde persécution sous Domitien. An 93.

Les guerres que se firent les Empereurs qui suivirent Néron, et le caractère pacifique de Vespasien et de Tite, donnèrent quelque relâche aux Chrétiens, jusqu'à ce que leur successeur Domitien commençât la seconde persécution générale. Cet Empereur, qui avoit tous les vices de Néron, l'imita aussi dans sa haine contre les Chrétiens: il publia un Edit, pour renverser, s'il eût été possible, l'Eglise de Dieu, déjà fermement établie en une infinité de lieux. Dieu avoit averti ses Serviteurs de cette tribulation avant qu'elle arrivât, afin qu'ils s'y préparassent par un renouvellement de ferveur. On peut juger de la violence de cette persécution, par la manière dont l'Empereur traita les personnes les plus [illegible], et même ses plus proches pa-

rens. Il fit mourir le *consul Flavius Clemens*, son cousin germain, et bannit *Domitilla*, femme du Consul, parce qu'ils s'étoient faits Chrétiens. Deux de leurs esclaves, Nérée et Achillée, qui s'étoient aussi convertis à la Foi, souffrirent divers tourmens, et eurent enfin la tête tranchée. Il y en eut encore beaucoup d'autres que l'on fit mourir, ou que l'on dépouilla de leurs biens ; mais ce qui rendit la persecution de Domitien fort célèbre, c'est le martyre de S. Jean. On déféra le S. Apôtre au Tyran, qui le fit amener à Rome : on le plongea dans une chaudière d'huile bouillante, sans qu'il en reçut aucun mal. Jésus-Christ, qui l'avoit favorisé particulièrement entre les Apôtres, lui accorda, comme aux autres, la gloire du martyre ; mais il ne voulut pas laisser aux hommes le pouvoir d'abréger une vie si précieuse. C'est ainsi que fut accompli ce que Notre-Seigneur avoit prédit, que cet Apôtre boiroit le calice de sa passion. Ce miracle arriva près de la Porte-Latine, selon la tradition qui s'en est conservée dans Rome, et l'on en voit encore un monument illustre et fort ancien : c'est une Eglise que les Chrétiens bâtirent en ce lieu, sous son nom, pour perpétuer le souvenir de cet évènement. S. Jean, après avoir échappé à la mort par un miracle évident, fut relégué par Domitien dans l'île de Pathmos, qui est une des îles de la mer Egée. Ce fut en ce lieu qu'il écrivit son Apocalypse : loin du commerce des hommes, il eut dans son exil des révé-

lations prophétiques, qu'il adressa aux sept principales Eglises de l'Asie, plus spécialement commises à ses soins. Dans ce livre divin, après avoir donné à ces Eglises les avis qui convenoient à chacune d'elles, éclairé par l'esprit de Dieu, il prédit sous des images sublimes la ruine de l'idolâtrie et le triomphe de l'Eglise. Lorsqu'après la mort du Tyran, le Sénat eut annullé tout ce qu'il avoit fait, S. Jean revint à Ephèse, et y passa le reste de sa vie, gouvernant de là toutes les Eglises d'Asie. Il étoit alors âgé de quatre-vingt-dix ans, et une si grande vieillesse ne l'empêchoit pas d'aller dans les provinces voisines, tantôt pour y ordonner des Evêques, tantôt pour y former et établir de nouvelles Eglises. Il y écrivit son Evangile, à la sollicitation des Evêques d'Asie, qui le prièrent de rendre par écrit un témoignage authentique à la divinité de J. C., que quelques Hérétiques attaquoient : il le fit après un jeûne et des prières publiques. Ses Epîtres sont à-peu-près du même temps; elles respirent partout la charité la plus tendre : on y voit que son cœur étoit embrasé de ce feu divin qu'il avoit puisé dans le sein du Sauveur, sur lequel il reposa dans la dernière Cène. La première est adressée aux Parthes; les deux autres à des personnes particulières : il n'y prend pas le titre d'Apôtre, mais celui de Vieillard, qu'on lui donnoit communément.

Dernières actions de S. Jean.

On rapporte de saint Jean un trait fort touchant, et qui peint bien l'ardeur de sa charité. Dans un de ses voyages, après avoir fait une exhortation aux Fidèles d'une ville d'Asie, il apperçut dans l'assemblée un jeune homme bien fait et d'un esprit vif : il le prit en affection, et s'adressant à l'Evêque, il lui dit devant tout le peuple : « Prenez soin de ce jeune homme ; je vous le recommande en présence de l'Eglise et de Jésus-Christ. » Puis il retourna à Ephèse. L'Evêque instruisit le jeune homme, et le disposa à recevoir le Baptême. Après lui avoir conféré ce Sacrement, la Confirmation et l'Eucharistie, croyant pouvoir l'abandonner à sa propre conduite, il cessa de veiller sur lui, et lui donna plus de liberté. Le jeune homme en abusa, et lia amitié avec des libertins de son âge, qui l'engagèrent à commettre avec eux toutes sortes de crimes. Le jeune homme reçut facilement ces funestes impressions, et par l'abus qu'il fit de son esprit, il alla même plus loin que ses compagnons de désordre ; il devint chef de voleurs. Quelques années après, saint Jean retourna dans la même ville, et demanda compte à l'Evêque du dépôt qu'il lui avoit confié. L'Evêque fut d'abord surpris, croyant qu'il lui demandoit un dépôt d'argent. C'est le jeune homme que je vous ai confié, dit l'Apôtre, c'est l'ame

de notre frère. Il est mort, répondit l'Evêque en baissant les yeux. Comment, reprit S. Jean, et de quelle mort? il est mort à Dieu, ajouta l'Evêque; il est devenu un méchant, un voleur: il s'est emparé d'une montagne, où il demeure avec une troupe de scélérats comme lui. A cette nouvelle le S. Apôtre jeta un grand cri: « Que l'on me donne, dit-il un cheval et un guide! » Il sort de l'Eglise, et se rend au lieu où étoient les voleurs. Leurs sentinelles l'arrêtent, et le conduisent à leur Capitaine, qui l'attendoit en armes: mais ce jeune homme ayant reconnu S. Jean, fut saisi de honte, et s'enfuit: alors le S. Apôtre, oubliant la foiblesse de son âge, courut après lui, et lui cria: « Mon fils, pourquoi me fuyez-vous! pourquoi fuyez-vous votre père, un vieillard sans armes? Mon fils, ayez pitié de moi: ne craignez point; il y a encore espérance pour votre salut: je répondrai pour vous à J. C., je donnerai volontiers ma vie pour vous, comme Jésus-Christ a donné la sienne pour nous: arrêtez croyez-moi; c'est J. C. qui m'a envoyé vers vous. » A ces mots le voleur s'arrêta, laissa tomber ses armes, et fondit en pleurs. Le saint Vieillard l'embrassa avec tendresse, le rassura, en lui promettant d'obtenir du Sauveur le pardon de ses péchés; il le ramena à l'Eglise; il pria pour lui; il jeûna avec lui; il l'entretint de discours édifians, et ne le quitta point qu'il ne l'eût rétabli dans la participation des Sacremens. S. Jean vécut jusqu'à l'âge de cent ans.

Sa vieillesse n'étoit point chagrine: il vouloit que l'on prît des récréations innocentes ; et il en donnoit lui-même l'exemple. Un jour qu'il s'amusoit à flatter une perdrix apprivoisée, il fut rencontré par un chasseur, qui parut étonné de voir un si grand homme s'abaisser à un tel amusement. Qu'avez-vous à la main, lui dit S. Jean ? c'est un arc, répondit le chasseur. Pourquoi ne le tenez-vous pas toujours bandé ? Il perdroit sa force, dit le chasseur. Eh bien, répartit le S. Apôtre, c'est pour la même raison que je donne quelque relâche à mon esprit.

Division dans l'Eglise de Corinthe.

APRÈS S. Pierre, l'Eglise de Rome fut gouvernée par S. Lin, ensuite par S. Clet, auquel succéda S. Clément, dont il est parlé dans l'Epître aux Philippiens. Ce fut de son temps qu'il arriva un grand trouble dans l'Eglise de Corinthe. Des Laïcs, animés d'un esprit de cabale, s'élevèrent contre les Prêtres, et en firent injustement déposer quelques-uns. Le Pape S. Clément leur écrivit à ce sujet une lettre également touchante et instructive. C'est après l'Ecriture Sainte, un des plus beaux monumens de l'antiquité ecclésiastique. Elle commence ainsi : « L'Eglise de Dieu qui est à Rome, à celle de Corinthe, à ceux qui sont appelés et sanctifiés par la volonté de Dieu, en Notre-Seigneur Jésus-Christ ; que la grâce

et la paix de Dieu tout-puissant s'accroisse par J. C. sur chacun de vous. » Après leur avoir inspiré de l'horreur pour la division qui troubloit alors l'Eglise de Corinthe, il trace un excellent tableau de la vie Chrétienne. « Qui n'estimoit pas, dit-il, votre vertu et la fermeté de votre foi ! qui n'admiroit pas la ferveur de votre piété ! vous marchiez suivant la loi de Dieu : vous étiez soumis à vos Pasteurs, et vous honoriez vos anciens : vous donniez aux jeunes-gens l'exemple de l'honnêteté et de la modestie : vous avertissiez les femmes d'agir en tout avec une conscience pure et chaste, aimant leurs maris, comme elles le doivent, demeurant dans la règle de la soumission, s'appliquant à la conduite de leur maison avec une grande modestie. Vous étiez tous dans les sentimens d'une humilité sincère, plus portés à obéir qu'à commander, et à donner qu'à recevoir ; contens de ce que Dieu vous accorde pour le voyage de cette vie, et vous appliquant soigneusement à écouter sa parole, vous la gardiez dans votre cœur, et vous aviez toujours sa Loi devant les yeux : aussi jouissiez-vous de la paix la plus profonde : vous aviez un désir insatiable de faire du bien ; remplis de bonne volonté, de zèle et d'une sainte confiance, vous étendiez les mains vers le Tout-Puissant, le suppliant de vous pardonner les péchés de fragilité. Vous lui adressiez vos prières jour et nuit pour tous les Frères, afin que le nombre des Elus de Dieu fût

sauvé par sa miséricorde et par la pureté de leur conscience. Vous étiez sincères et innocens, sans malignité et sans ressentiment. Toute sédition, toute division vous faisoit horreur : vous pleuriez les fautes du prochain, comme si elles eussent été les vôtres: vous faisiez toutes sortes de biens, et vous étiez prêts à toute bonne œuvre : une conduite vertueuse et digne de respect étoit votre ornement. » Le S. Pape oppose ensuite à ce tableau celui des maux que la discorde a causés : « La jalousie, la contention, le désordre règnent maintenant parmi vous. » Il rapporte plusieurs exemples de l'Ancien-Testament, pour montrer les mauvais effets de la jalousie : il exhorte les Corinthiens à la pénitence, à la charité et à l'humilité par l'exemple des Saints, par la considération des bienfaits de Dieu ; et enfin par les liens sacrés qui unissent les Chrétiens. « Pourquoi y a-t-il entre vous des querelles et des divisions ? N'avons-nous pas tous un même Dieu, un même Christ, un même Esprit de grâce répandu sur nous, une même vocation en J. C. ? pourquoi déchirons-nous ses membres ? pourquoi faisons-nous la guerre à notre propre corps ? sommes-nous assez insensés pour oublier que nous sommes les membres les uns des autres ? Votre division a perverti plusieurs personnes, en a découragé d'autres, et nous a tous plongés dans l'affliction. Otons promptement ce scandale ; jetons-nous aux pieds du Seigneur ; supplions-le avec larmes de nous pardonner

et de nous rétablir dans la charité fraternelle. » Cette lettre produisit l'effet que le S. Pape désiroit, et il eut la consolation de terminer le schisme qui déchiroit cette Eglise.

Troisième persécution sous Trajan. An 106.

La troisième persécution commença sous le Pontificat de S. Avariste, qui avoit succédé à S. Clément. Elle fut à la vérité moins violente que les deux premières ; mais elle dura plus long-temps, et elle fit un très-grand nombre de martyrs. L'empereur Trajan, dont l'histoire loue d'ailleurs la sagesse et la clémence, contribua aux cruautés que l'on exerça alors contre les Chrétiens. Quoiqu'il n'ait pas rendu de nouveaux édits contre eux, il voulut cependant que les lois sanguinaires déjà portées par ses prédécesseurs, fussent exécutées dans les différentes provinces de l'Empire. Il nous reste un monument remarquable de ce fait dans la réponse de ce Prince à Pline-le-Jeune, gouverneur de la Bithynie. Pline écrivit à Trajan pour le consulter sur la conduite qu'il devoit tenir à l'égard des Chrétiens : il déclare qu'il ne les trouve coupables d'aucun crime : « Toute leur erreur, dit-il, consiste en ce qu'à un jour marqué ils s'assemblent avant le lever du Soleil, et chantent à deux chœurs des Hymnes en l'honneur du Christ, qu'ils regardent

comme un Dieu. Du reste, ils s'engagent par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vol ni d'adultère, à ne point manquer à leur promesse, à ne point nier un dépôt. Je n'ai découvert dans leur culte qu'une mauvaise superstition, portée à l'excès, et par cette raison j'ai tout suspendu pour vous demander vos ordres. L'affaire m'a paru digne de vos réflexions par la multitude de ceux qui sont impliqués dans cette accusation; car il y en a un très-grand nombre de tout âge, de tout sexe et de tout état : ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes, il a gagné les villages et les campagnes. A mon arrivée en Bithynie les Temples de nos Dieux étoient abandonnés, les fêtes interrompues, et à peine se trouvoit-il quelqu'un pour acheter les victimes. » On voit par cette lettre d'un gouverneur Païen, combien la Religion chrétienne avoit déjà fait de progrès, à la fin du premier siècle, et quelle étoit la pureté des mœurs dont les Chrétiens faisoient profession. Ce témoignage rendu à leur innocence par un persécuteur, est bien glorieux à la Religion. Trajan lui répondit qu'il ne falloit pas rechercher les Chrétiens; mais que lorsqu'étant dénoncés, ils s'avouoient et se déclaroient eux-mêmes Chrétiens, on devoit les punir de mort : réponse absurde, et qui a de quoi étonner de la part d'un Prince d'ailleurs estimable. Si les Chrétiens sont coupables, pourquoi défendre de les rechercher? Si au contraire ils sont innocens,

pourquoi les punir dès qu'ils sont accusés? Que les lumières des hommes sont bornées, quand ils ne sont point éclairés du flambeau de la Foi! que leur justice même est imparfaite et défectueuse! Ce prince fit en effet mourir plusieurs Chrétiens: un des premiers qui souffrirent alors le martyre, fut S. Siméon, proche parent de Notre-Seigneur: il étoit évèque de Jérusalem, et âgé de cent vingt ans; il fut dénoncé comme Chrétien, et comme étant de la race de David. A ce double titre, on lui fit souffrir divers tourmens, qu'il endura avec une constance admirable. Tous les spectateurs étoient surpris de voir tant de courage et de force dans une vieillesse si avancée. Enfin on le condamna à être crucifié, et il eut la gloire, en donnant sa vie pour Jésus-Christ, de mourir par le même supplice que son divin Maître.

Trajan interroge et condamne à mort S. Ignace.

L'EMPEREUR Trajan, non-seulement laissa agir les Magistrats contre les Chrétiens, mais il exerça lui-même la persécution. En passant par Antioche pour aller combattre les Perses, il se fit amener saint Ignace, surnommé *Théophore*, évêque de cette ville; et lui adressant la parole: « Est-ce vous, dit-il, qui comme un mauvais démon osez violer mes ordres, et qui persuadez aux autres de se perdre? » Ignace

répondit : « Prince, nul autre que vous n'appela jamais Théophore un mauvais démon. (Il faisoit allusion à la signification du mot *Théophore*, qui en Grec veut dire *Porte-Dieu.*) Bien loin que les serviteurs de Dieu soient de mauvais génies, sachez que les démons tremblent devant eux, et prennent la fuite à leur voix. Et quel est ce Thophore, dit l'Empereur ? C'est moi, répliqua Ignace, et quiconque porte comme moi J. C. dans son cœur. Crois-tu donc, reprit Trajan, que nous n'ayons pas aussi dans le cœur les Dieux qui combattent pour nous ? Des Dieux, repartit Ignace : vous vous trompez, ce ne sont que des démons. Il n'y a qu'un Dieu, qui a fait le Ciel et la terre, et il n'y a qu'un J. C., le Fils unique de Dieu, au royaume duquel j'aspire. Parles-tu, ajouta Trajan, de ce *Jésus* que Pilate fit attacher à une Croix ? Dites plutôt, répliqua le S. Evêque, que ce Jésus attacha à cette Croix le péché et son auteur, et qu'il donna dès-lors à ceux qui le portent dans leur sein, le pouvoir de terrasser l'enfer et sa puissance. Tu portes donc le Christ au milieu de toi, dit l'Empereur ? Oui, sans doute, répondit Ignace, car il est écrit : j'habiterai en eux, et j'accompagnerai tous leurs pas. (*) » Trajan, fatigué par les réparties vives et pressantes de S. Ignace, prononça

(*) Les Actes des Martyrs, d'où l'on a tiré ce récit et ceux qui suivent étoient dans les procès verbaux même, écrits par un Officier public dans l'interrogatoire. Ainsi rien n'est plus authentique.

contre lui cette sentence : « Nous ordonnons qu'Ignace, qui se glorifie de porter en lui le Crucifié, soit mis aux fers, et conduit sous bonne garde à Rome pour y être exposé aux bêtes, et y servir de spectacle au peuple. » Le Saint entendant cet arrêt, s'écria dans un transport de joie : « Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous m'avez donné un parfait amour pour vous, et de ce que vous m'honorez des mêmes chaînes dont vous honorâtes autrefois le grand Paul, votre Apôtre. » En disant cela, il se mit lui-même dans les chaînes, pria pour l'Eglise, et la recommanda à Dieu avec larmes. Puis il se livra à toute la cruauté d'une troupe de soldats inhumains, qui devoient le conduire à Rome, pour servir de pâture aux lions, et de divertissement au peuple. Dans l'impatience où il étoit de répandre son sang pour Jésus-Christ, il sortit avec empressement d'Antioche, pour se rendre à Séleucie, où il devoit s'embarquer. Après une longue et périlleuse navigation, il aborda à Smyrne. Dès qu'il fut descendu à terre, il alla voir S. Polycarpe, qui étoit évêque de cette ville, et qui avoit été comme lui Disciple de S. Jean. Leur entretien fut tout spirituel. S. Ignace témoigna la joie qu'il ressentoit d'être enchaîné pour J. C. A Smyrne se trouvèrent des députés de toutes les Eglises voisines, qui venoient le saluer, et qui s'empressoient d'avoir quelque part à la grâce spirituelle dont il étoit rempli. Le

S. Evêque les supplia tous, et particulièrement S. Polycarpe, de joindre leurs prières aux siennes, afin de lui obtenir de Dieu la grâce de mourir pour J. C. Il écrivit de-là aux Eglises d'Asie des lettres pleines de l'esprit apostolique. Puis s'adressant aux députés, qui étoient venus le visiter sur son passage, il les conjura de ne pas le retarder dans sa course, et de souffrir qu'il allât promptement à J. C., en passant par les dents des bêtes qui l'attendoient pour le dévorer. Comme il craignoit que les Chrétiens qui étoient à Rome ne missent obstacle au désir ardent qu'il avoit de mourir pour Dieu, afin de les en détourner, il leur envoya une lettre admirable par des Ephésiens qui devoient arriver avant lui.

Lettre de S. Ignace aux Fidèles de Rome.

SAINT IGNACE, dans la lettre qu'il écrivit aux Fidèles de Rome, commence par leur marquer la joie que lui causoit l'espérance de les revoir bientôt ; il les conjure ensuite, avec les termes les plus vifs et les plus touchans, de ne pas le priver de l'effet de ses désirs, en empêchant, par leur crédit, qu'il ne soit immolé à Jésus-Christ par le martyre. « Je crains, leur dit-il, votre charité ; j'appréhende que vous n'ayez pour moi une affection trop humaine : il vous est peut-être aisé de m'empêcher de mourir ; mais, en vous opposant à ma mort, vous vous

opposeriez à mon bonheur. Si vous avez pour moi une charité sincère, vous me laisserez aller jouir de mon Dieu : je n'aurai jamais une occasion plus favorable de me réunir à lui, et vous ne sauriez vous-mêmes avoir une plus belle occasion d'exercer une bonne œuvre : il suffit, pour la faire, que vous demeuriez en repos. Si vous ne m'arrachez pas des mains des bourreaux, j'irai rejoindre mon Dieu ; mais, si vous écoutez une funeste compassion, vous me renvoyez au travail, et vous me faites rentrer dans la carrière. Souffrez donc, je vous en prie, que je sois immolé, tandis que l'autel est dressé ; obtenez-moi plutôt par vos prières le courage qui m'est nécessaire pour résister aux attaques du dedans, et pour repousser celles du dehors. C'est peu de chose de paroître Chrétien, si on ne l'est en effet : ce qui fait le Chrétien, ce ne sont pas les belles paroles, ni de spécieuses apparences; c'est la grandeur d'ame, c'est la solidité de la vertu. J'écris aux Eglises que je vais à la mort avec joie, pourvu que vous ne vous y opposiez pas. Je vous conjure encore une fois de n'avoir pas pour moi une affection qui me seroit si désavantageuse : laissez-moi servir de pâture aux lions et aux ours ; c'est un chemin fort court pour arriver au Ciel : je suis le froment de Dieu, il faut que je sois moulu pour devenir un pain digne d'être offert à Jésus-Christ. En arrivant à Rome, j'espère que je trouverai les bêtes prêtes à me dévorer ; puissent-elles

ne point me faire languir. J'emploirai d'abord les caresses pour qu'elles me mettent en pièces : si ce moyen ne réussit pas, je les irriterai, afin qu'elles m'ôtent la vie. Pardonnez-moi ces sentimens ; je sais ce qui m'est avantageux : je commence à être un vrai Disciple de Jésus-Christ. Rien ne me touche ; tout m'est indifférent, hors l'espérance de posséder mon Dieu. Que le feu me réduise en cendres, qu'une croix me fasse mourir d'une mort lente, qu'on lâche sur moi des tigres furieux et des lions affamés, que mes os soient brisés, mes membres meurtris, tout mon corps broyé, que tous les démons épuisent leur rage sur moi, je souffrirai tout avec joie, pourvu que je jouisse de Jésus-Christ. La possession de tous les Royaumes ne sauroit me rendre heureux ; et il m'est infiniment plus glorieux de mourir pour Jésus-Christ, que de régner sur toute la terre. Mon cœur soupire après celui qui est mort pour moi ; mon cœur soupire après celui qui est ressuscité pour moi : voilà ce que j'espère recevoir en échange de ma vie. Laissez-moi imiter les souffrances de mon Dieu ; ne m'empêchez pas de vivre, en voulant m'empêcher de mourir. Si quelqu'un de vous porte Dieu dans son cœur, il comprendra aisément ce que je dis : et il sera sensible à ma peine, s'il brule du même feu qui me consume : c'est le désir ardent que j'ai de mourir, qui me porte à vous écrire ; car l'unique objet de mon amour est crucifié, et mon amour

pour lui fait que je le suis aussi. Le feu qui m'anime et qui me presse, ne peut souffrir aucun mélange, aucun tempérament qui l'affoiblisse : celui qui vit et qui parle en moi, me dit continuellement au fond du cœur : *Hâtez-vous de venir à mon père*..... Je n'ai plus de goût pour tout ce que les hommes recherchent : le pain que je veux, est la Chair adorable de Jésus Christ, et le vin que je désire, est son sang précieux, ce vin céleste qui allume dans le cœur le feu vif et immortel d'une charité incorruptible. Je ne tiens plus à la terre, et je ne me regarde plus comme vivant parmi les hommes. Souvenez-vous dans vos prières de l'Eglise d'Antioche, qui, dépourvu de Pasteur, tourne ses espérances vers celui qui est le souverain Pasteur de toutes les Eglises: que J. C. daigne en prendre la conduite pendant mon absence; je la confie à sa Providence et à votre charité.» Il n'est pas nécessaire de faire remarquer que c'est l'esprit de Dieu qui parle dans cette lettre; on sent que ce n'est point là le langage de l'homme.

Martyre de S. Ignace. An 107.

APRÈS quelque séjour à Smyrne, S. Ignace partit de cette ville pour continuer son voyage. On se hâtoit d'arriver à Rome, parce que le temps destiné aux spectacles n'étoit pas éloigné. On mouilla l'ancre à Troade; on traversa toute la Macédoine,

et un vaisseau prêt à faire voile, s'étant trouvé sur les côtes de l'Epire, on s'embarqua sur la mer Adriatique; on gagna la mer de Toscane. Le vent secondoit l'empressement du S. Martyr, et le vaisseau fut porté à l'embouchure du Tybre. Au bruit de son arrivée, les Fidèles de Rome vinrent au-devant de lui. Ils avoient bien de la joie de le voir et de l'entretenir; mais cette joie étoit mêlée de tristesse, quand ils pensoient qu'on le conduisoit à la mort. Quelques-uns proposèrent de gagner le peuple comme cela étoit arrivé quelquefois, afin qu'il conservât la vie à ce vieillard vénérable; mais le S. Evêque leur parla avec tant de force, et les conjura si instamment de ne pas lui envier le bonheur d'aller promptement à Dieu, qu'ils se rendirent à ses prières. Ils se jetèrent tous à genoux, et le S. Evêque, élevant sa voix au milieu d'eux, demanda à J. C. de faire cesser la persécution, de rendre la paix à son Eglise, et d'entretenir dans le cœur de tous les Fidèles une charité tendre et mutuelle. La prière achevé, il fut conduit par les soldats de l'Amphithéâtre. C'étoit un de ces jours que la superstition païenne avoit consacrés sous le nom de *Fêtes sigillaires*. Toute la ville étoit présente : le S. Martyr, en y entrant, entendit les rugissemens des lions : la vue de son supplice ne lui ôta rien de sa fermeté ni de son ardeur : son visage et sa contenance annonçoient au contraire le contentement et la joie, mais une joie modeste et paisible. Il

n'attendit pas long-temps la mort; en un moment deux lions l'eurent dévoré, il ne resta de son corps que les plus gros ossemens, qui furent recueillis avec respect par les Fidèles, portés à Antioche, comme un trésor d'un prix inestimable. Ce fut une grande consolation pour les Chrétiens de tous les lieux par où passèrent ces saintes reliques : elles furent mises dans une châsse, et déposées dans le cimetière qui étoit proche de la porte de la ville. Ceux qui ont écrit l'histoire de son martyre, la terminent ainsi : « Nous fûmes nous-mêmes témoins de cette mort glorieuse, qui nous fit répandre un torrent de larmes, et nous passâmes la nuit en veilles et en prières. suppliant à genoux Notre-Seigneur de soutenir notre foiblesse. Le S. Martyr nous apparut comme un Athlète qui sort d'un pénible et glorieux combat, il étoit debout devant le Seigneur, et environné d'une gloire ineffable. Remplis de joie par cette vision, nous rendîmes grâce à l'Auteur de tout bien, et nous le bénîmes du bonheur qu'il avoit accordé à son Serviteur. Nous vous marquons le jour de sa mort, afin que nous puissions nous assembler tous les ans pour honorer son martyre au temps où il l'a souffert, dans l'espérance de participer à la victoire de ce généreux Athète de Jésus-Christ, qui a foulé aux pieds le démon par le secours de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par leqnel et avec lequel la gloire et la puissance soient au Père, avec l'Esprit Saint, dans tous les siècles. *Amen.*

Apologie de S. Justin. An 150.

Tandis que les SS. Martyrs rendoient, par l'effusion de leur sang, un témoignage éclatant à la Religion chrétienne, de saints Docteurs la défendoient par de savantes apologies. La première de celles qui sont parvenues jusqu'à nous est l'apologie de S. Justin : il eut le courage de mettre son nom à la tête, et de l'adresser à l'empereur Antonin et ses deux fils, Marc-Aurèle et Commode. Saint Justin étoit né dans le Paganisme, et il n'avoit embrassé la Religion qu'à l'âge de trente ans, après un sérieux examen, et par un jugement réfléchi, fondé sur les plus solides raisons. La constance des Martyrs l'avoit rempli d'admiration, et avoit commencé à lui ouvrir les yeux. L'étude qu'il fit ensuite des divines écritures, et surtout des Prophètes, le convainquit de la vérité de la Religion chrétienne. Dans son apologie, il supplie d'abord l'Empereur de juger sur leurs actions, et non pas sur leur nom seulement, ceux qui lui seront déférés comme Chrétiens; de ne pas les condamner uniquement parce qu'ils sont Chrétiens. « Nous vous prions, dit-il, de n'écouter ni la passion, ni les faux bruits, pour rendre des jugemens qui vous feroient tort à vous-même; car, pour nous, l'on ne sauroit nous

nuire, même en nous ravissant la liberté et la vie. Que l'on fasse une recherche exacte des crimes qu'on nous impute; s'ils sont prouvés, qu'on nous punisse; mais, si l'on ne nous trouve coupables d'aucun crime, la droite raison défend de maltraiter des innocens. Comment peut-on nous traiter d'impies, nous qui adorons le véritable Dieu, le Père éternel, auteur de toutes choses, son fils Jésus-Christ, qui a été crucifié sous Ponce-Pilate, et l'Esprit-Saint qui a parlé par les Prophètes? Pour montrer que ce Jésus crucifié est véritablement Dieu, il dit que Jésus-Christ est la souveraine raison qui change entièrement ceux qui s'attachent à sa doctrine. Nous étions autrefois esclaves des plaisirs, et maintenant nous menons une vie pure et chaste; nous étions passionnés pour les richesses, et maintenant nous mettons nos biens en commun, pour en faire part aux autres, nous haïssions nos ennemis, et maintenant nous les aimons et nous prions pour eux. » Il rapporte ensuite quelques préceptes de la morale de Jésus-Christ. « Si vous daignez, dit-il, examiner nos principes et notre conduite, vous serez convaincus que vous n'avez point de sujets plus soumis, et plus disposés à conserver la paix et la tranquillité publique. Vos lois ni vos supplices ne retiennent pas les méchans; ils savent qu'on peut vous dérober la connoissance de bien des crimes: pour nous, nous sommes persuadés que rien n'est caché aux yeux de

de Dieu, et qu'il doit nous juger un jour, et nous punir ou nous récompenser, selon nos œuvres. Nous n'adorons que Dieu seul, mais nous vous obéissons avec joie dans tout le reste; nous vous reconnoissons pour notre Empereur et pour Maître du monde; nous ne cessons de demander à Dieu qu'avec la souveraine puissance, vous ayez aussi un esprit droit et une conduite sage. » Puis le S. Docteur prouve la vérité de la Religion par les Prophéties, qui ont été recueillies et conservées selon l'ordre des temps où elles ont été écrites. Il insiste sur celles qui regardent la ruine de Jérusalem, la dispersion des Juifs, la vocation des Gentils; et après avoir montré combien l'accomplissement alors récent d'une Prophétie si remarquable, est décisif en faveur de la Religion chrétienne, il en conclut que les autres Prophéties, et en particulier celles qui regardent le second avènement de J. C., la Résurrection et le Jugement général, auront aussi leur accomplissement. Enfin, pour répondre aux calomnies que l'on publioit sur les assemblées chrétiennes, il expose en détail tout ce qui s'y faisoit; et nous voyons avec consolation une parfaite conformité entre ce que rapporte S. Justin et ce qui se pratique parmi nous. Il finit par ces mots : « Si cette doctrine vous paroît raisonnable, faites-en l'estime qu'elle mérite; si, au contraire, elle ne vous plaît pas, ne l'embrassez point; mais ne condamnez pas pour cela seul, à la mort, des gens qui

n'ont fait aucun mal. » S. Justin eut dans la suite le bonheur de sceller de son sang le témoignage public qu'il avoit rendu à la Religion chrétienne.

Quatrième persécution, sous Marc-Aurèle. An 166.

ALORS l'Eglise encore naissante étoit répandue par toute la terre; elle remplissoit non-seulement l'Orient, où elle avoit commencé, c'est-à-dire, la Palestine, la Syrie, l'Egypte, l'Asie mineure et la Grèce, mais encore dans l'Occident, outre l'Italie, les diverses nations des Gaules, toutes les provinces d'Espagne, l'Afrique, la Germanie, la Grande-Bretagne. Elle s'étendoit dans les endroits impénétrables aux armes Romaines, et encore hors de l'Empire, dans l'Arménie, la Perse, les Indes, chez les Peuples les plus barbares, les Sarmates, les Daces, les Scythes, les Maures, les Gétules et jusqu'aux îles les plus inconnues : tout étoit plein de Chrétiens. Le sang de ses Martyrs la rendoit féconde. L'empereur Marc-Aurèle, malheureusement prévenu des calomnies dont on chargeoit le Christianisme, se montra cruel à l'égard de ceux qui le professoient. Il paroît que la persécution fut très-violente, par le grand nombre de ceux qui souffrirent alors le martyre. Elle commença en Asie, et les premières violences s'exercèrent à Smyrne.

On y amena plusieurs Chrétiens du voisinage, pour les tourmenter. Ils furent conduits au tribunal du Gouverneur de l'Asie, qui résidoit dans cette ville. Après qu'ils eurent confessé généreusement J. C., on leur fit endurer toutes sortes de tortures, dont le détail est rapporté dans la belle lettre que les Fidèles de Smyrne, témoins de leur martyre, écrivirent aux autres Eglises, à cette occasion. « Ces saints Martyrs, est-il dit dans cette lettre, ont été tellement déchirés à coups de fouet, qu'on leur voyoit les veines, les artères et même les entrailles. Au milieu de ce cruel tourment, ils demeuroient fermes et inébranlables ; et tandis que les spectateurs étoient attendris jusqu'aux larmes, ces généreux soldats de Jésus-Christ ne jetoient pas le moindre cri, ni le moindre soupir. Ils voyoient sans pâlir leur sang couler par mille ouvertures : ils regardoient d'un œil tranquille leurs entrailles palpitantes : ils se présentoient au supplice avec un air gai ; ils souffroient en silence, et leur bouche, fermée à la plainte, ne s'ouvroit que pour bénir le Seigneur. C'est qu'ils n'étoient plus alors dans leurs corps, ou plutôt c'est qu'ils étoient attentifs à la voix de Jésus-Christ qui étoit en eux, et qui parloit à leur cœur : la joie de sa présence leur faisoit mépriser tous les tourmens ; ils se trouvoient heureux d'éviter des supplices éternels par une douleur de quelques momens, et le feu qu'ils enduroient leur paroissoit un rafraî-

chissement, en comparaison de ces feux, qui ne s'éteindront jamais : c'est qu'ils avoient les yeux du cœur attachés sur les biens ineffables que Dieu réserve à ceux qui persévèrent ; biens que l'œil n'a point vus, que l'oreille n'a point entendus, que le cœur humain n'a jamais compris, mais que Dieu leur découvroit, parce qu'ils n'étoient plus des hommes, mais des Anges. Ceux qui ont été condamnés aux bêtes, ont souffert les incommodités d'une longue prison, en attendant le jour destiné à leur couronne. On les étendoit nus et sanglans sur des écailles et des pierres pointues : on s'efforçoit par mille autres sortes de tortures d'abattre leur courage, et de les faire renoncer à Jésus-Christ. Car il n'y a rien que l'Enfer n'ait inventé contr'eux ; mais par la grâce de Dieu il n'a pu les vaincre. Un jeune homme, nommé *Germanique*, fortifioit les autres par son exemple. Avant qu'on l'exposât aux bêtes, le Proconsul, par un sentiment d'humanité, l'exhortoit à avoir pitié de lui-même ; mais le S. Martyr lui répondit avec fermeté qu'il aimeroit mieux perdre la vie mille fois, que de la conserver au prix de son innocence. Puis s'avançant hardiment vers un lion qui venoit à lui, et cherchant la mort dans les griffes et les dents meurtrières de cet animal, il se hâta d'y laisser la dépouille sanglante de son corps, et de sortir d'un monde où l'on ne respiroit que l'impiété et le crime. Cette action héroïque donna

du dépit au Peuple, et l'on entendit mille voix confuses, qui faisoient retentir l'amphithéâtre de ces paroles : « Qu'on punisse les impies, qu'on amène l'évêque Polycarpe. »

S. Polycarpe, évêque de Smyrne, est arrêté et amené au Proconsul.

On cherchoit partout S. Polycarpe, pour le faire mourir, et les perquisitions devinrent plus rigoureuses depuis que le Peuple irrité de la constance des Martyrs eut demandé à grands cris qu'on le livrât à sa fureur. Le saint Evêque n'en fut point troublé ; il vouloit demeurer dans la ville ; mais il céda aux prières des Fidèles, et il se retira dans une maison qui n'en étoit pas éloignée. Quelques jours après, comme on continuoit de le chercher, il passa dans une autre maison de la campagne. Il venoit d'en sortir, lorsque ceux qui le cherchoient y entrèrent. Ne l'ayant pas trouvé, ils prirent deux jeunes hommes, dont l'un cédant aux tourmens découvrit la nouvelle retraite du S. Evêque. Les Archers, qui étoient armés comme pour prendre un voleur, y arrivèrent un vendredi, au commencement de la nuit. S. Polycarpe étoit alors couché dans une chambre haute. Il auroit pu se sauver, mais il ne le voulut pas, et il dit : « *La volonté de Dieu soit faite.* » Il descendit donc, et vint parler aux Archers, qui voyant son grand âge et sa fermeté, ne

purent s'empêcher de dire : *Falloit-il se presser tant pour prendre ce bon vieillard.* Ils étoient fâchés d'avoir été chargés d'une commission si odieuse ; mais ils auroient été encore plus fâchés de manquer l'occasion d'une fortune que ces sortes d'expéditions assuroient ordinairement. Saint Polycarpe leur fit donner un grand souper, et ayant obtenu quelque temps pour faire sa prière, il se tint debout pendant deux heures, et pria pour toute l'Église, les yeux élevés au Ciel : il le fit avec tant de ferveur, que tous les assistans, même ses ennemis, en étoient pleins d'admiration. Quand il fut temps de partir, on le mit sur un âne pour aller à la ville. A son arrivée, il fut aussitôt conduit à l'amphithéâtre, où le peuple étoit assemblé. On le présenta au Proconsul, qui l'exhorta à obéir aux ordres de l'Empereur, afin de sauver sa vie. « Epargnez votre vieillesse, lui dit ce Magistrat : croyez-vous pouvoir soutenir des tourmens, dont la vue seule fait trembler la jeunesse la plus hardie ? » Mais le saint Evêque se montra aussi peu sensible à ses menaces, qu'à la fausse pitié qu'il lui témoignoit. Le Proconsul le pressoit, en disant : *Maudis le Christ, et je te laisserai aller.* Polycarpe répondit : « Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, et il ne m'a jamais fait de mal ; comment pourrois-je blasphémer contre mon Roi, qui m'a sauvé ? » Le Proconsul continua et dit : « Jure par la fortune des Césars. » Vous vous donnez une peine inutile, répondit le

saint Evêque, comme si vous ignoriez qui je suis : je vous le déclare donc hautement : je suis Chrétien. Si vous voulez savoir quelle est la doctrine des Chrétiens, je vous la ferai connoître. Le Proconsul le menaça de l'exposer aux bêtes. Il m'est avantageux, dit le saint Evêque, d'arriver par les souffrances à la parfaite justice. Puisque vous ne craignez point les bêtes, ajouta le Proconsul, je vous ferai brûler vif. Le saint Evêque répondit : « Vous me menacez d'un feu qui s'éteint en un moment, parce que vous ne connoissez pas le feu éternel, qui est réservé aux impies ; mais que tardez-vous ? faites de moi ce qu'il vous plaira. » En parlant ainsi, il paroissoit plein de confiance et de joie : la grâce répandue sur son visage étonnoit le Proconsul. Alors le peuple furieux s'écria : qu'on le livre aux bêtes ; c'est le père des Chrétiens, c'est l'ennemi de nos dieux. Mais comme le temps des jeux publics étoit fini, le Proconsul condamna le saint Evêque à être brûlé vif.

Martyre de S. Polycarpe. An 166.

Dès que la sentence eût été prononcée, tout le peuple courut en foule chercher du bois pour construire le bûcher. Alors le S. Martyr ôta sa ceinture, se dépouilla de ses habits, et semblable à une victime choisie dans tout le troupeau, il monta sur le bûcher comme sur un autel pour y être

immolé. On se disposoit à l'attacher selon l'usage avec des chaînes de fer ; mais il dit aux bourreaux : « Laissez-moi ainsi : celui qui me donne la force de souffrir le feu, me fera demeurer ferme sur le bûcher, sans qu'il soit besoin de vos chaînes. » On se contenta donc de lui lier les mains derrière le dos. Alors élevant les yeux au Ciel, le saint Martyr fit cette prière : « Dieu tout-puissant, Père de Jésus-Christ votre fils bien aimé, par qui nous avons reçu la grâce de vous connoître, je vous remercie de ce que vous m'avez fait arriver à ce jour heureux, où je dois entrer dans la société de vos Martyrs, et participer au Calice de votre Fils, pour ressusciter à la vie éternelle : que je sois aujourd'hui admis en votre présence, comme une victime agréable. Je vous loue, je vous bénis, je vous glorifie par le Pontife éternel Jésus-Christ votre fils, avec qui gloire soit rendue à vous et au Saint-Esprit maintenant et dans tous les siècles. Amen. » Quand il eut achevé sa prière, on alluma le bûcher, et il s'en éleva aussitôt une grande flamme, qui par un miracle frappant ne toucha point au corps du saint Martyr, mais qui l'environna en forme de voûte. Il étoit au milieu du bûcher comme de l'or dans le creuset, et il exhaloit une odeur aussi agréable que celle des plus excellens parfums. Les païens voyant que le corps ne brûloit point, le firent percer d'un coup d'épée, et le sang jaillit avec tant d'abondance qu'il éteignit

le feu. Cette histoire du martyre de saint Polycarpe fut écrite par ceux qui en avoient été les témoins. Ils ajoutent que les Païens ne permirent point qu'on enlevât le corps, mais le firent consumer, de peur que les Chrétiens ne quittassent le crucifié, disoient-ils, pour adorer celui-ci. A quoi ceux qui ont écrit cette histoire répondent : « Ne savent-ils pas que nous ne pourrons jamais quitter Jésus-Christ, qui a souffert pour le salut de tous, ni en honorer un autre? car nous l'adorons, parce qu'il est le Fils de Dieu, et nous ne regardons les Martyrs que comme ses Disciples et ses imitateurs, et nous les révérons avec justice, à cause de la fidélité qu'ils ont gardée à leur Roi et à leur Maître. » Ils finissent ainsi la relation : « Nous retirâmes du feu ses ossemens, plus précieux que des pierreries, et nous les mîmes dans un lieu convenable, où nous espérons nous assembler tous les ans pour célébrer avec joie la fête du S. Martyr, afin que ceux qui viendront dans la suite soient excités à se préparer au combat. » On voit, par ces derniers mots, que dès les premiers siècles, l'Eglise Catholique a honoré les Saints, comme étant les serviteurs et les amis de Dieu, et qu'elle a de tout temps regardé avec une religieuse vénération leurs reliques ou les restes de leurs corps, comme ayant été les victimes de Dieu par le martyre ou par la pénitence, comme les membres vivans de Jésus-Christ, et les temples du Saint-Esprit. Cette pratique est donc auto-

risée par la tradition de tous les siècles, et par conséquent appuyée sur les fondemens même de la Religion.

Légion fulminante. An 174.

L'EMPEREUR Marc-Aurèle fit cesser cette persécution, à l'occasion d'une faveur signalée qu'il reçut du Ciel, par l'entremise des soldats Chrétiens qui servoient dans son armée ; car les camps, ainsi que les villes et les campagnes, étoient déjà remplis de Chrétiens. Dieu se servoit des soldats Romains, comme de Missionnaires, pour porter la Religion dans les pays les plus éloignés, où ils étoient envoyés pour le service de l'Etat, et il faisoit de temps en temps des miracles en leur faveur. Celui qu'il accorda aux prières de la Légion fulminante eut un grand éclat. L'Empereur faisoit la guerre aux Sarmates et à d'autres peuples de la Germanie : l'armée Romaine se trouva engagée dans les montagnes arides de la Bohème, et enveloppée par les peuples Barbares, qui étoient supérieurs en nombre. C'étoit au fort de l'été, durant une chaleur excessive ; et il n'y avoit point d'eau en cet endroit. Les Romains couroient risque de périr par la soif. Dans cette extrémité, ceux qui étoient Chrétiens se mirent à genoux, et adressèrent à Dieu de ferventes prières, à la vue de l'ennemi, qui s'en moquoit : mais tout-à-coup le Ciel

se couvrit de nuages, et une pluie abondante tomba du côté des Romains. D'abord ils levoient la tête, et recevoient l'eau dans la bouche, tant la soif les pressoit; ensuite ils emplirent leurs casques, et burent abondamment eux et leurs chevaux. Les Barbares crurent ce moment favorable pour les attaquer; et pendant qu'ils les voyoient occupés à satisfaire une soif ardente, ils se préparoient à fondre sur eux. Mais le Ciel s'armant pour les Romains, fit tomber sur leurs ennemis une grêle épouvantable, mêlée de foudres, qui écrasoit leurs bataillons, tandis que les troupes de Marc-Aurèle étoient arrosées d'une pluie douce et bienfaisante. Ce prodige rendit les Romains vainqueurs. Les Barbares jetèrent leurs armes, et vinrent chercher un asyle au milieu de leurs ennemis, pour se mettre à l'abri des foudres, qui désoloient leur camp. Tout le monde regarda cet évènement comme miraculeux. Les troupes Chrétiennes, qui avoient obtenu cette faveur du Ciel, furent nommées la *Légion fulminante*, ou incorporées à celle qui portoit déjà ce nom. L'Empereur écrivit lui-même au Sénat à ce sujet. L'historien Eusèpe rapporte que Marc-Aurèle disoit dans cette lettre que son armée près de périr avoit été sauvée par les prières des Chrétiens. Prenant à leur égard des dispositions plus favorables, l'Empereur ordonna de les traiter avec moins de rigueur, et défendit de les rechercher à cause de leur reli-

gion. Pour perpétuer le souvenir de ce prodige, on éleva à Rome un monument durable, et l'on y voit encore aujourd'hui la représentation de cet évènement sur les bas-reliefs de la colonne Antonienne, érigée en ce temps-là. Les Romains y paroissent les armes à la main contre les Barbares, que l'on voit étendus par terre avec leurs chevaux, et sur eux tombe une pluie mêlée d'éclairs et de foudres, qui semblent les terrasser. A cette occasion l'armée donna à Marc-Aurèle le titre d'*Imperator* pour la septième fois. Quoiqu'il n'eût pas coutume de le recevoir avant que le Sénat l'eût ordonné, il l'accepta alors comme venant du Ciel.

Persécution dans les Gaules. An 177.

TROIS ans après le miracle de la Légion fulminante, la persécution se ralluma sous le nom et l'autorité de Marc-Aurèle; soit qu'on lui eût persuadé dans la suite qu'il étoit redevable de ce prodige à ses Dieux, soit par la fureur aveugle des peuples, ou par la haine des Officiers Romains, qui faisoient revivre, quand ils vouloient, les anciens Edits. Cette nouvelle tempête éclata surtout à Lyon. On croit que la Foi y avoit été portée par les Disciples des Apôtres, et que S. Trophyme, premier Evêque d'Arles, y avoit été envoyé par S. Pierre. De-là, le don de la Foi se com-

muniqua aux Provinces voisines. Les progrès rapides de l'Evangile dans cette contrée excitèrent le rage des Idolâtres. On commença par rendre les Chrétiens odieux, en leur imputant les plus grands crimes ; on leur interdit l'entrée des marchés et des édifices publics. Ces vexations étoient accompagnées de toutes sortes d'outrages : on les insultoit partout où ils paroissoient ; on les frappoit ; on leur jetoit des pierres ; enfin on les traduisit devant les Magistrats. Le détail de cette persécution se trouve dans une lettre intéressante que les Fidèles de Lyon écrivirent à ceux d'Asie. Ceux d'entre nous, disent-ils, qui furent interrogés sur la Religion, la confessèrent avec courage, et on les resserra étroitement jusqu'à l'arrivée du Président, que l'on attendoit. Quelques jours après, le Président étant venu à Lyon, les fit amener à son tribunal, et ce Juge passionné les traita avec tant de dureté, qu'un jeune homme nommé Epagathe, qui se trouva présent, ne put s'empêcher de témoigner son indignation. Il étoit Chrétien, et brûloit d'un ardent amour pour Dieu, et d'une charité toute sainte pour le prochain. Ses mœurs étoient pures, et sa vie austère, quoiqu'il fût encore dans l'âge des passions. Il marchoit dans la voie du Seigneur, et accomplissoit ses préceptes, toujours prêt à servir Dieu, l'Eglise et le prochain, toujours animé du zèle de la gloire de son Maître, toujours rempli de ferveur pour

le salut de ses Frères. Il demanda donc qu'il lui fût permis de dire un mot pour défendre l'innocence des Chrétiens, s'offrant de montrer que l'accusation d'impiété et d'irréligion dont on les chargeoit, n'étoit qu'une pure calomnie ; mais il s'éleva à l'instant contre lui mille voix autour du Tribunal. Le Juge, de son côté, piqué de la demande qu'il avoit faite, de parler en faveur des accusés, lui demanda s'il étoit Chrétien : Epagathe le confessa à haute voix, et à l'heure même il fut mis au rang des Martyrs. Le Juge lui donna par raillerie le nom glorieux d'*Avocat des Chrétiens*, faisant sans y penser son éloge d'un seul mot. Son exemple anima les autres Chrétiens, qui se déclarèrent hautement pour tels, et qui firent, avec une joie qui éclatoit sur leur visage et dans le son de leur voix, la confession publique des Martyrs. Cependant on avoit donné ordre de se saisir du bieuheureux Pothin, évèque de Lyon, qui, dans un corps cassé de vieillesse, faisoit paroître les sentimens d'une ame jeune et vigoureuse : il étoit porté par des soldats, qui le mirent au pied du Tribunal. Le peuple le suivit en le chargeant d'opprobre. Le S. Vieillard rendit alors un illustre témoignage à la divinité de son Maître ; car le Président lui ayant demandé quel étoit le Dieu des Chrétiens : « Vous le connoîtrez, lui répondit le S. Evèque, si vous en êtes digne. » Aussitôt il fut arraché de ce lieu, traîné avec violence, et

accablé de coups : ceux qui étoient près du S. Vieillard le frappoient des pieds et des mains ; ceux qui en étoient plus éloignés lui jetoient tout ce qu'ils pouvoient rencontrer, sans respect pour son âge. Tous auroient cru commettre une grande impiété, s'ils eussent manqué à insulter l'ennemi de leurs Dieux. On le tira à demi-mort des mains de ces furieux, et on le jeta dans une prison, où il expira deux jours après.

Tourmens qu'on fait souffrir aux Saints Martyrs.

La fureur du Magistrat et du Peuple s'attacha ensuite à la personne de *Sanctus*, Diacre de l'Eglise de Lyon, de *Maturus*, qui n'étoit encore que Néophyte, d'*Attalus*, et d'une fille nommée *Blandine*, qui étoit esclave. La délicatesse extreme de Blandine faisoit craindre qu'elle n'eût pas même la hardiesse de confesser ; mais cette généreuse fille étonna tous les assistans, et lassa les bourreaux, qui, l'un après l'autre, la tourmentèrent depuis le matin jusqu'au soir. Après avoir épuisé sur son corps tout ce que la cruauté peut suggérer de tortures différentes, ils se virent contraints de céder, et de s'avouer vaincus par une fille. Ils ne pouvoient concevoir comment elle respiroit encore ; un seul des tourmens qu'elle avoit endurés étant plus que suffisant pour la faire mourir ; mais cette admi-

rable fille reprenoit de nouvelles forces, lorsqu'on changeoit de supplice. Le témoignage qu'elle rendoit à Jésus-Christ sembloit la renouveler ; son rafraichissement et son repos étoit de dire : « *Je suis Chrétienne : il ne se fait point de mal parmi nous.* » Le Diacre *Sanctus* souffrit aussi des tourmens incroyables. Les Païens espéroient lui faire proférer quelque parole indigne de lui ; mais il eut assez de constance pour ne pas même dire son nom, ni sa patrie, ni sa condition. A toutes les questions qu'on lui fit, il ne répondit que ces mots : « *Je suis Chrétien.* » Sa fermeté irrita le Président et les Exécuteurs : après les tortures ordinaires, on fit rougir au feu des lames de cuivre, et on les lui appliqua aux endroits du corps les plus délicats et les plus sensibles. Le S. Martyr sentit brûler sa chair sans faire le moindre mouvement, sans laisser échapper le moindre signe de douleur. Les bourreaux le quittèrent, quand tout son corps ne fut plus qu'une plaie. A peine pouvoit-on y reconnoître quelques traces de la forme humaine : tous les membres en étoient rétrécis ou mutilés, ou ils n'occupoient plus leur place naturelle ; mais ce corps, tout défiguré qu'il étoit, devenoit un objet d'admiration : il étoit animé par Jésus-Christ, qui y opéroit des merveilles dignes de sa toute-puissance, et qui faisoit servir ces restes informes à confondre le Tyran, à vaincre le Démon, et à détruire son pouvoir. On voyoit sen-

siblement que l'amour de Dieu, quand il est vif et parfait, chasse toute crainte et ôte le sentiment de la douleur. Les bourreaux altérés de sang, ayant repris le saint Martyr pour le tourmenter de nouveau, se flattèrent d'abattre sa constance, en rouvrant ses plaies encore enflammées ; ils y remirent le fer et le feu, lorsqu'elles étoient dans un état où l'on auroit peine à souffrir la main la plus légère, mais ils furent trompés dans leur attente ; par un effet manifeste de la divine Puissance, les nouvelles tortures servirent de remèdes aux plaies que les premières avoient faites, et le corps du S. Martyr se trouva entièrement guéri. Tous ces divers tourmens ayant été inutiles, on jeta les SS. Martyrs dans un cachot affreux : on leur mit les pieds dans des entraves : c'étoit une machine de bois qui tenoit les jambes des Martyrs écartées avec un violent effort. En cet état, le plus horrible qu'on puisse imaginer, les bourreaux, furieux de s'être vus si souvent vaincus par des gens à demi-morts, rassembloient contre eux tout ce que l'art de tourmenter les hommes leur avoit appris. Ce dernier tourment fut si terrible, que plusieurs en moururent. Dieu le permit ainsi pour sa gloire : mais il conserva les autres ; il rendit la santé à leurs corps, et augmenta la force de leur ame par de nouveaux combats. Quoiqu'ils fussent privés de tout secours humain, ils furent tellement fortifiés, qu'ils consolè-

rent et encouragèrent ceux qui étoient présens.

Humilité des Saints Martyrs.

Ce qui rendoit ces Saints Martyrs encore plus admirables, c'étoit leur profonde humilité au milieu des vertus héroïques qui brilloient en eux. Quoiqu'ils eussent confessé plusieurs fois Jésus-Christ, qu'ils eussent enduré avec constance d'horribles tourmens, et qu'ils portassent sur leurs corps les marques glorieuses de leurs victoires, ils ne croyoient pas encore mériter le nom de Martyrs, et ils ne pouvoient souffrir qu'on leur donnât ce titre. Quand il nous échappoit, disent les auteurs de la Relation, de les nommer ainsi dans les entretiens, ou quand ils recevoient des lettres qui portoient cette inscription, ils en étoient sensiblement affligés, et ils ne pouvoient s'empêcher de nous en faire de douces, mais sincères réprimandes. Ce nom glorieux, nous disoient-ils, ne convient qu'à ceux qui ont achevé leur course, et que Jésus-Christ a pris dans le moment de leur confession, et non pas à de viles créatures comme nous : puis nous serrant les mains, et les arrosant de leurs larmes, ils nous conjuroient de leur obtenir par nos prières la grâce de terminer heureusement leurs travaux. Ils possédoient cependant toutes les vertus des Martyrs. Leur douceur, leur patience, et surtout le généreux courage

qui les élevoit au dessus de la crainte, les rendoient dignes de ce nom, qu'ils refusoient. La charité ne régnoit pas moins dans leur cœur, que l'humilité sur leur esprit : ils mettoient toute leur étude et toute leur application à imiter la charité de Jésus-Christ, et à former leurs sentimens sur ceux de ce divin Sauveur, qui a aimé les hommes jusqu'à mourir pour eux ; ils pardonnoient comme lui à leurs ennemis, et ils adressoient à Dieu de ferventes prières en faveur de ceux qui les persécutoient. Ils ne condamnoient personne, ils avoient de l'indulgence pour tout le monde, et particulièrement à l'égard des pécheurs, qui recouroient à la pénitence. Quelques-uns, par la crainte des tourmens, avoient succombé dans le premier interrogatoire, et néanmoins on les avoit mis dans la même prison où étoient les Saints Martyrs : on ne vit point ceux-ci agir envers ces Chrétiens lâches avec un zèle amer, mais leur donnant la main pour les aider à se relever, ils leur témoignoient les sentimens d'une mère tendre et compatissante ; et par des torrens de larmes qu'ils répandoient en la présence du Seigneur, ils obtinrent de sa miséricorde infinie la réconciliation de leurs Frères. En effet, ceux qui étoient tombés reconnurent leur faute, et la réparèrent ensuite par une confession généreuse. Leur retour ne fut pas moins glorieux à Jésus-Christ que sensible aux Païens. Car dans l'interrogatoire qu'ils subirent une seconde

fois, mais à part, et seulement pour la forme, comme devant être renvoyés aussitôt, le Juge fut fort surpris de les entendre confesser Jésus-Christ. Ils furent aussi affermis dans leur résolution par un Chrétien fervent, nommé *Alexandre*, médecin de profession, qui s'étoit approché du Tribunal, et qui par des signes redoublés les exhortoit à demeurer fermes dans la foi. Le peuple s'en apperçut, et furieux de voir ceux qui avoient renoncé la Foi y revenir et la confesser hardiment, il tourna sa rage contre Alexandre, et le dénonça au Président. Ce Magistrat lui demanda qui il étoit. Alexandre répondit qu'il étoit Chrétien. Sur cette réponse il fut mis au rang des Martyrs; et ayant été condamné aux bêtes, il reçut la même couronne.

Dernier combat des Martyrs.

APRÈS qu'on eut laissé les Saints Martyrs dans la prison pendant quelques jours, on les en fit sortir pour exécuter la sentence qui les condamnoit à divers genres de mort. Maturus, Sanctus, Blandine et Attale furent destinés pour l'amphithéâtre, et l'on choisit un jour où l'on donnoit un spectacle au Peuple. Après qu'ils eurent passé de nouveau par les tortures qui servoient de prélude au supplice, on les exposa aux bêtes, qui ne parurent point assez furieuses. Alors le Peuple demanda qu'on fit asseoir Maturus et Sanctus dans une chaise

de fer rougie au feu. Comme l'on vit qu'après ces divers tourmens ils respiroient encore, on fut obligé de terminer leurs souffrances par un coup d'épée qu'on leur donna dans la gorge. Blandine avoit été attachée à un poteau, les bras étendus ; et la vue de la Sainte, qui représentoit le Sauveur en croix, soutenoit le courage des Martyrs. Comme les bêtes n'avoient osé la toucher, on la réserva pour un autre jour ; mais le Peuple irrité demanda Attale, qui étoit fort connu. On lui fit faire le tour de l'amphithéâtre, ayant devant lui un écriteau où étoient ces mots : *Attale, Chrétien.* Les Païens frémissoient contre lui, et ne cessoient de demander sa mort ; mais le Président ayant appris qu'il étoit Citoyen Romain, le renvoya en prison avec les autres Martyrs, en attendant la réponse de l'Empereur, à qui il écrivit à ce sujet. L'Empereur répondit qu'il falloit faire mourir tous ceux qui persisteroient à confesser Jésus-Christ, et mettre en liberté ceux qui y renonceroient. Alors le Président, assis sur son Tribunal, se fit amener les prisonniers et les interrogea de nouveau. Ils persévérèrent tous dans leur confession, et la sentence fut prononcée. Le lendemain, le médecin Alexandre fut conduit dans l'amphithéâtre avec Attale, que le Juge, pour faire plaisir au peuple, avoit condamné au même supplice, malgré sa qualité de Citoyen Romain. L'un et l'autre, après avoir enduré tous les tourmens ordinaires,

furent égorgés. Enfin, le dernier jour des spectacles, Blandine fut amenée avec un jeune Chrétien, nommé *Ponticus*, âgé de quinze ans. On les appliqua à toutes sortes de tortures, sans avoir égard ni à l'âge de l'un, ni au sexe de l'autre. Ils demeurèrent fermes dans la foi, et ils allèrent à la mort avec plus de joie qu'on a coutume d'aller au festin. Le jeune homme consomma le premier son sacrifice, et Blandine resta seule dans l'arène. Elle fut enfermée dans un filet, et exposée à un taureau furieux, qui la secoua long-temps; mais l'espérance d'une vie éternelle, et son amour pour Dieu la rendoient insensible. Enfin, comme une victime pure et obéissante, elle tendit la gorge au couteau qui l'immola au Dieu qu'elle adoroit. De l'aveu des Païens même, jamais femme n'avoit souffert des tourmens si cruels ni si multipliés. Leur haine n'étoit point encore assouvie; elle s'exerça sur les cadavres même. Ces hommes, qui avoient perdu tout sentiment d'humanité, donnèrent aux chiens les corps des saints Martyrs; ensuite ramassant tous les restes épars, ils les brûlèrent, et en jetèrent les cendres dans le Rhône. Toutes ces précautions furent inutiles contre la puissance du Seigneur. On connut depuis par révélation l'endroit où leurs cendres étoient rassemblées. Elles furent recueillies avec respect, et mises sous l'autel de l'Eglise qui fut bâtie en l'honneur des SS. Apôtres, et qui est aujourd'hui nommée de Saint-

Nizier. Ces SS. Martyrs étoient au nombre de quarante-huit, et leurs noms ont été conservés.

Martyre de S. Epipode et de S. Alexandre.

Le sang de tant de Martyrs n'avoit point éteint le feu de la persécution. Un grand nombre d'autres souffrirent alors dans les Gaules. La ville de Lyon eut encore la gloire de donner à l'Église deux héros, Épipode et Alexandre. C'étoit deux jeunes hommes d'une naissance distinguée. Une tendre amitié les avoit unis, et la piété en avoit serré les nœuds. Ayant été dénoncés au Président, ils sortirent de la Ville, et se réfugièrent dans la cabane d'une pauvre veuve, où ils furent quelque temps en sûreté; mais comme on faisoit d'exactes recherches, ils furent découverts et mis en prison. Trois jours après, on les fit comparoître, les mains liées derrière le dos, devant le Tribunal du Président. Ce Juge leur demanda comment ils s'appeloient, et quelle Religion ils professoient. Ils dirent leur nom, et déclarèrent hautement qu'ils étoient Chrétiens. Aussitôt il s'éleva des clameurs contr'eux, et le Juge en furie s'écria : « Quoi ! on ose encore violer les Edits de nos Princes ! à quoi ont donc servi les tourmens que nous avons fait souffrir aux autres ? » Aussitôt, de peur qu'ils ne s'encourageassent l'un l'autre, on les sépara. Alexandre, qui étoit le plus âgé, fut re-

conduit en prison; et on appliqua à la torture Epipode, qui paroissoit plus foible; mais avant de le tourmenter, le Juge, qui espéroit le gagner par des discours flatteurs, lui dit: « Il ne faut pas vous obstiner à périr: nous adorons des Dieux immortels, que tous les Peuples de la terre et les Empereurs adorent avec nous; nous honorons ces Dieux par la joie, par les festins et par les jeux. Vous autres vous adorez un homme crucifié, à qui l'on ne peut plaire qu'en renonçant à tous ces plaisirs. Quittez l'austérité pour jouir des douceurs de la vie, qui conviennent si fort à votre âge. » Epipode répondit: « Votre cruelle compassion ne me touche point: vous ne savez pas que Jésus-Christ, après avoir été crucifié, est ressuscité, et qu'étant par un mystère ineffable Dieu et homme, il ouvre à ses serviteurs l'entrée du royaume céleste: mais pour vous parler de choses qui soient plus à votre portée, ignorez-vous que l'homme est composé de deux substances, de l'ame et du corps? chez nous l'ame commande, et le corps obéit. Les voluptés auxquelles vous vous livrez en l'honneur de vos Dieux, flattent à la vérité les sens, mais elles tuent les ames. Nous faisons la guerre au corps, mais c'est pour faire vivre l'ame, et lui conserver son empire. Pour vous, après que vous avez cherché à le satisfaire, comme les bêtes, vous ne trouvez qu'une triste mort; au lieu que quand vous nous faites périr, nous entrons dans une vie éternelle. »

Le

Le Juge, irrité de cette réponse, le fit frapper sur la bouche, à coups de poing, puis étendre sur le chevalet, et deux bourreaux vinrent des deux côtés lui déchirer les flancs avec des ongles de fer: mais la cruauté du Juge étoit trop lente au gré du Peuple furieux: il demanda à grands cris qu'on lui abandonnât le Saint Martyr pour le mettre en pièces. Le Président, qui craignit qu'on ne perdît le respect dû à sa dignité, donna ordre qu'on lui coupât la tête. Après un jour d'intervalle, le Présidant, qui vouloit satisfaire sa rage et celle du Peuple par les supplices qu'il réservoit à Alexandre, le fit comparoître devant son Tribunal, et lui dit: « Vous pouvez encore profiter de l'exemple des autres: nous avons fait si bonne guerre aux Chrétiens, que vous êtes, je pense, le seul qui nous reste. » Alexandre répondit: « Je rends grâces à Dieu, de ce qu'en me rappelant les triomphes des Martyrs, vous m'animez par leur exemple: au reste, vous vous trompez; le nom Chrétien ne peut périr. Je suis Chrétien, et je le serai toujours.» Le Président le fit étendre sur le chevalet, les jambes fort écartées, et frapper par trois bourreaux, qui se relevoient tour-à-tour. Pendant ce tourment, le Saint Martyr invoquoit avec ardeur le secours du Ciel, et il en reçut tant de forces, que les bourreaux se lassèrent plutôt de frapper, qu'il ne se lassa de souffrir. Enfin, le Juge le voyant inébranlable, le condamna à mourir en Croix.

Martyre de S. Symphorien.

DANS la même persécution, la ville d'Autun offrit un spectacle aussi édifiant dans la personne de S. Symphorien, jeune homme d'une famille distinguée. Un jour qu'on célébroit avec pompe une Fête de Cybèle (*déesse du Paganisne*), Symphorien témoigna l'horreur qu'il avoit de ce culte impie. On l'arrêta, et on le conduisit au Gouverneur, qui étoit alors à Autun, pour rechercher les Chrétiens. Celui-ci monté sur son Tribunal, lui dit : « Comment donc avec-vous pu échapper jusqu'ici à mes recherches, car je crois avoir purgé cette Ville de ceux qu'on appelle Chrétiens? Dites-moi, pourquoi avez-vous refusé d'adorer la grande Cybèle. » Symphorien répondit : « Je suis Chrétien, je n'adore qu'un seul Dieu, qui règne dans le Ciel : pour l'image du Démon, non-seulement je ne l'adore pas, mais, si vous me le permettez, je la mettrai en poudre. » C'est apparemment votre naissance, dit le Juge, qui vous inspire cette hardiesse impie ; mais connoissez-vous les Ordonnances de l'Empereur ? Puis il fit lire l'Edit qui ordonnoit de faire mourir quiconque refuseroit de sacrifier aux Dieux. Qu'avez-vous à répondre, ajouta le Juge ? Pouvons-nous aller contre les ordres du Prince ? « Cette idole, répondit Symphorien, est une invention du démon, qui s'en sert pour

perdre les hommes ; un Chrétien qui se livre au crime, tombera dans l'abîme : notre Dieu a des châtimens pour le péché, comme il a des récompenses pour la vertu. Je n'arriverai au port de la bienheureuse éternité qu'en persévérant dans la confession de son saint nom. » Sur cette réponse, le Juga le fit battre de verges, et l'envoya en prison ; il l'en fit tirer quelques jours après, et lui offrit une gratification prise sur le trésor public, avec une charge dans la milice, s'il vouloit adorer la statue. « Un Juge, lui dit Symphorien, ne doit pas perdre le temps en discours inutiles, ni tendre des piéges à l'innocence. Je ne crains pas la mort : nous devons rendre notre vie à celui qui en est l'auteur ; pourquoi n'offririons-nous pas à Jésus-Christ, comme un don, ce que nous devons un jour lui payer comme une dette ? Vos faveurs ne sont qu'un poison caché sous une amorce perfide : le temps emporte vos biens comme un torrent rapide ; il n'y a que notre Dieu qui puisse nous accorder une félicité constante et inaltérable. L'antiquité la plus reculée n'a pas vu le commencement de sa gloire, et la suite des siècles futurs n'en verra point la fin. » Vous lassez ma patience, reprit vivement le Juge : si vous ne sacrifiez à Cybèle, je vous comdamnerai aujourd'hui à la mort, après vous avoir fait souffrir d'horribles tourmens. — Symphorien dit : « Je ne crains que le Dieu tout-puissant qui m'a créé, et je ne sers que lui seul :

mon corps est en votre pouvoir, et non pas mon ame. » Alors le Juge en fureur prononca la sentence en ces termes : « *Que le sacrilége Symphorien meure par le glaive, pour venger les Dieux et les lois.* » Comme on le conduisoit au lieu du supplice, sa mère accourut, non pour l'attendrir par ses larmes, mais pour l'affermir et l'animer par ses exhortations ; elle lui crioit du haut des murailles : « Mon fils Symphorien, mon cher fils, souvenez-vous du Dieu vivant ; montrez votre courage, mon fils : on ne doit pas craindre une mort qui conduit sûrement à la vie. Pour ne pas regretter la terre, levez vos regards vers le Ciel, et méprisez des tourmens qui ne durent que quelques instans : si vous avez de la constance, ils vont être changés en une félicité éternelle. » La foi qui fit triompher cette généreuse mère de la tendresse qu'inspire la nature, n'est pas moins admirable que celle qui fit triompher le fils des horreurs de la mort.

Apologétique de Tertullien.

Les lumières concouroient avec les souffrances au triomphe du Christianisme, et l'Eglise n'étoit pas moins vengée par les écrits solides de ses défenseurs, qu'honorée par le courage invincible de ses Martyrs. Tertullien, Prêtre de Carthage, publia alors, en faveur de la Religion chrétienne, un ouvrage, qu'il intitula *Apologétique*,

et qui porta un coup mortel au Paganisme. D'abord il se plaint de ce que l'on condamnoit les Chrétiens sans vouloir les entendre. « Les Chrétiens, dit-il, sont les seuls à qui l'on ôte la liberté de se défendre devant leurs Juges, et de les informer de ce qu'ils doivent savoir pour prononcer avec justice. » Il fait voir que les lois qui condamnent la Religion chrétienne sont manifestement injustes ; qu'elles ont été portées par de méchans Princes, dont les Païens eux-mêmes détestoient la mémoire et les actions. Il répond au reproche qu'on faisoit aux Chrétiens de ne point adorer les Dieux de l'Empire. Après avoir exposé l'origine des Divinités Païennes, l'absurdité de leur culte, l'indécence de leurs cérémonies, il conclut que ces Dieux sont indignes du culte suprême, que ce sont des Démons qui trompent les hommes. « Que l'on amène ici, dit-il, quelqu'un de ceux que l'on croit agités de quelque Divinité, et qui rende des oracles : le premier venu des Chrétiens, en lui commandant de parler, le forcera d'avouer qu'il est véritablement un Démon, et qu'ailleurs il se fait adorer comme un Dieu : s'il ne le confesse pas, n'osant mentir à un Chrétien, je consens que ce Chrétien soit mis à mort. » Il falloit que le don de chasser les Démons fût encore bien commun dans l'Eglise, pour que Tertullien osât faire publiquement un tel défi. Il justifie ensuite les Chrétiens de l'accusation d'impiété, en assignant le véritable

objet de leur culte. « Le Dieu des Chrétiens, dit-il, est celui qui a tiré l'univers du néant par sa puissance, qui a tout arrangé par sa sagesse, et qui régit tout par sa providence: c'est à cet Etre suprême que le magnifique spectacle de la narure rend le témoignage le plus éclatant, les Païens eux-mêmes, quelqu'aveuglés qu'ils soient par les préjugés de l'éducation et par leurs passions, lui rendent naturellement témoignage, lorsqu'au milieu des dangers, ils s'écrient : *Grand Dieu ! bon Dieu !* témoignage d'une ame naturellement chrétienne. C'est cet Etre qui, dans tous les temps, s'est fait rendre témoignage à lui-même, de vive voix et dans les écrits, par des Prophètes qu'il a suscités, et qu'il a remplis de son esprit. Ces écrits ne peuvent être suspects, ils sont entre les mains de nos ennemis, des Juifs, qui les lisent publiquement dans leurs synagogues. L'antiquité de ces écrits ne sauroit être contestée : il est certain que Moïse, le premier de ces Auteurs, a vécu long-temps avant qu'il fût question ni de Grecs, ni de Romains; ceux même des Prophètes qui sont venus les derniers ne sont pas moins anciens que vos premiers Historiens et vos premiers Législateurs. L'accomplissement de ces Prophéties prouve manifestement qu'elles sont divines, et nous garantit la vérité de celles qui doivent s'accomplir dans la suite. Les Ecritures ont annoncé les malheurs des Juifs, que nous voyons aujourd'hui littéralement

arrivés. Dieu les avoit comblés de faveurs à cause de la piété de leurs pères, et il leur a continué sa protection jusqu'à ce qu'ils aient mérité d'en être abandonnés. On ne peut méconnoître la main vengeresse de Dieu, en voyant l'état malheureux où ils sont réduits; bannis de leur propre pays, errans dans tout l'univers, sans lois, sans magistrats, sans patrie. Les mêmes oracles qui leur avoient prédit ces malheurs, marquoient en même-temps que Dieu se choisiroit, de toutes les nations et dans tous les lieux, des adorateurs plus fidèles, à qui il communiqueroit sa grâce, en vue des mérites de celui qui devoit être leur Chef et leur Maître.» Tertullien parle ensuite de Jésus-Christ et du mystère de son Incarnation; il établit sa divinité par les Prophéties, par ses miracles, par sa résurrection; il dit que les circonstances de sa mort ont paru si frappantes aux Païens même, que Pilate en donna avis à l'empereur Tibère, que la relation en fut déposée dans les archives de Rome, et que Tibère auroit cru en Jésus-Christ, si l'on pouvoit être tout-à-la-fois César et Chrétien.

Suite de l'Apologétique de Tertullien.

APRÈS avoir établi la vérité du Christianisme, Tertullien repousse avec force les calomnies dont on chargeoit les Chrétiens. « On nous accuse de ne point honorer les

Empereurs par des sacrifices : nous n'offrons pas de victimes ; mais nous prions pour le salut des empereurs le seul Dieu véritable, éternel : nous les respectons ; mais nous ne les nommons pas Dieux , parce que nous ne savons pas mentir. Au reste , notre fidélité ne sauroit être suspecte : vous en avez une preuve convaincante dans notre patience à souffrir la persécution : souvent le peuple nous jette des pierres ; on brûle nos maisons ; dans la fureur des Bacchanales, on n'épargne pas même les morts ; on les tire de leurs sépulcres, et on les met en pièces. Qu'avons-nous fait pour nous venger de toutes ces injustices ? Si nous voulions vous faire une guerre ouverte , manquerions nous de forces et de troupes ? Nous ne sommes que d'hier , et déjà nous remplissons vos villes , vos châteaux, vos bourgades, vos camps, le Palais, le Sénat, la Place , nous ne vous laissons que vos temples. Ne serions-nous pas bien propres à la guerre , même à forces inégales, nous qui ne craignons pas la mort, si ce n'étoit une de nos maximes de la souffrir plutôt que de la donner ? Il suffiroit même , pour nous venger, de vous abandoner, et de nous retirer hors de l'Empire : vous seriez épouvantés de votre solitude. » Pour montrer que les assemblées des Chrétiens n'étoient rien moins que factieuses , Tertullien décrit ce qui s'y passoit : « Nous faisons, dit-il, un seul corps, parce que nous avons la même religion, la même morale , les

mêmes esperances; nous nous assemblons pour prier Dieu en commun, comme si nous voulions le forcer à nous accorder nos demandes ; cette violence lui est agréable. Ceux qui président à nos assemblées, sont des vieillards d'une vertu éprouvée, qui sont parvenus à cet honneur, non par argent, mais par le bon témoignage de leur vie; car, dans l'Eglise de Dieu, rien ne se fait par argent. S'il y a chez nous quelque espèce de trésor, il ne fait pas honte à la Religion; chacun y contribue comme il veut : personne n'est contraint de donner ; ce qui s'amasse ainsi est un dépôt sacré : nous ne le dépensons point en festins inutiles, mais il sert à l'entretien des orphelins, au soulagement des pauvres et de tous les malheureux. Il est étrange que cette charité soit pour quelques-uns un sujet de nous blâmer. Voyez, disent-ils, comme ils s'entr'aiment; voyez comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres. Notre union les étonne, parce qu'ils se haïssent entr'eux. Comme nous n'avons tous qu'une ame et qu'un esprit, nous ne faisons pas difficulté de nous communiquer nos biens; il ne faut donc pas être surpris si une telle amitié produit des repas communs. Ces repas communs se nomment *Agapes*, qui veut dire charité. Les pauvres comme les riches y sont admis : tout s'y passe dans la modestie et l'honnêteté. Avant de se mettre à table, on fait la prière; on s'y entretient, comme sachant que Dieu est présent. Le

repas finit de la même manière qu'il a commencé, c'est-à-dire, par la prière. Telles étoient les assemblées des Chrétiens, si fort décriées parmi les Infidèles. « Comment peut-on dire, ajoute Tertullien, que nous sommes inutiles au commerce de la vie ? Nous vivons avec vous; nous usons de la même nourriture, des mêmes habits, des mêmes meubles; nous ne rejetons rien de ce que Dieu a créé; seulement nous en usons avec modération, rendant grâce à celui qui en est l'auteur : nous navigeons avec vous, nous cultivons la terre, nous portons les armes, nous trafiquons avec vous. En quoi donc méritons-nous la mort ? Vous qui jugez les criminels, parlez; y en a-t-il un seul qui soit Chrétien ? J'en prends à témoin vos régistres : parmi les malfaiteurs que l'on condamne tous les jours pour leurs crimes, il n'y en a pas un seul Chrétien, ou, s'il y est, ce ne peut être qu'à cause de son nom; s'il y est pour une autre cause, il n'est plus Chrétien. L'innocence est pour nous une nécessité; nous la connoissons parfaitement, l'ayant apprise de Dieu, qui est un maître parfait, et nous la gardons fidèlement, comme ordonnée par ce Juge, que l'on ne peut tromper. » Telle étoit encore la vie des Chrétiens dans le troisième siècle de l'Eglise.

Cinquième persécution sous l'empereur Sévère. An 202.

Après la mort de Marc-Aurèle, l'Eglise jouit de quelque tranquillité : l'empereur Sévère marqua dabord de l'humanité pour les Chrétiens : on crut même qu'il leur étoit favorable; mais il parut par la suite qu'il n'en avoit laissé augmenter le nombre que pour avoir plus de victimes à immoler à sa fureur. La dixième année de son règne, il publia contr'eux de saglans Edits, qui furent exécutés avec tant de rigueur, que les Fidèles crurent que le temps de l'Ante-Christ étoit arrivé. La persécution commença en Egypte, elle y fut très-violente. Parmi les Martyrs, qui y répandirent leur sang pour la Foi, se signala une jeune esclave, nommée Potamienne. Le maitre à qui elle appartenoit, essaya plusieurs fois de la corrompre; mais elle résista constamment à ses sollicitations. Se voyant rebuté, il entra en fureur, et résolut de perdre cette sainte fille : il la dénonça comme Chrétienne au Gouverneur d'Alexandrie; mais en même temps il engagea ce Gouverneur à le seconder dans sa passion, lui promettant une grosse somme d'argent, s'il pouvoit déterminer Potamienne à se rendre à ses désirs, et l'on ne devoit la condamner au supplice que dans le cas où elle persévèreroit dans son refus. Elle fut donc conduite devant le Tribunal du Gouverneur, qui

employa tous les moyens qu'il put imaginer pour la séduire ; mais cette généreuse Fille demeura ferme : elle ne se laissa ébranler ni par les caresses trompeuses de ce Juge inique, ni par les supplices dont il la menaçoit. Cette fermeté irrita le Gouverneur, qui la condamna à être jetée dans une chaudière de poix ardente. Comme on se préparoit à la dépouiller, elle pria les exécuteurs de ne point lui ôter ses habits ; mais en échange de cette grâce que la pudeur demandoit pour elle, elle consentit à être descendue lentement dans la cuve, afin que la longeur de ses souffrances fût une preuve de la puissance de Jésus-Christ et de la fidélité qu'elle vouloit lui garder. Les bourreaux lui accordèrent ce qu'elle souhaitoit, et ils affectèrent une telle lenteur, qu'ils firent durer son supplice pendant trois heures ; ils se convainquirent eux-mêmes que la grâce de Jésus-Christ élève ses serviteurs au-dessus des plus longues et des plus rudes épreuves. Un des gardes qui assistoient à son exécution, nommé Basilide, traitoit la Sainte avec honnêteté, et empêchoit la populace de l'insulter : elle lui marqua de la reconnoissance, et lui promit de s'intéresser pour lui auprès de Dieu. En effet, quelques jours après, Basilide, touché de Dieu, se déclara Chrétien. On crut d'abord qu'il se moquoit ; mais quand on vit qu'il persistoit dans la Confession de Foi, on le conduisit au Juge, qui l'envoya en prison. Les Fidèles vinrent le visi-

ter, et lui donnèrent le Baptême. Dès le lendemain il eut la tête tranchée, après avoir glorieusement confessé Jésus-Christ. Il n'y a qu'une Religion divine que l'on persuade ainsi au milieu des supplices les plus cruels.

Martyre de S. Irenée, évêque de Lyon.

La persécution s'étendit jusque dans les Gaules, et il n'y a point lieu de douter que ce ne soit celle qui couronna S. Irenée, évêque de Lyon. Il avoit été Disciple de S. Polycarpe, et ce fut à son école qu'il puisa cette science de la Religion qui le rendit une des lumières de l'Eglise. S. Polycarpe lui forma tout-à-la-fois l'esprit et le cœur par ses leçons et par ses exemples. De son côté, le Disciple étoit pénétré de vénération pour les éminentes vertus de son Maître : il observoit chacune de ses actions, afin de se remplir de son esprit. « J'écoutois, dit-il lui-même, ses instructions très-attentivement, je les gravois, non sur des tablettes, mais dans le plus profond de mon cœur. J'ai encore présent à l'esprit quelle étoit la gravité de sa démarche, la majesté de son visage, la pureté de sa vie, les saintes exhortations dont il nourrissoit son peuple ; il me semble que je lui entends encore dire de quelle sorte il avoit conversé avec S. Jean, et avec plusieurs autres qui avoient vu Jésus-Christ, les paroles qu'il avoit entendues de leur

bouche, toutes les particularités qu'ils lui avoient apprises des miracles et de la doctrine de ce divin Sauveur, et tout ce qu'il en rapportoit étoit conforme aux divines Ecritures. » S. Irenée fut choisi pour succéder à S. Pothin dans le siége de Lyon : il avoit toutes les qualités nécessaires pour consoler et soutenir cette Eglise dans des temps si difficiles; savoir, un zèle ardent, une profonde érudition, et une sainteté éprouvée. Il n'en falloit pas moins pour réparer les pertes qu'elle avoit faites, et pour former un nouveau peuple de Martyrs, qui alloient bientôt renouveler ses triomphes. On assure que l'empereur Sévère, voyant le nombre des Fidèles se multiplier à Lyon par les soins de ce S. Prélat, prit une résolution digne de sa cruauté. Il donna ordre à ses soldats d'entourer la ville, et de faire main-basse sur tous ceux qui se déclareroient Chrétiens : le massacre fut presque général : S. Irenée fut conduit devant le Tyran, qui le fit mettre à mort, s'applaudissant d'avoir égorgé le Pasteur et le troupeau. C'est ce que nous apprennent les actes de S. Irenée, et ce qui est encore confirmé par d'autres monumens. S. Adon, dans sa Chronique, rapporte que S. Irenée souffrit le martyr avec une multitude innombrable du Chrétiens; et une ancienne inscription que l'on voit encore à Lyon, marque que, sans compter les femmes et les enfans, le nombre des Martyrs alla à dix-neuf mille. On peut la croire si l'on

considère la cruauté de l'empereur Sévère, et la constance des Fidèles. C'est sans doute ce qui a fait dire à S. Eucher que Lyon avoit un peuple de Martyrs, et à S. Grégoire de Tours qu'il y eut une si grande multitude de Chrétiens égorgés pour la Foi, que leur sang couloit par ruisseaux dans les places publiques. Les Saints Pères ont donné de magnifiques éloges à ce grand Evêque. Un S. Prêtre, nommé Zacharie, qui échappa au carnage, prit soin de sa sépulture, et fut, à ce qu'on croit, son successeur; Dieu l'ayant conservé comme une étincelle, pour rallumer dans cette Eglise le feu sacré qui venoit de purifier tant de victimes.

Martyre de sainte Perpétue et sainte Félicité. An 205.

LA persécution n'étoit pas moins violente à Carthage : on arrêta en cette ville quatre jeunes hommes, Saturnin, Révocat, Secondule et Satur, et avec eux deux jeunes femmes, Perpétue et Félicité. La première, qui étoit de condition noble et sœur de Satur, avoit un enfant encore à la mammelle; la seconde étoit enceinte. Rien n'est plus intéressant que l'Histoire de leur combat, écrite par Perpétue elle-même. Elle s'exprime en ces termes : « Lorsqu'on nous eut arrêtés, on nous garda quelque temps avant de nous mettre en prison. Mon père, qui étoit le seul de ma famille qui ne

fût pas Chrétien, accourut aussitôt, et s'efforça de me faire changer de résolution. Comme il me pressoit beaucoup de ne pas me dire Chrétienne, je lui montrai un vase qui se trouvoit là : Mon père, lui dis-je, peut-on donner à ce vase un autre nom que celui qui lui convient ? Non, répondit-il : eh bien ! je ne puis pas non plus me dire autre que je suis. A ces mots, il se jeta sur moi, comme pour m'arracher les yeux, puis il se retira confus de son emportement : il ne revint pas de quelques jours, et je goûtai un peu de repos. Dans cet intervalle, nous fûmes baptisés, et le Saint-Esprit m'inspira alors de ne demander autre chose que la constance dans les tourmens. Peu après on nous conduisit en prison : je fus saisie en y entrant : car je n'avois jamais vu ces sortes de lieux. La pénible journée ! quelle chaleur ! on y étouffoit, tant on y étoit pressé : ajoutez à cela la brutalité des soldats qui nous gardoient. Mais ce qui m'inquiétoit le plus, c'est que je n'avois pas mon enfant. Enfin on me l'apporta ; et deux Diacres, *Festine* et *Pompone*, obtinrent à force d'argent qu'on nous mît pendant quelques heures dans un endroit moins incommode. Chacun songeoit à ce qui l'intéressoit davantage ; pour moi, je n'eus rien de plus pressé que d'allaiter mon enfant qui mouroit de faim. Je le recommandai instamment à ma mère, qui étoit venue me voir. J'étois sensiblement affligée de voir ma famille dans la douleur à cause

de moi, et cette peine dura plusieurs jours; mais elle se dissipa ensuite. la prison même me devint un séjour agréable. Un jour mon frère me dit : vous avez beaucoup de crédit auprès de Dieu, priez-le de vous faire connoître si vous souffrirez la mort, ou si vous serez renvoyée. Comme j'avois déjà éprouvé la bonté de Dieu, je promis à mon frère de l'en instruire le lendemain. En effet, après ma prière, je vis une échelle d'or qui s'élevoit jusqu'au Ciel, mais si étroite, qu'il n'y pouvoit monter qu'une personne à la fois; des deux côtés elle étoit bordée d'épées, de poignards, de lances, de manière que sans une grande attention, et sans regarder en haut, on ne pouvoit manquer d'être blessé par tout le corps. Au bas de l'échelle étoit un dragon terrible, près de s'élancer sur ceux qui montoient. Satur étoit monté, et du haut de l'échelle il me dit : Perpétue, je vous attends; mais prenez garde au dragon. Je répondis : Il ne me fera point de mal, j'espère en Notre-Seigneur tout-puissant. J'approchai en effet, et alors le dragon détourna doucement la tête, comme s'il avoit eu peur de moi; je mis le pied sur sa tête, qui me servit de premier échelon. Arrivée au haut de l'échelle, je découvris un jardin immense, et dans le milieu un homme vénérable sous la forme d'un Pasteur, environné d'une multitude de personnes vêtues de blanc. Il me dit avec douceur : Ma fille, soyez la bien venue; et il me mit dans la bouche

une nourriture délicieuse, que je reçus en joignant les mains. Toute la troupe répondit *amen*, ce qui m'éveilla, et je m'aperçus que je mâchois encore quelque chose d'une merveilleuse douceur. Le lendemain, je racontai ce songe à mon frère, et nous en conclûmes que nous devions bientôt endurer le martyre. Nous commençâmes à nous détacher entièrement des choses de la terre, et à tourner toutes nos pensées vers l'éternité.

Interrogatoire et condamnation des Saints Martyrs.

SAINTE Perpétue continue ainsi l'histoire de son martyre : peu de jours après, le bruit se répandit que nous allions être interrogés. Mon père vint de nouveau à la prison, et accablé de tristesse, il me dit : « Ma fille, ayez pitié de mes cheveux blancs, ayez pitié de votre père : je vous ai élevée avec tant de soin : si je vous ai chérie plus que mes autres enfans, ne couvrez pas ma vieillesse d'opprobre : ayez égard à votre mère ; songez à votre enfant, qui ne peut vivre sans vous : quittez cette obstination qui nous perdra tous. En parlant ainsi, il me prenoit les mains, il les baisoit et les arrosoit de ses larmes. Ses instances me perçoient le cœur, et je le plaignois de ce que seul de toute ma famille, il s'affligeoit de mon martyre. Cependant sans me laisser

ébranler, je lui dis : Il arrivera dans l'interrogatoire tout ce qu'il plaira à Dieu ; car nous ne sommes point en notre puissance, mais en la sienne, et il se retira. Le lendemain, comme nous dînions, on vint tout-à-coup nous prendre pour nous mener au Juge : toute la ville en fut informée, et nous trouvâmes la place couverte d'un peuple innombrable. On nous fit monter sur l'échafaud ; et d'abord on interrogea mes compagnons, qui confessèrent courageusement Jésus-Christ. On en vint à moi, et à l'instant mon père reparoissant avec mon enfant, me tira de ma place, et me sollicita plus vivement que jamais. Le Juge se joignit à lui : « Epargnez, me dit-il, épargnez la vieillesse de votre père et l'enfance de votre fils : sacrifiez pour la prospérité des Empereurs. » Je ne sacrifierai pas, répondis-je : Vous êtes donc Chrétienne? Oui, je le suis. Comme mon père s'efforçoit de me tirer de l'échafaud, le Juge ordonna qu'on l'en fit sortir lui-même, et on alla jusqu'à le frapper pour le faire obéir. Je ressentis le coup qu'on lui donna, comme si je l'avois reçu moi-même, et j'avois le cœur déchiré de voir mon père maltraité dans sa vieillesse. Alors le Juge prononça notre sentence, et nous condamna tous à être exposés aux bêtes. Nous retournâmes pleins de joie à la prison ; mais cette joie étoit troublée par l'état où Félicité se trouvoit, au huitième mois de sa grossesse : elle appréhendoit extrêmement

que son martyre ne fut différé ; c'est pourquoi tous se mirent à prier avec ferveur pour obtenir de Dieu que Félicité fût délivrée avant le jour du combat. A peine avoient-ils achevé leur prière, que Félicité sentit les douleurs de l'enfantement, et comme elle n'étoit point à son terme, les douleurs étoient très-vives : elle souffroit beaucoup, et la violence du mal lui faisoit jeter des cris de temps en temps. Un de ses gardes en prit occasion de lui dire : « Si vous vous plaignez à présent, que ferez-vous donc quand vous serez déchirée par les bêtes. » A quoi cette généreuse femme répondit : Maintenant c'est moi qui souffre ; mais alors il y en aura un autre en moi qui souffrira pour moi, parce que je souffrirai pour lui. » Elle accoucha d'une fille, qu'une femme Chrétienne vint prendre, et qu'elle éleva comme son enfant. Cependant le geolier de la prison, nommé *Pudens*, s'étant apperçu que Dieu nous accordoit plusieurs faveurs, avoit beaucoup d'attention pour nous, et il laissoit entrer librement tous ceux qui venoient nous voir. Peu de jours avant les spectacles, je vis entrer mon père, qui venoit me livrer un dernier assaut. Il étoit dans un accablement qu'on ne sauroit exprimer : il s'arrachoit la barbe, il se jetoit par terre, et y demeuroit couché sur le visage, poussant des cris et maudissant sa vieillesse. Je mourois de douleur en le voyant dans cet état ; mais Dieu me soutint encore contre la violence de cette

attaque. » Ici finit le relation de la Sainte : la suite a été écrite par un témoin oculaire.

Supplice des Martyrs.

LORSQUE le jour des spectacles fut arrivé, on tira les saints Martyrs de la prison, pour les conduire à l'amphithéâtre. La joie étoit peinte sur leur visage ; elle brilloit dans leurs yeux, elle paroissoit dans leurs gestes, elle éclatoit dans leurs paroles. Perpétue marchoit la dernière. La tranquillité de son ame se faisoit remarquer dans son air et dans sa démarche : elle tenoit les yeux baissés pour dérober sa vivacité aux spectateurs. Félicité ne marquoit pas moins de contentement de ce qu'elle étoit suffisament rétablie pour mourir avec les autres. Saturnin et Satur menaçoient de la colère de Dieu le peuple idolâtre qui les environnoit ; et lorsqu'ils furent près du Juge qui les avoit condamnés, ils lui dirent avec autorité : « Vous nous condamnez aujourd'hui, mais bientôt Dieu vous jugera vous-même. » Le peuple, irrité de ces reproches, demanda qu'ils fussent fouettés. Ravis d'acquérir ce nouveau trait de ressemblance avec le Sauveur, les saints Martyrs n'en marquèrent que plus d'alégresse. Dieu leur accorda le genre de mort que chacun d'eux avoit souhaité ; car tandis qu'ils s'entretenoient tous ensemble des divers supplices qu'on faisoit souffrir aux Chrétiens, Saturnin témoigna le désir qu'il

avoit de combattre contre toutes les bêtes de l'amphithéâtre; en effet, après avoir été attaqué, aussi-bien que Révocat, par un léopard furieux, ils furent traînés l'un et l'autre par un ours. Satur, au contraire, ne craignoit rien tant que l'ours, et il souhaitoit qu'un léopard lui ôtât la vie du premier coup de dent. Cependant il fut d'abord livré à un sanglier, mais l'animal se retourna contre le piqueur qui le conduisoit, et le blessa à mort. On l'exposa ensuite à un ours, qui ne sortit point de sa loge: ainsi Satur ne reçut alors aucune blessure. Les deux Saintes, Perpétue et Félicité, furent exposées dans un filet à une vache furieuse. L'animal prit d'abord Perpétue, l'enleva avec violence, et la laissa retomber sur les reins; Perpétue se releva, renoua ses cheveux, et ayant aperçu Félicité, que la vache avoit aussi attaquée, et qui étoit étendue sur le sable, toute froissée de ses blessures, elle lui donna la main, et l'aida à se relever. Jusques-là elle n'avoit pas remarqué ce qui s'étoit passé en elle, et elle demanda: Quand est-ce donc qu'on nous livrera à cette vache? Pour la persuader qu'elle avoit déjà souffert, il fallut lui montrer ses habits déchirés et les meurtrissures qu'elle avoit reçues. Alors ayant reconnu un Cathécumène nommé *Rustique*, elle le pria d'appeler son frère Satur, et lorsqu'ils se furent approchés tous deux, elle les exhorta à la constance dans la Foi. Satur s'étant retiré sous un des portiques de

l'Amphithéâtre, disoit au geolier *Pudens*, qui s'étoit converti : « Ne vous l'avois-je pas dit, que les premières bêtes ne me feroient point de mal, et que ce seroit la dent d'un léopard qui me donneroit la mort. Un moment après, ayant été exposé pour la troisième fois, un léopard s'élança sur lui, et d'un seul coup de dent lui fit une si large blessure, qu'il fut tout couvert de sang. Le peuple s'écria : Le voilà baptisé une seconde fois. Alors Satur tournant ses regards sur *Pudens* : Adieu, cher ami, lui dit-il ; souvenez-vous de ma foi, et imitez-la : que ma mort ne vous trouble point ; mais qu'elle vous encourage à souffrir. » Puis demandant au geolier l'anneau qu'il portoit au doigt, et l'ayant trempé dans son sang, il le lui rendit comme un gage de sa foi et de son amitié, et il tomba mort. Ainsi, Satur mourut le premier, selon la vision de *Perpétue*. Sur la fin des spectacles, le peuple demanda que les autres Martyrs fussent ramenés au milieu de l'Amphitéâtre, pour y recevoir le coup de la mort : ils y vinrent d'eux-mêmes, et se laissèrent égorger sans faire le moindre mouvement. Perpétue tomba entre les mains d'un gladiateur maladroit, qui la fit languir quelque temps, et elle fut réduite à conduire elle-même à sa gorge l'épée, et à marquer ainsi l'endroit où il devoit la plonger. Un tel héroïsme dans des femmes délicates ne sauroit venir de la nature : il est évident qu'elle ne va pas jusques-là, et qu'il faut recourir à la Divinité.

Belles qualités d'Origène.

DANS le même temps, Origène se rendit célèbre dans toute l'Église dès sa première jeunesse. Il étoit fils de saint Léonide, qui souffrit pour la Foi dans la persécution d'Alexandrie, sous l'empereur Sévère. Le S. Martyr l'avoit élevé avec le plus grand soin : non content de l'exercer dans les arts libéraux et les belles-lettres, il l'avoit instruit des saintes Ecritures, dont il lui faisoit apprendre tous les jours quelques sentences. Le jeune Origène s'appliquoit à cette étude avec une ardeur incroyable, et son père admiroit encore plus en lui les bénédictions, dont la grâce le prévenoit, que ses talens naturels. Souvent il s'approchoit de lui tandis qu'il dormoit, et lui découvrant la poitrine, il la baisoit avec respect, comme étant le Temple du Saint-Esprit. Durant la persécution, Origène conçut un désir si vif de souffrir le martyre, qu'il se seroit présenté de lui-même, si sa mère ne l'eût retenu par ses larmes et par ses prières. Lorsque son père eut été arrêté pour la Foi, son empressement redoubla, et l'on fut obligé de cacher ses habits pour l'empêcher d'aller le joindre. Ne pouvant faire autre chose, il lui écrivit une lettre fort touchante, où il l'exhortoit au martyre. « Ne vous mettez point en peine de vos enfans, lui disoit-il, Dieu prendra soin de nous. » Léonide eût la tête tranchée.

chée. Ses biens ayant été confisqués, sa famille fut réduite à l'indigence. Origène trouva un asile dans la maison d'une Dame fort riche. Bientôt après, il ouvrit une école de grammaire, afin de subsister sans le secours d'autrui : enfin il fut établi chef de l'école d'Alexandrie, qui étoit très-célèbre. Alors il vendit tous ses livres profanes, pour s'appliquer uniquement à l'Ecriture-Sainte, et en même-temps pour fournir à sa subsistance, car ses leçons étoient gratuites : il ne tira de ce fonds que six sous par jour, et ce peu suffit à la vie pénitente qu'il menoit. Malgré cette austérité, il avoit une douceur qui charmoit tout le monde : l'aménité de son caractère, autant que l'éclat de ses talens, lui attiroit une foule prodigieuse d'auditeurs, non-seulement parmi la jeunesse, mais même parmi les savans et les Philosophes, soit Chrétiens, soit même Gentils. Il opéra un grand nombre de conversions, et plusieurs de ses Disciples devinrent des Saints illustres : quelques-uns même remportèrent la couronne du Martyre. C'étoit surtout à l'égard de ceux qui étoient arrêtés pour la Foi, qu'il remplissoit avec zèle les fonctions d'un maître Chrétien ; il les visitoit dans les fers ; il les accompagnoit à l'interrogatoire, et jusqu'au lieu du supplice ; il les encourageoit par des signes, et même quelquefois par des discours animés. Il exposa plusieurs fois sa vie dans cet exercice de zèle : souvent il pensa être lapidé ou

assommé. Il fut même arrêté, chargé de chaînes et jeté dans un cachot. Si on ne le mit point à mort, ce ne fut que dans l'espérance, dont se flattoient ses persécuteurs, de lasser sa patience, et d'entraîner une multitude de Chrétiens par l'exemple de la chûte d'un si grand homme. On lui fit éprouver la faim, la soif, la nudité, sans que la rigueur ni la durée de ces souffrances ébranlât son courage. L'habitude d'une vie austère l'avoit endurci à toutes les épreuves: il jeûnoit presque toujours, il passoit la plus grande partie de la nuit à prier, à méditer l'Ecriture-Sainte; et pendant le peu de repos qu'il étoit obligé d'accorder à la nature, il n'avoit pour lit que la terre nue. Chacun admiroit l'étendue de son génie: il n'y avoit aucune sorte de science qu'il ne possédât, et chez lui cette multitude de connoissances ne nuisoit point à la clarté: son expression étoit si nette, qu'elle faisoit comprendre aisément les choses les plus difficiles, et il parloit avec une grâce qui inspiroit l'amour des vérités qu'il enseignoit.

Ouvrages d'Origène.

L'ECRIT le plus célèbre d'Origène, est celui qu'il publia contre Celse, pour réfuter les calomnies que ce Philosophe Païen avoit publiées contre les Chrétiens. On regarde cet ouvrage comme l'apologie la plus complette de la Religion chrétienne,

qui nous soit restée de l'antiquité. Voici la substance de cet écrit : « Il auroit peut-etre été plus à propos, dit Origène, d'imiter Jésus-Christ, qui gardoit un profond silence devant ses Juges, et qui ne répondoit aux calomnies de ses ennemis que par la sainteté de sa vie et par l'éclat de ses miracles : ainsi, pourroit-on regarder comme inutile de réfuter les calomnies que la malice des hommes ne cessent de répandre contre lui, puisqu'il se défend assez par la vertu solide de ces véritables Disciples, dont l'éclat dissipe tous les mensonges : je n'écris donc pas pour les vrais Fidèles, une apologie est superflue pour eux : mais j'écris pour les infidèles, à qui cette instruction pourra être utile. » Après avoir réfuté les objections particulières de Celse, il établit victorieusement la vérité de la Religion chrétienne par des faits que l'on ne sauroit contester, par des prophéties qui ont annoncé Jésus-Christ, par ses miracles et par les mœurs de ses Disciples. « Quant aux prophéties, il est juste, dit-il, d'ajouter foi aux livres des Juifs, comme à ceux des autres Nations : on ne peut douter de leur antiquité, si l'on considère les preuves qu'en donnent Josephe et Tatien, dont l'autorité est d'un grand poids. » Origène rapporte les prophéties qui ont prédit clairement la naissance, la passion, la mort, et toutes les circonstances de l'avénement de Jésus-Christ. Il observe que depuis que Jésus-Christ est venu,

les Juifs n'ont plus ni prophéties, ni miracles, ni aucune marque de la protection divine, comme l'on en voit chez les Chrétiens. A l'égard des miracles, Celse ne nioit pas que Jésus-Christ en eût fait; mais il les attribuoit à la magie. Origène répond qu'il y a des moyens sûrs pour discerner les prestiges du démon d'avec les vrais miracles qui ont Dieu pour auteur. Ces moyens consistent à examiner les mœurs de ceux qui les font, leur doctrine et les effets que ces miracles produisent. » Moïse et les Prophètes, Jésus-Christ et ses Disciples, n'ont rien enseigné qui ne soit très-digne de Dieu, très-conforme à la raison, très-utile aux bonnes mœurs et à la société civile. Ils ont pratiqué les premiers ce qu'ils enseignoient, et l'effet a été grand et durable. Moïse a formé une nation entière, gouvernée par des Lois saintes. Jésus-Christ a rassemblé toutes les Nations dans la connoissance du vrai Dieu, dans la pratique de toutes les vertus. Les fourbes, les imposteurs, ne cherchent point à corriger les hommes, et leurs prestiges ont eu peu de suites. La résurrection de Jésus-Christ, qui est le grand miracle, le fondement de la Religion, ne peut être soupçonnée d'aucun artifice. Jésus Christ est mort en public, sur une Croix, devant tout le peuple Juif. Après avoir été enseveli, et après être resté trois jours dans un tombeau, scellé et gardé par des soldats, il a apparu pendant quarante jours à Pierre, aux douze Apôtres, puis à cinq

cents Disciples tout-à-la-fois. S'ils ne l'avoient pas vu ressuscité, s'ils n'avoient pas été convaincus de sa divinité, jamais ils ne se seroient exposés aux souffrances et à la mort, pour annoncer en tous lieux, par son ordre, la doctrine qu'ils avoient reçue de lui. Sa mort honteuse auroit effacé l'opinion qu'ils en avoient conçue : ils se seroient regardés comme trompés, et ils auroient été les premiers à le condamner. Il falloit qu'ils eussent vu quelque chose de bien extraordinaire pour embrasser ses maximes, et pour les faire embrasser aux autres, aux dépens de leur repos, de leur liberté et de leur vie. Comment des hommes ignorans et grossiers, s'ils ne se fussent sentis soutenus par une vertu divine, auroient-ils pu entreprendre de changer l'univers ? Comment les peuples, à leur prédication, auroient-ils quitté leurs anciennes coutumes pour suivre une doctrine contraire, s'ils n'avoient été changés par une puissance extraordinaire et par des faits merveilleux ?

Suite de l'Apologie d'Origène.

ORIGÈNE prouve ensuite la divinité de la Religion chrétienne par le changement merveilleux qu'elle produit dans ceux qui l'embrassent. « Le grand effet de la prédication de l'Evangile, dit-il, c'est la réforme des mœurs. Si quelqu'un avoit guéri cent personnes du vice de l'impureté, on auroit

peine à croire qu'il n'y eût rien en lui de surnaturel : que doit-on donc penser d'une si grande multitude de Chrétiens, qui sont devenus d'autres hommes depuis qu'ils ont reçu cette doctrine, embrassant la continence parfaite, et cela dans toutes les provinces de l'Empire ? les maximes des Chrétiens les mettent bien au-dessus de ceux qui ne le sont pas : un Chrétien dompte ses passions les plus violentes dans la vue de plaire à Dieu, au lieu que les Païens se plongent dans les plus honteuses voluptés sans en rougir ; et au milieu de leurs dérèglemens, ils prétendent conserver encore le caractère d'honnête homme. Le Chrétien le moins instruit est infiniment plus éclairé sur l'excellence et l'étendue de la chasteté, que les Philosophes, les Vestales et les Pontifes les plus réglés parmi les Païens. Nul d'entre nous n'est souillé de ces désordres, ou s'il s'en trouve quelqu'un, il n'est pas du nombre de ceux qui assistent à nos assemblées, il n'est plus Chrétien. » En effet, on chassoit de l'Eglise ceux qui tomboient dans quelque péché, surtout d'impureté, on les pleuroit comme morts à Dieu : et quand ils revenoient par la pénitence, on les soumettoit à de plus longues épreuves que pour le baptême : il ne leur étoit plus permis d'exercer aucune fonction publique dans l'Eglise. « La fidélité des Chrétiens à leur Souverain est à toute épreuve : ils sont si éloignés d'exciter la moindre sédition, que, selon

l'ordre qu'ils ont reçu de leur Législateur, ils n'emploient jamais d'autres armes que la patience à l'égard de leurs ennemis. Jésus-Christ a voulu qu'ils se laissassent égorger comme des brebis, plutôt que de se permettre la moindre violence : Dieu se charge de leurs intérêts et de leur défense, et ils gagnent plus par cette douceur qu'ils ne feroient par leur résistance : bien loin qu'on ait pu les exterminer, la mort des Martyrs n'a fait qu'en augmenter le nombre. » La rigueur qu'on exerçoit à l'égard des Chrétiens ne pouvoit ralentir leur zèle pour la conversion des infidèles : il y en avoit qui n'étoient occupés qu'à parcourir les villes, les bourgs et les villages, pour annoncer l'Evangile ; et, de peur qu'on ne les soupçonnât de le faire par intérêt, souvent ils ne recevoient pas même leur subsistance, ou, si le besoin les y obligeoit, ils se contentoient du pur nécessaire, quoiqu'on voulut leur donner davantage. « Maintenant, ajoute Origène, que dans la multitude de ceux qui se convertissent, il se trouve des riches, des personnes constituées en dignité, des femmes nobles, on dira peut-être qu'il y a quelque gloire à annoncer notre doctrine ; mais ce soupçon ne pouvoit avoir lieu au commencement ; à présent même l'honneur que nous pouvons recevoir de quelques-uns des nôtres, n'égale pas le mépris et les outrages que nous souffrons de la part des Païens. » Origène observe que les Chrétiens, malgré le zèle

ardent dont ils étoient animés pour attirer des infidèles à la Foi, ne laissoient pas d'éprouver, autant qu'il est possible, ceux qui vouloient l'embrasser; ils les préparoient en particulier par des exhortations, avant de les recevoir dans l'assemblée, et quand ils les voyoient dans la résolution sincère de mener une vie réglée, ils les y faisoient entrer, les distinguant encore en deux ordres, l'un des commençans, et l'autre de ceux qui étoient plus avancés. Il y avoit des personnes chargées de veiller sur leur conduite, pour éloigner ceux qui ne menoient pas une vie conforme à la sainteté du Christianisme, et pour guider les autres dans la pratique de la piété. Telle étoit encore la vertu des Chrétiens long-temps après le siècle des Apôtres, que nos anciens apologistes, témoins des faits, la citoient en preuve de la divinité de la Religion, et qu'ils en prenoient occasion de convaincre d'injustice leurs persécuteurs, de reprocher aux Païens leurs désordres.

Sixième persécution sous l'empereur Maximin. An 235.

PENDANT l'espace de ving-quatre ans, on laissa les Chrétiens en paix. Les Empereurs qui succédèrent à Sévère ne les persécutèrent point. Alexandre leur étoit même favorable, il honoroit Jésus-Christ comme l'un de ses Dieux, et il avoit placé sa statue dans une espèce de temple domestique; il

avoit conçu le dessein de le faire mettre solennellement au nombre des divinités par le Sénat. Ce Prince goûtoit singulièrement cette maxime, qu'il avoit apprise des Chrétiens : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. » Il la fit graver dans son palais, et quand il avoit condamné au supplice quelque malfaiteur, il la faisoit crier dans les rues par un héraut. Cette disposition favorable d'Alexandre pour les Chrétiens, fut pour Maximin, son successeur, une raison de les persécuter. Ce Prince, qui étoit d'ailleurs d'un naturel féroce, publia contr'eux de nouveaux Edits. On croit qu'un soldat Chrétien y donna occasion, par une action qui eut beaucoup d'éclat : quand on proclama Maximin Empereur, ce Prince fit, selon la coutume, des libéralités aux troupes. Chaque soldat devoit se présenter au nouvel Empereur avec une couronne de laurier sur la tête : il en parut un qui avoit la tête nue, et qui tenoit sa couronne à la main. Il étoit déjà passé, sans que le Tribun y fît attention, quand les murmures de ses compagnons le lui firent remarquer. Cet Officier demanda au soldat pourquoi il ne portoit pas comme les autres sa couronne sur la tête ? C'est parce que je suis Chrétien, répondit le soldat, et que ma Religion ne me permet pas de porter vos couronnes. (C'étoit apparemment une marque d'idolâtrie.) Le soldat fut dépouillé de son habit militaire, et mis en prison. Cette affaire donna lieu

à une persécution générale : cependant l'Empereur n'ordonna la peine de mort que contre ceux qui enseignoient les autres et gouvernoient les Eglises, persuadé que les peuples, destitués de l'appui de leurs Pasteurs, seroient facilement vaincus. D'ailleurs il craignoit de dépeupler l'Empire, en étendant la persécution sur la multitude des Fidèles ; car les villes et les campagnes, les armées et le barreau, tout étoit plein de Chrétiens. Le fort de la persécution tomba donc sur les Evèques et les Prêtres : l'on condamna aux derniers supplices tous ceux dont on put se saisir. Le Pape S. Pontien fut un des premiers qui souffrirent alors pour la Foi. S. Antère, qui lui succéda, ne tint le siége que pendant six semaines, et l'on croit qu'il reçut aussi la couronne du martyre. Le règne de Maximin ne fut qu'une suite de cruautés ; mais le détail n'en est pas parvenu jusqu'à nous. On remarque seulement qu'il y eut des Eglises brûlées, ce qui montre que dès-lors les Chrétiens avoient des lieux publics pour tenir leurs assemblées. Cette persécution ne dura que trois ans, parce que Maximin, qui s'étoit rendu odieux, fut tué par ses propres soldats, après un règne fort court.

Septième persécution sous l'empereur Dèce.
An 249.

L'EMPEREUR Dèce fut l'auteur de la septième persécution. Dès le commencement de son règne, il publia contre les Chrétiens un Edit sanglant, qu'il envoya à tous les gouverneurs des provinces. L'exécution s'en fit avec une extrême rigueur : les Magistrats n'étoient occupés qu'à rechercher les Chrétiens, et à réunir tous les genres de supplices pour les tourmenter. Les prisons les fouets, le feu, les bêtes féroces, la poix bouillante, la cire fondue, les pieux aiguisés et les tenailles brûlantes furent mis en usage : mais l'Eglise eut la consolation de voir une multitude de ses enfans demeurer fermes, et souffrir les tourmens les plus longs et les plus cruels avec une constance admirable. Le Pape S. Fabien leur donna l'exemple, et fut une des premières victimes immolées dans cette persécution. S. Alexandre, évêque de Jérusalem, vieillard vénérable, fut présenté au tribunal du gouverneur de la Palestine, et confessa généreusement le nom de Jésus-Christ pour la seconde fois ; car il lui avoit déjà rendu témoignage sous l'empereur Sévère, environ quarante ans auparavant : il fut mis en prison et mourut dans les fers. S. Babilas, évêque d'Antioche, reçut aussi la couronne du Martyre, avec les trois jeunes enfans qu'il instrui-

soit. Le nombre de ceux qui souffrirent alors pour la Foi fut si grand, que selon le rapport de l'historien Nicéphore, il ne seroit pas possible de les compter. Après avoir inutilement employé les supplices les plus violens, les persécuteurs mirent en œuvre les tortures lentes, afin de lasser la patience des Martyrs, et quelquefois tous les attraits de la volupté pour les corrompre. Voici deux exemples de ce raffinement de cruauté, auquel ils eurent alors recours. Un Chrétien avoit déjà souffert les ongles de fer et les lames ardentes, son corps étoit couvert de plaies : on le fit enduire de miel, et après lui avoir lié les mains derrière le dos, on l'exposa couché à la renvsrse à un soleil ardent, pour le livrer aux piqûres insupportables des mouches et des autres insectes. Un autre, qui étoit jeune encore, fut mené par ordre du Juge, dans un jardin enchanté, entre les lys et les roses, près d'un ruisseau qui couloit avec un doux murmure, sous des arbres dont les feuilles étoient légèrement agitées par le vent. Là, on l'étendit sur un lit de plumes, on l'y laissa seul, après l'avoir attaché avec des liens de soie : on lui envoya ensuite une courtisane, qu'on avoit choisie comme la plus propre à amollir le cœur du jeune Martyr, et à le séduire. Il faut un effort violent pour résister à une tentation violente. Exposé à une attaque si dangereuse, le S. jeune homme, au défaut des autres moyens, se coupa la langue avec les dents,

et la cracha au visage de cette malheureuse femme, qui se retira toute interdite. Beaucoup de Chrétiens, pour se soustraire à cette persécution, où l'on employoit tantôt la violence, tantôt la séduction, s'enfuirent dans les déserts. De ce nombre fut S. Paul, né dans la Thébaïde, province d'Egypte : il se retira fort jeune dans la solitude, et il y mena une vie angélique, dans une entière séparation du commerce des hommes, et dans une continuelle union avec Dieu.

Martyre de S. Pione.

ENTRE tous les généreux Athlètes qui souffrirent la mort pour Jésus-Christ dans la persécution de l'empereur Dèce, il n'y en eut point de plus illustre que S. Pione, prêtre de Smyrne. Un jour qu'il étoit en prière dans son Eglise, il connut par une révélation qu'il seroit pris le lendemain. Aussitôt il se mit lui-même une chaîne au cou, pour montrer aux persécuteurs qu'il étoit disposé à souffrir, et en cas qu'on le menât au temple des faux Dieux, pour faire connoître aux spectateurs que c'étoit par violence et malgré lui. On vint en effet le lendemain, et l'officier qui l'arrêtoit lui demanda s'il connoissoit les ordres de l'Empereur : nous n'ignorons pas, répondit le saint Prêtre, qu'il y a un commandement : c'est celui qui nous oblige à adorer un seul

Dieu. Venez à la place, dit l'Officier, et vous verez l'edit de l'Empereur, qui ordonne de sacrifier aux Dieux. Lorsqu'ils y alloient, une grande multitude de Païens et de Juifs les suivit. S. Pione fit un assez long discours à ce peuple, qui l'écouta avec attention. Lorsqu'il eut déclaré à la fin de ce discours qu'il n'adoroit point leurs Dieux ni leurs images, on essaya de le faire changer de résolution : « Laissez-vous persuader, lui disoient-ils : un homme de votre mérite est digne de vivre : croyez-nous ; il est bon de voir la lumière. » Sans doute reprit le saint Martyr, la vie est un bien, et un Chrétien ne la méprise point ; mais nous désirons une autre vie, qui lui est bien préférable : je vous remercie de l'affection que vous me témoignez ; mais je soupçonne de l'artifice. La haine déclarée est moins nuisible que des caresses trompeuses. Puis se tournant vers le Juge : « Si votre commission, lui dit-il, est de me persuader ou de me punir, punissez-moi, car vous ne me persuaderez point. » Après plusieurs questions, auxquelles le saint Prêtre répondit avec fermeté, le Juge commença à instruire le procès, et à interroger juridiquement, afin que tout fût prêt pour l'arrivée du Proconsul, que l'on attendoit dans peu de jours. Ce Magistrat étant arrivé à Smyrne, fit amener S. Pione à son tribunal : « Persistez-vous, lui dit-il, dans votre résolution ? ne voulez-vous pas vous repentir enfin ? » Le saint Martyr

répondit qu'il ne changeroit jamais. Alors le Proconsul lui fit donner la question, après laquelle il lui dit : « Je vous laisse encore le loisir de vous consulter vous-meme : » Le délai est inutile, dit S. Pione, je ne puis changer. Alors le Juge prononça la sentence : elle étoit écrite sur une tablette, en ces termes : « Nous ordonnons que Pione, sacrilége, qui s'est avoué Chrétien, soit brûlé vif, pour venger les Dieux, et donner de la crainte aux hommes. » Le Martyr alla gaîment et d'un pas ferme au lieu de l'exécution : il se dépouilla lui-même, s'étendit sur le poteau, et se laissa clouer. Quand il fut attaché, l'exécuteur lui dit : « Revenez de votre erreur ; il est encore temps ; promettez de faire ce que l'on vous demande, et l'on ôtera les clous. Non, reprit le saint Martyr, je me hâte de mourir, pour ressusciter. » Alors on l'éleva attaché au poteau, et on le tourna vers l'Orient, puis on entassa autour de lui une grande quantité de bois, où l'on mit le feu. Comme il fermoit les yeux, le peuple crut qu'il étoit mort ; mais il prioit en silence. Sa prière finie, il ouvrit les yeux, lorsque la flamme commençoit à s'élever ; et regardant le feu d'un air gai, il dit : « Amen : Seigneur, recevez mon ame. » Aussitôt après il expira, en rendant un léger soupir. Après que le feu fut éteint, les Fidèles qui étoient présens trouvèrent son corps entier, et comme en pleine santé, la chevelure intacte, la barbe belle, tout

le visage éclatant. Les Chrétiens étoient confirmés dans la Foi ; les infidèles se retiroient épouvantés, et agités des reproches de leur conscience.

Huitième persécution sous l'empereur Valérien. An 257.

LA persécution, qui s'étoit un peu ralentie, recommença avec une nouvelle violence sous l'empereur Valérien. Ce Prince fut animé contre les Chrétiens par un de ses Ministres qui les haïssoit, et qui lui persuada que pour réussir dans la guerre qu'il avoit alors à soutenir, il devoit abolir le christianisme. Dans cette vue il publia des Edits, qui procurèrent la gloire du Martyre à un grand nombre de Chrétiens. Le plus illustre de ces Martyrs fut S. Laurent, le premiers des Diacres de l'Eglise romaine. Lorsque l'on conduisit au supplice le Pape saint Sixte, qui l'avoit élevé au Diaconat, S. Laurent animé du désir de donner aussi sa vie pour J. C., le suivoit en versant des larmes, et lui disoit : « Où allez-vous, mon père, sans votre fils ? S. Pontife, où allez-vous, sans votre Ministre ? — S. Sixte lui répondit : Mon fils, un plus grand combat vous est réservé. Vous me suivrez dans trois jours. » Le S. Diacre, consolé par ces paroles, se prépara au martyre, et se hâta de distribuer aux pauvres tout l'argent qu'il avoit entre les mains ; car c'étoient les Diacres qui

avoient alors la dispensation des biens de l'Eglise. Le préfet de Rome, instruit que l'Eglise avoit beaucoup de richesses, voulut s'en emparer : il envoya chercher le S. Diacre, qui en étoit le dépositaire, et lui dit : « Vous vous plaignez, vous autres Chrétiens, que l'on vous traite avec rigueur; mais il ne s'agit point ici de tourmens. Je vous demande avec douceur ce que vous pouvez donner. Je sais que vous avez des vases d'or et d'argent pour vos sacrifices : remettez-moi ces trésors, le Prince en a besoin pour entretenir ses troupes. » S. Laurent répondit : « J'avoue que notre Eglise est riche, et que l'Empereur n'a point de trésors aussi précieux. Je vous en ferai voir une bonne partie : accordez-moi seulement un peu de temps pour mettre tout en ordre. » Le Préfet n'entendit pas de quelles richesses on lui parloit; il accorda trois jours de délai. Dans cet intervalle, le S. Diacre parcourut toute la ville, pour rassembler tous les pauvres que l'Eglise nourrissoit : il alla ensuite dire au Préfet que tout étoit prêt. Le Préfet le suivit, et voyant cette troupe d'aveugles, de boiteux, d'estropiés, au lieu des vases précieux qu'il attendoit, il jeta sur le S. Diacre un regard menaçant. « De quoi vous fâchez-vous, lui dit S. Laurent? L'or n'est qu'un vil métal, et qui est la cause de bien des maux : l'or véritable, c'est la lumière divine qui éclaire ces pauvres : voilà les trésors que je vous ai promis. » C'est donc ainsi que tu me joues, dit le Préfet en fureur : je sais que les Chrétiens

se piquent de mépriser la mort ; aussi n'espère pas de mourir promptement : je ferai prolonger les tortures, et tu ne mourras que pas degré. En effet, on commença par déchirer son corps à coup de fouet ; puis on prépara un gril de fer sur des charbons allumés, et l'on attacha le S. Martyr sur ce gril, de manière que le feu ne pénétrat que lentement sa chair. Mais le feu de la charité qui embrasoit son cœur, étoit plus fort que celui qui brûloit son corps, et le rendoit comme insensible à ce tourment : il n'étoit occupé que de la loi du Seigneur, et son supplice devenoit pour lui un vrai rafraîchissement. Après avoir enduré long temps cette horrible torture, il dit tranquillement au Juge : « Mon corps est assez rôti de ce coté-là, faites-le tourner de l'autre ; » et quelques momens après il ajouta : « Ma chair est maintenant assez rôtie ; vous pouvez en manger. » Puis levant les yeux au Ciel, il pria Dieu pour la conservation de Rome, et rendit l'esprit. Quel courage ! quelle tranquillité au milieu des plus cuisantes douleurs ! Vainement en chercheroit-on le principe ailleurs que dans la force toute-puissante du secours divin.

S. Cyprien est arrêté et envoyé en exil.

CE fut dans la même persécution que S. Cyprien, évêque de Carthage, souffrit le martyre. Il étoit né en Afrique, d'une

famille distinguée. Avant sa conversion, il enseigna la rhétorique à Carthage avec beaucoup de réputation. Ce ne fut que dans un âge mûr, et après bien des reflexions, qu'il embrassa le christianisme : il avoit hesité long-temps pour se determiner à quitter la religion Païenne, où il étoit né. Il lui sembloit bien difficile de renaître pour mener une vie nouvelle, et de devenir un autre homme, en gardant le même corps. Comment peut-on, disoit-il, détruire les habitudes invétérées, et qui sont devenues comme une seconde nature ? Comment apprendre la frugalité, quand on est accoutumé à une table abondante et délicate ? C'est ce qu'il écrivoit lui-meme à un de ses amis ; « mais, ajoute-t-il, lorsque l'eau de la régénération eut lavé les taches de ma vie passée, et que mon cœur purifié eut reçu la lumière céleste, toutes mes difficultés s'évanouirent : je trouvai facile ce qui m'avoit paru impossible. » Il fit de si grands progrès dans la vertu, que l'on crut devoir l'élever à la prêtrise peu de temps après son baptême. Dans la suite, l'évêque de Carthage étant mort, le peuple fidèle le demanda avec instance pour Pasteur. A cette nouvelle, le S. Prêtre prit la fuite, cédant aux plus anciens un honneur dont il se croyoit indigne ; mais on découvrit le lieu où il s'étoit caché, et il fut obligé de se soumettre. Ses vertus parurent avec un nouvel éclat dans cette dignité. Sa charité pour les pauvres n'avoit point de bornes. Il s'appliqua avec un zèle infatigable

à affermir la discipline et à instruire son troupeau. Il échappa à la persécution de l'empereur Dèce, en se retirant pour quelque temps, parce que c'étoit lui principalement que les Païens cherchoient à faire mourir ; et plusieurs fois l'amphithéâtre avoit retenti de ces cris redoublés : *Cyprien aux lions, Cyprien aux lions.* Sa retraite ne fut pas oisive ; il travailla sans relâche au bien de son peuple, soit par lettres, soit par le ministère de ceux à qui il en avoit confié le soin. De retour à son Eglise, il étendit ses soins sur l'Afrique : rien n'échappoit à sa vigilance. Un schisme s'étoit formé à Rome ; Novatien y avoit été ordonné évêque du vivant de S. Corneille, légitime Pontife. Quand S. Cyprien l'eut appris, son zèle s'alluma : il écrivit contre l'Intrus. « C'est de là, dit-il, que viennent les schismes, lorsque par une témérité impie quelques-uns méprisent l'Evêque, qui ne peut être qu'un dans son Eglise, et rejettent celui que Dieu a envoyé. Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Jésus - Christ, qu'une Chaire Episcopale, originairement fondée sur S. Pierre, par l'autorité de Notre-Seigneur. On ne peut ériger un autre Autel, ni établir un autre Sacerdoce. C'est ériger un autre Autel, que de substituer un nouvel Evêque à celui que l'Eglise a placé. Tout ce que les hommes, quels qu'ils soient, entreprennent de contraire à la divine institution, est faux, profane, sacrilége. L'Eglise de J. C. est essentiellement une ; elle ne peut

être divisée : J. C. nous dit qu'il n'y a qu'un bercail. Pour rendre cette unité plus sensible, le Seigneur a bâti son Eglise sur un seul, sur S. Pierre, à qui il a donné le pouvoir des clefs. Corneille a été institué suivant les saints Canons sur la Chaire Pontificale. Donc celui qui se porte pour évêque de Rome, rompt l'unité. Son ordination ne peut être légitime. Comme il ne peut y avoir deux Evêques sur le même siége, celui qui est créé Evêque après le premier, n'est pas le second, il n'est rien : il n'a ni le pouvoir ni le rang d'Evêque. Ce n'est point un pasteur, mais un profane, un étranger, un apostat. Il ne succède à personne : il commence à lui-même : il s'efforce d'établir une nouvelle Eglise, une Eglise purement humaine, à la place de l'Eglise de Dieu. C'est ce qu'a fait Novatien. Il a été élu contre toutes les lois de la discipline, par des déserteurs qui ont abandonné leur véritable Pasteur. Quand un évêque a été une fois établi, il n'y a pas moyen d'en établir un autre. C'est un crime énorme de tenter d'en élire un second : ce crime est si grand, que le martyre même ne sauroit l'expier. Il n'y a point de véritable martyre hors de l'Eglise. Les Schismatiques peuvent être mis à mort ; mais ils ne peuvent être couronnés. Quiconque divise le troupeau du Seigneur, devient impur, étranger, ennemi. On ne peut avoir Dieu pour père, lorsqu'on n'a pas l'Eglise pour mère. »

Martyre de S. Cyprien.

SAINT CYPRIEN étoit occupé de ses fonctions de zèle lorsque la persécution de l'empereur Valérien éclata. Paterne, proconsul d'Afrique, le fit amener à son tribunal. l'Empereur m'ordonne, lui dit-il, de faire professer par tous ses sujets la Religion qu'il professe lui-même : Qui êtes-vous ? Le S. Evêque lui répondit : Je suis Chrétien et Evêque : je ne connois qu'un seul vrai Dieu, qui a fait le Ciel et la terre. C'est ce Dieu que nous servons, et que nous prions en particulier pour la prospérité des Empereurs. « Je veux savoir, ajoute le Proconsul, qui sont les Prêtres attachés à votre Eglise. » Je ne puis les découvrir, répliqua S. Cyprien; vos lois elles-mêmes condamnent les délateurs. Après quelques autres questions, et des réponses aussi fermes, le Proconsul l'envoya en exil à Curube, petite ville située sur la côte d'Afrique, qui n'étoit pas fort éloignée de Carthage. Plusieurs autres Eveques d'Afrique, et un grand nombre de Pretres, furent bannis en même-temps, et dispersés en des lieux sauvages, où ils eurent mille incommodités à souffrir. Saint Cyprien les consola par une lettre qu'on ne peut lire sans ressentir quelque étincelle du feu divin dont son cœur étoit embrasé, et

qui lui faisoit mettre son bonheur à souffrir pour Jésus-Christ. Il demeura une année entière dans le lieu de son exil ; puis il fut ramené à Carthage, pour y être jugé par le nouveau Proconsul, qui avoit succédé à Paterne. La persécution s'étoit rallumée avec plus de violence, et l'Edit de l'empereur Valérien portoit que les Evêques, les Prêtres et les Diacres seroient mis à mort sur-le-champ. S. Cyprien fut confié au Capitaine des Gardes, qui logeoit dans un faubourg de Carthage. Ses amis eurent la liberté de le voir, et tout le peuple y courut. Les Chrétiens craignant qu'on ne le fît mourir pendant la nuit, la passèrent toute entière a la porte de la maison où il étoit gardé. Le Proconsul étoit alors à sa maison de campagne, et le S. Evêque y fut conduit par un temps fort chaud. Un soldat le voyant trempé de sueur, l'engageoit a changer d'habit. A quoi bon, dit le le Saint, chercher a adoucir des maux qui vont finir ? Dès que le Proconsul l'apperçut, il lui demanda si c'étoit lui qui se nommoit Cyprien. C'est moi-même, répondit le saint Evêque. L'Empereur vous ordonne de sacrifier aux Dieux, dit le Proconsul. Je n'en ferai rien, répondit S. Cyprien. Pensez à vous, ajouta le Juge. S. Cyprien répliqua : « Dans une affaire si juste, il n'y a point à délibérer. » Enfin le Proconsul ayant pris l'avis de son Conseil, parla ainsi au S. Evêque : « Il y a longtemps que vous faites profession d'impiété,

sans que nos Empereurs aient pu vous ramener à de meilleurs sentimens. Puisque vous êtes le chef de cette secte pernicieuse, vous servirez d'exemple à ceux que vous avez entraînés dans la désobéissance : la discipline des lois sera affermie par votre sang. » Alors, prenant la tablette où la sentence étoit écrite, il la lut à haute voix ; elle étoit conçue en ces termes : « Il est ordonné que Cyprien sera puni par l'épée. » Le S. Evêque répondit : Je rends grâces à Dieu. Les Fidèles, qui étoient en grand nombre dans l'assemblée, s'écrièrent : « Que l'on nous coupe aussi la tête. » On avoit choisi pour le lieu de l'exécution une place bordée de grands arbres, à quelque distance de la ville. Quoique cette place fut très-spacieuse, elle se trouva trop petite pour la multitude qui s'y rassembla. Le saint Evêque donna jusqu'à la fin, des preuves de sa sollicitude pour son troupeau. Ayant su que dans la foule il y avoit de jeunes Vierges, il ordonna qu'on eût soin de les mettre à l'abri de tous dangers. Arrivé au lieu de son supplice, il se prosterna le visage contre terre, et adressa à Dieu une fervente prière. Quand elle fut achevée, il ôta ses habits, qu'il donna à ses Diacres ; il prit ensuite le bandeau pour se couvrir les yeux, et comme il avoit de la peine à le nouer par derrière, un Prêtre et un Diacre lui rendirent ce dernier office. Alors l'exécuteur parut, et le S. Martyr lui fit donner vingt-cinq écus d'or ; puis il

se

se mit à genoux, et tenant les mains croisées sur sa poitrine, il attendit le coup qui devoit le faire passer de cette vie à la glorieuse immortalité. Les Fidèles recueillirent son sang dans des linges qu'ils avoient étendus autour de lui avant qu'on lui tranchât la tête, et ils conservèrent cette précieuse Relique avec un respect religieux.

Suite de la persécution en Afrique.

LA persécution ne fut point appaisée par la mort de S. Cyprien, et il y eut encore, quelques mois après, une multitude de Martyrs. Les plus illustres étoient S. Montan et ses compagnons, au nombre de huit. Nous avons encore la relation de leur martyre, commencée par eux-mêmes dans la prison, et achevée par un témoin oculaire. Voici comme ils s'expriment : « Lorsqu'on nous eût arrêtés, nous apprîmes que le Gouverneur devoit nous condamner à être brûlés vifs, et que l'exécution devoit se faire le lendemain ; mais Dieu, qui tient en sa main le cœur des Juges, ne permit pas que l'on nous fît souffrir ce genre de supplice. Le Gouverneur changea de résolution, et l'on nous remit en prison. Ce lieu n'eut pour nous rien d'affreux ; son obscurité fit place à une clarté toute céleste : un rayon du S. Esprit éclaira cette noire demeure, et fit naître la lumière dans les ténèbres. Le lendemain, sur le soir, nous fûmes tout-à-coup enlevés par les

soldats, et conduits au Palais, pour être interrogés. O jour heureux ! ô que les chaînes dont on nous chargea nous parurent légères ! Le Gouverneur nous fit plusieurs questions, auxquelles il mêla des menaces et des promesses. Nos réponses furent modestes, mais fermes, généreuses et chrétiennes; enfin nous sortîmes de l'interrogatoire vainqueurs du démon. On nous renvoya en prison, et nous nous y préparâmes à un nouveau combat. Le plus rude que nous eûmes à essuyer, ce fut la faim et la soif; car après nous avoir fait travailler le jour entier, on nous refusoit tout, même un peu d'eau. Dieu nous consola lui-même, en nous faisant connoître dans une vision que nous n'avions plus que quelques jours à souffrir, et qu'il ne nous abandonneroit point : il nous procura aussi quelques rafraîchissemens par le ministère de deux Chrétiens, qui parvinrent à nous les faire passer. Ce secours nous soulagea un peu : nos malades se rétablirent : nous oubliâmes bientôt nos fatigues, et nous nous mîmes à bénir la miséricorde divine qui avoit daigné adoucir nos peines. Ce qui contribue beaucoup à nous soutenir et à nous consoler, c'est l'union intime qui est entre nous; nous n'avons tous qu'un même esprit, qui nous unit dans la prière et dans les entretiens. Vous le savez, rien n'est plus doux que cette charité fraternelle, qui est si agréable à Dieu, et avec laquelle on obtient de lui tout ce qu'on demande,

suivant cette parole si consolante de Jésus-Christ : « Si deux personnes s'unissent sur la terre pour demander quelque chose à mon père, elles l'obtiendront infailliblement. » Enfin le Gouverneur les fit citer de nouveau à son Tribunal. Tous déclarèrent hautement qu'ils persistoient dans leur première confession. Alors le Gouverneur rendit une sentence, par laquelle il les condamnoit à avoir la tête tranchée, et on les conduisit au lieu où ils devoient être immolés. Il s'y fit un grand concours de peuple : les Fidèles et les Gentils y accouroient à l'envi. Les SS. Martyrs avoient la joie peinte sur le visage, et cette joie venoit de ce qu'ils se voyoient sur le point d'arriver à un bonheur éternel ; ils exhortoient avec force ceux qui les environnoient, les Fidèles, à demeurer fermes dans la Foi, et à conserver avec soin ce précieux dépôt ; les idolâtres, à reconnoître et adorer le vrai Dieu. « Tout homme, leur disoient-ils, qui sacrifie aux fausses Divinités, sera exterminé : c'est une impiété horrible d'abandonner le vrai Dieu, et d'adorer les Démons. » Ils eurent tous la tête tranchée.

Constance admirable d'un Enfant.

Le Seigneur qui sait rendre, quand il lui plaît, les enfans même éloquens, pour en tirer sa gloire, voulut aussi qu'ils servissent au triomphe de la Foi, en la confessant généreusement. A Césarée en Cappadoce,

un enfant, nommé *Cyrille*, montra un courage extraordinaire, qui remplit les Fidèles de joie et d'admiration. Ce saint Enfant avoit sans cesse à la bouche le nom sacré de Jésus-Christ, et il sentoit, en le prononçant, une force qui le rendoit insensible aux menaces et aux promesses qu'on lui faisoit. Il avoit un père idolâtre, qui, ne pouvant le porter à invoquer les faux Dieux, le chassa de chez lui, après l'avoir maltraité. Le Juge de la ville, qui en fut informé, envoya des soldats pour prendre le jeune Cyrille, et se le fit amener. « Mon enfant, lui dit-il avec douceur, je veux bien vous pardonner vos fautes en considération de votre âge ; il ne tient qu'à vous de rentrer dans les bonnes grâces de votre père et dans la jouissance de ses biens : soyez sage, et renoncez à votre superstition. » Le Saint Enfant répondit : « Je suis bien aise de souffrir des reproches pour ce que je fais. Dieu me recevra, et je serai bien mieux avec lui qu'avec mon père : je me réjouis d'être chassé de la maison paternelle ; j'en habiterai une qui est plus grande et plus belle : je renonce volontiers aux biens temporels, pour être riche dans le Ciel : je ne crains point la mort, parce qu'elle est suivie d'une meilleure vie. » Il prononça ces paroles avec un courage qui montroit bien que Dieu parloit en lui. Alors le Juge prenant un ton propre à intimider le saint Enfant, le menaça de la mort : il le fit lier, comme pour le mener

au supplice : il ordonna de préparer un bûcher et d'y mettre le feu; mais cet admirable enfant, loin d'en être ébranlé, n'en parut que plus ferme et plus assuré : il se laissa conduire sans verser une seule larme : on l'approcha du feu, on le menaça de l'y jeter; mais il ne perdit rien de sa constance. Le Juge avoit donné ordre en secret que l'on se contentât de lui faire peur. Quand on vit que la vue du supplice n'avoit fait aucune impression sur lui, on le ramena au Juge, qui lui dit : « Eh bien! vous avez vu le feu, vous avez vu le glaive; serez-vous sage à présent, et par votre soumission à ma volonté et à celle de votre père, mériterez-vous qu'il vous rende son affection, et qu'il vous reçoive chez lui ? » Le jeune Cyrille répondit : « Vous m'avez fait grand tort de me rappeler; je ne crains ni le feu ni l'épée; je me hâte d'aller à une maison beaucoup plus désirable, et je soupire après des richesses bien plus solides que celles de mon père. C'est Dieu qui doit me recevoir et me récompenser : hâtez-vous de me faire mourir, afin que j'aille à lui plus promptement. » Les assistans pleuroient en l'entendant parler ainsi; mais il leur disoit : « Vous devriez vous réjouir au lieu de pleurer; au lieu de chercher à m'affoiblir par vos larmes, vous devriez m'encourager et m'animer à tout souffrir? vous ne savez pas quelle est la gloire qui m'attend, quelle est mon espérance : laissez-moi finir ma vie

temporelle. » Ce fut dans ces sentimens qu'il alla au supplice, comme le disent les Actes de son Martyre, qui ne rapportent pas quel genre de mort il souffrit. C'est ainsi que la force du secours divin dont nous avons déjà vu des preuves si sensibles dans un sexe foible et délicat, se manifestoit encore dans un âge où la timidité et l'inconstance sont si naturelles.

Punition des Persécuteurs. Charité des Chrétiens.

LA vengeance divine éclata sur Valérien, qui fut un des plus cruels persécuteurs du Christianisme. Ce Prince, après avoir perdu une bataille, s'engagea imprudemment dans une conférence avec Sapor, roi de Perse, qui se saisit de sa personne, le retint prisonnier, et le traita avec la dernière indignité. Quand Sapor vouloit monter à cheval, il faisoit courber l'Empereur devant lui, il lui mettoit le pied sur le cou, et s'en servoit comme d'étrier : enfin, il le fit écorcher vif, et sa peau, teinte en rouge, fut suspendue dans un temple de la Perse, comme un monument de l'opprobre des Romains. Les Païens s'étonnoient du malheur de Valérien ; mais les Chrétiens reconnoissoient la main de Dieu, justement appesantie sur la tête d'un Prince qui les avoit cruellement persécutés. L'Empire fut alors plongé dans les plus affreuses calamités : des peuples barbares se répandirent

dans toutes ses provinces ; les Goths coururent la Thrace et la Macédoine, et laissèrent dans toute la Grèce des marques de leur fureur ; les Germains passèrent les Alpes, et s'avancèrent en Italie, jusqu'à Ravenne ; d'autres entrèrent dans les Gaules, et passèrent en Espagne ; les Sarmates ravagèrent la Pannonie ; les Parthes pénétrèrent jusqu'en Syrie : il y eut des guerres civiles dans tout l'Empire, et l'on compta jusqu'à trente Tyrans qui se disoient alors empereurs Romains. Il y eut des tremblemens de terre, et la mer débordée inonda plusieurs Villes. La peste succéda à tous ces maux ; elle étoit si violente à Rome, que, souvent dans un seul jour, elle emportoit plusieurs milliers d'hommes. Elle ne fit pas moins de ravage à Alexandrie : « C'étoit, dit saint Denis, Evêque de cette grande Ville, c'étoit un deuil universel ; il n'y avoit point de maison qui ne pleurât quelque mort ; la Ville retentissoit de gémissemens. » Le S. Evêque ajoute que cette maladie étoit pour les Païens la plus cruelle de toutes les calamités, et pour les Chrétiens une occasion d'exercer la plus héroïque charité : il n'y avoit qu'eux qui eussent le courage de secourir les malades. « La plupart de nos Frères, dit-il, ne se sont point épargnés, ils ont été visiter les malades, les ont consolés, ils les ont servis généreusement ; ils n'étoient point arrêtés par le danger de gagner eux-mêmes la maladie ; de sorte que plusieurs sont morts en guérissant les au-

tres. Beaucoup de Prêtres, de Diacres, de Laïcs vertueux ont ainsi sacrifié leur vie; mais ceux qui restent prennent leur place, et continuent de rendre aux malades les mêmes services. Les Païens, au contraire, prennent la fuite, ils abandonnent ceux qu'ils aimoient le plus; ils les jettent dans les rues, même avant leur mort, et ils laissent les corps sans sépulture, comme du fumier, tant ils craignent de contracter la maladie, que toutefois ils n'évitent pas. » Cette différence dans la conduite des uns et des autres frappoit tout le monde, et l'on déclaroit hautement que les Chrétiens étoient les seuls qui connussent la véritable piété. L'Eglise honore encore comme Martyrs ceux qui, à l'occasion de cette peste, furent les victimes de la charité.

Neuvième persécution sous l'empereur Aurélien. An 274.

L'EMPEREUR Aurélien qui, dans les premières années de son règne, ne s'étoit pas montré contraire aux Chrétiens, changea tout-à-coup de conduite à leur égard. Il crut gagner l'affection du Sénat et du peuple en persécutant les ennemis de leurs Dieux. Il étoit sur le point de signer un Edit terrible contr'eux, lorsqu'il fut arrêté par la foudre qui tomba à ses pieds. La frayeur dont il fut saisi, lui fit abandonner pour lors ce dessein; mais sa volonté ne changea point, et la persécution ne fut

que différée. « Quelque temps après, s'étant livré à la corruption de son cœur, dit Lactance, auteur presque contemporain, Aurélien publia contre nous des Edits de sang et de carnage; mais c'étoit heureusement sur la fin de son règne, qui fut très-court, en sorte que les Edits n'avoient pas encore été portés dans les Provinces éloignées, quand il mourut. Ainsi, le Seigneur fit-il voir qu'il ne laisse aux puissances du siècle la liberté de persécuter ses serviteurs, que selon les desseins de sa justice ou de sa miséricorde sur eux; cependant, comme les inclinations connues des Souverains ne sont guère moins efficaces que leurs ordres, la haine du nom Chrétien, que cet Empereur avoit manifestée avant sa mort, ne laissa pas de faire beaucoup de Martyrs. Un des plus illustres fut S. Conon, qui souffrit en Lycaonie. Comme le Juge se moquoit de sa vie austère et mortifiée, le saint Martyr répondit avec fermeté : « La Croix fait toutes mes délices; ne croyez pas m'intimider par l'appareil des tourmens, j'en connois le prix, et je sais combien ils contribuent au véritable bonheur; les plus rudes et les plus longs font l'objet de mes désirs. » Le Juge, pour l'amollir, lui demanda s'il avoit des enfans? J'en ai un, répondit-il, et je voudrois bien qu'il eût part à mon bonheur. Le Juge l'envoya aussitôt chercher, et il les condamna tous deux au même supplice. On leur coupa les mains avec une scie de bois; on les mit sur un lit

de brasier, et ensuite on les fit passer dans une chaudière d'huile bouillante, où ils rendirent l'esprit en louant Dieu. On rapporte aussi à cette persécution le martyre de S. Denis, premier Evêque de Paris. Ce saint Evêque, après avoir établi dans cette capitale une Eglise florissante, travailla, par le ministère de ses Disciples, à étendre la Foi dans les Provinces voisines, avec un zèle qui lui a mérité le titre d'Apôtre des Gaules. On ne sait pas le détail de la vie de ces hommes apostoliques; mais ils cultivèrent avec fruit cette partie du champ du Seigneur, et pour la rendre plus fertile, il falloit qu'outre les sueurs, ils y répandissent encore leur sang. Dieu couronna les travaux de leur généreux chef par un glorieux martyre, dont nous n'avons pas les actes; tout ce qu'on en sait, c'est que dans une persécution qui s'éleva tout-à-coup, il fut pris avec le prêtre Rustique et le diacre Eleuthère, par ordre du président Fescennin; qu'après avoir confessé généreusement la Foi, ils souffrirent les fouets et divers genres de supplices, et qu'ils eurent enfin la tête tranchée. Une tradition constante, appuyée sur d'anciens monumens, nous apprend que ce fut sur une montagne proche de Paris, nommée depuis pour ce sujet le Mont des Martyrs, et vulgairement *Montmartre*. On montre à Paris le lieu où S. Denis fut emprisonné, et celui où il fut mis à la torture; l'on y a bâti ensuite deux Eglises en son honneur.

Le Président avoit ordonné de jeter dans la Seine le corps des Martyrs ; mais une Dame païenne, qui songeoit à embrasser la Foi, sut gagner ceux qui étoient chargés de cette commission, et elle fit enterrer secrètement les saintes Reliques.

Dixième et dernière persécution sous Dioclétien. An 303.

L'EMPIRE Romain, qui depuis trois siècles livroit inutilement au Christianisme des attaques presque continuelles, fit un dernier effort pour le détruire, et au lieu de le renverser, il acheva de l'établir. Dioclétien régnoit alors en Orient, et Maximien en Occident. Le premier publia à Nicomédie, l'an 303, un Edit qui ordonnoit d'abattre les Eglises, et de brûler les Saintes Ecritures : mais ce n'étoit que le prélude des Edits cruels qui suivirent, et qui firent couler des flots de sang dans toutes les provinces de l'Empire : car Maximien, son collègue, imita un exemple si conforme à son inclination féroce. On exerça contre les Chrétiens des cruautés inouies, et l'on employa des tortures qui avoient été jusque-là inconnues. En Mésopotamie, quelques-uns furent pendus la tête en bas, et étouffés par un feu lent : en Syrie, on les faisoit rôtir sur des grils : dans la province du Pont, on leur enfonçoit des roseaux pointus sous les ongles, puis on versoit sur eux du plomb fondu : en

Egypte, après les avoir tenaillés, on leur déchiroit le corps avec des morceaux de pots cassés : dans la Phrygie, une Villle entière, dont les habitans étoient tous Chrétians, fut investie par les soldats, qui eurent ordre d'y mettre le feu. Les hommes, les femmes et les enfans, tous périrent dans les flammes, en invoquant le nom de Jésus-Christ. L'historien Eusèbe, qui avoit été témoin oculaire d'une partie de ces scènes barbares, dit que les cruautés exercées contre les Chrétiens dans cette horrible persécution, surpassent tout ce qu'on peut en raconter. Toute la terre, dit Lactance, fut inondée de sang, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident. Dieu, qui ne manque jamais à son Eglise, la soutint visiblement dans cette terrible épreuve, et il proportionna son secours à la violence de l'attaque. La persécution commença par le Palais même de l'Empereur. Plusieurs de ses premiers Officiers étoient Chrétiens : on voulut les obliger de sacrifier aux idoles; mais ils aimèrent mieux perdre la faveur du Prince, être dépouillés de leurs dignités, et souffrir les plus cruelles tortures, que de manquer de fidélité à Dieu. Un d'entr'eux, nommé Pierre, endura avec une constance invincible, des tourmens dont le récit seul fait frémir : après l'avoir dépouillé de ses habits, on l'attacha à une machine qui l'élevoit fort haut, puis le laissoit retomber sur le pavé. Quoiqu'il eût le corps tout brisé de cette chûte, on

le frappa à grands coups de bâton, qui lui meurtrirent tous les membres : les plaies étoient si profondes, que l'on y voyoit les os à découvert : on y versa ensuite du sel et du vinaigre. Les horribles douleurs qu'il ressentoit n'ébranlèrent pas son courage. Alors on apporta du feu et un gril, sur lequel on fit rôtir chaque partie de son corps l'une après l'autre; et pour prolonger cet effroyable supplice, on le retiroit du feu par intervalles, pour l'y remettre ensuite. Tout ce raffinement de cruauté fut inutile, et le Martyr, victorieux de la douleur et du Tyran, expira sur ce lit affreux, sans avoir laissé échapper la moindre marque de foiblesse. Quelle force! quelle constance! Non, l'homme n'est pas ainsi par lui-même : il faut une vertu plus qu'humaine, pour le rendre comme insensible au milieu d'un brasier ardent.

Martyre de saint Quentin.

MAXIMIEN avoit établi Rictius Varus, son Préfet dans les Gaules : ce Préfet, cruel comme son maître, couroit de ville en ville, portant avec lui l'épouvante et l'horreur, inondant du sang des Chrétiens tous les lieux par où il passoit. Il vint à Amiens, où S. Quentin, fils d'un sénateur Romain, annonçoit avec zèle et avec succès la Doctrine évangélique. Il fit arrêter le saint Apôtre; et l'ayant cité à son tribunal, il lui demanda son nom. « Je suis Chrétien,

c'est là mon nom, répondit le Saint; si vous voulez en savoir davantage, mes parens m'ont nommé Quentin. » Quels sont vos parens, reprit le Préfet? Quentin dit: « Je suis citoyen Romain, et fils du sénateur Zénon. » Le Préfet ajouta: « Comment, étant d'une si noble famille, vous êtes-vous laissé entêter de ces folles superstitions? » Quentin répondit: « La plus excellente noblesse est de connoître Dieu, et d'obéir fidèlement à ses commandemens. Pour le nom de superstition, que vous donnez à la Religion chrétienne, il ne peut lui convenir, puisqu'elle conduit au souverain bonheur, qu'elle fait connoître le vrai Dieu et son fils Jésus-Christ, par qui toutes choses ont été faites, et qui est égal en tout à son Père. » Si tu ne sacrifies dans le moment, ajouta le Préfet, je te jure par nos Dieux et nos Déesses, que je te ferai mourir dans les plus cruelles tortures. « Et moi, dit Quentin, je vous promets par le Seigneur mon Dieu, que je ne ferai pas ce que vous me commandez: je ne crains pas plus vos menaces que vos dieux. » Le Tyran commença par le faire cruellement fouetter, puis il ordonna qu'il fût resserré dans une étroite prison. Un Ange l'y visita, et lui commanda d'aller instruire le peuple. Il sortit sans obstacle du cachot, et courut prêcher dans la place publique. L'éclat de ce miracle, et ses souffrances pour Jésus-Christ, donnèrent tant de force à ses paroles, qu'il convertit près de six cents personnes. Ses gardes même

s'étant convaincus de sa délivrance miraculeuse, crurent en Jésus-Christ. S. Quentin comparut une seconde fois devant le Préfet, qui tâcha de le gagner par de flatteuses promesses. Comme elles étoient aussi inutiles que les menaces, ce Tyran eut recours à de nouveaux tourmens, pour vaincre la constance du saint Martyr. Il le fit étendre, par le moyen des poulies, d'une manière si violente, que tous ses membres furent disloqués : ensuite on lui déchira le corps, en le frappant avec des chaînes de fer : on versa sur ses plaies de l'huile bouillante, de la poix et de la graisse fondue, enfin on lui appliqua des torches ardentes. Ce n'est que contre les Martyrs de Jésus-Christ que la cruauté des hommes a été si ingénieuse. Varus, furieux de ce que, malgré ses tortures, Quentin ne cessoit de louer le Seigneur, lui fit remplir la bouche de chaux et de vinaigre : puis il ordonna qu'on le chargeât de chaînes, et qu'on le conduisit dans la capitale du Vermandois, où il devoit se rendre. La Providence avoit destiné le saint Martyr pour être le Patron de cette ville, à laquelle il a donné son nom. Varus y étant arrivé, fit un dernier effort pour le gagner, mais inutilement. Voyant que le Saint sembloit tirer de nouvelles forces de ses tourmens, il se laissa aller à toute sa rage. Par son ordre, on perça le Saint de deux broches de fer, depuis le cou jusqu'aux cuisses. On lui enfonça des cloux entre les ongles et la chair des doigts.

Comme après ce dernier supplice le Saint vivoit encore, le Juge le condamna enfin à avoir la tête tranchée. Quentin ayant été conduit au lieu du supplice, obtint de ses bourreaux un peu de temps pour faire sa prière. Aussitôt qu'il l'eût achevée, il se tourna vers eux, et leur dit : « Je suis prêt, faites ce qui vous est commandé. » Ils lui coupèrent la tête; et la jetèrent, avec le corps, dans la rivière de Somme; mais Dieu ne permit pas que les Reliques d'un si illustre Martyr demeurassent sans honneur. Une Dame chrétienne, nommée Eusébie, trouva le corps, et l'enterra sur une colline voisine. La relation du martyre a été écrite par un auteur qui y avoit été présent.

Martyre de la Légion Thébaine.

L'EMPEREUR Maximien passa dans les Gaules pour réprimer une faction qui s'y étoit formée : il crut nécessaire de renforcer son armée, et fit venir d'Orient la Légion Thébaine : elle étoit toute composée de Chrétiens, et la Foi inspiroit un nouveau courage à ces généreux soldats. La Légion étoit commandée par Maurice : les principaux Officiers après lui étoient Exupère et Candide. Elle joignit, avant le passage des Alpes, le corps de l'armée, qui fit quelque séjour à *Octodure*, aujourd'hui Martigny-en-Valais. Maximien, qui

avoit encore plus à cœur d'exterminer les Chrétiens que les ennemis de l'Etat, commanda la Légion Thébaine pour aller persécuter les Fidèles, ou, comme portent d'autres Actes, il voulut l'obliger à prendre part aux sacrifices solennels qu'il faisoit à ses dieux, en entrant dans les Gaules. Ces braves soldats répondirent qu'ils étoient venus pour combattre les ennemis de l'Etat, et non pas pour tremper leurs mains dans le sang de leurs frères, ou pour les souiller par un culte impie. Maximien fut si irrité de cette réponse, qu'il fit aussitôt décimer la Légion. Ceux sur qui le sort tomba, se laissèrent égorger sans la moindre résistance. Cette boucherie n'effraya point leurs camarades ; elle ne fit que les animer de plus en plus au martyre ; ils s'écrièrent avec une nouvelle ardeur, qu'ils détestoient le culte des idoles. Lorsque cette résolution eut été rapportée à Maximien, ce Prince ordonna que la Légion fût décimée une seconde fois, ce qui fut exécuté. Comme on pressoit les autres d'obéir au Tyran, ils lui présentèrent la remontrance suivante : «Nous sommes vos soldats, Seigneur ; mais nous sommes aussi les serviteurs de Dieu : nous vous devons le service de la guerre ; mais nous devons à Dieu l'innocence des mœurs : nous recevons de vous la paye ; il nous a donné et il nous conserve la vie : nous ne pouvons vous obéir en renonçant à Dieu notre Créateur, notre Maître et le vôtre : nous sommes disposés à exécuter vos ordres

en tout ce qui n'offense pas Dieu ; mais il faut choisir entre désobéir à Dieu ou à un homme, nous préférons d'obéir à Dieu : menez-nous à l'ennemi, nos mains sont prêtes à combattre les Rebelles et les Impies ? mais elles ne savent point répandre le sang des citoyens et des innocens. Nous avons fait serment à Dieu avant de vous le faire ; eh ! comment pourriez-vous compter sur notre fidélité, si nous manquions à celle que nous avons jurée à Dieu ? Si vous cherchez à faire mourir des Chrétiens, nous voici : nous confessons un Dieu créateur de toutes choses, et Jésus-Christ son fils ; nous sommes disposés à nous laisser égorger comme nos compagnons, dont nous envions le sort. Ne craignez pas de révolte ; les Chrétiens savent mourir et non se révolter : nous avons des armes ; mais nous ne nous en servirons pas ; nous aimons beaucoup mieux mourir innocens que de vivre coupables. » Une remontrance si généreuse et si mesurée, ne fit qu'allumer la fureur du Tyran. Désespérant de vaincre leur constance héroïque, il prit la résolution de massacrer la Légion entière. Il la fit envelopper par toute l'armée, et il donna ordre de la passer au fil de l'épée. Ces braves guerriers jetoient bas leurs armes, ils se dépouilloient de leurs cuirasses, et présentoient le cou aux persécuteurs. On n'entendit ni plaintes ni gémissemens : ils ne parlèrent que pour s'animer les uns les autres à mourir pour Jésus-Christ. La terre

fut en un moment jonchée de leurs corps et teinte de leur sang. Ils étoient, à ce que l'on croit, plus de six mille. Quel spectacle que de voir une Légion entière de soldats armés, dans des dispositions si saintes et si sublimes ! Une Religion capable de former des hommes si parfaits, ne porte-t-elle pas un caractère visible de Divinité ? Il n'y a que l'esprit de Dieu qui puisse inspirer un tel héroïsme et une si haute sagesse, qui sait allier ainsi tous les devoirs : être fidèle à Dieu, et ne pas résister au Prince, même quand il est injuste et cruel.

Martyre de S. Victor, de Marseille.

Peu de temps après le martyre de la Légion Thébaine, S. Victor, de Marseille, rendit aussi à Jésus-Christ un témoignage bien glorieux. C'étoit un homme de guerre, distingué par sa noblesse, par sa bravoure, et plus encore par la fermeté de sa foi. L'empereur Maximien s'étoit mis en marche pour se rendre à Marseille, et la persécution avoit redoublé au seul bruit de son arrivée. Victor s'appliquoit à rassurer les Fidèles ; il visitoit surtout ceux de sa profession ; il les exhortoit à se montrer dans cette occasion de véritables soldats de Jésus-Christ, et à mépriser une vie passagère, par l'espérance d'une vie qui ne finit jamais. Il fut surpris dans les exercices de son zèle, et conduit au tribunal des Pré-

fets. Comme il s'agissoit d'un homme de qualité, ceux-ci crurent devoir renvoyer à l'Empereur la connoissance de cette cause. Maximien étant arrivé, fit comparoître Victor à son tribunal : il employa des promesses et des menaces pour l'engager à sacrifier aux dieux; mais le saint Martyr confondit le Tyran et ses Officiers, en démontrant la vanité des idoles et la divinité de Jésus-Christ. Alors Maximien, jugeant qu'un guerrier seroit plus sensible à l'ignominie qu'à la douleur, le condamna à être traîné dans les rues, les pieds et les mains liés. Après ce premier tourment, le saint Martyr fut ramené tout ensanglanté, au tribunal des Préfets. Ceux-ci le croyant abattu par ce qu'il avoit souffert, le pressèrent de sacrifier aux dieux de l'Empire; mais il leur répondit avec fermeté, qu'il n'avoit jamais rien fait contre le service de l'Empereur et de l'Etat, et qu'il ne pouvoit adorer les dieux du Paganisme, dont il releva en même temps les infâmies. Alors on le fit attacher sur un chevalet, où il fut long-temps et cruellement tourmenté. Pendant ce supplice, le Saint avoit les yeux attachés au Ciel, demandant à Dieu la patience. Jésus-Christ lui apparut, tenant sa Croix, et lui dit : « La paix soit avec vous, je suis Jésus qui souffre dans mes Saints : prenez courage; je vous soutiens dans ce combat, et je vous récompenserai après la victoire. » Ces paroles consolantes fortifièrent Victor, et lui ôtèrent le sentiment

de la douleur. Comme on ne gagnoit rien à le tourmenter, on le reconduisit en prison. Dieu l'y visita, et pendant la nuit, son cachot parut tout éclatant de lumière. Trois soldats qui le gardoient, voyant cette lumière, se jetèrent aux pieds du Saint, et lui demandèrent le Baptème. Maximien en ayant été informé, ordonna de faire mourir les soldats, s'ils n'abjuroient leur Foi. Tous trois la confessèrent avec courage, et eurent la tète tranchée. L'Empereur se fit ensuite amener Victor; après l'avoir appliqué à de nouvelles tortures, il fit dresser un autel, et il l'exhorta à offrir de l'encens, en lui promettant sa faveur, s'il obéissoit. Victor s'étant approché comme pour sacrifier, renversa l'autel d'un coup de pied. Le Tyran en fureur lui fit couper le pied sur-le-champ, et il ordonna que le Saint fût écrasé sous la meule d'un moulin. On exécuta cette sentence cruelle; mais le Saint respiroit encore lorsque la machine se rompit. Pour l'achever, on lui coupa la tète, et l'on entendit une voix du Ciel, qui dit: « *Tu as vaincu, Victor; tu as vaincu.* » Maximien fit jeter dans la mer les corps des Martyrs; mais ils vinrent à bord, et furent ensevelis par les Chrétiens dans une grotte, où Dieu opéra beaucoup de miracles.

Martyre de saint Vincent de Sarragosse. An 304.

L'ESPAGNE donna aussi, dans la même persécution, des témoignages éclatans de sa foi, et elle enfanta beaucoup de Martyrs. Le plus illustre fut S. Vincent, diacre de Sarragosse. Dacien, qui en étoit alors Gouverneur, l'un des plus cruels ennemis du Christianisme, le fit arrèter et jeter dans une obscure prison. Il l'y laissa quelque temps, presque sans nourriture, dans le dessein d'abattre son courage, en affoiblissant son corps par la faim; puis, l'ayant fait venir devant lui, il lui fit les plus belles promesses; il le menaça des plus grands supplices, pour le porter à adorer les idoles; mais le saint Diacre ne se laissa point ébranler; il déclara qu'il étoit Chrétien, et prêt à tout souffrir pour le vrai Dieu. Alors Dacien le fit appliquer à la question. On l'attacha sur le chevalet; on l'étendit avec tant de violence, que ses os en furent disloqués, et ses membres presqu'arrachés. En cet état, on lui déchira les côtés avec des ongles de fer; en sorte qu'on lui voyoit les entrailles. Au milieu de ces cruelles tortures, le saint Martyr étoit plein de joie. Sa patience inaltérable et la sérénité de son visage, mirent le Juge en fureur; il s'en prit aux bourreaux, et les fit frapper eux-mêmes, afin qu'ils redoublassent de violence. On recommença donc à tour-

menter le saint Martyr avec de plus grands efforts qu'auparavant. Les bourreaux étoient hors d'haleine ; les bras leur tomboient de lassitude. Le Juge lui-même, voyant le sang couler de toutes parts, et l'état affreux du saint Martyr, sans qu'il en fût ébranlé, ne pouvoit revenir de sa surprise, et commençoit à s'avouer vaincu. Il fit cesser les tourmens, pour tenter encore les voies de douceur. « Ayez pitié de vous-même, disoit-il au S. Diacre ; sacrifiez aux dieux, ou du moins livrez-moi les écritures des Chrétiens.» La réponse de Vincent fut qu'il craignoit moins les tortures qu'une fausse compassion. Dacien, plus furieux que jamais, fit étendre le Martyr sur un lit de fer, dont les barres, garnies de pointes aiguës, étoient posées sur un brasier ardent : en même temps on appliquoit des lames toutes rouges aux parties du corps qui ne touchoient pas à ce lit douloureux ; on jetoit du sel sur les plaies, et les pointes de ce sel, aidées par l'activité du feu, entroient fort avant dans sa chair. Pendant cet horrible supplice, Vincent demeuroit immobile, les yeux élevés vers le Ciel. Dacien déconcerté, ne savoit plus quel parti prendre : il le renvoya en prison, avec ordre de le coucher sur des morceaux de pots cassés, et de lui mettre les pieds dans des entraves, qui lui tinssent les jambes fort écartées. Mais Dieu n'abandonna pas son serviteur ; des Anges descendus du Ciel vinrent le consoler, et le S. Martyr chantoit avec eux les louanges de Dieu. Le geolier

entendit ces cantiques, et se convertit sur-le-champ. Dacien l'ayant appris, en pleura de rage. Pour ôter au S. Martyr la gloire de mourir dans les tourmens, il ordonna qu'on le mît sur un lit, où il étoit mollement couché. Alors ce généreux athlète, que les ongles de fer et les brasiers ardens n'avoient point lassé, supportant avec peine un adoucissement qui retardoit son bonheur, demanda au Seigneur la couronne qu'il lui avoit promise, et rendit doucement l'esprit. Jamais on ne vit plus manifestement le triomphe de Jésus-Christ sur le démon. Tous les genres de supplices furent épuisés dans ce glorieux martyre; mais Dieu inspira à son serviteur un courage supérieur aux tourmens, et força son ennemi à s'avouer vaincu. Il n'y a point de sagesse, point de prudence, point de force contre le Seigneur.

Réflexions sur les Persécutions.

DIEU, pour faire voir que l'Eglise est son ouvrage, a voulu qu'elle s'établît malgré l'opposition des hommes, et qu'elle fût fondée par le martyre. Il l'a tenue dans cet état pendant trois cents ans, sans qu'elle eût un seul moment pour se reposer. Il avoit lui-même prédit à ses Disciples qu'ils seroient persécutés, traînés devant les Rois et les Magistrats, maltraités et mis à mort pour son nom; il leur avoit promis de rendre inutiles tous les efforts de leurs ennemis.

mis. « Ne craignez point ceux dont tout le pouvoir se borne à ôter la vie du corps : il ne peut tomber un cheveu de votre tête, sans que votre père céleste le permette. Par la patience, vous possèderez votre ame en paix : c'est moi qui serai votre soutien; je vous donnerai le courage et la force de vaincre vos ennemis; j'ai vaincu le monde, et je vous en ferai triompher vous-mêmes. » En effet, dès que le Christianisme parut dans le monde, toutes les puissances de la terre se soulevèrent contre lui; les sens, les passions, tous les intérêts combattoient pour l'idolâtrie ; elle étoit faite pour le plaisir : les jeux, les spectacles et la licence y faisoient partie du culte divin : les fêtes du Paganisme n'étoient que des divertissemens, et il n'y avoit aucune circonstance de la vie où la pudeur fût moins respectée que dans ses cérémonies et ses mystères. La Religion chrétienne, chaste, sévère, ennemie des sens, et uniquement attachée aux biens invisibles, ne pouvoit plaire à des esprits si corrompus. Les Chrétiens, qui ne prenoient aucune part aux fêtes des Païens, devoient en être haïs, détestés. A ces motifs, vint se joindre l'intérêt de l'Etat : la politique romaine se croyoit attaquée dans ses fondemens, quand on méprisoit ses Dieux. Rome se vantoit d'être une ville sainte par sa fondation, consacrée dès son origine par des auspices divins, et dédiée par son auteur au Dieu de la guerre; elle se croyoit redevable de

ses victoires à sa Religion : c'etoit par là qu'elle s'imaginoit avoir dompté les Nations. Ne pas reconnoitre ses Dieux, c'étoit renverser les fondemens de l'Empire ; c'étoit haïr les victoires et la puissance du peuple Romain : ainsi les Chrétiens, ennemis de ses Dieux, étoient regardés en même-temps comme les ennemis de la République : les Empereurs avoient plus à cœur de les exterminer, que d'abattre les Parthes, les Sarmates et les Daces. Aussi, depuis l'empire de Néron, les Chrétiens furent toujours persécutés, tant sous les bons que sous les méchans Empereurs. L'origine de ces persécutions étoit tantôt un ordre de l'Empereur ou la haine particulière des Magistrats, tantôt les décrets du Sénat ou le soulèvement des peuples, que l'on animoit encore contre les Chrétiens, en les calomniant. Des causes particulières adoucissoient quelquefois la persécution pour un peu de temps; mais la haine publique prévaloit bientôt ; la fureur des Païens se rallumoit, et tout l'Empire ruisseloit du sang des Chrétiens. C'étoit surtout lorsqu'elle étoit ordonnée par la puissance publique, que la persécution devenoit plus violente et plus générale : c'est par ces renouvellemens de violence que les historiens Ecclésiastiques comptent dix persécutions sous dix Empereurs différens. Le nombre des Martyrs fut très-considérable ; et l'on en compte plusieurs millions. Les Empereurs idolâtres se flattoient d'anéantir

par ce carnage une Religion qu'ils haïssoient ; mais cette Religion prenoit de nouveaux accroissemens sous le fer et dans le feu. Ils employèrent vainement contre elle les supplices les plus affreux. Ongles de fer, roues armées de lames tranchantes, grils ardens, bûchers, dents des bêtes féroces, tous les genres de tourmens furent mis en usage, et ne servirent qu'à multiplier ceux que l'on vouloit détruire. Plus la persécution étoit violente, plus le nombre des Chrétiens augmentoit : le sang des Martyrs étoit une semence féconde, qui les reproduisoit au centuple. Ils n'opposoient que la patience à la fureur des tyrans, et, selon la promesse de leur divin Maître, cette patience les faisoit triompher de toute la rage des persécuteurs. Il n'y a jamais eu la moindre révolte de leur part : durant tant de siècles d'une persécution si cruelle, l'Eglise ne s'est jamais échappée ni un seul moment ni dans un seul homme, et on l'a vue aussi soumise sous Dioclétien, lorsqu'elle remplissoit toute la terre, que sous Néron, lorsqu'elle ne faisoit que de naître. Souffrir tout pour la vérité étoit un exercice ordinaire parmi les Chrétiens, et ils couroient aux supplices avec plus d'ardeur que les Païens à leurs fêtes licencieuses. Des vieillards infirmes, des vierges délicates bravoient les tourmens, montoient avec joie sur les échafauds et sur les bûchers : on a vu des enfans, qui bégayoient encore, confesser Jésus-Christ avec intrépidité, et

endurer sans se plaindre des tortures cruelles. Le fer tomboit de la main des bourreaux, et eux-mêmes changés tout-à-coup présentoient aussi leur tête, et devenoient Martyrs à leur tour. Les Tyrans vaincus étoient obligés d'arrêter la persécution, pour ne pas dépeupler l'Empire. C'est là qu'on voit véritablement le doigt de Dieu : les Païens eux-mêmes, étonnés de la constance et des miracles des Martyrs, y reconnoissoient une force divine ; on entendit plusieurs fois en plein théâtre ces cris du peuple : *Le Dieu des Chrétiens est grand. Qu'il est grand le Dieu des Chrétiens !* Certainement on ne peut considérer la durée, l'étendue et la cruauté du massacre qui a ravagé l'Eglise naissante, sans reconnoître dans la fermeté de ces héros une vertu surnaturelle, un courage inspiré de Dieu, et invincible comme lui. S'il y a quelques exemples d'hommes opiniâtres qui aient sacrifié leur vie pour l'erreur, ils sont en petit nombre ; et d'ailleurs, c'étoit pour des opinions sur lesquelles on peut se tromper ; au lieu que les premiers Martyrs du Christianisme sont morts pour attester des faits qu'ils avoient vus, qu'ils avoient touchés, dont ils étoient assurés par le témoignage constant de tous leurs sens. On peut se passionner pour une opinion ; mais on ne s'entête pas pour des faits douteux ou faux : on ne se fait point égorger pour assurer que l'on a vu ce qu'en effet on n'a point vu. Les Martyrs des siècles suivans

ont pareillement rendu témoignage à la vérité d'une Religion qu'ils voyoient établie sur ces faits incontestables. Concluons : Tant d'efforts inutiles de toute la puissance Romaine conjurée pour exterminer les Chrétiens, c'est-à-dire, des hommes qui ne savoient que souffrir et mourir pour leur Religion, démontrent que cette Religion étoit l'ouvrage de Dieu, et que les hommes n'avoient pas établi ce que les hommes ne pouvoient détruire. L'Eglise catholique subsiste donc non-seulement sans l'appui, mais même malgré l'opposition des puissances de la terre. Elle subsiste telle qu'elle a été établie avec sa hiérarchie, avec ses droits et ses pouvoirs spirituels, c'est-à-dire, avec la constitution qu'elle a reçue de J. C. ; une constitution qui s'est maintenue si longtemps par sa propre force, au milieu des attaques violentes et multipliées, ne peut venir que de Dieu, et il n'est pas au pouvoir des hommes de la renverser, ni même de la changer.

Constance Chlore favorise les Chrétiens.
An 305.

Au fort de la persécution la plus violente et la plus générale que l'Eglise eût encore essuyée, Dieu qui prescrit des bornes à la mer dans sa plus grande furie, en mit aussi à la puissance des deux tyrans. Dioclétien et Maximien furent contraints de quitter

la pourpre impériale, et de céder l'Empire à Constance Chlore et à Galère, qui occupoient déjà depuis long-temps le second rang avec le titre de *Césars*. Le dernier, né barbare et de parens pauvres, avoit des inclinations encore plus basses que sa naissance : il continua la persécution en Orient. Constance Chlore, au contraire, mérita également les éloges des Chrétiens et des Païens : plein de bonté et de clémence, il fit consister sa gloire à rendre ses sujets heureux, et à s'en faire aimer : il estimoit le Christianisme, parce qu'il aimoit la vertu. On rapporte de lui un trait remarquable, qui ne lui fit pas moins d'honneur qu'à la Religion : il avoit un grand nombre de Chrétiens dans son palais, et parmi les Officiers attachés à sa personne. N'étant encore que César, lorsque l'Edit de Dioclétien parut contre les Chrétiens, il les assembla, leur notifia les ordres de l'Empereur, et leur déclara qu'il falloit sacrifier aux idoles, ou renoncer aux charges qu'ils possédoient. Cette proposition de la part d'un Prince, qui jusqu'alors avoit été favorable à la Religion, fut un coup de foudre pour les Chrétiens. Ils en furent consternés, mais tous n'en furent point abattus. La plupart protestèrent qu'ils aimoient mieux sacrifier leurs biens et leur vie même, que de perdre la Foi. Quelques-uns, plus foibles, et suivant le génie des courtisans, qui souvent n'ont d'autre Dieu que leur fortune, et d'autre Religion que celle du

Souverain, consentirent à offrir de l'encens aux idoles pour conserver sa faveur et les places dont il les avoit honorés. Alors Constance déclarant ses véritables sentimens, combla d'éloges la généreuse fermeté des premiers, et blâma avec de vifs reproches la lâche et criminelle complaisance des autres. « Comment, leur dit-il, garderez-vous à l'Empereur une fidélité inviolable, vous qui vous montrez traîtres et perfides à l'égard de Dieu. » Ensuite, il les chassa de son palais, comme indignes d'être à son service. Mais pour ceux qu'il avoit trouvés prêts à renoncer à tout plutôt qu'à leur Foi, il les regarda comme ses plus fidèles serviteurs : il leur conserva leurs charges, et les honora toujours de son affection et de sa confiance. Il disoit qu'un Prince devoit préférer des serviteurs de ce caractère, à tous les trésors de son épargne. Un tel Prince étoit bien éloigné de répandre le sang des Chrétiens : aussi, étant devenu Empereur, il ne cessa jamais de les favoriser. La chrétienneté des Gaules qui étoient sous sa domination, répara bientôt les pertes qu'elle avoit faites sous celle du cruel Maximin. Dès que l'orage fut passé, les ouvriers Evangéliques se répandirent avec une nouvelle ardeur dans toutes les provinces, et ils firent une abondante récolte dans des terres engraissées, pour ainsi dire, et encore toutes fumantes du sang de tant de Martyrs. Les Eglises se multiplièrent de toutes parts, et l'on remplit les siéges

dont le glaive de la persécution avoit moissonné les Pasteurs. Ce n'étoit cependant encore là que l'aurore de la paix que Dieu alloit donner à son Eglise. Il étoit réservé, non à Constance Chlore, mais à son fils, de devenir le Disciple de cette Religion, que tant d'Empereurs avoient persécutée, et de la faire ainsi triompher de l'orgueil des Césars. Constance, quoique favorable au Christianisme, n'eut pas le courage de l'embrasser; mais Dieu, en établissant l'Empire dans sa famille, accorda une récompense sur la terre à ses vertus morales, qui, sans la Foi, sont stériles pour le Ciel.

Conversion de Constantin. An 312.

LORSQUE Dieu eut rendu sensible le miracle de sa protection dans l'établissement de l'Eglise, et qu'il eut assez fait connoître que toutes les puissances de la terre ne pouvoient la renverser, il y appela enfin les Empereurs; il fit du grand Constantin le protecteur déclaré du Christianisme. Ce Prince étoit fils de Constance Chlore; il réunissoit dans sa personne les plus éminentes qualités : un génie vif, mais tempéré par une rare sagesse, étoit encore relevé en lui par une taille avantageuse et une figure noble. L'empereur Galère, qui le haïssoit, lui tendit plusieurs fois des piéges pour le faire périr; mais Dieu l'en délivra toujours, parce qu'il avoit de grands desseins sur ce

Prince. Après la mort de son père, Constantin fut proclamé Empereur, à l'âge de trente et un ans. Cette dignité lui fut disputée par Maxence, fils de l'Empereur Maximien; ils se livrèrent quelques légers combats, où Maxence eut d'abord l'avantage : enfin, Constantin prit la résolution d'en venir à une bataille décisive : il conduisit donc son armée en Italie, et s'approcha de Rome. Comme l'armée de Maxence étoit plus forte que la sienne, il comprit qu'il avoit besoin d'un secours extraordinaire, et il songea à se rendre favorable le Dieu des Chrétiens. Il le pria avec les vœux les plus ardens de se faire connoître à lui : ce Prince avoit le cœur droit; il fut exaucé. Vers l'heure de midi, lorsqu'il marchoit à la tête de ses troupes, par un temps calme et serein, il aperçut dans le Ciel une Croix éclatante, au milieu de laquelle étoient tracés en caractères de lumières ces mots : *Par ce signe, vous serez victorieux.* Toute l'armée vit ce prodige; mais personne n'en fut plus frappé que le Prince. Il s'occupa le reste du jour à chercher ce que signifioit cette merveille. La nuit suivante, pendant son sommeil, Jésus-Christ lui apparut avec le même signe, et lui ordonna de faire sur ce modèle un étendard pour le porter dans les combats, comme une sauve-garde contre ses ennemis. Le matin, l'Empereur appela des ouvriers, et leur traça le dessein de l'étendard. C'étoit une espèce de pique couverte de lames d'or, avec une traverse en forme de Croix, d'où pen-

doit un voile tissu d'or. Au haut de la Croix étoit une couronne enrichie de pierreries : on voyoit au milieu de la couronne les deux premières lettres du nom de *Christ*, entrelacées, et au-dessus du voile paroissoient les images de l'Empereur et de ses enfans. On donna à cet étendard le nom de *Labarum*. Constantin choisit cinquante hommes des plus braves et des plus pieux de ses gardes pour le porter l'un après l'autre. Encouragé par cette vision céleste, il n'hésita point à livrer bataille à son ennemi. En effet, Maxence fut vaincu, il prit la fuite, et en fuyant, il tomba dans le Tibre. Rome ouvrit aussitôt ses portes à Constantin, qui y entra victorieux. Alors il appela auprès de lui des Evèques, pour s'instruire des vérités de la Religion chrétienne, et il en fit une profession publique. Rien n'est plus certain dans l'histoire que cette vision miraculeuse, rapportée par Eusèbe de Césarée, et confirmée par une multitude d'écrivains et de monumens de toute espèce. « Si un autre nous l'eût raconté, dit cet historien, il auroit eu peine à nous persuader ; mais l'empereur Constantin nous ayant lui-même fait le récit de ce prodige, et nous l'ayant assuré avec serment, à nous qui écrivons cette histoire, quelqu'un pourroit-il en douter, surtout après que l'évènement a justifié la promesse ? « Ainsi parloit Eusèbe, dans le temps qu'une infinité de personnes, qu'il dit avoir été les témoins oculaires de ce fait, vivoient encore, et pouvoient le démentir.

Triomphe de la Religion chrétienne.

CONSTANTIN, après la défaite de son ennemi, rendit hommage de la victoire à Jésus-Christ, et il s'appliqua à le faire régner dans toute l'étendue de son Empire. Comme il connoissoit le caractère de la Religion chrétienne, qui n'emploie pour se faire des Disciples, que l'instruction et la persuasion, il se garda bien de révolter les esprits par des Edits rigoureux. Quoiqu'il eût horreur de l'idolâtrie, il laissa néanmoins à ses sujets une entière liberté à l'égard de la Religion : imposer silence au Paganisme, révéré depuis tant de siècles, c'eût été soulever tout l'Empire : il crut qu'il suffisoit de protéger la vraie Religion, et de la mettre en état de confondre son ennemie par la sagesse de ses dogmes et par la pureté de sa morale : il n'usa donc que de moyens doux et modérés pour gagner les Païens, et cette modération en convertit un grand nombre. Il commença par remédier à tous les maux qu'avoient faits les Empereurs précédens : il rappela les exilés ; il fit rendre aux Chrétiens tous les lieux d'assemblée qu'on leur avoit enlevés : plein de zèle pour la majesté du culte divin, il en releva l'éclat, en faisant part de ses trésors aux Eglises, en les enrichissant de vases précieux, de magnifiques ornemens. Il traita avec toutes sortes d'honneurs les Ministres

de la Religion, et il leur accorda de grands priviléges. Les Evêques de Rome, persécutés jusqu'alors d'une manière particulière, attirèrent la principale attention de ce Prince religieux : il leur donna le palais de Latran, et d'un autre palais voisin il fit une Basilique, qui fut nommée *Constantinienne* ; c'est aujourd'hui l'Eglise de S. Jean de Latran : ce fut là le premier patrimoine des Papes. Les Chrétiens se trouvoient dans une situation bien différente de celle où ils avoient été pendant trois siècles. Ils considéroient avec étonnement et avec actions de grâces les merveilles de la puissance divine, la Religion chrétienne sur le trône, le culte du vrai Dieu en honneur, les exilés rappelés, les Eglises rebâties et décorées avec magnificence. Un changement si peu attendu inspiroit pour le présent la joie la plus pure, et pour l'avenir les espérances les plus douces. La Religion chrétienne paroissoit vénérable aux Païens même, lorsqu'ils voyoient l'Empereur en pratiquer publiquement tous les devoirs. Ce Prince avoit dans son palais un oratoire, où il se rendoit tous les jours pour lire l'Ecriture Sainte, et pour faire des prières réglées, à certaines heures. Son exemple attiroit au Christianisme beaucoup d'idolâtres. La Religion pénétra jusque dans le Sénat Romain, qui étoit le plus fort rempart du Paganisme. Anicius, illustre Sénateur, fut le premier qui l'embrassa, et bientôt on vit se soumettre au joug de l'Evangile ce qu'il y avoit de plus

distingué à Rome. Constantin en ressentoit la joie la plus vive, et il étoit plus content d'apprendre la conversion d'un seul homme que la conquête d'une Province. Son zèle s'étendit même au-delà des bornes de l'Empire Romain : il envoya des Prédicateurs à des peuples barbares, qui ne lui étoient pas soumis, pour les exhorter à adorer le vrai Dieu et Jésus-Christ son Fils. A son entrée dans Rome, il voulut que la Croix qui avoit été le gage de sa victoire, fût le plus bel ornement de son triomphe : la statue qu'on lui érigea le représentoit, tenant, au lieu de pique, cet instrument de notre rédemption. C'est ainsi que la Croix, qui avoit été jusqu'alors un objet d'ignominie, et le supplice des esclaves, devint un signe de salut et de gloire pour les Césars même, qui en ornèrent leur couronne, et qui l'arborèrent jusque sur le Capitole, comme pour annoncer à l'univers le triomphe d'un Dieu crucifié.

Invention de la vraie Croix. An 326.

De toutes les preuves que Constantin donna de son respect pour la Religion chrétienne, la plus éclatante fut ce qu'il entreprit pour honorer les lieux consacrés par la présence visible de Jésus-Christ. Il forma le projet de bâtir une Eglise magnifique à Jérusalem. Sainte Hélène, mère de

ce Prince, avoit comme lui une grande dévotion pour les Saints lieux : elle passa en Palestine, quoiqu'elle fût âgée de près de quatre-vingts ans. A son arrivée à Jérusalem, elle se sentit animée d'un désir ardent de trouver la Croix sur laquelle Jésus-Christ avoit souffert la mort. La recherche n'en étoit pas aisée : les Païens, pour tâcher d'abolir la mémoire de la résurrection de Jésus-Christ, avoient amassé beaucoup de terre à l'endroit du sépulcre, et après avoir construit une grande plateforme, ils y avoient élevé un Temple à Vénus, afin de détourner les Chrétiens de visiter ce lieu ; mais rien ne put arrêter la pieuse Princesse : elle consulta les vieillards de Jérusalem : on lui répondit que, si elle pouvoit découvrir le sépulcre du Sauveur, elle ne manqueroit pas de trouver les instrumens de son supplice. En effet, c'étoit la coutume chez les Juifs d'enterrer auprès du corps tout ce qui avoit servi à l'exécution d'une personne condamnée à mort. L'Impératrice fit aussitôt démolir le Temple profane ; on nettoya la place, et l'on se mit à creuser. Enfin l'on trouva la grotte du saint Sépulcre. Près du tombeau étoient trois Croix, avec l'inscription qui avoit été attachée à celle de Jésus-Christ, mais séparément des Croix, et les clous qui avoient percé son sacré corps. Il ne s'agissoit plus que de distinguer parmi ces Croix celle du Sauveur. Une foi vive peut tout obtenir. Sainte Hélène, par le conseil de

Macaire, évèque de Jérusalem, fit porter les Croix chez une femme affligée depuis long-temps d'une maladie incurable : on lui appliqua successivement chacune de ces trois Croix, en priant Dieu de faire connoître celle qu'il avoit arrosée de son sang. L'Impératrice étoit présente, et toute la ville dans l'attente de l'évènement. Deux Croix n'opérèrent rien : mais dès qu'on eut approché la troisième, la malade se trouva parfaitement guérie, et se leva à l'instant. L'historien Sozomène assure qu'on l'appliqua aussi au cadavre d'un homme mort, et que cet homme ressuscita. S. Paulin rapporte la même chose. La pieuse Princesse fut transportée de joie, lorsqu'elle se vit en possession du trésor qu'elle préféroit à toutes les richesses de l'Empire. Elle prit une partie de la vraie Croix, pour la porter à son fils, et ayant enfermé l'autre partie dans une châsse d'argent, elle la remit entre les mains de l'Evèque de Jérusalem, pour être déposée dans l'Eglise que Constantin avoit donné ordre de bâtir sur le saint Sépulcre. Cet édifice fut construit avec une magnificence digne de la sainteté du lieu. Il embrassoit dans son enceinte le Sépulcre, et il s'étendoit jusqu'au mont Calvaire. Sainte Hélène fit aussi bâtir deux autres Eglises, l'une à l'endroit où le Sauveur étoit monté au Ciel, et l'autre à Bethléem, où il étoit né. Sa piété ne se borna point à la pompe des édifices ; elle répandit ses bienfaits dans tous

les lieux par où elle passa : elle soulageoit par d'abondantes aumônes les pauvres, les orphelins et les veuves : elle marquoit une affection particulière pour les Vierges consacrées à Dieu : un jour elle rassembla toutes celles de Jérusalem, et leur donna un repas dans lequel elle voulut les servir elle-même : elle ne survécut pas long-temps à son voyage de Jérusalem. Dieu s'étoit servi de la conversion de son fils, pour l'amener elle-même au Christianisme : elle l'embrassa avec un cœur sincère et un esprit éclairé. Enfin, comblée de mérites devant Dieu et devant les hommes, elle mourut âgée de quatre-vingts ans, entre les bras de Constantin, qui se montra, surtout dans ces derniers momens, fidèle aux devoirs de la piété filiale, dont il s'étoit toujours exactement acquitté.

Institution des Solitaires. S. Antoine. An 306.

LORSQUE les persécutions cessèrent, l'Eglise donna au monde un nouveau spectacle aussi édifiant que celui des Martyrs. On vit alors les déserts se peupler de Solitaires, dont la vie ressembloit à celle des Anges. Il y avoit eu auparavant des Chrétiens fervens, que l'on nommoit *Ascetes*, qui, renonçant aux affaires du monde, s'appliquoient aux exercices de la prière et de la mortification ; mais ils restoient seuls

assez près des villes et des bourgades, au lieu qu'alors ils se rassemblèrent dans le désert, et formèrent des communautés. Saint Antoine, qui fut l'auteur de cette nouvelle institution, étoit né en Egypte de parens nobles, riches et vertueux, qui l'élevèrent chrétiennement, et le préservèrent des dangers de la jeunesse. Mais il les perdit de bonne heure. Ayant un jour entendu lire dans l'Eglise ces paroles de l'Evangile : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le Ciel, » il se les appliqua à lui-même ; il retourna à sa maison, vendit tous ses biens, et en distribua le prix aux pauvres : s'étant ensuite retiré dans une solitude, il s'occupa uniquement de son salut. Il s'y exerçoit aux œuvres de pénitence, pour dompter sa chair ; il travailloit des mains, pour se procurer la nourriture, et pour fournir aux besoins des pauvres. Animé d'une pieuse émulation, lorsqu'il entendoit parler de quelque serviteur de Dieu, il alloit aussitôt le trouver pour en recevoir quelque leçon ou quelque exemple, qu'il pût pratiquer ou imiter. Par-là il devint bientôt un modèle accompli de toutes les vertus. L'ennemi du salut ne put voir sans dépit ce que présageoient de si heureux commencemens : il eut recours à des tentations de tous les genres pour le faire succomber. Le jeune Solitaire surmonta tout par la prière et par la morti-

fication : son lit étoit une natte, et souvent il couchoit sur la terre nue : il ne mangeoit qu'une fois le jour après le coucher du soleil, et seulement du pain avec un peu de sel ; il ne buvoit que de l'eau : son habit consistoit en un cilice, un manteau de peau de mouton et une capuce. Comme l'Esprit Saint le destinoit à peupler les déserts, il le porta à se retirer dans les lieux les plus écartés. Antoine passa le Nil, et s'enfonça dans la Thébaïde. Après qu'il eut demeuré long-temps séparé du commerce des hommes, Dieu, qui vouloit faire connoître son serviteur, l'honora du don des miracles. Les guérisons qu'il opéroit lui attirèrent bientôt une foule de Disciples, qui demandèrent à vivre sous sa conduite. On fut obligé de bâtir un grand nombre de Monastères, pour les recevoir. Antoine instruisoit ses Disciples, tantôt en particulier, tantôt en commun ; et il leur prescrivoit les règles saintes qu'ils devoient observer. « Que le souvenir de l'éternité, leur disoit-il, ne sorte jamais de votre esprit : pensez tous les matins que peut-être vous ne vivrez pas jusqu'à la fin du jour ; pensez tous les soirs que peut-être vous ne verrez pas le lendemain. Faites chacune de vos actions comme si elle étoit la dernière de votre vie : veillez sans cesse contre les tentations, et résistez courageusement aux efforts du démon : cet ennemi est bien foible, quand on sait le désarmer : il redoute le jeûne, la prière, l'humilité et les

bonnes œuvres : il ne faut que le signe de la Croix pour dissiper ses prestiges et ses illusions : oui, ce signe de la Croix du Sauveur, qui l'a dépouillé de sa puissance, suffit pour le faire trembler. » Formés par ces leçons, les Disciples d'Antoine furent un objet d'admiration pour S. Athanase même. « Leurs Monastères, dit-il, sont comme autant de Temples, où la vie se passe à chanter des Psaumes, à lire, à prier, à jeûner, à veiller, où l'on met toute son espérance dans les biens à venir, où l'on est uni par une charité admirable, où l'on travaille moins pour son entretien que pour celui des pauvres : c'est comme une vaste région, entièrement séparée du monde, dont les heureux habitans n'ont d'autre soin que celui de s'exercer dans la justice et la piété. »

Saint Hilarion établit des Monastères en Palestine. An 329.

Ce que S. Antoine avoit fait en Egypte, Saint Hilarion, son Disciple, le fit dans la Palestine et dans la Syrie. Il fut le premier qui y établit des Monastères et forma des Solitaires. Les parens d'Hilarion étoient idolatres ; mais prévenu dès l'enfance des bénédictions de Dieu, Hilarion embrassa le Christianisme à l'âge de douze ans. Du bourg de Tabathe, lieu de sa naissance, on l'avoit envoyé étudier à Alexandrie. Outre les sciences humaines, il y avoit appris la

science inestimable du salut. Afin de s'y perfectionner de plus en plus, il alla trouver S. Antoine : il demeura quelque temps auprès de lui, et il se forma à sa manière de vivre, à la prière assidue, à l'humilité, à la persévérance dans le travail, aux austérités. Sorti de cette excellente école, il revint dans sa patrie, avec quelques Moines, pour y pratiquer dans la solitude le même genre de vie. Son père et sa mère étant morts, il distribua tout son bien aux pauvres, et il se retira avec ses compagnons dans le désert, qui, commençant à la ville de Gaza, s'étendoit fort au loin sur les rives de la mer. Ce désert étoit plein de voleurs qui en parcouroient sans cesse l'étendue, pour surprendre les voyageurs, ou dépouiller les navigateurs échappés à la tempête. Il n'y avoit pas long-temps qu'Hilarion y étoit, lorsque ces brigands entrèrent dans sa cellule. Il les aborda d'un air si assuré, qu'ils en furent surpris. « Vous ne nous craignez donc point, dit l'un d'eux?» Eh ! pourquoi craindrois-je, répondit Hilarion, puisque je ne possède rien ? Nous pouvons vous ôter la vie. « Quand on n'a d'attache à rien en ce monde, répliqua le jeune Solitaire, on craint peu de le quitter. » En effet, Hilarion n'avoit pour habillement qu'un sac et une tunique de peau, que lui avoit donné S. Antoine. Son lit consistoit en une simple natte de jonc, étendue par terre, et sa cellule, à peine de la grandeur de son corps, ressem-

bloit plus à un sépulcre qu'à une maison. Six onces de pain d'orge et un peu d'herbes cuites étaient toute sa nourriture de chaque jour : une vie si austère ne l'empêcha pas de parvenir à l'âge de quatre-vingts ans. Son occupation étoit de labourer la terre, de faire des corbeilles de jonc. En travaillant, il méditoit le sens des divines Ecritures, qu'il avoit apprises par cœur. Dieu, pour manifester la sainteté de son Serviteur, lui accorda le don des miracles ; et les guérisons qu'il opéra, lui attirèrent une multitude de Disciples. On vit bientôt la Palestine remplie de monastères. Lorsqu'il faisoit la visite des Solitaires qui étoient sous sa conduite, il s'en rassembloit autour de lui jusqu'à trois mille. Il retira de l'idolâtrie plusieurs peuples, qui furent touchés des merveilles dont ils étoient témoins; mais comme on troubloit sa solitude par de fréquentes visites, et qu'on affligeoit son humilité par les marques de respect qu'on rendoit à sa vertu, il s'en plaignoit, en disant : « Hélas ! je suis revenu dans le siècle, et j'ai reçu ma récompense en cette vie. » Il voulut passer dans un lieu où il fût inconnu ; mais la nouvelle s'en étant répandue, toute la Palestine en fut consternée comme d'un malheur public. En quelqu'endroit qu'il allât, on le suivait partout comme un homme de Dieu, qui avoit le pouvoir de guérir les malades, de chasser les démons, et d'obtenir par ses prières la conversion des ames. Quand il demandoit la guérison de quelqu'un, il joignoit tou-

jours quelque instruction à ce bienfait, et il tâchoit de lui faire comprendre que les maladies de l'ame sont bien plus à craindre, et que l'on doit être beaucoup plus empressé à s'en délivrer. Quoique sa vie eût été si pénitente et si remplie de bonnes œuvres, la crainte des jugemens de Dieu le saisit aux approches de la mort, et il s'excitoit à la confiance par ces paroles : « Sors, mon ame, sors ; pourquoi cette inquiétude et cette crainte ? Tu as eu le bonheur de servir Jésus-Christ pendant soixante et dix ans, et tu crains la mort ! »

Vie des Solitaires.

LA vie des Solitaires avait pour objet de s'élever à la perfection chrétienne par la pratique des conseils évangéliques, c'est-à-dire, de la continence parfaite et de la pauvreté. Pour y parvenir ils employoient quatre moyens principaux : la solitude, le travail des mains, le jeûne et la prière. Ils s'éloignoient de toute habitation, et s'enfonçoient dans les déserts, où l'on ne pouvoit arriver qu'après plusieurs journées de chemin. Ces déserts n'étoient pas de vastes forêts, ni des terres abandonnées, que l'on pût défricher et cultiver : c'étoient des lieux non-seulement inhabités, mais inhabitables, des plaines arides, des montagnes stériles, d'affreux rochers. Les Solitaires s'arrêtoient dans les endroits où ils trou-

voient de l'eau; ils y bâtissoient de pauvres cellules de bois ou de roseaux. Là, éloignés de tous les objets des passions, ils s'efforçoient d'acquérir cette pureté de cœur, dont la récompense sera de voir Dieu; ils s'exerçoient à détruire en eux tous les vices, et à pratiquer toutes les vertus avec plus de liberté et plus de sûreté; ils combattoient l'avarice par la pauvreté et par la fidélité à ne rien posséder en propre. Ils domptoient la paresse par un travail continuel: ce travail n'occasionnoit aucune dissipation, et ne troubloit point leur application à Dieu: il consistoit à faire des nattes ou des corbeilles de jonc. Ils y trouvoient le double avantage d'éviter l'oisiveté, et de se procurer de quoi vivre, sans être à charge à personne. Comme ils dépensoient peu, ils étoient même en état de faire des aumônes abondantes, et ils ne manquoient pas de distribuer aux pauvres ce qui leur restoit chaque jour du prix de leurs ouvrages. Ils jeûnoient toute l'année, excepté les Dimanches et le temps Paschal. Toute leur nourriture étoit du pain et de l'eau. La quantité du pain étoit réglée à une livre romaine, c'est-à-dire, douze onces par jour, et ils en faisoient deux petits repas, l'un à l'heure de None, l'autre au soir. Ils s'étoient bornés à cette mesure après de sages réflexions, et guidés par l'expérience; elle suffisoit pour entretenir leurs forces, et pour les rendre capables de travailler beaucoup et de dormir peu. En effet, ce régime austère

prolongeoit leur vie, et fortifioit leur santé : ils parvenoient ordinairement à une extrême vieillesse, et n'éprouvoient aucune maladie. Saint Antoine, leur instituteur, vécut plus de cent ans. La prière étoit réglée avec la même sagesse: ils ne s'assembloient, pour prier en commun, que deux fois en vingt-quatre heures. A chaque fois, ils récitoient douze Pseaumes, entremêlés d'oraisons, et ajoutoient à la fin deux leçons de l'Ecriture. Les Frères chantoient tour-à-tour chacun un Pseaume, étant debout au milieu de l'assemblée : tous les autres écoutoient, assis et gardant un profond silence, sans se fatiguer la poitrine ni le reste du corps, ce que ne leur permettoit pas leur jeûne et leur travail continuel. Le reste du jour, ils prioient en travaillant, enfermés dans leurs cellules : ils avoient reconnu que rien n'est plus propre à fixer les pensées, et à empêcher les distractions, que d'être toujours occupé. L'obéissance étoit le remède qu'ils opposoient à l'orgueil, qui est si naturel à l'homme, et qui lui convient si peu ; ils étoient soumis comme des enfans à leurs supérieurs, quoiqu'il y eût des communautés très-nombreuses sous la conduite d'un même Abbé : car, en peu de temps ils se multiplièrent extrêmement, et une vie si mortifiée devint commune parmi les Fidèles; les déserts se peuplèrent de saints Pénitens qui exerçoient sur eux-mêmes une justice plus sévère que celle des juges contre les criminels; on vit même des

des innocens punir en eux, avec une rigueur incroyable, cette pente malheureuse que nous avons au péché. Enfin, il y eut tant de Solitaires, que des Solitaires plus parfaits ont été contraints de chercher des solitudes plus profondes, tant on a fui le monde, tant la vie contemplative a été goûtée. Tels ont été les fruits de vertu qu'a produits l'Evangile. L'Eglise n'a pas été moins riche en exemples qu'en préceptes, et sa doctrine a paru sainte, en produisant une infinité de Saints.

Hérésie d'Arius. An 319.

L'ENFER, dit saint Cyprien, voyant les idoles renversés, inventa un nouveau moyen de troubler l'Eglise : ce fut l'hérésie et le schisme. Il chercha à altérer la Foi et à rompre l'unité ; mais, en lui livrant de nouvelles attaques, il lui fournit la matière de nouveaux triomphes. Il y avoit déjà eu des hérésies, mais elles n'avoient eu ni autant d'éclat, ni des suites aussi funestes qu'en eut l'Arianisme. Arius, prêtre de l'Eglise d'Alexandrie, homme turbulent et ambitieux, aspiroit à être Evêque de cette grande Ville; mais ayant été frustré de ses espérances par l'élection de saint Alexandre, et n'écoutant plus que sa jalousie et son ressentiment, il se mit à décrier la doctrine de ce saint Prélat, et à lui opposer une doctrine nouvelle. C'est l'or-

gueil qui enfante les hérésies ; mais il a soin de se déguiser : une modestie affectée, un extérieur mortifié, joint à un âge déjà avancé, donnoient du crédit à ce Novateur et contribuèrent à lui gagner quelques Prosélytes. Il osa attaquer la Divinité de Jésus-Christ, et avancer que le Fils de Dieu n'est pas égal à son Père en toutes choses. Cette doctrine, inconnue jusqu'alors, et contraire à ce qu'on avoit toujours cru, causa un grand scandale : on en eut horreur, et l'on cria à l'impiété, au blasphème. C'étoit le cri de la Foi qui repoussoit la nouveauté. S. Alexandre essaya d'abord de ramener Arius par des avertissemens charitables, et il usa envers lui d'une extrême patience ; mais, voyant que sa douceur et ses exhortations paternelles étoient inutiles, et que l'impiété commençoit à s'étendre, il éleva la voix avec force, et il excommunia l'Hérésiarque dans un Synode composé de tous ses Suffragans : il écrivit au Pape et à tous les Evêques du monde ce qui s'étoit passé, pour les avertir du danger qui menaçoit l'Église, et pour donner plus de poids à son jugement. Ce coup étonna Arius, mais ne l'abattit point ; il se retira dans la Palestine, où il se fit quelques partisans ; de-là il passa à Nicomédie, séjour ordinaire de l'Empereur, et il eut l'adresse de gagner à son parti l'évêque Eusèbe, qui devint son principal appui. Se voyant soutenu, il s'efforça de répandre son dogme impie parmi le petit

peuple : pour cela, il composa des Cantiques, où il glissa ses erreurs. Par ce moyen facile, le Peuple avaloit le poison presque sans s'en appercevoir. L'Empereur apprit avec douleur cette funeste division : il en parla à Eusèbe, qui lui fit entendre que le mal ne venoit que de l'aversion de l'évêque Alexandre contre le prêtre Arius, et qu'il étoit de sa piété d'en arrêter le progrès, en leur imposant silence à tous deux. Constantin, ainsi trompé, crut qu'il suffisoit d'écrire à Alexandre et à Arius, pour les exhorter à se réunir de sentimens. Dans cette vue, il envoya à Alexandrie Osius, évêque de Cordoue, en qui il avoit une confiance particulière : c'étoit un vieillard respectable, Evêque depuis trente ans, qui avoit confessé la foi dans la persécution de Maximien, et qui étoit renommé dans toute l'Eglise. Osius étant arrivé à Alexandrie avec la lettre de l'Empereur, y assembla un Synode nombreux : il n'oublia rien pour concilier les esprits ; mais il y trouva tant de fermentation, qu'il fut obligé de revenir à Nicomédie, sans avoir rien fait. Arius et ses partisans, par une opiniâtreté commune à tous les Hérétiques, refusèrent de se soumettre au silence que l'Empereur leur imposoit. D'un autre côté, Alexandre et son Clergé, bien assurés d'être en possession de la vérité, dont ils devoient conserver et transmettre le dépôt, ne pouvoient consentir à la retenir captive. Ce fut pour Osius une occasion de faire con-

noître à l'Empereur la vérité dans toute son étendue, et la grandeur du mal qui affligeoit l'Eglise.

Concile de Nicée. An 325.

L'EMPEREUR Constantin ayant appris le peu d'effet qu'avoit produit sa lettre, résolut, par le conseil des Evêques, d'assembler un Concile *œcuménique*, c'est-à-dire, universel, pour terrasser l'erreur et en réprimer les partisans. Sous les Empereurs Païens, on n'avoit pu tenir de si grandes assemblées; mais Constantin, devenu maître de tout l'Empire, pouvoit exécuter ce dessein si digne de sa piété, et l'on ne s'auroit s'empêcher d'admirer la Providence qni rendit alors cette exécution facile en réunissant tant de pays sous la domination d'un seul homme. La ville de Nicée fut choisie pour le lieu de l'assemblée, parce qu'elle étoit voisine de Nicomédie, où résidoit l'Empereur. Constantin envoya donc à tous les Evêques des lettres d'invitation, pour les engager à s'y rendre, et il donna ordre de leur fournir à ses frais les voitures et tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage. L'affaire étoit de trop grande importance, pour que les Evêques ne répondissent pas à la convocation avec le plus grand empressement; aussi se trouvèrent-ils bientôt à Nicée au nombre de trois cents dix-huit, rassemblés de toutes

les Provinces de l'Empire, sans compter les Prêtres et les Diacres. Osius, évêque de Cordoue, présida au Concile, et y représenta le Pape S. Silvestre, qui y avoit encore envoyé deux Prêtres, ne pouvant y aller en personne, à cause de son grand âge. S. Alexandre, évêque d'Alexandrie, étoit accompagné du Diacre Athanase, encore jeune, qu'il estimoit particulièrement, et qui lui fut d'un grand secours. Jamais assemblée ne fut plus vénérable. Plusieurs des Evêques qui la composoient étoient éminens en sainteté, et portoient encore les cicatrices des plaies qu'ils avoient reçues pour la Foi pendant la dernière persécution. Tel, entre les autres, étoit S. Paphnuce, évêque de la Haute-Thébaïde, à qui on avoit crevé l'œil droit. L'Empereur le faisoit souvent venir dans son Palais ; il prenoit plaisir à s'entretenir avec lui, et, par respect, il baisoit la plaie qui lui restoit au visage. Le jour de la séance publique étant arrivé, tous ceux qui devoient y assister se rendirent dans une grande Salle, où Constantin après tous les autres, entra lui-même, en donnant les plus grandes marques de respect pour cette auguste assemblée. Il voulut que les Evêques traitassent avec une entière liberté les questions de la Foi. On commença par examiner la doctrine d'Arius, qui fut cité et entendu. Il osa avancer et soutenir ses blasphèmes en présence du Concile. Tous les Pères se bouchoient les oreilles, et marquoient la

plus vive indignation. On réfuta avec force les nouveautés impies; on y opposa l'autorité des livres saints et les écrits des premiers Pères. Sur ce fondement, on établit la Doctrine de l'Eglise. Le concile déclara donc que Jésus-Christ est vrai Fils de Dieu, égal à son Père, sa vertu, son image, subsistant toujours en lui, enfin vrai Dieu. Comme les Ariens, féconds en subtilités, avoient l'art déluder la force de ces expressions, et de les admettre, sans renoncer à leur erreur, le Concile ne trouva point de terme plus propre pour exprimer l'unité indivisible de nature, que le mot de *Consubstantiel;* et ce mot, qui ne laissoit aucun subterfuge à l'hérésie, fut depuis la terreur des Ariens : il exprimoit clairement que le Fils est tout égal à son Père, et qu'il est un même Dieu avec lui. Les Ariens se retirèrent, mais les Pères du Concile se tinrent constamment attachés à ce terme, qui devint ensuite la marque distinctive des Catholiques. On dressa donc la profession de Foi sollennelle, qui est si connue sous le nom de *Symbole de Nicée.* Tous les Evèques, hors un petit nombre d'Ariens, souscrivirent ce Symbole, et prononcèrent l'anathème contre Arius et ses Sectateurs. En vertu de ce jugement, que la puissance séculière appuya, mais qu'elle ne prévint pas, l'Empereur condamna Arius à l'exil. Telle fut la conclusion de cette célèbre assemblée, dont la mémoire a toujours été en vénération dans l'Eglise.

L'Empereur se laisse surprendre et exile S. Athanase.

L'ESPRIT de l'hérésie, qui est toujours inquiet et remuant, ne put être réprimé par l'autorité du saint Concile de Nicée. Les Ariens, quoique confondus, se mirent à susciter de nouveaux troubles. Ils écrivirent à l'Empereur, et feignant d'admettre la foi de Nicée, ils obtinrent d'être rappelés de leur exil. Ensuite ils travaillèrent à prévenir l'Empereur, par différens artifices, contre les Evêques catholiques, en particulier contre Athanase, qui avoit succédé à saint Alexandre dans le siége d'Alexandrie, et qu'ils regardoient comme leur plus redoutable adversaire. Ils entreprirent de disculper Arius devant le Prince, en lui faisant entendre qu'il n'avoit été condamné que parce qu'il s'étoit mal expliqué: ils lui représentèrent que, comme Arius étoit dans de bons sentimens, ce seroit une chose agréable à Dieu d'ordonner à Athanase de le recevoir dans son Eglise. C'étoit un piége qu'ils dressoient au S. Evêque: ils s'attendoient bien que le Prélat refuseroit constamment de le faire, et, par son refus, indisposeroit l'Empereur. Le pernicieux conseil fut suivi: Athanase eut ordre de recevoir Arius, sous peine d'être déposé. Les Ariens n'en demeurèrent pas là: ils publièrent différentes calomnies contre le S. Evêque, et ils firent tant de bruit,

que l'Empereur crut qu'il falloit du moins examiner si des accusations si graves étoient fondées. Il indiqua donc une assemblée d'Evêques dans la ville de Tyr, pour examiner la conduite d'Athanase, et il ordonna à l'accusé de s'y rendre. Les Ariens avoient eu soin de faire nommer pour juges des Evêques de leur parti, qui traitèrent S. Athanase de la manière la plus indigne; ils ne lui permirent pas de prendre séance avec eux : ils l'obligèrent même de se tenir debout comme un criminel, qui attend que l'on prononce sa sentence. Le S. Prélat écouta tranquillement les accusations dont on le chargeoit, et il les détruisit toutes de manière à confondre ses accusateurs. Les Ariens ne pouvant rien opposer à l'évidence de ses réponses, étoient transportés de fureur contre lui, et ils l'auroient mis en pièces, si le Commissaire de l'Empereur ne l'eût arraché de leurs mains. S. Athanase voyant que sa vie n'étoit point en sûreté, prit le parti d'aller à Constantinople, pour se justifier devant l'Empereur. Pendant son absence, les Ariens ne laissèrent pas de prononcer contre lui une sentence de déposition, et ils ne rougirent point d'insérer dans la sentence les mêmes calomnies qui avoient été si pleinement réfutées : puis l'ayant suivi à Constantinople, ils ajoutèrent contre lui une nouvelle accusation, qu'ils crurent propre à faire beaucoup d'impression sur l'esprit de l'Empereur. Ils dirent qu'Athanase avoit menacé d'empêcher le

transport du blé que l'on envoyoit tous les ans d'Alexandrie à Constantinople. Le S. Eveque eut beau protester contre la fausseté de l'accusation, Constantin, prévenu, le jugea coupable, et l'exila à Trèves, ville considérable de la Gaule Belgique, éloignée de huit cents lieues d'Alexandrie. Athanase partit aussitôt pour le lieu de son exil, et il y arriva au commencement de l'année 336. Telle est la triste destinée des Princes : avec les meilleures intentions, ils commettent quelquefois de grandes injustices, parce qu'ils sont exposés à être trompés par les méchans, et à donner leur confiance à des hommes qui prennent les dehors de la vertu, pour persécuter la vertu même.

Mort funeste d'Arius. An 336.

Les Ariens enhardis par le succès de leur intrigue contre S. Athanase, entreprirent de rétablir Arius à Alexandrie. Cet Hérésiarque profitant de l'absence de S. Athanase, se rendit dans cette Ville, et alla se présenter à l'Eglise ; mais le peuple Catholique ne put l'y souffrir, et il y eut, à cette occasion, de grands troubles, qui obligèrent l'Empereur à donner ordre à Arius d'en sortir, et de venir à Constantinople. Pour le dédommager de ce qu'il n'avoit pas été reçu dans l'Eglise d'Alexandrie, les Ariens résolurent de le faire recevoir d'une manière éclatante dans celle de Constan-

tinople. L'Evêque de cette Ville Impériale, étoit un vieillard vénérable et fort attaché à la Foi de Nicée. Les Ariens firent d'inutiles efforts auprès du S. Evêque, pour l'engager à admettre Arius à la Communion. Il refusa constamment ce qu'ils lui demandoient. Les Ariens s'emportèrent contre lui; ils le menacèrent de le faire déposer, et d'obtenir un ordre de l'Empereur pour faire recevoir de force Arius dans son Eglise. Cet ordre vint en effet, et l'on avoit choisi un Dimanche pour le rétablissement de cet impie, afin d'y mettre plus d'éclat. Alors le S. Evêque eut recours au Ciel. Il se retira dans son Eglise : là seul au pied de l'autel, le visage contre terre, les yeux baignés de larmes, il adressa à Dieu cette prière humble et fervente : « Seigneur, si Arius doit être » reçu dans l'Eglise, je vous conjure de » me retirer de ce monde auparavant : mais » si vous avez compassion de votre Eglise, » comme je n'en doute pas, ne permettez » point qu'elle devienne un objet de mé- » pris. » Le lendemain, les partisans d'Arius s'assemblèrent, et se mirent en devoir de le conduire à l'Eglise, malgré l'Evêque. Ils l'accompagnoient dans les rues, comme en triomphe, et ils se permettoient des discours insultans contre le S. Prélat. Lorsqu'on approchoit de la Place, et qu'on appercevoit déjà l'Eglise, Arius pâlit à la vue de tout le monde, et il eut en même temps un besoin naturel, qui l'obligea de quitter son cortége, et de se retirer dans

un lieu secret. Comme il tardoit beaucoup, on y entra, et on le trouva mort, renversé par terre, nageant dans son sang, et ses entrailles hors de son corps. L'horreur d'un tel spectacle fit trembler ses sectateurs même. Ce lieu cessa d'être fréquenté : on n'osoit en approcher, et on le montroit au doigt comme un monument de la vengeance divine. Le bruit s'en répandit bientôt, et le lendemain, le S. Prelat, à la tête de tout son peuple, rendit à Dieu de solennelles actions de grâces, non pas de ce qu'il avoit fait périr Arius, dont il plaignoit le malheureux sort, mais de ce qu'il avoit daigné repousser l'hérésie, qui marchoit avec audace pour forcer l'entrée du sanctuaire. L'Empereur fit de profondes réflexions sur cet événement : il y reconnut la main de Dieu, et il en conçut plus d'aversion pour cette secte impie. Il sentit enfin la faute qu'il avoit commise en bannissant S. Athanase, et il alloit le rappeler, quand la mort l'empêcha d'exécuter sa résolution ; mais il en donna l'ordre avant d'expirer.

Rappel et justification de S. Athanase.
An 337.

L'EMPEREUR Constantin avoit laissé trois fils, Constantin, Constance et Constant, qui partagèrent l'Empire entr'eux. Le premier, sous la domination duquel se trouvoient les Gaules, rétablit S. Athanase sur son siége. Il le renvoya à Alexandrie avec

une lettre, où il donnoit de grands éloges à sa vertu, et marquoit beaucoup d'indignation contre ses ennemis. Il dit qu'en rendant le S. Prélat à son troupeau, il ne fait qu'exécuter le pieux dessein de son Père, qui l'auroit rappelé lui-même, si la mort ne l'eût prévenu. Quand donc, ajouta-t-il Athanase sera arrivé, vous connoîtrez combien nous l'avons honoré; et vous ne devez pas en être surpris, puisque nous y avons été portés par l'affliction que vous a causée son absence, et par le respect dont nous sommes pénétrés pour sa vertu. Le S. Patriarche passa par la Syrie, et arriva enfin à Alexandrie. Il y fut reçu avec des transports de joie. Le Clergé et les Fidêles accouroient en foule pour le voir: toutes les Eglises retentissoient de cantiques d'actions de grâces. Les ennemis de S. Athanase en conçurent du dépit: ils se plaignirent de son retour, comme d'une entreprise contraire aux Canons, disant qu'il ne pouvoit être rétabli que par l'autorité d'un Concile. Ils inventèrent contre lui de nouvelles calomnies, et firent jouer tous les ressorts pour le perdre. Ils parvinrent à mettre dans leurs intérêts, l'empereur Constance, à qui l'Orient étoit échu en partage. Ils lui représentèrent Athanase comme un esprit inquiet et turbulent, qui, depuis son retour, avoit excité des séditions; ils l'accusèrent faussement et sans aucune preuve, d'avoir retenu les grains destinés à la nourriture des Veuves et des Ecclésiastiques qui

habitoient les contrées où il ne venoit point de blé. Il ne fut pas difficile au S. Prélat de démontrer la fausseté de ces accusations ; mais la calomnie découverte ne dissipa point les préventions de Constance. Ce malheureux Prince étoit livré aux Ariens : il n'écoutoit que ce qu'on lui disoit contre Athanase, et il fermoit l'oreille à tout ce qui pouvoit servir à sa justification. Les ennemis du S. Evêque obtinrent de l'Empereur la permission d'élire un nouveau Patriarche d'Alexandrie, à la place d'Athanase: c'étoit où ils en vouloient venir : ils ne perdirent point de temps. Dès qu'ils eurent obtenu ce qu'ils désiroient, ils s'assemblèrent sans délai : ils déposèrent Athanase, et ordonnèrent à sa place un Ecclésiastique décrié, nommé Piste. Ce mauvais Prêtre, ainsi que l'Evêque qui le sacra, avoient été excommuniés dans le Concile de Nicée. Le Pape, instruit de cette ordination schismatique, refusa sa Communion à l'Intrus ; et toutes les Eglises Catholiques lui devinrent anathème. Aussi Piste ne put-il jamais prendre possession de la dignité qu'il vouloit usurper. L'Eglise Catholique a toujours déteste le schisme : elle a toujours rejeté avec horreur ceux qui s'emparent d'un Siége dont le Pasteur légitime est encore vivant et avoué par elle : elle a déclaré, dans tous les temps, qu'un tel usurpateur est sans pouvoir, sans jurisdiction, qu'il n'est pas un Evêque, mais un adultère ; qu'il n'est point un Pasteur, mais un vo-

leur, mais un loup entré dans la bergerie pour dissiper et égorger le troupeau. Saint Athanase, opprimé par ses ennemis, qui étoient ceux de la Religion, écrivit au Pape, pour lui demander justice de cet attentat. Il alla même à Rome, pour mettre le Pape, au fait de tout ce qui s'étoit passé. Le S. Siége étoit alors occupé par S. Jule, qui fit un bon accueil au S. Prélat, et qui assembla un Concile pour juger cette affaire. S. Athanase y fut justifié, et confirmé dans la possession de son Siége. Nous avons encore la lettre que le Souverain Pontife écrivit à ce sujet : il y défend la vérité avec une vigueur digne du chef des Evèques. L'on voit que dès les premiers siècles de l'Eglise, c'étoit au Pape, au Successeur de S. Pierre, préposé par J. C. même, à conduire tout le troupeau, que l'on avoit recours dans les causes majeures qui intéressoient ou la Foi ou la discipline. Les plus grands Evêques de l'antiquité se sont adressés au S. Siége pour faire réformer des jugemens injustes, rendus contr'eux. On a donc toujours reconnu dans le Pape, non-seulement une prééminence d'honneur, mais encore une primauté de jurisdiction et d'autorité, qui s'étendoit dans toute l'Eglise. Cette primauté a été regardée comme un article de foi.

Violences exercées par les Schismatiques.

LE peu de succès qu'avoit en l'entreprise d'un premier Usurpateur, ne déconcerta

pas les ennemis de S. Athanase. Ils prirent mieux leurs mesures pour établir un autre Evêque à Alexandrie, et pour l'y faire recevoir. Ils élurent un Cappadocien, nommé Grégoire ; et, par l'autorité de l'Empereur ils le mirent, à main armée, en possession du Siége de S. Athanase, qui fut obligé de prendre la fuite : et, à cette occasion, ils commirent des excès et des impiétés horribles. On vit alors, comme on l'a vu souvent depuis, quel est l'esprit qui anime les Schismatiques, et à quelles fureurs ils se portent quand ils sont soutenus par la puissance souveraine. L'intrusion violente de Grégoire avait jeté l'alarme dans Alexandrie. Le Peuple Catholique remplissoit les Eglises qui étoient encore ouvertes. L'Officier de l'Empereur gagne la populace, les Juifs, les gens déréglés ; il assemble les pâtres, et la jeunesse la plus insolente des places publiques ; il les échauffe, et les envoie par troupes contre les Catholiques retirés dans les Eglises. Les uns furent foulés aux pieds ; les autres assommés à coups de massue ou passés au fil de l'épée. Les Prètres étoient traînés au Tribunal du Gouverneur, et frappés en présence de Grégoire, quand ils refusoient de communiquer avec les Impies. Des Vierges, consacrées à Dieu, furent dépouillées et battues de verges. On ôtoit le pain aux Ministres de l'Eglise, pour les faire mourir de faim ; et, ce qui ajoute à l'atrocité de cette conduite, c'est que ces scènes indé-

centes et cruelles se passoient dans les jours qui précèdent la Fète de Pâque. Le jour même du Vendredi Saint, Grégoire entra avec une escorte de soldats paiens dans une Eglise dont il vouloit s'emparer, et il fit fustiger publiquement et emprisonner trente-quatre personnes, dont la plupart étoient des Vierges et des femmes honnètes. Il se saisit ainsi de toutes les Eglises, en sorte que le Clergé et le Peuple Catholique étoient réduits, ou à se bannir du lieu saint, ou à communiquer avec l'Intrus. Le Pape prit la défense de S. Athanase ; et dans un Concile de cent soixante-dix Evêques, il déclara nulle l'ordination de l'Intrus ; ce qui n'empêcha pas qu'après la mort de Grégoire, les ennemis de S. Athanase ne lui nommassent un successeur, et ne renouvelassent toutes les scènes de la première intrusion. Les Schismatiques troublèrent le Peuple assemblé pour prier. Ils enlevèrent plusieurs Vierges de leurs maisons, et en insultèrent d'autres dans les rues, principalement par leurs femmes, qui se promenant insolement comme des Bacchantes, cherchoient l'occasion d'outrager les femmes catholiques. La persécution ne s'exerça pas seulement à Alexandrie, elle s'étendit dans toute l'Egypte. Il y eut un ordre de l'Empereur pour chasser des Eglises les Evêques Catholiques. A leur place, on mettoit de jeunes débauchés qui traitoient les affaires de l'Eglise selon une politique toute humaine. Ces faux Pasteurs

commencèrent à altérer la Foi en Egypte, où la doctrine catholique avait été prêchée jusque là avec une entière liberté; et comme les vrais Fidèles s'éloignoient d'eux, ce fut une nouvelle occasion de les outrager, de les mettre en prison et de confisquer leurs biens. Le schisme a reparu depuis dans l'Eglise, toujours avec les mêmes caractères, avec des traits si ressemblans, qu'il est impossible de s'y méprendre. Ce sont les mêmes scènes, les mêmes indécences, les mêmes violences. Il faut bien, si l'on peut s'exprimer ainsi, que ce soit là sa physionomie naturelle. On ne sauroit mettre en question de quel côté est le schisme : la chose n'est pas douteuse. Dans tous les temps, les persécuteurs ont été les Schismatiques; les persécutés étoient toujours les Catholiques.

L'empereur Constance trouble toute l'Eglise. An 355.

CONSTANCE étant devenu seul maître de tout l'empire, par la mort de ses deux frères, publia un édit, pour obliger tous les Evêques à souscrire la condamnation d'Athanase, sous peine d'exil. Il croyoit ne pouvoir détruire la foi de Nicée, qu'en perdant son plus zélé défenseur. Pour y parvenir, il fit assembler les Evêques à Arles, puis à Milan : il se porta lui-même pour accusateur. Les Evêques représentèrent à ce Prince qu'ils ne pouvoient con-

damner Athanase, sans violer les saints Canons. « Que ma volonté vous tienne « lieu de Canons, répondit l'Empereur : « obéissez, ou allez en exil. » Ils lui remontrèrent que l'empire n'étoit pas à lui, mais à Dieu, qui le lui avoit confié ; qu'il devait craindre ses jugemens, et ne pas confondre le gouvernement de l'Eglise avec celui de l'Etat. Cette réponse, si digne de la fermeté épiscopale, mit Constance en fureur ; il tira l'épée, et donna ordre de mener au supplice quelques-uns des Evèques. Ensuite changeant d'avis, il se contenta de les exiler. Ceux donc qui refusèrent de souscrire, furent chassés de leurs siéges, et l'on mit à leur place des Evèques de la faction Arienne. Le pape Libère, qui montra d'abord beaucoup de fermeté, fut exilé à Bérée en Thrace ; mais succombant ensuite aux incommodités de son exil, il eut la foiblesse de signer la condamnation d'Athanase ; il se releva bientôt de cette chûte, et il répara promptement le scandale qu'il avait donné. Peu de temps après, l'Empereur, qui étoit plus occupé à troubler l'Église qu'à gouverner l'empire, fit tenir un Concile à Rimini, en Italie, en même temps qu'il s'en tenoit un à Séleucie, dans l'Orient. Ce dernier, beaucoup moins nombreux, fut sans effet, et l'on se sépara sans rien conclure. Le Concile de Rimini, tant qu'il fut libre, maintint la vérité catholique : il refusa d'admettre une nouvelle profession de Foi ;

il déclara qu'il falloit s'en tenir au Symbole de Nicée, où il n'y avoit rien à retrancher, rien à ajouter : il anathématisa Arius et ses partisans. Les Evèques, au nombre de trois cent vingt, souscrivirent ce décret, et les Ariens qui refusèrent de le faire, furent condamnés et déposés. Mais l'Empereur, prévenu par les Ariens, envoya ordre au Préfet Taurus de ne pas laisser séparer le Concile, jusqu'à ce que les Evêques eussent signé une formule captieuse, où n'étoit pas le mot *Consubstantiel*, et d'exiler ceux qui seroient les plus opiniâtres à la rejeter. Alors la plupart des Pères qu'on retenoit à Rimini, ennuyés d'être si long-temps éloignés de leurs Eglises, intimidés par les menaces de Taurus, se laissèrent tromper par les Ariens, et croyant que le sens du mot *Consubstantiel* étoit exprimé en d'autres termes, ils souscrivirent une formule, dont ils n'appercevoient pas le venin. Les Ariens ne tardèrent pas à triompher. Dès que les Pères de Rimini connurent la fraude, ils témoignèrent leur indignation et leurs regrets : ils rejetèrent hautement le mauvais sens que les Ariens donnoient à la formule souscrite : ils déclarèrent leur attachement à la Foi de Nicée; c'est ce qui a donné lieu à cette parole célèbre de S. Jérôme, que le monde fut étonné de se trouver Arien : il ne l'étoit donc pas ; car on n'est pas étonné de se trouver ce que l'on est en effet. Toutes les fautes des Pères de Rimini étoient d'avoir,

par surprise, et sans y penser, donné lieu au triomphe de l'Arianisme. D'ailleurs, le très-grand nombre des Evêques répandus dans toute l'Eglise, n'eut aucune part à la séduction ; au contraire, ayant le Pape Libère à leur tête, ils s'élevèrent avec force contre ce scandale, et désavouèrent les Actes du Concile de Rimini. Il est si vrai que l'enseignement public de la Foi ne changea point alors, que S. Athanase, deux ans après ce Concile, disoit dans sa lettre à l'empereur Jovien : « La Foi de Nicée, » que nous confessons, a été de tous temps : » toutes les Eglises la suivent, celles d'Es- » pagne, de la Grande-Bretagne, de la » Gaule, de l'Italie, de la Dalmatie, de » la Dacie, de la Mysie, de la Macédoine ; » celles de toute la Grèce, de toute l'Afrique » des Isles de Sardigne, de Crète, de » Chypre, de la Pamphylie, de la Lycie, » de l'Isaurie, de l'Egypte, de la Lybie, » du Pont, de la Cappadoce, ont la même » foi, et toutes celles de l'Orient, à la ré- » serve d'un très-petit nombre. » Ainsi, non-seulement tout l'Empire Romain, mais encore tout l'Univers, jusqu'aux Peuples les plus barbares, pensoient de même ; et il n'y eut jamais qu'un très-petit nombre dans le parti de l'erreur, en comparaison de ceux qui la rejetoient : ni le Concile de Rimini, ni les longues et cruelles persécutions de Constance, ni la faveur qu'il accorda aux Ariens, ne purent altérer la foi de l'Eglise catholique.

Zèle de S. Hilaire de Poitiers pour la Foi de Nicée. An 353.

Dieu suscita dans les Gaules un illustre défenseur de la Consubstantialité de son Fils, dans la personne de S. Hilaire, évêque de Poitiers. Ce S. Prélat fit en Occident, ce que S. Athanase faisoit en Orient : il s'opposa avec un courage inébranlable, à l'impiété des Ariens ; il eut le bonheur de préserver sa patrie de la contagion, et d'y maintenir la Foi de Nicée. Comme l'empereur Constance travailloit, depuis plusieurs années, à répandre l'Arianisme, il présenta à ce Prince une Requête, dans laquelle il le supplia de faire cesser les persécutions injustes que souffroient la plupart des Eglises privées de leurs Pasteurs, et livrées à de faux Evêques qui s'en emparoient à main armée. La liberté généreuse avec laquelle il parla à l'Empereur, étoit devenue nécessaire. Il s'opposa avec force aux intrigues de Saturnin, évêque d'Arles, aussi décrié pour ses vices que pour ses liaisons avec les Ariens, qui le protégeoient puissamment. Constance, informé par Saturnin du zèle de S. Hilaire, exila le Saint Evêque en Phrygie. Cet exil fut un trait de la Providence divine, qui fait servir à l'exécution de ses desseins la mauvaise volonté des hommes. L'Empereur convoqua, peu de temps après, un Concile à Séleucie, dans le dessein d'y

anéantir les Canons de Nicée. Comme les hérétiques étoient divisés entr'eux, et formoient deux partis opposés, S. Hilaire fut invité à ce Concile par l'un de ces partis, qui espéroit se l'attacher, et en tirer avantage pour confondre le parti contraire. Le Saint Prélat se rendit à Séleucie, et il y défendit la Foi de Nicée avec une fermeté qui en imposa aux ennemis de la vérité. Il alla ensuite à Constantinople; il demanda à l'Empereur une conférence publique, pour y combattre les hérétiques en sa présence, et leur démontrer la fausseté de leur doctrine par les changemens continuels qu'ils y faisoient : « Depuis le Saint Con-
» cile de Nicée, dit-il, ceux à qui vous
» accordez votre confiance, ne font autre
» chose que composer des symboles. Leur
» Foi n'est pas la Foi des Evangiles, mais
» celle des conjectures : l'année dernière,
» ils ont changé quatre fois leur symbole :
» chez eux la Foi varie comme les volon-
» tés, et la doctrine comme les coutumes.
» Tous les ans, et même tous les mois,
» ils produisent de nouveaux symboles; ils
» détruisent ce qu'ils avoient fait, ils ana-
» thématisent ce qu'ils avoient soutenu. Ils
» ne parlent que d'Ecriture Sainte et de
» Foi Apostolique; mais c'est pour trom-
» per les foibles, et pour donner atteinte à
» la Doctrine de l'Elige. » On aura lieu d'appliquer cette réflexion aux différentes hérésies, qui sont nées depuis le siècle de S. Hilaire. Les Ariens qui redoutoient

l'ardeur de son zèle et la force de ses raisons, évitèrent la conférence qu'il demandoit ; et, pour se délivrer d'un homme qu'ils craignoient, ils engagèrent l'Empereur à le renvoyer à son Eglise. Le saint Evêque, en retournant dans son Diocèse, traversa l'Illyrie et l'Italie. Partout il ranimoit les Chrétiens foibles et chancelans dans la Foi. Son premier soin, à son arrivée dans les Gaules, fut de remédier aux maux de l'Eglise. Saturnin fut excommunié et déposé comme coupable d'hérésie et de plusieurs autres crimes. Le retour du S. Prélat produisit les plus heureux effets; la Foi fut rétablie dans toute sa pureté; la discipline de l'Eglise recouvra son ancienne vigueur ; les scandales cessèrent, et la paix succéda aux troubles. La mort de l'empereur Constance, qui arriva en 361, ôta aux Ariens leur principal appui.

S. Martin, évêque de Tours. An 360.

Le plus illustre des Disciples de S. Hilaire, fut S. Martin, qui s'attacha particulièrement à ce grand Evèque, dont il admiroit les vertus, et qui prit part à tous ses combats pour la Foi. Martin naquit à Sabarie, ville de la Pannonie, de parens idolâtres. Dieu prévint le saint Enfant d'une bénédiction si singulière, qu'à l'âge de dix ans, il alla à l'Eglise des Chrétiens, et se fit mettre au nombre des Cathécumènes. Comme il étoit fils d'un Tribun, il fut

obligé de suivre le parti des armes; mais cette profession, qui est pour tant d'autres une école de licence et de désordres, devint pour lui l'apprentissage des vertus les plus héroïques. Il se distingua surtout par un tendre amour pour les pauvres : il ne pouvoit rien leur refuser, et tout ce qui lui restoit de sa solde, il le leur distribuoit. Un jour, pendant un hiver rigoureux, il trouva à la porte d'Amiens, un mendiant nu et transi de froid. Ce spectacle excita la charité du saint Cavalier; mais il ne lui restoit que ses armes et son habit militaire. Il tire son sabre, coupe la moitié de son manteau, le donne à ce pauvre pour se couvrir. Une si belle action ne resta pas sans récompense. La nuit suivante, Martin vit en songe Jésus-Christ, revêtu de cette moitié de manteau, et lui entendit dire aux Anges qui l'environnoient : « Martin, » encore Cathécumène, m'a revêtu de ce » manteau. » Cette vision consolante le détermina à demander le baptême; dès qu'il l'eut reçu, il songea à quitter le service. Attiré auprès de S. Hilaire de Poitiers, par la haute réputation de ce saint Evêque, il fit bâtir à deux lieues de cette ville, un monastère, où il se retira avec quelques Disciples. Il sortoit de temps en temps de sa retraite, pour aller prêcher la Foi aux Idolâtres, qui étoient encore en assez grand nombre dans les villages, et Dieu autorisa le zèle de son serviteur par des miracles éclatans. Il ne tarda pas à être connu dans toute

toute la Gaule, et on le jugea digne de l'Episcopat. Le peuple de Tours le demanda pour Pasteur; mais il fallut user d'artifice et même de violence, pour l'arracher à sa solitude. S. Martin fut le même, sur le siége de Tours, qu'il avoit été dans son Monastère: on ne vit aucun changement ni dans ses habits ni dans sa table; il ne vouloit honorer sa dignité que par ses vertus. La destruction de l'Idolâtrie devint l'objet le plus ordinaire de ses travaux: il parcourut plusieurs fois la Touraine avec un zèle infatigable, et partout ses discours et les miracles qui les accompagnoient convertirent les Idolâtres. Etant un jour dans un bourg rempli de Païens, après les avoir exhortés à abandonner leurs superstitions, il entreprit de faire abatre un vieux arbre, qui étoit un objet d'Idolâtrie. Les Païens n'y consentirent qu'à condition qu'il se tiendroit du côté où l'arbre devoit tomber. Martin, plein de foi, accepta la condition. On coupa l'arbre, mais dans l'instant de la chûte, le S. Evêque fit le signe de la croix, et l'arbre se redressa pour tomber de l'autre côté, au grand étonnement des Païens, qui demandèrent le baptême. Le S. Prélat n'interrompoit les missions que pour d'autres œuvres de charité: il alloit quelquefois intercéder auprès des Princes, en faveur des malheureux: ce fut pour ce sujet qu'il fit deux voyages à Treves, où étoit alors l'empereur Maxime; mais il demandoit ces graces en Evêque et avec un

ton de dignité, qui en imposoit au Prince même. Maxime n'en conçut que plus d'estime pour lui, et plusieurs fois il l'invita à manger à sa table. S. Martin s'en défendit d'abord, mais ensuite il crut devoir se rendre à cette invitation. Maxime en eut tant de joie, qu'il appela comme à une fete solennelle les plus distingués de sa cour. Le S. Evêque étoit à table avec un Prêtre de l'Eglise de Tours, dont il se faisoit toujours accompagner. Quand on servit à boire, l'Empereur fit signe à l'Officier de donner la coupe à S. Martin, croyant qu'il la recevroit ensuite de sa main; mais le S. Evêque la présenta à son Prêtre, comme à la personne la plus respectable de la compagnie. Cette action ne déplut point au Prince, qui loua S. Martin d'avoir préféré à toute la puissance Impériale, l'honneur dû au sacerdoce de Jésus Christ. Tant de vertus, que relevoient encore des miracles sans nombre, rendirent S. Martin très-célèbre dans toute l'Eglise.

L'empereur Julien veut rétablir le Paganisme. An 367.

JULIEN, qui succéda à l'empereur Constance, abandonna le Christianisme, ce qui lui fit donner le surnom d'*Apostat.* Etant monté sur le trône, il commença par accorder à chacun le libre exercice de sa Religion, et par rappeler tous ceux qui avoient été exilés pour cette cause. Il agissoit ainsi,

moins dans la vue de concilier l'affection publique, que de rendre odieux le gouvernement de Constance. Saint Athanase profita de cette liberté, et revint à Alexandrie. Son entrée dans cette Ville fut un véritable triomphe: le peuple alla au-devant de lui, jusqu'à une journée de chemin, et en si grand nombre, que toute l'Egypte y paroissoit rassemblée : on montoit sur les toits et sur les arbres pour le voir : on regardoit comme une bénédiction de recevoir l'ombre de son corps ; mais cette joie que causa le retour du saint Evêque, ne fut pas de longue durée. L'Empereur, qui, à de grandes qualités, joignoit un esprit faux et bizarre, avoit conçu le projet insensé de détruire le Christianisme, et de rétablir le culte des Idoles. Pour y parvenir, il chassa S. Athanase d'Alexandrie, et ce grand homme fut encore obligé de se cacher, dans la crainte d'éprouver de plus mauvais traitemens. Cependant, Julien n'employa point la violence, mais la séduction : il fomenta les divisions entre les Catholiques et les Hérétiques, pour affoiblir les uns pas les autres, et les écraser tous ensuite par un dernier coup. La liberté de Religion, qu'il laissoit en apparence aux Chrétiens, n'étoit au fond qu'un dur esclavage : il ne les condamnoit pas à mort par un Edit général ; mais il prenoit d'ailleurs les voies les plus sûres pour les accabler. Toutes les faveurs étoient prodiguées aux Païens : les Chrétiens n'éprouvoient,

de sa part, que mépris, que vexations, que disgrâces. Il s'appliqua surtout à avilir le Clergé, et tout ce qui tient de plus près à la Religion qu'il haïssoit. Dans cette vue, il ôta aux Ecclésiastiques leurs priviléges; il supprima les pensions destinées à la subsistance des Clercs et des Vierges consacrées à Dieu. C'étoit, disoit-il par dérision, pour les ramener à la perfection de leur état, et leur faire pratiquer la pauvreté évangélique. Il dépouilla les Eglises, et en fit transporter les richesses dans les temples d'Idoles, qu'il faisoit réparer aux frais des Chrétiens. A cette occasion, les Ecclésiastiques eurent beaucoup à souffrir: on les emprisonnoit, on les appliquoit à la torture, pour les forcer à découvrir et à livrer les vases et les ornemens sacrés. On les insultoit publiquement, sans que personne prît leur défense. Les Eglises étoient pillées, démolies ou profanées; les tombeaux des Saints renversés, leurs ossemens souillés, et leurs cendres dispersées. Julien tâchoit de gagner, par des promesses, des Chrétiens foibles dans la foi. La fermeté de ceux qui résistoient, passoit pour un crime d'Etat. Au contraire, ceux qui se laissoient vaincre, et qui sacrifioient leur conscience à la fortune, étoient comblés d'honneur et de grâces. L'Apostasie conduisoit à toutes les charges: elle tenoit lieu de talens et de mérite; elle couvroit tous les crimes passés, et donnoit le droit d'en commettre impunément de nouveaux. Julien fit une

loi pour exclure les Chrétiens de toutes Magistratures, sous prétexte que l'Evangile leur défend de faire usage du glaive : il les privoit de tous les droits qu'on osoit leur disputer, et il ne leur permettoit pas même de se défendre devant les Tribunaux. « Votre Religion, leur disoit-il, vous interdit les procès et les querelles. » Les villes qui se signaloient en faveur de l'idolatrie, étoient assurées de sa bienveillance : les villes Chrétiennes, au contraire, n'obtenoient pas justice. Il refusoit audience à leurs députés : il rejetait leurs requêtes. Il fit défense aux Chrétiens d'enseigner les lettres humaines, parce qu'il savoit qu'elles sont utiles pour confondre l'erreur et pour défendre la vérité ; mais il donnoit pour raison que les Chrétiens devoient demeurer dans l'ignorance, et croire sans raisonner. Ce genre de persécution auroit peut-être été plus funeste à l'Eglise que la cruauté des Néron et des Dioclétien, si Dieu, qui la protége, n'eût mis des bornes étroites à la vie de ce Prince, et n'eût ainsi renversé ce projet infernal, en détruisant l'auteur par un souffle de sa bouche.

Julien entreprend de rebâtir le Temple de Jérusalem. Sa mort. An 363.

L'Empereur Julien, en s'efforçant de détruire la Religion chrétienne, fournit lui-même une nouvelle preuve de la divinité de son Auteur, et de la vérité de

ses oracles. Il connoissoit les prophéties, qui annoncent la ruine du Temple de Jérusalem comme irréparable : il savoit que Jésus-Christ avoit prédit qu'il n'y resteroit pas pierre sur pierre. Pour donner un démenti aux Ecritures, il entreprit de relever le Temple, et quoiqu'il n'aimât point les Juifs, il les invita lui-même à concourir à cette entreprise. Il fournit en même temps les sommes nécessaires, et il envoya sur les lieux un de ses Officiers le plus affidé, nommé *Alypius*, pour presser l'exécution de ses ordres. Bientôt les Juifs accoururent de toutes parts : une multitude innombrable d'ouvriers se rassembla sur le terrain du Temple. On nettoie la place, on fouille la terre, on travaille avec ardeur à arracher les anciens fondemens. Les vieillards, les enfans, les femmes même prennent part aux travaux. Elles reçoivent dans le pan de leurs robes les pierres et la terre des décombres. Cependant Cyrille, évêque de Jérusalem, se moquoit de leurs efforts : il disoit hautement que le temps étoit venu, où l'Oracle du Sauveur alloit être accompli à la lettre; que de ce vaste édifice il ne resteroit pas pierre sur pierre. En effet, lorsque les fondemens de l'ancien Temple furent démolis, il survint un horrible tremblement de terre, qui combla les fouilles, dispersa les matériaux qu'on avait amassés, renversa les édifices voisins, tua ou blessa les ouvriers. Les ouvrages étoient ruinés; mais l'opiniâtreté des Juifs n'était pas vain-

cue. Revenus de leur frayeur, ils remettent la main à l'œuvre. Alors des globes de feu sortent du sein de la terre, repoussent sur les ouvriers les pierres qu'ils s'efforçoient d'y placer, et consument les outils de fer. Ce terrible phénomène se renouvela à plusieurs reprises ; et ce qui montroit évidemment l'action d'une intelligence qui commande à la nature, c'est que le feu reparut autant de fois que le travail recommença, et ne cessa que quand on l'eut abandonné. Une merveille si frappante étonna tous les spectateurs. Beaucoup de Juifs, et encore plus d'Idolâtres, confessèrent la Divinité de Jésus-Christ, et demandèrent le baptême. L'Empereur, aveugle au milieu de la plus vive lumière, fut déconcerté sans être éclairé. Ce fait est incontestable : il a été unanimement attesté, non-seulement par tous les auteurs Ecclésiastiques du temps, mais par les Païens même, tel qu'Ammien Marcellin. S. Grégoire de Nazianze et S. Jean Chrysostôme l'ont relevé publiquement, en présence d'une multitude d'Auditeurs, dont plusieurs avoient été témoins oculaires, et ils n'ont pas été contredits. Un fameux Rabbin, qui écrivoit dans le siècle suivant, quoiqu'il fut intéressé à le cacher, rapporte ce fait, et il le rapporte d'après les annales de sa nation. Julien lui-même avoue qu'il a tenté de rétablir le Temple de Jérusalem, et son silence sur les obstacles qui l'ont fait renoncer à son entreprise, est un aveu tacite de ce que

racontent les écrivains de son temps. Julien entreprit alors contre les Perses une guerre, où il périt misérablement ; sa mort fut regardée comme l'effet de la vengeance divine sur ce Prince apostat, et d'une providence particulière sur l'Eglise qu'il persécutoit.

Jovien, empereur, protége la Foi catholique. An 363.

AUSSITÔT après la mort de Julien, les principaux Officiers de l'armée tinrent conseil, et déférèrent unanimement l'Empire à Jovien. Il étoit commandant des Gardes Impériales, et ses qualités personnelles l'avoient élevé à la plus haute considération. Outre une valeur reconnue, il avoit l'art de trouver des ressources dans les circonstances les plus critiques. Comme l'armée Romaine étoit alors au milieu de la Perse, on avoit besoin d'un chef de ce caractère ; mais ce qui étoit plus intéressant pour l'Eglise, c'est que sa Foi étoit pure, et qu'il avoit donné, sous le règne précédent, des preuves éclatantes de son attachement à la Religion chrétienne ; car l'Empereur Julien, dans le temps qu'il se disposoit à combattre les Perses, l'ayant fait venir, lui dit d'un ton sévère : « Sacrifie aux Dieux, » ou rends-moi ton épée. » Jovien la remit sans hésiter. Cependant l'Empereur la lui fit bientôt reprendre, parce qu'il ne vouloit pas se priver des services d'un Officier

si distingué, dans une circonstance où ils lui devenoient nécessaires. Avant de prendre les marques de la dignité Impériale, Jovien assembla l'armée, et il déclara qu'étant attaché à la Religion chrétienne, il ne vouloit pas commander à des soldats idolâtres, que Dieu ne protégeroit pas. Les soldats s'écrièrent tous d'une voix : « Ne craignez rien, Seigneur, vous commandez à des Chrétiens : les plus âgés » d'entre nous ont été instruits par le Grand » Constantin, les autres par ses fils. Julien » a régné trop peu de temps pour affermir » l'impiété dans ceux même qu'il a séduits.» Cette réponse fit beaucoup de plaisir à Jovien ; il se mit à leur tête, et, par les sages mesures qu'il prit, il les ramena en peu de jours sur les terres de l'Empire. Alors ce pieux Empereur s'appliqua à guérir les plaies que Julien avoit faites à l'Eglise. Un de ses premiers soins fut de rappeler S. Athanase, et de le rétablir sur son siége. La lettre qu'il écrivit au saint Evêque, exprime la profonde vénération qu'il avoit pour lui. Athanase sortit encore de ses déserts, et reparut à Alexandrie : les disgrâces de ce saint Prélat étoient celles de l'Eglise, et il triomphoit toujours avec elle. Les Ariens tentèrent néanmoins de prévenir Jovien contre lui, mais ils ne réussirent pas : l'Empereur n'en conçut que plus d'estime pour le saint Prélat, et il l'honora toujours d'une confiance particuliere. Pour s'affermir dans la Foi, et ne pas s'écarter

du point fixe de la croyance de l'Eglise, il pria S. Athanase de lui envoyer une exposition nette et précise de la Doctrine catholique. Le saint Evêque satisfit au désir de l'Empereur : il lui développa la Foi de Nicée, et lui fit comprendre qu'il n'y avoit point d'autre moyen de faire cesser les maux de l'Eglise, que de procurer la soumission aux décrets de ce Concile. L'Eglise commençoit à respirer après tant de traverses : elle éprouvoit de la part de Jovien une faveur dont elle étoit privée depuis Constantin. Le pieux Empereur avoit rendu aux Clercs, aux Veuves et aux Vierges leurs immunités : il avoit ordonné aux Gouverneurs des provinces de favoriser les assemblées des fidèles, de veiller à l'honneur du culte divin et à l'instruction des peuples. L'on s'attendoit à jouir long-temps de tous ces avantages, lorsque Jovien, qui n'étoit âgé que de trente-deux ans, fut trouvé mort dans son lit. On croit qu'il fut étouffé par la vapeur du charbon qu'on avoit allumé dans sa chambre pour la sécher. Cette mort prématurée replongea l'Eglise dans le trouble et les allarmes.

Valens renouvelle les troubles de l'Arianisme. An 367.

VALENTINIEN, qui fut élevé sur le trône Impérial, après Jovien, partagea l'Empire avec Valens son frère. Le premier étoit sincèrement attaché à la vraie foi, et, dans

toute l'étendue de sa domination, l'Eglise fut en paix. Mais Valens, qui avoit eu l'Orient en partage, y exerça une violente persécution contre les Catholiques, et renouvela tous les malheurs du règne de Constance. Il commença par bannir saint Athanase, qui étoit toujours le principal objet de la haine des Ariens, et la première victime de leur fureur. Les coups portés au saint Prélat, furent le signal d'une persécution générale : dès lors les Catholiques eurent à souffrir toutes sortes de mauvais traitemens : les outrages, les confiscations de biens, les chaînes, les supplices, tout fut employé contr'eux : c'étoit un crime de se plaindre : en voici un trait parmi beaucoup d'autres. Les Fidèles de Constantinople, ne pouvant se persuader que l'Empereur autorisât les vexations qu'ils souffroient, lui députèrent quatre-vingts Ecclésiastiques vertueux pour se plaindre de ces excès. Valens écouta leurs plaintes, et dissimula sa colère. Mais il ordonna à Modeste, préfet du Prétoire, de les faire périr. Le Préfet craignant un soulèvement dans la ville, si on les mettoit à mort publiquement, prononça contr'eux une sentence d'exil, à laquelle ils se soumirent avec joie. On les fit embarquer tous dans le même navire, et les matelots qui le conduisoient, eurent ordre d'y mettre le feu lorsqu'ils seroient hors de la vue du rivage. De ces quatre-vingts Prêtres, il ne s'en sauva pas un seul : tous périrent dans les

flammes ou dans les eaux. Les Solitaires ayant appris le danger où étoit l'Eglise d'Orient, crurent qu'ils devoient la secourir selon leur pouvoir; ils quittoient leurs retraites, pour venir encourager leurs frères. Un d'entr'eux, vénérable par son âge et par sa sainteté, fut apperçu de l'Empereur : « Où vas-tu, lui dit ce Prince? que ne » restes-tu dans ta cellule, plutôt que de » courir ainsi par les villes, et d'exciter » les peuples à la révolte? » Le saint Vieillard lui répondit avec cette fermeté que donne un zèle ardent : « Prince, je suis » resté dans ma solitude tant que les brebis » du céleste Pasteur ont été en paix; mais » maintenant que je les vois troublées, et » près d'être dévorées, me conviendroit-il » de demeurer tranquille dans ma retraite? » Si j'étois une fille retirée dans la maison » de mon père, et que je visse quelqu'un » y mettre le feu, devrois-je me tenir en » repos, et me laisser brûler avec la mai- » son? ne faudroit-il pas plutôt aller cher- » cher du secours, jeter de l'eau, faire » tous mes efforts pour éteindre l'incendie? » c'est ce que je fais maintenant : vous avez » mis le feu à la maison du Seigneur : de » ma cellule j'ai apperçu l'incendie, et je » tâche de l'éteindre. » L'Empereur ne répliqua rien à une réponse si sensée et si généreuse; il parut même s'adoucir à l'égard de saint Athanase, il lui permit de retourner à son Eglise; mais ce n'étoit pas qu'il eût changé de disposition, c'est qu'il craignoit

d'irriter son frère Valentinien, qui respectoit le saint Evêque. Saint Athanase revint donc à Alexandrie, et après s'être signalé par tant de combats, cinq fois banni et cinq fois rappelé, il y demeura paisible pendant les six dernières années de sa vie.

Intrépidité de S. Basile, évêque de Césarée.
An 370.

VALENS, toujours occupé du soin d'établir l'Arianisme dans ses Etats, parcourut en personne plusieurs Provinces, pour en chasser les Evêques catholiques; mais il trouva de généreux défenseurs de la vérité. S. Basile, évêque de Césarée, en Cappadoce, se distingua entre tous les autres par sa fermeté. Ce grand Prélat fut un rempart inébranlable contre lequel vinrent se briser tous les efforts de l'hérésie. L'Empereur, avant d'aller à Césarée, envoya Modeste, préfet du Prétoire, pour le gagner, ou du moins pour l'intimider, et l'obliger de recevoir les Ariens dans sa communion. Le Préfet manda le saint Evêque; il prit tout l'appareil de sa dignité, la plus grande de l'Empire: il étoit assis sur son tribunal, ayant autour de lui ses Licteurs armés de leurs faisceaux. Basile se présenta avec un air serein et tranquille. Le Préfet le reçut d'abord avec honnêteté; il le pressa, par des paroles insinuantes, de se rendre au désir de l'Empereur, et de communiquer avec les Ariens. Ce moyen ne lui

ayant pas réussi, il prit un air menaçant, et dit avec un ton de colère : « Y pensez-vous, » de vous opposer à un si grand Empereur, » aux volontés duquel tout le monde obéit? » Ne craignez-vous pas de ressentir les effets » de son indignation ? N'est-il pas le maître » de vous dépouiller de vos biens, de vous » exiler, de vous ôter même la vie? Ces me- » naces me touchent peu, répondit Basile : » celui qui ne possède rien ne peut rien per- » dre, à moins que vous ne vouliez m'enle- » ver ces misérables vêtemens que je porte, » et quelques livres, qui font toute ma ri- » chesse. Quant à l'exil, je n'en connois » point, n'étant attaché à aucun lieu. Toute » la terre est à Dieu : elle sera partout ma » patrie, ou plutôt le lieu de mon passage. » A l'égard de la mort, je ne la crains pas; » elle sera même une faveur pour moi, » puisqu'elle me fera passer à la véritable » vie : il y a long-temps que je suis mort à » celle-ci : les tourmens ne sont pas capa- » bles de m'ébranler ; mon corps est dans » un tel état de maigreur et de foiblesse, » qu'il ne pourra les souffrir long-temps : le » premier coup terminera ma vie et mes » peines. » Ce discours, tout nouveau pour les oreilles d'un homme de cour, étonna le Préfet. Jamais, dit-il, on ne m'a parlé avec tant de hardiesse. « C'est, reprit le saint Prélat, c'est qu'apparemment vous n'avez jamais eu affaire à un Evêque. » Le Préfet ne put s'empêcher d'admirer la fermeté de cette ame supérieure aux promesses et aux

menaces. Il alla rendre compte à l'Empereur du mauvais succès de sa commission. « Prince, lui dit-il, nous sommes vaincus par un seul homme : n'espérez ni l'effrayer par des menaces, ni le gagner par des caresses. Il ne vous reste que la violence. » L'Empereur ne jugea pas à propos d'employer alors cette voie : il craignoit le peuple de Césarée, et il sentoit malgré lui du respect pour le saint Prélat.

Courage admirable d'une Femme chrétienne.

Ce ne furent pas seulement les Evêques et les Prêtres, mais les simples fidèles et les femmes même qui signalèrent leur foi et leur courage dans cette persécution de l'empereur Valens. En voici un exemple bien remarquable. Ce Prince avoit exilé l'évêque d'Edesse, ville de Mésopotamie, à cause de son attachement à la Foi de Nicée, et y avoit fait ordonner un autre Evêque. Il avoit chargé le préfet Modeste, d'obliger les Prêtres et les Diacres à communiquer avec le nouvel Evêque, ou de les reléguer aux extrémités de l'Empire. Modeste les ayant assemblés, essaya de les persuader ; mais il n'y réussit pas. L'un d'eux répondit généreusement au nom de tous : nous avons un Pasteur légitime, et nous n'en reconnoissons point d'autre : ils furent donc envoyés en exil. Le peuple, encouragé par leur exemple, refusa de communiquer avec l'in-

trus. Il sortoit de la ville, à l'heure de l'office, et s'assembloit dans la campagne pour prier. L'Empereur l'ayant su, s'emporta contre le Préfet, et lui fit de vifs reproches de ce qu'il n'avoit pas eu soin d'arrêter ces assemblées. Il lui donna ordre de ramasser tout ce qu'il avoit de soldats, pour dissiper cette multitude. Modeste, quoiqu'il fût opposé aux Catholiques, n'aimoit pas les voies de rigueur; il fit avertir secrètement les fidèles de ne pas se rendre le lendemain à l'endroit où ils avoient coutume de prier ensemble, parce que l'Empereur lui avoit commandé de punir ceux qui s'y trouveroient. Il espéroit, par cette menace, empêcher que l'assemblée ne se tînt; et, par ce moyen, adoucir l'Empereur; mais les Catholiques n'en furent que plus empressés à venir au lieu de la prière : ils s'y rendirent de grand matin, et en plus grand nombre. Le Préfet en ayant été informé, ne savoit ce qu'il devoit faire. Il se mit en marche néanmoins vers ce lieu, mais faisant avec sa troupe un bruit extraordinaire, pour intimider le peuple et l'engager à se retirer. Lorsqu'il passoit dans la ville, il apperçut une pauvre femme qui sortoit brusquement, sans même songer à fermer la porte de sa maison, tenant un enfant par la main, et laissant traîner négligemment son manteau, au lieu de le relever à la manière du pays; elle traversa ainsi la file des soldats qui marchoient devant le Préfet, et passa avec un extrême empressement, sans marquer

la moindre crainte. Modeste la fit arrêter, et lui demanda où elle alloit si vite? Je cours, dit-elle, au champ où les fidèles sont assemblés. Tu ne sais donc pas, ajouta le Préfet, qu'il y a ordre de faire mourir tous ceux que l'on y trouvera? Je le sais, répondit cette femme; et c'est pour cela même que je me presse d'arriver, dans la crainte de manquer l'occasion de souffrir le martyre. Mais pourquoi mènes-tu cet enfant avec toi? C'est, dit-elle, afin qu'il ait part à la même gloire. Modeste, étonné du courage de cette femme, retourna au palais, entretint l'Empereur de ce qui lui étoit arrivé, et lui persuada de renoncer à une entreprise où il ne réussiroit pas, et dont le succès même ne pouvoit lui faire honneur. Ce trait seul suffit pour faire comprendre quels étoient les sentimens des premiers fidèles à l'égard du schisme. Attentifs à pratiquer cette parole de J. C., « les brebis suivent le véritable Pasteur; elles écoutent sa voix avec docilité, mais elles fuient l'étranger, » ils demeuroient attachés inviolablement à l'Evêque que l'Eglise avoit envoyé, et ils étoient disposés à sacrifier ce qu'ils avoient de plus cher, et à perdre la vie même plutôt que de communiquer avec un intrus.

Valens tremble devant saint Basile.

L'Empereur se trouvant à Césarée, le jour de l'Epiphanie, se rendit à la grande Eglise,

pour y assister à l'Office divin. Il y entra accompagné de tous ses gardes, comme pour ébranler le S. Evêque par cette pompe imposante ; mais quand il vit le bel ordre, la modestie d'un peuple immense et le profond recueillement de saint Basile, qui étoit debout devant le Sanctuaire, le corps immobile, le regard fixe, et l'esprit uni à Dieu, la piété des Ministres sacrés qui l'environnoient, plus semblables à des Anges qu'à des hommes, le Prince fut frappé de ce spectacle religieux ; il demeura comme ébloui et glacé de crainte. S'étant néanmoins un peu remis, il voulut présenter son offrande ; mais, comme aucun des Ministres ne s'avançoit, selon l'usage, pour la recevoir, parce qu'on ne savoit si saint Basile voudroit l'accepter, il fut saisi d'un tremblement soudain : ses genoux chanceloient sous lui, il eut besoin d'être soutenu par un des Prètres qui s'apperçut de sa foiblesse. Le saint Prélat crut qu'en cette occasion il pouvoit se relâcher de la rigueur de la discipline ecclésiastique, et il usa de condescendance, en recevant l'offrande de l'Empereur. Ce Prince s'adoucit, et il essaya de gagner saint Basile, en lui envoyant des Magistrats, des Officiers de son armée et différentes personnes des plus qualifiées : exfin il eut lui-même un entretien avec le S. Evêque, qui, sans sortir des bornes du respect, lui parla avec une liberté apostolique, et imposa silence à un Courtisan, qui osoit le menacer en

présence de ce Prince. Cette conférence n'indisposa point l'Empereur ; elle tourna à l'avantage du S. Prélat, à qui il accorda même des terres pour fonder un hôpital à Césarée ; mais les Ariens qui l'obsédoient, le firent bientôt changer de disposition. Valens étoit déterminé à exiler S. Basile, lorsque son fils fut attaqué d'une fièvre violente, à laquelle les médecins ne purent apporter aucun remède. L'Empereur, persuadé que cette maladie étoit une juste punition de ce qu'il avoit résolu contre saint Basile, l'envoya chercher. Le saint Evêque ne fut pas plutôt entré dans le palais, que le jeune Prince se trouva mieux : il assura que l'Enfant ne mourroit pas, pourvu qu'on s'engageât à le faire élever dans les principes de la doctrine catholique. La condition ayant été acceptée, il se mit en prières, et l'enfant fut guéri : mais l'Empereur ne tint pas la parole qu'il avoit donnée ; il permit à un Evêque arien de baptiser son fils, qui retomba malade, et mourut peu de temps après. Ce coup ne convertit point Valens : il condamna une seconde fois le saint Prélat à l'exil ; mais lorsqu'il voulut en signer l'ordre, la plume se rompit trois fois entre ses mains, et il trembla au point de ne pouvoir tracer une seule lettre. Enfin Dieu fit éclater sa colère sur ce Prince impénitent, qui périt dans une bataille, où il disparut, sans qu'on ait pu trouver son corps. On crut qu'ayant été blessé d'un coup de flèche, il s'étoit fait

porter dans une cabane, à laquelle les ennemis mirent le feu.

Vertus de S. Grégoire de Nazianze.

SAINT BASILE étoit lié d'une étroite amitié avec S. Grégoire de Nazianze, qui ne fut pas moins zélé que lui pour la pureté de la Foi. Cette liaison, formée dès le temps de leurs études à Athènes, se fortifia de plus en plus, et dura autant que leur vie. « Nous avions tous deux le même but, dit S. Grégoire dans l'admirable récit qu'il fait lui-même de ce qui avoit donné lieu à cette sainte amitié; nous cherchions le même trésor, la vertu; nous songions à rendre notre union éternelle, en nous préparant à la bienheureuse immortalité; nous nous servions nous-mêmes de maîtres et de surveillans, en nous exhortant mutuellement à la piété; nous n'avions aucun commerce avec ceux de nos compagnons qui étoient déréglés dans leurs mœurs, et nous ne fréquentions que ceux qui, par leur modestie, leur retenue et leur sagesse, pouvoient nous soutenir dans la pratique du bien, sachant qu'il en est des mauvais exemples, comme des maladies contagieuses qui se communiquent aisément; nous ne connoissions à Athènes que deux chemins, celui de l'Eglise, et celui des écoles; pour ceux qui conduisent aux fêtes mondaines, aux spectacles, aux assemblées, nous les ignorions absolument. » Quel plus

beau modèle peut-on proposer aux jeunes gens que ces deux saints enfans ? Heureux ceux qui, dans un âge encore tendre, ne forment de liaisons que pour s'exciter à la vertu, et qui comprennent de bonne heure la vanité des plaisirs et des amusemens que le monde leur présente ! S. Grégoire de Nazianze passa la plus grande partie de sa vie dans la retraite pour laquelle il avoit beaucoup de goût. En ayant été tiré par les instances de son illustre ami, et élevé contre son gré à l'Episcopat, il fut envoyé, vers l'an 379, à Constantinople, pour gouverner cette Eglise, et pour s'opposer aux progrès de l'Arianisme, qui dominoit dans cette grande ville. Sa vertu, sa science son éloquence, tout sembloit promettre un heureux succès. Il osa attaquer l'hérésie dans le séjour même des Empereurs qui la protégeoient. En butte à toutes sortes de mauvais traitemens, il n'y opposa que la patience ; il témoignoit une grande charité à tout le monde, en même temps qu'il menoit une vie dure et mortifiée, gémissant devant Dieu dans le secret, et se préparant à l'exercice du saint ministère, par la prière et par la méditation des saintes Ecritures. Cette conduite, vraiment épiscopale, lui gagna, en peu de temps, l'affection des habitans de Constantinople : on passa de ces premiers mouvemens de bienveillance, au respect et à la vénération pour un homme si saint et si savant. La profonde connoissance qu'il avoit des Ecritures, son

raisonnement juste et pressant, son imagination féconde et brillante, sa facilité incroyable à s'énoncer, la pureté et la précision de son style lui attirèrent l'admiration de toute la ville. Il défendoit la vérité d'une manière victorieuse, en même temps qu'il édifioit par l'exemple de ses vertus; mais, d'un autre côté, le peu de complaisance qu'il avoit pour les Grands, et la jalousie qu'excitoient ses talens, lui suscitèrent bien des traverses, qui lui firent prendre le parti de la retraite. Il se hâta de regagner sa chère solitude, et il en goûta plus que jamais les douceurs, comme il le marque lui-même à un de ses amis : « Je ne puis, dit-il, assez estimer le bonheur que mes ennemis m'ont procuré par leur jalousie : ils m'ont retiré d'un embrâsement, en me délivrant des dangers de l'Episcopat. » Les discours de ce saint Docteur font la plus grande partie des écrits que nous avons de lui. Rien n'est plus sublime, plus majestueux, plus digne de la grandeur de nos mystères que ces discours, qui ont acquis à saint Grégoire le surnom de *Théologien par excellence.*

Hérésie des Macédoniens.

LA mort de Valens mit fin aux ravages que l'Arianisme, appuyé de l'autorité impériale, faisoit en Orient; mais, du sein de cette hérésie, il s'en éleva une autre, qui n'étoit pas moins contraire au dogme

de la sainte Trinité ; elle attaquoit la divinité du S. Esprit. L'auteur de ce nouveau scandale étoit *Macedonius*, demi-Arien, qui avoit usurpé le siége de Constantinople. Pendant plusieurs années, elle s'étoit cachée sous le manteau de l'Arianisme, et elle n'avoit pas fait un bruit particulier au milieu des grands troubles qu'excitoient les Ariens : cependant, dès le commencement du règne de Valens, S. Athanase, à qui rien n'échappoit de ce qui intéressoit la Foi, en avoit été averti, et il avoit composé un traité exprès pour la combattre. Le S. Docteur prouve, dans cet ouvrage, que l'Eglise a toujours cru et enseigné qu'il y a une Trinité en Dieu, et que la Sainte Trinité n'a qu'une seule et même nature, qu'elle n'est qu'un seul et même Dieu. Il montre, par les saintes Ecritures, que le S. Esprit est Dieu ; que ce qui lui est attribué, ne convient qu'à Dieu, comme d'être sanctifiant, vivifiant, immuable, immense. Il proteste, à la fin du traité, qu'il n'a rien dit que ce qu'on lui a appris, comme étant la doctrine des Apôtres. Lorsque les Ariens commencèrent à perdre leur crédit, les Macédoniens prirent faveur, et jouèrent un rôle à part. Leurs mœurs étoient réglées, leur extérieur fort grave et leur vie austère. Comme le peuple se laisse aisément surprendre par cette piété apparente, les Macédoniens formèrent une secte, et leur parti acquit de la considération dans la ville de Constantinople. Cette nouvelle hérésie

se répandit même dans la Thrace, dans la Bithynie et l'Hellespont. L'empereur Théodose, qui avoit succédé à Valens, consacra les prémices de son gouvernement par son zèle à arrêter les progrès de l'erreur. Ce Prince, à qui ses beaux exploits, et plus encore sa haute piété et son amour pour l'Eglise, ont mérité le surnom de *Grand*, publia, peu de temps après son baptême, une loi célèbre, dans laquelle il désigne la Communion avec l'Eglise Romaine, comme une marque sûre de Catholicité. « Nous voulons, dit-il, que tous les peuples de notre obéissance suivent la Religion que le Prince des Apôtres a enseignée aux Romains, et que nous voyons suivre à présent au pontife Damase; en sorte que, selon la doctrine de l'Evangile et les enseignemens Apostoliques, nous croyons une seule divinité du Père, du Fils et du S. Esprit, avec une égale majesté et dans une adorable Trinité : nous ordonnons que ceux qui tiennent cette doctrine pure, portent le nom de Catholiques; et que les autres, dont nous réprouvons l'impiété téméraire et insensée, soient appelés du nom ignominieux d'Hérétiques, et que leurs assemblées ne soient point honorées du titre d'*Eglise*, en attendant qu'ils ressentent les effets de la vengeance divine. » En effet, la Foi catholique est celle que Jésus-Christ a enseignée, que les Apôtres ont publiée, et que les Pères ont conservée. L'Eglise est fondée sur cette

cette foi : quiconque s'en écarte, n'est point Catholique. On est sûr de confondre tous les Hérétiques, en leur montrant que leur doctrine ne vient pas de la source, qu'elle est nouvelle. La vraie doctrine est plus ancienne que les hérésies; les Apôtres ont été avant les Auteurs de chaque secte; la vérité a précédé l'erreur; en un mot, la doctrine vraiment divine est celle qui a été reçue la première: celle qui est venue depuis est nécessairement fausse et étrangère.

Concile de Constantinople. Conseil œucuménique. An 381.

THÉODOSE savoit qu'il falloit autre chose qu'une Constitution impériale, pour opérer la réunion de tous les esprits. Dès son avènement au trône, il avoit conçu le dessein d'assembler un Concile de toute sa domination, à l'exemple du grand Constantin; mais pour en venir à l'exécution il attendit qu'il fût en paix. Il écrivit donc à tous les Evêques d'Orient, pour les inviter à se rendre à Constantinople, qu'il avoit choisie pour le lieu de l'assemblée, parce qu'il vouloit y assister. Tous les ordres furent donnés pour la subsistance et le logement des Evêques, et Théodose ne fut pas moins magnifique que Constantin ne l'avoit été pour les Pères de Nicée. Les Evêques accoururent de toutes les parties de l'Orient, au nombre de cent cinquante.

Mélèce, évèque d'Antioche, devoit présider à cette auguste assemblée. L'Empereur souhaitoit beaucoup de le connoître, tant à cause de la réputation de sainteté que ce Prélat s'étoit acquise, qu'à cause d'un songe où ce Prince l'avoit vu lui présenter la pourpre d'une main et la couronne de l'autre. Théodose l'avoit toujours honoré singulièrement depuis ce temps-là, quoiqu'il ne l'eût jamais vu d'ailleurs. Dès que les Evêques furent arrivés, ils allèrent tous ensemble saluer l'Empereur, qui voulant éprouver s'il reconnoîtroit Mélèce parmi les autres, défendit qu'on le lui montrât. Comme les traits du vieillard qui lui avait apparu, étoient restés profondément gravés dans son esprit, il le distingua dans la foule; il courut à lui, l'embrassa avec un empressement mêlé de respect et de tendresse; il baisa la main qui l'avoit couronné d'avance. Il pria ensuite tous les Evêques de chercher les meilleurs moyens de rendre la paix à l'Eglise, et leur promit de les appuyer de toute son autorité. L'ouverture du Concile se fit avec beaucoup de solennité. On essaya d'abord de ramener les Macédoniens : Théodose les exhorta lui-même à rentrer dans la Foi et la Communion de l'Eglise; mais ils le refusèrent opiniâtrément, et se retirèrent du Concile, qui alors les traita comme des Hérétiques déclarés. On renouvela donc les décrets du Concile de Nicée; et, en confirmant le Symbole de ce Concile, on

y ajouta seulement quelques paroles, pour expliquer ce qu'il renfermoit déjà touchant l'Incarnation du Fils de Dieu, et la Divinité du Saint-Esprit. Ce Symbole, en parlant de l'Incarnation, disoit seulement : « Il est descendu des Cieux, s'est incarné, s'est fait homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux Cieux, et il viendra juger les vivans et les morts. » Le Symbole de Constantinople dit : « qu'il est descendu des Cieux, s'est incarné, par le Saint-Esprit, de la Vierge Marie, et s'est fait homme, qu'il a été crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, qu'il a souffert et a été enseveli, est ressuscité le troisième jour, suivant les saintes Ecritures, est monté aux Cieux, est assis à la droite du Père, et qu'il viendra de nouveau juger avec majesté les vivans et les morts, et que son règne n'aura point de fin. » Touchant la troisième personne de la Sainte Trinité, le Symbole de Nicée n'exprimoit la Foi que par ces deux mots : *Nous croyons au Saint-Esprit.* Celui de Constantinople ajoute, à cause des Macédoniens : « Nous croyons au Saint-Esprit, qui est aussi Seigneur et confère la vie, qui procède du Père, qui, avec le Père et le Fils, reçoit les mêmes adorations et une même gloire, qui a parlé par les Prophètes. » L'empereur Théodose reçut cette décision, comme sortie de la bouche de Dieu même ; il fit une loi, pour ordonner l'exécution de tout ce qui avoit été réglé dans le Concile. Quoique cette

assemblée n'ait été composée que des Evêques d'Orient, cependant l'approbation que le Pape et les Evêques d'Occident lui donnèrent ensuite, fit reconnoître ce Concile pour œucuménique ou universel.

Clémence de Théodose. An 387.

THÉODOSE étoit naturellement vif et prompt à s'enflammer; mais il se laissoit fléchir, et la piété dont il étoit animé, mettoit un frein à sa colère. Il y eut une grande sédition dans la ville d'Antioche, à l'occasion d'un impôt que l'on venoit d'établir. Le peuple, dans son emportement, abattit et traîna dans les rues la statue de l'Empereur et celle de l'Impératrice. Théodose, informé de cet attentat, entra dans une violente colère : il vouloit, dans le premier mouvement, détruire la ville, et ensevelir les habitans sous ses ruines. Revenu à des sentimens plus modérés, il nomma deux Commissaires pour informer contre les coupables, avec pouvoir de vie et de mort. Pendant ce temps-là le Peuple d'Antioche, rentré en lui-même, sentit la grandeur de son crime, et trembloit dans l'attente du châtiment. Tous les habitans consternés n'osoient sortir de leurs maisons, et ils y attendoient la mort dans des alarmes continuelles. Flavien, évêque d'Antioche, étoit plongé dans la douleur la plus amère; ses entrailles étoient déchirées; il passoit les jours et les nuits à verser des

larmes devant Dieu, le priant d'amollir le cœur du Prince. Enfin, ce vieillard, encore plus vénérable par sa sainteté que par son âge, alla trouver l'Empereur, pour lui demander la grâce de son peuple. Lorsqu'il parut devant Théodose, il se tint d'abord éloigné, les yeux baissés vers la terre, comme s'il eût été seul chargé du crime de ses enfans. L'Empereur le voyant confus et interdit, s'approcha lui-même, et rappelant tous les bienfaits dont il avoit comblé la ville d'Antioche, il ajoutoit à chaque trait: « C'est donc ainsi que j'ai mérité tant d'outrages! » Flavien, pénétré de ces justes reproches, et poussant un profond soupir: « Prince, dit-il, nous méritons tous les supplices: détruisez Antioche jusqu'aux fondemens: réduisez-la en cendres: nous ne serons pas encore assez punis. Il reste cependant un remède à nos maux: vous pouvez imiter la bonté de Dieu; outragé par ses créatures, il leur a accordé le pardon, il leur a ouvert les cieux. Si vous nous pardonnez, nous vous devrons notre salut; mais votre clémence ajoutera un nouvel éclat à votre gloire. Les infidèles s'écrieront: Qu'il est grand le Dieu des Chrétiens! il élève les hommes au-dessus de la nature; il sait en faire des Anges. Ne craignez pas que l'impunité corrompe les autres villes. Hélas! notre sort ne peut que les effrayer: la consternation où nous sommes plongés, est le plus cruel des supplices. Ne rougissez pas de céder à un foible

vieillard ; ce sera céder à Dieu même : c'est lui qui m'envoie vous présenter l'Evangile, et vous dire de sa part : si vous ne remettez pas les offenses commises contre vous, votre Père céleste ne vous remettra pas les vôtres. Représentez-vous ce jour terrible où les Princes et les sujets comparoîtront au Tribunal de la Justice suprême, et faites réflexion que toutes vos fautes seront alors effacées par le pardon que vous aurez accordé. » Théodose s'attendrit, versa des larmes, et répondit : Pourrois-je refuser le pardon à des hommes semblables à moi, après que le Maître du monde, s'étant réduit pour nous à la condition d'esclave, a bien voulu demander grâce à son Père pour les auteurs de son supplice, qu'il avoit comblés de ses bienfaits ? Puis il renvoya le saint Evêque à son peuple : « Allez, lui dit-il, allez, mon père : hâtez-vous de vous montrer à votre troupeau : rendez-le calme à la ville d'Antioche ; elle ne sera parfaitement rassurée, après une si violente tempête, que lorsqu'elle reverra son Pilote. »

Chûte et Pénitence de Théodose. An 389.

THÉODOSE oublia, quelque temps après, la modération qu'il avoit montrée dans l'affaire d'Antioche, et il se laissa aller aux premiers transports de sa colère. La ville de Thessalonique, capitale de l'Illyrie, s'étoit révoltée contre son Gouverneur, qui

avait perdu la vie dans cette sédition. La nouvelle de ce soulèvement excita l'indignation de l'Empereur, qui, sur-le-champ, ordonna le massacre des habitans de cette ville, sans distinction des innocens et des coupables. Sept mille hommes y périrent. Théodose étoit alors à Milan. S. Ambroise, évêque de cette ville, écrivit à l'Empereur, pour lui représenter la grandeur de sa faute, et pour le faire rentrer en lui-même. Il finissoit par l'avertir que, jusqu'à ce qu'il l'eût expiée par la pénitence, il ne pouvoit assister aux saints Mystères. Théodose ne laissa pas de s'avancer vers l'Eglise; mais le saint Evêque alla au-devant de lui: « Arrêtez, Prince, lui dit-il, vous ne sentez point encore l'énormité de votre péché; faites-y réflexion: de quels yeux verrez-vous le Temple saint? Comment entrerez-vous dans le Sanctuaire du lieu terrible? Vos mains fument encore du sang innocent: oserez-vous y recevoir le corps du Seigneur? Retirez-vous, Prince, et n'ajoutez pas le sacrilége à tant d'homicides. » Comme l'Empereur vouloit excuser sa faute par l'exemple de David, qui s'étoit rendu coupable d'adultère et d'homicide: « Vous l'avez imité dans son péché, répondit Ambroise, imitez-le dans sa pénitence. » Théodose reçut cet arrêt comme de la bouche de Dieu même. Il retourna à son palais en soupirant, et il y demeura renfermé pendant huit mois. Aux approches de la fête de Noël, il sentit redoubler sa douleur:

Quoi ! disoit-il, « le Temple du Seigneur est ouvert aux derniers de mes sujets, et l'entrée m'en est interdite ! » Il se rendit, non à l'Eglise même, mais dans une salle voisine, où il pria le saint Evêque de l'absoudre. Ambroise lui représenta qu'il ne pourroit assister aux saints mystères, qu'après s'être soumis à la pénitence publique. Théodose accepta la condition. Le S. Evêque exigea encore qu'il fît une loi, pour suspendre pendant trente jours l'exécution des sentences de mort. Théodose, à l'instant, fit écrire la loi, la signa et promit de l'observer. Alors S. Ambroise, touché de sa docilité et de l'ardeur de sa foi, leva l'excommunication, et lui permit l'entrée de l'Eglise. Théodose prosterné, baignant la terre de ses pleurs, et se frappant la poitrine, prononça à haute voix ces paroles de David : « Mon ame est demeurée attachée contre la terre : rendez-moi la vie, Seigneur, selon votre promesse. » Tout le peuple, pénétré d'un si grand exemple, l'accompagnoit de ses prières et de ses larmes; cette majesté souveraine, dont l'impétueuse colère avoit fait trembler tout l'Empire, n'inspiroit plus alors que des sentimens de compassion et de douleur. S. Ambroise en fut plus attendri que personne : aussi crut-il pouvoir, dans cette conjoncture, se relâcher des règles ordinaires, qui n'accordoient qu'à la mort, la grâce de la réconciliation pour le crime d'homicide. L'illustre pénitent n'en eut qu'une douleur plus vive; et il la conserva

pendant tout le reste de sa vie, qui dura encore huit ans depuis ce trait admirable. La mémoire de ce grand Prince a toujours été en vénération dans l'Eglise. Les Auteurs ecclésiastiques et les Conciles même le proposent comme le modèle des Princes chrétiens.

Schisme des Donatistes.

LE schisme des Donatistes, qui désola l'Eglise d'Afrique pendant deux cents ans, avoit commencé dès le règne de Constantin; mais ce ne fut d'abord qu'une étincelle, qui devint ensuite un grand incendie. Il ne s'agissoit, au commencement, que de savoir si Cécilien, évêque de Carthage, avoit été légitimement ordonné. Quelques Evêques, ayant à leur tête *Donat*, prétendirent que cette ordination n'avoit pas été légitime, et ils se séparèrent de sa communion. L'affaire fut portée au Pape, qui prononça en faveur de Cécilien, dont il reconnut l'innocence, et ce jugement fut ensuite appuyé par un décret de l'empereur Constantin; mais Donat et ses partisans refusèrent opiniâtrément de s'y soumettre : ils élevèrent autel contre autel, en établissant un autre Evêque à Carthage. Ils écrivirent des lettres de tous côtés en Afrique, pour détourner les Fidèles de la communion de Cécilien. Cette malheureuse rupture causa des maux infinis en Afrique. L'excommunication que l'Eglise emploie contre ses enfans rebelles, n'effrayoit

pas les Donatistes, qui ne cherchoient qu'à se séparer, et à former une société à part. Ce moyen étoit sans force contre des gens, dont le crime consistoit à rompre l'unité de l'Eglise. Leur parti s'accrut insensiblement; et quand ils se trouvèrent assez forts, ils se portèrent à des violences horribles, qu'on auroit peine à croire, si l'expérience n'avoit appris que l'esprit de schisme, ainsi que celui d'hérésie, est capable des plus grands excès. En effet, l'opiniâtreté des Donatistes dégénéra en fureur : ils s'emparoient des Eglises à main armée; ils chassoient les Evèques, brisoient les autels et les vases sacrés. Leur impiété alla jusqu'à rebaptiser de force ceux qui avoient reçu le baptême hors de leur communion, comme si l'Eglise avoit péri dans le reste du monde, et qu'elle ne subsistât que dans un petit coin de l'Afrique, que ce parti séditieux occupoit. Quand on refusoit de recevoir de leur main un second baptême, on éprouvoit les traitemens les plus inhumains. Non contens de couvrir de plaies ceux qui leur résistoient, ces forcenés poussoient la barbarie jusqu'à leur mettre dans les yeux, de la chaux et du vinaigre. On rapporte, qu'en une seule occasion, ils avoient rebaptisé quarante-huit personnes, qui n'avoient pas eu la force de soutenir ces tourmens. Les Evèques catholiques n'opposèrent d'abord que la douceur et la patience aux cruautés des Schismatiques : ils espéroient les gagner par ce moyen. S. Augustin, évèque d'Hippone,

qui devint si célèbre dans la suite, entreprit les plus grands travaux pour les ramener à de meilleurs sentimens, et pour les réunir à l'Eglise. Il réussit à en convertir un grand nombre; mais les autres n'en devinrent que plus furieux. Ils lui dressèrent des embûches, lorsqu'il alloit visiter les Paroisses catholiques. Un jour il pensa tomber entre leurs mains, et il y auroit péri, sans la méprise de son guide, qui s'écarta, par inadvertance, du droit chemin où ces scélérats l'attendoient. Leur audace croissant de jour en jour, les Evêques catholiques crurent qu'ils devoient implorer la protection de l'Empereur, qui publia contre ces sectaires une loi sévère, par laquelle il défendoit, sous peine de mort, de tenir des assemblées publiques.

Célèbre Conférence de Carthage; fin du Schisme. An 411.

LES Evêques catholiques qui songeoient bien plus à convertir les Donatistes qu'à les faire punir, supplièrent l'Empereur, d'employer, pour les ramener à l'Eglise, des moyens plus doux. Ils proposèrent la voie des conférences, et l'Empereur approuva ce parti. Tous les Evêques d'Afrique, tant les Donatistes que les Catholiques, eurent ordre de se rendre à Carthage, afin que les Prélats, choisis de part et d'autre, pussent conférer ensemble. Le tribun Marcellin

fut chargé par l'Empereur, d'y maintenir l'ordre et la tranquillité. Ce fut le seizième jour de Mai, de l'année 411, que se tint cette célèbre conférence. L'on choisit, de chaque côté, sept Evêques pour conférer ensemble, et quatre Notaires ecclésiastiques pour rédiger les actes. Pour plus grande sûreté, quatre Evêques furent chargés de veiller sur les Notaires. Quand tout fut disposé, les Evêques catholiques donnèrent un exemple admirable de modération et de générosité : ils firent de vive voix et par écrit cette déclaration : « Si nos adversaires ont l'avantage dans la conférence, nous consentons à leur céder nos siéges et à nous mettre sous leur conduite ; si, au contraire, les Donatistes, étant vaincus, se réunissent à l'Eglise, nous partagerons avec eux l'honneur de l'Episcopat. » Ils portèrent la générosité encore plus loin : « Que si les Fidèles, ajoutent-ils, ont de la peine à voir deux Evêques ensemble dans une même Eglise, contre l'usage ordinaire, nous nous retirerons, et nous leur abandonnerons nos siéges. Il nous suffit, pour notre salut, d'être Chrétiens : c'est pour le peuple qu'on nous ordonne Evêques : s'il est utile aux Fidèles que nous renonçions à notre dignité, nous y consentons de tout notre cœur. » On remarque avec admiration que, parmi près de trois cents Prélats catholiques, qui étoient à cette conférence, il n'y en eut que deux à qui cette résolution magnanime déplut d'abord, encore revin-

rent-ils bientôt au sentiment général. S. Augustin, qui l'avoit inspirée, non-seulement fut un des sept Evêques que les Catholiques choisirent pour soutenir la cause de l'Eglise, mais les six autres se reposèrent sur lui du soin de répondre aux chicanes des Donatistes. Tout se passa avec beaucoup d'ordre dans cette conférence, qui dura trois jours. S. Augustin prouva, avec évidence, qu'il ne peut y avoir aucune cause légitime de se séparer de l'Eglise catholique, et que c'est un grand crime de rompre son unité; qu'il faut être dans le sein de l'Eglise pour se sauver, et que sans cela il n'y a point de salut à espérer, parce que hors de cette Eglise unique, il ne peut y avoir ni véritable sainteté, ni véritable justice; que la véritable Eglise, qui est la seule épouse de Jesus-Christ, est, selon les promesses, répandue par toute la terre, et non pas renfermée dans un coin de l'Afrique; qu'elle est, sur la terre, mêlée de bons et de méchans; qu'à la vérité, il ne faut pas communiquer avec les méchans dans leur iniquité, mais qu'on ne doit pas se séparer d'eux extérieurement. Dieu bénit le zèle du saint Docteur: les Schismatiques qui conservoient quelqu'amour pour la vérité, et les peuples qui furent informés de ce qui s'étoit passé dans cette célèbre conférence, ouvrirent enfin les yeux; et depuis ce temps-là, ils vinrent en foule se réunir à l'Eglise.

Hérésie des Pélagiens. An 412.

LE Schisme des Donatistes s'eteignit insensiblement, lorsque l'Eglise se vit attaquée par de nouveaux ennemis, qui lui livrèrent de longs et de dangereux combats. Pélage, né dans la Grande-Bretagne, en fut le chef. C'étoit un esprit subtil, artificieux, hypocrite, qui, sans changer de sentiment, savoit changer de langage. Il vint à Rome, et y débita sourdement une nouvelle doctrine, qui avoit sa source dans l'orgueil humain, qu'elle flatte. Il nioit le péché originel et la nécessité de la grâce du Rédempteur. Il n'osa d'abord s'expliquer ouvertement, de peur de révolter les esprits, en combattant la croyance acienne et universelle; mais pour les disposer peu-à-peu à recevoir ses erreurs, il les enveloppoit dans des paroles équivoques. Il s'attacha un disciple, nommé *Célestius*, qui contribua beaucoup au progrès de cette secte impie. Celui-ci passa en Afrique, et comme il étoit plus hardi et plus entreprenant que son maître, il y enseigna, sans détour, contre la doctrine de saint Paul, que le péché du premier homme ne s'est point communiqué à ses descendans, et que l'homme, sans une grâce inférieure, peut, par ses seules forces naturelles, accomplir les commandemens de Dieu. Cette profane nouveauté excita des troubles. Saint Augustin la réfuta avec force dans de savans

écrits; il prouva, par les paroles expresses de l'Ecriture, et par le baptême qu'on administre aux enfans, que nous naissons coupables du péché de notre premier père. Il démontra, par la prière que Notre-Seigneur nous a apprise, le besoin que nous avons d'une grâce qui prévienne et qui aide notre volonté dans toutes les actions utiles au salut. Célestius fut donc condamné à Carthage, et privé de la Communion ecclésiastique. Pendant ce temps-là, Pélage qui étoit passé en Palestine, avoit réussi par sa dissimulation et ses mensonges, à tromper les Evêques de ce pays. Il en devint plus fier, et envoya à saint Augustin son apologie, où il se prévaloit du jugement favorable que l'on avoit porté de sa personne en Orient. Ce scandale excita le zèle des Evêques d'Afrique, et l'on y tint deux Conciles, l'un à Carthage, et l'autre à Milève, où l'on définit, conformément à la Foi catholique, que le péché d'Adam a passé à ses enfans, et que, sans une grace intérieure, qui nous inspire la bonne volonté, l'on ne peut faire aucun bien surnaturel ou utile au salut. Les Pères de ces Conciles écrivirent au Pape S. Innocent, pour le prier de confirmer cette décision par l'autorité du siége Apostolique. Le souverain Pontife répondit aux lettres synodales des Evêques d'Afrique : il loue leur zèle à maintenir la pureté de la Foi : il établit solidement la doctrine ancienne du péché originel et de la nécessité de la grâce pour toutes les ac-

tions de la piété chrétienne ; il condamne solennellement Pélage, Célestius et leurs sectateurs, et il les déclare séparés de la Communion de l'Eglise, à moins qu'ils ne renoncent à leurs erreurs. Après ce décret du Pape, S. Augustin regardoit la cause comme terminée : « Rome a parlé, dit ce S. Docteur : le jugement des Evêques d'Afrique a été envoyé au Siége Apostolique : les lettres du Pape, qui le confirment, sont venues : la cause est finie ; plaise à Dieu que l'erreur le soit aussi. »

Intrigue et opiniâtreté des Pélagiens.

Le désir de S. Augustin ne fut pas rempli : l'erreur continua de subsister, malgré la condamnation qu'elle avoit essuyée. Pélage et ses sectateurs songèrent, non pas à se soumettre au jugement que l'on avoit porté contr'eux, mais à effacer aux yeux des hommes la tache que ce sentiment leur imprimoit. Le Pape Innocent, qui les avoit condamnés, étoit mort. Pélage écrivit d'une manière fort respectueuse à son successeur Zozime, pour se justifier. Célestius alla lui-même à Rome, et lui présenta une Confession de Foi captieuse, en promettant de condamner tout ce que le S. Siége condamneroit. Le nouveau Pape se contenta de lui faire diverses questions, auxquelles Célestius répondit avec cette apparence de simplicité et de droiture, dont la fourberie

sait si bien se parer. Il ne poussa point les précautions plus loin, et il le jugea innocent, non qu'il approuvât ses erreurs, mais parce que cet imposteur se déclaroit soumis d'avance au jugement du S. Siége. Zozime écrivit aux évèques d'Afrique une lettre, où il se montre convaincu de la sincérité de Pélage, et où il leur fait quelque sorte de reproches de leurs procédés à l'égard de ce novateur, sans dire néanmoins un mot qui favorise sa mauvaise doctrine. Quand on eut recu cette lettre en Afrique, on reconnut que le Pape avoit été trompé par ces habiles fourbes : on s'empressa d'assembler le Concile le plus nombreux qu'il fut possible. Il s'y trouva deux cent quatorze Evèques; on dressa des instructions plus développées sur cette affaire : on expliqua tout ce qui s'étoit passé en Afrique : on exposa le venin caché dans les professions de Foi, et les fourberies de ces Hérétiques : on fit des Canons dogmatiques, que l'on envoya à Rome avec une lettre conçue en ces termes : « Nous avons statué que la sentence rendue par Innocent contre Pélage et Célestius, ait son effet, jusqu'à ce qu'ils confessent nettement que la grâce de J. C. doit nous aider, non-seulement pour connoître, mais pour suivre les règles de la justice en chaque action, en sorte que, sans ce secours, nous ne pouvons rien avoir, penser, dire ou faire, qui appartienne à la piété. Il ne suffit pas que Célestius se soit vaguement soumis au décret du S. Siége :

pour lever tout scandale, il faut lui faire anathématiser, sans la moindre équivoque, sans la moindre ambiguité, ce qu'il y a de suspect dans son écrit, de peur que plusieurs n'imaginent, non que le sectaire a quitté ses erreurs, mais que le S. Siége les a approuvées. » Ces représentations eurent leur effet: le Pape Zozime examina tout avec attention, et s'étant convaincu de la mauvaise foi de Célestius, il rendit une sentence, qui confirmoit les décisions des Evèques d'Afrique, et qui condamnoit Pélage et ses sectateurs. Cette sentence fut reçue avec respect de tout le monde Chrétien. On vit alors combien sont peu sincères les protestations de docilité, que les Hérétiques font avant leur condamnation. Les Pélagiens appelèrent de ce décret du Pape au Concile général; mais S. Augustin prouva que cet appel étoit illusoire, et que l'Eglise assemblée ne feroit autre chose que confirmer ce qui avoit été décidé par les Evèques d'Afrique unis au Pape; que l'hérésie étoit suffisamment condamnée, et qu'il ne s'agissoit plus de l'examiner, mais de la réprimer. Aussi l'empereur Honorius appuya ce jugement, et il prononça la peine du bannissement contre ceux qui s'obstineroient à soutenir les erreurs condamnées.

Erreur des démi-Pélagiens.

L'HÉRÉSIE Pélagienne foudroyée tomba et s'éteignit peu à peu ; mais il sortit de

ses cendres un autre secte, qui adoucit ce que la première avoit de plus révoltant, et qui prit le milieu entre la doctrine de Pélage et la foi orthodoxe. Ce furent quelques Prêtre de Marseille qui donnèrent cours à ce Pélagianisme mitigé : on les nomma *demi-Pélagiens*. Ils attribuoient au libre arbitre le commencement de la Foi, et les premiers mouvemens de la volonté humaine vers le bien ; selon eux, Dieu, en conséquence de ces derniers efforts, donne l'accroissement de la Foi et la grâce des bonnes œuvres. Ainsi, les demi-Pélagiens admettoient, comme les Catholiques, le péché originel et la nécessité d'une grâce intérieure pour faire le bien ; mais ils disoient que l'homme peut mériter cette grâce par un commencement de Foi, par un premier mouvement de vertu, dont Dieu n'est pas l'auteur. S. Augustin séleva avec force contre cette pernicieuse erreur, et poursuivit le Pelagianisme jusque dans son dernier retranchement. Il composa, à ce sujet, deux ouvrages, où il montre que non-seulement l'accroissement, mais encore le commencement de la Foi est un don de Dieu, que la première grâce ne peut être fondée sur nos mérites, et qu'elle ne vient de nous en aucune manière. Il allégue, en preuve, plusieurs passages de l'Ecriture, qui enseignent que c'est Dieu qui prépare les volontés, et qui les tourne vers le bien: il insiste sur ces paroles de l'Apôtre : «Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu ? » Paroles

qui font voir que l'homme a besoin de la grâce de Dieu, pour commencer et pour faire le bien d'une manière utile au salut : que Dieu n'appelle pas les hommes parce qu'ils sont fidèles, mais afin qu'ils deviennent fidèles. Il fait observer que l'Eglise a toujours attesté, par ses prières, qu'elle attend la grâce de la miséricorde divine, et non en conséquence de nos mérites, et que la grâce cesseroit d'être grâce, si elle n'étoit point gratuite. Enfin il démontre cette vérité par le baptême des enfans, qui sont appelés à cette grâce, sans qu'il n'y ait rien de leur part, qui ait pu la leur mériter ; « car, dit-il, où est la foi, où sont les œuvres qui aient précédé cette grâce ? » Le Pape S. Célestin, informé que les Prêtres de Marseille avoient des sentimens contraires à cette doctrine de S. Augustin, les condamna, et définit contr'eux, que Dieu opère tellement dans le cœur des hommes, que la sainte pensée, que le pieux dessein, qu'enfin tout mouvement de la bonne volonté, dans l'ordre du salut, vient de Dieu, et que si nous pouvons quelque bien, c'est par celui sans lequel nous ne pouvons rien. Enfin, toutes ces disputes furent terminées par le célèbre Canon du second Concile d'Orange, auquel présida l'illustre S. Césaire d'Arles, et qui s'est exprimé en ces termes : « Si quelqu'un dit que, soit l'accroissement, soit le commencement même de la Foi, et ce premier mouvement du cœur, par lequel nous croyons en celui qui justifie le

pécheur, n'est point l'effet du don de la grâce, mais que cette disposition se forme naturellement en nous, il contredit les dogmes apostoliques, puisque saint Paul dit: « Nous avons cette confiance, que celui qui a commencé en vous la bonne œuvre, la perfectionnera jusqu'au jour de N. Seigneur; » et encore: « Il vous a été donné de croire en J. C..... c'est par grâce que vous êtes sauvé par le moyen de la Foi, et cela ne vient pas de vous, mais c'est un don de Dieu. »

Saint Jérôme.

SAINT JÉRÔME, l'un des plus illustres docteurs de l'Eglise, se joignit à S. Augustin, pour combattre l'hérésie de Pélage. Né en Dalmatie, de parens Chrétiens et riches, il fit bientôt voir de si heureuses dispositions pour les sciences, que son père crut devoir, par toutes sortes de moyens, cultiver en lui ce germe précieux. Il envoya son fils à Rome, et ce jeune homme y fit de grands progrès dans les lettres humaines et dans l'éloquence; mais comme l'estime des hommes étoit plutôt l'objet de ses études, que le désir de s'avancer dans la science du salut, Dieu permit qu'il tombât dans le désordre. Ses égaremens ne durèrent pas long-temps: vers l'an 374, il se retira dans le désert de Chalcide en Syrie. C'étoit une vaste solitude, brûlée par les ardeurs du soleil, et néanmoins habitée par quelques

solitaires, que l'amour de la pénitence y avoit conduits. Frappé de la crainte des jugemens de Dieu, Jérôme ne songeoit, dans sa retraite, qu'à en prévenir les rigueurs, lorsque Pélage passa en Palestine, et s'efforça d'y répandre ses erreurs. Le pieux solitaire, alarmé du péril où il voyoit la Foi, s'éleva avec force contre la nouvelle doctrine. Pélage entra en fureur, et non-seulement il écrivit pour défendre ses erreurs, mais il échauffa ses Disciples contre saint Jérôme, au point qu'ils se portèrent à d'horribles violences : ils attaquèrent le Monastère où il étoit, le pillèrent et y mirent le feu. Saint Jérôme fit un voyage à Antioche, où Paulin, qui en étoit Evêque, l'ordonna Prêtre ; mais il ne voulut point demeurer dans cette ville, ni s'attacher à aucune Eglise, parce que son dessein étoit de continuer à vivre dans la solitude. Il alla à Constantinople, où il demeura quelque temps avec S. Grégoire de Nazianze, et il s'appliqua, sous la direction de cet habile maître, à l'étude de l'Ecriture Sainte, qui faisoit ses chastes délices. De là il passa à Rome, où le Pape Damase le retint auprès de lui, pour répondre à ceux qui le consultoient sur l'Ecriture ou sur quelque point de morale. Après la mort du Pape Damase, il retourna en Palestine, et fixa sa demeure à Bethléem. Ce fut alors que ce saint Docteur, jouissant du repos qu'il avoit souhaité, fit la plupart de ses grands ouvrages sur l'Ecriture Sainte, et qu'il ren-

dit par là, à l'Eglise, le service le plus important. Il entreprit de traduire en latin le texte de l'Ecriture : dans cette vue, il fit une étude laborieuse et réfléchie de la langue Hébraïque ; et pour la connoître à fond, il prit des leçons d'un Juif, qui étoit très-habile, et se rendit son disciple. Il travailla ensuite infatigablement à éclaircir les difficultés de l'Ecriture. Non-seulement il enrichit l'Eglise d'une nouvelle version, il composa encore des traités, pour faciliter l'intelligence des livres saints. Nous avons plusieurs commentaires de S. Jérôme : dans la préface de celui qu'il a fait sur le prophète Isaïe, qui vivoit sept cens ans avant Notre-Seigneur, il dit qu'il ne le regarde pas seulement comme un Prophète, mais comme un Evangéliste et un Apôtre, parce qu'il renferme dans ses Prophéties tous les Mystères du Sauveur, sa naissance d'une Vierge, les merveilles de sa vie, l'ignominie de sa mort, la gloire de sa résurrection, l'étendue de son Eglise par toute la terre : « Isaïe, dit ce savant interprète, parle avec tant de clarté de toutes ces choses, qu'il semble plutôt composer une histoire d'évènemens passés, que prédire l'avenir. »

Vertus et souffrances de saint Jean Chrysostôme. An 407.

DANS le même temps, saint Chrysostôme, archevêque de Constantinople, honoroit la Religion par son zèle apostolique pour

la réforme du Clergé et du peuple de cette grande ville. Il reprenoit avec une généreuse liberté, l'avarice des riches, le luxe des femmes, et l'orgueil des grands. La Cour même éprouva son zèle : il parla souvent à l'Empereur et à Eudoxie son épouse, de leurs obligations. Cette vigueur épiscopale lui suscita des ennemis puissans: l'Impératrice surtout étoit irritée contre lui, à cause d'un discours dont on fit l'application à cette Princesse. Elle chercha à s'en venger, et elle trouva dans Théophile, évêque d'Alexandrie, un Ministre complaisant de sa haine et de ses violences. S. Chrysostôme fut déposé et envoyé en exil; mais le lendemain il y eut à Constantinople un tremblement de terre, que l'on regarda comme un effet de la colère divine. Eudoxie elle-même en fut si effrayée, qu'elle conjura l'Empereur de rappeler le S. Evèque, qui rentra comme en triomphe dans la ville. Il s'éleva bientôt un nouvel orage : on avoit dressé à l'Impératrice une statue d'argent, près de la principale Eglise de Constantinople, et l'on y célébroit des jeux publics, mêlés de superstitions. Le saint Evèque prècha contre cet abus. Eudoxie en ayant été informée, se crut personnellement offensée, et jura la perte du saint Prélat. On le déposa une seconde fois, et on l'exila à Cucuse, petite ville d'Arménie. L'Impératrice avoit choisi ce pays pauvre et stérile, pour faire sentir au saint Evèque le poids de sa vengeance. Il n'y arriva qu'après

près soixante et dix jours de marche, avec des incommodités extrêmes causées par sa mauvaise santé, et par la dureté des soldats qui le conduisoient. Dès que sa santé fut rétablie, il travailla avec un nouveau zèle au bien de l'Eglise; il instruisoit les peuples du pays, assistoit les pauvres, rachetoit les captifs. Ses ennemis, quoique triomphans en conçurent de la jalousie: ils le firent reléguer à Pythionte, ville déserte et la dernière de l'Empire, sur le bord oriental du Pont-Euxin. On le fit conduire à ce nouveau lieu d'exil, par deux gardes sans pitié, qui s'efforçoient d'accroître, par leurs mauvais traitemens, les fatigues d'une route longue et pénible. On leur avoit promis une récompense, si le Saint mouroit en chemin. Ils la méritèrent par leur barbarie. Le saint Evêque, foible et épuisé, succomba enfin à tant de maux: après avoir marché pendant trois mois, étant arrivé près de Comane, dans le Pont, il fut attaqué d'une fièvre violente, qui l'obligea de s'arrêter. La nuit suivante, comme il étoit dans le Presbytère de saint Basilisque, évêque de Comane et martyr, ce Saint lui apparut, et lui dit: « courage, mon frère; demain nous serons ensemble. » Sa mort arriva en effet le lendemain. L'Eglise perdit l'un de ses plus saints Evêques et de ses plus illustres Docteurs; son éloquence, qui égaloit au moins celle des plus célèbres Orateurs de l'antiquité, lui a fait donner le surnom de *Chrysostôme*, c'est-à-dire, *bouche d'or*.

Hérésie de Nestorius.

L'ESPRIT d'erreur après avoir attaqué le Mystère de la sainte Trinité, celui du péché originel et de la grâce, fit des efforts multipliés pour ébranler la foi du Mystère de l'Incarnation. On avoit toujours cru que Jésus-Christ n'est autre que le verbe fait chair, et qu'ainsi il y a en Jésus-Christ deux natures et une seule personne. Nestorius, évêque de Constantinople, enseigna qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ. Comme il n'osoit attaquer de front le dogme Catholique, il prit un détour, et dit que la sainte Vierge ne devoit point être appelée *Mère de Dieu*, mais seulement *Mère du Christ*, distinguant ainsi la personne du Christ et celle du verbe. Cette doctrine nouvelle et contraire à la croyance commune, causa un grand scandale, tant dans le Clergé que parmi le Peuple. La première fois qu'on entendit ce blasphème dans l'Eglise de Constantinople, les Fidèles s'enfuirent pour ne pas communiquer avec l'impie qui l'avoit proféré. Ce premier cri de la Foi est bien à remarquer: il ne manque jamais de s'élever à la naissance de toutes les hérésies; c'est-à-dire, toutes les fois que l'on donne atteinte à ce qui a toujours été cru. Nestorius avoit du crédit à la Cour; il ne négligea rien pour mettre l'Empereur dans ses intérêts, et pour répandre, par ce moyen, ses erreurs de tous les côtés; mais

Dieu avoit préparé un remède au mal, et à la Foi attaquée un illustre défenseur. Saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, fut l'Athlète invincible que la Providence opposa à l'Hérésiarque. Dès que le S. Evêque fut averti des progrès de l'impiété, il publia un écrit, où il exposoit clairement la vérité du Mystère de l'Incarnation. « Je m'étonne, dit-il, comment on peut mettre en doute si la sainte Vierge doit être appelée *Mère de Dieu*; car, si Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu, la sainte Vierge, sa mère, est donc mère de Dieu. C'est la Foi que les Apôtres nous ont enseignée; c'est la doctrine de nos Pères, non que la nature du verbe ou la divinité ait pris son commencement de Marie, mais parce qu'en elle a été formé et animé d'une ame raisonnable, le sacré corps auquel le verbe s'est uni hypostatiquement; ce qui fait dire que le verbe est né selon la chair : ainsi, dans l'ordre de la nature, quoique les mères n'aient aucune part à la création de l'ame, on ne laisse pas de dire qu'elles sont mères de l'homme entier, et non pas seulement du corps. » Cet écrit de S. Cyrille fut bientôt répandu dans toutes les Eglises d'Orient, et il consola les Fidèles que la nouvelle erreur avoit scandalisés. S. Cyrille écrivit en particulier à Nestorius, pour essayer de le ramener à la vérité : il l'exhortoit à faire cesser le scandale, en nommant mère de Dieu la sainte Vierge, « Au reste, ajoutoit-il, soyez persuadé que je suis prêt à

souffrir tout, la prison et la mort, pour la Foi de Jésus-Christ. » Cette lettre ne produisit aucun effet : la conversion d'un chef de parti est bien rare. Le S. Evêque voyant qu'il n'y avoit rien à espérer de Nestorius, s'adressa au Pape S. Célestin : il lui rendit compte de tout ce qui s'étoit passé et de l'état où étoit l'Eglise de Constantinople ; il le conjura d'apporter un prompt remède au mal. De son côté, Nestorius avoit aussi envoyé au Pape ses écrits signés de sa main. Le souverain Pontife tint à Rome une assemblée d'Evêques, où les écrits de Nestorius furent examinés. Sa doctrine fut trouvée contraire à celle des Pères, et unanimement condamnée. Pour notifier ce jugement, Célestin écrivit aux Evêques des plus grands siéges d'Orient. Dans la lettre qu'il adressa à S. Cyrille, le Pape loue son zèle et sa vigilance ; il lui déclare qu'il approuve ses sentimens sur l'Incarnation ; que si Nestorius continue à combattre la doctrine Catholique, et si, dans un temps marqué, il n'anathématise sa doctrine impie, il sera retranché du corps de l'Eglise.

Concile général d'Ephèse. An 231.

Nestorius ne se soumit pas au jugement du Saint Siége ; et, comme tous les autres Novateurs, il n'en fut que plus ardent à répandre son erreur. Quoiqu'il eut des protecteurs à la Cour, l'empereur Théodose le jeune, qui aimoit sincèrement la Religion

ouvrit les yeux, en apprenant le soulèvement des Fidèles de Constantinople, et il se détermina à convoquer un Concile œcuménique à Ephèse. La nouvelle de cette convocation remplit de joie tous les Catholiques, Les Evêques s'y rendirent, au nombre de deux cens, de toutes les parties du monde Chrétien, et saint Cyrille y présida au nom du Pape. Nestorius vint aussi à Ephèse, accompagné du comte Candidien, que l'Empereur avoit chargé de protéger le Concile, mais, qui favorisa ouvertement le parti de Nestorius. Cet Hérésiarque ne voulut jamais se rendre à l'assemblée, quoiqu'on l'eût sommé trois fois juridiquement. Il prétextoit l'absence de Jean, évêque d'Antioche, et de ses suffragans, qui n'étoient point encore arrivés. Comme la lenteur de ces Evêques paroissoit affectée, et que le terme marqué par l'Empereur, pour l'ouverture du Concile, étoit déjà passé de quinze jours, on tint la première session. Au milieu de l'Eglise, sur un trône élevé, étoit placé le livre des Evangiles, pour représenter l'assistance de Jésus-Christ qui a promis de se trouver au milieu des Pasteurs assemblés en son nom; spectacle saint et imposant, dont le Concile d'Ephèse a donné le modèle à tous les Conciles suivans. Les Evêques étoient assis aux deux côtés, suivant la dignité de leurs siéges. Comme Nestorius refusa constamment de paroître, il fallut examiner sa doctrine dans ses écrits. Dès que la lecture en eut été faite, on s'écria:

« anathème à ces erreurs impies, anathème à quiconque tient cette doctrine ; elle est contraire aux saintes Ecritures et à la tradition des Pères. » On lut ensuite la lettre du Pape Célestin à Nestorius, et plusieurs passages des Pères les plus révérés, S. Cyprien, S. Athanase, S. Ambroise, S. Basile, que l'on mit en opposition avec les propositions de l'Hérésiarque : puis chaque Evêque ayant rendu témoignage de la foi de son Eglise, on déclara solennellement la sainte Vierge mère de Dieu, et l'on prononça la sentence de déposition contre le Novateur. Quand le peuple d'Ephèse eut appris le jugement, il poussa de grands cris de joie, et combla de bénédictions les Pères du Concile ; toute la ville d'Ephèse retentit du nom et des louanges de la mère de Dieu. Les Prélats écrivirent à l'Empereur pour l'informer de leur décision ; mais le comte Candidien intercepta leurs lettres, et, de concert avec Nestorius, il prévint Théodose contre eux par une fausse relation. Les lettres et les députés du Concile ne pouvoient parvenir à l'Empereur. On gardoit les vaisseaux et les chemins ; on leur fermoit toutes les entrées, et la vérité auroit succombé, si Dieu ne lui avoit donné la force de vaincre tous les obstacles, et de surmonter toutes les cabales formées contre elle. Un député, déguisé en mendiant, porta la véritable relation enfermée dans le creux d'une canne, et pénétra dans le palais. Lorsque l'Empereur eut été mieux

instruit de tout ce qui s'étoit passé à Ephèse, il relégua Nestorius dans un Monastère d'Antioche ; et comme cet Hérésiarque continuoit d'y prècher ses erreurs, il fut exilé à Tasis en Egypte, où, quelques années après, il mourut misérablement.

Hérésie d'Eutychès.

L'HÉRÉSIE de Nestorius donna occasion à une autre qui la suivit de près, et qui n'étoit pas moins contraire au dogme de l'Incarnation. Eutychès en combattant Nestorius, s'égara lui-même. Il enseigna qu'il n'y avoit en Jésus-Christ qu'une seule nature après l'Incarnation. Ainsi, l'Esprit humain n'évite-t-il une erreur qu'en tombant dans une autre ; mais l'Eglise, conduite par l'esprit de Dieu, les condamne toutes. Nestorius avoit divisé la personne de Jésus-Christ ; Eutychès en confondit les natures. Il étoit Supérieur d'un Monastère près de Constantinople, et il avoit montré beaucoup de zèle pour soutenir l'unité de personne contre Nestorius ; mais cet éloignement qu'il avoit pour le Nestorianisme le jeta dans l'hérésie opposée, et cette erreur n'excita pas moins de troubles que celle de Nestorius. Le nouvel Hérésiarque ne s'expliqua d'abord qu'avec quelques amis dans des entretiens particuliers, mais ensuite il chercha à répandre son erreur dans les Monastères de Constantinople. Ses

amis firent tous leurs efforts pour le désabuser, et pour prévenir un éclat scandaleux, mais tout fut inutile, et Eutychès montra une obstination indomptable : alors on se crut obligé de le dénoncer à S. Flavien, Patriarche de Constantinople. Le S. Prélat, après avoir épuisé tous les moyens de douceur, assembla les Evêques qui se trouvoient dans la ville Impériale ; il cita à cette assemblée le Novateur, qui refusa long temps de paroître. Comme Eutychès persistoit dans ses sentimens, on condamna sa doctrine, et on lui ôta le gouvernement de son Monastère. Le Novateur trouva à la Cour de l'appui contre son Evêque. Chrysaphe l'un des principaux Ministres de l'Empereur, le soutenoit de tout son crédit. C'étoit un barbare, dont la figure avantageuse faisoit tout le mérite : avare, cruel, impie, il rassembloit tous les vices. Il s'étoit emparé de l'esprit du Prince, et il gouvernoit seul toutes les affaires. Il obtint de Théodose que l'affaire d'Eutychès fût discutée de nouveau dans une assemblée d'Evêques, il fit nommer pour président Dioscore, évêque d'Alexandrie, ami d'Eutychès, et prévenu contre S. Flavien. Chrysaphe se rendit maître absolu dans cette assemblée, où tout se fit par violence, et qui fut plutôt un brigandage qu'une assemblée ecclésiastique. Il y eut deux commissaires de l'Empereur qui y entrèrent avec des soldats tenant des chaînes, et menaçant des dernières violences ceux qui ne se rendroient pas aux volontés du favori de

l'Empereur. Au milieu de ce tumulte, Eutychès fut absous, et S. Flavien condamné. Comme plusieurs refusoient de souscrire à ce jugement inique, on ferma les portes, et l'on força les Evêques à signer. Ceux qui ne cedèrent pas à la violence, furent envoyés en exil, entr'autres saint Flavien, que l'on accabla de coups sur la route, et qui en mourut peu de jours après. L'empereur Théodose, qui s'étoit laissé surprendre, ne lui survécut pas long-temps. La confiance aveugle qu'il donna à son indigne Favori, flétrit la gloire de son règne, dont la fin fut aussi triste que les commencemens en avoient été heureux. Il fut remplacé par l'empereur Marcien, Prince religieux qui donna ses premiers soins à maintenir la pureté de la Foi.

Concile général de Calcédoine. An 451.

SAINT LÉON, qui étoit alors assis sur la chaire de S. Pierre, sentit vivement la plaie qui avoit été faite à l'Eglise, et il s'appliqua à la guérir. Le remède le plus efficace étoit un Concile œcuménique. L'empereur Marcien, selon le désir du S. Pontife, le convoqua à Calcédoine, l'un des fauboourgs de Constantinople, parce qu'il voulut y assister en personne, et y maintenir l'ordre. Les Evêques s'assemblèrent au nombre de trois cent soixante dans l'Eglise de Sainte Euphémie, et la première session se tint

le huitième jour d'octobre de l'année 451. S. Léon, n'ayant pu y venir, envoya trois Légats qui présidèrent en son nom. Le livre des Evangiles étoit comme, au Concile d'Ephèse, sur un trône au milieu de l'assemblée. L'on commença par examiner la conduite violente et injuste de Dioscore à l'égard de S. Flavien, on lui reprocha d'avoir foulé aux pieds toutes les règles, et l'on prononça contre lui la sentence de déposition. On lut ensuite la lettre admirable que S. Léon avoit écrite à Flavien dès le commencement de cette hérésie, où le S. Docteur avoit exposé avec autant de solidité que de lumière la foi Catholique sur le mystère de l'incarnation, c'est-à-dire l'unité de personne et la distinction des natures en Jésus-Christ. La doctrine qui y étoit contenue, fut trouvée parfaitement conforme au Symbôle de Nicée et à celui de Constantinople. Elle fut donc approuvée d'une voix unanime, et regardée comme une règle infaillible de foi. « Nous croyons tous ainsi, s'écrièrent les Evêques; telle est la foi des Pères, telle est la foi des Apôtres : c'est Pierre lui-même qui a parlé par la bouche de Léon : il faut tenir cette doctrine pour être orthodoxe : anathème à qui ne croit pas ainsi. » Les Pères du Concile dressèrent ensuite une confession de foi, dans laquelle, après avoir rapporté les Symboles de Nicée et de Constantinople, ils s'expriment en ces termes : « Nous déclarons que l'on doit confesser un seul

et même Jésus-Christ Notre-Seigneur, le même vraiment Dieu et vraiment homme, parfait dans l'une et l'autre nature, consubstantiel au Père selon la divinité, et à nous selon l'humanité, engendré du Père, avant les siècles, selon la divinité, et né de la Vierge Marie dans le temps, selon l'humanité, un seul et même Jésus-Christ, Notre-Seigneur en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, sans que l'union ôte la différence des natures; au contraire, la propriété de chacune est conservée, et concourt en une seule personne, en sorte que c'est un seul et même Fils unique, Dieu, Verbe, Notre-Seigneur Jésus-Christ. » L'Empereur assista en personne à la sixième session, et il déclara qu'à l'exemple de Constantin il n'avoit voulu entrer dans cette sainte assemblée que pour appuyer de l'autorité impériale des décisions du Concile, et non pour gêner les suffrages. Tous les Evêques s'écrièrent : « vive le nouveau Constantin; vive le religieux Empereur et l'Impératrice orthodoxe : longues années, règne heureux à Marcien, amateur du Christ. » L'Empereur fit lire la définition de foi arrêtée par le Concile, et quand on eut achevé cette lecture, il demanda s'ils étoient tous d'accord sur ce qu'ils venoient d'entendre. Tous s'écrièrent : « nous n'avons qu'une foi et qu'une doctrine : telle est la foi des saints Docteurs; telle fut celle des Apôtres : c'est

cette foi qui a sauvé l'univers. Les acclamations recommencèrent avec un nouveau transport : on répéta les noms de nouveau *Constantin*, de nouvelle *Hélène*, et tous les titres les plus capables d'exprimer l'amour et le respect. L'Empereur ordonna l'exécution des décrets du concile par une Loi, où il dit, que *chercher encore après cette décision, c'est vouloir trouver le mensonge.*

Grandes qualités du pape S. Léon.

S. Léon avoit été suscité de Dieu, principalement pour combattre l'hérésie d'Eutychès; mais ce ne fut pas l'unique service qu'il rendit à l'Eglise. Ce grand homme sauva deux fois son peuple, dans des crises où tout étoit désespéré. Attila, roi des Huns, qui se faisoit appeler le *Fléau de Dieu*, après avoir mis tout à feu et à sang dans l'Italie, s'avançoit vers Rome, pour faire subir le même sort à cette ville. L'Empereur qui n'étoit pas en état de la défendre, consulta le Sénat sur le parti qu'il y avoit à prendre. On ne trouva d'autre ressource que d'envoyer au Roi barbare une députation, pour essayer de le porter à la paix. Le pape S. Léon, persuadé que Dieu dispose à son gré des cœurs les plus inflexibles, se chargea de cette périlleuse négociation, et il l'exécuta avec une intrépidité qui en imposa à ce Conquérant farouche. Attila n'avoit rien de grand dans

son extérieur ; mais tout y étoit terrible, et retraçoit la férocité de son origine. Il étoit de petite-taille, avoit la poitrine large, la tête difforme en grosseur, les yeux, étincelans, peu de barbe et de cheveux, que les fatigues de la guerre avoient blanchi de bonne heure, le nez écrasé, le teint basané, la démarche fière et menaçante. Saint Léon, armé d'une puissance invisible, mais supérieure à toutes les forces humaines, parut avec un air assuré devant ce Prince, que les plus puissans Rois ses vassaux n'envisageoient qu'en tremblant : il lui parla avec respect, mais avec force, pour l'engager à rendre la tranquillité à l'Italie. La fermeté du Prélat étonna ce Prince féroce ; il dit à ceux qui l'environnoient : « je ne sais pourquoi les paroles de ce prêtre m'ont touché. » Devenu plus traitable, il écouta les propositions que lui fit l'Empereur ; il fit cesser les hostilités, et retira son armée de l'Italie. Tel est l'empire de la vertu, qu'elle adoucit les ames les plus féroces. Environ trois ans après, le S. Pontife en fit une nouvelle épreuve. Genseric, roi des Vandales, vint à son tour ravager l'Italie ; il laissa partout des traces de sa cruauté. Lorsqu'il étoit déjà dans les murs de Rome, S. Léon osa se présenter devant lui, et lui demander la vie des Citoyens. Il lui parla avec tant de dignité et de sagesse, qu'il parvint à adoucir ce Prince sanguinaire. Il obtint qu'on n'emploiroit ni le fer ni le feu,

et qu'on épargneroit les édifices et les habitans de cette grande ville. S. Léon ne fit cependant que retarder la chûte de l'Empire Romain en Occident. Les différentes Provinces qui le composoient, devinrent bientôt après la proie de plusieurs peuples barbares qui l'envahirent successivement. Odoacre, roi des Hérules, se rendit maître de l'Italie en 476, et détruisit cet Empire, il lui donna le dernier coup par la prise de Rome ; et il en éteignit jusqu'au nom dans l'Occident en prenant le titre de Roi d'Italie, qu'il jugea peut-être plus glorieux que celui d'Empereur. Dans la confusion générale qui suivit ce grand évènement, les Nations barbares se jetèrent sur les Provinces qui étoient à leur bienséance, et elles accoururent l'une après l'autre, pour avoir part aux dépouilles de ce vaste corps. C'est ainsi que le plus puissant Empire du monde fut détruit environ 1228 ans après que Romulus en eut jeté les fondemens : exemple bien éclatant de la vicisitude des puissances humaines les mieux affermies. Ce ne sont pas seulement les sujets et les Rois qui passent et disparoissent ; les Royaumes même périssent : il n'y a que celui que Jésus-Christ a établi par sa Croix, qui subsistera toujours.

Conversion des Français. An 496.

QUAND le temps fut arrivé que l'Empire Romain devoit tomber en Occident, Dieu

ne laisse pas la Gaule, cette noble partie de la Chrétienté, sous des Princes idolâtres : il appela à la foi Clovis, Roi des François. Ce peuple sorti de la Germanie, avoit déjà formé un établisement dans les Gaules. Le Prince, quoiqu'il fût encore Païen, épousa une Princesse chrétienne, et d'une grande piété. Clotilde (c'étoit le nom de la vertueuse Reine) lui parloit souvent de la Religion chrétienne: elle lui faisoit sentir, dans des entretiens particuliers, la vanité des idoles; mais le Roi avoit peine à se rendre. Cependant Clotide obtint qu'un fils, qu'elle avoit mis au monde, fût baptisé. L'enfant étant mort peu de jours après son baptême, Clovis s'en prenoit à la Reine, et attribuoit cette mort à la colère de ses faux Dieux. Clotilde ne se rebuta point : la foi, dont elle étoit animée, sécha ses larmes, que la tendresse maternelle faisoit couler, et la soutint dans son affliction. Elle eut un second fils, qu'elle fit encore baptiser. L'enfant tomba aussi malade, et le Roi disoit déjà qu'il mourroit certainement comme son frère, puisqu'il avoit été baptisé comme lui. Clotilde eut recours à la prière, et Dieu, content d'avoir mis sa foi à cette épreuve, en récompensa le mérite, et rendit la santé au jeune Prince. Les grandes qualités de Clovis et les espérances que l'on concevoit de sa conversion, lui gagnèrent le cœur de ses nouveaux sujets : on faisoit dans tout le royaume les vœux les

plus ardens pour que Dieu daignât l'éclairer. Ils furent à la fin exaucés, et la divine Providence voulut que la conversion de ce Prince, à laquelle étoit attachée celle de toute la nation des Francs, se fît par un miracle semblable à celui qui avoit autrefois gagné à Jésus-Christ le grand Constantin. Une victoire miraculeuse fut pour ces deux Princes le plus puissant attrait qui leur fit embrasser le Christianisme. Les Allemands, peuple guerrier de la Germanie, à laquelle ils donnèrent leur nom dans la suite, avoient passé le Rhin, et s'avançoient vers la Gaule, pour la conquérir. Clovis marcha contr'eux, et les joignit dans les plaines de Tolbiac, au duché de Juliers. Avant son départ, Clotilde lui avoit dit que s'il vouloit s'assurer la victoire, il devoit invoquer le Dieu des Chrétiens. On en vint aux mains; les troupes de Clovis commençoient à plier et à se rompre. Ce premier mouvement de désordre redoubla l'ardeur des Allemands, qui se croyoient déjà victorieux. Dans cette extrémité. Clovis se souvint des leçons de Clotilde, et s'adressant au Dieu de sa vertueuse épouse, il dit à haute voix: « Dieu que Clotilde adore, secourez-moi; si vous me rendez victorieux, je n'adorerai plus d'autre Dieu que vous. » Dieu avoit marqué ce moment pour se faire connoître à Clovis par ses bienfaits. A peine ce Prince eut-il achevé cette prière que la victoire passa tout-à-coup du côté des François. Les Allemands

prirent la fuite, et presque tous ceux qui échappèrent au carnage se rendirent à discrétion.

Baptême de Clovis.

On ne peut douter que la victoire ne vînt du Ciel, et la belliqueuse nation des Francs connut que le Dieu de Clotilde étoit le vrai Dieu des armées. Clovis repassa donc dans les Gaules avec son armée, pour accomplir le vœu solennel qu'il avoit fait. Un saint empressement le porta à se faire instruire de nos Mystères, même pendant la marche. Il prit pour ce sujet, en passant à Toul, un saint Prêtre, nommé Wast, qui avoit une grande réputation de vertu. Clotilde fut comblée de joie, en apprenant la victoire et surtout la conversion de Clovis. Elle alla au-devant de lui jusqu'à Reims, et elle le félicita sur les dispositions où elle le voyoit, bien plus que sur la prospérité de ses armes. S. Rémi, évêque de cette ville, que Dieu avoit orné de talens et de vertus, et qu'il avoit placé sur ce grand siége, pour en faire l'Apôtre des François, acheva d'instruire le Roi. Clovis ne délibéra plus sur son changement : il assembla ses soldats, et les exhorta à suivre son exemple, en renonçant à de vaines idoles pour adorer le Dieu à qui ils étoient redevables de la victoire. Il fut tout-à-coup interrompu par les acclamations des François, qui s'écrièrent de toutes parts :

« Nous renonçons aux Dieux mortels : nous sommes prêts à adorer le vrai Dieu, le Dieu que prêche Remi. » Clovis, charmé de trouver son armée dans les mêmes sentimens que lui, prit jour avec saint Rémi pour recevoir le baptême, et ils convinrent que ce seroit la veille de Noël. Remi, qui vouloit frapper les yeux des Français par ce que notre Religion a de plus auguste dans les cérémonies, n'omit rien pour rendre celle-ci éclatante. Il ordonna de tendre l'Eglise et le Baptistère des plus riches tapisseries : il fit allumer un grand nombre de cierges, où l'on avoit mêlé avec la cire de précieux parfums, en sorte que le saint lieu paroissoit rempli d'une odeur céleste. Rien n'est plus magnifique que la description qui nous reste encore de la marche des nouveaux Cathécumènes ; les rues et les places publiques furent tendues, et l'on marcha en procession avec les saints Evangiles et la Croix, depuis le palais du Roi jusqu'à l'Eglise, en chantant des Hymnes et des Litanies. S. Remi tenoit le Roi par la main, la Reine suivoit avec les deux Princesses, sœurs de Clovis, et plus de trois mille hommes de son armée, la plupart Officiers, que son exemple avoit gagnés à Jésus-Christ. Lorsque le Roi fut arrivé au Baptistère, il demanda le baptême. Le saint Evêque lui dit : « Prince Sicambre, baissez la tête sous le joug du Seigneur ; adorez ce que vous avez brûlé, et brûlez ce que vous avez adoré. » Ensuite lui ayant

fait confesser la Foi de la Trinité, il le baptisa et l'oignit du saint Chrême. Les trois mille François qui l'accompagnoient, sans compter les femmes et les enfans, furent baptisés en même temps par les Evêques et les autres Ministres qui s'étoient rendus à Reims pour cette cérémonie. Des deux sœurs de Clovis, l'une reçut le baptême, et l'autre qui étoit Chrétienne, mais qui avoit eu le malheur de tomber dans l'hérésie, fut réconciliée par l'onction du saint Chrême. La nouvelle de la conversion de Clovis répandit la joie dans tout le monde Chrétien. Le pape Anastase y fut d'autant plus sensible, qu'il espéroit trouver en ce Prince un puissant protecteur de l'Eglise. C'étoit, en effet, le seul Souverain qui fût alors Catholique. Depuis qu'il eut embrassé la vraie Foi, il ne cessa de la protéger : exemple que ses successeurs ont imité depuis douze siècles, et qui leur a mérité le titre de Rois très-chrétiens.

Vertus de sainte Geneviève.

CLOVIS avoit beaucoup de vénération pour une sainte fille appelée *Geneviève*, qui vivoit de son temps, et qui étoit devenue célèbre dans toute la Gaule par la pureté de sa vie et par l'éclat de ses miracles. Elle étoit né à Nanterre, près de Paris. S. Germain, évêque d'Auxerre, passant par ce lieu, remarqua en elle quelque chose

d'extraordinaire ; il l'exhorta à consacrer à Dieu sa virginité ; il la conduisit à l'Eglise, et lui donna la bénédiction des Vierges. Le lendemain, il lui demanda si elle se souvenoit de sa promesse ; et lorsqu'elle eut répondu qu'elle l'exécuteroit avec la grâce de Dieu, il lui donna une médaille de cuivre où étoit empreinte la figure de la Croix, lui recommandant de la porter à son cou, et lui défendant tout ornement enrichi d'or, d'argent, ou de pierreries. Depuis ce temps-là Geneviève fit de grands progrès dans la vertu : elle joignit à l'innocence les rigueurs de la pénitence la plus austère. Elle ne mangeoit que deux fois la semaine : sa nourriture n'étoit que du pain d'orge ou quelques légumes, et elle ne buvoit que de l'eau. Un jeûne si austère étoit soutenu par une prière fervente et presque continuelle. Elle répandoit, en présence de Dieu, une si grande abondance de larmes, que la terre en étoit toute trempée. Sa vertu ne la mit point à couvert des traits de la calomnie, mais elle n'y opposa que la douceur et la patience. Dieu prit soin de la justifier : il fit éclater sa sainteté, en lui accordant le don des miracles et celui de prophétie. Le cruel Attila ayant tourné sa marche du côté de Paris, causoit les plus vives alarmes dans cette ville : Geneviève exhorta les habitans à appaiser la colère de Dieu, par les prières, par les veilles et par les jeûnes : elle s'unit à eux, et il lui fut révélé que ce fléau n'entreroit point à

Paris. La prédiction s'accomplit, et Paris fut sauvé. Depuis cet évènement, toutes les préventions se dissipèrent, et firent place à des sentimens de respect et de confiance. On venait de toutes parts implorer le secours de la Sainte : rien ne lui coûtoit, quand il s'agissoit du service de Dieu et de l'avantage du prochain. Elle vint à bout, par le crédit que lui donnoit sa vertu, de bâtir une Eglise en l'honneur de S. Denis et de ses compagnons. Dans un temps de famine, elle entreprit un long voyage, pour faire venir des vivres aux Parisiens, qui en manquoient. On ne vit jamais mieux que dans cette vertueuse Fille combien la sainteté est respectable : l'envie qui l'avoit d'abord persécutée, fut contrainte d'en faire l'éloge. Malgré ses austérités, elle parvint à une grande vieillesse. Après avoir passé quatre-vingt-dix ans dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, elle mourut l'an 511. Son corps fut enterré auprès de celui de Clovis, dans l'Eglise des Apôtres S. Pierre et S. Paul, qui porte aujourd'hui le nom de Sainte Geneviève. Les secours que cette sainte Fille avoit procurés à la ville de Paris, ne cessèrent point avec sa vie : elle continua après sa mort de protéger cette Capitale, qui l'honore comme sa Patronne, et qui regarde ses précieuses Reliques comme une sauve-garde, à laquelle elle n'a jamais eu recours en vain dans les calamités publiques.

Commencement de S. Benoît. An 480.

Benoit, que Dieu destinoit à être le père de la vie cénobitique en Occident, ou du moins à donner une forme plus parfaite à cet état respectable, naquit de parens nobles à Norsie en Italie. Dès qu'il fut en âge d'apprendre les sciences, on l'envoya aux écoles publiques de Rome. Comme son cœur n'avoit jamais été infecté du poison du vice, il craignit pour son innocence au milieu d'une troupe de jeunes gens, dont plusieurs menoient une vie fort déréglée. Il se retira dans une caverne fort étroite, à quarante milles de Rome. Il y demeura trois ans, inconnu à tous les hommes, excepté à un saint Moine, nommé Romain, qui lui apportoit un peu de pain pour sa nourriture. Après cet espace de temps, il fut découvert, et il devint célèbre dans tout le voisinage. Alors les Religieux d'un monastère voisin le demandèrent pour abbé. Benoît résista longtemps, et leur prédit qu'ils ne s'accommoderoient pas de sa manière de vivre. La prédiction ne fut que trop vraie. Vaincu par leurs instances réitérées, il se chargea de la conduite du Monastère; mais bientôt ces scélérats ne pouvant souffrir sa régularité, résolurent de se défaire du saint Abbé par le poison, et ils en mirent dans son verre. A l'heure du repas, S. Benoît fit sur le verre le signe de la croix, selon sa coutume, et le

verre se cassa avec bruit. L'homme de Dieu en comprit la cause, et vit de quel péril il avoit été préservé, il se leva, et dit aux Religieux, avec un air tranquille : « Pourquoi, frères, avez-vous voulu me traiter ainsi? Je vous avois bien prédit que vous seriez mécontens de votre choix : cherchez donc un Supérieur qui vous convienne. » Puis il retourna dans sa première solitude. Malgré le soin qu'il prit de s'y cacher, l'éclat de sa sainteté le fit connoître, et son désert devint bientôt un lieu habité. Comme plusieurs personnes le conjuroient de les conduire dans les voies de Dieu, il se vit obligé de les recevoir pour disciples. Il bâtit douze monastères, en chacun desquels il mit douze moines sous un supérieur, et retint auprès de lui ceux qui avoient encore besoin de ses instructions. Les jeunes gens venoient en foule le trouver, et les familles les plus illustres de Rome lui donnoient leurs enfans à élever. On comptoit parmi ces enfans, Maur et Placide, fils de deux des premiers Sénateurs. Ces jeunes gens, élevés à son école, devinrent eux-mêmes de grands Saints, et en formèrent beaucoup d'autres. Un jour, le jeune Placide étant allé puiser de l'eau dans un lac, s'y laissa tomber. Saint Benoît, qui étoit dans le monastère, connut par une lumière surnaturelle, ce qui venoit d'arriver, et il dit à Maur : « Mon Frère, courez vite, le jeune Placide est tombé dans l'eau. » Maur courut, avec empressement, jusqu'à l'endroit du lac où l'eau

avoit entraîné Placide. L'ayant pris par les cheveux, il revint avec la même diligence. Lorsqu'il fut à terre, il regarda derrière lui; et voyant qu'il avoit marché sur l'eau, il en fut épouvanté. Il raconta la chose à saint Benoît, qui attribua ce miracle à son obéissance; mais Maur l'attribuoit aux prières de S. Benoît. C'est S. Grégoire-le-Grand qui rapporte ce miracle.

Fondation du monastère du Mont-Cassin.

LE principal établissement de S. Benoît, fut le monastère du Mont-Cassin. Il étoit situé au royaume de Naples, et devint comme le centre de son Ordre. Quand le saint Abbé s'y rendit pour la première fois, il restoit sur cette montagne un ancien temple d'Apollon, que les paysans des environs adoroient encore. Benoît y étant arrivé, brisa l'idole et l'autel; il vint à bout, par ses discours et par ses miracles de convertir ce pauvre peuple. Dieu accorda alors à son serviteur le don de prophétie, et rendit sa sainteté éclatante par un grand nombre de merveilles. Totila, roi des Goths, frappé de tout ce qu'on lui racontoit du saint Abbé, voulut le voir. Il vint au Mont-Cassin; et pour éprouver s'il connoissoit les choses cachées, comme on le lui avoit dit, il fit savoir au saint Homme, qu'il alloit le visiter; mais il envoya d'abord au monastère, un de ses officiers, qu'il fit revêtir de ses habits royaux, et accompa-

gner

gner d'un nombreux cortége. Benoît, qui n'avoit jamais vu Totila, ne prit point le change; dès qu'il apperçut l'officier, il lui cria: « quittez, mon fils, quittez l'habit que vous portez : il ne vous appartient pas.» Cet officier et tous ceux qui l'accompagnoient, saisis d'étonnement, allèrent dire à Totila ce qui leur étoit arrivé. Alors ce Prince, ne doutant plus qu'il n'y eût quelque chose de merveilleux dans cet homme extraordinaire, y alla lui-même. Il l'aborda avec une crainte respectueuse, se prosterna à ses pieds, et y resta jusqu'à ce que le saint Homme l'eût relevé. S. Benoît lui donna des avis salutaires, et lui prédit les principaux évènemens de sa vie. Totila se recommanda à ses prières, et se montra, dans la suite, plus humain qu'il n'avoit été jusqu'alors. Peu de tems après, quand il eut pris la ville de Naples, il traita les prisonniers avec une bonté que l'on ne devoit pas attendre d'un conquérant barbare. Saint Benoît envoya en France plusieurs de ses disciples, pour y fonder des Monastères. Il prédit sa mort, quelque temps avant la maladie dont il fut attaqué : il fit ouvrir son sépulcre, et, bientôt après, une fièvre violente le saisit. Comme elle augmentoit tous les jours, il se fit porter à l'Eglise, où il reçut le corps et le sang de Jésus-Christ; puis levant les mains au Ciel, il expira à l'âge de soixante-trois ans. S. Benoît a laissé à ses disciples une règle admirable, qui a mérité les éloges du Pape S. Grégoire.

On y voit un homme consommé dans la science du salut, et suscité par l'esprit de Dieu pour conduire les ames à la plus sublime perfection. Cette règle a été trouvée si sage, si pleine de discrétion, que tous les moines d'Occident ont fait profession de la suivre. Le célèbre Côme de Médicis, et plusieurs autres habiles Législateurs lisoient souvent la règle de saint Benoît : ils la regardoient comme un fonds riche de maximes propres à former dans l'art de bien gouverner les hommes. Aussi ce pieux établissement devint-il une source d'avantages précieux en tous genres : outre les grands exemples de vertu qu'on y vit briller, c'est dans ces asiles respectables, que l'on a conservé la plus grande partie des faits historiques arrivés pendant les premiers siècles de la Monarchie : c'est là que les sciences et les lettres se sont perpétuées après le ravage des Barbares.

V.e Concile œcuménique. An 553.
Affaire des trois Chapitres.

APRÈS la mort de l'empereur Marcien, le parti d'Eutychès se releva en Egypte, et ces sectaires y commirent d'horribles violences. L'on n'osoit s'y opposer, à cause de leur nombre et du crédit dont ils jouissoient. Ils firent les plus grands efforts pour affoiblir l'autorité du Concile de Calcédoine, qui les avoit condamnés. Voici le moyen qu'ils mirent en œuvre pour y par-

venir. Du temps de Nestorius, il avoit paru trois ouvrages favorables à cet hérésiarque, savoir, les écrits de Théodoret, évêque de Cyr, contre saint Cyrille; la lettre d'Ibas, évêque d'Edesse; et les écrits de Théodore, évêque de Mopsueste. Ces trois ouvrages, que l'on nomma *les trois Chapitres*, étoient, à la vérité, répréhensibles; mais leurs Auteurs sembloient les avoir rétractés, en faisant une profession de Foi orthodoxe dans le Concile de Calcédoine. Les Pères de ce Concile, qui n'étoient pas assemblés pour cet objet, n'examinèrent pas les trois Chapitres; ils se contentèrent d'exiger que leurs Auteurs anathématisassent Nestorius. Théodoret et Ibas le firent: le troisième étoit mort. Sur cette déclaration des deux Evêques, on approuva leurs personnes, sans prononcer sur leurs ouvrages. Les Eutychiens, qui cherchoient à décréditer le Concile de Calcédoine, voulurent tirer parti contre ce Concile, de son silence à l'égard des trois Chapitres, et de ce qu'on en avoit regardé les Auteurs comme orthodoxes. Ils poursuivirent, avec chaleur, la condamnation des trois chapitres, et ils mirent l'empereur Justinien dans leurs intérêts. Ce Prince qui vouloit étendre sa puissance sur les affaires de la Religion, publia un Edit, où il condamnoit ces trois écrits. Les Catholiques, quoiqu'ils n'approuvassent pas la doctrine de ces écrits, quoiqu'ils avouassent qu'elle étoit répréhensible, craignoient

qu'en les flétrissant, on ne donnât atteinte à l'autorité du concile de Calcédoine, et que cette condamnation ne fut un sujet de triomphe pour les Eutychiens. Cette affaire fit beaucoup de bruit. Le Pape Vigile rejeta d'abord l'Edit de l'Empereur contre les trois Chapitres : puis, dans l'espérance de procurer la paix, il les condamna lui-même, mais avec cette réserve : « *sauf l'autorité du Concile de Calcédoine.* » Enfin on se détermina à convoquer un Concile général à Constantinople, pour terminer tous ces débats. On y examina les trois écrits qui excitoient tant de contestations, et on les condamna, mais sans donner atteinte au Concile de Calcédoine. Les Pères déclarèrent même expressément qu'ils tenoient la Foi des quatre premiers Conciles, mettant ainsi celui de Calcédoine au même rang que les trois autres. Ils jugèrent qu'on pouvoit justement condamner les écrits, sans condamner la personne de leurs Auteurs. Le Pape Vigile, après avoir résisté quelque temps, confirma cette décision, et toutes les Eglises, tant de l'Orient que de l'Occident, la reçurent. Ainsi, le Concile fut regardé comme le cinquième Concile œcuménique. On y voit un exemple remarquable du pouvoir que l'Eglise a de condamner des écrits, de prononcer sur le sens des livres, et d'exiger que les Fidèles se soumettent à son jugement. Cette autorité lui est en effet nécessaire pour le maintien de la Foi; puisqu'un des moyens les plu

propres à conserver le dépôt des vérités qu'elle enseigne, est de faire connoître aux Fidèles les sources pures où ils doivent puiser, et les citernes infectées du venin de l'erreur dont ils doivent s'éloigner. Chargée, par son divin Auteur, d'enseigner la bonne doctrine, elle en a reçu en même temps le pouvoir de prémunir ses enfans contre celle qui est mauvaise, et de leur interdire la lecture des livres où elle est contenue, et qui pourroient altérer leur foi.

Conversion de l'Angleterre. An 596.

LA Foi avoit été prêchée en Angleterre, dès le second siècle; mais elle y étoit éteinte depuis que les Saxons idolâtres avoient conquis ce Royaume, et qu'ils en avoient chassé les anciens habitans. S. Grégoire-le-Grand, n'étant encore que Diacre, conçut le dessein de rétablir le Christianisme en ce pays. Un jour qu'il passoit par le marché de Rome, il admira la taille de quelques esclaves Anglais, qu'on y avoit exposés en vente : il demanda au marchand si les esclaves étoient Chrétiens. Ayant appris qu'ils étoient Idolâtres : « C'est dommage, dit-il, qu'un peuple si bien fait soit sous la puissance du Démon. » Il auroit entrepris lui-même cette mission, si on ne l'en eut empêché; mais il ne la perdit point de vue; et lorsqu'il eut été placé sur la chaire de S. Pierre, son premier soin fut d'exécuter le projet qu'il méditoit depuis long-temps. Il envoya, en

Angleterre, quarante Missionnaires, à qui il donna pour chef, Augustin, Prieur du Monastère de Saint-André. Cette troupe apostolique partit avec courage pour aller annoncer Jésus-Christ à un nouveau peuple, et elle aborda au pays de Kent. Le Roi, qui se nommoit Ethelbert, accorda aux Missionnaires une audience publique. Ils s'y rendirent, marchant en ordre de procession, portant une croix d'argent, avec l'Image du Sauveur, et demandant à Dieu le salut des peuples, pour qui ils venoient de si loin. Le Roi les fit asseoir, pour les entendre à loisir. « Nous vous annonçons, lui dit Augustin, la plus heureuse nouvelle : Dieu, qui nous a envoyés, vous offre, après cette vie, un royaume infiniment plus glorieux et plus durable que celui d'Angleterre. » Voilà de belles promesses, dit le Roi ; mais comme elles sont nouvelles, je ne puis abandonner ce que j'ai observé si long-temps avec toute la nation des Anglais : cependant je ne vous empêche pas d'attirer à votre religion, ceux que vous pourrez persuader ; et comme vous venez de loin pour nous faire part de ce que vous croyez être le meilleur, je veux que l'on vous fournisse aussi tout ce qui est nécessaire à votre subsistance. Les Saints Missionnaires se mirent à prêcher l'Evangile. Leur conduite étoit une image fidèle de la vie des Apôtres. La pureté de leurs mœurs, leur frugalité, leur désintéressement, et le don des miracles que Dieu leur accorda, touchèrent

un grand nombre d'Idolâtres, qui renoncèrent à leurs superstitions, et demandèrent le baptême. Le Roi lui-même, frappé de l'éclat de leurs vertus et des miracles qu'ils opéroient, se convertit. Sa conversion fut suivie de celle d'une multitude innombrable de ses sujets. Le Roi, depuis son baptême, étoit plein de zèle pour le progrès de la Religion chrétienne dans ses Etats; mais il ne contraignoit personne, ayant appris des Missionnaires que le service de Jésus-Christ doit être volontaire; il se contentoit de témoigner de la confiance et une bienveillance particulière à ceux qui, comme lui, professoient la véritable Religion.

Saint Augustin sacré Archevêque de Cantorbéry.

Pour donner une forme à l'Eglise naissante d'Angletrre, et pour l'établir de manière qu'elle pût subsister, S. Augustin passa en France, et reçut la consécration épiscopale des mains de l'Evêque d'Arles, qui étoit vicaire du Saint Siége dans les Gaules. Il retourna ensuite en Angleterre, où il produisit les fruits les plus abondans, parce que Dieu appuyoit sa prédication par des miracles éclatans et multipliés : il baptisa plus de dix mille personnes à Cantorbéry, le jour de Noël. Le bruit des merveilles que saint Augustin opéroit en Angleterre, parvint jusqu'à Rome; et saint Grégoire lui écrivit pour lui donner des

avis salutaires, et pour lui apprendre à trembler parmi les miracles continuels que Dieu opéroit par son ministère. Après l'avoir félicité de la conversion des Anglais, il lui dit : « Cette joie, mon cher frère, doit être mêlée de crainte, car je sais que Dieu a fait pour vous de grandes choses au milieu de cette nation. Souvenons-nous donc que quand les Apôtres disoient, avec joie, à leur divin Maître : Seigneur, les démons même nous sont soumis en votre nom ; il leur répondit : ce n'est point de cela que vous devez vous réjouir, mais plutôt de ce que vos noms sont écrits dans le ciel. Tandis que Dieu agit ainsi, par vous, au dehors, vous devez, mon cher frère, vous juger sévèrement au dedans, et bien connoître qui vous êtes. Si vous vous souvenez d'avoir offensé Dieu par paroles ou par actions, ayez toujours ces fautes présentes à l'esprit, pour réprimer la complaisance secrète qui pourroit se glisser dans votre cœur, songez que ce don des miracles ne vous est pas donné pour vous, mais pour ceux dont vous devez procurer le salut. Vous savez ce que dit la Vérité même dans l'Evangile : plusieurs viendront me dire : « Nous avons fait des miracles en votre nom, et je leur déclarerai que je ne les ai jamais connus : » rien ne prouve mieux la vérité des miracles de saint Augustin, que ces avis si sérieux de saint Grégoire. A mesure que les conversions se multiplioient en Angleterre, le Pape y envoyoit de nouveaux

ouvriers pour cultiver ce champ que la grâce rendoit si fécond. Il fit venir à Rome de jeunes Anglais, que l'on instruisoit dans les Monastères, pour les renvoyer ensuite dans leur pays, travailler à y étendre la Religon chrétienne. Le zèle de ce saint Pape embrassoit toute l'Eglise, et veilloit sur tous ses besoins. Malgré la foiblesse de sa complexion, il ne s'accordoit aucun repos dans ses fonctions apostoliques : il corrigeoit les abus et maintenoit la pureté de la discipline : il protégeoit les foibles et secouroit les pauvres, à qui il faisoit de si grandes aumônes, qu'il manquoit quelquefois lui-même du nécessaire. Quoiqu'il fût accablé d'affaires, il ne se dispensa jamais d'instruire son peuple : il le faisoit de vive voix et par écrit : il a composé un grand nombre d'ouvrages, où il explique les principes et les maximes de la morale chrétienne d'une manière également lumineuse et solide. Tant de travaux et une application si continuelle achevèrent de ruiner sa santé, et le conduisirent au bonheur qu'il désiroit uniquement. S. Augustin, son cher disciple, ne lui survécut que trois ans, et il alla recevoir la même récompense.

Mahomet s'érige en Prophète. An 612.

LA conversion des Peuples du Nord au Christianisme, dédommageoit l'Eglise des pertes qu'elle alloit faire en Orient. Nous

aurons souvent occasion de remarquer cette économie de la sagesse et de la justice de Dieu, qui fait passer le flambeau de la foi d'un peuple à un autre, de manière que l'Eglise gagne dans un pays ce qu'elle perd ailleurs, et qu'elle reste toujours Catholique. Mahomet, qui lui enleva les plus belles provinces de l'Orient, naquit à la Mecque dans l'Arabie. Son père étoit Païen et sa mère Juive. Il perdit l'un et l'autre étant encore fort jeune, et il fut élevé par un oncle, qui le mit dans le commerce. Il épousa, dans la suite, une riche veuve dont il étoit le facteur. Agé d'environ quarante ans, il commença à faire le Prophète, et se disant inspiré de Dieu, sans en fournir aucune preuve, il inventa une Religion nouvelle, qui étoit un mélange de Judaïsme et de Christianisme, auquel il ajouta quelques dogmes qui étoient particuliers aux habitans de l'Arabie. Il enseignoit qu'il n'y a qu'un seul Dieu, mais sans distinction de personnes dans la divinité. Il rejetoit l'Incarnation et les autres mystères de la Religion chrétienne. Il admettoit la circoncision, et prescrivoit l'abstinence du vin, du sang et de la chair de porc, mais il permit à chaque homme d'avoir autant de femmes qu'il voudroit, et il en prit lui-même jusqu'à dix à la fois. Il exhortoit le peuple à prendre les armes pour la Religion, promettant à ceux qui mourroient en combattant, un paradis, où l'on jouiroit de tous les plaisirs des sens. Quand on

lui demandoit des miracles pour preuve de sa mission, il disoit qu'il n'étoit pas envoyé pour faire des miracles, mais pour étendre la Religion par l'épée. Comme il ne savoit ni lire ni écrire, il fit rédiger par un autre ses dogmes impies, et il donna à ce livre, le nom d'*Alcoran*. Il étoit sujet à des attaques d'épilepsie, et il les fit passer pour des extases occasionnées par des visites de l'Ange Gabriel, qui venoit lui révéler ces dogmes. Cet imposteur fut suivi par des voleurs et des esclaves fugitifs, qui se rendirent en foule autour de lui avec d'autant plus d'empressement, qu'il leur accordoit la liberté de satisfaire leurs désirs sensuels. Après en avoir formé un petit corps d'armée, il se mit à leur tète comme leur chef et leur législateur. Il attaqua d'abord les caravanes qui traversoient l'Arabie pour le négoce; il réussit, et par-là il enrichit ses sectateurs, et agrandit ses projets. Lorsque sa petite armée se fut considérablement augmentée, il marcha contre la ville de la Mecque, et la prit. Il soumit ensuite les différentes tribus des Arabes, l'une après l'autre, forçant les peuples à se soumettre à sa domination, et à embrasser sa Religion. Ses progrès furent si rapides, qu'il s'étoit rendu maître de presque toute l'Arabie, quand il mourut en 631. Ses successeurs continuèrent ses conquètes, et formèrent en peu de temps un empire très-étendu; mais on voit par quels moyens cette secte s'est répandue : c'est à la violence et à l'a-

M 6

mour du plaisir qu'elle doit ses succès. Mahomet a établi sa Religion en lâchant la bride aux passions, en égorgeant ceux qui refusoient de l'embrasser; au lieu que les Apôtres ont établi la Religion chrétienne en mettant un frein à toutes les passions, et en se laissant égorger. Il n'y a rien que de naturel d'un côté, tout est manifestement divin de l'autre.

Prise de Jérusalem par Chosroès, roi de Perse. An 614.

LES PERSES, sous la conduite de Chosroès, leur roi, attaquèrent l'Empire d'Orient avec une violence terrible. Ayant passé l'Euphrate, ils s'emparèrent de la ville d'Apamée, et portèrent le ravage jusqu'aux portes d'Antioche. Une armée Romaine, qui se rencontra sur leur passage, fut taillée en pièces. Ils pénétrèrent dans la Palestine, et passèrent le Jourdain. Les rives de ce fleuve dans toute l'étendue de son cours furent couvertes de ruines. Les habitans des campagnes avoient pris la fuite; mais les solitaires, qui ne purent se résoudre à sortir de leurs cellules, souffrirent d'abord d'horribles tortures de la part des soldats Perses, et furent enfin cruellement massacrés. L'armée marcha ensuite à Jérusalem, où elle entra sans aucune résistance. La garnison avoit abandonné la ville, et une terreur générale s'étoit répandue dans le cœur de tous les citoyens. Les Perses y mirent tout

à feu et à sang : un grand nombre de Prêtres, de Moines et de Religieuses y périrent. C'étoit principalement à eux qu'en vouloit ce peuple idolâtre et ennemi du Christianisme. Le reste des habitans, hommes, femmes, enfans, furent chargés de fers, pour être traînés au delà du Tigre. Les Juifs seuls furent épargnés à cause de la haine qu'ils portoient aux Chrétiens, et qu'ils signalèrent en cette occasion, en poussant même leur rage encore plus loin que les Païens. Ils achetèrent des Perses tout ce qu'ils purent de Chrétiens captifs, pour se donner le plaisir barbare de les faire mourir à leur gré. Il y en eut jusqu'à quatre-vingt mille, que les Juifs massacrèrent ainsi. L'évêque Zacharie fut emmené en captivité. Le saint Sépulcre et les Eglises de Jérusalem, après avoir été pillées, furent la proie des flammes. On enleva les vases sacrés et toutes les richesses, que la piété des fidèles avoit accumulées dans ces saints lieux ; mais la perte la plus sensible aux Chrétiens, fut celle de la vraie Croix, que chacun d'eux auroit voulut racheter au prix de sa propre vie. Les Perses l'emportèrent dans l'état où ils la trouvèrent, c'est-à-dire, enfermée dans un étui, où l'on avoit mis le sceau de l'Evêque. On sauva cependant l'éponge, qui avoit été présentée à Jésus-Christ sur la Croix, et la lance dont son côté avoit été percé. Un officier de l'Empereur retira ces deux saintes Reliques des mains d'un Perse, moyennant une grosse

somme d'argent, et les fit porter à Constantinople, où elles furent exposées, pendant quatre jours, à la vénération des Fidèles, qui les arrosoient de leurs larmes. La sainte Croix fut déposée à Tauris dans l'Arménie. On montre encore les ruines d'un château, où fut mis ce précieux dépôt, qui paroissoit, aux yeux des Perses, moins riche que les autres dépouilles dont ils étoient chargés. Lorsque les ennemis se furent retirés, les habitans de Jérusalem qui avoient pu se soustraire par la fuite aux Perses et à la fureur des Juifs, revinrent dans la sainte Cité. Le Prêtre Modeste, en l'absence de l'Evêque Zacharie, prit le gouvernement de cette Eglise désolée : il travailla avec ardeur à rétablir les saints lieux. Dans cette pieuse entreprise, il reçut de grand secours de Jean, surnommé l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie. C'étoit dans cette capitale de l'Egypte, que s'étoient réfugiés en grand nombre les habitans de la Palestine. Le saint Prélat les reçut avec une tendresse paternelle : il les logea dans les hôpitaux, où il alloit lui-même panser leurs plaies, essuyer leurs larmes, et leur distribuer la subsistance. Sa charité inépuisable suffisoit à tout. Il fit transporter à Jérusalem de l'argent, du blé et des vêtemens, et il adoucit autant qu'il put le sort de ces infortunés.

La sainte Croix rendue et rapportée à Jérusalem. An 628.

L'EMPEREUR Héraclius envoya une ambassade à Chosroès, pour lui demander la paix ; mais ce Prince Idolâtre exigeoit pour condition un acte d'impiété, c'étoit d'abjurer le Christianisme et d'adorer le soleil, qui étoit la principale divinité des Perses. Héraclius rejeta avec horreur cette proposition, et résolut de combattre jusqu'à la mort pour la Religion et pour l'Empire. Il leva une armée, et marcha lui-même contre l'ennemi. Dieu vint au secours de son peuple, et dès la première campagne, l'Empereur eut un avantage considérable sur les Perses. Ce premier succès releva le courage de ses troupes, qui ne cessèrent de battre les ennemis pendant quatre années de suite. Enfin Héraclius résolut de leur livrer une bataille décisive. Ayant rassemblé ses soldats, il les anima au combat, en leur exposant tous les maux que les Perses avoient faits à l'Empire, les campagnes désolées, les villes saccagées, les Autels profanés, les Eglises réduites en cendres. « Vous voyez, leur dit-il, à quels ennemis vous avez à faire : ils déclarent la guerre à Dieu même : ils ont livré aux flammes ses Temples et ses Autels. Dieu combattra pour vous ; armez-vous de confiance : la Foi surmonte toutes les craintes ; elle triomphe de la mort même. » Ces paroles

firent une vive impression sur tous les cœurs: les yeux de ses soldats étinceloient de courage : ils attaquèrent les Perses avec impétuosité. L'empereur s'exposa dans le plus fort de la mêlée. Son cheval fut blessé : il reçut lui-même plusieurs coups dans ses armes, qui, étant à l'épreuve, lui sauvèrent la vie. Le combat, commencé dès le matin, ne finit qu'avec le jour. Les Perses y perdirent trois principaux Officiers, et plus de la moitié de leur soldats. Du côté des Romains il n'y eut que cinquante hommes qui périrent. Chosroès prit la fuite; et après huit lieues de chemin, il passa la nuit dans une pauvre chaumière, où l'on ne pouvoit entrer qu'en rampant. Réduit à de si grandes extrémités, et attaqué d'une violente dyssenterie, il désigna pour son successeur un de ses fils qu'il chérissoit, au préjudice de son fils aîné. Celui-ci se révolta contre son père, le fit arrêter et mourir de faim dans une prison, et s'empara du Royaume. Le nouveau Roi de Perse porposa un accommodement à Héraclius; il lui renvoya tous les Chrétiens qui étoient captifs en Perse, entr'autres le patriarche Zacharie avec la sainte Croix, qui avoit été enlevée quatorze ans auparavant. Durant tout ce temps-là, elle étoit restée dans son étui, et les Perses n'avoient pas eu la curiosité de rompre le sceau. Ce sceau fut reconnu par le Patriarche. Elle fut remise entre ses mains, au même état où elle étoit lorsqu'elle fut enlevée. On admira la protection de

Dieu sur cette précieuse Relique. L'Empereur rentra dans Constantiople, avec tout l'appareil d'un triomphe. Monté sur un char attelé de quatre éléphans, il faisoit porter devant lui la sainte Croix : c'étoit le plus glorieux trophée de ses victoires. Aux premiers jours du printemps, Héraclius partit pour Jérusalem, afin de rendre grâces à Dieu de ses succès, et de replacer la sainte Croix dans l'Eglise de la Résurrection. Il voulut marcher sur les traces du Sauveur, et porter lui-même la Croix sur ses épaules jusqu'au haut du Calvaire. Ce fut pour tous les Chrétiens une fête solennelle, et l'Eglise en célèbre encore la mémoire le 14 Septembre.

Hérésie des Monothélites. An 630.

La joie, que l'Eglise ressentoit d'avoir recouvré la vraie Croix, fut troublée par un violent orage qui éclata en Orient. On vit naître une nouvelle hérésie : ou plutôt celle d'Eutychès, un peu déguisée, reparut sous un autre nom. Des partisans secrets de cet Hérésiarque enseignèrent qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule volonté et une seule opération : c'est ce que signifie en grec le nom de *Monothélisme*, qu'on a donné à cette secte. L'Eglise catholique, au contraire, qui reconnoît en Jésus-Christ deux natures, y reconnoît aussi deux volontés, la volonté divine et la volonté humaine, qui ne sont jamais opposées, mais

qui n'en sont pas moins distinctes. L'erreur des Monothélites fut soutenue, avec opiniâtreté, par Sergius, patriarche de Constantinople, qui mit tout en œuvre pour l'accréditer. Il l'insinua adroitement dans l'esprit de l'empereur Héraclius, qui l'appuya par un fameux édit, sous le titre d'*Ecthese* ou *Exposition.* S. Sophrone, patriarche de Jérusalem, combattit avec zèle l'hérésie naissante, et publia un écrit, où, après avoir prouvé la distinction des natures en Jésus-Christ, il expose clairement la doctrine constante de l'Eglise sur les deux volontés et les deux opérations. Sergius, qui craignit qu'on ne prévînt le Pape Honorius contre sa nouvelle doctrine, prit le parti de lui écrire le premier, pour l'amener à son sentiment. Sa lettre étoit flatteuse et insinuante : il disoit que la question qui venoit de s'élever, mettoit obstacle à la conversion des Hérétiques : il demandoit seulement qu'on ne parlât ni d'une ni de deux volontés de Jésus-Christ, parce que c'étoit l'unique moyen de réunir les esprits. Honorius donna dans ce piége, et entra avec lui dans un dangereux ménagement : il consentit à un silence où le mensonge et la vérité étoient également supprimés, et, par cette mauvaise complaisance, sans jamais avoir enseigné l'erreur, il donna lieu de soupçonner qu'il la favorisoit. Enfin les artifices des Hérétiques furent découverts par les soins de S. Sophrone, qui informa le Pape du progrès de

la nouvelle Secte. Honorius étoit mort : son successeur condamna l'erreur et l'édit de l'Empereur qui lui étoit favorable. Ce premier jugement fut confirmé, dans la suite, par le Pape saint Martin. Le zèle qu'il montra pour maintenir la pureté de la foi, lui coûta la liberté et la vie. L'empereur Constant, successeur d'Héraclius, ayant lui-même donné un second Edit en faveur du Monothélisme, fit enlever de Rome ce S. Pape. On le conduisit, chargé de chaînes, à Constantinople, où il essuya mille indignités. Il fut ensuite envoyé en exil, et il mourut après deux années de captivité et de souffrances, sans se plaindre, ni se relâcher de ce qu'il devoit à son ministère. Un Saint Abbé de Constantinople, nommé Maxime, imita le zèle du S. Pape, et il éprouva les mêmes traitemens de la part des Hérétiques : il fut battu cruellement avec des nerfs de bœuf ; on lui coupa la langue jusqu'à la racine, et il acheva son martyre dans un rigoureux exil.

Sixième Concile œcuménique. An 680.

L'EMPEREUR Constantin, surnommé *Pogonat*, essuya les larmes de l'Eglise, et répara les maux que lui avoient faits ses prédécesseurs. Ce Prince crut ne pouvoir faire un meilleur usage de sa puissance, qu'en assemblant un Concile général. Il écrivit, à ce sujet, au Pape Agathon, qui fit savoir aux Evêques d'Occident les pieuses

intentions de l'Empereur, et nomma trois Légats pour présider au Concile en son nom. La nouvelle erreur n'avoit point pénétré en Occident, et tous les Evèques, sans exception, s'accordoient à reconnoître dans Jésus-Christ deux volontés, ainsi que deux natures. L'Empereur reçut honorablement les Légats du S. Siége, et l'ouverture du Concile se fit dans une salle du Palais. Le livre des Evangiles fut placé, selon la coutume, au milieu de l'assemblée. L'Empereur y assista avec treize de ses principaux Officiers. Les Légats du Pape parlèrent les premiers, et proposèrent le sujet du Concile : « Depuis plus de quarante ans, dirent-ils, Sergius et d'autres ont enseigné qu'il n'y a en Jésus-Christ Notre-Seigneur qu'une seule volonté et une seule opération. Le S. Siége a rejeté cette erreur, et les a exhortés à y renoncer, mais inutilement : c'est pourquoi nous demandons que l'on s'explique sur cette doctrine. » On examina donc avec soin les Canons des Conciles précédens et les passages des Pères. L'on trouva que la nouvelle doctrine étoit contraire à l'Evangile et à la Tradition. Les Monothélites furent convaincus d'avoir tronqué les passages des Pères, qu'ils produisoient pour appuyer leurs erreurs. On examina de même la lettre de S. Sophrone, qui les avoit combattus, et elle fut jugée entièrement conforme à la vraie foi, à la doctrine des Apôtres et des Pères. Après cet examen, on dressa la confession de foi ;

on y déclara qu'on adhéroit aux Conciles précédens : puis on prononça le jugement en ces termes : Nous jugeons qu'il y a en Jésus-Christ deux volontés et deux opérations naturelles, et nous défendons d'enseigner le contraire. Nous détestons et nous rejetons les dogmes impies des Hérétiques, qui n'admettent en Jésus-Christ qu'une volonté et qu'une opération, trouvant ces dogmes contraires à la doctrine des Apôtres, aux décrets des Conciles, et aux sentimens de tous les Pères. » Le saint Concile frappa ensuite d'anathème les auteurs de la secte, et n'épargna pas même Honorius, qui les avoit trop ménagés. L'Empereur, qui étoit présent à la conclusion du Concile, y reçut les mêmes honneurs qu'on avoit rendus autrefois au grand Constantin, à Théodose et à Marcien. Les actes furent souscrits par les Légats, par tous les Evêques, au nombre de cent soixante, et par l'Empereur même qui en ordonna l'exécution, et qui l'appuya de toute son autorité. En effet, l'erreur tomba bientôt, et les troubles cessèrent.

Conversion de l'Allemagne. An 923.

Le flambeau de la Foi, ainsi que le soleil, ne quitte une contrée que pour en aller éclairer une autre, comme nous l'avons déjà remarqué. A mesure que la lumière de l'Evangile s'affoiblissoit en Orient par les conquêtes des Mahométans, elle s'éten-

doit du côté du Nord par les travaux apostoliques de plusieurs Missionnaires. Le plus célèbre de tous étoit S. Boniface, qui fut archevêque de Mayence, Apôtre de l'Almagne. Il étoit Anglais de nation, et l'on apperçut en lui, dès l'enfance, des marques sensibles de la haute destination qu'il remplit dans la suite. Quelques Missionnaires étant venus chez son Père, lui parlèrent de Dieu et des choses célestes : il fut si touché de leur conduite édifiante et de leurs instructions, qu'il conçut dès-lors un désir ardent de les imiter et de se consacrer à Dieu comme eux. Quoiqu'il ne fût encore qu'un enfant, les impressions de vertu qu'il reçut alors, ne seffacèrent jamais de son esprit. Il entra dans un Monastère, où il se forma de bonne heure aux fonctions de l'Apostolat. Ayant été ordonné Prêtre à l'âge de trente ans, il sentit croître en lui le zèle qui le portoit à instruire les peuples, et à travailler au salut des ames. Il gémissoit jour et nuit sur le malheur de céux qui étoient encore plongés dans les ténèbres de l idolatrie. Pénétré de ces pieux sentimens, il alla se jeter aux pieds du Pape Grégoire II, qui après avoir reconnu la vocation divine, lui donna un ample pouvoir d'annoncer l'Evangile aux Allemands. Le S. Apôtre eut beaucoup de peine à faire naître dans le cœur de ces Peuples, encore barbares, les sentimens de douceur et de piété que prescrit l'Evangile ; mais enfin les fruits répondirent à ses travaux, et la

moisson fut abondante. Il alla d'abord dans la Bavière et dans la Thuringe, et il y baptisa un grand nombre d'Infidèles. On abattit de toutes parts les Temples des Idoles, et l'on y releva des Eglises au vrai Dieu. Le S. Apôtre eut cependant beaucoup à souffrir, surtout dans la Thuringe, pays ravagé depuis peu par les Saxons, et où les peuples étoient si pauvres, qu'il fut obligé de se procurer la subsistance par le travail de ses manis. De-là il se rendit dans la Frise, où il exerça, pendant trois ans, les fonctions apostoliques, et gagna une infinité d'ames à Jésus-Christ. Ce fut alors que le Pape, informé des grands biens qu'il faisoit, lui ordonna de venir à Rome, pour y recevoir l'ordination épiscopale. A son retour de ce voyage, S. Boniface commença à prècher la foi dans la Hesse, où il eut un succès prodigieux. Il y fonda plusieurs Eglises et des Monastères. Rappelé en Bavière, par le Duc de cette Province, il y réforma des abus qui s'y étoient introduits. Il y trouva des séducteurs, qui trompoient le peuple par leurs artifices, et le scandalisoient par leurs désordres. Il soumit les uns et fit chasser les autres. Par ce moyen, il rétablit la foi et les mœurs dans ce pays. Le Pape le nomma son Légat en Allemagne, et il lui permit de faire tous les règlemens qu'il jugeroit nécessaires pour donner une forme à cette Eglise naissante.

Martyre de S. Boniface.

LA réputation de S. Boniface se répandoit dans la plus grande partie de l'Europe, et l'on parloit surtout de ses travaux apostoliques. Il lui vint un grand nombre de serviteurs de Dieu qui s'associèrent à cette mission, et adoucirent ses fatigues en les partageant. Alors le S. Archevêque voyant qu'il avançoit en âge, et que ses infirmités augmentoient, songea à se choisir un successeur. Après l'avoir sacré Archevêque de Mayence, il se déchargea sur lui du soin de cette Eglise particulière, pour suivre en liberté la vocation qu'il avoit reçue du Ciel, et se livrer tout entier à la conversion des Infidèles. Il ne pouvoit goûter aucun repos, tant qu'il y avoit des ames qui ne connoissoient point encore Jésus-Christ : d'ailleurs il brûloit du désir de verser son sang pour la foi, et il avoit un secret pressentiment que sa mort n'étoit pas éloignée. Ayant donc mis ordre aux affaires de son Eglise, il partit avec quelques Coopérateurs zélés, pour aller prêcher l'Evangile à un peuple encore idolâtre sur les côtes les plus reculées de la Frise. Il y convertit un grand nombre de Païens, et leur donna le baptême. Il marqua un jour pour leur administrer le Sacrement de Confirmation; comme on ne pouvoit les renfermer tous dans une même Eglise, il indiqua une campagne voisine, où ils devoient

se

se rendre pour recevoir ce Sacrement. Il y fit dresser des tentes, et y vint au jour marqué. Pendant qu'il y prioit, en attendant les nouveaux Chrétiens, on vit paroitre, dès le matin, non pas ceux qu'on y attendoit, mais une troupe de Païens armées d'épées et de lances, qui fondirent sur les tentes du S. Evêque. Ses serviteurs se préparoient déjà à repousser les Barbares à main armée; mais S. Boniface, ayant entendu le bruit, appela son Clergé, et prenant les Reliques qu'il portoit toujours avec lui, il sortit de sa tente, et dit à ses gens : « Mes enfans, cessez de combattre; l'Ecriture nous défend de rendre le mal pour le mal : le jour que j'attends depuis si long-temps est venu; espérons en Dieu, il sauvera nos ames. » Ensuite il exhorta ses Prêtres et ses compagnons à souffrir courageusement une mort passagère, qui les feroit passer à un royaume éternel. Son exemple les fortifia mieux encore que ses leçons. A peine avoit-il cessé de parler, qu'il vit les Barbares fondre sur lui : il les attendit avec fermeté : et ces furieux le massacrèrent à l'instant avec tous ceux qui l'accompagnoient, au nombre de cinquante-deux. S. Boniface termina ainsi, par une mort glorieuse, une vie qui avoit été un continuel martyre, puisqu'elle fut un Apostolat continuel. Ses immenses travaux, et les fruits que l'Eglise en recueillit, méritoient une si précieuse couronne. Le corps du S. Martyr fut transporté à l'Abbaye de

Fulde, qu'il avoit fondée, et Dieu y glorifia son serviteur par un grand nombre de miracles.

Hérésie des Iconoclastes ou briseurs d'images. An 727.

L'ÉGLISE étoit souvent agitée en Orient par de nouvelles hérésies, qui se succédoint après de courts intervalles de repos. Celle qui s'éleva dans le huitième siècle, étoit d'autant plus dangereuse, qu'elle avoit pour auteur le Prince lui-même. On avoit déjà vu des Empereurs protéger l'erreur ; mais alors on vit un Empereur se faire chef de secte. Léon l'Isaurien étoit parvenu à la Couronne par ses qualités guerrières. Né, pour ainsi dire, et élevé dans l'exercice des armes, il étoit d'une ignorance profonde ; cependant il eut la folle vanité de s'ériger en réformateur de la Religion. Il s'étoit laissé prévenir contre le culte des saintes Images, et il appeloit ce culte *idolâtrie*. Ayant entrepris de l'abolir, il publia un Edit, par lequel il ordonnoit d'ôter des Eglises les images de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Saints. Cette entreprise, contraire à la pratique constante et universelle de l'Eglise, révolta tout le monde. Le peuple de Constantinople murmuroit publiquement. Germain, patriarche de cette ville, combattit la nouvelle erreur avec zèle, sans craindre la colère de l'Empereur : il essaya d'abord de détromper ce

Prince dans des entretiens particuliers : il lui dit que le culte qu'on rend aux saintes images, se rapporte aux originaux qu'elles représentent, comme l'on honore le portrait du Souverain ; que ce culte relatif avoit toujours été rendu aux images de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère depuis le temps des Apôtres ; que c'étoit une témérité impie d'attaquer une tradition si ancienne ; mais l'Empereur, qui ignoroit les élémens de la doctrine chrétienne, demeuroit obstiné dans son erreur. Alors le Patriarche informa le Pape de ce qui se passoit à Constantinople. Le souverain Pontife répondit au saint Evêque, pour le féliciter de son courage à combattre l'hérésie naissante. Il tint à Rome une assemblée d'Evêques, où elle fut condamnée. Il écrivit à l'Empereur même pour l'exhorter à révoquer son Edit, en l'avertissant qu'il n'appartient pas au Prince de rien statuer sur la Foi, ni d'innover dans la discipline de l'Eglise. Ces remontrances furent mal reçues de l'Empereur, qui n'en devint que plus ardent à poursuivre l'exécution de son Edit. Il falloit brûler les images dans la place publique, et blanchir les murailles des Eglises, qui étoient ornées de peintures. Il ordonna d'abattre à coups de hache un grand Crucifix, que Constantin, après sa victoire, avoit fait placer sur la porte du palais Impérial. Des femmes, qui se trouvoient présentes, tâchèrent d'abord, par leurs prières, de détourner de cette impiété l'Officier chargé

d'exécuter l'ordre de l'Empereur ; mais leurs prières furent inutiles : cet Officier monta lui-même à l'échelle, et donna trois coups de hache à la figure. Alors les femmes, n'écoutant que leur indignation, tirèrent le pied de l'échelle, et firent tomber l'Officier qui mourut de sa chûte. Elles furent condamnées au dernier supplice, avec dix autres personnes que l'Empereur soupçonna d'avoir favorisé cette émeute. Le patriarche saint Germain fut chassé de son siége, et mourut en exil à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Violences des Iconoclastes.

CONSTANTIN surnommé *Copronyme*, fils et successeur de Léon, suivit les traces de son père, et alla même encore plus loin. Elevé dans l'impiété, à laquelle son caractère bouillant et emporté ajoutoit l'audace et l'insolence, il persécuta avec fureur ceux qui honoroient les saintes images. Constantinople devint un théâtre de supplices : on crevoit les yeux, on coupoit les narines aux Catholiques, on les déchiroit à coups de fouet, on les jetoit dans la mer. L'Empereur en vouloit surtout aux Moines : il n'y avoit ni outrages, ni tourmens qu'il ne leur fît souffrir : on leur brûloit la barbe enduite de poix, on leur brisoit sur la tète les images des Saints peintes sur bois. Ces horreurs divertissoient Constantin ; le récit qu'on en faisoit, étoit pour lui le récit le

plus agréable pendant son repas. Non content des cruautés qu'il faisoit exercer par ses Officiers, il voulut présider lui-même aux exécutions, et voir couler le sang. Il fit dresser un tribunal aux portes de Constantinople. Là, environné de bourreaux, au milieu de la pompe impériale, il faisoit tourmenter les Catholiques, et repaissoit ses yeux de ce spectacle horrible pour tout autre que pour lui et ses courtisans. Il y avoit près de Nicomédie un saint Abbé, nommé Etienne, dont la vertu étoit fort révérée de tout le peuple. l'Empereur voulant l'attirer dans son parti, le fit amener à Constantinople, et se chargea de l'interroger lui-même, dans la confiance qu'il l'embarraseroit par ses raisonnemens, car ce Prince se croyoit fort habile dans la Dialectique. Il entra donc en dispute avec le S. Abbé : « O homme stupide, lui dit l'Empereur, comment ne conçois-tu pas que l'on peut fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ, sans offenser Jésus-Christ même ? » Alors Etienne s'approchant de lui, et lui montrant une pièce de monnoie qui portoit son image : « Je puis donc, répondit le saint Abbé, traiter de même cette image, sans manquer au respect que je vous dois. Puis, ayant jeté par terre cette pièce de monnoie, il marcha dessus. Comme les Courtisans se jetoient sur lui pour le maltraiter : Eh quoi ! reprit Etienne, en poussant un profond soupir, c'est un crime digne du supplice de profaner l'image d'un

Prince de la terre, et ce n'en seroit pas un de jeter au feu l'image du Roi du Ciel? » On ne put rien répliquer de raisonnable; mais sa perte fut résolue. On le traîna en prison, et peu de temps après on le mit à mort. Dix-neuf Officiers, accusés d'avoir eu des liaisons avec le S. Martyr, et d'avoir loué sa constance dans les tourmens, furent tourmentés eux-mêmes, et deux des plus qualifiés eurent la tête tranchée par ordre de l'Empereur. La persécution s'étendoit dans les provinces; les gouverneurs, pour faire leur cour au Prince, se signaloient par leur impiété contre les Catholiques dans tout l'Empire. Ils faisoient la guerre, non-seulement aux images des Saints, mais encore à leurs reliques; ils les arrachoient des sanctuaires; ils les jetoient dans les égoûts et dans les rivières; ils les faisoient brûler avec des ossemens d'animaux, afin qu'on ne pût en démêler les cendres.

Septième Concile œcuménique, deuxième de Nicée. An 787.

APRÈS la mort de Constantin Copronyme et celle de son fils Léon, la souveraine puissance tomba entre les mains d'Irène, comme Régente, au nom de son fils encore enfant. Alors l'Eglise, tourmentée depuis long-temps par l'impiété des Iconoclastes, commença à respirer. Cette Princesse, attachée à la doctrine catholique, s'appliqua à réparer les maux qu'avoit causé le mauvais

gouvernement des derniers Empereurs. Par le conseil de Taraise, patriarche de Constantinople, elle écrivit au pape Adrien pour la convocation d'un Concile général. Le Pape approuva ce dessein, et il envoya deux Légats pour présider au Concile en son nom. Constantinople avoit d'abord été choisie pour le lieu de l'assemblée; mais comme les Iconoclastes, dont le nombre étoit grand dans cette ville, commençoient à y exciter des troubles, le Concile fut transféré à Nicée, ville déjà célèbre par le premier Concile œcuménique, qui s'y étoit tenu. Les Evêques des différentes provinces de l'Empire s'y assemblèrent au nombre de trois cent soixante-dix-sept. Il y eut deux commissaires de l'Empereur pour y maintenir l'ordre, et on laissa aux Evêques une entière liberté. Il se tint huit sessions. Dans la première, on lut la lettre du Pape, où il justifioit la tradition de l'Eglise sur la vénération des saintes images, et où il expliquoit la nature de ce culte : on lut aussi la confession de Foi des Patriarches d'Orient, qui ne purent venir au Concile, parce qu'ils étoient sous la domination des Mahométans. Leur doctrine étoit entièrement conforme à celle du Pape. On produisit ensuite les témoignages de l'Ecriture et des anciens Pères. Les objections des Iconoclastes furent refutées; l'hérésie fut confondue et réduite au silence: enfin les Pères, après avoir déclaré qu'ils recevoient avec respect les Conciles précédens, prononcèrent leur jugement conçu en

ces termes : « Nous décidons que les images seront exposées non-seulement dans les Eglises, sur les vases sacrés, sur les ornemens, sur les murailles, mais encore dans les maisons et sur les chemins ; car plus on voit dans leurs images Jésus-Christ Notre-Seigneur, sa sainte Mère, les Apôtres et les autres Saints, plus on se sent porté à penser aux originaux, et à les honorer. On doit rendre à ces images le salut et l'honneur, mais non pas le culte de l'idolatrie, qui ne convient qu'à la nature divine. On approchera de ces images l'encens et le luminaire, comme on a coutume de faire à l'égard de la Croix, de l'Evangile et des autres choses sacrées, parce que l'honneur de l'image se rapporte à l'objet qu'elle représente. Telle est la doctrine des Pères et de l'Eglise catholique. » Puis on dit anathème aux Iconoclastes. Ce décret fut souscrit par les Legats et par tous les Evêques. Les Pères se rendirent ensuite à Constantinople, et y tinrent la huitième session en présence de l'Empereur et de sa mère, qui signèrent la définition du Concile au milieu des acclamations de tous les assistans. Ainsi fut éteinte pour lors cette hérésie sanguinaire ; mais les derniers réformateurs, marchant sur les traces de ces anciens fanatiques, l'ont renouvelée au seizième siècle, avec les mêmes excès d'impiété, de cruauté et de fureur.

Belles qualités et zèle de Charlemagne, roi de France. An 768.

La piété de Charlemagne, roi de France, fut un nouveau sujet de joie pour l'Eglise, que ce Prince ne cessa de protéger pendant le cours d'un règne long et glorieux. Il monta sur le trône, étant encore fort jeune; mais il n'avoit de la jeunesse que la vigueur et l'activité : la prudence régloit toutes ses démarches, et il employa sa puissance à étendre le royaume de Jésus-Christ. Dans les premières années de son règne, il publia, à la prière des Evêques, un capitulaire pour le maintien de la discipline ecclésiastique. Il protégea le Saint Siége contre les usurpations du Roi des Lombards. Depuis long-temps les Saxons faisoient des courses sur les terres de sa domination : pour les réprimer, il entreprit contr'eux une longue guerre, qui se termina par la conversion de ces peuples. C'étoit le fruit le plus précieux qu'il se promettoit de sa conquête. Il parut avoir moins à cœur de les soumettre à sa puissance, que de leur porter la lumière de la Foi. Ces peuples idolâtres resistèrent long-temps; mais enfin ils embrassèrent la Religion chrétienne, et c'en fut assez pour leur faire pardonner leurs révoltes continuelles. Comme Charlemagne se défioit de leur inconstance, et que plusieurs d'entr'eux paroissoient n'avoir

demandé le baptême que par politique, il leur envoya de zélés missionnaires, pour les affermir dans la Foi. Cependant Vitikind, le plus accrédité de leurs chefs, ne se rendoit pas, et il étoit plus aigri qu'abattu par ses défaites. Charlemagne, qui n'avoit pu le réduire par la force des armes, ne désespéra point de le gagner par la voie de la négociation. Il lui fit proposer une conférence. Vitikind se rendit à Attigny, où étoit alors la Cour, et là, ce que tant de combats n'avoient pu faire, la majesté et la bonté de Charlemagne le firent : elles désarmèrent ce chef des rebelles, qui se soumit avec plaisir à un si grand Prince. Il fit plus encore : pendant son séjour en France, il examina avec soin la Religion : dès qu'il la connut, il l'admira, en ouvrant tout-à-coup les yeux à la grâce qui l'éclairoit intérieurement, il détesta le paganisme et demanda le baptême. Il le reçut en effet, et Charlemagne voulut être son parrain. Vitikind, qui n'avoit pas moins de franchise que de bravoure, donna des preuves éclatantes de la sincérité de sa conversion, en témoignant dans la suite autant de zèle pour la propagation de la Foi, qu'il avoit montré d'acharnement pour en retarder les progrès. Charlemagne rapportoit à Dieu la gloire de ses succès : il lui fit rendre de solennelles actions de grâces de la conversion des Saxons et de leur chef.

Charlemagne renouvelle les études.

QUAND Charlemagne monta sur le trône, l'ignorance étoit répandue dans toute la France : on y avoit perdu le goût des lettres, et il n'y avoit ni maîtres, ni écoles publiques où l'on pût les apprendre. Charlemagne, qui savoit que l'étude des sciences et des arts ne contribue pas moins au bien de la Religion qu'à la gloire de l'Etat, s'appliqua à les rétablir dans son Royaume. Pour réussir, il falloit ouvrir des écoles et exciter l'émulation : il falloit encore trouver des maîtres capables d'enseigner, et il n'y en avoit aucun en France. Ce Prince attira à sa cour les hommes les plus instruits et les personnages les plus renommés de tous les pays étrangers : il sut les fixer dans ses Etats par des récompenses dignes du Monarque et des savans qui avoient quitté leur patrie : il ne croyoit pas acheter trop cher des hommes, qui par leurs talens, pouvoient faire honneur à la France et à la Religion. Celui de qui il tira le plus de service, fut le célèbre Alcuin, savant Anglois, qu'il combla de biens et d'honneurs. Cet homme, qui passoit pour le plus bel esprit de son temps, avoit enseigné dans son pays les sciences sacrées et profanes avec beaucoup de succès. Il se rendit à l'invitation de Charlemagne, et conseilla à ce Prince d'établir des écoles dans les principales villes et dans les grandes

Abbayes de son royaume. Charlemagne suivit ce conseil, et il écrivit à ce sujet aux Evèques et aux Abbés une lettre circulaire pour les exhorter à former des établissemens si utiles. Comme les leçons données de vive voix ne suffisent pas, et qu'il faut encore des livres, qui sont en quelque sorte les gardiens et les dépositaires de la science, le Roi prit des précautions pour empêcher que cette source publique de l'érudition ne fût altérée par la négligence des copistes, dont on étoit obligé de se servir avant l'invention de l'imprimerie : il ordonna, par un capitulaire, de n'employer à transcrire les livres que des hommes intelligens et d'un âge mûr. L'étude de la Religion étoit celle qui attiroit principalement son attention : il fit revoir et corriger avec la plus grande exactitude les exemplaires manuscrits de l'ancien et du nouveau Testament. Il donna aussi ses soins à la correction des prières qui composent l'office divin, afin qu'il n'y eût rien qui ne fût digne de la majesté de Dieu. Il fit venir de Rome des chantres qui enseignèrent aux François le chant Romain dans toute sa pureté : il ordonna à tous les maîtres de chant du Royaume de leur apporter leurs antiphonaires à corriger, et d'apprendre d'eux l'art de chanter. Pour donner lui-même l'exemple de l'application à l'étude, et pour exciter plus efficacement l'émulation, il forma dans l'enceinte de son Palais une Académie, où les jeunes Princes ses enfans et les grands

de la Cour venoient pour s'instruire. Le Monarque lui-même ne dédaignoit pas de descendre quelquefois de son trône, et de se placer au rang des disciples d'Alcuin. La France retira les plus grands avantages de cet établissement, le désir de s'instruire devint général, et chacun s'empressa d'acquérir des connoissances. En peu de temps il se rassembla une compagnie de savans, qui entretenoient entr'eux un commerce de littérature, et se communiquoient mutuellement leurs lumières. On croit que ce fut le berceau de l'Université de Paris, la plus ancienne et la plus célèbre de toute l'Europe.

Charlemagne est couronné Empereur d'Occident. An 800.

CHARLEMAGNE étoit maître de presque toutes les Provinces qui avoient composé l'Empire d'Occident. La Germanie, les Gaules, une grande partie de l'Espagne et de l'Italie lui obéissoient. Il ne lui manquoit que le titre d'Empereur, il avoit déjà celui de Patrice de Rome, qui lui avoit été accordé par les Romains. Ils crurent ne pouvoir mieux reconnoître les services signalés qu'il avoit rendus à l'Eglise, qu'en lui déférant la couronne Impériale. Dans un voyage que ce Prince fit à Rome, le Pape Léon III, de concert avec les principaux Seigneurs Romains, prit la résolution de le faire proclamer Empereur d'Occi-

dent. On n'avoit point prévenu Charlemagne sur ce grand dessein, afin qu'il ne pût être soupçonné d'avoir brigué cette dignité, et que sa promotion fût plus glorieuse pour lui. En effet, le Roi étant allé, le jour de Noël, à la Basilique de Saint-Pierre, pour y entendre la messe, fut fort étonné, lorsque le Pape lui mit la couronne Impériale sur la tête, tandis que tout le peuple s'écrioit : Vie et victoire à Charles très-pieux, auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique Empereur. » Le Pape donna en même temps l'Onction sainte au Roi et au Prince Louis son fils; puis il rendit le premier ses hommages au nouvel Empereur, en se prosternant publiquement devant lui. C'est ainsi que l'Empire d'Occident, que ses anciens maîtres avoient pour ainsi dire abandonné, passa aux François dans la personne d'un Prince capable, par sa valeur et par sa piété, de soutenir tout le poids de la gloire des Constantin et des Théodose. La modestie que ce grand Prince fit paroître en cette occasion, donna un nouvel éclat à sa dignité, et devint un nouveau titre pour la mériter. Eginhard, son secrétaire, assure qu'au retour de la cérémonie, ce Prince protestoit que s'il avoit pu prévoir ce que les Romains vouloient faire, il se seroit abstenu, malgré la solennité, d'aller ce jour là à l'Eglise. Il fit des présens magnifiques à la Basilique de Saint-Pierre et aux autres Eglises de Rome; et il partit après Pâques pour retourner à

Aix-la-Chapelle. Se voyant en paix avec tous les peuples voisins, Charlemagne voulût signaler les commencemens de son Empire par un redoublement de zèle pour le bien de ses peuples et pour l'extirpation des vices : il envoya dans les diverses provinces de ses Etats, des Commissaires royaux, pour informer des malversations, et pour rendre une exacte justice à tous ceux qui pourroient avoir été lésés. Ce fut par cette dernière action d'équité qu'il acheva de se préparer à la mort. Le temps que Dieu avoit marqué pour récompenser tant de vertus arriva : ce grand Prince fut pris de la fièvre. Comme le danger augmentoit, il se fit administrer le saint Viatique, qu'il reçut avec de grands sentimens de piété, et il rendit son ame à Dieu dans la soixante-douzième année de son âge. Telle fut la mort chrétienne du plus puissant de nos Rois, d'un des plus zélés défenseurs de l'Eglise, d'un Prince que le monde a mis au nombre des Héros, et la Religion au rang des Saints.

Conversion des Danois et des Suédois. An 829.

La conversion des Saxons fut suivie de celle de plusieurs autres peuples, chez qui la lumière de l'Evangile s'étendit de proche en proche. S. Anscaire le porta dans le Danemarck et dans la Suède. Ce S. Apôtre étoit né en France, et il avoit été élevé

dans le Monastère de Corbie. Après s'être rempli dans la retraite de l'esprit apostolique, il fut envoyé par ses supérieurs en Danemarck, pour en éclairer les habitans, encore barbares et idolâtres. Il y travailla avec succès, et le nombre des Fidèles croissoit de jour en jour. Le moyen le plus efficace qu'il employa, pour y perpétuer le fruit de ses prédications, fut d'acheter de jeunes esclaves pour les élever dans la crainte de Dieu; et il parvint à y former une école nombreuse. Pendant que cette œuvre prospéroit, le roi de Suède, demanda à l'empereur Louis-le-Débonnaire, quelques Missionnaires, pour annoncer l'Evangile dans ses Etats. L'Empereur jugea à propos d'envoyer saint Anscaire en Suède, et il lui associa un autre Religieux de Corbie, qui s'offrit de l'accompagner dans cette nouvelle mission. Les deux Missionnaires partirent ensemble, chargés des présens que Louis envoyoit au roi de Suède; mais ils furent dépouillés en chemin par des Pirates, qui enlevèrent les présens. Ainsi ils arrivèrent en Suède, ne portant avec eux que la bonne nouvelle du salut. Ils furent néanmoins bien reçus du Roi, et ils firent beaucoup de conversions. Le Gouverneur de la ville fut un des premiers que la grâce convertit; et ce Seigneur, qui étoit fort chéri du Roi, fit bâtir une Eglise, donna des marques d'une sincère piété, et persévéra dans la Foi qu'il avoit embrassée. Lorsque le nombre des Chrétiens se fut considérable-

ment augmenté, on établit à Hambourg un siége archiépiscopal, et saint Anscaire en fut ordonné archevèque. Il cultiva ce champ avec un zèle infatigable, et y mena une vie très-austère, ne se nourrissant que de pain et d'eau. Il se retiroit souvent dans un petit hermitage, qu'il avoit bâti exprès pour y être en repos, et pour y répandre en liberté des larmes devant Dieu, dans les intervalles de ses fonctions pastorales. Dieu lui accorda le don des miracles, et il guérit beaucoup de malades par la vertu de ses prières; mais son humilité l'empêchoit de se les attribuer. Comme l'on parloit un jour, devant lui, de quelques guérisons miraculeuses qu'il avoit opérées : « Si j'avois, dit-il, du crédit auprès de Dieu, je ne lui demanderois qu'un seul miracle : ce seroit qu'il me rendît, par sa grâce, homme de bien.» Le S. Prélat avoit toujours espéré qu'il verseroit son sang pour la Foi. Quand il se vit attaqué de la maladie dont il mourut, il étoit inconsolable de n'avoir pas ce bonheur. « Hélas! disoit-il, ce sont mes péchés qui m'ont privé de la grâce du martyre. » Etant près de sa fin, il ramena ce qui lui restoit de forces, pour exhorter ses disciples à servir Dieu avec fidélité, et à soutenir sa chère mission. Cette Eglise naissante essuya, pendant quelque temps, un orage violent par une irruption de Barbares; mais la précieuse semence que le saint Apôtre y avoit jetée, reparut ensuite, et fructifia par les travaux de ses successeurs.

Conversion des Sclaves et des Russes.
An 842.

Les Sclaves, peuple barbare qui occupoit une partie du pays qu'on nomme aujourd'hui la Pologne, faisoient souvent des courses sur les terres de l'empire d'Orient. Ils eurent occasion de connoître la Religion chrétienne, et ils conçurent le désir de l'embrasser. Dans ce dessein, ils s'adressèrent à l'impératrice Théodora, qui gouvernoit alors au nom de son fils, encore enfant, et ils la prièrent de leur envoyer un Missionnaire pour les instruire. Ils promettoient, en reconnoissance de ce bienfait, d'être désormais constamment attachés à l'Empire. Celui qui fut choisi pour cette mission, s'appeloit *Constantin*. Dès qu'il fut arrivé chez ce peuple, il s'appliqua à apprendre la langue du pays : il traduisit en cette langue l'Evangile et les autres parties de l'Ecriture, qu'il crut les plus utiles pour instruire les Infidèles. Dieu bénit ses travaux, et toute la Nation se fit chrétienne. La conversion des Sclaves ouvroit une porte à l'Evangile chez les Russes leurs voisins : la lumière de la Foi ne tarda pas à y pénétrer. L'empereur Basile profita de cette ouverture pour conclure avec eux un traité de paix, et après avoir adouci par des présens leur férocité naturelle, il leur fit accepter un Evêque ordonné par Ignace, patriarche de Constan-

tinople. Un miracle frappant, que le saint Evêque opéra, rendit ses instructions fécondes : le Prince des Russes avoit assemblé la Nation, pour délibérer s'ils devoient quitter leur ancienne Religion : on fit paroître l'Evêque, et on lui demanda ce qu'il venoit enseigner. Le S. Prélat montra le livre des Evangiles, et raconta quelques miracles, tant de l'ancien que du nouveau Testament. Celui des trois enfans dans la fournaise, fit la plus vive impression sur l'assemblée, qui lui dit : « Si tu nous fais voir quelque merveille semblable, nous croirons que tu nous enseignes la vérité. » Il n'est pas permis de tenter Dieu, reprit l'Evêque : si cependant vous êtes résolus de reconnoître sa puissance, demandez ce que vous voudrez, et il vous le manifestera par l'organe de son Ministre. Les Russes demandèrent que le livre qu'il tenoit, fût jeté dans un feu qu'ils auroient allumé eux-mêmes, et promirent, s'il n'étoit pas brûlé, de se faire Chrétiens. Alors l'Evêque levant les yeux et les mains au Ciel : « Jésus, fils de Dieu, dit-il, glorifiez votre saint nom en présence de ce peuple. » On jeta le livre dans une fournaise ardente, et on l'y laissa long-temps. On éteignit ensuite le feu, et l'on retrouva le livre aussi entier qu'on l'y avoit jeté. Aussitôt le peuple demanda le baptême, et le reçut avec empressement. Dieu a renouvelé de siècle en siècle, et renouvelle encore de nos jours les miracles, qui ont signalé l'établissement

de la Religion chrétienne. Son bras n'est point raccourci, et quand il envoie des Missionnaires à un nouveau peuple, il opère en sa faveur les mèmes prodiges, qui ont accompagné la prédication des Apôtres.

Conversion des Bulgares. An 855.

LES Bulgares, dans une guerre qu'ils eurent à soutenir contre Théophile, empereur d'Orient, avoient perdu une bataille considérable, et parmi les captifs se trouva la sœur du Roi vaincu. Cette princesse fut emmenée à Constantinople avec les autres prisonniers de guerre, et on l'y retint pendant trente-huit ans. Dans ce long intervelle, elle se fit instruire de la Religion chrétienne, et reçut le baptème. Après la mort de l'Empereur, Théodora, sa veuve, gouverna au nom de son fils. Alors le Roi des Bulgares, croyant la circonstance favorable pour réparer sa défaite, lui déclara la guerre. Théodora répondit avec fermeté que, s'il entroit sur les terres de l'Empire, elle marcheroit contre lui, et qu'elle espéroit le vaincre; mais que, quand même la victoire se déclareroit pour lui, il auroit encore à rougir de n'avoir combattu qu'une femme. Le Roi, étonné d'une réponse si fière, conçut de l'estime pour Théodora: il offrit la paix à certaines conditions, qui furent acceptées. Une de ces conditions étoit que la liberté seroit rendue à la sœur du Roi. De retour auprès de son frère, la

Princesse ne cessoit de lui parler de la Religion chrétienne, et de l'exhorter à l'embrasser. Ces discours ébranlèrent le Roi, et le Ciel sembloit agir de concert avec la Princesse. Une maladie contagieuse s'étant répandue dans la Bulgarie, le Roi eut recours au Dieu de sa sœur, et le fléau cessa presque aussitôt. Après ce prodige, le Roi étoit convaincu ; mais la crainte de soulever ses sujets, qui étoient fort attachés à leurs superstitions, le retenoit encore : il fallut effrayer ce Prince, pour le faire plier sous le joug de l'Evangile. L'occasion se présenta, et sans doute c'étoit la Providence qui la ménageoit. Le Roi faisoit peindre une galerie dans son palais : comme il étoit naturellement dur et féroce, il avoit expressément recommandé au peintre de choisir un sujet terrible. Ce peintre, qui étoit Chrétien, représenta le jugement dernier et les supplices des réprouvés, avec les circonstances les plus capables d'inspirer la terreur. L'explication de ce tableau glaça d'effroi le Roi lui-même : il prit la résolution de renoncer à l'Idolatrie, et il fit savoir à Théodora qu'il n'attendoit plus qu'un Ministre de la Religion chrétienne pour recevoir le baptême. L'Impératrice lui envoya un Evèque, qui le baptisa pendant la nuit. Malgré les précautions que l'on prit pour tenir la chose secrette, le bruit s'en répandit bientôt. Les Bulgares se révoltèrent, et vinrent attaquer le Palais ; mais le Roi, plein de confiance dans le se-

cours du Ciel, sortit à la tête de ses domestiques, et dissipa cette multitude de séditieux. Il pardonna aux rebelles, qui prirent enfin des idées plus justes de la Religion, et l'embrassèrent eux-mêmes. Alors le Roi envoya des ambassadeurs au Pape, comme au chef de l'Eglise, pour lui demander des Ministres évangéliques, et pour le consulter sur plusieurs questions qui concernoient la Religion et les mœurs. Le Pape Nicolas premier vit avec attendrissement ces nouveaux Chrétiens, qui étoient venus de si loin pour recevoir les instructions du Saint Siége. Après les avoir accueillis avec une affection paternelle, il répondit à leur consultation, et les renvoya plein de joie, accompagnés de deux Evêques recommandables par leur sagesse et par leur vertu.

Photius usurpe le siége de Constantinople. An 858.

DIEU, qui consoloit d'un côté son Eglise par le progrès du Christianisme dans les pays du Nord, permit qu'elle fut troublée d'un autre côté, par l'intrusion scandaleuse de Photius dans le siége de Constantinople. Cet homme également distingué par sa haute naissance, par ses qualités et par son savoir, avoit été honoré de plusieurs emplois considérables à la Cour Impériale, mais il ternit tous ses talens par son ambition et par ses fourberies. Il étoit le favori du césar Bardas, oncle du jeune Empereur

Michel, et son principal Ministre. Bardas, fort déréglé dans ses mœurs, ayant été, après plusieurs remontrances inutiles, excommunié par S. Ignace, Patriarche de Constantinople, résolut de perdre ce saint Prélat. Comme il avoit beaucoup d'ascendant sur l'esprit de l'Empereur son neveu, il lui persuada de bannir Ignace. Il employa ensuite toutes sortes de moyens pour déterminer le Patriarche à donner lui-même la démission de son siége; mais n'ayant pu y réussir, il fit nommer, contre toutes les règles, Photius, quoique Laïc, au Patriarchat. Une promotion si irrégulière révolta tous les esprits. Les Evêques suffragans de Constantinople ne voulurent pas d'abord reconnoître Photius pour Patriarche; mais on vint à bout d'en gagner quelques-uns, et l'on bannit les autres. C'eût été un grand avantage pour Photius, d'être appuyé de l'approbation du Pape Nicolas : il lui écrivit pour lui faire part de son élévation au siége patriarchal : le fourbe n'oublia rien pour prévenir le Souverain Pontife en sa faveur : à l'entendre, c'étoit malgré lui qu'on l'avoit choisi pour remplir cette place éminente ; il avoit résisté de toutes ses forces, on lui avoit fait violence : ce n'étoit qu'en versant un torrent de larmes qu'il avoit enfin consenti à recevoir l'imposition des mains. Il ajoutoit qu'Ignace s'étoit retiré de son plein gré dans un Monastère, pour y terminer ses jours dans un repos honorable : que sa vieillesse et ses infir-

mités l'avoient déterminé à prendre ce parti. Cette lettre étoit accompagnée d'une autre de l'Empereur même, qui confirmoit tous ces mensonges. Pendant ce temps-là, saint Ignace étoit enfermé dans une prison infecte, où on le traitoit indignement. Dans le dessein de le faire périr, on l'accusa d'avoir conspiré contre l'Etat. Quoiqu'on ne pût produire aucune preuve, on le chargea de chaînes, et on l'envoya en exil à Mytilène, dans l'île de Lesbos. Le Pape, qui n'avoit reçu aucune relation de cette affaire de la part d'Ignace, parce que ses ennemis ne lui avoient pas laissé la liberté d'écrire, se tint sur ses gardes, et ne voulut rien décider sur l'élection de Photius sans un mur examen. Il prit le parti d'envoyer à Constantinople deux Légats, pour s'informer des faits, et pour lui en rendre compte. Les Légats reçurent en chemin des présens de l'Empereur et de Photius, qui cherchoient d'avance à les séduire. Arrivés à Constantinople, ils furent gardés à vue et séparés de toute communication, afin qu'ils ne pussent être instruits des violences qu'on avoit faites à S. Ignace. On les menaça des dernières rigueurs, s'ils ne reconnoissoient Photius pour Patriarche. Ils résistèrent long-temps; mais enfin ils cédèrent, et vaincus par les sollicitations, les promesses et les menaces, ils se prêtèrent aux volontés du Prince.

Insignes

Insignes fourberies de Photius.

SAINT Ignace trouva enfin le moyen d'informer le Souverain Pontife de tout ce qui s'étoit passé à Constantinople. Le Pape se plaignit de la prévarication des Légats : il condamna ce qui avoit été fait ; il écrivit à l'Empereur et à Photius des lettres, où il reconnoissoit Ignace pour Patriarche légitime, et déclaroit nulle la nomination de Photius ; mais celui-ci supprima les véritables lettres, et en substitua de fausses, où il faisoit dire au Pape, qu'il étoit fâché de lui avoir été contraire, qu'ayant enfin découvert la vérité, il lui promettoit une amitié constante. Cette imposture ne lui réussit pas : alors cet impudent faussaire essaya une autre fourberie, dont il n'y a jamais eu d'exemple : il supposa un Concile œcumenique tenu contre le Pape Nicolas : il donna à cette fausseté toutes les apparences de la vérité, afin de la faire croire du moins aux étrangers. Les actes de ce àrétendu Concile furent dressés avec tant pe soin, qu'il y avoit de quoi en imposer à des esprits même attentifs. Comme le fourbe étoit parfaitement instruit de tout ce qui regarde la tenue des Conciles, il avoit donné à son assemblée imaginaire la forme la plus régulière : on y voyoit des accusateurs qui demandoient justice contre le Pape, des témoins qui affirmoient avec serment les chefs d'accusation. Photius avoit

pris pour lui le rôle de défenseur du Pape : il ne vouloit pas que l'on condamnât un Pape absent ; mais les Pères du prétendu Concile ne se rendoient point aux raisons qu'il alléguoit pour le défendre, et Photius cédant enfin, quoiqu'avec peine, à leur autorité, prononçoit contre Nicolas une sentence de déposition et d'excommunication. L'imposteur trouva quelques Evêques assez corrompus pour signer ces faux actes, et il y ajouta lui-même près de mille souscriptions. On y voyoit les noms des députés des trois Patriarches d'Orient, et celui de l'Empereur. Tous ces seings étoient supposés : Photius eut l'impudence d'envoyer ces pièces à Louis-le-Débonnaire, roi de France, pour engager ce Prince à chasser Nicolas de son siége. Il adressa aux Evêques d'Orient une lettre circulaire pleine de griefs contre l'Eglise latine : il y traitoit d'*erreur* la doctrine qui nous apprend que le S. Esprit procède du Père et du Fils, quoique ce dogme catholique eût été enseigné par les Pères grecs aussi-bien que par les latins, et approuvé dans plusieurs Conciles. Il reprochoit à l'Eglise Romaine quelques points de discipline, qu'il avoit lui-même regardés jusqu'alors comme légitimes et irrépréhensibles. Ce fut là comme une semence cachée, qui, après avoir germé pendant long-temps, produisit dans la suite un schisme funeste qui dure encore.

Rétablissement de S. Ignace.

Huitième Concile œcuménique. An 869.

PHOTIUS ne trouva point dans l'empereur Basile, la faveur que lui avoit accordé Michel son prédécesseur. Le nouvel Empereur, bien loin de protéger l'usurpateur, assembla dans son palais les Evêques qui se trouvoient à Constantinople, et par leur avis il chassa Photius du siége Patriarchal, et le fit enfermer dans un monastère. Ce fut en cette occasion que l'on surprit les actes du faux Concile, dont ce méchant homme avoit composé le roman. L'exemplaire que l'on en trouva chez lui, fut porté au Sénat, et exposé aux yeux du peuple, qui eut horreur d'une si étrange imposture. Aussitôt après l'expulsion de l'usurpateur, Ignace, Patriarche légitime, rentra solennellement dans son Eglise, et pour y réparer tant de scandales, il engagea le Prince à convoquer un Concile général. L'Empereur adressa des députés au Pape, pour le prier d'y envoyer ses Légats : il écrivit en même temps aux trois Patriarches d'Orient, et à tous les Evêques de l'Empire, pour les inviter au Concile qui se tint en effet à Constantinople, en 869. Le Pape Adrien II, qui avoit succédé à Nicolas, nomma trois Légats, à qui il donna deux lettres, l'une pour l'Empereur et l'autre pour le Patriarche. Leur entrée à Constan-

tinople se fit avec la plus grande pompe, et ces Légats, dans toute leur conduite, soutinrent avec dignité la primauté du Saint-Siége. Ils tenoient la première place dans le Concile; après eux siégeoient Ignace et les Députés des autres Patriarches d'Orient. Onze des principaux Officiers de la Cour assistèrent à toutes les sessions, pour y maintenir le bon ordre. Les Légats lurent un formulaire de réunion, qui fut accepté de tout le Concile. On y reconnoissoit la primauté de l'Eglise Romaine; on y prononçoit anathème contre toutes les hérésies, contre Photius en particulier, et contre tous ceux qui demeuroient attachés à sa communion. On fit grâce aux Evêques, que la violence, ou la crainte avoit jetés dans le parti de Photius, et qui demandoient humblement pardon de leur foiblesse. Photius fut cité à comparoître; mais il fallut l'amener malgré lui. Cet hypocrite affecta tous les dehors de l'innocence, et il joua le personnage d'un juste opprimé. A la plupart des questions qu'on lui fit, il garda un profond silence : lorsqu'il fut forcé de parler, il emprunta dans ses réponses les paroles même que J. C. avoit prononcées devant ses juges au temps de sa passion. Il fut renvoyé avec indignation. La dernière session fut la plus nombreuse. L'Empereur y assista avec ses deux fils. On y confirma les décrets des Papes Nicolas et Adrien pour S. Ignace et contre Photius. Comme cet usurpateur demeuroit opiniâtre, on

l'anathématisa lui et ses adhérens. L'Empereur déclara ensuite que si quelqu'un avoit à se plaindre des décisions du Concile, il produisit actuellement ses raisons, parce qu'après la séparation de l'assemblée, personne ne seroit dispensé d'obéir, sous peine d'encourir son indignation. Enfin l'on écrivit, au nom du Concile, deux lettres, l'une au Pape Adrien pour le prier de confirmer par son autorité les décrets du Concile, et de les faire recevoir par toutes les Eglises d'Occident; l'autre adressée à tous les fidèles pour les exhorter à s'y soumettre.

Réflexions sur les Hérésies.

Les hérésies et les schismes sont la seconde épreuve par laquelle l'Eglise devoit passer. « Il faut qu'il y ait des hérésies, dit l'Apôtre, afin de découvrir ceux qui ont une vertu éprouvée. » Cette persécution, qui vient des Hérétiques, n'a jamais été plus violente que dans le temps où l'on vit cesser celle des Païens. L'Enfer fit alors les plus grands efforts pour détruire par elle-même cette Eglise, que les attaques de ses premiers ennemis n'avoient fait qu'affermir. A peine commençoit-elle à respirer par la paix que lui donna Constantin, qu'Arius y excita une tempête plus violente que toutes celles qu'elle avoit essuyées jusqu'alors. Constance, fils de Constantin, séduit par les Ariens, tourmenta les Catholiques par

toute la terre ; nouveau persécuteur du Christianisme, et d'autant plus redoutable que, sous le nom de Jésus-Christ, il faisoit la guerre à Jésus-Christ même. Après lui, vint Valens, aussi attaché aux Ariens, mais plus violent encore que Constance. D'autres Empereurs protégèrent d'autres hérésies avec une égale opiniâtreté. L'Eglise apprit, par une triste expérience, qu'elle n'avoit pas moins à souffrir sous les Empereurs Chrétiens, qu'elle avoit souffert sous les Empereurs infidèles, et qu'elle devoit verser du sang pour défendre non-seulement le corps de sa doctrine, mais encore chaque article particulier de sa Foi : il n'y en a aucun qu'elle n'ait vu attaquer par ses enfans ; la divinité de Jésus-Christ, son Incarnation, sa grâce, ses Sacremens, tous les dogmes enfin sont devenus la matière de différentes erreurs, et ont donné occasion à de funestes divisions. Dans cette confusion de sectes, qui se vantoient d'être chrétiennes, Dieu ne manqua pas à son Eglise : il la rendit aussi invincible contre les divisions intestines, qu'elle l'avoit été contre les ennemis du dehors. Chaque dogme a été solennellement décidé par toute l'Eglise, c'est-à-dire, qu'elle a confirmé ce que l'on étoit en possession de croire quand l'hérésie avoit paru, et ceux qui avoient troublé cette possession, en introduisant la nouveauté, ont été chassés de son sein. L'Eglise qui avoit vu les hérésies s'élever selon la prédiction de Jésus-Christ, les a vues aussi

tomber l'une après l'autre selon ses promesses, quoiqu'elles fussent soutenues par les Empereurs et par les Rois. Constance et Valens n'ont pas eu plus de pouvoir pour altérer la foi de l Eglise, que Néron et Dioclétien n'en avoient eu pour l'empêcher de s'établir. Dieu, afin d'éprouver ceux qui demeuroient inviolablement attachés à la vérité, a permis que certaines hérésies fissent quelques progrès ; mais l'erreur n'a jamais prévalu : l'enseignement public et universel a toujours été pour la vérité, l'Eglise a toujours conservé un caractère d'autorité que les hérésies ne pouvoient prendre. Elle n'a jamais cessé d'être Catholique ou universelle ; car elle s'étendoit de tous côtés, et en retranchant quelques-uns de ses membres, elle ne perdoit rien de son universalité. Si l'on suit avec attention l'histoire de l'Eglise, on verra que toutes les fois qu'une hérésie l'a diminuée d'un côté, elle a réparé de l'autre ses pertes, en faisant de nouvelles conquêtes. C'étoit comme un grand arbre, dont on arrache quelques branches : sa bonne sève ne se perd pas pour cela, il pousse par d'autres endroits, et le retranchement du bois superflu ne fait que rendre ses fruits plus excellens. Elle étoit Apostolique, c'est-à-dire, qu'elle remontoit par une succession non interrompue de Pasteurs jusqu'à S. Pierre, que Jésus-Christ a établi chef des Apôtres ; au lieu que chaque secte manquoit nécessairement de cette suite de mi-

nistère, et n'alloit point au-delà de son auteur, qui avoit lui-même été élevé dans l'Eglise, avant de former une société à part. Cette séparation avoit été éclatante ; l'époque en étoit connue : les Païens eux-mêmes regardoient l'Eglise, comme la tige d'où toutes les autres sociétés s'étoient séparées, comme le tronc toujours vif, que les branches détachées laissoient en son entier ; ils l'appeloient *la grande Eglise, l'Eglise catholique :* il n'étoit pas possible de lui donner un autre nom, ni de lui trouver un autre auteur que Jésus-Christ même. Les Hérétiques, au contraire, portoient sur le front un caractère de nouveauté et de rebellion qu'ils ne pouvoient couvrir. Ils n'ont jamais pu se défaire du nom de leurs auteurs : les Ariens, les Pélagiens, les Nestoriens avoient beau s'offenser du nom qu'on leur donnoit ; malgré eux le monde vouloit parler naturellement, et désignoit chaque secte par celui de qui elle tiroit sa naissance. Ce fait visible de leur séparation d'avec la grande Eglise, l'Eglise ancienne, l'Eglise apostolique, subsistoit toujours : cette tache de leur nouveauté, qu'ils ne peuvent effacer, déposoit toujours contr'eux, et montroit aux yeux de tout l'univers, que leur secte étoit l'ouvrage des hommes. Aussi ces branches retranchées du corps de l'arbre ont toujours manqué de fécondité : elles ne prenoient point d'accroissement, et elles se desséchoient enfin dans des coins écartés. Les œuvres des hom-

mes ont péri malgré l'enfer qui les soutenoit; mais l'œuvre de Dieu est restée ferme et immuable. L'Eglise a triomphé des hérésies comme elle avoit triomphé de l'idolâtrie. Il en sera de même de toutes les hérésies qui s'élèveront dans l'Eglise de J. C., elles tomberont toutes à ses pieds : ses victoires passées sont pour elle un sûr garant de celles qu'elle remportera à l'avenir : les promesses qu'elle a reçues sont éternelles, et continueront de s'accomplir dans toute la suite de siècles.

Incursion des peuples Barbares. Scandales. X.e siècle.

Dans le dixième siècle, l'Eglise eut beaucoup à souffrir de la férocité des peuples du Nord, qui ravagèrent successivement toutes les provinces de l'empire d'Occident. Les Normands, les Hongrois et d'autres nations sauvages parcoururent le fer à la main l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie et l'Espagne, et causèrent partout des maux infinis. Les villes furent réduites en cendres, les monastères pillés et renversés, les études abandonnées. les sciences et les arts presque oubliés. L'ignorance produisit l'affoiblissement de la discipline et la corruption des mœurs. Les scandales se multiplièrent : les plus saintes lois étoient publiquement violées : le mal avoit gagné jusqu'aux premiers pasteurs, et Rome même n'en étoit pas

exempte. L'Eglise gémissoit de ces désordres, et cette épreuve étoit mille fois plus douloureuse pour elle que les persécutions. Ces scandales, au lieu d'ébranler notre foi, doivent au contraire servir à l'affermir : jamais il ne parut plus sensiblement que c'est la main de Dieu et de l'Eglise, et non pas celle des hommes. Au milieu de tant de désordres, la foi se maintint toujours pure ; Dieu ne permit pas que l'on donnât, dans l'enseignement public, la moindre atteinte à la morale chrétienne, ni à la croyance catholique. On n'a jamais cessé de réclamer contre les vices et les abus : on renouveloit dans tous les Conciles les lois de la discipline, et l'on s'efforçoit d'en rétablir l'observation. La divine Providence a suscité des Saints illustres, qui se sont opposés avec zèle au torrent de l'iniquité. Enfin l'Eglise a eu assez de force, non-seulement pour guérir les plaies qu'elle avoit reçues de la part des Barbares, mais encore pour convertir même ces nouveaux persécuteurs, et pour les soumettre au joug de l'Evangile. Les nations féroces, qui avoient renversé l'empire Romain, loin de détruire l'Eglise, sont elles-mêmes devenues sa conquête. Il est vrai qu'il a fallu du temps pour dompter les restes de leurs barbarie originaire, et pour dissiper l'ignorance qu'elles avoient traînée à leur suite ; mais enfin Dieu a fait triompher l'Eglise de l'ignorance et de la barbarie, comme elle avoit déjà triomphé des persécutions et des hérésies. Les sciences et les arts trouvèrent

un asile dans le Clergé et dans les Monastères. Les maisons épiscopales et religieuses devinrent des écoles publiques, où le goût de l'étude et l'amour de la science se sont conservés. Pendant que les nobles dévoués à la profession des armes, regardoient avec mépris la culture des lettres, les Clercs et et les Moines s'occupoient à transcrire les ouvrages anciens qu'ils avoient arraché des mains des Barbares. Ces précieux monumens auroient péri pour toujours, si l'Eglise n'avoit pris soin de les transmettre à la postérité. C'est dans son sein que ces foibles étincelles des lettres se sont rallumées, et qu'elles ont commencé à jeter quelque éclat: c'est à la Religion que l'on doit, non-seulement la tradition constante et suivie des vérités qui règlent notre croyance et nos mœurs, mais encore la renaissance des lettres, le retour des sciences et des beaux-arts dans l'Europe.

Rétablissement de la discipline en Angleterre.
An 942.

L'ÉGLISE, que l'esprit de Dieu n'abandonne jamais, trouve en elle-même, dans les temps de relâchement, un principe de vie qui la renouvelle, et lui fait reprendre sa première vigueur. S. Odon fut placé par la Providence sur le premier siége de l'Angleterre, pour réparer la discipline dans ce royaume. Dès qu'il fut Archevêque de

Cantorbéry, il dressa de sages règlemens pour l'instruction du Clergé, des Grands et du peuple. Il étoit soutenu par le Roi Edmond, qui seconda les vues du S. Prélat, et publia des lois propres à rétablir le bon ordre. Un Evèque plein de zèle ne peut manquer de faire beaucoup de bien, quand il trouve de l'appui dans un Prince religieux. Aussi S. Odon réforma-t-il un grand nombre d'abus ; et l'ouvrage qu'il avoit heureusement commencé, S. Dunstan, son successeur, l'acheva. Ce S. Prélat, animé du même esprit, se voyant obligé, par sa dignité, de veiller sur toutes les Eglises de l'Angleterre, parcourut les différentes villes de ce royaume, instruisant les Fidèles des règles de la vie chrétienne, les portant à la pratique de toutes les vertus par des exhortations vives et touchantes. Il parloit avec tant d'onction et de force, qu'il sembloit qu'on ne pût lui résister. Il étoit infatigable ; sans cesse occupé à retrancher les scandales, à terminer les différens, à appaiser les haines. Il ne se délassoit de ses travaux presque continuels que par le repos de la prière. L'objet principal de son zèle étoit la réformation du Clergé : il engagea le Roi à punir sévèrement ceux qui déshonoroient ce saint état par leur mauvaise conduite, et il parvint à lui rendre tout son éclat, au point que les plus illustres maisons d'Angleterre tenoient à l'honneur d'y voir entrer leurs enfans. La fermeté de S. Dunstan égaloit son activité. Un des plus

puissans seigneurs du pays avoit épousé sa parente, et ne vouloit point s'en séparer, quoiqu'il en eût été averti jusqu'à trois fois. Le S. prélat lui défendit l'entrée de l'Eglise. Ce Comte alla se plaindre au Roi, et en obtint un ordre adressé à l'Archevêque pour lever la censure. Saint Dunstan, surpris qu'un Roi si pieux se fut ainsi laissé tromper, exhorta le Comte à la pénitence; mais voyant qu'il s'emportoit encore davantage, il répondit avec fermeté: « Quand je vous verrai véritablement pénitent, j'obéirai avec plaisir au Roi: mais tant que vous serez obstiné dans votre péché, à Dieu ne plaise qu'aucun homme mortel me fasse violer la loi de Dieu, et rendre les censures méprisables. » La vigueur du S. Ministre toucha enfin le coupable d'un repentir sincère; le Comte se soumit, et non-seulement il renonça à cette alliance illicite, mais comme l'on tenoit alors un Concile de toute la nation, il vint au milieu de l'assemblée nus pieds, revêtu d'habits grossiers, et tenant des verges à la main, en signe de soumission. Il se jeta aux pieds de son Evêque, qui, mêlant ses larmes à celles du Pénitent, leva l'excommunication. La fermeté apostolique de S. Dunstan parut avec plus d'éclat encore quelque temps après. Le Roi, tout religieux qu'il étoit, tomba dans un grand crime. Le S. Archevêque alla aussitôt le trouver, et lui représenta avec force l'énormité de son péché. Le Roi, touché de ses remontrances, lui demanda avec larmes ce qu'il devoit

faire pour en obtenir le pardon. Le S. Archevêque imposa une pénitence convenable à ce Prince, qui l'accomplit dans toute son étendue.

Rétablissement de la discipline en Allemagne. An 901.

DANS le même temps, d'illustres et pieux Evêques, secondés puissamment par l'empereur Othon, travaillèrent avec le même succès à réformer les abus en Allemagne ; mais personne ne le fit plus efficacement que S. Brunon, archevêque de Cologne, frère de ce prince. Brunon avoit reçu une éducation convenable à sa naissance. Dès l'âge de quatre ans, il fut envoyé à Utrecht, ou l'évêque Baudri, très-savant lui-même, avoit rassemblé d'excellens maîtres. Il fit de grands progrès dans les sciences, mais il en fit de plus grands encore dans la vertu. Sa piété ne souffroit point de son application à l'étude : il étoit assidu aux divins Offices, et le recueillement qu'il y faisoit paroître édifioit tous les assistans. Les moindres irrévérences dans le service divin allumoient son zèle. Un jour qu'il vit le prince Henri, son frère, s'entretenir pendant la Messe avec Conrard, duc de Lorraine, il les menaça de la colère de Dieu. Il suffisoit d'aimer la Religion, pour obtenir ses bonnes grâces, et il appuyoit de sa protection toutes les entreprises qui avoient pour objet

la gloire de Dieu. Revenu à la Cour, il n'y trouva que des encouragemens à la piété : elle étoit alors une école de vertus royales et chrétiennes. Sainte Mathilde, mère de l'Empereur, Othon lui-même et Adélaïde, son épouse, faisoient, par la régularité de leur conduite, des leçons éloquentes de Religion et de piété aux courtisans qui les environnoient. Ainsi, lorsque les scandales se multiplioient, Dieu donna-t-il à son Eglise de saints Rois, qui la consolèrent dans son affliction. Brunon se disposa au gouvernement épiscopal par celui de quelques Monastères, où il signala sa sagesse, et qu'il ramena à une exacte discipline. Ayant été élevé ensuite sur le siége de Cologne, il donna plus d'étendue à son zèle, et il s'appliqua à faire refleurir la piété dans toute l'Allemagne. Son premier soin fut de rétablir dans tout son diocèse la paix et la concorde, et de faire célébrer les saints Offices avec la décence convenable. L'Empereur, son frère, en partant pour l'Italie, lui confia l'administration de son Royaume pendant son absence. Brunon s'acquitta avec fidélité de cette charge : il sut allier les devoirs d'un Prince avec ceux d'un Evêque. Il ne se servit de son autorité que pour former de bons établissemens, pour protéger les foibles, secourir les pauvres, intimider les méchans, et encourager les gens de bien. Il bâtit ou répara un grand nombre d'Eglises et de Monastères. Il annonçoit la parole de Dieu, et expliquoit les

Ecritures avec beaucoup d'assiduité ; mais sa principale attention étoit de mettre des Evèques savans et vertueux dans les provinces, où le relâchement et les abus s'étoient introduits, persuadé que le moyen le plus puissant pour corriger les vices, et pour rappeler les peuples à leur devoir, ce sont les instructions et surtout les exemples des Pasteurs.

Rétablissement de la discipline monastique en France. An 910.

RIEN ne contribua plus en France à rétablir la discipline que la fondation du célèbre Monastère de Cluny, qui fut comme une pépinière d'hommes apostoliques. Cette congrégation doit son origine au zèle du vertueux Bernon qui en fut le premier abbé. Bernon, issu d'une des plus nobles familles de Bourgogne, embrassa l'état monastique dans l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. Il en fut tiré quelque temps après pour gouverner le Monastère de la Beaume en Bourgogne, où il établit la plus exacte régularité. Quelques Officiers de Guillaume, duc d'Acquitaine, ayant passé par cette maison édifiante, en firent à leur retour un si grand éloge au Duc, qu'il conçut le dessein détablir sur ce modèle un Monastère dans ses terres, et d'en donner le gouvernement au S. Abbé. Il invita donc Bernon à venir le trouver à Cluny,

terre qui appartenoit au Duc, dans le Mâconnois. Bernon s'y rendit avec S. Hugues, alors Moine de Saint-Germain d'Autun, son ami particulier. Le Duc les reçut avec bonté, et leur ayant déclaré la résolution où il étoit de faire bâtir un Manastère dans ses domaines, il leur dit de chercher un lieu propre à ce nouvel établissement. Les deux saints Religieux, charmés de la situation de Cluny, où ils étoient, répondirent qu'ils n'en trouveroient pas de plus propre que le lieu. Le Duc leur dit d'abord qu'il ne falloit pas y penser, parce que c'étoit là qu'il tenoit sa meute pour la chasse. « Eh bien! Seigneur, reprit agréablement Bernon, chassez-en les chiens, et recevez-y les Moines.» Le Duc y consentit enfin de bonne grâce, et souhaita que le Monastère fut dédié à S. Pierre et à S. Paul. Il fit à l'instant dresser l'acte de fondation, que l'on conserve encore aujourd'hui, où il expose les motifs qui l'ont porté à la faire: « Voulant, dit-il, employer à un saint usage des biens que Dieux m'a donnés, j'ai cru devoir rechercher l'amitié des pauvres de J. C. et rendre cette bonne œuvre perpétuelle en fondant une communauté. Je donne pour l'amour de Dieu et de J. C., notre Sauveur, ma terre de Cluny, pour y bâtir, en l'honneur de S. Pierre et de S. Paul, un Monastère qui soit à jamais un refuge pour ceux qui, sortant pauvres du siècle, viendront chercher dans l'état religieux les trésors de la vertu. » L'intention du pieux fondateur

fut remplie : cette communauté fit des biens infinis, et se distingua par sa discipline régulière, et par le mérite extraordinaire des Abbés qui la gouvernèrent. Ce fut de cette maison que l'esprit de la vocation religieuse se répandit ensuite dans toute la France. Le saint Abbé ne mit d'abord que douze Moines à Cluny ; mais ils étoient d'une si grande ferveur, que la réputation de leur vertu s'étendit au loin. On s'empressa bientôt de mettre d'autres Monastères sous la conduite du saint Abbé ; il en gouverna jusqu'à sept en même temps. Cette célèbre maison a donné de grands Papes à l'Eglise, et elle a produit de saints Evêques qui ont renouvelé l'esprit du Christianisme dans les différens diocèses de la France.

La réforme est continuée par les successeurs de S. Bernon.

SAINT Odon, qui succéda au bienheureux fondateur, acheva l'établissement de la nouvelle Congrégation, et y donna la dernière forme. Odon étoit né au pays du Maine, d'une famille noble. Il fit ses études à Paris, où, malgré le malheur des temps, la doctrine s'étoit perpétuée par une succession continue d'excellens maîtres. Le désir de se consacrer à Dieu, lui fit prendre la résolution d'aller à Rome, dans l'espérance d'y trouver quelque communauté fervente

où il put s'avancer dans la vertu. Il passa par la Bourgogne, et il fut frappé de la piété qu'il vit régner à Cluny. Ayant trouvé en France ce qu'il alloit chercher en Italie, il s'arrêta dans cette maison, et demanda à être admis au nombre des Religieux. On ne fut pas long-temps à découvrir les grandes qualités du nouveau Profès, et on lui confia le soin de la jeunesse qu'on élevoit dans le Monastère. La manière dont il s'acquitta de cet emploi important, les talens et les vertus qu'on admiroit en lui, firent naître le désir de l'avoir pour Abbé. Odon résista long-temps, et il ne se rendit qu'à l'ordre exprès des Evêques, qui furent même obligés d'employer la menace de l'excommunication pour vaincre sa résistance. Il céda enfin ; et reçut la bénédiction abbatiale. Sous son gouvernement, le monastère de Cluny se distingua par l'observation exacte de la règle, par l'émulation de vertu entre les Religieux, par l'étude de la Religion et par la charité que l'on y exerçoit envers les pauvres. Cette régularité édifiante attira à Cluny un grand nombre de sujets distingués par leur naissance et par leur dignité. Non-seulement des Laïcs de la première qualité y venoient pour pratiquer la pénitence, mais des Evêques même quittoient leurs Eglises, pour y embrasser la vie monastique. Les Comtes et les Ducs s'empressoient de soumettre les Monastères de leur dépendance à celui de Cluny, afin que le saint Abbé y mit la réforme ; car

bientôt Odon ne se borna plus à sa Communauté ; il travailla avec un zèle infatigable au rétablissement de la discipline dans toute la France, et même dans l'Italie, où il fut appelé par les souverains Pontifes. Il en coûta au saint Abbé des travaux immenses, mais le succès le consola, et l'on ne vit jamais mieux ce que le zèle d'un seul homme peut procurer de gloire à Dieu, quand il est soutenu par la sainteté et conduit par la prudence. Les Successeurs du saint Abbé héritèrent de ses vertus et de son zèle : Maïeul, Odilon, Pierre-le-Vénérable, Hugues édifièrent l'Eglise entière par l'éclat de leur sainteté, et mirent la dernière main au grand ouvrage de la Réformation. Par leurs soins et par leurs exemples, on vit renaître la ferveur religieuse dans tous les monastères. Le bien qu'ils firent par eux-mêmes inspira à d'autres le désir de les imiter : S. Gérard rétablit la discipline régulière dans la Belgique, et Adalbéron, évêque de Metz, eut le même succès dans la Lorraine.

Réforme du Clergé.

LE Pape Léon IX s'appliqua avec zèle à réparer les brèches qui avoient été faites à la discipline ecclésiastique. Il attaqua surtout deux vices, la simonie et l'incontinence qui affligeoient alors l'Eglise. Il fit à ce sujet plusieurs voyages en France et en Allemagne, sans être arreté ni par les obs-

tacles, ni par les dangers. Il assembla des Conciles, et fit dresser de sages règlemens pour extirper ces vices. Tous ceux qui se trouvèrent coupables furent déposés, et quand ils ne se soumettoient point à ce jugement, ils étoient frappés d'excommunication. Les successeurs de ce saint Pape marchèrent sur ses traces, et n'eurent pas moins de fermeté pour réformer les mœurs du Clergé. Leur zèle fut merveilleusement secondé par un saint personnage, que la Providence semble avoir suscité, dans ces temps malheureux, pour s'opposer aux désordres. S. Pierre Damien, qui rendit à l'Eglise ce service important, étoit né à Ravenne en Italie. Abandonné de ses parens, il fut élevé par une femme charitable qui lui tint lieu de mère. Dieu, qui le destinoit à de grandes choses, lui fit trouver dans la suite des moyens de s'instruire. Il s'avança également dans les sciences et dans la vertu; il joignoit à l'étude de grandes mortifications: il jeûnoit, il veilloit et prioit beaucoup. Enfin il renonça entièrement au monde, et embrassa la vie religieuse dans le Monastère de Fontavelle en Ombrie, où les solitaires demeuroient dans des cellules séparées, uniquement occupés de la prière et de la lecture. Ils vivoient de pain et d'eau quatre jours de la semaine, et mangeoient seulement un peu de légumes le mardi et le jeudi. Pierre fut pour tous les solitaires une règle vivante par sa ferveur dans tous les exercices de la pénitence, et

un modèle parfait de toutes les vertus. Les Papes, voyant de quelle utilité pouvoient être à l'Eglise les dons de piété et de science que Dieu avoit mis en lui, l'élevèrent aux premières dignités ecclésiastiques : il fut fait Cardinal et Evêque d'Ostie. Alors il travailla avec un zèle infatigable et avec une sainte liberté, à combattre le relâchement, et à remettre en vigueur les saintes lois de l'Eglise. Ayant été employé à diverses légations, il n'oublia rien pour réprimer les scandales, pour corriger les abus, et pour rétablir partout une discipline exacte. La réforme des Communautés ecclésiastiques, qui se fit dans un Concile tenu à Rome par Alexandre II, an 1063, fut un des fruits de son zèle. Dès le quatrième siècle, il s'étoit formé des Communautés de Clercs qui ne possédoient rien en propre, et qui vivoient ensemble sous l'autorité de l'Evêque. Au milieu des villes ils pratiquoient, autant que leurs fonctions pouvoient le permettre, le détachement, la retraite et les austérités des solitaires. Cette institution mérita les éloges de S. Ambroise, qui parle en ces termes : « C'est une milice toute céleste et toute angélique, occupée jour et nuit à chanter les louanges de Dieu, sans négliger les peuples confiés à ses soins. Ils ont toujours l'esprit appliqué à la lecture et au travail. Y a-t-il rien de plus admirable que cette vie, où la peine et l'austérité du jeûne est compensée par la paix de l'ame, soutenue par l'exemple,

adoucie par l'habitude, et charmée par de saintes occupations? Cette vie n'est ni troublée par les soins temporels, ni distraite par les embarras du siècle, ni traversée par les visites des gens oisifs, ni relâchée et attiédie par le commerce des gens du monde. » S. Augustin n'en faisoit pas moins d'estime, comme l'on voit par les deux discours qu'il composa sur l'excellence de la vie commune, et qui ont servi de fondement à la règle des Chanoines. Cette discipline s'affoiblit peu à peu, et elle avoit été presque anéantie par les incursions des Barbares qui ruinèrent les Eglises dans le dixième siècle. Elle fut ramenée à sa première perfection du temps de S. Pierre Damien, et ceux qui la suivirent furent appelés *Chanoines réguliers*.

Conversion des Normands. An 912.

RIEN ne fait plus d'honneur à l'Eglise, et ne rend plus sensible la protection toute puissante de son divin Chef, que la conversion des peuples Barbares : on est édifié, on est affermi dans la Foi, en voyant que dans un siècle, où, déshonorée par tant de désordres, elle paroissoit s'affoiblir, elle a fait néanmoins de nouvelles conquêtes, et soumis à son obéissance les Nations féroces qui l'avoient désolée. Les Normands ravageoient la France depuis soixante-dix ans, lorsqu'il plut à Dieu d'arrêter ce torrent de maux. Le temps marqué

par la Providence pour la conversion de ce Peuple étoit arrivé, et rien ne paroissoit encore préparer ce grand évènement. Rollon, le plus brave de ses Chefs, sembloit plus acharné que jamais à la guerre. Le Roi Charles-le-Simple prit le parti de traiter avec lui : il lui offrit la Province de Neustrie, et sa fille en mariage, s'il vouloit se faire instruire et recevoir le baptême. La condition fut acceptée et le traité conclu. L'archevêque de Rouen instruisit le Prince des mystères de la Foi, et le baptisa au commencement de l'année 912. Cette conversion, à laquelle la politique parut avoir part, fut néanmoins très-sincère. L'offre qui fut faite à Rollon, n'étoit qu'une occasion ménagée par la Providence, pour amener ce Prince et son peuple à la Foi. Le nouveau Duc, aussitôt après son baptême, demanda à l'Archevêque quelles étoient les Eglises les plus révérées de sa Province. Le Prélat lui nomma les Eglises de Notre-Dame de Rouen, de Bayeux et d'Evreux, celles du Mont Saint-Michel, de Saint-Pierre de Rouen et de Jumiège. « Dans notre voisinage, ajouta le Duc, quel est le Saint le plus puissant auprès de Dieu ? » c'est, répondit l'Archevêque, c'est saint Denis, Apôtre de la France. « Eh bien, dit le Duc, avant de partager mes terres aux Seigneurs de mon armée, je veux en donner une partie à Dieu, à la Sainte Vierge et aux Saints que vous m'avez nommés, afin de mériter leur protection. » En effet,

effet, pendant les sept jours qui suivirent son baptême, et durant lesquels il porta l'habit blanc selon la coutume, il donna chaque jour une terre à quelqu'une des sept Eglises qui lui avoient été indiquées. Il partagea ensuite les terres de son Duché à ses vassaux. Il avoit eu soin de faire instruire dans la Foi ses Officiers et ses sujets; ils reçurent presque tous le baptême. La grâce perfectionna ce qu'il y avoit eu d'humain dans le principe. On vit un changement subit dans les mœurs de ce peuple. Il n'y avoit que la foi en Jésus-Christ, qui pût soumettre et policer une nation aussi belliqueuse et aussi féroce que l'étoient les Normands. Le duc Rollon parut, après sa conversion, aussi aimable et aussi religieux qu'il avoit paru jusqu'alors terrible. On ne l'avoit cru que grand Capitaine; il fit voir qu'il étoit un sage législateur, et qu'il savoit aussi-bien se faire obéir de ses sujets par ses ordonnances, qu'il avoit su se faire craindre des étrangers par ses armes. Il s'appliqua d'abord à établir des Lois pour régler son nouvel Etat; et comme les Normands avoient été jusqu'alors accoutumés au pillage, il en publia de très-sévères contre le vol. Elles furent si exactement observées, qu'on n'osoit même ramasser ce qu'on trouvoit sur le chemin. En voici un trait remarquable: le Duc avoit un jour suspendu un des ses bracelets aux branches d'un chêne, sous lequel il s'étoit reposé dans une partie de chasse, et l'avoit ensuite

oublié : ce bracelet y demeura trois ans, sans que personne osât l'enlever, tant on étoit persuadé que rien ne pouvoit échapper aux recherches et à la sévérité de Rollon. Son nom seul inspiroit tant de terreur, qu'il suffisoit de le réclamer, quand on souffroit quelque violence, pour obliger tous ceux qui l'entendoient de poursuivre le malfaiteur.

Conversion des Hongrois. An 1002.

LES Hongrois, peuple féroce venu de la Scythie, désolèrent l'Allemagne, et pénétrèrent jusque dans la Lorraine. Il laissèrent partout des traces de la plus horrible cruauté. Ils brûloient les Eglises, massacroient les Prêtres au pieds des Autels, et emmenoient en captivité une infinité de Chrétiens sans distinction d'âges, de sexe ou de condition. Cependant la Religion chrétienne fut assez puissante pour adoucir ces monstres, et pour leur inspirer des sentimens d'humanité et de vertu. Dieu, qui vouloit les convertir, toucha le cœur d'un de leurs Rois, et lui donna des dispositions favorables pour les Chrétiens. Comme il y en avoit dans le voisinage de la Hongrie, ce Roi leur permit, par un Edit public, d'entrer dans ses Etats, et il voulut qu'on exerçât à leur égard le devoir de l'hospitalité. Cette première démarche le mit à portée de connoître la sainteté de la Religion chrétienne, et le conduisit

enfin à une entière conversion. Il reçut le baptême avec toute sa famille. Ayant eu un fils, il le fit baptiser par S. Adalbert, évêque de Prague, qui le nomma *Etienne*. Ce jeune Prince, qui fut élevé avec soin, donna dès son enfance des marques extraordinaires de piété, et devint dans la suite l'Apôtre de ses sujets. Aussitôt qu'il fut monté sur le trône, il s'occupa des moyens de procurer la conversion de son peuple, et d'établir le Christianisme dans ses Etats. Il éprouva de l'opposition à ce dessein de la part de quelques sujets rebelles, que leur attachement à l'idolatrie engagea à prendre les armes; mais le Roi, plein de confiance dans le secours de Dieu, marcha contr'eux, portant dans ses drapeaux l'image de S. Martin, pour qui la Hongrie a toujours eu une vénération particulière, parce que c'est la patrie de ce S. Evêque. Ayant vaincu les rebelles, il consacra à Dieu leurs terres, et il fonda un Monastère en l'honneur de S. Martin. Dès qu'il vit la tranquillité rétablie dans ses Etats, il employa tous les moyens qui pouvoient favoriser les progrès de l'Evangile: et pour les rendre efficaces, il répandoit d'abondantes aumônes, il prioit avec une grande ferveur: on le voyoit souvent dans l'Eglise, prosterné sur le pavé, offrir à Dieu ses gémissemens et ses larmes. Il envoyoit de tout côté chercher des ouvriers évangéliques; et Dieu inspiroit à de vertueux Prêtres la résolution de quitter

P 2

leur pays, pour seconder le zèle d'un Prince si religieux. Il se fit des conversions sans nombre, et le pieux Roi eut la consolation de bannir entièrement l'idolâtrie de toute l'étendue de ses Etats. Alors, pour donner de la consistance et une forme convenable à l'Eglise de Hongrie, on la divisa en dix Evêchés, dont la Métropole fut *Strigonie* sur le Danube : on y mit pour Archevêque un saint Religieux, qui se nommoit Sébastien. Le Roi envoya à Rome un Evêque, pour demander la confirmation de cet établissement ; le député ne manqua pas de raconter au Pape tout ce que le Prince faisoit pour le bien de la Religion. Le souverain Pontife en fut comblé de joie, et il accorda tout ce qu'on lui demandoit. Il envoya au Roi une couronne, et de plus une croix, pour être portée devant lui comme un signe de son Apostolat : delà vient le titre d'*Apostolique*, que prennent les rois de Hongrie. Au retour du député, Etienne fut couronné solennellement avec son épouse, princesse d'une éminente piété, qui concouroit de tout son pouvoir aux bonnes œuvres du saint Roi. Etienne avoit une dévotion particulière pour la Mère de Dieu, et il mit sous sa protection sa personne et son royaume ; exemple qui a été imité par un de nos Rois. La ferveur de ce religieux Prince ne fit que croître, à mesure qu'il s'avançoit vers le terme de sa vie ; lorsqu'il sentit la mort approcher, il appela les Evêques et les Seigneurs,

pour leur recommander, avant tout, de maintenir la Religion chrétienne dans la Hongrie.

Hérésie de Bérenger. An 1050.

L'Eglise n'est point ici-bas dans le lieu de son repos : elle y est presque toujours agitée ou par l'hérésie, ou par le schisme, ou par les scandales. Pendant le cours du onzième siècle, elle fut mise à ces différentes épreuves. Bérenger, archidiacre d'Angers, voulant se distinguer et acquérir de la célébrité, osa attaquer le Mystère de l'Eucharistie, et enseigner que le corps et le sang de Jésus-Christ n'y sont pas contenus réellement, mais en figure. Il s'éleva aussitôt une réclamation générale contre cette doctrine qui étoit contraire à la croyance constante de toute l'Eglise; les docteurs Catholiques réfutèrent avec zèle cette nouveauté impie : on écrivit de toutes parts pour défendre la vérité. Lanfranc, archevêque de Cantorbéri; et Adelman, évêque de Bresse, adressèrent des lettres au Novateur, pour essayer de le ramener à de meilleurs sentimens. « Je vous conjure, lui disoit Adelman, de ne point troubler la paix de l'Eglise catholique, pour laquelle tant de milliers de Martyrs et tant de saints Docteurs ont combattu. Nous croyons que le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ sont dans l'Eucharistie. Telle est la foi qu'a tenue dès les premiers temps,

et que tient encore l'Eglise, qui est répandue par toute la terre, et qui porte le nom de Catholique. Tous ceux qui se disent Chrétiens, se glorifient de recevoir en ce sacrement, la vraie chair et le vrai sang de Jésus-Christ : interrogez tous ceux qui ont connoissance de nos livres saints, interrogez les Grecs, les Arméniens, interrogez les Chrétiens, de quelque nation qu'ils soient; tous confessent que c'est là leur croyance. » Il établit ensuite la vérité de ce dogme catholique sur les paroles de l'Ecriture, et comme Bérenger répondoit qu'il ne pouvoit comprendre comment le pain devient le corps de Jésus-Christ, Adelman ajoutoit : « Le juste, qui vit de la Foi, n'examine point après la parole de Dieu, et ne cherche point à concevoir par la raison ce qui est au-dessus de la raison : il aime mieux croire les Mystères célestes pour recevoir un jour la récompense de sa foi, que de s'efforcer inutilement de comprendre ce qui est incompréhensible. Il est aussi facile à Jésus-Christ de changer le pain en son corps, que de changer l'eau en vin, que de créer la lumière par sa parole. » Pour fermer la bouche à ce Novateur, on tint d'abord à Paris un Concile, où furent lues les lettres qu'il avoit écrites à ce sujet. On ne put entendre sans horreur la doctrine qui y étoit contenue. Le Concile témoigna son indignation contre l'auteur, et le condamna tout d'une voix. Le Pape Nicolas II assembla un autre Concile à Rome. Bé-

renger y comparut, et n'osa y soutenir son erreur : il promit de souscrire la profession de foi qui seroit dressée par le Concile. Elle étoit conçue en ces termes : « J'anathématise toutes les hérésies, nommément celle dont j'ai été accusé. Je proteste de cœur et de bouche que je tiens, touchant l'Eucharistie, la foi que le Pape et le Concile m'ont prescrite selon l'autorité des Evangiles et de l'Apôtre, savoir que le pain et le vin, que l'on offre sur l'Autel, sont, après la consécration, le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ. » Bérenger confirma par serment cette profession de foi, et jeta lui-même au feu les livres qui contenoient ses erreurs. Quelque temps après, on s'apperçut qu'il varioit, et qu'il soutenoit que la substance du pain n'étoit pas changée en celle du corps de Jésus-Christ, mais que le pain restoit uni au corps de Notre-Seigneur. C'étoit le dernier retranchement de cet Hérésiarque ; mais l'Eglise qui suit toujours les hérétiques pas à pas, pour en condamner toutes les erreurs à mesure qu'elles se manifestent, après avoir si bien établi la présence réelle dans la première confession de Foi, en proposa une seconde, où le changement de substance étoit plus distinctement exprimé. Bérenger la souscrivit encore, et confessa que le pain et le vin qu'on met sur l'Autel, sont, par la vertu toute-puissante des paroles de Jésus-Christ, changés substantiellement en la vraie et propre chair de Notre-Seigneur

et en son vrai sang, en sorte que le corps qu'on y reçoit, est le même qui est né de la Vierge Marie, qui a été attaché à la croix, et qui est assis à la droite du Père. Ainsi, Bérenger se condamna une seconde fois. Cette hérésie, anathématisée par l'Auteur même, fut anéantie pour lors, et ne reparut que plusieurs siècles après, lorsque les Protestans la renouvelèrent.

Schisme de Michel Cérulaire, Patriarche de Constantinople. An 1053.

Vers le même temps où Bérenger troubloit l'Eglise d'Occident, Michel Cérulaire, Patriarche de Constantinople, renouvela la funeste division dont Photius avoit déjà donné l'exemple. La plaie que ce dernier avoit faite autrefois à l'Eglise, n'avoit jamais été bien fermée : il étoit resté un levain de jalousie dans le cœur des Evêques de Constantinople ; ils ne voyoient qu'avec peine la prérogative du siége de Rome, qui est la chaire principale d'où tous les Fidèles sont enseignés ; c'est la chaire de S. Pierre, que Jésus-Christ a établie comme le fondement de l'Eglise, par ces paroles : « Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » Cependant Michel Cérulaire, plus fougueux encore que Photius, osa rompre ouvertement avec l'Eglise Romaine, et se séparer de l'unité dont elle est le centre. Pour colorer cette rupture scandaleuse, il renouvela les injustes accu-

sations et les reproches frivoles que Photius avoit faits autrefois aux Latins. Il défendit de communiquer avec le Pape : il fit fermer les Eglises des Latins, et poussa le fanatisme jusqu'à rebaptiser ceux qui avoient reçu le baptême dans l'Eglise Latine. Le Pape Léon IX, informé de cet éclat scandaleux, fit tous ses efforts pour l'étouffer et pour calmer les esprits. Il réfuta, par de solides raisons, tous les reproches du Patriarche; il lui observa que la diversité des usages n'étoit pas un motif suffisant pour rompre l'unité. Comme il désiroit sincèrement la paix, il envoya trois Légats à Constantinople, pour conférer avec le Patriarche, et pour travailler à rétablir l'union : il les chargea de deux lettres, l'une pour l'Empereur, et l'autre pour Michel Cérulaire. Les Légats furent bien reçus de l'Empereur : mais le Patriarche ne voulut ni leur parler, ni les voir. Indignés d'une conduite si révoltante, les Légats excommunièrent Michel Cérulaire, déposèrent en présence du Clergé et du peuple, l'acte d'excommunication sur l'autel de la principale Eglise, et sortirent en secouant la poussière de leurs pieds, et en disant : *Que Dieu voie et qu'il juge.* Ils prirent ensuite congé de l'Empereur, qui blâmoit le Patriarche, mais qui n'avoit pas la force de réprimer ses excès. Michel Cérulaire, que la sentence des Légats avoit mis en fureur, osa excommunier le Pape à son tour. Il s'efforça, par des lettres pleines

de mensonges, de séparer de l'Eglise Romaine les autres Patriarches d'Orient. Ses impostures réussirent auprès de plusieurs Evêques qui entrèrent dans ses vues; mais le schisme ne fut point encore général, et il ne fut consommé que plus d'un siècle après, lorsque les Latins devinrent odieux aux Grecs, en s'emparant de la ville et de l'empire de Constantinople.

Troubles en Europe au sujet des investitures.
An 1075.

Peu de temps après l'entreprise scandaleuse de Michel Cérulaire en Orient, Henri IV, empereur d'Allemagne donna lieu à une querelle qui causa de grands maux dans l'Eglise et dans l'Empire. C'étoit alors un usage établi en Allemagne, que l'Empereur mît les Evêques et les Abbés en possession de leurs Bénéfices, en leur donnant la crosse et l'anneau; c'est ce que l'on appeloit *le droit d'investiture.* Henri IV ne se contentoit pas de suivre cet usage; mais à cette occasion, il faisoit un trafic honteux des dignités ecclésiastiques, les conférant, non aux plus dignes, mais à ceux qui lui offroient le plus d'argent. Le Pape Grégoire VII, plein de zèle pour la discipline ecclésiastique, voulut retrancher cet abus. Comme l'anneau et le bâton pastoral sont les symboles de la puissance spirituelle, qui ne peut être conférée par des laïcs, il condamna même l'usage des investitures, et

menaça d'excommunication ceux qui les donneroient ou les recevroient de cette manière. L'Empereur ne se rendit point à cette menace, et, sur son refus persévérant, il fut excommunié. Le Pape ne s'en tint pas à cette peine spirituelle; il déclara Henri déchu de la dignité Impériale, et ses sujets absous du serment de fidélité. Cette conduite étoit contraire à celle des plus saints Evêques de l'antiquité, qui n'avoient pas été moins soumis dans les choses temporelles, aux Empereurs païens ou hérétiques, qu'à Constantin et à Théodose. La sentence du Pape fut un prétexte de révolte pour quelques Seigneurs qui étoient d'ailleurs mécontens du gouvernement, ils en profitèrent pour satisfaire leur ressentiment ou leur ambition : ils élevèrent sur le trône de l'Empire, Rodolphe, Duc de Souabe, qui se fit sacrer à Mayence, douze jours après son élection. Ce Prince ayant ensuite levé une armée, gagna une bataille contre Henri; mais ce premier succès ne se soutint pas : Rodolphe fut tué dans une seconde action, et Henri se trouvant en état de se venger du Pape, passa en Italie, fit déposer Grégoire, et élire en sa place Guibert, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Clément III. Cet Anti-Pape, qui vécut jusqu'à la fin du siècle, donna beaucoup d'inquiétude et d'embarras à Grégoire VII et à ses successeurs. Quoique cette affaire eût eu les suites les plus fâcheuses, on la vit se renouveler depuis avec le même

P 6

scandale ; mais ce qui est bien à remarquer, les Papes qui ont entrepris sur l'autorité temporelle, n'ont formé aucune décision sur se point : leurs écarts n'étoient que des voies de fait : c'étoient les suites du préjugé de leur siècle, préjugé que les Princes eux-mêmes avoient adopté, et qu'ils accréditoient, en recourant au Saint Siége, pour se faire autoriser dans les entreprises favorables à leurs intérêts. Au reste, l'Eglise de France a toujours gardé fidèlement ses anciennes maximes, et elle les a consacrées dans sa déclaration de 1682, dont le premier article est conçu en ces termes : « Après une mûre délibération, nous Archevêques et Evêques, avons jugé nécessaire de faire les règlemens et la déclaration qui suit : que Dieu n'a donné à S. Pierre et à ses successeurs, et même à l'Eglise entière, de puissance que sur les choses spirituelles, qui concernent le salut, et non pas sur les choses temporelles et civiles, selon cette parole de Notre-Seigneur : *Mon Royaume n'est pas de ce monde* ; et dans un autre endroit : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ; et qu'ainsi il faut s'en tenir à ce précepte de l'Apôtre : que toute personne se soumette aux puissances supérieures ; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a établi toutes les puissances qui sont sur la terre : celui donc qui s'oppose aux puissances, s'oppose à l'ordre de Dieu.* En conséquence, nous déclarons que les Rois et les Princes

ne peuvent être déposés ni directement ni indirectement par l'autorité ecclésiastique ; que leurs sujets ne peuvent être exemptés de la soumission et de l'obéissance qu'ils leur doivent, ni dispensés du serment de fidélité, et que cette doctrine, nécessaire pour la tranquillité publique, et aussi avantageuse à l'Eglise qu'à l'Etat, doit être tenue comme conforme à l'Ecriture, à la tradition des Pères et aux exemples des Saints.

Fondation de l'Ordre des Chartreux. An 1084.

L'Eglise, au milieu des troubles dont elle étoit agitée, ne fut pas sans cõnsolation. Elle vit naître dans son sein un nouvel Ordre de Solitaires, qui, par de grands exemples de sainteté, par une vie de recueillement, de mortifications et de prières, devoient constamment édifier les peuples et honorer la Religion. S. Bruno, qui en fut le fondateur, étoit né à Cologne, de parens distingués dans le monde. Son enfance fut marquée par de grandes dispositions à la piété, qui se développèrent avec l'âge. Ses progrès dans les sciences ne furent pas moins sensibles ; il devint si habile dans la Théologie, qu'il passoit pour un des plus célèbres Docteurs. Il fut Recteur des grandes études, et chancelier dans l'Eglise de Rheims ; mais craignant les dangers auxquels on est exposé dans le monde, il forma

la résolution de vivre dans la solitude et de s'y consacrer à la pénitence. Il fit part de son dessein à quelques-uns de ses amis, et il leur inspira les mêmes sentimens. Ils s'adressèrent à saint Hugues, évèque de Grenoble, qui les conduisit dans un affreux désert de son Diocèse, appelé la *Chartreuse*, où S. Bruno s'établit avec ses compagnons. On vit alors reparoître en France les merveilles que l'on avoit autrefois admirées dans la Thébaïde. Ces nouveaux Solitaires étoient plutôt des Anges que des hommes, dit un auteur contemporain, qui décrit ainsi leur genre de vie : « Chacun a sa cellule séparée des autres, et reçoit un pain et des légumes d'une seule espèce pour sa nourriture pendant une semaine ; mais ils se réunissent le dimanche, et passent ensemble ce saint jour. Ils portent un habit fort simple, et par-dessous un cilice. Tout est pauvre chez eux, même leur Eglise où, excepté un calice, l'on ne voit ni or ni argent. Ils gardent un silence si exact, qu'ils ne demandent que par signes les choses dont ils ont absolument besoin. Ils ne vivent que du travail de leurs mains, dont le plus ordinaire est de copier des livres : » ce qui leur suffisoit dans ce temps-là, où l'art de l'Imprimerie n'étoit pas encore inventé. Le bruit de leur sainteté se répandant de tous côtés, réveilla les hommes de leur assoupissement, et en porta un grand nombre à les imiter. On en vit de tout âge et de toute condition courir au désert, pour y

embrasser la Croix de Jésus-Christ, et il s'en forma bientôt des monastères en différens pays. Il y avoit à peine six ans que cette sainte société avoit été fondée, lorsque le pape Urbain II obligea S. Bruno de venir à Rome, pour l'aider de ses conseils dans les affairrs ecclésiastiques; mais les embarras d'une vie tumultueuse lui firent bientôt regretter sa chère solitude, et solliciter son retour. Le souverain Pontife, pour le fixer auprès de lui, voulut inutilement le faire archevêque de Rhege. Le Serviteur de Dieu n'en fut que plus empressé à demander la permission de se retirer. L'ayant enfin obtenue, il alla dans la Calabre, où il fonda un nouveau monastère avec quelques compagnons qui s'étoient attachés à lui en Italie. Il y passa le reste de sa vie dans les exercices de la prière et de la pénitence. Quand il se sentit près de sa fin, il assembla sa Communauté, et fit sa profession de Foi contre l'hérésie de Bérenger, en ces termes: « Je crois les Sacremens de l'Eglise, et en particulier que le pain et le vin consacrés sur l'Autel, sont le vrai corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa vraie chair et son vrai sang, que nous recevons pour la rémission de nos péchés, et dans l'espérance du salut éternel. » L'esprit du saint Fondateur vit encore dans ses enfans; son Ordre, par une fidélité rare, n'a point dégénéré de sa première ferveur: depuis huit siècles qu'il subsiste, il n'a pas eu besoin de réforme.

Première Croisade. An 1095.

Ce fut vers la fin du XI.e siècle que commencèrent les Croisades, c'est-à-dire, les guerres entreprises pour délivrer la Terre Sainte du joug des Mahométans. Les Empereurs d'Orient, que les Infidèles avoient dépouillés de leurs plus belles possessions, et en particulier de la Palestine, imploroient depuis long-temps le secours des Latins. Pour l'obtenir, il fallut qu'à leurs instances se joignit un motif de religion. Un Prêtre du diocèse d'Amiens, nommé Pierre l'Hermite, ayant fait le pèlerinage de Jérusalem, fut sensiblement affligé de voir les lieux saints profanés par les Infidèles. Il en conféra avec Simon, patriarche de Jérusalem, et dans les entretiens qu'ils eurent à ce sujet, ils conçurent le dessein de délivrer la Palestine de la servitude où elle gémissoit depuis si long-temps. Ils convinrent que le Patriarche écriroit au Pape, et que Pierre, en lui remettant la lettre, tâcheroit de lui faire goûter ce projet. Pierre se rendit en Italie, et il fit au pape Urbain II une peinture touchante de l'état déplorable où étoit la Terre Sainte. Urbain, qui en fut vivement affecté, résolut d'engager les Princes chrétiens à réunir leurs forces pour la délivrer : il indiqua un Concile à Clermont, où se rendirent plusieurs Princes. Il y parla d'une manière si pathétique, que les assistans fondirent en larmes, et s'é-

crièrent tout d'une voix : *Dieu le veut*. Ces mots, que tout le monde s'accorda à répéter, comme par inspiration, parurent d'un heureux augure, et devinrent dans la suite le cri de guerre. La plupart de ceux qui étoient présens s'enrôlèrent pour cette expédition, et prirent, pour marque de leur engagement, une croix d'étoffe rouge, attachée à l'épaule droite, ce qui leur fit donner le nom de *Croisés*. En même temps les Evêques prêchèrent la Croisade dans leurs diocèses, avec un succès qui surpassa leurs espérances. Pierre l'Hermite parcouroit les Provinces, pour animer les esprits à cette grande entreprise. Son zèle, son désintéressement et sa vie pénitente lui donnoient l'air et l'autorité d'un Prophète. Tout fut bientôt en mouvement dans la France, dans l'Italie, dans l'Allemagne : on vit parmi les Grands et parmi le Peuple un égal empressement à prendre la croix. Ce qu'il y eut de plus édifiant, c'est que les inimitiés et les guerres particulières, qui étoient auparavant allumées dans toutes les Provinces, cessèrent tout-à-coup. La paix et la justice sembloient être revenues sur la terre, pour préparer les hommes à la guerre sainte. Parmi les Seigneurs François qui se croisèrent, les plus distingués furent Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine; Hugues le Grand, comte de Vermandois; Raymond, comte de Toulouse; Robert, comte de Flandre; et Robert, duc de Normandie. Des Héros de ce caractère

étoient capables de faire la conquête du monde entier, s'il y avoit eu plus de concert entre les Chefs, et plus de discipline parmi les troupes. Godefroi de Bouillon, qui eut tout l'honneur de cette Croisade, réunissoit en sa personne la prudence avec l'ardeur de la jeunesse, et la valeur la plus intrépide avec la piété la plus tendre. Quoiqu'il ne fût pas le plus puissant des Princes Croisés, son armée étoit la plus florissante, parce que sa réputation avoit attiré sous ses étendards une nombreuse noblesse qui faisoit gloire d'apprendre à son école le métier de la guerre. Les Croisés se partagèrent en plusieurs troupes, qui prirent différentes routes pour se rendre à Constantinople, où l'on étoit convenu de se rassembler; mais il en périt une grande partie en chemin, parce qu'ils ne gardèrent ni ordre ni discipline, et qu'ils se livrèrent à toutes sortes d'excès et de désordres.

Expéditions des Croisés.

Godefroi de Bouillon, qui sut mièux contenir ses troupes, arriva le premier à Constantinople, et il y attendit le reste des Croisés. Quand ils furent tous rassemblés, ils traversèrent l'Hélespont, et formèrent le siége de Nicée, capitale de la Bithynie, pour s'ouvrir un passage à la Terre Sainte. Cette Ville avoit une forte garnison; mais elle ne put tenir contre les efforts des assiégeans, et elle se rendit à

composition. Peu de jours après, les Croisés, qui s'étoient remis en marche, furent investis par une multitude innombrable d'ennemis. On en vint aux mains; les Chrétiens se battirent comme des lions, et obligèrent les infidèles à prendre la fuite: on en fit un grand carnage. Cette victoire n'éloigna pas tous les dangers. L'armée chrétienne se vit exposée à toutes les horreurs de la faim et de la soif, parce que le pays avoit été ravagé par les ennemis. La disette des vivres, jointe à la fatigue des voyages, enleva une infinité d'hommes, et fit périr la plus grande partie des chevaux. On arriva enfin dans la Syrie, et l'on résolut d'assiéger Antioche, qui étoit alors l'une des plus grandes et des plus fortes villes de l'Orient. Les ennemis, qui s'attendoient à ce siége, l'avoient pourvue de tout ce qui étoit nécessaire pour une longue résistance, et ils avoient eux-mêmes une armée considérable à portée de la défendre. Le siége duroit depuis sept mois, et les Croisés commençoient à désespérer du succès, lorsqu'un heureux évènement les rendit maîtres de la place. Un des principaux habitans d'Antioche avoit un fils qui fut pris dans une sortie; le père l'aimoit tendrement, et offroit une somme considérable pour le racheter. Le seigneur Croisé, à qui appartenoit le jeune captif, le renvoya sans rançon. Cette générosité gagna le père, et le détermina à introduire les Croisés dans la ville. Après cette conquête impor-

tante, l'alarme se répandit dans toute la Palestine, et l'armée chrétienne s'avança sans obstacle vers Jérusalem, qui étoit le grand objet de cette expédition. La ville pouvoit résister long-temps ; l'ennemi n'avoit rien oublié pour la mettre en état de défense ; mais les Croisés firent des prodiges de valeur, et, au bout de cinq semaines, ils la prirent d'assaut un vendredi, à trois heures après midi ; circonstance qui fut remarquée, parce que c'étoit le jour et l'heure où Jésus-Christ expira sur la croix. Dans la prémière chaleur de la victoire, rien ne put arrêter le soldat : on fit main basse sur les Infidèles, dont la ville étoit pleine, et le massacre fut horrible ; mais on passa bientôt après de cet emportement de fureur aux sentimens de la plus tendre piété. Les Croisés quittèrent leurs habits ensanglantés ; ils allèrent nu-pieds, en pleurant et en se frappant la poitrine, visiter tous les lieux consacrés par les souffrances du Sauveur. Le peu de Chrétiens qui étoient restés à Jérusalem poussoient des cris de joie, et rendoient grâces à Dieu de ce qu'il les avoit délivrés de l'oppression. Huit jours après, les Princes et les Seigneurs s'assemblèrent pour élire un Roi capable de conserver cette précieuse conquête. Le choix tomba sur Godefroi de Bouillon, qui étoit le plus vaillant et le plus vertueux de toute l'armée. On le conduisit à l'Eglise du saint Sépulcre, et il y fut solennellement proclamé. Comme on

lui présentoit une couronne d'or, le pieux héros la refusa : « A Dieu ne plaise, dit-il, que je porte une telle couronne dans un lieu où le Roi des Rois n'a été couronné que d'épines. »

Etablissement des Ordres Militaires. An 1098.

Les Croisades donnèrent lieu à l'établissement des ordres militaires, dont le plus ancien est celui des hospitaliers de S. Jean, et subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Chevaliers de Malte.* La première maison de cet Ordre célèbre n'étoit d'abord qu'un hôpital bâti à Jérusalem, pour y recevoir les Pèlerins qui venoient de visiter les saints lieux, et pour y prendre soin des malades. Elle avoit été fondée par des marchands du royaume de Naples, dans le temps que la ville de Jérusalem étoit encore au pouvoir des infidèles. Le bienheureux Gérard, natif de Provence, personnage d'une grande prudence et d'une rare vertu, étoit directeur de cet hôpital, lorsque les Croisés se rendirent maîtres de la ville. Godefroi de Bouillon en étant devenu Roi, comme nous l'avons dit, protégea cet établissement, et lui fit de grands biens. Plusieurs jeunes gentilshommes, qui l'avoient suivi dans son expédition, édifiés de la charité qu'on y exerçoit envers les Pèlerins et les malades, renoncèrent à retourner dans leur patrie, et se dévouèrent à cette

bonne œuvre ; mais ils ne se bornèrent plus comme on avoit fait jusqu'alors, aux exercices paisibles de la charité ; ils prirent les armes contre les ennemis de la Religion. C'étoient de braves guerriers, à qui la piété dont ils étoient remplis, et la cause pour laquelle ils combattoient, inspiroient une nouvelle valeur. Fiers et terribles à l'égard des Musulmans hors de Jérusalem, ils étoient dans l'intérieur de l'hôpital d'humbles serviteurs des Pèlerins. Austères pour eux-mêmes, et pleins d'une généreuse charité pour les autres, ils ne mangeoient que du pain fait de la plus grossière farine, et réservoient la plus pure pour la nourriture des malades. Afin de perpétuer ce pieux établissement, ils résolurent de s'engager par des vœux. Le Patriarche de Jérusalem approuva cette résolution, et ils firent entre ses mains les trois vœux de religion, auxquels ils ajoutèrent celui de combattre les Infidèles. Le Pape Pascal confirma ensuite cet institut, et lui accorda de grands priviléges. Ils formèrent donc un corps religieux et militaire tout à-la-fois, où, sans renoncer aux exercices de l'hospitalité, on faisoit une profession particulière de défendre les Chrétiens contre les insultes des Infidèles. Ce nouvel ordre se multiplia considérablement en peu de temps, et il acquit dans tous les royaumes d'Occident des biens immenses. Beaucoup de jeune noblesse accouroit de toutes les contrées de l'Europe, pour s'enrôler sous ses enseignes. Ces braves Chevaliers signalèrent

en mille occasions leur zèle et leur courage, et ils devinrent le plus ferme appui du trône de Jérusalem, tant qu'il subsista. Après la chûte de ce royaume, qui ne dura que quatre-vingt-seize ans, ils passèrent dans l'île de Rhodes, où ils soutinrent contre Soliman, empereur des Turcs, un siége à jamais mémorable, puis à l'île de Malte, qui est maintenant le chef lieu de l'Ordre et la résidence du Grand-Maître, depuis que l'empereur Charles-Quint lui en a cédé la souveraineté.

Institution des Prémontrés. An 1120.

L'ÉGLISE, qui venoit d'enfanter dans l'Orient une société de héros Religieux, vit avec une nouvelle consolation se former en France plusieurs ordres nouveaux, destinés à produire des biens d'un autre genre. S. Norbert parut suscité de Dieu, pour donner aux Ecclésiastiques un parfait modèle des vertus de leur état, par l'établissement des Chanoines réguliers, dont il fut le Père. Il étoit né dans le duché de Clève, d'une famille distinguée par sa noblesse. Placé de bonne heure dans le Clergé, il ne connut pas d'abord la sainteté de sa vocation. Il avoit été pourvu de plusieurs bénéfices, dont le revenu étoit employé au luxe et à la vanité; mais Dieu qui vouloit en faire un vase d'élection, le terrassa comme autrefois S. Paul, pour le relever

plus glorieusement. Un jour que Norbert passoit à cheval dans une agréable prairie, il survint un grand orage, et la foudre tomba aux pieds du cheval, qui s'abattit et renversa son cavalier à demi-mort. Norbert resta près d'une heure sans sentiment ; mais enfin étant revenu à lui, il s'écria comme Saul : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?* Dieu lui répondit intérieurement qu'il devoit mener une vie digne de l'état qu'il avoit embrassé. Alors il changea entièrement de conduite. Il quitta ses habits précieux, et se revêtit d'un rude cilice. Il renonça à tous les bénéfices qu'il possédoit, vendit son patrimoine, en distribua le prix aux pauvres, et vint nu-pieds trouver le Pape Calixte II, qui tenoit alors un concile à Reims. Le Pape lui fit un accueil favorable, et chargea l'évêque de Laon d'en prendre soin. Cet Evêque, après la fin du Concile, emmena Norbert avec lui à Laon, et l'y retint pendant l'hiver, afin de lui laisser le temps de rétablir sa santé que ses austérités avoient fort affoiblie. Comme Norbert lui témoignoit souvent le désir qu'il avoit de se retirer dans la solitude, le Prélat qui vouloit le retenir dans son diocèse, le menoit en divers lieux, afin qu'il choisit celui qui lui conviendroit le plus. Le Saint s'arrêta à un endroit fort solitaire, nommé *Prémontré*, et y établit sa demeure. Ses prédications et la sainteté de sa vie lui attirèrent bientôt des disciples: en peu de temps il eut avec lui quarante Ecclésiastiques

Ecclésiastiques et plusieurs Laïcs, qui tous paroissoient remplis de son esprit, et qui s'efforçoient d'imiter ses vertus. Alors Norbert songea à choisir une règle. Après avoir délibéré pendant quelque temps, il se détertermina pour celle de S. Augustin. Tous ses Disciples en firent une profession sosennelle, avec promesse de stabilité. Le saint Fondateur alla ensuite à Rome, pour demander au souverain Pontife la confirmation de son Ordre. Le pape Honorius lui accorda ce qu'il désiroit ; et Dieu bénit cet Institut naissant, qui se répandit bientôt dans tout le monde chrétien. C'étoit partout un empressement merveilleux de s'engager dans ce saint Ordre. Thibaut, comte de Champagne, touché des discours et des vertus du saint Fondateur, conçut le dessein de quitter le monde : il vint offrir à Norbert sa personne et tout ce qu'il possédoit ; mais le Saint, qui cherchoit moins sa gloire et l'avantage de son Ordre, que le bien général de l'Eglise, lui conseilla de rester dans le siècle où il pouvoit être plus utile, en faisant servir et honorer Dieu par ses vassaux. Il est bon de remarquer combien l'origine des Ordres religieux a été pure. La vie austère, le désintéressement de ceux qui s'y dévouèrent, montrent qu'ils étoient très-éloignés de solliciter des donations. Leurs travaux immenses pour défricher les terres jusqu'alors incultes, une administration sage et active ont été la principale source de leurs richesses.

Saint Norbert est élu Archevêque de Magdebourg.

Dieu, qui avoit élevé S. Norbert à un si haut degré de sainteté, le destinoit à gouverner un grand peuple, et à édifier toute l'Allemagne. Obligé d'y faire un voyage pour des affaires importantes, Norbert arriva à Spire, lorsque l'empereur Lothaire y tenoit une assemblée pour élire un Archevêque de Magdebourg. On l'invita à y prêcher. Il le fit avec tant de succès, que les Députés de l'Eglise de Magdebourg le proposèrent pour le siége vacant, et sans lui donner le temps de se reconnoître, ils se saisirent de sa personne, en criant: *Voici notre Evêque, voici notre Père.* Ils le présentèrent à l'Empereur, qui applaudit à ce choix avec tous les assistans. Après que le Légat du Pape, qui étoit présent, eut confirmé l'élection, on emmena le nouvel Archevêque à Magdebourg. Dès que Norbert apperçut la ville dont il devenoit le Pasteur, il voulut faire le reste du chemin nu-pieds. A son entrée dans la ville, il se fit un grand concours de peuple, pour voir un si saint Homme; la joie étoit universelle; on le conduisit en procession à l'Eglise, et de l'Eglise au Palais archiépiscopal. Il étoit vêtu fort pauvrement, et il n'avoit rien à l'extérieur qui le distinguât. Quand il se présenta pour entrer dans le palais, le portier, qui ne

le connoissoit pas, le prit pour un pauvre, et le repoussa brusquement, en lui disant: « Il y a long-temps que les autres pauvres sont entrés; retirez-vous et n'incommodez pas ces Seigneurs. » Tout le monde cria au Portier: « Que fais-tu, malheureux? c'est l'Archevêque, c'est ton maître que tu rebutes. » Le Portier, confus de sa méprise, voulut se cacher; mais le saint Archevêque l'arrêta, et lui dit en souriant: « Ne craignez rien, mon ami, je ne vous en sais point mauvais gré: vous me connoissez mieux que ceux qui me forcent à habiter un palais, peu convenable à un pauvre tel que moi. » Il gouverna son Diocèse avec un zèle infatigable; mais il eut beaucoup à souffrir. L'Eglise de Magdebourg étoit tombée dans un grand relâchement: il s'appliqua à y établir une exacte réforme. Ses efforts furent heureux à l'égard de plusieurs; mais il se fit des ennemis de ceux qu'il ne put gagner. « *Pourquoi*, disoient-ils, *avons-nous appelé cet étranger, dont les mœurs sont si contraires aux nôtres?* Ils le chargeoient d'injures, et tâchoient de le décrier parmi le peuple. Leur fureur alla même jusqu'à chercher les moyens de lui ôter la vie. Norbert souffroit tout avec une patience inaltérable; et à cette occasion, il disoit à ses amis: « Est-il étonnant que le Démon se déchaîne contre moi, lui qui a osé attenter à la vie de Jésus-Christ, notre Chef. » Sa charité, sa douceur et sa persévérance triomphèrent enfin

de tous les obstacles. Il mourut accablé d'austérités et de fatigues, après avoir rempli tous les devoirs d'un bon Pasteur.

Fondation de l'Ordre de Cîteaux. An 1110.

L'ORDRE de Cîteaux fut établi vers le même temps que celui de Prémontré, et il ne fut pas moins célèbre, ni moins utile à l'Eglise. S. Robert, qui le fonda, avoit embrassé l'Etat religieux dès l'âge de quinze ans. Dans le dessein de garder une retraite plus exacte, et de pratiquer la règle de S. Benoît, sans aucun adoucissement, il alla s'établir, avec quelques compagnons de sa ferveur, dans la forêt de Cîteaux, à cinq lieues de Dijon : c'étoit un désert, dont la vue seule faisoit horreur, et qui n'étoit habité que par des bêtes sauvages ; mais plus cette solitude étoit affreuse à la nature, plus elle leur paroissoit propre au désir qu'ils av nt de se cacher, et de ne vivre que pour Dieu. Ils se mirent à défricher la terre, et ils y bâtirent des cellulles de bois pour se loger. C'étoit plutôt un amas de cabanes qu'un monastère. Là, ces saints Religieux immoloient sans cesse leurs corps à Dieu par les rigueurs de la pénitence, et leurs cœurs par le feu de la charité. Souvent ils manquoient de pain, parce que le travail ne suffisoit pas pour leur procurer le nécessaire : cependant ils refusèrent les riches présens que le Duc de Bourgogne vouloit leur faire, tant ils esti-

moient la pauvreté. Quoique ce nouvel Institut fût très-renommé par sa ferveur, il demeura plusieurs années, sans faire de progrès sensibles. C'étoit un arbre qui jetoit de profondes racines, avant de s'élever et d'étendre ses branches. Dieu prit plaisir à le relever par tout ce que la vertu peut avoir de plus éclatant aux yeux des hommes. Un jeune Seigneur, nommé Bernard, vint s'y consacrer à la retraite avec trente compagnons qu'il avoit gagnés à Dieu, et qu'il conduisit à Cîteaux comme de précieuses dépouilles qu'il enlevoit au monde, en le quittant. Bernard naquit au château de Fontaines en Bourgogne. Comme il réunissoit dans sa personne les grâces extérieures du corps et les plus rares qualités de l'esprit, on avoit conçu de lui les plus belles espérances. Tout lui rioit à son entrée dans le monde, mais il forma la résolution généreuse de sacrifier tout à Dieu. Ses frères et ses amis s'étant apperçus de son dessein, firent tous leurs efforts pour l'en détourner; mais il s'y affermit davantage, et il vint à bout d'inspirer la même résolution à ceux qui s'y étoient montrés les plus opposés. Il fut suivi à Cîteaux de tous ses frères, excepté du dernier qu'il laissa à son père pour la consolation de sa vieillesse. Au moment de leur départ, l'aîné voyant dans la rue leur jeune frère, qui jouoit avec d'autres enfans : « Vous serez, lui dit-il, l'unique héritier de notre maison; nous vous laissons tous nos biens. Oui, répondit

l'enfant, les biens du Ciel sont pour vous, et ceux de la terre sont pour moi : le partage n'est pas égal. » Il resta pour lors ; mais dans la suite il vint se réunir à ses frères. Dès que Bernard fut entré à Cîteaux, on vit briller en lui les plus sublimes vertus ; il s'appliqua tellement à mortifier tous ses sens, qu'il sembloit être devenu un homme tout spirituel ; il se reprochoit la nourriture qu'il étoit obligé de prendre, et le repas étoit pour lui un tourment. Son recueillement y avoit été si profond, qu'après avoir demeuré un an entier dans la chambre des Novices, il en sortit sans savoir comment elle étoit construite. Il veilloit une grande partie de la nuit, regardant comme perdu le temps qu'il accordoit au sommeil. Il soutenoit par son exemple la ferveur de ses compagnons, et il ranimoit la sienne, en se rappelant les motifs de sa conversion, et en se disant souvent à lui-même : *Bernard, à quel dessein es-tu venu ici ?* Ces courtes paroles lui inspiroient un nouveau courage pour remplir les devoirs de la vie religieuse.

Saint Bernard est fait Abbé de Clairvaux.

L'EXEMPLE de S. Bernard attira un si grand nombre de Religieux dans la maison de Cîteaux, que pour la décharger on fonda plusieurs Abbayes, ent'autres celle de Clairvaux. Le lieu où elle fut bâtie, étoit un désert, qu'on nommoit auparavant la

vallée d'Absynthe, dont les bois avoient servi long-temps de retraite aux voleurs. Elle devint alors la demeure des Saints. Bernard en fut établi Abbé, et il y conduisit douze Religieux; mais le nombre s'accrut bientôt considérablement. Le saint Abbé avoit coutume de dire à ceux qu'il admettoit parmi les Novices : « Si vous voulez entrer ici, laissez à la porte le corps que vous avez apporté du siècle : elle n'est ouverte que pour l'ame seule. En effet, la règle qu'on y observoit étoit extrêmement austere. Comme le monastère étoit d'abord fort pauvre, l'on n'y mangeoit que du pain mêlé d'orge et de millet : le potage étoit fait avec des feuilles de hètre cuites. Malgré cette chétive nourriture, ces saints Solitaires vivoient contens : l'amour de la pénitence assaisonnoit ces mets grossiers. On ne connoissoit à Clairvaux d'autres exercices que la prière et le travail des mains. Quoique la Communauté fût nombreuse, le silence de la nuit y régnoit pendant le jour. Ce silence imprimoit un tel respect aux séculiers, qu'ils n'osoient eux-mêmes tenir aucun discours profane en ce saint lieu. On y voyoit des hommes qui, après avoir été riches et honorés dans le monde, se glorifioient dans la pauvreté de Jésus-Christ, qui souffroient avec joie la fatigue du travail, la faim, la soif, le froid, les humiliations. Le saint Abbé étoit partout à leur tête, et il en faisoit lui-mème plus qu'il n'en exigeoit d'eux. Il avoit une si

haute idée de la vie religieuse, que dans les commencemens de son gouvernement, il étoit choqué des moindres imperfections que l'on ne peut absolument éviter en cette vie, et qu'il vouloit ne trouver que des Anges dans ceux qu'il conduisoit; mais Dieu lui fit connoître qu'il se trompoit, et il sut dans la suite se proportionner aux foiblesses de l'humanité, et conduire ses Religieux à la perfection par des routes différentes, selon les différentes mesures de grâces qu'il reconnoissoit en eux. S. Bernard sanctifia toute sa famille : il avoit avec lui tous ses frères; Tescelin, son père, vint aussi dans sa vieillesse prendre l'habit monastique à Clairvaux. Il ne restoit plus dans le monde qu'une sœur mariée et fort attachée au siècle. Cependant ayant eu envie de voir son frère, elle vint au monastère, superbement parée, et avec une suite nombreuse. Le saint Abbé refusa de la voir en cet état. Ce refus la remplit de honte et de componction : « Quoique je ne sois, dit-elle, qu'une pécheresse, J. C. est mort pour moi. Si mon frère méprise mon corps, que le serviteur de Dieu ne méprise pas mon ame. Qu'il vienne, qu'il ordonne : je suis prête à obéir. » Alors S. Bernard vint la voir; et elle fut si touchée de ses entretiens, qu'elle renonça à la vanité, et que deux ans après, ayant obtenu le consentement de son mari, elle entra au monastère de Jully, qui venoit d'être fondé pour les femmes, où elle mourut saintement.

Célébrité de S. Bernard.

S. Bernard devenoit de jour en jour plus célèbre par ses talens et par ses vertus, qui furent bientôt récompensés du don des miracles. Le premier se fit en faveur d'un Gentilhomme, parent du saint Abbé. Ce Gentilhomme tomba malade, et perdit tout-à-coup la connoissance et la parole. Sa famille étoit fort alarmée, parce que le malade avoit autrefois commis des injustices. On appela S. Bernard, qui assura que la connoissance reviendroit au malade, si l'on réparoit les torts qui avoient été faits. On fit aussitôt la réparation, et le saint Abbé alla offrir le saint Sacrifice. Avant que la Messe fût achevée, le malade commença à parler librement, et demanda à se confesser. Il fit en effet sa confession, en répandant beaucoup de larmes; il reçut les Sacremens, et trois jours après il mourut dans de grands sentimens de pénitence. Une femme vint un jour trouver le saint Abbé, et lui présenta son enfant, dont la main étoit desséchée, et le bras tourné depuis sa naissance. S. Bernard eut compassion de cette femme, et lui dit de mettre cet enfant à terre; puis, ayant adressé à Dieu une prière fervente, il fit le signe de la croix sur le bras de l'enfant, qui fut guéri à l'instant, et courut embrasser sa mère. Le bruit de ces miracles s'étant répandu, on lui amenoit de fort loin des

malades de toute espèce, des aveugles, des paralytiques : et il les guérissoit en les touchant, ou en faisant sur eux le signe de la croix. Les conversions qu'il opéra n'étoient pas des prodiges moins surprenans. On ne résistoit point à son éloquence persuasive, ou plutôt à l'esprit divin qui l'animoit. Une troupe de jeunes Seigneurs, qui alloient chercher des fêtes et des divertissemens, eurent la curiosité de voir, en passant, la maison de Clairvaux. Le saint Abbé les reçut avec bonté; et pour les détourner des plaisirs dangereux où ils couroient, il les invita à y demeurer quelques jours, jusqu'au Carême, qui étoit proche; mais il ne put rien gagner sur eux. « J'espère, leur dit-il, que Dieu m'accordera ce que vous me refusez. » En même temps il leur fit présenter de la bière, et les exhorta à boire à la santé de leurs ames. Ils le firent en riant, et partirent ensuite; mais à peine étoient-ils à quelque distance du monastère, que se rappelant ce que S. Bernard leur avoit dit, ils se sentirent changés; ils retournèrent à Clairvaux, et y embrassèrent tous la vie religieuse. La réputation de S. Bernard fit naître à plusieurs Eglises le désir de l'avoir pour Pasteur : on lui offrit l'Archevêché de Milan, celui de Reims, l'Evêché de Langres et celui de Châlons. Il refusa constamment toutes ces dignités; et le respect que les souverains Pontifes avoient pour sa vertu, les empêcha toujours de faire violence à sa modestie. L'humble Solitaire ne cherchoit qu'à

s'ensevelir dans la retraite, qu'à instruire ses Religieux, et à s'instruire lui-même des voies de Dieu; mais le crédit que ses lumières et sa sainteté lui donnoient, troubla souvent sa solitude. On avoit recours à lui de toutes les Provinces, et son zèle l'obligeoit de prendre part à toutes les affaires de l'Eglise. Il étoit tout-à-la-fois le réfuge des malheureux, le défenseur des opprimés, le fléau des hérétiques, l'oracle des souverains Pontifes, le conseil des Evêques et des Rois; en un mot, l'homme de l'Eglise, toujours prêt à en soutenir les droits, à en défendre l'unité, et à en combattre les ennemis.

Saint Bernard prêche la deuxième Croisade; sa mort. An 1146.

S. Bernard fut employé ensuite dans un affaire, qui lui attira bien des reproches, et qui exerça sa patience. La Terre Sainte étoit dans le plus grand danger de retomber au pouvoir des Infidèles, qui s'étoient déjà emparés de la ville d'Edesse, et y avoient fait un horrible massacre des Chrétiens. Le Roi de Jérusalem demandoit du secours aux Princes d'Occident. Le Pape, alarmé de la triste situation où se trouvoit la Palestine, entreprit de rallumer dans le cœur des Chrétiens la même ardeur que cinquante auparavant Urbain II y avoit excitée. Il écrivit, à ce sujet, au Roi de France une lettre, par laquelle il exhortoit tous les Français à

prendre les armes pour la défense de la Religion. S. Bernard fut chargé de prêcher la Croisade. Le Roi l'y avoit déjà invité, le Pape lui en avoit écrit; mais le saint Abbé ne put s'y résoudre qu'après en avoir reçu un ordre formel. Alors il le fit, non-seulement en France, mais encore en Allemagne, avec un succès prodigieux. Sa prédication fut soutenue par des miracles, et une foule de Seigneurs demandèrent la croix avec un tel empressement, qu'il sembloit que toute l'Europe dût passer en Asie. Quoiqu'on eût préparé un grand nombre de croix, comme il n'y en avoit point encore assez pour la multitude de ceux qui se présentoient, le saint Abbé fut obligé de mettre en pièces une partie de ses habits, pour en faire des croix. Le roi Louis-le-Jeune, qui donna à ses sujets, l'exemple de prendre la croix, en la prenant lui-même le premier, se disposa à marcher en personne à la tête de son armée. L'empereur Conrard, qui étoit aussi de cette expédition, prit les devans, et se mit en route à l'Ascension de l'année 1147. Son armée étoit composée de soixante-dix mille cavaliers cuirassés, sans compter la cavalerie légère et l'infanterie, qui étoit innombrable. L'armée du Roi de France, qui se mit en marche quinze jours après l'Empereur, n'étoit pas moins considérable; mais presque tout périt par la mauvaise conduite des Croisés, qu'il ne fut pas possible d'assujettir au frein de la discipline militaire. Quand ils furent arri-

vés sur les terres de l'Empire grec, ils y commirent des désordres qui donnèrent de la défiance à Manuel, empereur de Constantinople. Ce Prince, qui craignoit pour ses Etats, résolut de faire périr les Croisés : il leur donna des guides infidèles, qui les conduisirent dans les déserts de l'Asie mineure, où ils tombèrent entre les mains des ennemis. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que Louis et Conrard firent passer jusqu'en Syrie les débris de leurs armées. Ils y formèrent le siége de Damas ; mais ils furent obligés de le lever et de reprendre le chemin de l'Europe. Telle fut la fin de cette malheureuse expédition, où périrent les deux plus belles armées qu'on eût vues depuis long-temps. Dans le chagrin qu'excita une si grande perte, on éclata en murmures contre S. Bernard, qui avoit preché la Croisade, et qui en avoit fait espérer un heureux succès : mais il se justifia, en disant que les Croisés avoient attiré la colère de Dieu par leurs désordres, et empêché l'exécution de ses promesses, comme autrefois les Israélites dans le désert avoient été exclus de la terre promise, à cause de leurs crimes. Déjà épuisé de fatigues et d'austérités, il ne survécut pas long-temps à cette disgrâce. On regarde S. Bernard comme le dernier des Pères de l'Eglise ; ses vertus éminentes et ses talens extraordinaires l'élèvent au-dessus de tous les éloges.

Institution de l'Ordre des Trinitaires.
An 1160.

PEU de temps après la mort de S. Bernard, la France vit s'élever dans son sein un nouvel établissement très-utile à l'Église et infiniment glorieux à la Religion. Pendant les Croisades, un grand nombre de Chrétiens avoient été faits prisonniers par les Infidèles ; ils gémissoient dans les fers, exposés au danger de perdre la foi, lorsqu'un saint Prêtre se sentit inspiré de Dieu pour travailler à les délivrer. Jean de Matha (c'étoit son nom), né en Provence, de parens vertueux, avoit reçu une éducation chrétienne, et la grâce avoit fortifié ses heureuses inclinations. L'étude et la prière étoient les occupations ordinaires de son enfance ; il ne connoissoit d'autres récréations que les lectures de piété : dès sa jeunesse, il affligeoit son corps par les jeûnes et d'autres mortifications, et il distribuoit en aumônes tout l'argent que ses parens lui donnoient. Après ses premières études, il se retira pendant quelque temps dans un hermitage voisin, pour y vivre dans une application continuelle à Dieu ; mais se trouvant trop exposé aux visites de sa famille, il vint à Paris, où il étudia en Théologie, et parvint au Doctorat. Maurice de Sully, évêque de Paris, informé de sa science et de sa piété, l'ordonna Prêtre. Ce fut en célébrant pour la première fois

le saint sacrifice de la Messe, qu'il connut, par un attrait intérieur, les desseins que Dieu avoit sur lui. Aussitôt le saint Prêtre se disposa à remplir sa vocation par la retraite et par les exercices de la pénitence. Ayant entendu parler d'un Solitaire, qui s'appeloit Felix de Valois et qui vivoit dans le diocèse de Meaux, au lieu nommé *Gerfroi*, il alla le trouver, et lui fit part de son dessein. Ils formèrent ensemble le plan d'une Société religieuse, dont l'objet seroit la délivrance des captifs. Ils allèrent tous deux à Rome, et ils exposèrent ce projet au Pape Innocent III, qui l'approuva par une bulle solennelle, et l'érigea en Institut religieux, sous le nom de la Sainte Trinité, pour la rédemption des Captifs. Revenus en France, ils fondèrent le premier monastère de l'Ordre dans le lieu où étoit l'hermitage de Felix de Valois. Leur vie étoit si sainte, la fin du nouvel Institut étoit si noble, l'œuvre qu'on y exerçoit si respectable, qu'ils s'attirèrent bientôt l'estime et la vénération des fidèles. Aussi y vint-on en foule, et le nombre de ceux qui demandoient à être admis dans la Communauté augmentoit de jour en jour. Le saint Fondateur fut obligé de bâtir plusieurs monastères, et l'on s'empressoit à y contribuer par de pieuses libéralités. Alors il commença l'œuvre particulière de charité à laquelle il s'étoit dévoué. Il envoya en Afrique deux de ses Religieux, qui, pour la première fois, retirèrent des mains

des Infidèles cent quatre-vingt-six esclaves. Jean fit lui-même plusieurs voyages en Espagne et en Barbarie, et procura la liberté à cent vingt Captifs. Il essuya dans ses différens voyages les plus grandes traverses, et courut des dangers de toute espèce ; mais rien ne put arrêter l'activité de son zèle. Malgré tant de fatigues, il ne diminua en rien ses austérités. Enfin sentant ses forces épuisées, il se retira à Rome, où il passa les deux dernières années de sa vie à visiter les prisonniers, à assister les malades et à soulager les pauvres. Ce n'est que dans la Religion chrétienne, que l'on trouve des exemples de cette charité généreuse, qui sacrifie son repos, sa santé, et expose sa vie pour le bonheur des autres. Une sensibilité naturelle, une bienfaisance toute humaine peut bien opérer quelques légers sacrifices ; mais elle n'est pas capable de cet héroïsme, qui fait ainsi mépriser les travaux, les dangers et la mort : il faut pour l'inspirer, pour le nourrir, et pour le perpétuer, des motifs plus puissans, et des encouragemens d'une toute autre force.

Martyre de saint Thomas de Cantorbéry.
An 1170.

L'ÉGLISE, que S. Jean de Matha honoroit en France par sa charité, fut glorifiée en Angleterre par la fermeté épiscopale et par le martyre de S. Thomas de Cantorbéry. Né à Londres en 1117, il se montra dès

sa jeunesse doué de qualités excellentes : il étoit parvenu à la dignité de Chancelier d'Angleterre, et à la plus haute faveur auprès du roi Henri II. Le siége de Cantorbéri étant venu à vaquer, le Roi voulut y placer son Chancelier. Thomas résistoit, et faisoit entendre au Roi que s'il devenoit Archevèque, il ne manqueroit pas d'encourir sa disgrâce, parce qu'il se croiroit obligé de s'opposer à certains abus qui régnoient en Angleterre. Henri n'eut point d'égard à ces représentations, et le fit élire Archevèque par le Chapitre de Cantorbéry. Ce que le saint Prélat avoit prévu arriva. Le Roi s'approprioit le revenu des bénéfices, lorsqu'ils étoient vacans, et il différoit d'y nommer pour en prolonger la vacance. Thomas s'éleva avec force contre cet abus. Il s'opposa aussi aux entreprises des juges Laïcs, qui, au mépris des immunités de l'Eglise anglicane, citoient les personnes ecclésiastiques à leur tribunal. Enfin il montra un zèle intrépide contre les Seigneurs et les Officiers qui opprimoient l'Eglise et en usurpoient les biens. Henri en fut irrité, et il exigea que les Evèques fissent serment de maintenir toutes les coutumes du royaume. Le saint Archevèque comprit que, sous le nom de *Coutumes*, le Prince entendoit les abus dont ont vient de parler, et il refusa le serment. Dès-lors il essuya une persécution ouverte, au point que sa vie étoit en danger, et qu'il se vit obligé de passer en

France. Il députa à Louis VII deux de ceux qui l'avoient accompagné dans sa fuite, pour lui demander un asyle dans ses Etats. Au récit qu'ils firent de tout ce que leur Maître avoit souffert, ce Prince leur dit avec bonté: « Comment le roi d'Angleterre a-t-il oublié ces paroles du Psalmiste : *mettez-vous en colère et ne péchez point ?* » Sire, lui répondit un des deux députés, « il s'en seroit peut-être souvenu s'il assistoit à l'Office aussi souvent que votre Majesté. » Le Roi sourit, et promit sa protection à l'Archevèque, en ajoutant : « Il est de l'ancienne dignité de la couronne de France que les justes persécutés, et surtout les Ministres de l'Eglise, trouvent secours et sûreté dans le royaume. » Il travailla ensuite de concert avec le Pape, à réconcilier le saint Archevèque avec Henri. Sur la foi de cette réconciliation, Thomas retourna en Angleterre; mais il n'y avoit pas encore trois mois qu'il étoit de retour, lorsque le Roi s'emporta de nouveau contre lui, et dit dans un transport de colère : « Quoi ! n'y aura-t-il donc personne pour me venger d'un prêtre qui trouble tout mon Royaume. » Ces paroles furent un arrèt de mort contre le saint Prélat. Aussitôt quatre Officiers du Prince formèrent l'horrible complot de tuer l'Archevêque. Ils se rendirent secrètement à Cantorbéry, et le massacrèrent dans son Eglise. Henri ayant appris ce meurtre, en fut consterné; il protesta avec serment qu'il ne l'avoit ja-

mais ordonné : il resta trois jours enfermé dans sa chambre presque sans manger, et sans recevoir aucune consolation : il consentit à subir la pénitence qui lui seroit imposée. Dieu ne tarda pas à manifester la sainteté de son serviteur par un grand nombre de miracles opérés sur son tombeau, et par les châtimens terribles qu'il exerça sur Henri, jusqu'à ce que ce Prince eût appaisé la colère divine par une pénitence exemplaire.

Troisième Crôisade. An 1190.

HENRI II, roi d'Angleterre, pour expier ses fautes, avoit résolu d'aller en personne secourir les Chrétiens de la Palestine. Elle étoit alors dans la plus fâcheuse situation : Saladin, Soudan d'Egypte, y étoit entré à la tête de cinquante mille hommes : il avoit remporté une grande victoire sur les Chrétiens, et avoit fait prisonniers Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, Renaud de Châtillon, le Grand-Maître des Hospitaliers, et beaucoup d'autres seigneurs de distinction : mais la perte qui fut la plus sensible, étoit celle de la vraie Croix, qu'on avoit portée au combat, et qui fut prise par les Infidèles. Après cette défaite de l'armée chrétienne, rien ne put arrêter le progrès des armes de Saladin : presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au vainqueur. Il mit le siége devant Jérusalem, et s'en rendit maître. Ainsi, cette ville re-

tomba sous la puissance des Infidèles, quatre-vingt-huit ans après qu'elle eût été conquise par les Chrétiens. Il ne leur resta en Palestine que trois places considérables, Antioche, Tyr et Tripoli. La nouvelle de ce désastre répandit la consternation dans tout l'Occident. Le Pape Urbain III en mourut de chagrin. Les rois de France et d'Angleterre, qui étoient alors en guerre, en furent si touchés, qu'ils oublièrent leur querelle particulière, pour ne songer qu'à servir la Religion. Henri II étoit mort avant d'avoir pu accomplir son vœu, et ce fut Richard son fils qui se croisa avec Philippe Auguste. Pour fournir aux frais de cette Croisade, on imposa sur tous les biens ecclésiastiques une taxe, que l'on nomma la *dîme Saladine*, parce que c'étoit la dixième partie du revenu, et qu'elle étoit destinée à faire la guerre à Saladin. Les deux Rois s'embarquèrent, chacun avec son armée. Philippe arriva le premier en Palestine, et se joignit aux Chrétiens, qui faisoient depuis deux ans le siége de la ville d'Acre. Ce renfort mettoit les assiégeans en état de livrer l'assaut ; mais Philippe, par ménagement pour le roi d'Angleterre, voulut attendre son arrivée, afin de partager avec lui l'honneur de prendre la ville. Elle se rendit en effet par composition, et l'un des principaux articles du traité, fut que la vraie Croix seroit remise entre les mains des Chrétiens. On avoit lieu d'espérer que ce premier succès seroit

suivi de nouvelles conquêtes ; mais la mauvaise santé de Philippe, et les mécontentemens qu'il avoit reçus du Roi d'Angleterre, le déterminèrent à repasser en France. Cependant de peur qu'on ne l'accusât d'avoir abandonné son allié, il lui laissa dix mille hommes d'Infanterie et cinq cents Chevaliers, avec l'argent nécessaire pour entretenir ses troupes durant trois ans. Richard, resté seul en Palestine, avoit une armée assez forte pour former quelque grande entreprise : il gagna en effet une bataille sur Saladin, et s'il eut marché droit à Jérusalem, il auroit aisément repris cette ville ; mais il ne sut pas profiter de l'avantage qu'il venoit de remporter, il donna à l'ennemi le temps de fortifier la place. Ayant été ensuite obligé de renoncer au projet de ce siége, il partit pour venir en Europe, après avoir conclu avec Saladin une trève de trois ans. Ainsi, tout le fruit de la troisième croisade fut la prise de la ville d'Acre, qui devint le refuge des chrétiens d'Orient, où ils attendirent long-temps, mais en vain, l'occasion de rétablir le royaume de Jérusalem.

Quatrième Croisade. An 1195.

Le peu de succès de la troisième Croisade n'empêcha pas qu'elle ne fût suivie d'une quatrième, peu d'année après le retour de Philippe Auguste ; mais ce Prince n'y prit point de part. Cette nouvelle expédition

fut entreprise par des seigneurs François et Italiens, qui avoient à leur tête le marquis de Montferrat, et Baudouin, comte de Flandre. On étoit convenu de se rassembler à Venise, et la République s'étoit engagée à fournir des vaisseaux pour le transport des Croisés dans la Terre Sainte. Les Vénitiens, fidèles à leurs engagemens, eurent bientôt rassemblé tous les bâtimens nécessaires. Ils firent plus, ils voulurent aussi se signaler dans une guerre où la Religion étoit intéressée, et ils équipèrent, à leurs frais, cinquante galères pour cinq cents Nobles d'entr'eux, qui se joignirent aux Croisés. On attendoit la saison favorable pour s'embarquer, lorsque le jeune Alexis, fils de l'empereur de Constantinople, vint implorer leurs secours en faveur de son père, qu'un usurpateur avoit détrôné et renfermé dans une étroite prison, après lui avoir fait crever les yeux. Il promettoit de rétablir l'union entre les Grecs et les Latins, de fournir deux cent mille marcs d'argent et des vivres pour un an, de faciliter la conquête de la Terre Sainte, et d'y entretenir toute sa vie cinq cents Chevaliers pour la défendre. Ces offres parurent si avantageuses que l'on crut ne devoir pas les refuser, quoiqu'en portant la guerre de ce côté-là, on s'écartât du but que l'on s'étoit proposé. Ainsi, au lieu d'aller en Palestine, on fit voile vers Constantinople. Il ne fallut aux Croisés que six jours pour emporter la place. L'Usurpateur prit la

fuite, et le jeune Alexis fut couronné Empereur ; mais bientôt après, ce Prince fut étranglé par un de ses Officiers qui s'empara du trône. Dans cette conjoncture, les Croisés tinrent conseil pour savoir ce qu'ils avoient à faire : ils se crurent autorisés à venger la mort du Prince qu'ils avoient protégé ; ils attaquèrent de nouveau la ville de Constantinople, la prirent d'assaut et l'abandonnèrent au pillage. L'autorité des chefs ne put mettre un frein à la licence du soldat, qui se permit les plus grands excès. Maîtres de Constantinople, les Croisés résolurent d'y établir un d'entr'eux en qualité d'Empereur. Le choix tomba sur Beaudouin, comte de Flandre, dont les Grecs eux-mêmes n'ont pu s'empêcher de louer les vertus. Ce Prince fut couronné solennellement dans l'Eglise de Sainte-Sophie. Il prit dès-lors le titre et les ornemens d'empereur d'Orient. Les seigneurs Croisés partagèrent ensuite la plupart des provinces de l'Empire qui étoient en Europe ; et, uniquement occupés à s'y maintenir, ils abandonnèrent entièrement l'expédition de la Terre Sainte, pour laquelle ils avoient pris les armes. Ainsi commença l'empire des Latins à Constantinople ; mais il ne fut pas de longue durée : au bout de cinquante-sept ans, les Grecs parvinrent à remettre sur le trône Impérial, Michel Paléologue, de la famille de leurs anciens Empereurs. Cette conquête des Latins, loin de faciliter la réunion des Grecs à l'Eglise romaine,

acheva de les en séparer. Les excès qui furent commis dans la prise et le pillage de Constantinople, leur inspirèrent une aversion violente contre les Latins, et c'est à cette époque qu'il faut placer la rupture entière et le schisme consommé de l'Eglise Grecque.

Institution des Frères Mineurs. An 1204.

L'INSTITUTION des deux Ordres célèbres, qui suivit de près la quatrième Croisade, offre aux yeux de la Religion un objet plus intéressant que la conquête mal assurée d'un Empire. François, né à Assise, petite ville d'Italie, fonda le premier de ces deux Ordres, et donna à ses disciples le nom de *Frères Mineurs.* Son père, qui étoit marchand, le destinoit à la même profession, et ne prit pas grand soin de son éducation. Quoique le jeune François eût plus de goût pour les vains amusemens du monde, que pour les exercices de la piété, il témoignoit dès son enfance une compassion tendre pour les pauvres, et il les soulageoit selon son pouvoir. Il refusa cependant une fois l'aumône, contre sa coutume ; mais il en eut un regret si vif, qu'il résolut de donner désormais à tous ceux qui lui demanderoient au nom de Dieu. Une maladie dangereuse qu'il essuya, lui fit prendre le parti de renoncer au monde ; et de ne s'attacher qu'à Dieu. Quelque temps après, ayant rencontré un pauvre couvert de haillons, il se dépouilla

dépouilla d'un habit neuf qu'il portoit et l'en revêtit. Un autre jour qu'il étoit en voyage, il trouva sur le chemin un lépreux si defiguré, qu'il en eut d'abord horreur, puis faisant réflexion que pour servir Jésus-Christ, il faut se vaincre soi-même, il descendit de cheval, et baisa le lépreux, en lui donnant l'aumône. Quand on commence ainsi, on fait en peu de temps de grands progrès dans la vertu. Aussi François parut-il bientôt un homme nouveau: il cherchoit la solitude, et méditoit avec attendrissement sur les souffrances du Sauveur. La vie retirée de François ne plaisoit pas à son père, qui le maltraita souvent, et qui en vint jusqu'à le déshériter. François ne se crut jamais plus riche qu'au moment où il commença à ne plus rien posséder. Il souffrit tout avec patience. « Abandonné de mon père sur la terre, disoit-il, je m'adresserai avec plus de confiance à mon père qui est dans les cieux. « Il se retira auprès d'une petite Eglise appelée *Portioncule*, ou *Notre-Dame des Anges*, et il se mit à servir les lépreux, s'exerçant aux œuvres les plus mortifiantes de la miséricorde et de l'humilité. Ayant entendu lire à la Messe ces paroles que Notre-Seigneur adressa à ses Apôtres : « Ne portez ni or, ni argent, ni deux tuniques, ni chaussure, ni bâton. » Voilà, s'écria-t-il plein de joie, voilà ce que je cherche, ce que je désire de tout mon cœur. Aussitôt il quitta ses souliers et et son bâton : il renonça à l'argent, et ne

garda qu'une simple tunique, qu'il attachoit avec une ceinture de corde, pratiquant à la lettre ce qu'il venoit d'entendre. Il commença dès-lors à prêcher la pénitence par des discours simples, mais solides, et qui faisoient la plus vive impression sur les auditeurs. Il eut bientôt des Disciples qui imitèrent sa pénitence et son zèle : ils annonçoient la parole de Dieu, exhortant tous ceux qu'ils rencontroient à craindre Dieu, à l'aimer et à observer ses commandemens. Quelques-uns les écoutoient avec attention; mais la plupart étoient choqués de leur habit extraordinaire et de l'austérité singulière de leur vie. On leur demandoit de quel pays et de quelle profession ils étoient : souvent on leur refusoit l'hospice comme à des malfaiteurs, et alors ils étoient réduits à passer des nuits entières sous les portiques des Eglises. Quelquefois on les chargeoit d'injures : les enfans et la populace leur jetoient des pierres et de la boue. Ils se réjouissoient de souffrir ces opprobres dans l'exercice du ministère évangélique. Enfin, par leur désintéressement et par leur patience, ils vinrent à bout de dissiper toutes les préventions, et ils se concilièrent en tous lieux la vénération publique.

Saint François obtient l'approbation de son Ordre : ses travaux apostoliques.

S. FRANÇOIS voyant que le nombre de ses Disciples augmentoit, leur dressa une règle

qui n'étoit autre chose que la pratique des conseils de l'Evangile : il y ajouta seulement quelques observances particulières, pour mettre de l'uniformité dans leur manière de vivre. Il alla à Rome présenter cette règle à Innocent III qui l'approuva. Alors le serviteur de Dieu conduisit sa petite société à l'Eglise de la *Portioncule*, qui lui fut cédée par une Abbaye de Bénédictins, de qui elle dépendoit, et il y forma son premier établissement. Ce fut comme le berceau de son Ordre. Il s'appliqua ensuite à rendre ses Disciples propres aux fonctions de l'Apostolat ; il leur donna des instructions pour avancer eux-mêmes dans la perfection, et pour gagner des ames à Jésus-Christ ; il leur recommanda surtout de s'attacher fortement à la foi de l'Eglise Romaine. Après leur avoir beaucoup parlé du royaume de Dieu, du mépris du monde, du renoncement à leur propre volonté, et de la mortification du corps : Ne craignez point, ajouta-t-il, parce que nous paroissons méprisables : mettez votre confiance en Dieu qui a vaincu le monde : vous trouverez des hommes durs qui vous maltraiteront : apprenez à souffrir avec patience les rebuts et les outrages. Il les envoya ensuite en différens pays, et il se réserva à lui-même la mission de la Syrie et de l'Egypte, dans l'espérance d'y trouver le martyre. Il s'embarqua avec un seul compagnon, et il aborda à Damiette, où étoit alors le Sultan *Mélédin*. Le Sultan lui de-

manda par qui il avoit été envoyé vers lui. « C'est, répondit hardiment François, c'est le Dieu très-haut, qui m'envoie pour vous montrer le chemin du Ciel, à vous et à votre peuple. » Cette intrépidité étonna le Sultan, qui l'invita à demeurer auprès de lui : « Je le ferai volontiers, dit François, si vous voulez vous convertir avec votre peuple. Pour que vous n'hésitiez plus à quitter la loi de Mahomet et à embrasser celle de Jésus-Christ, faites allumer un grand feu ; j'y entrerai avec vos Prêtres, afin que vous voyez quelle est la vraie Religion. » Je doute fort, reprit Mélédin en souriant, qu'aucun de nos Ismans veuille se soumettre à cette épreuve : d'ailleurs il seroit à craindre que cela n'excitât quelque sédition. Cependant le Sultan charmé des discours de François, lui offrit de riches présens, que le saint homme ne voulut point accepter ; et ce refus généreux le rendit encore plus vénérable aux yeux de Mélédin, qui le congédia en lui disant : « Priez pour moi, mon père, afin que Dieu me fasse connoître la Religion qui lui est la plus agréable, et qu'il me donne le courage de l'embrasser. » François, à son retour d'Egypte, convoqua un chapitre général à Assise : son Ordre s'étoit multiplié au point que l'on y comptoit plus de cinq mille Religieux. Comme quelques-uns d'entr'eux le prioient d'obtenir du Pape un privilége, en vertu duquel ils pussent prêcher partout, même sans la permission des Evêques,

il répondit avec indignation : « Quoi, mes frères, vous ne connoissez pas la volonté de Dieu : il veut que nous gagnions d'abord les Supérieurs par l'humilité et le respect : nous gagnerons ensuite ceux qui leur sont soumis par nos discours et par nos bons exemples. Quand les Evêques verront que vous vivez saintement et que vous ne voulez point entreprendre sur leur autorité, ils vous prieront eux-mêmes de travailler au salut des ames dont ils sont chargés. Notre privilége singulier doit être de n'avoir point de privilége. Quand S. François sentit sa mort approcher, il redoubla les rigueurs de sa pénitence. Le jour même où il mourut, il se fit lire la passion du Sauveur, et s'étant mis à réciter le psaume 141, il expira en disant ces paroles : « Les Justes sont dans l'attente de la récompense que vous m'accorderez. »

Institution des Frères Prêcheurs. An 1216.

Le second Ordre qui prit alors naissance, eut pour instituteur S. Dominique. Sorti d'une famille illustre en Espagne, Dominique se sentit, dès sa jeunesse, animé d'un grand désir de travailler au salut des ames, et en particulier à la conversion de celles qui étoient plongées dans les ténèbres de l'erreur. Il trouva bientôt l'occasion d'exercer son zèle : il étoit Chanoine régulier de l'Eglise d'Osma, lorsque Dom Diégo, qui en étoit Evêque, fut chargé par Inno-

cent III du soin d'instruire et de ramener à la foi catholique les *Albigeois*, dont les erreurs infectoient alors la ville d'Alby et ses environs. Dominique accompagna son Evêque dans cette mission apostolique, et s'employa avec beaucoup d'ardeur à la conversion de ces Hérétiques. On avoit donné le nom d'*Albigeois* à différens Sectaires qui, divisés d'ailleurs par les sentimens, s'accordoient entr'eux à mépriser l'autorité de l'Eglise, à rejeter l'usage des Sacremens, à renverser enfin toute l'ancienne discipline. Ces fanatiques portoient le ravage et la désolation dans tout le pays. Ils s'attroupoient quelquefois au nombre de huit mille hommes, pilloient les villes et les villages, massacroient les Prêtres, profanoient les Eglises, et brisoient les vases sacrés. Les Missionnaires connoissoient le danger et la difficulté de l'entreprise; mais ils n'en furent point ébranlés : ils étoient disposés à sacrifier leur vie pour une si belle cause. Dieu les délivra de plusieurs périls: on avoit aposté deux assassins dans un endroit où Dominique devoit passer; mais il s'échappa de leurs mains. Comme on lui demandoit ensuite ce qu'il eût fait, s'il étoit tombé au pouvoir de ses assassins? « J'aurois, dit-il, remercié Dieu, et je l'aurois prié de faire que mon sang coulât goutte à goutte, et que mes membres fussent coupés l'un après l'autre, afin de prolonger mes tourmens et d'enrichir ma couronne : » Cette réponse fit une vive impression sur

ses ennemis. Les saints Missionnaires eurent plusieurs conférences avec les Hérétiques, et elles se terminèrent toutes à l'avantage de la vérité. Il n'y avoit point de jour où il ne s'opérât des conversions éclatantes; mais les esprits n'en furent que plus aigris; et comme ces Sectaires étoient soutenus par Raymond, comte de Toulouse, ils se portèrent aux plus grandes cruautés. Pour les réprimer, on fut obligé de recourir à des remèdes violens, et l'on publia contre eux une Croisade; moins parce qu'ils erroient dans la foi, que parce qu'ils renversoient les lois de la Société, et qu'ils troubloient la tranquillité publique. Simon, comte de Montfort, eut le commandement de cette armée, qu'on avoit levée contre les Albigeois. Ce Seigneur les poursuivit vivement; et si dans le cours de ses exploits, il se trouve quelques traits d'une sévérité excessive, il faut considérer qu'il avoit affaire à des monstres, dont il crut ne pouvoir autrement purger les Provinces qu'ils désoloient. Au reste, S. Dominique n'eut aucune part à cette expédition militaire : la douceur et la patience furent les seules armes qu'il employa. Lorsqu'il vit que l'armée des Croisés approchoit, il n'oublia rien pour écarter le danger qui menaçoit ce peuple opiniâtre. Se trouvant ensuite parmi les Croisés, il remarqua que plusieurs ne s'étoient joints à eux que pour piller, et qu'ils se livroient à toutes sortes de désordres. Il entreprit de les réformer eux-

mêmes, et il travailla avec autant de zèle qu'il en avoit montré pour convertir les Albigeois.

Saint Dominique obtient la confirmation de son Ordre. An 1216.

La Croisade entreprise contre les Albigeois, n'étoit ni le seul, ni même le meilleur moyen de rétablir et de maintenir la foi dans le Languedoc. Dieu voulut produire un si grand bien par la persuasion, plus que par la terreur. Il inspira à S. Dominique le dessein de former une société d'hommes apostoliques, qui, en se sanctifiant eux-mêmes par les exercices de la vie religieuse, pussent travailler efficacement par leurs prédications à répandre la lumière de la foi, et à opérer la sanctification du prochain. Dans cette vue, il s'associa quelques compagnons, qui consentirent à vivre en commun selon le plan qu'il leur traça. Foulque, évêque de Toulouse, goûta fort ce projet, et il en favorisa l'exécution de tout son pouvoir. Il emmena Dominique à Rome, afin d'obtenir l'approbation du Souverain Pontife. Après quelques difficultés, qui furent bientôt éclaircies, le Pape approuva le nouvel Institut, et en confirma par son autorité les constitutions. L'évêque Foulque donna à S. Dominique et à ses Disciples leur première Eglise, fondée en l'honneur de S. Romain, dans la ville de Toulouse, et il y eut parmi les citoyens de

cette Ville une pieuse émulation pour contribuer à leur établissement. Cette émulation s'étendit bientôt dans toute la Province, et l'on s'empressa de fonder des maisons de cet Ordre à Montpellier, à Bayonne, à Lyon et dans plusieurs autres Villes. La réputation dont jouissoient les nouveaux Religieux, connus sous le nom de *Frères Prêcheurs*, attira dans leur Ordre des hommes du mérite le plus distingué. Alors le saint patriarche envoya plusieurs de ses Disciples en différens pays pour y prêcher la pénitence, et pour défendre la pureté de la foi contre les Hérétiques : il en vint sept à Paris, à qui l'Université et un pieux Docteur nommé *Jean*, Doyen de Saint-Quentin, donnèrent la maison de S. Jacques, d'où ils prirent le nom de *Jacobins*. Cette petite Communauté s'accrut au point que S. Dominique y trouva trente Religieux, lorsqu'il y vint en 1219. Le saint Fondateur voyoit avec une sensible consolation l'œuvre de Dieu prospérer : il ne cessoit de prier pour la conversion des Hérétiques et des Pécheurs. Rien ne lui auroit été plus agréable que d'aller annoncer l'Evangile aux Nations barbares et de verser son sang pour Jésus-Christ, si la volonté de Dieu ne l'eût retenu au milieu de ses frères. C'est parce qu'il étoit animé de ces sentimens, qu'il a fait du ministère de la parole la fin principale de son Institut. Il désiroit que tous ses Religieux s'y appliquassent. Plus cette fonction est im-

portante, plus il prenoit de soin pour y préparer ses Disciples par la pratique de toutes les vertus. Il leur enseignoit l'art de parler au cœur, en leur inspirant une ardente charité pour le prochain. Un jour qu'il venoit de prêcher, on lui demanda dans quel livre il avoit étudié son sermon : « Le livre dont je me suis servi, répondit-il, est celui de la charité. » Il prédit l'heure de sa mort long-temps avant qu'elle arrivât. Vers la fin de juillet, il dit à quelques amis : « Vous me voyez en bonne santé, cependant je sortirai de ce monde avant la Fête de l'Assomption. » En effet, il fut pris d'une fièvre violente, et après avoir exhorté ses Religieux à édifier le prochain, et à honorer leur état par leurs vertus, il expira doucement, étendu sur la cendre. Si l'on apprécie de bonne foi les services importans que les Ordres religieux ont rendus, tout ce qu'ils ont fait pour l'instruction et la conversion des peuples, pour le soulagement des Pasteurs dans l'exercice du saint ministère, on ne pourra disconvenir que ces établissemens ne nous aient procuré une multitude d'hommes également précieux à l'Eglise et à l'Etat.

Naissance et éducation de saint Louis, roi de France. An 1213.

DIEU mit le comble aux faveurs signalées qu'il avoit accordées à ce siècle fécond en saints personnages, par la naissance d'un

grand Prince qui sanctifia le trône par ses vertus, et l'honora par ses rares qualités. Louis IX avoit à peine douze ans lorsque son père mourut. Il fut élevé sous la tutelle de sa mère Blanche de Castille, qui gouverna le royaume de France en qualité de Régente. Cette vertueuse Princesse inspira de bon heure à son auguste fils l'amour de la vertu et le goût de la piété. Elle lui répétoit souvent ces belles paroles, si dignes d'une mère chrétienne : « Mon fils, quelque tendresse que j'aie pour vous, j'aimerois mieux vous voir privé du trône et de la vie, que souillé d'un seul péché mortel. » Le jeune Louis prenoit plaisir à écouter les sages instructions de sa mère, et il ne les oublia jamais. Blanche ne pouvant suffire seule à l'éducation du jeune Roi, mit auprès de sa personne des hommes d'une sagesse consommée, qui formèrent en lui les qualités d'un Héros et les vertus d'un grand Saint. Ils lui apprirent que tout est grand dans le Christianisme, et infiniment au dessus de ce qu'on estime le plus dans le monde. L'heureux naturel du Prince étoit très-propre à seconder les desseins de ses instituteurs, et ses progrès devançoient leurs leçons. Il montra toute sa vie l'estime singulière qu'il faisoit de la grâce du Baptême, par la prédilection marquée qu'il avoit pour le lieu où il l'avoit reçue. Il signoit quelquefois *Louis de Poissy*, donnant à entendre qu'il préféroit le titre de Chrétien à celui de Roi de France. Il fut

sacré à Reims le premier Dimanche de l'Avent, 1226. Ce ne fut pas une pure cérémonie pour ce jeune Prince ; il la regarda comme un engagement solennel qu'il prenoit de travailler au bonheur de son peuple. Il s'y prépara par des exercices de piété, conjurant le Seigneur de répandre dans son ame l'onction sainte de sa grâce. Il parut pénétré des paroles du Psaume qu'on y chanta au commencement de l'Office, et il s'en fit l'application à lui-même : « C'est vers vous, Seigneur, que j'ai élevé mon ame : mon Dieu, j'ai mis ma confiance en vous. » On cultiva aussi l'esprit du jeune Prince : on lui apprit l'art de gouverner les hommes, et celui de faire la guerre : on lui enseigna l'histoire, que l'on a toujours regardée comme l'école des Princes : enfin on ne négligea aucune des connoissances propres à former un grand Roi. Il savoit assez bien le latin pour entendre les écrits des SS. Pères, qu'il avoit coutume de lire, afin de sanctifier ses autres études. Lorsque le jeune Monarque commença à gouverner par lui-même, on le vit appliqué à tous ses devoirs, et fidèle à les remplir. Magnifique quand il falloit l'être, il aimoit cependant l'économie, et préféroit en toutes choses la simplicité : ses habits, sa table, sa Cour, tout annonçoit un Prince ennemi du faste. Après avoir donné la plus grande partie de son temps aux affaires de l'État, il se plaisoit à converser avec des personnes pieuses : il consacroit chaque jour quelques

heures aux exercices de la Religion ; et comme ceux qui avoient moins de piété que lui le blamoient à ce sujet, il répondit avec douceur : « Les hommes sont étranges : on me fait un crime de mon assiduité à la prière, et l'on ne diroit mot, si j'employois le temps que j'y donne, à jouer aux jeux de hasard, à courre la bête fauve, ou à chasser aux oiseaux. »

Saint Louis fait apporter en France la Couronne d'épines. An 1239.

Il n'y avoit pas long-temps que S. Louis avoit pris en main les rênes du Gouvernement, lorsqu'il trouva l'occasion de signaler sa piété et son respect pour la Religion. Baudouin III, empereur de Constantinople, étoit venu en France solliciter du secours pour soutenir son trône chancelant. Ce trône n'avoit jamais été bien affermi depuis la conquête qui en avoit été faite, et il étoit alors puissamment attaqué par les Grecs. Baudouin, comblé des bienfaits du saint Roi, lui en marqua sa reconnoissance, en lui offrant la couronne d'épines de Notre-Seigneur, qui se conservoit de temps immémorial dans la Chapelle du Palais des empereurs d'Orient. Le religieux Prince reçut cette offre avec une joie incroyable. Il envoya aussitôt à Constantinople des Députés, auxquels l'Empereur donna des lettres qui contenoient l'ordre de leur remettre ce précieux dépôt,

Les députés, en arrivant dans cette ville, trouvèrent que l'on avoit été forcé de mettre comme en gage la sainte Couronne entre les mains des Vénitiens, qui avoient prêté une somme considérable. Il falloit les rembourser, pour retirer cette sainte relique. Louis, informé de ce traité, la dégagea à ses frais. Elle fut donc apportée en France, scellée des sceaux de l'empire et de ceux de la république de Venise. Quand le Roi sut qu'elle s'avançoit du côté de Sens, il alla à sa rencentre jusqu'au bourg de Villeneuve, accompagné de sa Cour et d'un Clergé nombreux. A l'aspect de la sainte Couronne, il fondit en larmes, au point que tout le monde en fut attendri. Puis ils se chargèrent, lui et son frère Robert, de la châsse qui la contenoit, et ils la portèrent depuis l'entrée de Sens, marchant nu-pieds, au milieu d'une foule innombrable de peuple, jusqu'à l'Eglise de Saint-Etienne de cette ville. Le pieux Roi la reçut avec les mêmes sentimens et la même pompe dans Paris, et la fit placer dans son palais. Quelques années après, il reçut encore de Constantinople plusieurs autres reliques, un morceau considérable de la vraie Croix, le fer de la lance qui perça le côté de Notre-Seigneur, l'éponge qui lui fut présentée, imbibée de fiel et de vinaigre. Il les fit renfermer dans des châsses d'argent, enrichies de pierreries; et pour les placer honorablement, il fit bâtir une chapelle célèbre sur le même lieu où étoit l'ancien Oratoire,

et il fonda des Chanoines pour y célébrer l'Office divin. La dédicace de la Sainte-Chapelle se fit avec beaucoup de solennité, et ce fut le lieu ordinaire où le saint Roi vaquoit aux exercices de piété, y passant quelquefois les nuits en prières; mais le temps qu'il y donnoit, n'étoit jamais au préjudice de son peuple. Il étoit persuadé que la piété qui nuit à l'accomplissement des devoirs, est une fausse piété. L'attention qu'il portoit sur toutes les branches du Gouvernement, attestée par les monumens qui nous restent de son règne, prouve que les devoirs de la royauté étoient sa grande occupation: la France lui doit les plus beaux établissemens et les lois le plus sages.

Première Croisade de saint Louis. An 1248.

UNE maladie dangereuse qu'essuya saint Louis, fut l'occasion de la première Croisade qu'il entreprit pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Il fut attaqué d'une dyssenterie si violente, qu'elle le mit bientôt à l'extrémité. On le crut mort pendant quelques momens. La France consternée adressoit à Dieu des prières ferventes, pour lui redemander son Père et son Roi. On mit sur le Prince mourant le morceau de la vraie Croix et les autres reliques qu'il avoit reçues de Constantinople, et il revint de son assoupissement. La première parole qu'il prononça fut pour appeler l'Evêque

de Paris, et pour lui demander la Croix, parce qu'il vouloit aller au secours de la Terre Sainte. Le Prélat fit beaucoup de difficultés, mais le Roi insista d'une manière si touchante, qu'il n'y eut pas moyen de refuser. En recevant la Croix, il la baisa affectueusement, et déclara qu'il étoit guéri. En effet, bientôt après il reparut au milieu de son peuple, et il fut attendri du spectacle de la joie publique. Il se disposa par l'exercice de toutes sortes de bonnes œuvres à accomplir son vœu. La plupart des Princes prirent la Croix, et leur exemple fut suivi de la Noblesse et du Peuple. Le Roi s'embarqua dans le dessein de porter la guerre en Égypte, et d'attaquer dans son propre pays le Soudan, qui avoit subjugué la Terre Sainte. On arriva heureusement à l'île de Chypre, où le Roi avoit fait préparer des magasins. De là il envoya déclarer la guerre au Soudan d'Egypte, en cas qu'il refusât de rendre aux Chrétiens les places qui leur avoient été enlevées. Le fier Musulman refusa de les rendre, et se prépara à soutenir la guerre. La flotte des Croisés partit donc de l'île de Chypre, et elle arriva à la vue de Damiette, l'une des plus fortes places d'Egypte. L'ennemi bordoit la côte pour s'opposer à la descente. Alors le Roi monta sur le tillac, et tous les Seigneurs se rassemblèrent autour de lui. « Mes amis, leur dit-il, c'est par une Providence singulière que ce voyage a été entrepris : nous ne pouvons douter

que Dieu n'ait quelque grand dessein : nous serons invincibles, si nous sommes unis, mais quelque soit l'évènement, il nous sera avantageux ; si nous mourons, nous obtenons la couronne immortelle du martyre, si nous sommes victorieux, Dieu sera glorifié. Combattons pour lui, il triomphera pour nous. Ne considérez pas ma personne, je ne suis qu'un homme, dont la vie est entre les mains de Dieu. » Ces paroles et l'intrépidité du Roi inspirèrent aux Croisés une nouvelle ardeur : on s'avança fièrement sur le rivage. Le Légat, qui étoit dans le meme vaisseau que le Roi, portoit une Croix fort haute, pour animer les soldats par la vue de ce signe sacré : une chaloupe précédoit, et l'on y avoit dressé l'oriflamme, étendard que nos Rois faisoient porter devant eux à la guerre. Comme il n'y avoit plus assez d'eau pour aborder avec les vaisseaux, le Roi sauta dans la mer l'épée à la main, et toute l'armée le suivit. Les ennemis lancèrent une grèle de traits ; mais ils ne purent tenir contre l'attaque impétueuse des François : ils prirent la fuite en désordre. Les habitans et la garnison de Damiette abandonnèrent cette place, et le Roi y entra sans résistance. Ce ne fut pas avec la pompe et le faste d'un conquérant ; mais avec l'humilité d'un Roi vraiment chrétien, qui fait à Dieu un hommage sincère de sa victoire. Il y entra en procession, nu-pieds, avec les Princes et le Clergé. On alla de cette manière jusqu'à la

principale Mosquée, dont le Légat fit une Eglise, en la purifiant, et où il célébra solennellement la Messe.

Captivité de saint Louis. An 1250.

SAINT Louis, maître de Damiette, résolut d'aller droit au Caire, qui étoit la capitale de l'Egypte. Pour y arriver, il fallut combattre l'armée des Infidèles qui étoit campée dans un lieu nommé *la Massoure*. Le Roi y conduisit ses troupes, et attaqua les ennemis qui firent une vigoureuse résistance. La témérité du comte d'Artois, qui s'avança contre l'ordre du Roi son frère, jusques dans la Massoure, attira sur lui et sur l'armée française tous les malheurs qui suivirent cette funeste journée. Les ennemis fondirent sur lui avec impétuosité : les Français volèrent au secours du Prince, et il y eut un combat sanglant où il périt. La perte fut considérable de part et d'autre, mais l'ennemi pouvoit réparer ses forces, étant dans son propre pays. Il n'en étoit pas de même des Croisés. Pour comble de malheur, une maladie contagieuse se répandit parmi eux, et les tint dans l'inaction pendant plusieurs mois : comme les vivres se consumoient, la famine se joignit à la maladie. On fut donc obligé de reprendre le chemin de Damiette, mais on étoit suivi par les ennemis, et, pendant toute la marche, ce ne fut plus qu'un combat continuel. Le saint

Roi fit des efforts incroyables ; mais ayant été forcé de s'arrêter à une petite ville, il tomba entre les mains des Infidèles, avec ses deux frères et la plus grande partie de son armée. S. Louis, dans la prison, parut le même que sur le trône ; aussi grand dans les fers, que s'il eût été vainqueur sur le champ de bataille. Les Barbares eux-mêmes étoient étonnés de sa fermeté, et ils disoient que c'étoit le plus fier Chrétien qu'ils eussent jamais connu. Traité avec inhumanité, il se conduisit toujours en Roi, dont la grandeur est indépendante des évènemens ; en fidèle Chrétien à qui Dieu tient lieu de tout ; en héros, dont l'ame est supérieure à tous les revers. « Tu es dans les fers, lui disoient ces Barbares, et tu nous traites comme si nous étions tes captifs. » Cette constance héroïque fit tant d'impression sur le Soudan, qu'il lui offrit la liberté, à condition que Louis donneroit un million de Bezans d'or pour sa rançon et pour celle des autres prisonniers. » La personne d'un Roi de France ne se rachète point à prix d'argent, répondit le Roi : je donnerai pour ma rançon la ville de Damiette, et pour celle de mes sujets la somme que vous me demandez. » Le Soudan, plein d'admiration, fit remise au Roi de la cinquième partie du prix. Le traité étoit conclu ; mais avant qu'on l'exécutât, le Soudan fut tué par ses Emirs, et cette mort replongea le saint Roi dans de nouveaux embarras. Les assassins vinrent à sa prison

comme des furieux. Louis les vit entrer sans émotion, et leur en imposa par son intrépidité. Ils ratifièrent le traité : ils délibérèrent même s'ils ne le feroient pas leur Soudan ; mais la crainte de voir leurs mosquées détruites par un Prince si ferme dans sa Religion, les empêcha de lui offrir cette dignité. Le Roi ayant été mis en liberté, exécuta fidèlement la convention. Il rendit Damiette au jour marqué : il paya la somme promise ; et comme les Infidèles s'étoient trompés dans le calcul à leur désavantage, il leur fit reporter ce qui manquoit, quoiqu'ils eussent été peu exacts à remplir leurs engagemens.

Voyage de saint Louis en Palestine.

Les Infidèles retenoient contre la foi du traité un grand nombre de prisonniers françois, et ils s'efforçoient de les faire apostasier. Ce fut ce qui empêcha le saint Roi de retourner en France, comme on l'en pressoit. Pour être à portée de retirer de leurs mains le reste des captifs, et de préserver la Terre Sainte d'une ruine entière, il fit voile vers la Palestine, et il arriva heureusement dans la ville d'Acre. Il fut reçu avec de grandes marques de joie par les habitans, qui vinrent en procession au-devant de lui jusqu'à la mer. Il lui restoit à peine six mille hommes, nombre trop petit pour former aucune entreprise. Cependant, à la prière des Chrétiens de ce

pays, il résolut d'y demeurer quelque temps : mais il renvoya en France ses deux frères, Alphonse de Poitiers et Charles d'Anjou. Pendant le séjour que ce Prince fit dans la Terre Sainte, il visita les saints lieux avec les plus tendres sentimens de piété, et les marques de respect les plus touchantes. Etant allé à Nazareth le jour de l'Annonciation, du plus loin qu'il apperçut ce saint lieu, il descendit de cheval, et se mit à genou ; ensuite il fit à pied le reste du chemin, quoiqu'il fût très-fatigué, et qu'il eût ce jour-là jeûné au pain et à l'eau. Il avoit un extrême désir d'aller à Jérusalem, et le Soudan, qui en étoit le maître, y avoit consenti ; mais on lui représenta que s'il entroit dans la Ville sainte sans la délivrer, tous les Rois qui viendroient dans la suite en Palestine, se croiroient quittes de leur vœu, en se contentant à son exemple d'un simple voyage de dévotion. C'est ce qui le fit renoncer à ce dessein. Il employa tout le temps de son séjour en Palestine à raffermir les affaires des Chrétiens de ce pays, réparant et fortifiant à ses frais les places qu'ils y avoient encore. Il y étoit occupé de tous ces grands ouvrages, lorsqu'il apprit la mort de la reine Blanche sa mère. Il la pleura amèrement, mais en Chrétien, avec une entière résignation à la volonté de Dieu : il se mit à genoux devant l'Autel, et adressa à Dieu ces paroles : Seigneur, je vous rends grâce de m'avoir conservé jusqu'ici une mère si digne de toute mon affection :

c'étoit un présent de votre miséricorde : vous le reprenez comme votre bien : je n'ai point à m'en plaindre. Il est vrai que je l'aimois tendrement ; mais puisqu'il vous plaît de me l'ôter, que votre saint nom soit béni dans tous les siècles.» Cette mort le fit songer à son retour en France : il y avoit près de six ans qu'il en étoit sorti. Il fit ses dernières dispositions, et après avoir mis les places de la Palestine en état de défense, il partit du port d'Acre au mois d'Avril 1254, comblé des bénédictions de tout le peuple, de la Noblesse et des Evêques, qui le conduisirent jusqu'à son vaisseau. Dans le cours de la navigation, le saint Roi s'occupa de la prière, du soin des malades et de l'instruction des matelots : ses exemples produisirent les meilleurs effets : les exercices de religion se faisoient avec presque autant de régularité que dans un monastère. Il débarqua en Provence, et prit le chemin de Paris, où il arriva le 5 septembre. Un de ses premiers soins fut d'aller remercier Dieu dans l'Eglise de S. Denis, à laquelle il fit de magnifiques présens.

Seconde Croisade de saint Louis ; sa mort. An 1270.

SAINT LOUIS, à son retour de la Palestine, n'avoit pas quitté la Croix, parce qu'il méditoit dès-lors une seconde expédition pour le même objet. Il fut confirmé dans cette disposition par les nouvelles qu'il reçut de

ce pays. Depuis son départ, les Infidèles avoient repris une partie des places qu'il avoit fortifiées, et ils y exerçoient les plus grandes cruautés contre les Chrétiens qui refusoient d'embrasser le Mahométisme. Ce Prince, après avoir réglé les affaires de son royaume, déclara la résolution où il étoit d'aller à leur secours. Il engagea les Princes et les Seigneurs de ses Etats à se croiser avec lui. Ses discours et son exemple firent la plus vive impression sur les esprits, et le Roi se vit bientôt à la tête d'une puissante armée. Il s'embarqua au mois de Juillet 1270, et fit voile vers Tunis. Ce qui le détermina à y conduire son armée, c'est que le Roi de ce pays lui avoit donné lieu de croire qu'il embrasseroit la Religion chrétienne, s'il ne craignoit pas la révolte de ses sujets. Cette conversion paroissoit à Louis très-propre à faciliter le recouvrement de la Terre Sainte, et il l'avoit fort à cœur. *Oh !* s'écrioit-il quelquefois, *si j'avois la consolation de me voir le parrain d'un Prince mahométan !* Bientôt une si douce espérance s'évanouit : car, dès que les Croisés furent arrivés en Afrique, le Roi de Tunis fit arrêter tous les Chrétiens qui étoient dans la ville, et les menaça de leur faire trancher la tête, si l'armée française approchoit de la place. Comme la ville de Tunis étoit très-fortifiée pour ce temps-là, et défendue par une nombreuse garnison, Louis crut ne devoir rien entreprendre avant d'avoir reçu les

renforts qu'il attendoit, et il se contenta de mettre son armée à l'abri des insultes de l'ennemi, en faisant entourer son camp de fossés et de palissades; mais bientôt des fièvres malignes et des dyssenteries, causées par les chaleurs excessives du climat et par les mauvaises eaux, se répandirent parmi ses troupes avec tant de violence, que l'armée fut diminuée de près de la moitié. Le S. Roi en fut attaqué lui-même, et jugea dès le premier jour que l'attaque étoit mortelle. Jamais il ne parut plus grand que dans cette circonstance critique. Malgré la douleur qu'il souffroit, il n'interrompit aucune des fonctions de la royauté: il donna toujours ses ordres avec la même présence d'esprit, que s'il eût été en parfaite santé; et plus occupé des autres que de lui-même, il n'épargnoit rien pour les soulager. Enfin il succomba, et fut obligé de garder le lit. Le prince Philippe, son fils aîné, étoit toujours auprès de lui. Saint Louis, qui l'aimoit et qui alloit bientôt lui laisser son royaume, recueillit toutes ses forces, pour lui donner des instructions admirables, qui sont parvenues jusqu'à nous, et qui commencent ainsi: Mon fils, la première chose que je vous recommande, c'est d'aimer Dieu de tout votre cœur, et d'être disposé à souffrir tout, plutôt que de pécher mortellement. C'est ce que sa vertueuse mère lui avoit inculqué dès son enfance, et dont il avoit fait la règle de toute sa conduite. Il demanda de bonne heure les

les Sacremens, et il les reçut avec une ferveur qui fit verser des larmes à tous les assistans. Quand il sentit son dernier moment approcher, il se fit coucher sur un lit couvert de cendres, où, les bras croisés sur la poitrine, les yeux fixés vers le ciel, il expira en prononçant distinctement ces paroles du Psalmite : « Seigneur, j'entrerai dans votre maison; je vous adorerai dans votre saint Temple, et je glorifierai votre nom. » Ainsi mourut le meilleur des Rois, dont on ne peut admirer les vertus, sans bénir la Religion sainte qui les a produites.

Vertus de saint Thomas d'Aquin.

SAINT LOUIS avoit beaucoup d'estime et d'affection pour les religieux des deux Ordres nouvellement établis, les frères Mineurs et les frères Prêcheurs. Il admiroit leur zèle pour le salut des ames, leur profonde humilité, leur vie pénitente et mortifiée, et leur parfait désintéressement. Il disoit que s'il pouvoit faire deux parts de sa personne, il en donneroit une aux enfans de S. François, et l'autre aux enfans de saint Dominique. S. Thomas d'Aquin, issu d'une famille noble dans le royaume de Naples, faisoit alors l'ornement et la gloire de ce dernier Ordre. Il reçut une éducation conforme à sa naissance et aux vues de fortune qu'on avoit sur lui. On l'envoya aux écoles les plus célèbres de l'Italie, d'abord au Mont-Cassin, puis à

Naples, où étoit une université florissante. Le jeune Thomas annonçoit dèslors les plus grand talens pour les sciences, et montroit les plus heureuses dispositions pour la vertu. Quelques entretiens qu'il eut avec un religieux Dominicain, qui étoit rempli de l'esprit de Dieu, lui firent concevoir un désir ardent d'entrer dans cet Ordre, et il en prit l'habit à l'âge de dix-sept ans. Sa famille en ayant été informée, mit tout en œuvre pour le détourner de sa résolution; mais il demeura ferme. On vint à bout de se saisir de sa personne; on l'emprisonna, on le maltraita. Rien ne put l'ébranler. Enfin on employa un moyen que l'enfer seul peut suggérer, ce fut d'introduire dans sa chambre une courtisanne que l'on crut propre à le séduire. Thomas, effrayé du danger que court son innocence, appelle à son secours le Dieu de pureté : il saisit ensuite un tison enflammé, et chasse cette malheureuse avec indignation. Après avoir rendu grâces à Dieu de cette victoire, il se consacra de nouveau à son service, et lui demanda, les yeux baignés de larmes, la grâce de ne jamais pécher contre la vertu que le démon avoit essayé de lui ravir. Sa prière fut exaucée : pour prix de sa fidélité, il reçut le don d'une chasteté parfaite. De plus, Dieu permit qu'on lui rendit la liberté, et qu'on le laissât maître de suivre sa vocation. Ses supérieurs l'envoyèrent à Cologne, pour y étudier la théologie, sous Albert-le-Grand. Instruit par cet habile maître, il fit en peu de temps de

grands progrès dans cette science; mais il les cachoit par humilité; il parloit peu de peur de donner entrée dans son cœur au démon de l'orgueil. Son silence passoit pour stupidité, et on l'appeloit par dérision le *Bœuf muet.* Mais son maître, qui le connoissoit mieux, en jugeoit tout autrement, et il disoit aux railleurs que les doctes mugissemens de ce bœuf retentiroient un jour par toute la terre: il ne se trompa point. Thomas, après avoir achevé son cours et reçu le degré de Docteur, enseigna à Paris avec le plus grand éclat. Il composa un grand nombre d'excellens ouvrages, qui répandirent au loin sa réputation. Le saint Docteur attribuoit sa science beaucoup moins à l'étude qu'à la prière. Il invoquoit toujours l'esprit de Dieu avant de composer, et il redoubloit ses prières, quand il trouvoit quelque grande difficulté à résoudre. Le Pape Clément IV lui offrit l'archevêché de Naples, que le saint Docteur refusa. Le souverain Pontife céda à ses instances sur ce point; mais il lui ordonna de se rendre au Concile indiqué à Lyon. Le saint Docteur obéit; et quoiqu'il eût alors la fièvre, il ne laissa pas de partir pour Lyon; mais comme le mal augmentoit, il fut obligé de s'arrêter en chemin, et il mourut à l'abbaye de Fosse-Neuve, dans le diocèse de Terracine.

Vertus de saint Bonaventure.

SAINT Bonaventure ne faisoit pas moins d'honneur à l'Ordre de S. François, que S. Thomas d'Aquin à celui de S. Dominique. Il naquit en Toscane, de parens recommandables par leur piété. Le nom de *Bonaventure* lui fut donné à l'occasion d'un mot que prononça sur lui S. François, pour annoncer les grâces dont la miséricorde divine le combleroit dans la suite. Cet enfant de bénédiction n'avoit encore que quatre ans, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie dangereuse. Sa mère désolée alla le recommander à S. François, qui pria pour lui, et obtint sa guérison. Bonaventure instruit de cette grâce qu'il avoit reçue de Dieu, le goûta dès qu'il put le connoître; et à l'âge de vingt-deux ans il entra dans l'Ordre des Frères Mineurs, selon le vœu qu'en avoit fait sa mère. Peu de temps après, on l'envoya à Paris pour y achever ses études, sous le célèbre Alexandre de Halès, qui étoit un des plus savans religieux de son Ordre. Bonaventure y fit des progrès rapides, et fut admis au Doctorat en même temps que S. Thomas, avec qui il étoit étroitement uni. Ces deux saints Docteurs se visitoient souvent, et ils avoient l'un pour l'autre la plus haute estime. Un jour S. Thomas trouvant son ami occupé à écrire la vie de S. François, ne voulut pas le détourner de son travail : « Laissons, dit-il,

le Saint travailler pour un autre Saint ; ce seroit une indiscrétion de l'interrompre. » Au bout de sept ans de profession, on le choisit pour remplir la Chaire de théologie à la place d'Alexandre de Halès, et il s'acquitta de cet emploi avec distinction. En donnant des leçons de cette science sublime, il se proposoit moins encore de faire des savans que de former des Chrétiens : en enseignant à ses disciples ce que l'on doit croire, il leur montroit par son exemple ce que l'on doit faire. Il n'avoit que trente-cinq ans, lorsqu'on le mit malgré lui à la tête de son Ordre, et il le gouverna en qualité de Général avec beaucoup de prudence et de capacité. Le Pape Grégoire X, plein d'estime pour ses vertus et pour ses talens, songeoit à l'élever à la dignité de Cardinal. Le S. Docteur, qui soupçonna ce dessein, essaya d'en empêcher l'exécution, en sortant secrètement de l'Italie ; mais un ordre précis du souverain Pontife l'obligea d'y retourner promptement. Il étoit dans un couvent de son Ordre, près de Florence, lorsque deux Nonces du Pape vinrent lui apporter le chapeau. Ils le trouvèrent occupé à un des plus bas ministères de la Communauté. A cette vue, il témoignèrent quelque surprise ; mais le Saint ne marqua aucun embarras : il continua en leur présence l'office qu'il avoit commencé ; et quand il l'eut achevé, il reçut les marques de sa nouvelle dignité en soupirant, et il ne dissimula

point la peine qu'il sentoit d'être dans la nécessité d'échanger les fonctions paisibles du Cloître, avec les obligations redoutables qu'on lui imposoit. Peu de temps après, le Pape le sacra lui-même évêque d'Albane, et lui ordonna de se préparer sur les matières que l'on devoit traiter au Concile général de Lyon. S. Bonaventure se rendit à ce Concile, et y prêcha à la seconde et à la troisième session; mais il tomba alors dans une défaillance qui termina sa vie. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, qui respirent la piété la plus affectueuse; et il est regardé, en particulier, parmi tous les Docteurs de son temps, comme le plus grand maître de la vie spirituelle.

Première réunion des Grecs. Deuxième Concile de Lyon. An 1274.

LE Concile de Lyon avoit pour objet principal la réunion des Grecs à l'Eglise romaine, dont ils étoient séparés depuis long-temps. Ce Concile s'ouvrit le 27 mai 1274, et dura jusqu'au 17 juillet. L'assemblée fut très-nombreuse : il s'y trouva cinq cents Evêques et soixante-dix Abbés. Jacques, roi d'Arragon, s'y rendit en personne: les Ambassadeurs de plusieurs autres Princes y assistèrent aussi. Michel Paléologue, alors empereur de Constantinople, avoit fort à cœur cette réunion; mais c'étoit par des vues de politique : il craignoit d'être

attaqué par les Princes Latins, après avoir chassé Baudouin III du trône Impérial. Pour détourner l'orage qui le menaçoit, il s'adressa au Pape, et lui promit d'employer son autorité à faire cesser le schisme. Cette proposition fit d'autant plus de plaisir au souverain Pontife, que les Grecs offroient d'eux-mêmes une réconciliation à laquelle on les avoit exhortés jusqu'alors sans succès, et que les circonstances paroissoient favorables à l'exécution de ce grand dessein. Michel, qui avoit sollicité Grégoire X à convoquer le Concile, ne manqua pas d'y envoyer ses Ambassadeurs; savoir, Germain, ancien Patriarche de Constantinople; Théophante, Métropolitain de Nicée; et George, grand Logothète, c'est-à-dire, grand trésorier de l'Empire. Ils étoient chargés d'une lettre pour le Pape, qui y étoit appelé le premier et le souverain Pontife, le père commun de tous les Chrétiens. Ils en avoient aussi une autre écrite au nom de trente-cinq archevêques Grecs avec leurs suffragans. Dans cette lettre, les Prélats exprimoient leur consentement et leur concours pour la réunion avec l'Eglise de Rome. A l'arrivée de ces ambassadeurs, tous les Pères du Concile allèrent au-devant d'eux, et les conduisirent au Palais du Pape; qui les reçut honorablement et leur donna le baiser de paix, avec toutes les marques d'une affection paternelle. Les ambassadeurs, de leur côté, rendirent au souverain Pontife tous les respects qui sont dûs au vicaire de

Jésus-Christ, au chef de l'Eglise universelle; ils déclarèrent qu'ils venoient, au nom de l'Empereur et des évêques d'Orient, rendre obéissance à l'Eglise romaine, et professer une même foi avec elle. Cette déclaration excita la joie la plus vive dans tous les cœurs. Le jour de S. Pierre, le Pape célébra la Messe dans la Cathédrale de Lyon, en présence de tout le Concile. Après que le symbole eût été chanté en latin, le patriarche Germain et les autres Grecs, pour marquer l'unité de la foi, répétèrent le même symbole dans leur langue. Ils vinrent à la quatrième session, et furent placés à la droite du Pape après les Cardinaux. On y lut à haute voix les lettres dont ils étoient porteurs. Alors le grand Logothète, au nom de la Nation, abjura le schisme, accepta la profession de foi de l'Eglise romaine, et confessa la primauté du S. Siége. Le Pape, après avoir témoigné, en peu de mots, la joie de l'Eglise qui embrassoit enfin avec tendresse tous ses enfans réunis dans son sein, entonna le *Te Deum*, et tous les assistans unissant leurs voix, rendirent à Dieu de solennelles actions de grâces. Tout sembloit promettre une réunion durable : cependant elle ne se maintint que jusqu'à la mort de l'empereur Michel: son fils, qui lui succéda, renouvela le schisme.

Schisme d'Occident. An 1378.
Concile de Constance.

Un autre schisme, plus scandaleux encore, désola l'Eglise, peu de temps après celui des Grecs. Voici quelle en fut l'occasion. Le Pape Clément V, qui étoit Français, fixa sa demeure à Avignon, et ses successeurs continuèrent d'y faire leur séjour. L'Italie souffrit beaucoup de cette absence des Papes, et Rome en particulier étoit déchirée par différentes factions. On y désiroit ardemment et l'on sollicitoit avec chaleur le retour du Pape. Enfin Grégoire XI se rendit à ces instances pressantes, et il partit d'Avignon. Il fut reçu à Rome, au milieu des acclamations du peuple et des témoignages de la joie la plus vive. Après sa mort, le peuple Romain craignant que le nouveau Pape, s'il étoit Français, n'allât encore résider à Avignon, s'attroupa au lieu où les Cardinaux étoient assemblés, et se mit à crier : *nous voulons un Pape Romain.* A ces cris séditieux, il ajouta des menaces, et leur déclara que s'ils choisissoient un étranger, il leur rendroit la tête aussi rouge que leur chapeau. Les Cardinaux intimidés, nommèrent précipitamment l'archevêque de Bary, qui prit le nom d'Urbain VI. Ce Pape, qui étoit d'un caractère dur et inflexible, indisposa bientôt, par une conduite imprudente, ceux

qui l'avoient élu. Mécontens de leur choix, ils sortirent de Rome, déclarèrent leur élection nulle par défaut de liberté, et élurent un autre Pape, sous le nom de Clément VII. Cette malheureuse affaire jeta l'Eglise dans une horrible confusion. Toute la Chrétienté se trouva partagée entre les deux Papes. Clément fut reconnu en France, en Espagne, en Ecosse, en Sicile : Urbain eut pour lui l'Angleterre, la Hongrie, la Bohême et une partie de l'Allemagne. Ils employèrent l'un contre l'autre les armes spirituelles; et la conduite violente qu'ils tinrent, ne fit qu'allumer davantage le schisme, et aigrir tous les maux qui en étoient la suite. La mort d'Urbain ne termina point le schisme : les Cardinaux de son obédience lui donnèrent un successeur. On fit de même dans le parti opposé. Ces scènes fâcheuses se renouvelèrent souvent. Enfin les Cardinaux, affligés de cette funeste division, se réunirent dans le Concile de Pise; et, pour le faire cesser, ils destituèrent les deux Papes, et nommèrent de concert Alexandre V; mais malgré leurs efforts, le schisme continuoit, et les maux augmentoient. L'obstination des Papes, la jalousie des Cardinaux des différentes obédiences, les divers intérêts des couronnes, tout faisoit craindre que le schime ne se perpétuât; mais l'Eglise a des promesses, et Dieu ne l'abandonna point dans ce danger extrême. Il brisa tous les obstacles que les passions humaines oppo-

soient au rétablissement de l'union, et elle se fit dans le Concile général de Constance, tenu en 1414. Tous les prétendans à la Papauté ou abdiquèrent, ou furent déposés par l'autorité du Concile. L'on y élut Martin V, qui fut seul généralement reconnu pour légitime et unique Souverain Pontife. Au reste, quoique l'on fût partagé sur le droit des concurrens, on n'en demeuroit pas moins attaché au Siége apostolique, à la chaire de S. Pierre; et ce schisme, tout déplorable qu'il étoit en lui-même, nuisit peut-être moins aux consciences, que d'autres scandales. C'est la réflexion de S. Antonin, archevêque de Florence, qui écrivoit vers le milieu du siècle suivant : « On pouvoit, dit-il, être de bonne foi et en sûreté de conscience dans l'un ou l'autre parti : car, quoiqu'il soit nécessaire de croire qu'il n'y a qu'un seul Chef visible de cette Eglise, s'il arrive cependant que deux Souverains Pontifes soient créés en même temps, il n'est pas nécessaire de croire que celui-ci ou celui-là est le Pape légitime : mais il faut croire seulement que le vrai Pape est celui qui a été canoniquement élu, et le peuple n'est point obligé de discerner quel est ce Pape : il peut suivre en cela le sentiment et la conduite de ses Pasteurs particuliers. » Le grand dessein de Dieu, qui est la sanctification des Elus, ne s'accomplit pas moins au milieu des scandales. En effet, il y eut de saints personnages dans les deux obédiences.

Condamnation de Wiclef et de Jean Hus.

OUTRE l'extirpation du schisme, le Concile de Constance avoit encore pour objet la condamnation des hérésies qui s'étoient répandues en Allemagne, à la faveur de cette funeste division. Wiclef, docteur de l'Université d'Oxford, en avoit été le principal auteur. Il avoit commencé par avancer quelques opinions singulières, qui furent condamnées par le pape Urbain V et par les Evêques d'Angleterre. Pour s'en venger, cet Hérésiarque attaqua tout l'Ordre ecclésiastique. Il enseigna publiquement que le Pape n'est pas le Chef de l'Eglise, que les Evêques n'ont aucune prééminence sur les simples Prêtres, que les pouvoirs ecclésiastiques se perdent par le péché mortel, que la confession est inutile à celui qui est suffisamment contrit. Ces erreurs ne prirent point racine en Angleterre, où elles étoient nées, et Wiclef étant mort, sa secte y tomba peu à peu; mais ce Novateur avoit laissé des écrits infectés du venin de l'hérésie. Ces écrits furent portés à Prague par un Gentilhomme de Bohème, qui avoit étudié à Oxford, et communiqués à Jean Hus, recteur de l'Université de Prague. Celui-ci adopta la doctrine pernicieuse que ces livres contenoient, et la débita dans ses sermons, avec une ardeur incroyable. Il y ajouta de nouvelles erreurs, entr'autres la nécessité de communier sous

les deux espèces. Il s'attacha un grand nombre de disciples, dont le plus ardent étoit Jérôme de Prague, et cette secte fit de grands progrès en Bohême. L'Archevèque de Prague et le Pape Jean XXIII n'oublièrent rien pour arrêter le cours de l'erreur, et pour ramener le novateur à la vérité et à la soumission : mais tous leurs efforts furent inutiles, et Jean Hus continua de répandre son hérésie dans les villes et dans les villages, suivi d'une foule innombrable de peuple, qui l'écoutoit avec un extrême empressement. Les choses en étoient à ce point, lorsqu'on tint le Concil de Constance. Jean Hus y vint luimème pour y défendre sa doctrine. Il avoit, avant son départ, fait afficher aux portes des Eglises de Prague, qu'il consentoit à y ètre jugé, et à subir les peines portées contre les Hérétiques, si on pouvoit le convaincre d'aucune erreur contre la Foi. Après cette déclaration, l'empereur Sigismond lui avoit donné un sauf-conduit, non pour le garantir du châtiment auquel il se soumettoit lui-même, mais pour le mettre en sûreté dans le voyage ; et lui faciliter le moyen de se justifier, s'il avoit été calomnié, comme il le disoit. Il ne fut pas plutôt arrivé à Constance, qu'il se mit à dogmatiser, sans attendre le jugement du Concile sur sa doctrine. Ou crut donc nécessaire de s'assurer de sa personne, et le Concile nomma des commissaires, pour examiner ses écrits. Ils y trouvèrent un grand

nombre d'erreurs : on le pressa inutilement de se rétracter. Il parut à la session qui se tint le 5 de juin. On tira de ses écrits beaucoup d'articles qui contenoient les erreurs de Wiclef ; après lui avoir laissé la liberté de s'expliquer sur chaque article, on l'exhorta à se soumettre au jugement du Concile, et on lui présenta une formule de rétractation, qu'il refusa opiniâtrement de souscrire. Le Concile, qui vouloit éviter d'en venir aux extrémités, essaya à plusieurs reprises de vaincre son opiniâtreté. On commença par condamner ses livres au feu. On croyoit par là l'intimider ; mais il persista dans son refus. Alors cet Hérésiarque obstiné fut solennellement dégradé des saints Ordres, et livré au Magistrat de Constance, qui, suivant les Lois impériales, le condamna à être brûlé. Jérôme, son disciple, aussi opiniâtre que le maître, subit le même châtiment. Le Concile n'a point sollicité son supplice ; mais il a laissé agir la justice du Souverain, qui certainement peut, pour le bien de l'Etat, punir ceux qui troublent l'ordre civil, en répandant de mauvaises doctrines, souvent très-funestes à la tranquillité publique.

Nouvelle tentative pour la réunion des Grecs. Concile de Florence. An 1439.

DEPUIS que l'Eglise grecque étoit retombée dans le schisme, les souverains Pontifes avoient fait plusieurs tentatives

pour rétablir l'union ; mais aucune n'avoit réussi. Enfin, l'an 1437, l'empereur grec Jean Paléologue, et le Pape Eugène IV, ayant renoué la négociation, convinrent que l'on assembleroit en Occident un Concile général composé de Grecs et de Latins. En vertu de cette convention, le Concile fut ouvert par le Pape lui-même à Ferrare en Italie : l'Empereur et le Patriarche de Constantinople s'y rendirent avec vingt Archevêques d'Orient, et un grand nombre d'autres Ecclésiastiques grecs, d'une capacité et d'un mérite distingué. Les Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem y envoyèrent aussi leurs députés. Il survint des inconvéniens qui ne permirent pas de continuer le Concile à Ferrare, et il fut, du consentement des Grecs, transféré à Florence. Après que l'on y eut éclairci toutes leurs difficultés, l'Empereur, le Patriarche et les Evêques grecs, donnèrent une profession de foi conforme à celle de l'Eglise romaine, dans laquelle ils reconnoissoient en particulier que le S. Esprit procède du Père et du Fils, et que le Pape est le Chef de l'Eglise universelle. Ensuite la réunion fut agréée de part et d'autre : l'on fit un décret où l'on inséra tous les points que les Grecs avoient contestés auparavant ; et ce décret fut signé par le Pape, par le Patriarche et les autres Prélats grecs, excepté l'Evêque d'Ephèse, qui refusa constamment de le souscrire. Ainsi fut terminée cette grande affaire. Le suc-

cès répandit une joie universelle dans l'Eglise catholique; mais cette joie dura peu. Quand l'Empereur et les Prélats grecs furent de retour à Constantinople, il trouvèrent le Clergé et le peuple de cette ville étrangement prévenus contre l'union. Ces Schismatiques accablèrent d'injures ceux qui l'avoient signé, et comblèrent d'éloges Marc d'Ephèse, pour avoir eu seul le courage de refuser son consentement. Ceux qui avoient assisté au Concile de Florence, intimidés par ce déchaînement de leurs concitoyens, renoncèrent à ce qu'ils avoient fait, et le schisme fut fixé sans retour. Quelques années après, le Pape Nicolas V, pontife d'une grande piété, réfléchissant sur l'inutilité des peines qu'on s'étoit données pour la conversion des Grecs, leur écrivit une lettre, dans laquelle, après leur avoir parlé des préparatifs que les Turcs faisoient contr'eux, il les exhorta à ouvrir enfin les yeux sur leur opiniâtreté passée. « Il y a déjà long-temps, dit-il, que les Grecs abusent de la patience de Dieu, en persévérant dans le schisme. Selon la parabole de l'Evangile, Dieu attend pour voir si le figuier, après avoir été cultivé avec tant de soin, portera enfin du fruit; mais si, dans l'espace de trois années que Dieu leur accorde encore, il n'en porte point, l'arbre sera coupé par sa racine, et les Grecs seront entièrement accablés par les ministres de la justice divine, que Dieu enverra pour exécuter l'arrêt qu'il a déjà

prononcé dans le Ciel. » Nous verrons bientôt l'accomplissement littéral de cette prédiction.

Prise de Constantinople par Mahomet II. An 1453.

MAHOMET II, Sultant des Turcs, ayant résolu de réduire sous sa puissance Constantinople, capitale de l'Empire d'Orient, vint, en 1453, y mettre le siége avec une armée de trois cent mille hommes, et environ cent galères, sans compter un grand nombre de bâtimens de moindre grandeur. Il s'en falloit bien que les Grecs eussent des forces égales à lui opposer. La garnison de la ville ne consistoit qu'en cinq mille Grecs et deux mille étrangers, dont l'empereur Constantin Paléologue donna le commandement à Justinien, officier Génois d'une grande expérience. Ce Prince n'avoit rien négligé pour fortifier Constantinople avant l'arrivée des Turcs. Comme cette ville étoit environnée d'une double muraille, Mahomet fit préparer une artillerie de quatorze batteries, dans lesquelles il y avoit quelques pièces de canon d'une grosseur prodigieuse, qui lançoient des masses de pierres de deux cents livres pesant. Ces machines terribles firent feu jour et nuit sur la ville, et la battirent avec tant d'avantage, qu'elles eurent bientôt fait de larges brêches aux murailles. Les assiégés, dans la situation critique où ils se trou-

voient, ne laissèrent pas d'opposer à l'ennemi une vigoureuse résistance, en réparant les brèches autant qu'il étoit possible, et en faisant avec succès des sorties, dans lesquelles ils tuoient un grand nombre de Turcs et brûloient leurs ouvrages. Déjà les Turcs rebutés demandoient à haute voix qu'on abandonnât l'entreprise ; mais Mahomet leur ayant promis le pillage de la ville, les fit résoudre à donner un assaut général. Les dispositions étant faites, on attaqua la place par mer et par terre. Les Grecs se défendirent avec courage, et firent des prodiges de valeur ; mais Justinien ayant été blessé, abandonna son poste. Cette retraite découragea tellement les Grecs, qu'ils commencèrent à lâcher pied. Les Turcs fondant en même-temps avec impétuosité par la brèche, poursuivirent les fuyards et en tuèrent la plus grande partie. L'Empereur, qui s'étoit placé lui-même à la brèche, faisoit des efforts prodigieux ; mais il fut emporté par la foule, et périt avec elle. Après la mort de l'Empereur, les Turcs ne trouvèrent plus de résistance : ils se rendirent maîtres de la ville, où rien n'échappa à l'épée des vainqueurs. Ils firent un carnage horrible des habitans, et, pendant trois heures que dura le pillage, ils commirent les plus grands excès. Ainsi périt l'Empire de Constantinople, après avoir subsisté pendant onze cent vingt-trois ans, à compter depuis que le siége y avoit été transféré par le Grand Constantin en 330.

Ce fut une punition manifeste de leur opiniâtreté dans le schisme. Dieu les avoit attendus avec patience, et ils n'avoient pas profité du temps qui leur avoit été accordé pour rentrer dans la soumission à l'Eglise; ils avoient négligé les exhortations qui leur avoient été faites : ils sont devenus les victimes de la justice divine : ils n'ont pas voulu reconnoître l'autorité du successeur de S. Pierre, et ils sont tombés sous la tyrannie des Infidèles, de qui ils n'ont à attendre que l'oppression et l'esclavage. Tout royaume qui s'oppose à celui de Jésus-Christ, est menacé de la malédiction divine, et se met en danger de ne pas subsister long-temps.

Institution de l'Ordre des Minimes. An 1507.

L'Eglise, que la ruine entière de l'Empire d'Orient affligeoit sensiblement, fut un peu consolée par la modération dont usa le vainqueur. Il laissa subsister la Religion chrétienne dans le pays dont il devenoit le maître. Ayant même appris que le siége de Constantinople étoit vacant, il y établit un Patriarche. L'Eglise trouva un autre sujet de consolation dans la sainteté éclatante de S. François de Paule, que Dieu suscita pour former un nouvel Ordre religieux, spécialement consacré à la pénitence et à l'humilité. Ce S. Fondateur naquit dans la petite ville de Paule en Italie, et il en

prit le nom. Ses parens, qui étoient très-vertueux, lui inspirèrent de bonne heure le goût de la piété, moins encore par leurs discours que par leurs exemples. Le jeune François se sentit appelé à une vie austère et mortifiée. Il s'y exerça presque dès l'enfance. Il ne mangeoit ni viande, ni poisson, ni œufs, ni lait. Il s'en fit pour toute sa vie une loi, qu'il a gardée religieusement. Pressé par un attrait intérieur pour la solitude, il se retira dans une grotte près de la mer, où il ne s'occupoit que des choses de Dieu. Il n'avoit pas d'autre lit que la pierre du rocher, d'autre nourriture que les herbes qui croissent autour de la grotte. Sous un habit vil et pauvre, il portoit un rude cilice. La réputation d'une vertu si rare dans un jeune homme, attira auprès de lui plusieurs personnes, qui le prièrent de les associer à sa retraite, et de leur apprendre à servir Dieu. Il ne put résister à leurs instances. On bâtit donc quelques cellules et un Oratoire auprès de sa grotte Ce fut comme le berceau de l'Ordre qu'il fonda peu de temps après; car l'accroissement que sa Communauté prenoit de jour en jour, lui fit naître la résolution de construire au même lieu un Monastère et une Eglise, ce qu'il exécuta avec le secours que lui fournirent les habitans des environs. La règle qu'il donna à ses disciples, fut d'observer un Carême perpétuel; et pour leur apprendre que la pénitence ne sert de rien sans l'humilité, il voulut qu'ils fissent une

profession particulière de cette dernière vertu, et qu'on les appelât *Minimes*, c'est à-dire, les moindres de tous les Religieux. Son Ordre fut approuvé par Sixte IV, en 1474. Louis XI entendit parler de la vertu extraordinaire de François de Paule, et, dans l'espérance d'obtenir par ses prières la guérison d'une maladie dont il étoit attaqué, il invita le saint homme à venir le trouver. Le Pape ordonna à François de se rendre au désir du Roi. Le Saint obéit; il en fut reçu avec des marques singulières de vénération. Louis se jeta à ses pieds, et le conjura de demander à Dieu le rétablissement de sa santé; mais François s'appliqua à le faire entrer dans des dispositions plus chrétiennes; il l'exhorta à se soumettre à la volonté de Dieu, et à lui faire le sacrifice de sa vie. Il se fit respecter de toute la Cour, par un parfait détachement et par la sagesse de ses discours, qui, dans un homme sans lettres et sans culture, ne pouvoient venir que de l'Esprit Saint: aussi ne l'appeloit-on pas autrement que le *Saint homme*, *l'homme de Dieu*. Les successeurs de Louis XI le comblèrent de bienfaits, et il vit son Ordre s'étendre non-seulement en Italie et en France, mais encore en Espagne et en Allemagne. Il tomba malade dans le couvent du Plessis-lès-Tours, le Dimanche des Rameaux: il alla le jeudi Saint recevoir la Sainte Eucharistie à l'Eglise, avec de grands sentimens de piété, nu-pieds, la corde au cou, et versant

beaucoup de larmes. Il mourut le lendemain, après avoir exhorté ses Religieux à observer fidèlement leur règle, et à s'aimer les uns les autres.

Hérésie de Luther. An 1517.

DIEU prend soin de consoler son Eglise, comme on vient de le voir, et lui donne des témoignages de sa protection, pour l'affermir dans les diverses tempêtes qui se renouvellent sans cesse. Celle que Luther excita au commencement du seizième siècle, fut la plus terrible et la plus funeste qu'elle eut essuyée depuis le temps de l'Arianisme. Cet Hérésiarque, né en Saxe, étoit de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, et Docteur de l'université de Vittemberg. Esprit inquiet, ardent, plein de présomption, il s'échauffa à l'occasion des Indulgences accordées par Léon X, parce que la publication en fut confiée aux Dominicains, et non pas à ceux de son Ordre. Il commença par déclamer contre l'abus des Indulgences, puis contre les Indulgences même. Il attaqua ensuite la doctrine de l'Eglise sur le péché originel, sur la justification et sur les Sacremens. Ces nouveautés impies ayant été condamnées par une bulle du Pape, le fougueux Novateur s'éleva avec fureur contre la primauté du siége de Rome, et ne gardant plus aucune mesure, il alla d'écarts en écarts, et d'excès en excès, renouvelant les erreurs déjà fou-

droyées dans les Albigeois, dans Wiclef, dans les Hussites. Il écrivit contre le Purgatoire, contre le libre arbitre, contre le mérite des bonnes œuvres, etc. Tel fut le commencement de sa funeste apostasie de l'ancienne foi, apostasie qu'il qualifia du nom de *réformation* (*). Comme il falloit se procurer de l'appui pour soutenir une entreprise si hardie, Luther exhorta les Princes d'Allemagne à s'emparer des biens ecclésiastiques : c'étoit un moyen facile de se les rendre favorables. L'espérance de recueillir ces riches dépouilles, engagea dans son parti beaucoup de Seigneurs puissans. Frédéric, électeur de Saxe, et Philippe, Landgrave de Hesse, se déclarèrent hautement ses protecteurs. Luther s'attacha ce dernier Prince par une complaisance encore plus honteuse : Philippe voulut, du vivant de son épouse, contracter un second mariage : il crut pouvoir tout obtenir du nouveau Réformateur : il s'adressa donc à Luther, qui ayant assemblé à Vittemberg les Docteurs de la nouvelle réforme, donna au Landgrave, contre la défense expresse de Jésus-Christ, la permission d'avoir deux épouses à la foi. Pour multiplier ses Sectateurs, il attaqua la loi du célibat des Prêtres et des Religieux, et il donna lui-même l'exemple de l'enfreindre, en épou-

(*) On appela ensuite Protestans, les Sectateurs de Luther, parce qu'ils protestèrent contre un décret de l'empereur Charles-Quint, dans la diète de Spire, en 1529.

sant, tout Prêtre et Moine qu'il étoit, une jeune Religieuse, qu'il avoit tirée de son couvent pour la catéchiser et la séduire. De telles leçons, soutenues par de tels exemples, trouvèrent aisément entrée dans l'esprit des peuples; et une secte si favorable aux inclinations corrompues du cœur humain, s'accrut de jour en jour. De la Haute-Saxe, elle se répandit dans les Provinces septentrionales, dans les duchés de Brunswick, de Mekelbourg, de Poméranie et dans la Prusse, où le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique se fit Luthérien. Alors Luther se voyant à la tête d'un parti redoutable, leva le masque : il exhala sans ménagement sa bile contre le Pape et contre les personnes les plus respectables : il vomit contr'eux un torrent d'injures grossières, telles que le délire le plus furieux peut suggérer à un frénétique. On ne peut lire sans un gémissement mêlé d'indignation, les basses plaisanteries, les bouffonneries plates et révoltantes, les turpitudes même, dont il a sali ses écrits ; et l'on a peine à concevoir comment un tel personnage a néanmoins entraîné dans son parti tant de provinces et de royaumes. Il faut que la cupidité et l'amour du plaisir, qui sont les deux grands moyens qu'il a employés, aient sur l'esprit des hommes un ascendant bien impérieux pour les avoir aveuglés à ce point, et pour que la séduction se soit si fort étendue, à la honte de la raison.

Calvin

Calvin ajoute aux erreurs de Luther.
An 1536.

LORSQUE Luther eut donné l'exemple de changer la doctrine reçue parmi les Fidèles, on vit s'élever un grand nombre de prétendus Réformateurs, qui, en adoptant une partie de ses erreurs, y en ajoutèrent de nouvelles. Calvin, que l'on regarde comme le second Chef des Protestans, naquit à Noyon. Après avoir fait ses humanités à Paris, il alla étudier le droit à Orléans et à Bourges, dont les écoles avoient de la réputation. Il eut pour maître, dans cette dernière ville, un homme célèbre, mais imbu de la doctrine de Luther. Le disciple puisa dans son commerce le goût des nouveautés, et il ne dissimula point ses sentimens. La France alors s'efforçoit de repousser la contagion qui commençoit à s'y glisser, et le roi François premier sévissoit contre les Luthériens. Craignant donc d'être arrêté, Calvin se retira à Bâle. Ce fut dans cette ville qu'il publia son livre de l'*Institution Chrétienne*, qui est comme l'abrégé de toute sa doctrine. Excepté l'article de l'Eucharistie, il ne s'écarta pas beaucoup des sentimens de Luther, il enchérit même sur lui : il y enseigne que le libre arbitre a été entièrement éteint par le péché ; que Dieu a créé la plupart des hommes pour les damner, non à cause de leurs crimes, mais parce qu'il lui plaît

ainsi : il rejette l'invocation des Saints, le Purgatoire et les Indulgences : il ne veut ni Papes, ni Evêques, ni Prêtres, ni Fêtes, ni culte extérieur, ni acucune des cérémonies sacrées, qui sont d'un si grand secours pour élever l'ame jusqu'à l'adoration de l'Etre Suprême. Luther, malgré le désir qu'il eut de nier la présence réelle du corps et du sang de J. C. dans l'Eucharistie, en demeura si convaincu, qu'il ne put jamais abandonner ce dogme ; Calvin franchit le pas, et osa le rejeter. Il est vrai que, pressé par la force de ces paroles de Jésus-Christ : *Ceci est mon Corps, Ceci est mon Sang*, et gêné par la foi constante et universelle de ce mystère, il laisse appercevoir un étrange embarras dans la manière de s'exprimer, et qu'il semble avoir honte de sa propre doctrine. C'est un hommage forcé qu'il rend à la vérité, même en la combattant. Le Novateur fit différentes courses pour répandre son poison : il vint ensuite s'établir à Genève, qui, depuis quelques années, avoit chassé son Evêque et embrassé le Luthéranisme. Il y exerça l'emploi de prédicateur et de professeur de Théologie. Y ayant acquis beaucoup de crédit, il fit de cette ville comme le centre de sa secte ; et c'est de là qu'il souffla le feu de l'hérésie et de la discorde dans la France et dans les autres parties de l'Europe. Son pouvoir étoit absolu à Genève, et personne n'osoit lui résister, parce qu'on ne le faisoit point impunément. Il

ne pouvoit souffrir que l'on pensât autrement que lui ; et cet homme qui prêchoit qu'on ne devoit pas écouter l'Eglise, ni lui obéir, exigeoit des autres une soumission aveugle à tout ce qu'il lui plaisoit de définir. Il fit brûler à Genève le médecin Michel Servet, pour avoir avancé quelques erreurs sur le mystère de la Sainte Trinité ; et cependant il déclamoit avec fureur contre la juste sévérité dont on usoit en France à l'égard des Hérétiques : ainsi l'iniquité se ment-elle à elle-même. Quand il ne pouvoit autrement exercer sa vengeance, il s'abandonnoit à un emportement indigne non-seulement d'un Réformateur, mais d'un honnête homme, et il prodiguoit à ses adversaires les épithètes de *pourceau*, de *bête*, d'*âne*, de *chien*, d'*enragé*, etc. Quel étrange langage dans la bouche d'un homme qui se donne pour un Apôtre ! Que l'on compare ce langage avec celui de S. Paul, on jugera par le contraste de la différence qu'il y a entre les envoyés de Dieu et ceux qui n'ont été que les organes du Démon de l'hérésie ou de l'impiété.

Violences des Protestans.

L'HÉRÉSIE est cruelle, et ennemie de toute subordination. Les Ariens avoient excité les plus grands troubles, et exercé les plus horribles violences. Il en a été de même des Protestans : ils n'ont pas plus respecté la puissance du Prince, que l'au-

torité spirituelle du Pape. « S'il m'est permis, disoit Luther en parlant à son Souverain, s'il m'est permis, pour amour pour la liberté chrétienne, non-seulement de mépriser, mais même de fouler aux pieds les décrets des Papes et les Canons des Conciles, pensez-vous que je respecte assez vos ordres pour les regarder comme des lois ? L'Evangile, dit-il ailleurs, a toujours causé des troubles, il faut répandre du sang pour l'établir. » Quelles horribles scènes cette doctrine séditieuse n'a-t-elle pas données dans toute l'Europe ? En Allemagne, les Luthériens s'attroupèrent, prirent les armes, et portèrent le ravage dans les provinces de Souabe, de Franconie et d'Alsace ; ils pillèrent et brûlèrent les Eglises, détruisirent les monastères et les châteaux, massacrèrent les Prêtres et les Religieux. Ils formèrent une armée de soixante-douze mille hommes, et l'Empereur Charles-Quint eut bien de la peine à les réduire. Que de sang le Calvinisme n'a-t-il pas répandu en France ! ce royaume fut déchiré pendant trois règnes par des factions continuelles, par des guerres civiles, par de sanglantes batailles. On ne peut lire l'histoire de cette hérésie, sans frémir au récit des excès qu'elle commit ou qu'elle occasionna. On a compté jusqu'à vingt mille Eglises que ces fanatiques révoltés ont détruites pendant le cours de ces guerres. Dans la seule province du Dauphiné, ils tuèrent deux cent cinquante-

six Prêtres et cent douze Moines : ils brûlèrent neuf cents villes ou villages. Leur fureur s'exerçoit même sur les morts : ils l'ont portée jusqu'à profaner avec des mains sacriléges les reliques précieuses des Martyrs et des Confesseurs de J. C. : ils ont enlevé de force les Corps saints des dépôts sacrés où on les conservoit : ils les ont brûlés, et ils ont jeté leurs cendres au vent. Pour ne citer que deux exemples de cette impiété cruelle, en 1562, ils ont brisé la châsse de S. François de Paule, au Plessis-lès-Tours, et ayant trouvé son corps sans aucune corruption, ils l'ont traîné par les rues, et l'ont brûlé dans un feu allumé avec le bois d'une grande croix. Dans la même année, ils ont enlevé à Lyon la châsse de saint Bonaventure ; ils en ont emporté toutes les richesses ; ils ont brûlé les Reliques du Saint, et jeté ses cendres dans la rivière de Saône. Si les maximes de la Religion prétendue réformée autorisent de tel excès, son Evangile peut-il être l'Evangile de Jésus-Christ ? Notre-Seigneur, en envoyant ses Apôtres, leur avoit dit : « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups : vous n'opposerez à leur cruauté que la patience et la douceur. » Il y eut sans doute du sang répandu pour l'établissement de l'Evangile, mais ce ne fut que le sang des brebis ; et ce sang c'étoient les loups qui le répandoient. Les Fidèles n'apprirent alors des Apôtres d'autre doctrine que celle de la patience et de la sou-

mission aux Souverains, et ils y furent inviolablement attachés; ils disoient par la bouche de S. Justin dans son apologie : « Nos espérances ne sont point fondées sur le monde présent : c'est pourquoi nous ne faisons aucune résistance au bourreau qui vient pour nous frapper. » Ils disoient aux Empereurs : « Nous n'adorons que Dieu seul, mais dans tout le reste, nous vous obéissons avec joie : » ils disoient encore avec Tertullien : Comme Chrétiens, nous prions Dieu d'accorder aux empereurs une longue vie, un règne paisible, de la sûreté au dedans, des armes victorieuses au dehors, un Sénat fidèle, des sujets soumis, une paix universelle, et tout ce qu'un homme et un empereur peuvent désirer : quelle différence entre cet esprit du Christianisme et celui de la prétendue réforme.

Variations des Eglises Protestantes.

C'EST un des caractères de l'hérésie d'être sujette à se diviser et à varier dans ses dogmes. Comme c'est par son propre esprit que l'auteur l'a composée, chaque particulier se croit aussi en droit de changer par son propre esprit, et de modifier ce qu'il a reçu : l'auteur d'une secte n'a pas plus de droit d'innover que ses Sectateurs. L'on a vu cette instabilité de doctrine dans les Ariens, dans les Pélagiens, etc. Elle n'a pas été moins sensible dans

les Protestans. Luther et Calvin n'ont pu contenir leurs prosélytes dans les bornes qu'ils leur avoient prescrites. Aussi étoit-il contre la maxime fondamentale de la secte de poser ces bornes : ils avoient annoncé une liberté, qu'ils appeloient *Evangélique*, jusqu'alors inconnue, en vertu de laquelle chaque particulier étoit maître de régler sa croyance. Eh ! que pouvoit-il résulter de cette liberté, qu'une étrange confusion de doctrine, et une perpétuelle variation ! « Ceux qui ont retranché un seul article de foi, disoit au cinquième siècle le célèbre Vincent de Lérins, en attaqueront bientôt d'autres : et quelle sera la suite nécessaire de cette manière de réformer la Religion, sinon que ces Réformateurs ne se tiendront jamais en repos, mais qu'ils la changeront sans cesse, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus la moindre trace? » c'est ce qui est arrivé dans la nouvelle réforme : après avoir secoué le joug salutaire de l'autorité de l'Eglise, elle n'avoit plus de principe d'unité, parce qu'il n'y a que cette autorité qui puisse retenir la licence des esprits. La nouvelle réforme abandonnée à l'examen et au jugement de chaque particulier, a varié mille fois : elle a pris mille formes différentes : elle s'est divisée en *Anabaptistes*, en *Quackers*, en *Arméniens*, en *Gomaristes*, en *Episcopaux*, en *Puritains*, en *Sociniens*, qui ont des dogmes opposés, et qui ne s'accordent que dans leur haine commune pour la foi ancienne et

dans le mépris de toute autorité. On a vu s'élever presque tous les jours de nouveaux prédicans, qui, mécontens de ce que les chefs avoient établi, ne cessoient d'y faire des changemens. De là les différentes confessions de foi qui se contredisoient l'une l'autre : les Chefs eux-mêmes ne demeurèrent pas fermes dans leur premier plan de Religion : ce qu'ils bâtissoient un jour, ils le détruisoient le lendemain. On peut bien leur appliquer ce que S. Hilaire de Poitiers disoit aux Ariens : « Vous ressemblez à des architectes ignorans, qui ne sont jamais contens de leur ouvrage : vous ne faites que bâtir et démolir. Il y a maintenant autant de confessions de foi différentes qu'il y a d'hommes, et une aussi grande variété dans la doctrine que dans les modes. Chaque année, chaque mois voit éclorre une confession de foi : vous avez honte des anciennes : vous en forgez de nouvelles, pour les rejeter encore. » Leur inconstance sur ce point étoit si visible, qu'ils n'ont pu s'empêcher de s'en plaindre eux-mêmes. Voici comment en parle un de leurs Théologiens (*). « Quelle sorte de gens sont nos Protestans, qui, s'égarant à tout moment, puis revenant sur leurs pas, se laissent emporter à tout vent de doctrine, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ! vous pouvez peut-être connoître quels sont aujourd'hui leurs sentimens en

(*) Duditius, lettre à Bèze.

matière de Religion, mais vous ne pourrez jamais être assuré de ceux qu'ils auront demain. Sur quel article de la Religion ces Eglises, qui se sont séparées de celle de Rome, sont-elles d'accord ? Examinez tous les points de leur croyance, depuis le premier jusqu'au dernier, à peine trouverez-vous un seul article affirmé par tel ministre, que vous ne le voyiez aussitôt condamné par l'autre, comme une doctrine impie. » Il n'est pas surprenant que l'on s'égare ainsi, quand on n'a plus de guide pour se conduire : ils avoient abandonné l'Eglise, que Jésus-Christ ordonne d'écouter : se trouvant seuls et sans conducteurs, il se perdirent dans des sentiers inconnus, où l'esprit de séduction les avoit engagés, et ils s'écartèrent de la verité, qui est une, par mille détours différens. Il n'en est pas ainsi de l'Eglise catholique : quelle constance dans son gouvernement et dans sa conduite ! fondée sur Jésus-Christ, et gouvernée par lui selon sa promesse, elle ne change jamais dans sa doctrine : sa foi est toujours la même ; elle l'a reçue de son divin Fondateur, et elle conserve inviolablement ce dépôt sacré : elle ne permet sur cet article aucune innovation.

Schisme d'Angleterre. An 1533.

Les passions des Princes sont ordinairement la cause des révolutions qui arrivent dans leurs états, et en particulier du chan-

gement de Religion. C'est ce qu'éprouva l'Angleterre, où la Foi avoit d'abord été si florissante, qu'on l'avoit nommée l'*Ile des Saints.* Henri VIII s'étoit signalé par son zèle pour la Foi catholique dans les commencemens du Luthéranisme : il avoit publié des édits sévères contre les Sectateurs de Luther, pour empêcher que l'hérésie naissante n'infectât son royaume : il avoit fait plus encore; il avoit composé lui-même un ouvrage pour la combattre; mais un attachement criminel étouffa dans son cœur de si heureuses dispositions, et fit le malheur de son règne. Il avoit épousé, avec dispense, Catherine d'Arragon, veuve de son frère, et il y avoit déjà dix-huit ans que cette union subsistoit, lorsque ce Prince ouvrit son cœur à la passion, qui le précipita lui et son royaume dans un schisme déplorable. Il voulut donner le nom et le rang de Reine à Anne de Boulen, qu'il aimoit : il falloit pour cela faire dissoudre son premier mariage comme s'il eût été illégitime : il poursuivit cette affaire à Rome avec beaucoup d'empressement. Le pape Clément VII, après l'avoir bien examinée, jugea que les raisons qu'on alléguoit pour le divorce, n'étoient pas fondées, et il refusa de séparer ce que Dieu avoit uni : il prononça même une sentence d'excommunication contre Henri, s'il ne reprenoit pas son épouse légitime. Alors ce Prince passionné se livre à tous les transports de son ressentiment : il ne voulut plus recon-

noître l'autorité du Souverain Pontife, et, par un acte solennel du Parlement d'Angleterre, il se fit déclarer Chef suprême de l'Eglise anglicane. Il soutint cette démarche schismatique par une violente persécution contre ceux qui ne voulurent pas souscrire à cette déclaration. Thomas Morus, grand chancelier, et Fischer, évêque de Rochester, furent les premières victimes de sa fureur : il leur fit trancher la tête, parce qu'ils avoient refusé de reconnoître sa suprématie ecclésiastique. Ce fut en cette occasion que le Chancelier fit cette belle réponse : « Si j'étois seul de mon sen« timent, je me défierois de mes lumières, et je préfèrerois celles du grand Conseil d'Angleterre ; mais j'ai pour moi toute l'Eglise, ce grand Conseil des Chrétiens. » Le supplice de ces deux hommes illustres fut le prélude d'un grand nombre d'exécutions sanglantes, et Henri, qui jusque-là n'avait point paru porté à la cruauté, devint un Prince violent et sanguinaire. Pour se venger des Religieux, qui persévéroient dans l'obéissance due au Saint-Siége, il supprima les monastères, et s'en appropria les revenus. On eût dit qu'il ne s'était fait Chef de l'Eglise de son Royaume, qu'afin d'avoir un titre pour la piller. Il épousa Anne de Boulen, qui était la cause de tant de troubles; mais s'en étant bientôt dégoûté, il lui fit trancher la tête, et il contracta une nouvelle alliance qui fut suivie de quatre autres. Ainsi, Dieu punissoit

il les premiers excès de ce malheureux Prince par d'autres excès, et le livroit-il aux désirs déréglés de son cœur. Henri mourut déchiré par les remords de sa conscience. Malgré ses égaremens, il n'avoit rien changé dans la doctrine ; mais le schisme conduit en peu de temps à l'hérésie : les nouvelles erreurs ne pouvoient manquer d'être bien reçues dans un pays ainsi disposé à la révolte : du vivant même de Henri, le luthéranisme commençoit à s'y glisser à son insçu et contre son gré. Après sa mort, Edouard VI abolit entièrement la Religion catholique, et il établit la prétendue Réforme. On supprima la Messe : les Images furent abattues, les Eglises pillées et profanées, les chaires occupées par des Prédicateurs, qui attaquoient publiquement les anciens dogmes et les saintes cérémonies de la Religion. Pour bien juger de la Réforme anglicane, il suffit de se rappeler la honte de son origine et l'impiété de ses attentats : Henri VIII en jugea ainsi lui-même au lit de la mort, à ce moment fatal où l'illusion se dissipe, et où la vérité brille dans tout son éclat.

Conversion des Indes. An 1541.

Les pertes que l'Eglise faisoit en Europe par le schisme et l'hérésie, étoient réparées avec avantage par le zèle de François Xavier, qui gagnoit alors à Jésus-Christ

des contrées immenses, des peuples innombrables. Xavier étoit issu d'une famille noble dans le royaume de Navarre. Il fit ses études à Paris, et il y enseignoit la philosophie dans l'Université, lorsqu'il s'attacha à S. Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, et qu'il devint un de ses premiers disciples. Ayant été choisi par le pape Paul III, pour porter l'Evangile dans les Indes orientales, où les Portugais avaient formé de nouveaux établissemens, il s'embarqua à Lisbonne en 1541, et aborda, après une longue navigation à Goa, capitale de la domination Portugaise en ce pays. L'état déplorable où il y trouva la Religion, lui fit verser des larmes, et enflamma son zèle. Comme la vie scandaleuse des Chrétiens dans les Indes, étoit le plus grand obstacle à la conversion des Idolâtres melés parmi eux, il commença ses travaux apostoliques par rappeler ces mauvais Chrétiens aux principes du Christianisme. Pour y réussir, il s'appliqua à former la jeunesse à la vertu. Il rassembloit les petits enfans, et les menoit à l'Eglise, pour leur apprendre le symbole des Apôtres, les commandemens de Dieu et les pratiques de la vie chrétienne. La piété de ces enfans édifia toute la ville, qui changea bientôt de face. Les pécheurs commencèrent à rougir de leurs désordres, et vinrent demander à Xavier ses conseils. Il les reçut avec bonté, il les instruisit, les exhorta et les convertit presque tous par sa douceur et sa charité. Il passa ensuite à la

côte de la Pescherie, dont les habitans avoient reçu le Baptême, et néanmoins conservoient toujours leurs superstitions et leurs vices. Pour se mettre en état de faire plus de fruit, il étudia la langue Malabare; et à force de travail, il traduisit en cette langue le symbole des Apôtres, le Décalogue, l'Oraison dominicale, et enfin tout le Catéchisme. Il apprit par cœur sa traduction, et il se mit à parcourir les bourgades, en prêchant ainsi Jésus-Christ. Sa prédication, soutenue par des miracles, produisit des fruits abondans. La ferveur de cette Chrétienté naissante étoit admirable : d'une nation abandonnée à tous les vices, il en fit un peuple de Saints. Beaucoup de pécheurs changèrent de vie, et la multitude des Infidèles qui demandoient le Baptême étoit si grande, que Xavier, épuisé de fatigue, ne pouvoit presque plus lever les bras. Encouragé par ces premiers succès, il avança dans les pays voisins, où l'on n'avoit encore aucune connoissance de Jésus-Christ; et, en peu de temps, il eut la consolation de voir les habitans détruire les Temples de leurs Idoles, et bâtir des Eglises à la place de ces Temples. L'année suivante, il passa dans le royaume de Travancor, où il baptisa de ses propres mains, jusqu'à dix mille Idolâtres dans l'espace d'un mois. On bâtit dans ce pays quarante-cinq Eglises; et François qui manda lui-même toutes ces particularités, ajoute que c'étoit un spectacle bien touchant de

voir ces Infidèles convertis courir à l'envi pour démolir leurs Temples. La réputation du S. Apôtre se répandit jusqu'aux extrémités des Indes, et de toutes parts on le faisoit prier de venir, pour recevoir de lui l'instruction et le Baptême. Au milieu de cette riche moisson, François envoyoit des lettres en Italie et en Portugal, pour demander des ouvriers évangéliques. Dans les transports de son zèle, il auroit voulu que les Docteurs des Universités de l'Europe devinssent tous Missionnaires. Il alla à l'Ile de Manat, à Cochin, à Méliapour, à Malaca, aux Moluques; à Ternate, partout il opéra un nombre prodigieux de conversions, et il forma en chaque endroit une Eglise nombreuse de ceux qu'il baptisoit: c'étoit avec des peines incroyables et parmi toutes sortes de dangers, qu'il produisoit des fruits si multipliés, et il seroit difficile d'exprimer tout ce qu'il eut à souffrir dans ses différentes missions; mais il en étoit bien dédommagé par les consolations intérieures qu'il reçut. « Les périls auxquels je suis exposé, écrit-il lui-même à S. Ignace, les travaux que j'entreprends pour les intérêts de Dieu seul, sont des sources inépuisables de joie spirituelle: je ne me souviens pas d'avoir jamais goûté tant de délices intérieures, et ces consolations de l'ame sont si pures, si douces, si continuelles, qu'elles ôtent le sentiment des peines du corps.» Aussi au milieu de ces douceurs célestes, qui lui étoient quel-

quefois prodiguées sans mesure, supplioit-il la divine bonté d'en modérer l'excès.

Suite des travaux apostoliques de saint François-Xavier.

S. FRANÇOIS Xavier, dont le zèle ne connoissoit point de bornes, s'embarqua pour aller au Japon, et arriva en 1549 dans le Royaume de Saxuma. Avec le secours d'un Japonois, qu'il avoit converti dans l'Inde, il traduisit dans la langue du pays, le symbole et l'explication de chacun des articles dont il est composé. Ayant eu audience du Roi, il en obtint la permission d'annoncer la foi. Il fit un grand nombre de conversions; mais sa joie fut troublée par les persécutions qu'il éprouva de la part des Bonzes, ou Prêtres du pays, qui vinrent à bout d'indisposer le Roi contre lui. Il partit donc pour se rendre à Firando, Capitale d'un autre petit Royaume. Il y fut bien reçu du Prince, qui lui permit de prêcher la loi de Jésus-Christ dans tous ses états. Le fruit de ses prédications fut extraordinaire: il y convertit plus d'Idolâtres en vingt jours, qu'il n'avoit fait en une année entière dans la Saxuma. Il laissa cette Chrétienté sous la conduite d'un Missionnaire qui l'avoit accompagné, et il se mit en chemin pour se rendre à Méaco, ville capitale de tout le Japon. Il passa par Amanguchi, où régnoit une effroyable corruption de mœurs. Ses prédications y

furent sans succès : il y essuya même des insultes et des affronts. Arrivé à Méaco, il n'y fut pas mieux écouté, et il vit avec douleur que les esprits n'étoient point encore disposés à recevoir la vérité : il revint donc à Amanguchi, et comme il s'étoit apperçu que la pauvreté de son extérieur avoit choqué les habitans de cette ville, et empêché qu'il ne fût reçu à la Cour, il crut devoir s'accommoder aux préjugés du pays : il s'y présenta avec un appareil et un cortége capable d'en imposer, et il fit quelques présens au Roi. Par ce moyen, il obtint la protection du Prince et la permission d'annoncer l'Evangile. Il baptisa trois mille personnes dans cette ville, et ce succès le remplit de consolation. D'Amanguchi, le S. Apôtre alla au royaume de Bongo, dont le Prince désiroit ardemment de le voir. Il confondit dans des conférences publiques les Bonzes, qui, par des motifs d'intérêt, cherchoient partout à le traverser. Il en convertit cependant quelques-uns. Ses discours publics et ses entretiens particuliers touchèrent le peuple, et l'on venoit en foule lui demander le Baptême. Le Roi lui-même fut convaincu de la vérité du Christianisme : mais une passion, à laquelle il s'abandonnoit, l'empêcha alors de l'embrasser. Il se rappela depuis les instructions que Xavier lui avoit données, il renonça à ses désordres, et reçut le Baptême. Enfin après avoir séjourné près de deux ans et demi dans le Japon, Xavier se sentit pressé

du désir de faire connoître Jésus-Christ dans la Chine : quoique l'entrée de ce vaste Empire fut sévèrement interdite à tout étranger, il s'occupa des moyens d'exécuter son dessein : mille obstacles s'y opposoient à l'exécution, il éprouva des difficultés de toute espèce ; mais rien ne put l'arrêter, et, à force de patience, il vint à bout de passer jusqu'à l'île Sancian, qui est située près de Macao, sur la côte de la Chine. La Sagesse éternelle inspire quelquefois à ses serviteurs des desseins qui ne doivent pas être suivis de l'effet, afin de récompenser en eux la bonne volonté. Le S. Apôtre, au moment où il espéroit pénétrer dans la Chine, tomba malade, et après douze jours de langueur, qu'il passa sans aucun secours humain, il mourut à l'âge de quarante six ans. On l'enterra sur le rivage, et l'on jeta sur son corps de la chaux vive, afin que les chairs étant plutôt consumées, on pût transporter ses ossemens dans les Indes : mais plus de deux mois après, on trouva son corps aussi frais, aussi entier que celui d'un corps vivant, et ses vêtemens bien conservés. On le transporta à Goa, où il fut déposé dans l'Eglise de S. Paul, avec tous les honneurs qu'on put lui rendre, et il s'y fit un grand nombre de miracles.

Ouverture du Concile de Trente. An 1545.

DÈS que l'on vit l'hérésie des Protestans se répandre dans l'Allemagne, on jugea

qu'un Concile général étoit le moyen le plus propre pour en arrêter le progrès, et pour guérir les maux qu'elle avoit déjà faits à l'Eglise. L'Empereur Charles-Quint le désiroit avec beaucoup d'ardeur; et le Pape Paul III, après avoir pressenti les dispositions des autres Princes chrétiens, donna la Bulle de convocation. Il choisit pour le lieu du Concile, la ville de Trente, parce qu'elle offroit, par sa situation entre l'Italie et l'Allemagne, plus de facilité pour s'y rendre, à ceux qui devoint y assister. Il survint divers obstacles, qui en firent différer l'ouverture jusque vers la fin de l'année 1545. On commença par arrêter les points que l'on devoit traiter, et l'ordre dans lequel on devoit les proposer. Après une Messe solennelle du Saint-Esprit, on fit la lecture du Symbole, à l'exemple des anciens Conciles qui avoient coutume d'opposer ce bouclier à toutes les hérésies, et qui souvent par ce seul moyen avoient attiré les Infidèles à la foi, et confondu les Hérétiques. Ensuite on traita de la canonicité des livres saints, qui sont les premiers fondemens de la foi chrétienne, et l'on convint unanimement qu'il falloit reconnoître comme canoniques tous les livres de l'Ancien et du nouveau Testament. Un des Légats parla avec beaucoup de lumière et de zèle sur cet article; il fit voir que ces livres avoient été reçus comme sacrés par les Conciles et par les Pères des premiers siècles. On traita aussi de la Tra-

dition, c'est-à-dire, de la doctrine de Jésus-Christ et des Apôtres, qui n'est pas consignée dans les livres de l'Ecriture, mais qui nous est venue de bouche en bouche, et qui se trouve dans les ouvrages des Pères et dans les autres monumens ecclésiastiques. L'on dressa sur ces deux points un décret conçu en ces termes : « Le S. Concile de Trente, œcuménique et général, légitimement assemblé sous la conduite du Saint-Esprit, et présidé par les Légats du Siége Apostolique, considérant que les vérités de la foi et les règles des mœurs sont soutenues dans les livres écrits, et sans écrit dans les traditions, qui, reçues de la bouche de Jésus-Christ par les Apôtres, ou inspirées aux mêmes Apôtres par le Saint-Esprit, nous sont parvenues comme de main en main, le Saint Concile, suivant l'exemple des pères Orthodoxes, reçoit tous les livres tant de l'ancien que du nouveau Testament, et aussi les Traditions concernant soit la foi, soit les mœurs, comme sorties de la bouche de Jésus-Christ, ou dictées par le S. Esprit, et conservées dans l'Eglise par une succession continue ; il les embrasse avec le même respect et la même piété ; et afin que personne ne puisse douter quels sont les livres saints que reçoit le Concile, il a voulu que le catalogue en fût inséré dans ce décret. » Suit la liste de tous les livres canoniques tels qu'ils sont imprimés dans la Vulgate. Le Concile ajoute : « Si quelqu'un ne reçoit pas comme

sacrés et canoniques ces livres entiers avec toutes leurs parties, ou s'il méprise avec connoissance et délibération les traditions dont on vient de parler, qu'il soit anathème.» Ensuite, pour contenir les esprits inquiets, le Concile ordonne que dans les choses de la foi et de la morale, qui ont rapport au maintien de la doctrine chrétienne, qui que ce soit n'ait assez de confiance en son propre jugement pour détourner les saints livres à son sens particulier, contre l'interprétation que leur a donnée la sainte Eglise, à qui il appartient de juger du vrai sens et de la véritable interprétation des saintes Ecritures, ou contre le sentiment unanime des Pères. Le Concile ordonne encore que ceux qui emploieront les paroles de l'Ecriture à des usages profanes, comme à des railleries, à des applications ridicules, à des flatteries, ou à des pratiques superstitieuses, soient punis comme profanateurs de la parole de Dieu.

Doctrine du Concile sur le péché originel.

Le S. Concile de Trente exposa dans la cinquième session la doctrine catholique sur le péché originel, et sur le remède de ce péché. Il y enseigne qu'Adam, après avoir transgressé le commandement de Dieu, perdit la sainteté et la justice dans laquelle il avoit été établi. En désobéissant à Dieu, il encourut sa haine et son indi-

gnation ; il devint l'esclave du Démon, et sujet à la mort. Par sa prévarication, le premier homme n'a pas nui à lui seul, mais à sa postérité : en transmettant le péché, qui est la mort de l'ame, il a transmis à tout le genre humain la mort et les douleurs du corps, suivant ce que dit l'Apôtre : « Le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché, et ainsi la mort est passée dans tous les hommes, tous ayant péché dans un seul. » Ce péché ne peut être effacé par les forces de la nature, mais seulement par les mérites de Jésus-Christ, l'unique médiateur, qui nous a réconciliés avec Dieu par son sang ; et ces mérites de Jésus-Christ sont appliqués, tant aux adultes qu'aux enfans par le Sacrement de Baptème, selon ces paroles : « Il n'est pas sous le Ciel un autre nom donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés ; » et celle-ci : « Voilà l'agneau de Dieu : voilà celui qui ôte les péchés du monde : vous tous qui avez été baptisés, vous avez été revêtus de Jésus-Christ ; » ainsi les enfans, même ceux qui sont nés de parens baptisés, ont besoin de recevoir le Baptême, parce qu'ils tirent d'Adam la faute originelle, qui ne peut être effacée que par l'eau de la régénération, pour obtenir la vie éternelle. C'est pour cette raison que, suivant la tradition des Apôtres, les petits enfans même, qui n'ont encore pu commettre aucun péché personnel, sont véritablement baptisés pour la

rémission des péchés, afin que la régénération efface en eux ce qu'ils ont contracté de souillure par la génération : car quiconque ne renaît de l'eau et du S. Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Par la grâce qui est conférée dans le Baptême, l'offense du péché originel est véritablement remise et effacée ; car Dieu ne hait rien dans ceux qui sont régénérés, et il n'y a point de condamnation pour ceux qui ont été ensevelis avec Jésus-Christ par le Baptême, pour mourir au péché, et qui ne vivent point selon la chair ; mais qui dépouillant le vieil-homme, et se revêtant du nouveau, sont devenus innocens, sans tache, héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ, en sorte qu'il n'y a plus rien qui fasse obstacle à leur entrée dans le Ciel. Le S. Concile reconnoît toutefois et confesse que la concupiscence ou le foyer du péché reste dans ceux qui ont été baptisés : cette concupiscence ayant été laissée pour être combattue, ne peut nuire à ceux qui n'y donnent pas leur consentement, mais qui résistent avec courage par la grâce de Jésus-Christ : au contraire, celui-là sera couronné qui aura légitimement combattu. Si l'apôtre S. Paul l'appelle *péché*, c'est parce qu'elle est un effet du péché, et qu'elle porte au péché. » Le S. Concile déclare ensuite que dans ce qu'il a décidé touchant le péché originel, communiqué à tous les hommes, son intention n'a point été de comprendre la bienheureuse et immaculée

Vierge Marie, mère de Dieu. Par cette clause, les Pères du Concile témoignèrent leur zèle à maintenir la pieuse persuasion des Fidèles, touchant la conception immaculée de la sainte Vierge.

Doctrine du Concile sur la justification du pécheur.

La matière de la justification suit naturellement celle du péché. Le S. Concile remarque d'abord que chacune des dispositions qui conduisent à la justification, est l'effet d'une grâce actuelle et prévenante, que Dieu ne doit point au pécheur, et qu'il lui accorde par pure libéralité. L'homme a pu se blesser et se donner la mort; mais il ne peut pas par ses propres forces, et sans la grâce du Libérateur, ni guérir de ses plaies, ni même concevoir un désir salutaire de sa guérison. C'est ce qui l'oblige de demander tout, et de tout attendre de la miséricorde de Dieu par les mérites de Jésus-Christ. La première disposition à la justification, est de croire fortement les vérités que Dieu a révélées, et les biens qu'il a promis. Parmi ces vérités, que la foi découvre, il y en a de terribles, il y en a de consolantes. Ces vérités font naître dans l'ame du pécheur la crainte des châtimens et l'espérance du pardon. Le pécheur, abattu par la crainte, se relève en considérant la miséricorde de Dieu : il y apperçoit une ressource assurée ; et par une

une vive confiance, fondée sur les mérites de Jésus-Christ, il se jette entre les bras de cette miséricorde infinie, et il commence à aimer Dieu comme source de toute justice. Après avoir exposé comment le pécheur parvient à la justification, le Concile en explique la nature et les effets. Elle ne consiste pas seulement dans la rémission des péchés, mais encore dans le renouvellement intérieur de l'ame, en sorte que le pécheur devient véritablement juste, ami de Dieu et héritier de la vie éternelle. C'est le S. Esprit qui opère en lui ce merveilleux changement, en formant dans son cœur les saintes habitudes de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, qui l'unissent intimement avec Jésus-Christ, et le rendent un membre vivant de son Corps. L'homme ainsi devenu juste par la grâce de Jésus-Christ, ne se borne pas au degré de justice qu'il a reçu, mais il s'avance de vertu en vertu, et devient plus juste de jour en jour par la prière, la mortification, par la pratique des bonnes œuvres, par l'observation exacte de la loi de Dieu et des maximes de l'Evangile. En les accomplissant, il éprouve combien est véritable ce que dit l'Ecriture, que les commandemens de Dieu ne sont point pesans, que le joug de Jésus-Christ est doux et son fardeau léger; parce qu'étant enfant de Dieu, il l'aime comme son Père, et que l'aimant, il trouve de la facilité et de la douceur à lui obéir et à faire sa sainte volonté. Si

Dieu, pour faire sentir à l'homme le besoin qu'il a de sa grâce, pour le rendre humble et plus vigilant, paroît quelquefois lui cacher son visage, se retirer de lui, et le laisser à sa propre foiblesse, l'homme ne se décourage point; mais sachant que Dieu ne lui commande pas des choses impossibles, et qu'en commandant il avertit de faire ce que l'on peut, et de demander ce que l'on ne peut pas, il s'adresse à lui par la prière, avec une humble et ferme confiance d'obtenir les secours nécessaires pour marcher jusqu'à la fin dans la voie de la justice.

Doctrine du Concile sur les Sacremens.

LE S. Concile parle ensuite des Sacremens, qui sont autant de moyens pour obtenir la véritable justice, ou pour l'augmenter en nous, ou pour la recouvrer quand on l'a perdue. Il enseigne que les Sacremens de la nouvelle Loi ont été institués par Jésus Christ; qu'il n'y en a ni plus ni moins de sept; savoir, le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage: que chaque Sacrement contient la grâce dont il est le signe, et confère cette grâce à tous ceux qui n'y mettent pas d'obstacle. Après avoir condamné les erreurs de Luther sur les deux premiers Sacremens, il passe à l'Eucharistie. La doctrine pure que l'Eglise Catholique a toujours enseignée,

et qu'elle conservera jusqu'à la fin des siècles, est qu'après la consécration du pain et du vin, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, est contenu véritablement, réellement et substantiellement sous les espèces de ces choses sensibles. C'est un crime et un attentat horrible d'oser détourner à un sens métaphorique les paroles par lesquelles Jésus-Christ a institué ce Sacrement. L'Eglise, qui est la colonne de la vérité, déteste cette invention impie et diabolique, conservant toujours la mémoire d'un bienfait qu'elle regarde comme le plus excellent qu'elle ait reçu de Jésus-Christ. En effet, notre Sauveur étant près de quitter ce monde pour aller à son Père, institua ce Sacrement, dans lequel il répandit, pour ainsi dire, toutes les richesses de son amour envers les hommes, y renfermant le souvenir de toutes ses merveilles. Il nous a recommandé d'annoncer sa mort en le recevant, et il a voulu que ce Sacrement fût la nourriture spirituelle de nos ames, qui les fit vivre de sa propre vie, comme il le dit lui-même: *celui qui me mange, vivra pour moi.* Il a voulu de plus que ce Sacrement fût le gage de notre bonheur éternel, et le Symbole de l'unité de ce corps dont il est lui-même le Chef. L'Eglise de Dieu a toujours cru qu'après la consécration le véritable corps de Notre-Seigneur et son véritable sang, avec son ame et sa divinité, sont sous les espèces du pain et du vin; que l'une ou

l'autre espèce contient autant que toutes les deux ensemble ; car Jésus-Christ est tout entier sous l'espèce du pain et sous la moindre partie de cette espèce, comme aussi sous l'espèce du vin et sous toutes ses parties. L'Eglise a de même toujours tenu pour constant que, par la consécration du pain et du vin, il se fait un changement de toute la substance du pain en la substance du corps de Notre-Seigneur, et de toute sa substance du vin en la substance de son sang, lequel changement a été très-à-propos nommé *Transsubstantiation.* Tous les Fidèles sont donc obligés d'honorer le Saint Sacrement du culte de latrie, qui est dû au vrai Dieu ; car nous y croyons présent le même Dieu que tous les Anges ont eu ordre d'adorer, lorsqu'il est entré dans le monde, le même que les Mages ont adoré en se prosternant à ses pieds, le même que les Apôtres ont adoré en Galilée. Quant à l'usage de ce divin Secrement, le Saint Concile avertit avec une affection paternelle, exhorte, prie et conjure par les entrailles de Notre-Seigneur, tous ceux qui portent le nom de Chrétiens, de se réunir en ce signe de paix, en ce lieu de charité, en ce symbole de concorde ; de se souvenir sans cesse de l'amour excessif de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a donné sa chair à manger, et qui a souffert la mort pour notre salut ; de croire le sacré mystère de son corps et de son sang avec une foi si ferme, un respect si profond, une

piété si sincère, qu'ils soient en état de recevoir souvent ce pain céleste, afin qu'étant soutenus par sa vertu, ils passent du pélerinage de cette misérable vie à la patrie céléste, pour y manger sans aucun voile le même pain des Anges, qu'ils mangent maintenant sous des voiles sacrés.

Doctrine du Concile sur le sacrifice de la Messe.

L'Eucharistie n'est pas seulement un Sacrement, où Jésus-Christ se donne à nous pour être notre nourriture spirituelle, elle est encore un sacrifice où il s'offre à son Père comme victime pour nous. C'est ce qu'enseigne le Concile de Trente en ces termes : « Quoique Jésus-Christ Notre-Seigneur dût s'offrir une fois lui-même à Dieu son Père, en mourant sur l'autel de la Croix, pour y opérer une rédemption éternelle ; néanmoins, parce que son sacerdoce ne devoit point être éteint par sa mort, il a voulu laisser à l'Eglise, sa chère épouse, un sacrifice visible, tel que la nature des hommes le demande, sacrifice qui représentât le sacrifice sanglant de la Croix, qui en conservât la mémoire jusqu'à la fin du monde, et qui en appliquât la vertu salutaire pour la rémission des péchés que nous commettons tous les jours. C'est pourquoi dans la dernière cène, la nuit même qu'il fut livré, montrant qu'il étoit établi Prêtre pour toute l'éternité, selon l'ordre

de Melchisédech, il offrit à Dieu le Père son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin, et sous les mêmes symboles les donna à ses Apôtres, qu'il établissoit alors Prêtres du nouveau Testament; et par ces paroles, *Faites ceci en mémoire de moi*, il leur commanda à eux et à leurs successeurs de les offrir, comme l'Eglise catholique l'a toujours entendu et enseigné. Car après avoir célébré l'ancienne Pâque, que les enfans d'Israël immoloient en mémoire de la sortie d'Egypte, il établit la Pâque nouvelle, se donnant lui-même pour être immolé par les Prêtres au nom de l'Eglise, sous des signes visibles, en mémoire de son passage de ce monde à son Père, lorsque nous rachetant par l'effusion de son sang, il nous arracha de la puissance des ténèbres, et nous transféra dans son Royaume. C'est par cette offrande pure, qui ne peut être souillée ni par l'indignité, ni par la malice de ceux qui l'offrent, et dont le Seigneur a prédit par Malachie qu'elle seroit offerte en tous lieux en son nom qui devoit être grand parmi les nations. C'est la même que l'apôtre S. Paul, écrivant aux Corinthiens, a marquée assez clairement, quand il a dit que ceux qui sont souillés par la participation de la table des Démons ne peuvent participer à la table du Seigneur. C'est elle enfin qui, au temps de la nature et de la loi, a été figurée et représentée par différentes sortes de sacrifices, comme renfermant tous les biens qui n'é-

toient que signifiés par les autres, dont elle étoit l'accomplissement et la perfection ; et parce que le même J. C., qui s'est offert une fois lui-même sur la croix avec effusion de son sang, est contenu et immolé sans effusion de sang dans ce divin sacrifice, qui s'accomplit à la Messe, le S. Concile déclare que ce sacrifice est véritablement propitiatoire, que par lui nous obtenons miséricorde, et nous trouvons grâce et secours au besoin, si nous approchons de Dieu, contrits et pénitens, avec un cœur sincère, une foi droite et dans un esprit de crainte et de respect : car Dieu appaisé par cette offrande, et accordant la grâce et le don de pénitence, remet les péchés et même les crimes les plus grands, puisque c'est la même et unique hostie, le même J. C. qui s'est offert autrefois sur la Croix, et qui s'offre maintenant par le ministère des Prêtres, n'y ayant d'autre différence que dans la manière d'offrir, laquelle a été sanglante sur la Croix, au lieu qu'elle est non sanglante sur l'Autel. Bien loin que celle-ci déroge à la première, c'est même par le moyen de l'oblation non sanglante, que l'on reçoit avec abondance le fruit de celle qui s'est faite avec effusion de sang. C'est pourquoi, conformément à la tradition des Apôtres, elle est offerte non-seulement pour les péchés, les peines, les satisfactions et les autres nécessités des Fidèles qui sont encore vivans, mais aussi pour ceux qui sont morts en J. C., et qui ne sont pas encore entièrement purifiés.

Doctrine du Concile sur la Pénitence.

Si tous ceux qui ont été régénérés par le Baptême, demeuroient constamment dans la justice qu'ils y ont reçue, il n'auroit pas été besoin d'établir d'autre Sacrement que le Baptême pour la rémission des péchés. Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, connoissant notre fragilité, a voulu accorder encore un moyen de recouvrer la vie à ceux-mêmes qui, depuis le Baptême, se seroient livrés à la servitude du péché et à la puissance du Démon. Ce remède est le Sacrement de pénitence, par lequel le bienfait de la mort de Jésus-Christ est appliqué à ceux qui sont tombés depuis le Baptême. La pénitence a toujours été nécessaire à ceux qui ont voulu rentrer en grâce avec Dieu; mais avant la venue de Jésus-Christ elle n'étoit point un Sacrement, et elle ne l'est même depuis sa venue que pour ceux qui ont reçu le Baptême. Notre-Seigneur Jésus-Christ a principalement institué le Sacrement de Pénitence, lorsqu'étant ressuscité des morts, il souffla sur ses Disciples, en disant: *Recevez le S. Esprit: les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez.* Par ces paroles, Jésus-Christ a communiqué aux Apôtres et à leurs successeurs, la puissance de remettre et de retenir les péchés commis depuis le Baptême. Il y a une grande différence entre ce Sacrement et celui du Baptême; car par la

pénitence nous ne pouvons parvenir à ce renouvellement total et parfait, que le Baptême opère en nous, si ce n'est par beaucoup de larmes et de grands travaux, que la justice de Dieu exige de nous, en sorte que c'est avec beaucoup de raison que les saints Pères ont appelé la pénitence un *Baptême laborieux*. La forme du Sacrement de pénitence, en quoi consiste principalement sa force et sa vertu, est renfermée dans les paroles de l'absolution que prononce le Prêtre. Les actes du Pénitent qui sont la *Contrition*, la *Confession* et la *Satisfaction*, sont comme la matière de ce Sacrement, et la réconciliation du pécheur avec Dieu en est l'effet. La Contrition, qui est le premier des actes du pénitent, est une douleur intérieure et une détestation du péché que l'on a commis, avec la résolution de ne plus pécher à l'avenir. Le S. Concile déclare que cette contrition ne renferme pas seulement la cessation du péché, la résolution de changer et le commencement d'une nouvelle vie, mais encore la haine de la vie passée. « Quoiqu'il arrive quelquefois, ajoute le Concile, que la contrition soit parfaite par la Charité, et qu'alors elle réconcilie l'homme avec Dieu, avant qu'il ait reçu le Sacrement de pénitence, il ne faut pas néanmoins attribuer cette réconciliation à la Contrition seule, indépendamment de la volonté de recevoir le Sacrement. » Quant à la Contrition imparfaite, que l'on nomme *Attri-*

tion, parce qu'ordinairement elle est conçue par la considération de la honte et de la laideur du péché ou par la crainte des châtimens, si elle est accompagnée de l'espérance du pardon, et qu'elle exclue la volonté de pécher, non-seulement elle ne rend point l'homme hypocrite et plus criminel, mais même elle est un don de Dieu et une impulsion du S. Esprit, qui n'habite point encore dans l'homme, mais qui l'excite seulement, et qui l'aide à se préparer à la justice, et quoiqu'elle ne puisse pas par elle-même, sans le Sacrement de pénitence, conduire le pécheur jusqu'à la justification, elle le dispose néanmoins à obtenir la grâce de Dieu dans le Sacrement de pénitence.

Doctrine du Concile sur la Confession.

L'EGLISE universelle a toujours entendu que la confession entière des péchés est une suite nécessaire de l'institution du Sacrement de pénitence, qu'elle a aussi été instituée par Notre-Seigneur, et qu'elle est nécessaire de droit divin à tous ceux qui sont tombés depuis le Baptême : car Jésus-Christ étant près de monter au Ciel, a établi les Prêtres comme ses Vicaires, pour être des Juges, devant qui les fidèles porteroient tous les péchés mortels où ils seroient tombés, afin que selon le pouvoir qu'ils ont reçu de remettre ou de retenir les péchés, ils prononçassent la sentence ;

mais il est manifeste que les Prêtres ne pourroient exercer ce pouvoir sans connoissance de cause, ni garder l'équité dans l'imposition des peines, si les Pénitens ne déclaroient leurs péchés qu'en général et non en particulier et en détail, d'où le Concile conclut que les pénitens doivent accuser tous les péchés mortels dont ils se sentent coupables, après une exacte discussion de leur conscience, quand même ces péchés seroient très-cachés, et commis seulement contre les deux derniers préceptes du Décalogue, qui défendent les mauvais désirs, ces sortes de péchés étant quelquefois plus dangereux et blessant l'ame plus mortellement que ceux qui se commettent à la vue du monde. Pour les péchés véniels, qui ne nous font point perdre la grâce de Dieu, et où nous tombons plus fréquemment, ils ne sont point compris nécessairement dans le précepte de la confession, parce qu'ils peuvent être expiés par plusieurs autres remèdes. Néanmoins il est utile de s'en confesser, comme l'usage des personnes pieuses le fait voir; mais tous les péchés mortels, même de pensée, rendant les hommes enfans de colère et ennemis de Dieu, il est nécessaire d'en chercher le pardon auprès de Dieu par une confession sans réserve, sincère et accompagnée de confusion. Ceux qui retiennent volontairement quelques-uns de ces péchés, ne présentent rien à la miséricorde divine qui puisse être remis par le Prêtre : car si le

malade a honte de découvrir la plaie à son médecin, celui-ci avec toute sa science ne pourra guérir ce qu'il ne connoît pas. Il faut aussi expliquer dans la confession les circonstances qui changent l'espèce du péché, parce que sans cela le Prêtre ne peut pas suffisamment connoître les péchés, pour faire une juste estimation de leur grièveté, et pour imposer aux pénitens une peine convenable; mais c'est une impiété de dire que la confession, telle qu'elle est ordonnée, est impossible; de la regarder comme la torture des consciences : car il est constant que l'Eglise n'exige rien autre chose des pénitens, sinon qu'après s'être examinés avec soin, et après avoir fait une exacte recherche des replis de leur conscience, ils déclarent tous les péchés mortels dont ils pourront se ressouvenir. Pour les péchés qui ne se présentent point à l'esprit d'une personne, qui y pense avec application, ils sont censés compris en général dans la confession qu'elle fait, et c'est pour ces péchés que nous disons avec confiance après le Prophète : *Purifiez-moi, Seigneur, de mes crimes cachés.* Il faut avouer cependant que la Confession, surtout par la honte que l'on a de découvrir ses crimes, pourroit paroître un joug pesant, s'il n'étoit rendu léger par les grands avantages et les consolations que l'absolution procure à tous ceux qui s'approchent de ce Sacrement avec piété, et d'une manière digne de Dieu.

Doctrine du Concile sur la Satisfaction.

Le S. Concile déclare qu'il est absolument faux et contraire à la parole de Dieu, de dire que le Seigneur ne pardonne jamais la faute, qu'en même-temps il ne remette toute la peine : car, outre l'autorité de la Tradition divine, il se trouve dans les livres saints plusieurs exemples remarquables qui détruisent manifestement cette erreur. Certainement l'ordre de la justice divine semble exiger qu'il reçoive autrement en sa grâce ceux qui avant le Baptême ont péché par ignorance, et ceux qui, après avoir été une fois délivrés de la servitude du Démon, et après avoir reçu le don du S. Esprit, n'ont point appréhendé de profaner de propos délibéré le temple de Dieu, et de contrister le S. Esprit. Il est même de la clémence divine que nos péchés ne nous soient pas ainsi remis sans quelque satisfaction, de peur que prenant de là occasion de les croire légers, nous ne nous laissions aller à des crimes plus énormes, par une conduite injurieuse au S. Esprit, amassant sur nos têtes des trésors de colère au jour de la vengeance. Car il est certain que ces peines imposées pour la satisfaction des péchés, détournent de les commettre, et qu'elles sont comme un frein qui retient les pécheurs, en les obligeant d'être à l'avenir plus vigilans et plus sur leurs gardes. D'ailleurs, elles servent de remèdes pour guérir

ce qui peut rester du péché, et pour détruire, par la pratique des vertus contraires, les mauvaises habitudes que l'on a contractées par une vie criminelle et déréglée. De plus, l'Eglise de Dieu a toujours cru qu'il n'y avoit pas de voie plus assurée pour éviter le châtiment dont Dieu menace continuellement les hommes, que de pratiquer ces œuvres de pénitence avec une vraie douleur de cœur. Enfin ajoutez à cela qu'en souffrant pour nos péchés dans ces sortes de satisfactions, nous devenons conformes à Jésus-Christ, qui a satisfait lui-même pour nos péchés; et par là, nous avons un gage assuré que nous aurons part à sa gloire, ayant part à ses souffrances; mais cette satisfaction par laquelle nous payons pour nos péchés, n'est pas tellement la nôtre, qu'elle ne se fasse et ne s'accomplisse par Jésus-Christ: car ne pouvant rien de nous-mêmes, nous pouvons tout avec le secours de celui qui nous fortifie. Ainsi l'homme n'a pas de quoi se glorifier; mais toute notre gloire est en Jésus-Christ, en qui nous vivons, en qui nous méritons, et en qui nous satisfaisons, faisant de dignes fruits de pénitence, dont toute la force et tout le mérite viennent de lui, qui sont offerts par lui au Père, et qui en sont reçus et agréés par son entremise. Les Prêtres du Seigneur doivent donc, autant que le Saint-Esprit et leur propre prudence leur suggérera, enjoindre des satisfactions salutaires et convenables, selon la qualité

des crimes et l'état des pénitens, de peur que les traitant avec trop d'indulgence, ils ne se rendent eux-mêmes participans des péchés des autres. Ils doivent avoir en vue que la satisfaction qu'ils imposent, non-seulement puisse servir de remède à l'infirmité des pénitens, et de préservatif pour conserver leur nouvelle vie, mais qu'elle puisse aussi tenir lieu de punition et de châtiment pour les péchés passés. Le S. Concile déclare encore que la bonté de Dieu est si grande, que par le moyen de Jésus-Christ, nous pouvons satisfaire à Dieu le Père, non-seulement par les peines que nous embrassons volontairement pour venger sur nous-mêmes nos péchés, ou par celles que le Prêtre nous impose, mais encore par les afflictions temporelles que le Seigneur nous envoie, quand nous les souffrons avec patience et soumission.

Doctrine du Concile sur le Sacrement de l'Extrême-Onction.

Le S. Concile a jugé à propos d'ajouter à ce qui vient d'être dit sur la Pénitence, ce qui suit touchant le Sacrement de l'Extrême-Onction, que les Saints Pères ont regardé comme la consommation, non-seulement de la Pénitence, mais de toute la vie chrétienne, qui doit être une pénitence continuelle. Il déclare donc que comme notre Rédempteur, infiniment bon, qui a voulu pourvoir en tout temps

ses serviteurs de remèdes salutaires contre tous les traits de toutes sortes d'ennemis, a préparé dans les autres Sacremens de puissans secours aux Chrétiens, pour qu'ils puissent se garantir pendant la vie des plus grands maux spirituels. Aussi a-t-il voulu munir et fortifier la fin de leur course par le Sacrement de l'Extrême-Onction, comme par une défense ferme et assurée : car, quoique durant toute la vie, notre adversaire cherche et épie les occasions de dévorer nos ames par toutes sortes de moyens, il n'y a cependant aucun temps où il emploie avec plus de force et plus d'attention ses ruses et ses artifices pour nous perdre, et pour nous ôter, s'il pouvoit, la confiance en la miséricorde de Dieu, que lorsqu'il nous voit près de quitter la vie. Or, cette Onction sacrée des malades a été établie par Notre-Seigneur comme un véritable Sacrement, dont l'usage est insinué dans S. Marc, et se voit manifestement établi et recommandé aux Fidèles par l'apôtre S. Jacques, en ces termes : « Quelqu'un est-il malade parmi vous? qu'il fasse venir les Prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur, et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera ; et s'il est en état de péché, ses péchés lui seront remis. » Par ces paroles, que l'Eglise a reçues comme de main en main de la tradition des Apôtres, elle a appris elle-même, et elle nous enseigne quelle est la matière, la forme, le

Ministre et l'effet de ce Sacrement salutaire; car la matière, c'est l'huile sanctifiée par la bénédiction de l'Evèque : en effet, elle représente fort bien la grâce du S. Esprit, dont l'ame du malade est comme ointe invisiblement. Pour la forme, elle consiste dans cette prière qui accompagne l'Onction : « Que le Seigneur, par cette Onction, et par sa miséricorde pleine de bonté, vous pardonne tous les péchés que vous avez commis par la vue, par l'ouie, etc. » L'effet réel du Sacrement est la grâce du S. Esprit, dont l'Onction nettoie les restes du péché, et les péchés même, s'il y en a encore quelques-uns à expier, soulage et affermit l'ame du malade, excitant en lui une grande confiance en la miséricorde de Dieu qui le soutient, et lui fait supporter plus facilement les incommodités et les peines de la maladie, et résister plus aisément aux tentations du Démon, qui lui dresse des embûches en cette extrémité. Il obtient même quelquefois, par la vertu de cette Onction, la santé du corps, lorsque cela est expédient au salut de l'ame. Les paroles de l'Apôtre marquent avec clarté quels sont ceux qui doivent administrer ce Sacrement, et ceux qui doivent le recevoir; les Evêques et les Prêtres en sont les ministres : c'est aux malades que cette onction doit être faite, surtout à ceux qui sont attaqués si dangereusement, qu'ils paroissent près de quitter cette vie. On ne doit cependant pas attendre que le malade

soit désespéré et qu'il ait perdu connoissance, ajoute le catéchisme composé par ordre du Concile : c'est même un grand péché de différer ainsi à la dernière extrémité pour lui donner ce Sacrement, parce qu'on prive alors le malade d'une grande partie du fruit qu'il pourroit tirer du Sacrement, s'il le recevoit avec une parfaite connoissance, en s'unissant avec foi et avec piété aux prières de l'Eglise.

Doctrine du Concile sur le Purgatoire, sur les Indulgences, sur le culte des Saints, etc.

Le S. Conile de Trente, après avoir frappé d'anathème les erreurs de Luther et de Calvin sur le Sacrement de l'Ordre et sur celui du Mariage, expose ainsi la Doctrine catholique sur le Purgatoire. « L'Eglise, instruite par le S. Esprit, a toujours enseigné, suivant les saintes Ecritures et la Tradition ancienne des Pères, qu'il y a un Purgatoire, et que les ames qui y sont détenues reçoivent du soulagement par le suffrage des Fidèles, et particulièrement par le sacrifice de l'Autel, si digne d'être agréé de Dieu. En conséquence, le S. Concile ordonne aux Evêques d'avoir grand soin que la foi des Fidèles, touchant le Purgatoire, soit conforme à la saine doctrine qui nous a été donnée par les saints Pères et par les saints Conciles, et qu'elle soit prêchée et annoncée en tous lieux. Il passe

ensuite à ce qui regarde le culte des Saints, et il enseigne que les Saints qui règnent avec Jésus-Christ, offrent à Dieu leurs prières pour les hommes: qu'il est bon et utile de les invoquer humblement; et d'avoir recours à leurs prières, à leur aide et à leur assistance, pour obtenir de Dieu ses bienfaits par son fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est seul notre Rédempteur et notre Sauveur: que les Fidèles doivent aussi respecter les corps des Saints, parce que ces corps ont été autrefois les membres vivans de Jésus-Christ et les temples du S. Esprit, et qu'ils doivent un jour ressusciter pour la vie éternelle: que Dieu autorise ce respect en opérant des miracles par la présence de ces saintes Reliques, comme autrefois, par l'ombre de S. Pierre, et par les linges qui avoient touché au corps de S. Paul. De plus, qu'on doit avoir et conserver, surtout dans les Eglises, les images de Jésus-Christ, de la Vierge mère de Dieu et des autres Saints: qu'il faut leur rendre l'honneur et la vénération qui leur est due. Ce n'est pas, ajoute le Concile, que l'on croit qu'il y ait dans les images aucune divinité ni aucune vertu pour laquelle on doive les révérer, ni leur demander aucune grâce, ni mettre en elles sa confiance, comme faisoient les Païens, qui mettoient leur espérance dans les idoles; mais l'honneur qu'on leur rend, se rapporte aux originaux qu'elles représentent; en sorte que par les images que nous bai-

sons, et devant lesquelles nous nous découvrons et nous nous prosternons, nous adorons Jésus-Christ, et nous honorons les Saints dont elles portent la ressemblance. Les Evêques doivent s'appliquer aussi à faire entendre que les histoires des mystères de notre rédemption, exprimées par la peinture ou autrement, servent à instruire le peuple et à l'affermir dans la pratique de se souvenir continuellement des articles de notre foi; que l'on tire encore un grand avantage de toutes les saintes images, non-seulement en ce qu'elles rappellent au peuple la mémoire des bienfaits et des grâces qu'il a reçues de Notre-Seigneur, mais encore parce qu'elles exposent aux yeux des Fidèles les miracles que Dieu a operés, et les exemples salutaires qu'il nous a procurés par les Saints, afin qu'ils lui en rendent grâces, et qu'ils soient excités par la vue de ces objets à imiter les exemples des Saints, à adorer et aimer Dieu, et à vivre dans la piété. » Le Concile de Trente termine son instruction par ce qui regarde les *Indulgences* : « Jésus-Christ, dit le S. Concile, ayant conféré à son Eglise le pouvoir d'accorder des Indulgences, et l'Eglise ayant, dès les premiers temps, fait usage du pouvoir qu'elle a reçu d'en haut, le S. Concile enseigne et ordonne que l'on conserve dans l'Eglise cette pratique très-salutaire au peuple chrétien, et confirmée par l'autorité des Conciles. Il frappe d'anathême ceux qui assurent que les indulgences sont

inutiles, ou qui nient que l'Eglise ait le pouvoir d'en accorder. Il désire néanmoins que l'on use de ce pouvoir avec modération et réserve, suivant la coutume observée anciennement et approuvée dans l'Eglise, de peur que la discipline ecclésiastique ne soit énervée par une excessive facilité.

Saint Charles Borromée. An 1584.

AUCUN Prélat ne montra plus de zèle que l'illustre archevèque de Milan, saint Charles Borromée, pour faire mettre en exécution les décrets du Concile de Trente. S. Charles, le modèle des Evêques, et le restaurateur de la discipline ecclésiastique, fit paroître, dès sa plus tendre jeunesse, une inclination à la piété et pour l'état ecclésiastique. Pie IV, son oncle, qui connoissoit ses talens et son zèle pour la Religion, le fit Cardinal en 1559, à l'âge de 23 ans, et le chargea des affaires les plus importantes de l'Eglise, qu'il conduisit avec la plus religieuse exactitude : le Pape le nomma la même année Archevêque de Milan, et le retint cependant auprès de lui; mais il fallut un ordre exprès du Chef de l'Eglise, pour retenir ce nouvel Archevèque à Rome. Charles ne contribua pas peu aux dernières sessions du Concile. Il s'éleva des difficultés de la part de plusieurs Souverains, et d'autres qui sembloient devoir empêcher la clôture de ce

Concile ; mais le zèle et la prudence de saint Charles les firent lever : il employa tant de sollicitations auprès des Evêques et des Princes, qu'il les détermina enfin à en accélérer la clôture. Cette vénérable assemblée ne se fut pas plutôt séparée, qu'il fit tenir un Synode nombreux à Milan, dans lequel on publia les décrets de ce Concile. Point encore satisfait, le S. Archevêque fit de nouvelles instances auprès du souverain Pontife pour obtenir la liberté d'aller à Milan y tenir un Concile provincial, et faire la visite de son diocèse ; le Pape céda à ses instances. S. Charles emmena avec lui de pieux et savans théologiens. Aussitôt après son arrivée, il s'occupa de la célébration de son Concile ; il s'y trouva deux Cardinaux étrangers, onze Evêques suffragans de Milan, et des députés de cinq autres. Tout le monde fut surpris de la dignité et de la piété avec lesquelles le Concile fut célébré par un jeune Cardinal qui n'avoit que vingt-six ans. La sagesse des règlemens qui s'y firent, rendit sensible, en quelque sorte, la présence de l'Esprit-Saint. Ces décrets avoient principalement pour objet la réception et l'observation du Concile de Trente, la réformation du Clergé, la célébration de l'Office divin, l'administration des Sacremens et la manière d'instruire le peuple. Le Concile de Trente avoit recommandé au Pape de faire composer un Catéchisme. Saint Charles se chargea de faire exécuter ce

que le Concile avoit recommandé ; c'est celui qu'on appelle le Catéchisme du Concile de Trente, ou *ad Parochos*, distingué par l'érudition, l'exactitude et l'ordre qui y règnent. Saint Charles ne se borna point à tenir un Concile, il en tint jusqu'à six, qui furent tous confirmés par le S. Siége. La discipline de ces Conciles a été adoptée par plusieurs Eglises, comme l'image la plus fidèle de celle du Concile de Trente. Son zèle étoit si actif pour établir la réforme prescrite par ce Concile, qu'il ne se donna point de repos pour la consolider dans son diocèse et sa province ; c'est à cet effet qu'il tint ces différens Conciles, qu'il fit plusieurs fois la visite de son diocèse, et qu'il poussa ses courses apostoliques jusque dans la Suisse et le pays des Grisons. La réforme qu'il s'appliquoit à établir dans le Clergé régulier et séculier, il l'avoit établie dans toute sa perfection dans sa maison, qui ressembloit plutôt à un Séminaire qu'au palais d'un Cardinal, archevêque de Milan. Il se fit une loi de ne point porter de soie, et il en interdit aussi l'usage à ceux qui composoient sa maison. Sa manière de vivre étoit très-austère. La plus grande fragalité régnoit à sa table ; dans les dernières années de sa vie, sa nourriture étoit du pain et de l'eau, et quelques légumes. Il abandonna son patrimoine à ses proches, après en avoir vendu néanmoins une principauté de dix mille ducats de rente, dont il employa toute la valeur

en aumônes et en œuvres pies. Quant aux bénéfices dont le Pape, son oncle, l'avoit abondamment pourvu, il crut devoir suivre à la lettre les décrets du saint Concile qui réprouve cette pluralité : il en remit plusieurs purement et simplement entre les mains du Pape, d'autres servirent à différens établissemens. En un mot, S. Charles s'appliqua à retracer dans sa conduite les vertus de S. Ambroise, son prédécesseur, qu'il avoit choisi pour modèle de sa vie publique et domestique. Il fit un grand nombre d'établissemens pieux et utiles, fit diverses fondations pour les Jésuites, et, conformément au vœu du Concile, il établit dans son diocèse jusqu'à cinq Séminaires, dont les sages règlemens servirent de modèle à tous ceux qui, dans la suite, furent fondés généralement dans tous les diocèses, et dont l'Eglise a tiré de si grands avantages. Dans le temps que la peste affligeoit son troupeau, il vendit jusqu'à son lit, et se réduisit à coucher sur des planches. Il visitoit les pestiférés avec une tendresse de père, et leur administroit les Sacremens; il n'omit aucun moyen pour désarmer la colère de Dieu. Il finit saintement sa vie, âgé de 46 ans et quelques jours, en 1584. Ceux qui sont de bonne foi, avoueront facilement qu'il n'y a que la Religion catholique qui inspire des vertus dans un tel degré d'héroïsme.

Sainte Thérèse, fondatrice des Carmélites. An 1582.

VERS le même temps, Dieu suscita cette femme forte, nommée Thérèse, pour porter la réforme dans le Cloître, et être la gloire de l'un et de l'autre sexe. Cette sainte fille, née à Avila en Espagne, en 1515, montra de bonne heure des dispositions pour la piété. La lecture des vies des Saints, que son père faisoit tous les jours dans sa famille, lui fit prendre la résolution de marcher sur les traces de ces héros du Christianisme. Mais à l'âge de douze ans, elle perdit sa mère, qui veilloit continuellement sur elle; c'est ce qui lui donna la facilité de lire quelques romans; elle y puisa des sentimens de vanité, et les impressions des passions dangereuses dissipèrent bientôt celles que la Religion avoit fait naître dans son cœur. Son père qui s'en apperçut, la mit dans un couvent de religieuses. Les bons exemples qu'elle eut sous les yeux et les pratiques de Religion, reveillèrent sa piété; et dès lors, sentant les dangers qu'elle avoit courus, elle prit la résolution de se consacrer sans réserve au service de Dieu dans le cloître. Elle entra dans le monastère du Mont-Carmel à Avila, à l'âge de 21 ans, et travailla à sa perfection avec toute la ferveur d'une sainte Religieuse. Elle ne tarda pas à s'appercevoir que l'ordre du Mont-Carmel, sans être

tombé dans un état de dépravation, s'étoit cependant éloigné de sa primitive institution : douée d'un génie supérieur et d'un courage plus extraordinaire encore dans son sexe, elle résolut de l'y rappeler et d'y établir la réforme. A cette occasion elle essuya beaucoup de mauvais traitemens, et il lui fallut tout son courage et son zèle pour surmonter tous les obstacles que l'on mettoit à son entreprise. Elle eut cependant la consolation de voir le premier Monastère de la réforme fondé à Avila. Elle y établit la clôture la plus sévère, interdit les parloirs, et voulut que la mortification des sens et l'oraison fussent l'occupation principale de ses sœurs. Ce premier succès lui donna l'espérance de pouvoir étendre la réforme sur les Religieux même. Se confiant principalement sur l'aide de Dieu, qu'elle ne cessoit d'implorer par les plus ferventes prières, elle réussit dans son dessein. Elle le communiqua à deux Religieux de cet Ordre, grands serviteurs de Dieu, qui la secondèrent : l'un étoit Jean d'Yepez, connu sous le nom de S. Jean de la Croix, et l'autre Antoine d'Heredia, prieur de Médine ; ils furent les premiers à embrasser la règle de la réforme. C'est là l'origine des Carmes-Déchaussés. Ils eurent bientôt des imitateurs. Dieu répandit des bénédictions si abondantes sur la famille de Thérèse, que cette sainte Fille, malgré les persécutions domestiques et étrangères, eut la satisfaction de voir, de son

vivant, 16 Couvens de filles et 14 d'hommes de la réforme, où l'esprit de la Fondatrice et sa ferveur ont persévéré jusqu'à nos jours, ainsi que généralement dans cet Ordre, surtout parmi les filles. Dieu éprouva encore sa servante par de fréquentes maladies qu'elle accepta toujours avec joie; et son amour pour les souffrances lui faisoit souvent répéter ces paroles mémorables: *Seigneur, ou souffrir ou mourir.* Elle alla recevoir la récompense de ses travaux, l'an 1582.

Le Baïanisme.

TANDIS que les Etats catholiques recevoient successivement le concile de Trente, et que ses décrets y étoient mis en vigueur, que les Evêques s'empressoient de tenir des Conciles provinciaux ou des synodes nombreux pour les faire adopter, y faire souscrire le Clergé séculier et régulier; que des Séminaires, conformément au vœu de ce Concile, s'érigeoient par les soins et le zèle des Evêques dans tous les diocèses, pour y former ceux qui se destinoient aux fonctions du saint Ministère, et que partout l'on voyoit les fruits que produisoient la discipline et la réforme statuée par ce Concile, tandis que la lumière de la Foi se propageoit jusqu'aux extrémités des deux hémisphères, du Brésil au Japon, par le zèle apostolique des Missionnaires, un nouveau sujet de scandale éclata dans

l'Eglise, qui, d'abord, ne parut que comme une étincelle, mais qui dans la suite produisit de grands maux. Baïus, docteur de Louvain, enseigna et fit imprimer diverses erreurs sur la grâce, le libre arbitre, le péché originel, la charité, et la mort de Jésus-Christ. Pie V fit examiner cette doctrine par des Théologiens renommés, et, après un grand nombre de congrégations, auxquelles le saint et savant Pontife avoit assisté; après avoir lu les écrits déférés à son tribunal, ce Pape rendit un jugement définitif en 1567, portant condamnation de soixante et seize propositions extraites de ces livres. Baïus parut d'abord se soumettre à ce jugement, et jura qu'il n'écriroit jamais contre, ni directement ni indirectement; cependant il ne tarda pas de démontrer que sa soumission étoit peu sincère, car il écrivit contre la bulle une apologie de sa doctrine, qu'il adressa au Pape; il ne rougissoit pas de soutenir que sa bulle ne contenoit pas seulement des calomnies manifestes, mais le langage et les sentimens des SS. Pères y paroissoient flétris, et qu'elle étoit un sujet de scandale pour un grand nombre de docteurs. Le Pape, par une condescendance extraordinaire, et le zèle de ramener une brebis égarée, ordonna un nouvel examen de toute cette affaire, et il en résulta une confirmation de la condamnation de cette nouvelle doctrine. Baïus, qui préludoit à la conduite qu'ont tenue depuis lors d'autres sectaires,

offrit d'obéir à la bulle, mais non d'abjurer ce qu'elle prescrivoit, et introduisit ainsi un simulacre de respect, c'est-à-dire, qu'il promettoit de révérer au dehors les décisions qu'il méprisoit dans son cœur. En 1570, Baïus et ses partisans remuèrent de nouveau, Baïus publia une nouvelle Apologie, c'étoit la sixième, et il devint d'autant plus fier qu'il fut fait Chancelier de l'Université. Grégoire XIII, instruit des menées de Baïus et de ses partisans, pour mettre fin à ces troubles, publia, en 1579, une Constitution confirmative des bulles de son prédécesseur, et envoya François Tolet pour la faire accepter par l'Université de Louvain. Baïus rétracta alors ses propositions de vive voix et par écrit. Les thèses qu'il publia ensuite, ne permirent guère de croire que sa dernière rétractation fût beaucoup plus sincère que les précedentes. Il mourut en 1589. On sait que depuis, Cornélius Jansénius a renouvelé les principes et les erreurs de Baïus, et que Quesnel a répété mot pour mot, dans ses *Réflexions morales*, un grand nombre des propositions de Baïus, condamnées par Pie V. C'est ainsi que Baïus et ses partisans ont ébauché le labyrinthe des chicanes, où le semi-calvinisme s'est si bien retranché, que, malgré l'Eglise, il a voulu toujours faire partie de l'Eglise. Baïus et ses partisans avoient su profiter, pour répandre et accréditer leur système chéri, des troubles des Pays-Bas, lorsque

les Calvinistes désoloient la Flandre, qu'ils soulevoient la Hollande et les provinces adjacentes contre leur Souverain, et que ces provinces se soustrayoient à la domination d'Espagne. Dans ce temps-là la France n'étoit pas plus calme : les Calvinistes la désoloient par la guerre civile ; et l'hérésie, assise sur le trône en Angleterre, y exerçoit ses fureurs contre les Catholiques ; la reine Elisabeth y immoloit à sa jalousie et à sa haine pour la Religion de ses pères, l'infortunée Marie Stuart, reine d'Écosse, en la faisant périr sur l'échafaud, au mépris de toutes les lois, après dix-huit ans d'une outrageante prison. C'est par cet infâme moyen qu'elle parvint à réunir les trois couronnes Britanniques sur la tête d'un monarque protestant.

Conversion de Henri IV, roi de France. An 1593.

On avoit tout lieu de craindre à la mort de Henri III, roi de France, que les troubles occasionnés par les sectaires dans ce royaume ne se fortifiassent, que les Calvinistes ne vinssent même à faire triompher leurs erreurs sur la vérité, et ne fissent succéder leurs nouveaux dogmes à l'antique Religion, à celle de l'État, à celle qui avoit subsisté depuis Clovis, et qui avoit fait le bonheur de la France. L'héritier du trône étoit Henri de Navarre, prince protestant, et déclaré chef des Cal-

vinistes à la Rochelle, qui avoit été destiné par sa mère, Jeanne d'Albret, pour être le soutien de ce parti, et qui plus d'une fois avoit commandé leurs armées contre les armées du Roi catholique. Après la mort de Henri III, le Roi de Navarre prit le nom de Henri IV, avec le titre de Roi de France. La crainte, en apparence si bien fondée, ne tarda pas à se dissiper. Dieu qui veille à son Eglise, qui regardoit d'un œil de miséricorde ce beau royaume, toucha le cœur de ce Prince, éclaira son esprit, et de persécuteur de l'Eglise il en devint le protecteur, et mérita d'en être nommé le Fils aîné. Il se fit instruire dans la Religion catholique : et ce fut dans l'Eglise de S. Denis, entre les mains de l'Archevêque de Bourges, assisté d'un grand nombre de Prélats, qu'il fit l'abjuration solennelle des erreurs auxquelles il avoit été attaché. Il fit sa profession de foi en ces termes : « Je promets et je jure, à la face du Dieu tout-puissant, de vivre et mourir dans la Religion catholique, apostolique et romaine, de la protéger et de la défendre au péril de ma vie, et je renonce à toutes les hérésies contraires à sa doctrine. » Le Roi remit cette formule par écrit entre les mains de l'Archevêque, qui lui donna l'absolution des censures encourues pour cause d'hérésie. Pour donner une preuve éclatante de la sincérité de sa conversion, il chargea du Perron et d'Ossat, ses ambassadeurs à Rome, d'en demander

la ratification au Souverain Pontife, Clément VIII, qui la lui accorda dans l'église de S. Pierre, en présence des Cardinaux, d'une multitude d'Evèques, avec toute la pompe et la solennité possibles. C'est ainsi que la Religion catholique triompha, et que les sectaires furent déchus dans leur espérance. Alors la ligue qui s'étoit opposée à son élévation sur le trône, parce qu'elle croyoit que sa religion l'en excluoit, ne tarda pas à se dissiper; mais la faction opposée n'en devint que plus animée. Prête à renouveler ses fureurs et à ranimer la guerre civile et religieuse, elle parvint à extorquer le fameux édit de Nantes, en 1598, ainsi nommé de la ville de ce nom, où le Roi s'étoit rendu pour pacifier la Bretagne. Par cet édit, le Roi accordoit des priviléges aux hérétiques, dont il ne cessèrent d'abuser. Rien ne prouva plus évidemment la sincérité de sa conversion à la Religion catholique, que la bienveillance qu'il montra pour les Jésuites, que les Calvinistes regardoient comme les antagonistes les plus redoutables de leurs nouveaux dogmes. Ces Religieux, exilés par le Parlement, furent rappelés par le Roi, qui plaida lui-même avec force et énergie leur cause; il leur donna son palais de la Flèche, qui fut converti en un collége ou maison d'éducation; et, pour une dernière marque de son affection, il leur légua son cœur. Ce malheureux Prince fut assassiné en 1610; et ce fut seulement alors que

l'on vit combien il étoit aimé de son peuple. On regrette qu'il n'ait pas conformé ses mœurs, comme il auroit dû le faire, à la morale de la Religion dont il professoit ouvertement les dogmes.

Saint François de Sales. An 1622.

DIEU a suscité dans tous les temps des hommes apostoliques dans son Eglise, qui ont employé leur talens, leur science et leur zèle à arrêter le torrent de l'erreur, et à ramener ceux qui avoient eu le malheur de se laisser entraîner par ce torrent; mais aucun ne s'est distingué davantage dans cette carrière, que S. François de Sales. Il naquit dans le diocèse de Genève en 1567. Il s'adonna de bonne heure à l'étude des sciences, et surtout à celle de la Religion, et embrassa l'état ecclésiastique. Dès qu'il eut reçu les ordres sacrés, il se dévoua au salut des ames : à l'exemple de son divin maître, qu'il se proposoit en tout pour modèle, il travailla particulièrement à l'instruction des pauvres; à cet effet, il parcourut les villages, y instruisit ces pauvres villageois qui vivent d'ordinaire dans une profonde ignorance de la Religion et de leurs devoirs : c'étoit surtout sa douceur inaltérable qui lui gagnoit leur confiance, et c'est aussi principalement par ce moyen qu'il parvint à arracher soixante et douze mille ames du sein de l'hérésie. On sait que Genève étoit le centre et comme le

boulevart du Calvinisme, et que de là cette hérésie s'étoit propagée dans les provinces limitrophes. François se présenta pour faire la mission dans le Chablais, et il la fit avec un tel succès, qu'en peu de temps il parvint à bannir les erreurs de Calvin de cette province et des baillages voisins, et d'y établir l'antique Religion. C'est ainsi que la Foi catholique triomphe de ses ennemis par la douceur et la persuasion, quoiqu'elle soit, de toutes les religions, la plus opposée aux passions de l'homme. François n'étoit alors que simple Prêtre; ses vertus et ses succès engagèrent l'Evêque de Genève, qui s'étoit retiré à Anneci, sa ville épiscopale étant occupée par les Calvinistes, à le faire son coadjuteur, et mit dans ses intérêts le Pape et le Duc de Savoie, pour vaincre la répugnances que François avoit d'y souscrire. Le saint homme craignant de résister à la volonté de Dieu, se rendit enfin au désir de son Evêque : il songea ensuite à ramener dans le bercail de l'Eglise les habitans du pays de Gex, et il en alla solliciter la permission auprès de Henri IV, roi de France. La renommée de son zèle et de sa piété l'y avoit précédé, et on l'engagea à prêcher le carême à la Cour. Il le fit avec le succès le plus éclatant; jamais on ne vit tant de conversions; beaucoup de Catholiques réformèrent leurs mœurs, et un grand nombre de Calvinistes rentrèrent dans le sein de l'Eglise. Le Roi, pour le retenir en France, lui fit offrir le

premier Evèché vacant ; mais il répondit qu'il avoit accepté celui de Genève, dans la persuasion que Dieu l'y avoit appelé, et qu'il vouloit être fidèle à sa vocation. Dans la suite, Louis XIII lui offrit la Coadjutorerie de Paris ; mais il préféra constamment à toutes ces belles offres la pauvreté de son Eglise, qu'il regardoit comme son épouse. Dès qu'il fut devenu Evèque par la mort de Garnier, un nouveau jour luisit sur tout son diocèse. François commença par se tracer un plan de conduite. La simplicité et l'absolu nécessaire se trouvoient dans sa maison, à sa table règnoit la frugalité ; comme S. Charles, il s'interdit l'usage de la soie dans ses habillemens. Il entreprit la visite de son diocèse, et alla à la recherche des brebis égarées, souvent au péril de sa vie, à travers les précipices et les lieux inaccessibles des Alpes. Tant de zèle ne put qu'être couronné des plus grands succès ; il vint à bout, comme dans le Chablais, de rétablir les Eglises catholiques et les Pasteurs dans le pays de Gex. Ce S. Evèque fit des efforts pour faire participer la capitale de son Evèché aux fruits de ses travaux apostoliques, mais ces efforts ne furent profitables qu'à lui-même : Genève fut sourde à la voix de son Pasteur. Il ne négligea rien aussi pour faire fleurir la science, la piété et la régularité dans le Clergé séculier et régulier de son diocèse, et il y réussit. Voyant que les filles d'une foible complexion, les infirmes et les veuves

étoient ordinairement exclues des Maisons religieuses, il institua l'Ordre des Religieuses de la Visitation, où ces filles seroient admises. Enfin, ce saint Evêque ne négligea aucun moyen pour ranimer l'esprit du Christianisme dans toutes les conditions; et ses écrits qui ne respirent que le zèle dont il étoit animé, produisent encore aujourd'hui les effets les plus salutaires. Il mourut en 1622, âgé de 56 ans.

Etat de la Religion au Japon.

La semence de la doctrine de l'Evangile que l'Apôtre des Indes, S. François Xavier, avoit répandue dans le Japon, ne tarda pas de produire des fruits au centuple, par les soins des Missionnaires Portugais qui lui succédèrent; en peu d'années on y compta des cent mille Chrétiens de tout âge et de toute condition. Plusieurs Princes se convertirent à la Foi, donnèrent des témoignages éclatans de la sincérité de leur conversion, et firent profession ouverte du Christianisme : ceux du Bungo, d'Arima, de Fungo, Bugen, d'Omura, furent de ce nombre. La plupart des grands de l'Empire étoient des Chrétiens déclarés, ou des protecteurs des Chrétiens. Ces nouveaux disciples de J. C. retraçoient l'image de toutes les vertus, de la ferveur et du zèle de l'âge d'or de l'Eglise. Des Religieux de différens Ordres ne tardèrent pas à aller joindre leurs travaux à ceux des Mission-

naires-Jésuites dans cette grande île, qui sembloit être une terre de bénédiction; et les succès de ces Ouvriers évangéliques furent si prodigieux, qu'au commencement du 17.e siècle cet empire comptoit plusieurs millions de Chrétiens. Ces progrès de la Foi faisoient croire que ce pays étoit destiné à remplir dans l'Eglise le vide qu'y laissoit la défection de tant de nations Européennes; mais par un effet des jugemens du Très-Haut, dont il n'est pas permis d'approfondir les conseils, il n'en fut pas ainsi: cette terre, cultivée avec tant de soin, si féconde en vertus éminentes, arrosée de la sueur de tant d'Apôtres, fut bientôt abreuvée du sang des Martyrs: des persécutions violentes s'y allumèrent contre les Chrétiens, qui d'abord, comme dans les premiers siècles de l'Eglise, furent un germe fécond du Christianisme. Ce fut sous le règne de deux usurpateurs du trône de cet empire, ombrageux comme tous les tyrans, surtout à l'égard des Chrétiens, dont la Religion condamnoit et leurs mœurs et leur culte ridicule et impie, qu'éclatèrent ces cruelles persécutions. Taïcosama, l'un de ces usurpateurs, immola à sa haine contre le Christianisme, un grand nombre de sectateurs de cette Religion, qui cependant se font un devoir d'être soumis à celui qui est en possession de commander. On vit de ces Chrétiens de toutes les classes, depuis ceux des conditions les plus élevées jusqu'aux esclaves, depuis les dames de qualité jusqu'à

leurs suivantes, des vieillards et jusqu'à de petits enfans, s'empresser de chercher l'occasion de signer de leur sang la confession de leur Foi. La persécution redoubla sous Xogun Sama : sous son règne toutes les provinces de l'empire furent inondées du sang des Chrétiens, et surtout des Prêtres et Religieux missionnaires ; mais la persécution ne ralentissoit pas leur zèle. Bien loin de là : jamais on ne vit un plus grand nombre d'Ouvriers apostoliques de tous les ordres, passer sans cesse au Japon, où la perspective de la mort la plus cruelle sembloit être pour eux un attrait puissant. Enfin, depuis l'an 1630 jusqu'en 1650, régna To-Xogun-Sama, monstre d'impudicité et de cruauté, qui parvint à exterminer le Christianisme du Japon. Les supplices, qui ne peuvent avoir été inventés que par l'enfer, furent employés pour faire périr particulièrement les Missionnaires, le feu lent, l'eau bouillante et infecte du mont Ungen, le tourment de la fosse, qui consistoit à y descendre le Confesseur la tête en bas, le corps serré avec des bandes, pour qu'il ne fût point suffoqué tout d'un coup : tourment dans lequel le Martyr languissoit souvent plusieurs jours avant d'expirer. Ce fut par ces moyens que l'on parvint à faire périr les Missionnaires qui cultivoient avec tant de soin cette vigne du Seigneur, et que cette Eglise, d'abord si florissante, fut privée de ses Ministres, et réduite à la dernière extrémité ; mais il faut avouer aussi que

jamais peut-être, dans aucun pays, la Religion ne fut ornée de tant de trophées remportés par le courage et la persévérance de ses défenseurs. Après le massacre de tous les Ministres de cette divine Religion, on éleva une colonne qui portoit cette inscription : *Tant que le soleil éclairera le monde, que nul étranger n'ait l'audace d'entrer au Japon, même en qualité d'ambassadeur.* Depuis ce temps, il n'y a que les Hollandois qui aient la faculté d'aborder dans un des ports de cette île, pour y échanger des marchandises: on ne leur permet d'aller à terre, qu'après qu'ils ont foulé aux pieds l'image de J. C., et c'est ce que les Japonois appellent faire le *Jésumi.* Quelque soit le dessein de la Providence sur le sort futur du Japon, par rapport à la Religion, remarquons que la lumière de l'Evangile, qui a brillé avec éclat dans cette île, située à l'extrémité de notre hémisphère, est une suite de la prédiction tant de fois répétée dans les Livres saints, que cette Religion seroit annoncée à tous les peuples; et le nombre des Martyrs qui y ont scellé la Foi de leur sang dans les tourmens les plus inouïs, doit faire reconnoître dans la constance de ces héros une vertu surnaturelle, un courage émané de Dieu, et invincible comme lui.

Commencement du Jansénisme. An 1630.

L'ENNEMI du salut des hommes, non content d'avoir mis tout en œuvre pour

anéantir le Christianisme au Japon, vint encore semer l'ivraie en Europe, dans le champ du Seigneur, et fit repousser des rejetons au Calvinisme, qui sembloit être abattu dans le royaume où il avoit pris naissance. Jansénius, né en Hollande en 1585, étudia la théologie à Louvain, sous Jacques de Bai ou Baïus, neveu du fameux Michel (*voyez ci-devant*, *p.* 483), et sous Jacques Janson: tous deux zélés propagateurs du Baïanisme, mal étouffé. Jansénius y eut pour compagnon d'études et pour ami Jean du Verget de Hauranne, si connu sous le nom de S. Cyran, qui étoit venu de Bayonne, sa patrie, achever son cours d'études à Louvain. Tous deux se passionnèrent, à la persuasion de Janson leur maître, pour les nouveautés de Baïus, qu'on leur vantoit comme la pure doctrine de S. Augustin. Du Verget retourna dans sa patrie, Jansénius l'y suivit. Pendant le cours de cinq à six ans, ils s'y appliquèrent particulièrement à y lire les ouvrages de saint Augustin, dans la vue d'y trouver des autorités propres, au moins selon le sens qu'ils y donnoient, à appuyer les sentimens dont ils étoient déjà prévenus. C'est là que Jansénius ébaucha son fameux ouvrage, qu'il intitula : *Augustinus*, comme s'il ne contenoit que la vraie doctrine de ce Père de l'Eglise; mais il prostitua le nom de ce S. Docteur, puisque, bien loin d'établir sa doctrine, il n'y établit que le Baïanisme, ou plutôt le Calvinisme un peu mitigé.

Jansénius, de retour à Louvain, y prit le bonnet de Docteur, fut fait principal d'un Collége, et y occupa la chaire de l'Ecriture-Sainte. Il continua ses liaisons très-étroites avec l'Abbé de Saint-Cyran, comme on le voit par ses lettres. Après avoir fait plusieurs tentatives inutiles pour parvenir à l'Episcopat, il réussit enfin, et fut nommé par le Roi d'Espagne, à l'Evêché d'Ypres; mais il ne le posséda pas longtemps, puisqu'il mourut en 1638, deux ans après sa nomination, laissant à quelques amis le soin de publier son grand ouvrage, auquel, après y avoir travaillé pendant vingt ans, il venoit de mettre la dernière main. Jansénius avoit fait diverses protestations de soumission au jugement du S. Siége; mais on a lieu de douter de la sincérité de cette soumission, puisque l'Auteur ne pouvoit pas ignorer que la doctrine qu'il établissoit, avoit déjà été condamnée par plusieurs Papes dans Baïus, et même plusieurs points de sa doctrine dans Luther et Calvin au Concile de Trente, Sess. 6, Cap. 11 et Can. 18, *item* Can. 5 et 6. L'*Augustinus* parut en 1640; le pape Urbain VIII le condamna en 1642, comme renouvelant les erreurs du Baïanisme; mais cette condamnation reçue en France, en Espagne, et dans toutes les Eglises catholiques, ne fit qu'aigrir et rendre plus coupables les partisans des nouvelles erreurs, qui firent de nombreux prosélytes, surtout en France. La Faculté de Théologie de Paris tira

quelques propositions de l'*Augustinus*, qu'elle condamna. Les Evêques de ce royaume portèrent cette affaire à la décision d'Innocent X. Après un examen de plus de deux ans des propositions tirées de l'*Augustinus*, ce Pape les condamna solennellement en 1653 ; et ce jugement du Saint-Siége ne tarda pas d'être reçu universellement par toute l'Eglise, et particulièrement en France, où la Bulle fut formellement acceptée, sans opposition et presque sans exception : c'est ainsi que la Foi, fondée sur la pierre, contre laquelle l'enfer ne doit jamais prévaloir, triomphe toujours de l'erreur. Ces cinq propositions condamnées ne se trouvent point à la vérité mot à mot dans l'ouvrage de Jansénius ; mais ce vaste ouvrage est tellement imprégné des erreurs que ces propositions renferment, que, pour nous servir de l'expression d'un des grands Prélats de la France, si on le pressuroit et mettoit à l'alambic, il n'en distilleroit que le venin de ces erreurs. Ces cinq propositions renferment le système erroné de l'Auteur touchant la grâce, le libre arbitre, le mérite des bonnes œuvres, le bienfait de la Rédemption, etc.; système que l'on peut, selon M. Bergier, réduire à ce point capital : savoir, que depuis la chute d'Adam, le plaisir est l'unique ressort qui remue le cœur de l'homme ; que ce plaisir est inévitable quand il vient, et invincible quand il

est venu. Si ce plaisir vient du Ciel ou de la grâce, il porte l'homme à la vertu; s'il vient de la nature ou de la concupiscence, il détermine l'homme au vice, et la volonté se trouve nécessairement entraînée par celui des deux qui est actuellement le plus fort. Ces deux délectations, dit Jansénius, sont comme les deux bassins d'une balance : l'un ne peut monter sans que l'autre descende. Ainsi l'homme fait invinciblement, quoique volontairement, le bien ou le mal, selon qu'il est dominé par la grâce ou la cupidité : il ne résiste donc jamais ni à l'une ni à l'autre. Il est surprenant que ce système, qui en soi-même n'a rien d'attrayant, qui fait de l'homme une machine, et de Dieu un tyran, qui répugne au sentiment intérieur de tous les hommes, à la conviction que l'homme a de sa liberté, ait cependant eu tant de partisans qui se sont obstinés à vouloir rester dans le sein de l'Eglise, sans doute pour d'autant mieux la déchirer, quoique cette mère des vrais Chrétiens les rejetât comme des membres gangrenés, et capables de nuire à ses membres qui étoient sains. C'est en quoi ces sectaires diffèrent essentiellement des autres. Ils ont gardé les formes extérieures de l'Eglise catholique, les mêmes rites dans l'administration des Sacremens, les mêmes cérémonies publiques. Il est arrivé de là qu'en se couvrant du masque de Catholique, ils ont eu plus de facilité à gagner la confiance

d'un grand nombre de personnes, et à leur faire adopter leurs sentimens.

Bénédictins de la Congrégation de saint Maur, et Congrégation de l'Oratoire de Jésus.

L'ESPRIT du Concile de Trente prévalant sur le relâchement, qui insensiblement s'étoit introduit dans des Ordres religieux, anima dans ce siècle plusieurs de leurs membres à faire reprendre dans différens Monastères, la première régularité de leurs saints Instituteurs. C'est par un effet de ce zèle, que l'on vit s'établir la réforme dans plusieurs Ordres religieux. Entre ces réformes, on distingua celle des Monastères des Bénédictins, qui formèrent en France la Congrégation de S. Maur. Elle fut approuvée par les papes Grégoire XV et Urbain VIII. Elle ne tarda pas à s'illustrer par les grands hommes qu'elle produisit, et les services qu'ils rendirent à la Religion. Tout le monde sait que c'est à leurs travaux et à leurs pénibles recherches, ainsi qu'à la science de ces membres, que l'on doit ces belles éditions de la plupart des Pères de l'Eglise : éditions généralement estimées au-dessus de celles données jusqu'alors. Mais aussi il faut avouer qu'aucun autre Ordre religieux ne pouvoit se livrer avec autant d'avantage à ce genre de travail, que ces Bénédictins, puisque ce sont leurs

devanciers qui ont conservé et transmis à leurs successeurs les plus précieux monumens de l'antiquité ecclésiastique. Si les écrits des Pères, les décrets des Conciles, et tant de titres augustes qui sont aujourd'hui la richesse de l'Eglise, et où l'on trouve les armes contre toutes les erreurs anciennes et modernes, sont parvenus jusqu'à nous, il faut l'avouer, c'est par les soins et les travaux des Moines. Leurs bibliothèques ont été comme des asiles où ces monumens qui intéressent la Religion et les lettres, se réfugioient pour échapper à la dépravation du goût, à l'inondation, au ravage des Barbares et à la fureur des guerres. Elles renfermoient les plus précieux manuscrits, fruit du travail de ces Religieux, qui, avant l'invention de l'imprimerie, s'occupoient à transcrire et à multiplier par l'écriture, les ouvrages les plus intéressans de l'antiquité; tellement qu'on doit regarder les Monastères comme un des principaux moyens dont la Providence s'est servie pour conserver les monumens de la Foi de l'Eglise, sa tradition, sa discipline, sa lithurgie, etc. C'est dans ces sources que les Bénédictins de S. Maur puisèrent, pour donner ces précieuses éditions des SS. Pères, et autres ouvrages savans, si utiles à la Religion et à l'Histoire de l'Eglise. Heureux s'ils avoient continué principalement à faire des recherches si intéressantes, et s'ils s'étoient bornés à donner de bonnes éditions des précieux ouvrages de l'antiquité! Mais bientôt ils

abandonnèrent la critique sacrée, pour se livrer à des ouvrages polémiques, dans lesquels ils montrèrent peu de respect et de soumission pour les décisions de l'Eglise, et s'écartèrent ainsi du centre d'unité.

Ce n'est pas le seul établissement qui distingua le 17.e siècle : le même esprit qui avoit animé S. Philippe de Néri à fonder en Italie une Congrégation des Prêtres séculiers, réunis en communauté, et dont le but est de se dévouer à l'instruction de la jeunesse et aux fonctions du saint Ministère, anima aussi le savant et pieux cardinal Pierre de Berulle, à établir la Congrégation des Oratoriens de France. Ce Fondateur le nomma *l'Oratoire de Jésus*, et il l'établit à la persuasion de saint François de Sales, du vénérable César de Bus et du P. Coton, jésuite. Elle fut approuvée par le pape Paul V, en 1613. Cet institut, quoique semblable pour le fond à celui de saint Philippe de Néri, en diffère cependant par des statuts qui en font une Congrégation particulière. Les membres de ces deux Congrégations vivent en communauté, sans cependant s'engager par aucun vœu. La charité et la ferveur parurent à leurs Instituteurs des liens assez forts pour ne former d'eux qu'un cœur et qu'une ame; on peut dire de l'une comme de l'autre, ce qu'a dit le célèbre Bossuet, particulièrement de celle de France, que, suivant les vues de leurs Fondateurs, elles n'ont d'autre esprit que l'esprit même de

l'Eglise, d'autres règles que les Canons, d'autres Supérieurs, proprement dits, que les Evêques, d'autres vœux que ceux du Baptême et du Sacerdoce. L'une et l'autre ont donné à l'Eglise et aux lettres des hommes distingués, de grands Prédicateurs, de savans Théologiens, des Ecrivains très-habiles dans la critique sacrée et dans les antiquités ecclésiastiques, et de bons littérateurs. Les PP. Condren, Bourgoing, Lejeune, Thomassin, Massillon, illustrèrent la Congrégation de France, comme Baronius et d'autres savans ont illustré celle d'Italie. Celle de France a servi beaucoup, dans son principe, à réparer dans ce Royaume les brèches que le Calvinisme y avoit faites à la Religion, et à ranimer cet esprit de Sacerdoce qui a tant d'influence sur le peuple. Mais malheureusement plusieurs de ses membres se rapprochèrent dans la suite de quelques erreurs des Calvinistes, en épousant avec chaleur et opiniâtreté celles du Jansénisme; et l'on se rappelle avec peine combien Quesnel, membre de cette Congrégation, y a eu de partisans. Cependant il faut rendre justice à ce Corps, la généralité est toujours restée attachée à la doctrine de l'Eglise, et s'est montrée soumise aux décisions dogmatiques du S. Siége: l'on sait avec quel soin et quel zèle elle s'adonnoit, conformément à son institution, à l'instruction de la jeunesse dans les Colléges, et combien elle a formé d'élèves qui, dans

la suite, ont honoré par leurs talens et leurs vertus, l'Eglise et l'Etat.

Saint Vincent de Paul. An 1660.

DIEU qui, du haut du Ciel, veille toujours à la conservation de son Eglise, lui ménage de fidèles Ministres dans les temps même où l'esprit de la Foi s'affoiblit sensiblement, et suscite dans sa miséricorde des hommes apostoliques, pour ranimer la foi et la piété sur la terre. S. Vincent de Paul fut un de ces instrumens de la divine Providence. Né de parens pauvres en 1576, dans la Gascogne, il trouva moyen, sans presqu'être à charge à ses parens, d'achever un cours d'études, et d'être à même d'embrasser l'Etat ecclésiastique. Dès qu'il eut reçu la prêtrise, il commença à se livrer à toutes les grandes œuvres de piété qui, malgré l'obscurité que son humilité recherchoit, le rendirent célèbre dans toute la France et même dans l'Europe. Il s'appliqua à instruire particulièrement les peuples de la campagne. Sensiblement affligé de l'abandon où étoient réduits les galériens détenus dans différentes prisons de Paris, il trouva le moyen de les réunir dans une même maison, et fut ainsi plus à portée de pourvoir aux besoins corporels de ces malheureux, en même temps qu'il leur prodiguoit tous ses soins, pour leur rompre le Pain de vie par les instructions chrétiennes. Louis XIII, instruit du bel ordre qu'il

avoit établi parmi ces galériens, nomma Vincent aumônier-général des galères. Il se rendit à Marseille, pour rendre les mêmes services aux forçats qui y étoient détenus; et touché surtout de l'état déplorable des malades, il forma le projet d'un hôpital pour ces galériens, qu'il vint à bout de faire exécuter quelques années après. Une foule d'Ecclésiastiques demandèrent à être associés à ses bonnes œuvres et à ses travaux apostoliques. L'Archevêque de Paris approuva cette association, dont le saint Instituteur fut nommé Supérieur-général, et Urbain VIII l'érigea en Congrégation, en 1632, sous le nom de Prêtres de la Mission, que l'on nomme plus communément Lazaristes, à cause du prieuré de S. Lazare, qui leur fut donné pour première maison. C'est une Congrégation d'Ecclésiastiques qui, après deux ans de noviciat, font les quatre vœux simples de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de stabilité. Ils s'engagent 1.° à travailler à l'instruction des peuples de la campagne et à la conversion des pécheurs; 2.° à former de jeunes Ecclésiastiques aux fonctions du saint Ministère: à cet effet ils font le Catéchisme, des discours familiers, administrent les Sacremens, tiennent des Séminaires, donnent la retraite de dix jours, et en tout cela ils suivent les règles pleines de sagesse qui leur ont été laissées par le saint Fondateur. Mais ce n'est pas à cet établissement que se borna son zèle; tous les

jours il cherchoit de nouveaux moyens de procurer au prochain tous les secours spirituels et corporels. Il établit la Confrérie de la *Charité* pour le soulagement des pauvres malades dans les paroisses ; celle des Dames de la *Croix* pour l'éducation des jeunes filles ; celle des *Dames* pour servir les malades dans les hôpitaux : c'est à son zèle que l'on doit la fondation des hôpitaux de la *Piété*, de *Bicêtre* et de la *Salpétrière*. Mais un objet qui toucha particulièrement son cœur, est l'état d'un grand nombre d'enfans, nés du libertinage ou dans le sein de la misère, que l'on voyoit tous les jours exposés, avec autant d'impiété que de barbarie, dans les rues et les carrefours, sans même avoir été baptisés, où ils perdoient souvent la vie du corps et celle de l'ame tout ensemble. Vincent ne se donna point de repos qu'il n'eût trouvé les moyens de remédier à de si grands maux ; et c'est à l'activité de sa charité que l'on doit les différens hôpitaux des *Enfans trouvés* que l'on érigea à Paris ; mais pour servir ces hôpitaux, et pour seconder efficacement son zèle si actif, non-seulement dans la capitale, mais dans toutes les provinces du royaume, il falloit trouver un grand nombre de filles charitables, et c'est à cet effet qu'il institua les Filles de la Charité, nommées communément *Sœurs-Grises*. Le saint Fondateur leur donna des règles remplies visiblement de la sagesse évangélique, propres à les former à une vertu

solide, qui leur fit surmonter les répugnances de la nature, et les prémunit tout à la fois contre les dangers d'une vie répandue parmi les gens du siècle. Ces Filles, dont on a formé des établissemens jusqu'en Pologne, ont fait partout l'admiration publique par leur réserve et leur modestie, par leur simplicité dans le vivre et le vêtement, par leur douceur, leur patience, leur charité, leur assiduité au travail, par toutes les vertus de leur état; ces Filles servent dans les hôpitaux des *Enfans trouvés*, prennent soin de l'éducation de ces enfans, soignent les malades dans différens hôpitaux, même les soldats et les galériens, et partout les malades, particulièrement les pauvres; et en soulageant les corps, elles ont principalement en vue le salut des ames, et de procurer aux malades l'avantage d'une mort chrétienne.

Si la charité fut la vertu caractéristique de saint Vincent, la pureté de sa foi, son orthodoxie et son respect pour les décisions de l'Eglise le distinguèrent aussi, et lui attirèrent des dérisions de la part des réfractaires. Pendant les années qu'il fut à la tête du conseil de conscience, sous la régence d'Anne d'Autriche, il eut soin de faire comprendre combien il importoit au bien de la Religion et de l'Etat même, de ne conférer des bénéfices, et spécialement les chaires de professeurs, qu'aux sujets bien soumis aux décisions de l'Eglise, et d'en

éloigner les partisans de Jansénius. Plein de mérites, et chargé de bonnes œuvres, il finit sa sainte carrière en 1660, et fut canonisé par Clément XII.

Progrès de la foi à la Chine et dans d'autres plages de la terre.

DIEU ne ménage point seulement des Ministres zélés à une petite partie de la terre; car J. C., qui est mort pour tous les hommes, procure à toutes les nations les moyens de se sauver, et de parvenir à la connoissance de la vérité : *Omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire.* I. Tim. 2, 4. C'est à cette fin que dans tous les siècles il a suscité des hommes apostoliques, pour porter la lumière de la Foi aux nations les plus reculées, et ensevelies dans les ténèbres de l'infidélité. On ne vit peut-être jamais tant de ces hommes apostoliques que dans ce siècle, se livrer à ces Missions lointaines; une des plus florissantes fut celle qui se fit à la Chine. L'Apôtre des Indes et du Japon, S. François Xavier, expirant à la vue de cet empire, où tendoit son zèle, n'avoit pu former que des vœux pour le salut de ses habitans; vers la fin du 16.e siècle, le P. Ricci et deux autres Jésuites, pressés de la même ardeur de se livrer à la conversion de ces infidèles, trouvèrent le moyen de s'y glisser en se mêlant avec quelques marchands Portugais. Ricci, très-instruit d'ailleurs de la langue, des

lois et des coutumes de cette nation, commença par se faire des admirateurs au moyen de ses petits ouvrages et de sa science; car c'est à la faveur des mathématiques et de l'astronomie que la Foi chrétienne y fut introduite, et par le crédit que les Missionnaires mathématiciens ont eu successivement à la Cour, que la Foi a été prêchée avec succès dans ce vaste empire. Ricci obtint d'abord de pouvoir se fixer à Canton, puis à Nankin où le nombre de ses admirateurs accrut. Il y bâtit un observatoire, et profita de la considération dont il jouissoit pour annoncer la Religion chrétienne, dont il ne restoit presque point de traces, quoiqu'elle y eût pénétré même du temps des Apôtres, et depuis au septième siècle. Le Missionnaire eut le bonheur, secondé de ses compagnons, de convertir plusieurs de ces infidèles, même quelques Mandarins : c'est ce qui lui fraya le chemin de la capitale. On ne refusa point de voir un homme si extraordinaire; il arriva à Pékin en 1600, et mérita la protection de l'Empereur, qui lui permit d'y résider : quelques tableaux du Sauveur et de la sainte Vierge, qu'il offrit à ce Prince, furent accueillis et placés dans un lieu élevé du palais, pour y être honorés; le zélé Missionnaire profita de cette protection, pour y répandre la lumière de l'Evangile. C'étoit là son unique but. Il vint à bout de convertir un grand nombre de Chinois, et même plusieurs des grands Officiers de la

Cour. Ricci jouit constamment des bonnes grâces de l'Empereur, parvint à bâtir une Eglise, jeta les fondemens d'une Chrétienté qui devint florissante, et termina sa glorieuse carrière en 1617. Le Père Schall, jésuite de Cologne, appelé à la Cour, fut fait ensuite chef des Mathématiciens, et Mandarin. Sa vie se passa dans l'alternative des faveurs et des plus violentes persécutions; consumé de travaux et de souffrances, il mourut en 1666, après avoir exercé pendant quarante-quatre ans les pénibles fonctions de Missionnaire.

Des Religieux de différens ordres, surtout de celui de S. Dominique, et des Prêtres séculiers se joignirent aux Jésuites pour y travailler à la propagation de l'Evangile; et le firent avec beaucoup de fruit; ces succès indisposèrent contr'eux les Bonzes et quelques Mandarins, qui excitèrent différentes persécutions; mais l'ardeur de ces Ouvriers, la foi et la ferveur des nouveaux Chrétiens n'en firent qu'augmenter. Vers la fin du 17.e siècle, une révolution plaça sur le trône la dynastie des Princes Tartares, qui, pendant le reste de ce siècle, fut favorable aux Chrétiens; aussi vit-on alors par tout l'Empire s'élever des Eglises au vrai Dieu; on en bâtit même une magnifique dans l'enceinte du palais de l'Empereur. La moisson devint si abondante, qu'elle n'avoit aucune proportion avec le nombre des Ouvriers; mais leur courage, leur activité infatigable suppléèrent si bien

à leur petit nombre, qu'ils répandirent la lumière de la Foi jusque dans les parties les plus reculées de ce vaste empire.

Dieu suscita dans le même siècle d'autres hommes apostoliques, qui allèrent annoncer la Foi de Jésus-Christ sur les côtes de l'Afrique, en Egypte, dans la Grèce, dans le Levant et dans presque toute l'étendue de l'Amérique. Dès le seizième siècle, des Missionnaires s'étoient répandus dans cet hémisphère, et en même temps qu'ils civilisoient les peuples, en travaillant à les éclairer des lumières de la Foi, ils faisoient des efforts pour réparer les ravages que l'ambition et la soif de l'or causoient dans ce nouveau monde. On ne peut s'empêcher d'admirer le zèle de ces Missionnaires, qui n'ont été rebutés ni par la barbarie des peuples, ni par la distance des lieux, ni par la différence des climats, ni par les dangers et les incommodités de la mer, ni par les bizarreries du langage ; ils ont bravé les glaces du Nord et les chaleurs du Midi, l'orgueil des nations civilisées, telles que le Chinois, et la stupidité des Sauvages, tels que ceux de l'Amérique, et se sont souvent exposés à la mort. On sent qu'aucune passion humaine, aucun motif tempéré ne sont capables de donner tant de courage ; qu'il n'y a que le zèle et la charité chrétienne qni puissent inspirer de tels sentimens à des Ministres de la Religion catholique : aussi leur zèle a été plus actif, plus hardi que l'ambition des conquérans,

que l'avidité des négocians, que la curiosité des hommes; car si les Missionnaires n'avoient pas commencé par diriger la route des navigateurs, et n'avoient pas eux-mêmes fait les plus grandes découvertes, une grande partie du globe seroit encore peut-être inconnue. La Religion véritable est donc victorieuse de tout ce qui s'oppose à son établissement; elle est donc catholique, n'étant circonscrite dans aucun pays particulier, mais se propageant dans toutes les parties du monde connu, engendrant partout des adorateurs à J. C.; semblable à un grand arbre planté, ainsi que parle S. Paul, sur le fondement des Apôtres et des Prophètes, et sur J. C. qui est la pierre angulaire, elle répare au loin ses pertes par de nouveaux rameaux qu'elle produit.

Progrès du Jansénisme.

Tandis que la Religion catholique faisoit des progrès frappans parmi les infidèles, parmi les nations les plus barbares des deux hémisphères; tandis qu'il n'y avoit presque point de peuple, tant soit peu digne de ce nom, auquel une société d'hommes apostoliques qui s'étoit dévouée à ce pénible ministère, n'eût porté le nom de Jesus-Christ, la pureté de la Foi, en Europe, s'altéroit sensiblement par l'opiniâtreté des réfractaires aux décisions de l'Eglise. Les Disciples de l'Evêque d'Ypres employoient

plus de subtilités, plus d'artifices pour éluder les décisions dogmatiques, et pour se soutenir dans leur rébellion, que tous les autres hérétiques n'avoient fait jusqu'alors ; mais l'Eglise, cette colonne et l'appui de la vérité, qui ne peut jamais errer ni varier dans les matières de foi et de dogme, savoit démasquer ces ruses, et poursuivoit l'erreur jusque dans ses derniers retranchemens. A mesure que les Jansénistes inventoient des moyens qu'ils croyoient propres à éluder les décisions contre leurs erreurs, aussitôt les Evêques s'empressoient de dévoiler ces subterfuges et ces chicanes, et les Papes les condamnoient par des Bulles solennelles, qui aussitôt étoient acceptées par l'Eglise universelle; telles sont entr'autres les Bulles d'Alexandre VII, *Ad Sacram beati Petri*, du 16 Octobre 1656 ; *Regiminis Apostolici* du 15 Février 1665; celle de Clément XI, *Vineam Domini Sabaoth* de 1705, et plus de vingt autres condamnations par différens Brefs. Le livre des *Réflexions morales sur le nouveau Testament* par le P. Quesnel de l'Oratoire, fit revivre, sous une autre forme, les erreurs condamnées dans Jansénius. On vit alors plus que jamais que les partisans de l'Evêque d'Ypres n'avoient jamais cessé d'y être attachés et de les soutenir. Inquiétés dans les Etats catholiques, où ils étoient regardés comme des sujets turbulens, ils cherchèrent un asile en Hollande; plusieurs des chefs du parti s'y ren-

dirent, entr'autres Quesnel, et ils trouvèrent un puissant appui dans M. Codde, prêtre de l'Oratoire, vicaire du S. Siége pour le gouvernement spirituel des Catholiques Hollandois, qui fut sacré Archevêque de Sebaste : on peut le regarder comme le fondateur du schisme dans l'Eglise de Hollande. Tout le monde sait que les Jansénistes ont établi leur métropole à Utrecht, en s'y donnant un Archevêque avec deux Suffragans. Ces Evêques, quoique successivement excommuniés et privés de toute jurisdiction par les Souverains Pontifes, se sont obstinés à vouloir communiquer avec le Saint-Siége : c'est cette Eglise schismatique d'Utrecht, qu'on nomme la petite Eglise. Le pape Clément XI porta, le 8 Septembre 1713, la célèbre Constitution *Unigenitus*, par laquelle il condamnoit cent et une propositions, extraites du livre de Quesnel. Mais ici encore nouveaux subterfuges : les Disciples de Quesnel s'élevèrent contre cette Bulle, en lui imputant de proscrire l'amour de Dieu et la nécessité de la grâce ; de condamner la doctrine de S. Paul et de S. Augustin : mais, malgré leurs clameurs, cette Bulle fut solennellement reçue en France, comme une loi de l'Eglise et de l'Etat en matière de doctrine. Elle ne tarda pas même d être reçue dans tous les Etats catholiques. Le Pape voyant l'obstination de ces Réfractaires, donna sa Bulle *Pastoralis officii*, en 1718, pour les séparer de la Commu-

nion extérieure de l'Eglise. C'est alors que les réfractaires prirent leur recours vers les Parlemens, qui, sous prétexte d'appel comme d'abus, leur servirent d'appui dans leur rébellion contre l'Eglise. Ces Magistrats, enorgueillis des droits que ces sectaires leur donnoient sur la puissance ecclésiastique, ne semblèrent tourner le glaive de la justice que pour dégrader cette puissance, et la priver de ses droits les plus inviolables et les plus sacrés que lui avoit donné son divin Fondateur. Le Pape Innocent XIII se plaignit de la rebellion et des entreprises des disciples de Quesnel, par un Bref écrit avec une vigueur apostolique à Louis XV et au duc d'Orléans, régent du royaume en 1722. Enfin Benoît XIII, de l'avis du Concile qu'il avoit assemblé à Rome, confirma solennellement la Constitution *Unigenitus*, le 25 Octobre 1725. On est surpris de ce qu'une doctrine qui n'est propre qu'à désespérer une ame chrétienne, à étouffer la confiance en Dieu, à abattre le courage dans son service, ait eu tant de partisans qui se paroient du titre fastueux de défenseurs de la grâce, tandis que dans la réalité, ils en étoient les destructeurs. Aussi les Protestans n'ont pas manqué d'exalter les Jansénistes et de soutenir qu'ils étoient d'accord entre eux sur la prédestination, le libre arbitre et la grâce.

Admirons cependant la divine Providence qui veille toujours sur son Eglise.

J. C. a promis qu'il seroit avec elle jusqu'à la consommation des siècles ; on voit tous les jours des effets manifestes de cette promesse. Lors même que les ennemis de l'intégrité de la foi s'entortillent dans toutes sortes de subtilités et d'ambages pour échapper à la censure, prennent le masque de la plus sévère vertu et se vantent de la pureté de la foi, le Vicaire de J. C., assis sur la chaire de S. Pierre, pour qui Notre-Seigneur a prié, afin que sa foi ne manquât jamais, sait toujours à travers tous ces moyens inventés pour obscurcir la vérité, discerner cette foi antique, et la faire briller dans tout son éclat en proscrivant l'erreur.

Causes de l'incrédulité.

LA doctrine désespérante de Calvin, ainsi que celle de Luther touchant la prédestination, le libre arbitre, la grâce, etc., faisoit les plus tristes ravages. Calvin faisoit Dieu auteur du péché, comme le lui prouva Bolsec, carme apostat ; Luther professoit tous les principes anarchiques dans son livre *De la liberté chrétienne*. Ces pretendus réformateurs qui répétoient les erreurs des Albigeois, des Vaudois, des Beggards, des Fratricelles, des Wiclésites, des Hussites, autant nuisibles à la sûreté des Etats, qu'à la véritable Religion, disposèrent les esprits à l'incrédulité et à l'insubordination. Leurs principes enfantèrent

les Sociniens; les Déistes suivirent jusqu'au bout les raisonnemens des Sociniens, et de cet esprit de vertige est née l'incrédulité qui règne aujourd'hui. C'est dans le sein du Protestantisme que se sont formés en Angleterre les Hobbes, les Toland, les Woolston, les Tindalle, et tant d'autres qui enseignèrent l'impiété à découvert; les Spinosa, les Bayle en Hollande : l'un établit le Déisme ou plutôt le Matérialisme, l'autre soutint, dans presque tous ses ouvrages, un Scepticisme qui s'étendoit sur toutes les religions, ce qui lui faisoit dire qu'il étoit vraiment *Protestant, puisqu'il protestoit contre toutes les religions*; mais c'est surtout contre la Religion chrétienne qu'il sembla diriger tous ses coups. On peut les envisager comme les maîtres de ce grand nombre d'écrivains de tous les pays, qui ensuite se sont appliqués à répéter et à faire paroître leurs sophismes sous d'autres nuances. On ne peut aussi se dissimuler, qu'indépendamment des conséquences pernicieuses qui suivent de la doctrine de Jansénius, la manière dont elle a été défendue, n'ait produit de même les plus tristes effets; qu'elle n'ait ébranlé dans les esprits le fond même de la Religion, et préparé les esprits à l'incrédulité, particulièrement dans le royaume dont le Souverain s'honoroit du titre de Roi très-chrétien. Les déclamations de ces réfractaires contre les souverains Pontifes, la manière dont les Magistrats sévissoient contre les Evêques,

en les chassant ignominieusement de leurs diocèses, en faisant lacérer et brûler leurs Instructions pastorales par les mains des bourreaux, ont avili la puissance ecclésiastique; les faux miracles, forgés pour séduire les simples, ont servi de prétexte aux incrédules, aux nouveaux philosophes, pour décrier les vrais miracles, qui ont tant contribué à l'établissement et au maintien de notre sainte Religion; enfin le masque de piété sous lequel on a couvert bien des impostures, a fait que l'on a traduit les hommes vraiment religieux, en général, comme des hypocrites et des hommes dangereux.

Mais ce qui a surtout autorisé l'impiété, c'est la conduite du duc d'Orléans, Régent du royaume de France pendant la minorité de Louis XV. Déjà il sembloit que Dieu envisageoit dans sa colère ce grand Etat, en retirant de ce monde le Dauphin, père de Louis XV, l'élève de Fénélon, ce Prince qui avoit donné les espérances les mieux fondées d'un règne de sagesse et de justice établies sur la Religion : c'est ainsi encore que l'on vit dans la suite le Dauphin, père de Louis XVI, enlevé à la Religion et à l'Etat, après avoir donné des preuves qu'il auroit été le soutien de l'une et le restaurateur de l'autre. Ce fut particulièrement à l'époque de la régence du duc d'Orléans, que l'impiété, jusqu'alors timide et cachée, commença à se montrer à découvert, et à se faire

gloire de ses maximes, de ses raisonnemens, de ses systèmes qui ne tendoient pas moins au bouleversement de la société entière, qu'à celui de la Religion. Le palais du Régent étoit le rendez-vous des beaux-esprits : c'étoit là surtout qu'ils se permettoient ces saillies, ces bons mots sur les matières et les personnes les plus respectables ; et de là ces railleries circuloient dans toute la capitale et les provinces. Le Régent fut regardé comme le soutien de ces incrédules qui se paroient du nom de Philosophes, ainsi que de la licence la plus éhontée, qui, de son palais, se propagea dans tout le royaume. Cependant on ne voyoit encore circuler que des pamphlets et de petites brochures clandestines, sans noms d'auteurs. Un reste de pudeur faisoit qu'on ne se permettoit pas encore d'afficher son nom, parce que la très-grande partie de la nation restoit attachée aux antiques principes de la Religion. Ce ne fut qu'en 1751, qu'un nommé de Prades, Prêtre Bachelier de la Sorbonne, osa soutenir une thèse, qui fut regardée comme un premier essai public de la philosophie irréligieuse. Diderot, l'un des plus grands promoteurs de cette philosophie, lui avoit prêté la main pour former cette thèse, qui étoit un abrégé de tous les paradoxes impies des prétendus esprits forts. Ce fut la même année que l'on vit paroître les deux premiers volumes du *Dictionnaire encyclopédique* ; immense compilation qui devoit être, se-

lon le *Prospectus*, le trésor le plus complet de toutes les connoissances humaines, et servir seule de bibliothèque, qui cependant dans la réalité étoit le dépôt de toutes les erreurs, de tous les sophismes, de toutes les calomnies qui, depuis les premières écoles de l'impiété jusqu'à cette énorme compilation, pouvoient avoir été inventés contre la Religion ; tellement qu'on put regarder ce Dictionnaire comme l'arsenal des incrédules. Cette Encyclopédie à force d'être recommandée, exaltée par les trompettes et tous les journaux du parti, devint le livre de toutes les bibliothèques ; peu à peu le monde prétendu savant, se trouva le monde anti-chrétien, et il est manifeste que c'est dans cette vue qu'il avoit été entrepris. Voltaire, qui a donné à son siècle une si forte impulsion pour le renversement de tous les principes, et qui avoit juré, avant l'an 1730, de consacrer sa vie à la destruction de la Religion chrétienne, étoit alors dans la force de son génie. Il attaqua la Religion directement, avec la plus grande hardiesse, dans une infinité d'écrits ; jamais écrivain ne mania l'arme du ridicule avec plus d'adresse ; il orna ses sophismes d'un style éblouissant, et cependant naturel, facile élégant, qui les mettoit à la portée de toutes sortes de lecteurs : ce fut par la lecture de ces écrits insidieux et impies que cet homme, malheureusement célèbre, acquit un nombre infini de prosélytes. Cependant de savans

et habiles écrivains s'empressèrent aussitôt a démasquer l'erreur, à la refuter victorieusement, et à demontrer les vérités de la Religion avec la dernière évidence : tellement que les écrits des incrédules ne purent nuire qu'à ceux qui savourant la doctrine des philosophes, parce qu'elle lâchoit la bride à toutes les passions, avoient intérêt à fermer les yeux à la lumière de l'Evangile et de la révélation, et à traiter de culte superstitieux cette Religion qui a fait le bonheur, pendant 18 siècles, des pays où elle a éte suivie.

Persécution contre les Jésuites.

A cette époque existoit encore une société célèbre dont les ennemis de l'Eglise catholique romaine redoutoient les lumières, la piété, les talens et le zèle. Le savant P. Berthier, membre de cette société, fut le premier à démontrer que l'Encyclopédie, ce pretendu répertoire de toutes les sciences, contenoit une infinite de choses contraires à la Religion chrétienne et au gouvernement des Etats : plusieurs autres de ses collègues se distinguèrent par la critique qu'ils firent des écrits des philosophes. Il n'en fallut pas davantage pour que ces philosophes, réunis à des réfractaires aux décisions de l'Eglise, poursuivissent la destruction de ce corps Religieux, et c'est ce qu'avoue lui-meme d'Alembert, le chef des redacteurs de l'Encyclopédie,

le coriphée des philosophes : *c'est proprement*, dit-il, *la philosophie qui, par la bouche des Magistrats, a porté l'arrêt contre les Jésuites ; le Jansénisme n'en a été que le solliciteur.* (Sur la destruction des Jésuites en France, p. 222.) Jusque là, les Jésuites avoient été constamment en butte aux hérétiques, et plusieurs avoient été les victimes de la fureur de ces sectaires. Leur haine implacable provenoit de ce que ces hommes apostoliques, selon les vues de leur Fondateur et conformément à la fin de leur institut, n'avoient cessé d'attaquer leurs erreurs avec force et avec succès, qu'ils avoient arraché à l'hérésie des milliers de personnes, et les avoient ramenées dans le sein de l'Eglse catholique ; mais la haine de l'impie, jointe à celle des nouveaux sectaires, fut tout autrement active : « Il y a long-temps, disoit Clément » XIII, dans un Bref à Louis XV, en » date du 9 Juin 1762, que les ennemis » de cette sainte Religion ont eu pour ob- » jet la destruction de ces Religieux ; ils » l'ont regardée comme absolument néces- » saire au succès de leurs complots. » Ce fut en Portugal que le nouvel orage commença à éclater contre les Jésuites, qui y avoient été jusqu'alors dans la plus grande vénération. Carvalho, connu sous le nom de marquis de Pombal, et encore plus connu par son despotisme tyrannique, étoit parvenu à gagner insensiblement toute la confiance du roi Joseph premier, et enfin

à s'emparer absolument du gouvernement du royaume, en tenant ce prince foible dans des crises continuelles par le récit de prétendues conjurations qu'il imaginoit. Le premier soin de ce Ministre fut de s'entourer des personnes propres à seconder et à faire réussir ses entreprises ; il en fit venir plusieurs de la France. Pour faire perdre l'estime dont ces Religieux y jouissoient, il fit répandre avec la plus grande profusion une multitude de libelles, dans lesquels on les chargeoit des plus noires calomnies. Clément XIII, qui venoit d'être élevé sur la chaire de S. Pierre, se crut obligé de défendre l'innocence opprimée ; il représenta dans un bref adressé au Roi, en date du 2 Août 1759, « les fruits que l'Eglise avoit retirés de leur établissement, par l'augmentation de la piété parmi les Fidèles, par la conversion des idolâtres et des hérétiques, par la réfutation des hérésies ; biens dont l'Eglise est redevable aux fatigues, aux secours et au sang répandu par les enfans de cette société. » Mais Carvalho qui ne vouloit pas être contrarié dans ses entreprises, n'en devint que plus furieux, et ne garda plus aucun ménagement à l'égard des Jésuites. Il fit environner toutes leurs maisons par des soldats : on les arrêta comme des criminels ; ceux qui jouissoient d'une plus grande considération que le commun, furent jetés dans des cachots infectes ; les autres furent traînés impitoyablement dans diffé-

rens ports, entassés dans des vaisseaux et transportés ainsi sur les côtes des Etats du Pape, vers la fin de l'an 1759, dénués d'argent et de toute espèce de ressources; mais la charité du Pontife et de ceux qui partageoient ses sentimens, pourvut à leurs besoins. Carvalho se porta à un tel excès, qu'il fit saisir Dom Joseph, frère du Roi, grand Inquisiteur, qui avoit montré trop de probité pour qu'il se flattât de pouvoir le gagner. Il fit aussi arrêter Dom Antoine, et ces deux Infans furent enfermés dans un Couvent situé dans un désert, où ils languirent jusqu'en 1778. Il chassa ignominieusement le Nonce, et rappela l'ambassadeur de Portugal à Rome; il persécuta les Evêques en qui il trouva de la résistance, il chassa entre autres honteusement de son siége, l'Archevêque de la Bahia, qui fut réduit à vivre d'aumônes pour n'avoir pas voulu déclarer contre sa conscience les Jésuites coupables d'un commerce illicite; et le Ministre fit nommer un autre à sa place, quoique ce siége ne fût point vacant. Il fit jeter le vénérable Evêque de Conimbre dans un horrible cachot, pour avoir publié un Mandement contre les livres impies qui commençoient à se répandre dans son diocèse, et se porta encore à d'autres mauvais traitemens. La haine de Carvalho ne fut pas satisfaite par la proscription des Jésuites du Portugal, elle les poursuivit dans les possessions lointaines de la couronne, aux

Indes Orientales et en Amérique, et les arracha à ces missions arrosées depuis tant d'années de leurs sueurs et même de leur sang : ceux de la presqu'île en deça du Gange, ceux du Brésil, du Maragnon, tous furent entassés sur des vaisseaux, et souffrirent dans cet état toutes les incommodités de longues et pénibles navigations sous les climats les plus brûlans. Plusieurs succombèrent à de si mauvais traitemens : les autres arrivés successivement en Portugal, furent généralement jetés dans les plus affreux cachots, où la plupart périrent de misères et de douleurs. Ceux qui survécurent à ces cruautés, en sortirent comme des spectres ambulans, ainsi que le vénérable Evèque de Conimbre en 1777, lorsqu'après la mort du Roi Joseph, la Reine sa fille reconnut judiciellement leur innocence, de même que celle d'une multitude d'autres victimes immolés à la fureur de ce Ministre. La manière dont ces Religieux souffrirent tous ces tourmens inouis, les justifia d'une façon plus sensible que toutes les apologies qu'on auroit pu écrire en leur faveur.

Les Jésuites proscrits en France.

TANDIS qu'on faisoit subir une si cruelle persécution aux Jésuites en Portugal, on en préparoit une autre à ceux de la France. A cette époque, les Parlemens, en vertu du seul mot d'*Abus*, s'étoient attribué

tout le gouvernement ecclésiastique ; cette nouvelle autorité fut successivement invoquée par des Prêtres contre leurs Evêques, par de simples Fidèles contre leurs Pasteurs, par des cénobites contre leurs Supérieurs. Par le seul mot d'*appel comme d'abus*, ces Parlemens s'arrogèrent l'examen des Constitutions monastiques, des Ordonnances des Evêques, des bulles apostoliques ; le droit de relever des anathèmes lancés par l'Eglise, le droit de forcer les Evêques de donner le Saint des Saints à ceux que les Evêques rejetoient comme indignes : c'est par ces principes, qui établissoient en France une suprématie plus qu'Anglicane, que les Parlemens exigèrent que des Evêques, qui s'étoient distingués par leur zèle pour l'orthodoxie, fussent exilés, donnassent la démission de leurs évêchés, ou fussent transférés sur d'autres siéges ; mais de tant de Prélats qui s'élevèrent contre les entreprises des Parlemens, qui réclamèrent en faveur de la jurisdiction donnée à l'Eglise par Jésus-Christ, qui s'opposèrent aux progrès alarmans de l'impiété, aucun ne montra une plus grande fermeté apostolique, alliée à la charité d'un pasteur, que l'illustre M. de Beaumont, archevêque de Paris. Aussi n'y en eut-il point qui fût plus persécuté par son Parlement, et plus souvent exilé. La persécution qu'on suscita en 1757 contre cet Athanase de la France, et contre ceux qui lui étoient attachés, fut particulière-

ment remarquable : dès-lors, la proscription des Jésuites par les Parlemens fut arrêtée. Choiseul, pendant le temps que la marquise de Pompadour avoit su, pour le malheur du royaume, subjuguer Louis XV, avoit su, à force d'intrigues, réunir sur sa personne les plus grands emplois de la cour et du royaume. Il mit tout son crédit à favoriser les philosophes, qui, par retour, le comblèrent de louanges et l'exaltèrent comme un grand Ministre. Le temps parut favorable pour porter les premiers coups ; mais avant cela, il falloit décréditer les Jésuites qui enseignoient dans plus de cent colléges en France, occupoient avec distinction des chaires dans plusieurs Universités, et remplissoient, à la satisfaction des Evêques, toutes les fonctions du saint Ministère : il falloit préparer les esprits aux coups qu'on alloit porter ; pour cela, on inonda le public de libelles et de satyres contre eux, et on n'omit rien de ce qui pouvoit faire perdre au peuple l'estime et la confiance qu'il avoit en eux. Chauvelin, Conseiller-clerc à la grande chambre du Parlement de Paris, y dénonça, dans le mois de Juillet 1761, l'Institut des Jésuites, le peignit sous les couleurs les plus noires, et ne fit qu'entasser calomnies sur calomnies. Louis XV, voyant l'orage formé sur les Jésuites, fit assembler le Clergé de son royaume en Décembre de la même année, et lui demanda son avis sur ce corps Religieux. Jamais assemblée

du Clergé ne fut plus nombreuse ni plus unanime. On y compta cinquante et un Prélats, tant Cardinaux, Archevêques, qu'Evêques, outre un grand nombre d'Ecclésiastiques députés. L'avis de cette auguste assemblée, qui employa deux mois entiers à examiner l'Institut, et à délibérer sur les questions proposées, fut des plus honorables pour les Jésuites. Elle fit l'éloge ou plutôt une Apologie raisonnée de l'Institut, attesta que la doctrine des Jésuites étoit saine, leur morale pure; qu'ils étoient fidèles au Roi, et que leur conservation étoit utile à l'Eglise et à l'Etat. Ce jugement, d'un corps d'Evêques aussi nombreux et aussi respectables, est seul une Apologie complète de ces Religieux, et suffit pour prouver leur innocence aux yeux de la postérité. Mais le Clergé ne se contenta pas de donner ce précieux témoignage à la Société; dans son assemblée générale de 1762, il adressa une longue lettre et des remontrances au Roi contre les entreprises des Parlemens relatives aux Jésuites, et pour solliciter de nouveau la conservation de cette Comgagnie. La plupart des autres Evêques du royaume, qui ne s'étoient point trouvés à ces assemblées du Clergé, s'élevèrent de même dans des lettres pastorales contre les attentats des Magistrats philosophes qui étoient entrés dans la conjuration pour détruire les Jésuites, et prirent hautement la défense de ces Religieux. Mais tout cela n'arrêta pas les ennemis de la

la Société ; ils n'en furent que plus acharnés à sa perte. Dès le mois de Février 1762, le Parlement de Rouen la proscrivit de toute l'étendue de son ressort. Le Parlement de Paris en fit autant quelques mois après ; la destruction des Jésuites se fit successivement par la plupart des autres Parlemens, qui qualifièrent l'Institut des titres les plus odieux, jusqu'à le traiter *d'impie* ; tandis que le Concile de Trente avoit prononcé qu'il étoit *saint et pieux* ; que vingt Papes successivement en avoient fait l'éloge, et que le Clergé de France venoit encore de le préconiser. Enfin, à force d'intrigues, de sollicitations, on parvint à extorquer un Edit de Louis XV, au mois de Novembre 1764, qui prononçoit la destruction entière de la Société dans ses Etats; et par-là le Roi sembla sanctionner les arrêts des Parlemens. Clément XIII, qui occupoit alors la Chaire de saint Pierre, ne cessa, par des Brefs adressés à des Souverains, des Evêques, de conjurer l'orage : voyant que tous ses efforts étoient inutiles, il crut devoir, en qualité de Chef de l'Eglise, donner un témoignage éclatant en faveur de l'Institut des Jésuites ; il le confirma de nouveau par une Constitution solennelle, nommée *Apostolicum*, etc. ; quoiqu'il eût encore été confirmé par plusieurs Papes, et préconisé par dix-neuf. On ne peut qu'être frappé du témoignage de l'Eglise universelle en faveur de la Société, qu'il rap-

porte en ces termes: « Enfin, pour seconder les justes désirs de nos vénérables frères les Evêques, qui, *de tous les pays catholiques*, nous recommandent instamment par lettres cette même Société, dont ils déclarent retirer de très-grands avantages dans leurs diocèses respectifs; de notre propre mouvement, etc. » Cette Constitution qui, par sa nature et les témoignages qu'elle renfermoit, auroit dû être reçue avec respect dans toute la Chrétienté, fut indignement proscrite par le Ministère en Portugal et par les Parlemens en France.

La persécution contre les Jésuites s'étend en Espagne et dans d'autres Etats.

La cabale étant venue à bout de détruire les Jésuites en France, fit alors jouer ses ressorts à Madrid. Charles III régnoit en Espagne, et avoit donné sa confiance à quelques Ministres qui ne méritoient guères d'être ceux d'un Roi qui s'honore du titre de Catholique; il l'avoit particulièrement donnée au Comte d'Aranda, qui avoit des rapports intimes avec Choiseul et les émissaires que celui-ci avoit envoyés en Espagne: ceux qui étoient instruits de ces liaisons, ne furent point étonnés de voir ce Ministrre se prêter aux projets des ennemis des Jésuites, et seconder leurs efforts pour les perdre. Ce fut au mois d'Avril 1767, que la foudre éclata contre ces

Religieux de la manière la plus étonnante. Au même jour, à la même heure, à minuit, des soldats armés investirent leurs maisons dans toute l'Espagne. On leur notifia les ordres du Roi par lesquels ils étoient chassés du Royaume, avec défense d'y rentrer, sous peine de la vie. Clément XIII, qui fut informé de ce projet, s'empressa d'écrire au Roi, le 16 Avril 1767, le bref le plus affectueux et en même-temps le plus énergique, pour l'empêcher de se porter à une telle démarche : « Charles III, y dit-il, » ce Prince si religieux, si pieux ! sera-t-il » dit qu'il ait confié aux ennemis de Dieu » et de son Eglise cette puissance redou- » table qu'il avoit reçue du Ciel pour dé- » fendre la cause du Très-Haut et de la Re- » ligion, et procurer le salut des ames ; » qu'il leur ait prêté son bras pour les aider » à détruire sans ressource un Ordre Re- » ligieux également cher et utile à l'Eglise, » etc. » Mais lorsque ce Bref arriva, les Jésuites étoient déjà arrêtés, et il n'empêcha point qu'on ne conduisît ces Religieux vers différens ports : on les y embarqua tous sans exception, vieux, jeunes, infirmes, profès, non profès, sans avoir eu la consolation de pouvoir faire leurs adieux à leur parens et amis. On les entassa sur des vaisseaux, et il y eut ordre de les jeter sur les côtes de l'État Ecclésiastique, où ils ne parvinrent qu'après avoir erré pendant plusieurs mois sur les mers, et trouvé un asile pour un petit temps dans

l'île de Corse. La même proscription s'étendit sur les Jésuites qui s'étoient dévoués aux pénibles missions dans les vastes régions de l'Amérique soumises à l'Espagne, et qu'ils avoient cultivées avec tant de soin et de succès pour le salut de ces peuples, et même pour l'utilité de la couronne d'Espagne. C'est à cette occasion que Clément XIII disoit au Roi, dans le Bref que nous venons de citer : « Sire, V. M. peut-elle » penser aux conséquences d'une pareille » démarche, sans être saisie d'horreur? Car » sans parler de la perte que l'Espagne fait » de tant d'Ouvriers utiles qui s'employoient » dans cette vigne florissante, et dont le » zèle et les travaux produisoient des fruits » si abondans, quel sera le sort de tant de » missions dans les pays lointains et bar» bares; qui fondées et cimentées du sang » et des sueurs de ces glorieux disciples et » imitateurs des Ignace et des Xavier, vont » être privés de leurs Pasteurs et de leurs » Pères en Dieu, etc.? »

Les motifs d'un traitement si rigoureux sont encore ignorés ; le Roi, dans sa cédule, disoit qu'il les renfermoit dans son cœur royal. Il ne se contenta pas de chasser les Jésuites de ses Etats, il les poursuivit encore dans le royaume de Naples, où son fils régnoit, et dans le duché de Parme, à la tête duquel se trouvoit son neveu : ces deux Princes encore en bas âge étoient alors sous sa tutelle. Le Roi de Naples avoit pour premier Ministre le Marquis de Ta-

nucci, qui, par ses liaisons intimes avec Carvalho en Portugal, le comte d'Aranda en Espagne, le duc de Choiseul en France, et sa haine très-marquée contre les Jésuites, jouoit pour lors un rôle assez important : à Parme c'étoit le marquis de Félino, natif de Bayonne, qui gouvernoit ce pays pendant la minorité du Duc, et il le gouvernoit selon l'impulsion que lui donnoient les cours de Madrid et de Versailles. Les Jésuites de Naples et de Sicile furent arrêtés de la même manière que ceux d'Espagne, et jetés aussi dans l'Etat ecclésiastique. On regarda la proscription des Jésuites dans ces différens Etats, comme un résultat du pacte de famille que l'on dut à Choiseuil. Il fut conclu en 1761 entre la France, l'Espagne, le Roi des deux-Siciles et l'Infant duc de Parme, d'une manière si secrète, qu'il n'en transpira rien qu'après sa signature. C'est une chose remarquable, de voir comment l'iniquité se démasque elle-même. En Portugal, les Jésuites sont proscrits, parce qu'ils n'observoient plus un Institut qu'on y reconnoît pour *pieux* et *saint*, ainsi que l'avoit déclaré le Concile de Trente. En France, au contraire, ils sont détruits parce qu'ils observoient ce même Institut, que les Parlemens déclarent irréligieux et impie; et en Espagne on les chasse pour des imputations que l'on tient cachées dans les respectables obscurités du cœur royal, et que l'on soustrait par là à tout examen. C'est ainsi que

quelques Ministres, d'intelligence avec les conspirateurs, se jouent impunément des Rois et des peuples, de la Religion et de l'innocence, de la raison et de la justice.

Le but de cette persécution nous est bien présenté par le chef de l'Eglise, Clément XIII, dans son bref à l'Evêque de Sarlat, du 14 Novembre 1764. « Les ennemis de la Religion, dit-il, ont bien senti » qu'il leur seroit beaucoup plus facile de » détruire l'Eglise catholique, s'ils ve- » noient une fois à bout de renverser en- » tièrement cette Compagnie, qui lui ser- » voit comme de rempart, et qui s'opposoit » à tous leurs efforts. C'est encore ici qu'on » peut bien s'écrier avec le Prophète : *Tous* » *ses ennemis ont ouvert la bouche contre* » *elle, ils l'ont insultée, ils ont grincé les* » *dents, et ils ont dit : Nous la dévore-* » *rons, voici enfin le jour que nous atten-* » *dions, nous y sommes, nous le voyons.* » (Thren. 2); et cependant c'est à cause » de nos péchés, que Dieu dans sa colère » permet ce triomphe de ses ennemis ; il » voit toute leur fureur et tous les complots » qu'ils forment contre elle, *tout ce que* » *disent et projettent tous les jours entiers* » *ceux qui s'élèvent contre elle ; il les voit,* » *soit qu'ils reposent, soit qu'ils agissent,* » *faire* de cette Compagnie *l'objet de leur* » *dérision* (ibid. 3), au grand regret de » tous les gens de bien, qui s'écrient avec » larmes : *Vos jugemens, Seigneur, sont* » *un abîme impénétrable.* (Psalm. 35.) »

Suppression générale des Jésuites. An 1773.

Les doucereux philosophes, ces apôtres de la tolérance, de l'humanité et de la bienfaisance, tant qu'ils ne furent pas assez forts pour braver ouvertement l'autorité des gouvernemens, peu contens d'avoir, par leurs sourdes menées et leurs complots, fait proscrire les Jésuites, qu'ils regardoient comme leurs plus redoutables adversaires dans plusieurs Etats catholiques, ne se donnèrent point de repos jusqu'à ce qu'ils parvinssent à faire anéantir le corps entier. Nous avons remarqué combien grand étoit leur crédit auprès des Ministres dans différentes cours; ceux-ci qui, pour la plupart, partageoient presque en tout leurs sentimens, exigèrent de Clément XIII la suppression de ce corps religieux; mais au lieu de s'y prêter, ce Pape soutint leur cause comme si c'eût été celle de l'Eglise. Clément XIV, son successeur, n'opposa point la même résistance, il se laissa peut-être intimider par les menaces de ces Ministres, organes des philosophes. Jusqu'alors la puissance séculière avoit seule agi, et il n'étoit pas difficile de démontrer son incompétence et son illégalité, surtout que l'autorité du Pape et des Evêques avoit constamment réclamé contre. Mais les démarches des Ministres philosophes devinrent d'autant plus actives, qu'ils avoient cru reconnoître les dispositions peu favo-

rables du nouveau Pape à l'égard des Jésuites. Le duc de Choiseul, en France, avoit fait saisir Avignon et le Comtat Venaissin ; le marquis Tanucci, à Naples, le duché de Castro et Bénévent ; le marquis de Felino, à Parme, s'étoit déclaré en opposition avec le S. Siége ; Aranda, ministre d'Espagne, paroissoit surpasser les autres par ses vives sollicitations pour l'anéantissement des Jésuites ; Carvalho, en Portugal, promettoit de rétablir l'harmonie avec la Cour de Rome, et les autres Ministres, de restituer ce qu'ils avoient fait envahir, si le Pape condescendoit à abolir l'ordre des Jésuites. Le Pape céda à leurs instances ; et ce coup, qui abolissoit la Compagnie de Jésus, son Institut et son régime, fut porté le 21 Juillet par un bref. C'est ainsi que cet Institut, que le Concile de Trente avoit déclaré *pieux ;* « que plusieurs Papes avoient soigneusement examiné, approuvé et souvent confirmé, ainsi que le dit Clément XIII » dans sa constitution *Apostolicum pascendi ;* que plusieurs autres de ses prédécesseurs, au nombre de dix-neuf, avoient » décoré de faveurs et de grâces particulières ; que les Evêques non-seulement » de ce siècle, mais encore des précédens, » avoient préconisé comme très-avantageux, très-utile et très-propre à étendre » le culte, l'honneur et la gloire de Dieu, » et à procurer le salut des ames, » fut supprimé et aboli. Les Jésuites, qui s'étoient

toujours distingués par leur soumission, leur respect envers le Saint-Siége et leur dévouement à cette autorité suprême, jusqu'au point que les Magistrats, en France, leur en avoient fait un crime, et s'étoient servi de ce motif pour les proscrire, donnèrent encore dans cette circonstance désastreuse la preuve la plus éclatante de leur obéissance et de leur respect, et n'ouvrirent point la bouche pour contredire cette sentence de mort contr'eux. « Pas un mot, un air, un ton de plainte et de murmure, se disoient-ils les uns aux autres; respect incapable de se démentir à l'égard du Siége apostolique et du Pontife qui l'occupe; soumission parfaite aux volontés rigoureuses, mais toujours adorables de la Providence, et à l'autorité qu'elle emploie à l'exécution de ses desseins, dont il ne nous convient point de sonder les profondeurs. N'épanchons nos regrets, nos gémissemens, nos larmes, que devant le Seigneur et dans son Sanctuaire; que notre juste douleur ne s'exprime devant les hommes que par un silence de paix, de modestie, d'obéissance; n'oublions ni les instructions, ni les exemples de piété, dont nous sommes redevables à la société; montrons par notre conduite qu'elle étoit digne d'une autre destinée; que les discours et les procédés des enfans fassent l'apologie de la mère; cette manière de la justifier sera la plus éloquente, la plus persuasive; elle est la seule convenable, la seule permise et légitime.

Nous avons désiré servir la Religion par notre zèle et par nos talens, tâchons de la servir par notre chûte même et par nos malheurs (paroles du P. Neuville). Seulement qu'il nous soit permis de dire qu'il fut une Compagnie de Religieux dont les malheurs ont prouvé la nécessité d'un jugement futur et d'une vie bien autre que celle-ci. » Les enfans se rappelèrent ces sentimens de leur Père. Ignace se demanda à lui-même combien dureroit sa peine, au cas que le malheur lui arrivât de voir périr la Compagnie; il lui sembla que si cela se faisoit sans qu'il y eut de sa faute, il s'en consoleroit en un quart-d'heure de recueillement et d'oraison.

Peu de temps après, le Général de cet Ordre, ainsi que ses assistans et plusieurs autres Jésuites, furent arrêtés et transférés dans les prisons du château S.-Ange. Clément XIV avoit nommé une Congrégation de cinq Cardinaux, dont deux créés tout nouvellement, et de deux Prélats pour les juger. Plusieurs de ces prisonniers succombèrent sous les maux qui les accabloient, et aucun ne fut jugé coupable. Ricci (c'étoit le nom du Général), chargé d'années, épuisé par le chagrin et sa longue captivité, sentant sa fin s'approcher, crut devoir déclarer dans un Mémoire authentique, signé de sa main, et protester: « 1.° Que la Compagnie de Jésus, actuellement éteinte, n'avoit donné aucun sujet à sa suppression. Je le déclare, y dit-il, et

je l'atteste avec cette certitude que peut moralement avoir un supérieur bien informé de ce qui se passe dans sa Religion. 2.° Je déclare et je proteste que je n'ai pas donné la moindre occasion à mon emprisonnement : je le déclare et proteste avec cette grande certitude et évidence qu'un chacun a de ses propres actions. » Au moment qu'il alloit recevoir le Viatique, il dit d'un ton plus ferme qu'on eût jamais remarqué en lui : Qu'en présence du Dieu qu'il adoroit dans son auguste Sacrement, et par qui bientôt il alloit être jugé, il protestoit de nouveau de son innocence et de celle du Corps qu'il avoit gouverné pendant 15 ans, et ajouta qu'il pardonnoit à tous ceux qui avoient procuré la destruction de la Société; il mourut le 24 Novembre 1775. Pie IV, qui régnoit alors, lui avoit envoyé son propre médecin, et lui avoit fait donner tous les secours que son état et son innocence réclamoient: il lui fit faire des obsèques solennelles.

Du vivant de Clément XIV, le Bref de suppression fut exécuté partout. Il n'y eut que deux Souverains catholiques qui conservèrent les Jésuites dans leurs Etats, Frédéric II, roi de Prusse, et Catherine II, impératrice de Russie; et Clément XIV lui-même donna un rescrit qui maintenoit les Jésuites dans ces Etats *in statu quo*; rescrit qui leur fut signifié par le Nonce et l'Evêque de Warmie, en Juillet 1774. Pie VI donna, en 1777, un autre Bref

des plus honorables, et confirmatif de celui de son prédécesseur en faveur des Jésuites de Russie, et leur permit de choisir un Vicaire-général.

Le Bref d'extinction qui avoit été donné dans l'intention de ramener la paix, parut au contraire, par les évènemens, avoir été le signal d'une insurrection presque générale contre le Siége Pontifical. La Religion parut avoir perdu ses plus ardens défenseurs, le S. Siége ses plus dévoués apologistes, les Souverains les soutiens de leur autorité, les chaires évangéliques les plus célèbres prédicateurs, la jeunesse chrétienne ses instituteurs, les pays barbares ceux qui, en apprenant à ses habitans les voies du salut, les avoient remis en société, la vigne du Seigneur ses ouvriers les plus infatigables. Aussi, qui n'est point étonné des progrès qu'ont faits depuis l'époque de la destruction de cet Institut, l'irréligion et l'impiété, et de voir les suites que ce monstre a entraînées après soi? N'est-ce pas depuis cette époque, que l'on voit un si énorme brigandage en tout genre, tant de vols, tant d'assassinats, d'empoisonnemens, de suicides; tant de fraudes, de rapines, d'injustices, de fourberies et de mauvaise foi dans le commerce et les affaires; tant de discordes et de dissensions dans les familles, tant d'infidélités dans les mariages; tant d'indocilité, de libertinage dans la jeunesse.

Atteintes portées à la jurisdiction du Souverain Pontife.

Ce fut particulièrement vers ce temps que de nombreux écrivains attaquèrent les prérogatives et la jurisdiction du premier Pontife de la Catholicité : un de ceux qui se distinguèrent le plus dans cette guerre livrée au S. Siége, le centre de l'unité, fut M. de Hontheim, suffragant de Trèves, qui se cacha sous le nom de *Febronius*. Il publia un ouvrage sous le titre *De præsenti statu Ecclesiæ*, où il établit un vrai système anarchique. Cet ouvrage informe, plein de contradictions, compilation indigeste, mal écrite, ne fit d'abord pas grande sensation ; mais les ennemis de l'autorité de l'Eglise, et surtout du S. Siége, s'étant multipliés d'une manière effrayante, s'en servirent pour tant d'opérations funestes à la foi, à la hiérarchie et à la discipline de l'Eglise, qui ont étonné et scandalisé les vrais Catholiques ; dès lors ce livre fut si avidement accueilli, qu'il devint en quelque manière le manuel de tous ces novateurs et de plusieurs Universités, qui abandonnèrent les antiques principes : c'est dans cette compilation que les professeurs et les élèves sucèrent des systèmes d'anarchie et de révolte contre l'Eglise, et surtout contre son Chef; systèmes que le compilateur lui-même avoit puisés dans les écrits des Wicleffites, Hus-

sites, Luthériens, Calvinistes, Jansénistes. Plusieurs Evêques s'empressèrent de condamner cet ouvrage, comme l'un des plus détestables et des plus nuisibles, et parlèrent de Febronius comme d'un homme qui visoit à saper par ses fondemens l'Eglise catholique, et particulièrement le Siége de son premier Pontife. L'expérience fit voir que ces Evêques n'exagéroient rien ; car la décadence de l'enseignement de la Religion en Allemagne, la révolution arrivée dans la plupart des Universités, qui se glorifioient encore d'être catholiques, doivent être particulièrement attribuées à la secousse que Febronius a donnée à la hiérarchie, au mépris qu'il a inspiré pour le Chef de l'Eglise, à ses calomnies contre le siége de Rome, à ses efforts pour établir le Richerisme ; et une espèce de démagogie dans l'Eglise, dans le temps que d'autres travailloient à l'établir dans l'Etat. Son Archevêque, électeur de Trèves, par un effet de son zèle pour l'orthodoxie, parvint à éclairer Febronius sur ses égaremens, et à l'engager à se rétracter. Febronius adressa sa rétractation au Chef de l'Eglise, dont il avoit vilipendé l'autorité. Pie VI, comme un bon père, accueillit la rétractation, et la fit publier dans un Consistoire qu'il tint le 6 Décembre 1778. Mais Febronius qui avoit travaillé toute sa vie à bâtir ce système, y tenoit trop pour le répudier sincèrement. Aussi ne tarda-t-il pas à faire paroître un *Commentaire* sur

cette rétractation : *Production abominable*, ainsi que s'exprimoit son Archevèque, en écrivant à Pie VI, *qui paroissoit n'avoir été entreprise, que pour énerver la rétractation même.* Par là, Febronius décela une mauvaise foi qui se jouoit également et de la Religion, et du Souverain Pontife, et de son Archevêque. Après avoir suivi Ant. de Dominis, archevêque de Spalatro, dans ses erreurs, Febronius l'imita encore dans sa rétractation et dans le retour à ses écarts. La rétractation de Febronius sembla malheureusement donner un nouveau crédit à son ouvrage. Les Pseudo-canonistes en firent leur guide et leur garant, et l'auteur fut plus que jamais protégé par des Ministres de Cours même catholiques, par des Evèques, des Souverains; quoique par une suite de ses principes, en attaquant la jurisdiction des Papes, il renversât la puissance des Evèques et des Souverains.

Dès que l'empereur Joseph II eut succédé à Marie Thérèse sa mère, il fit des innovations dont le plan paroissoit en partie pris dans Febronius et dans les autres ouvrages analogues, si accrédités dans ses états. Aux écoles chrétiennes il fit succéder des écoles normales, et au lieu de séminaires épiscopaux et des écoles de théologie, il fit établir des séminaires généraux, indépendans des Evêques; et une commission spéciale y nomma des professeurs infectés de toutes les erreurs du Febro-

nianisme. Tels étoient les maîtres qui, soustraits à la surveillance des Evêques, devoient exclusivement former le jeune Clergé, tant séculier que régulier. On sent que de tels séminaires devinrent dès lors des écoles de toutes les erreurs et de tous les vices. On supprima un grand nombre de maisons religieuses : celles qu'on laissa subsister, furent affranchies de toute subordination envers leurs Supérieurs-généraux, et on brisa tous les liens qui les unissoient à leur Chef. Lorsqu'on ouvrit les portes de ces couvens où des filles, qui s'étoient consacrées spécialement à Dieu, étoient cloîtrées, et qu'on les en chassa, bien loin de montrer de l'empressement à souscrire à leur suppression, elles témoignèrent en général le plus vif regret d'être forcées de quitter ces retraites, qu'elles ne cessoient d'envisager comme l'asile de la vertu ; un grand nombre vécurent dans le monde comme des recluses : beaucoup s'expatrièrent pour se consacrer de rechef à l'état auquel elles s'étoient dévouées. On vit même des Communautés entières se transporter dans des régions étrangères, pour y jouir de l'avantage de vivre sous la règle qu'on les forçoit de quitter. C'est ainsi que ces héroïnes chrétiennes réfutèrent par le fait les calomnies des philosophistes et des mondains, qui ne cessoient de les représenter comme des victimes forcées de la superstition ou de la violence paternelle, qui faisoient semblant de baiser

leurs chaînes, parce qu'il ne leur étoit plus permis de les briser. Ces philosophes ne jugeoient ces Vierges chrétiennes que d'après leurs inclinations sensuelles et corrompues : ce fut encore là une victoire que la Religion remporta sur la persécution et la calomnie.

Les prétendues réformes ne se bornèrent point là : on voulut forcer, conformément à la doctrine de Febronius et des nouveaux docteurs, tous les Evêques à être Papes dans leurs diocèses, et obliger à accorder, *jure proprio*, des dispenses dans les lois générales de l'Eglise, et dans des matières réservées au S. Siége par un usage constant. Plusieurs Evêques refusèrent de jouir de ces facultés, accordées par la puissance civile; et c'est à cette occasion que Pie VI donna, sur les dispenses de mariage, le beau et savant Bref, du 2 Février 1782, à l'Archevêque-Electeur de Trêves, qui l'avoit consulté sur ce point. Enfin, de toutes les innovations, aucune ne parut entraîner de plus funestes conséquences que l'Edit de tolérance en faveur de toutes les sectes, tandis que la seule Religion catholique étoit dans l'esclavage. Toutes ces innovations engagèrent le pape Pie VI, après d'inutiles remontrances, à se rendre en personne à Vienne, en 1782. L'Empereur le reçut avec respect, et le traita avec les égards dus à la dignité éminente du souverain Pontife. Il ratifia les conclusions que le Pape avoit arrêtées avec les Evêques de

Hongrie ; mais elles restèrent la plupart sans effet, vraisemblablement par l'incurie des Ministres chargés de l'exécution. Au reste ce voyage ne laissa pas de produire un grand bien dans les Etats de sa Majesté ; il y fut un nouvel aliment à la Foi catholique, et tous les peuples qui eurent le bonheur de voir leur Père commun, lui donnèrent les marques les plus éclatantes de leur respect et de leur vénération.

C'est dans ce temps que l'on vit paroître à Vienne même, avec les noms de l'Auteur et de l'Imprimeur, le libelle sous le titre : *Qu'est-ce que le Pape ?* en différentes langues, comme si ç'eût été un ouvrage de la plus grande importance. L'insolence et la morgue ne furent jamais portées plus loin ; l'Empereur fit, à la vérité, chasser Eybel de sa capitale, et le Pape condamna ce pamphlet anarchique par une Bulle expresse ; mais ce qui étonne, c'est que le Nonce du Pape à Bruxelles, pour y avoir fait imprimer cette Bulle, à l'usage de la Mission de Hollande, dont il étoit le Supérieur, fut chassé ignominieusement de la Belgique.

En 1783, on vit reparoître un ouvrage augmenté, et qui étoit presque oublié, sous le titre : *De l'autorité du Pape*, en 5 volumes, par Burigny. Les trompettes philosophistiques lui donnèrent beaucoup de vogue. Enfin, on ne vit jamais une conspiration plus nombreuse et plus malicieusement concertée contre le premier Siége

de la Chrétienté : mais admirons la protection divine, qui soutient d'une manière miraculeuse cette Eglise, la mère et la maîtresse de toutes les autres Eglises. Jamais autorité ne fut plus constamment attaquée. Depuis dix-huit siècles, tous les hérésiarques et les sectaires se sont déchaînés contre elle, ont conspiré pour la détruire : *Hæretici*, comme l'atteste le sixième Concile général, article 4, *falsis criminationibus* (*Romanam Ecclesiam*) *ac derogationum odiis insecuti sunt.* Quelques-uns même de ses fils aînés, associés à son gouvernement, se sont montrés ingrats envers leur mère, et l'ont traitée comme une marâtre : cependant cette autorité est sortie victorieuse de tous ces combats, et a triomphé de tout ; quoiqu'elle n'ait d'autres armes que celles de la Religion. D'où vient un tel prodige ? c'est que J. C., chef de l'Eglise, a dit à S. Pierre, le chef des Apôtres : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* Voilà pourquoi tous les efforts de l'enfer se sont toujours brisés contre cette pierre : cette pierre a résisté à tout, et elle écrase tout. Elle a mis en pièces les dieux factices de l'idolâtrie; elle a dissipé et écarté les hérésies qui ne restent éparses sur la terre, et comme resserrées chacune dans quelque lieu particulier, que pour servir de monumens aux victoires de l'Eglise bâtie sur cette pierre.

Suite du même Sujet.

Le schisme qui, depuis plusieurs années, menaçoit l'Allemagne, qui, dans plusieurs universités soi-disant catholiques, étoit fomenté par l'enseignement public de la doctrine hétérodoxe et anarchique de l'incohérent Febronius, parut commencer à se réaliser par l'usurpation de certains droits essentiels et inhérens à la primauté du Saint Siège, de la part des grands Métropolitains. Il s'y seroit vraisemblablement consommé, sans l'opposition de plusieurs Evèques et autres membres de cette Eglise, qui avoient à cœur de maintenir le droit et l'influence du S. Siége; droit qui lui est assuré par les lois divines, sur cette partie comme sur toutes les autres de l'Eglise universelle.

Ces Métropolitains, les trois Electeurs ecclésiastiques et l'Archevêque de Salzbourg, se coalisèrent pour contester au Chef suprême de l'Eglise, au Vicaire de J. C. en terre, le droit de nonciature; droit inséparable de toute supériorité sur les inférieurs, droit essentiel qui émane de la suprématie du Pontife de Rome, le Métropolitain universel de toutes les Eglises du monde, en sa qualité de Successeur de S. Pierre; droit confirmé par l'usage dans tous les siècles du Christianisme. Ces quatre Métropolitains investirent de pouvoirs extraordinaires quatre Ecclésiastiques qui,

en leur nom, tinrent un congrès à Ems, village qui jouit de quelque renommée à cause de ses bains; là ces Messieurs, s'appuyant sur les autorités de Febronius, Pereïra, oratorien du Portugal, d'Eybel et d'autres antagonistes du S. Siége, au lieu de puiser leurs décisions dans les Ecritures Saintes, les saints Pères et les Conciles, organisèrent une espèce de Constitution ecclésiastique, qui transformoit leurs commettans en autant de Papes, au moins dans leurs diocèses, et ne laissoit au Vicaire de J. C. en terre, au Successeur de saint Pierre, qu'un vain titre d'honneur. Dès-lors ces Prélats crurent avoir l'autorité de dispenser dans la loi du Supérieur contre sa volonté expresse, et ils dispensèrent en cette qualité dans les empêchemens dirimans, dans les vœux solennels, le jeûne d'institution apostolique, etc. C'est ainsi que la Hiérarchie de l'Eglise étoit bouleversée par ceux même qui avoient le plus grand intérêt à la maintenir. Pie VI, assis sur la chaire de S. Pierre, ne négligea aucun moyen pour ramener aux antiques principes ces Princes de l'Eglise; il écrivit à chacun d'eux des Brefs, propres à les convaincre qu'ils s'étoient laissé séduire, et sa sollicitude et sa charité lui firent faire une très-volumineuse Réponse, où il discuta toutes leurs prétentions, et démontra combien elles étoient mal fondées, et les fâcheuses conséquences qui en découloient. L'Electeur de Trèves, Clément Wences-

las de Saxe, ce Prélat qui s'étoit tant distingué par sa piété, son zèle pour les antiques principes, qui, en toute rencontre, avoit montré un dévouement entier au S. Siége; ce Prélat, que Pie VI avoit honnoré à Ausbourg de la faveur la plus distinguée à son retour du voyage de Vienne, put bien se laisser entraîner dans quelques fausses démarches par des conseils perfides; mais dès qu'il en vit les conséquences, il ne tarda pas à revenir à ses premiers principes, et donna une déclaration touchant le congrès d'Ems, en date du 20 Février 1790, où il dit entr'autres choses: « Considérant que l'union du Chef et des membres de l'Eglise est à présent particulièrement nécessaire, et ne voulant pas donner la moindre occasion d'un scandele quelconque; décidé en outre de donner, comme nous donnons à tous nos fidèles sujets, l'exemple de la soumission à l'autorité légitime, et de reconnoître ce qui appartient au S. Siége par une possession immémoriale et incontestable. A ces causes, après une mûre délibération, nous avons résolu de prier Sa Sainteté de nous accorder les facultés quinquennales, etc. Enfin, c'est notre invariable et sérieuse volonté, que l'exercice de notre autorité ecclésiastique ne soit jamais plus étendue qu'elle ne doit l'être d'après une possession paisible, publique et notoire, et la conduite que nos prédécesseurs et nous-mêmes avons observé avant le congrès d'Ems. »

Un autre Evêque en Italie se soulevoit en même-temps contre le S. Siége. Ricci, c'étoit son nom, évêque de Pistoye et de Prato, qui avoit adopté tous les nouveaux systèmes anarchiques par rapport à l'Eglise, tenoit un Concile où il transformoit ses curés en Evêques, en juges de la Foi et de la Discipline ecclésiastique, et constitués en assemblée compétente pour en décider. Il y fit prendre des résolutions qui détruisoient toute la hiérarchie de l'Eglise, sa discipline, son gouvernement, qu'il prétendit changer en démocratie. Là, toutes les innovations faites par Joseph II, par les Métropolitains de l'Empire, furent adoptées; et Ricci voulut aussi être Pape, et avoir l'autorité d'accorder toutes les dispenses dans les lois de l'Eglise : il avoit pris ses docteurs et théologiens dans le séminaire général de Pavie. Toutes ces innovations furent mûrement examinées à Rome, et Pie VI donna une Bulle solennelle qui commence par ces mots : *Auctorem Fidei*, où il les condamna et démontra que la plupart avoient déjà été condamnées par ses prédécesseurs et par des Conciles. Déjà ces points de la prétendue réforme établie par Ricci, avoient été frappés de censure par dix-huit Archevêques et Evêques, assemblés en Concile à Florence en 1787.

Mais il n'y eut point d'Eglise qui s'opposa avec plus de fermeté et plus d'unanimité à toutes les innovations de ce genre,

que celle de la Belgique. Ce fut surtout le Cardinal-Archevêque de Malines, Jean-Henri de Franckemberg, l'Athanase de nos jours, qui sut dévoiler toute l'hétérodoxie de l'enseignement du séminaire-général, et la poursuivre dans ses derniers retranchemens, par sa longue Déclaration sur cet enseignement; Déclaration qui fut approuvée par le Chef de l'Eglise, et à laquelle adhérèrent particulièrement les Evêques de la Belgique. Ces Evêques, l'Université de Louvain, les Chapitres, tous les Ordres de l'Etat exposèrent le danger sous les yeux du Souverain, dans des remontrances multipliées, toute la perversité de ces innovations faites en son nom, et en présagèrent les suites funestes pour l'Eglise et pour l'Etat. Joseph II reconnut, mais trop tard, la justesse de leurs réclamations, la méchanceté des conseils qu'on lui avoit donnés, et les maux qui résulteroient des nouveautés qu'il avoit tenté d'introduire dans ses vastes Etats: il s'adressa au Pape même, le Père commun des Fidèles, pour qu'il interposât ses bons offices et son autorité auprès des Evêques, afin qu'ils calmassent les troubles survenus dans ses Provinces. Le Pape écrivit en effet un fort beau bref à ces Evêques, en date du 13 Janvier 1790, où il dit que le Souverain a promis de laisser aux Evêques l'entier et plein exercice de leurs droits, tant par rapport aux Séminaires épiscopaux, qu'à l'égard de toutes les matières ecclésiastiques;

siastiques ; de sorte que tout devoit être remis dans l'ancien état. Enfin l'Empereur peu de temps avant sa mort, qui arriva le 20 Février 1790, témoigna du regret d'avoir adopté ses innovations ; mais il n'eut pas le temps de réparer tout le mal qu'il avoit fait : cependant il donna, huit jours avant sa mort, un Edit par lequel il révoquoit et annulloit toutes les Ordonnances antérieures en matière ecclésiastique, et nommément l'Edit concernant les mariages. Ce retour de Joseph II aux bons principes, au moment où la vérité se présente ordinairement sans nuage, et où les préjugés disparoissent, fut encore un triomphe pour la Religion.

Dès long-temps ces principes anarchiques dans l'Eglise et dans l'Etat se propageoient insensiblement, et préparoient la révolution la plus étonnante qui fut jamais. Les Evêques ne cessoient d'en avertir les Souverains, et faisoient tous leurs efforts pour prémunir leurs ouailles contre la contagion. « Sire, s'écrioit le Clergé de France, le 11 Septembre 1730, en s'adressant à Louis XV : « Sire, on cherche à étouffer dans » le cœur de vos sujets l'attachement pour » la Chaire de S. Pierre, qui distingue » l'Eglise catholique de toutes les sectes » qui en sont séparées : on essaie tous les » moyens d'exposer au mépris la personne » et les décisions du Père commun des » Fidèles... Sire, quels désordres ne voyons- » nous et n'avons-nous pas à craindre ? Nous

» le disons avec douleur : la subordination » s'affoiblit ; le simple Prêtre s'élève au » rang des premiers Pasteurs, et prend la » place des juges de la Foi..... La Foi se » perd, l'hérésie triomphe ; et l'incrédu- » lité, plus terrible que l'hérésie, profite » de ces divisions.... Arrêtez, Sire, par » votre protection les progrès de ces maux... » l'ordre et la tranquillité de l'Etat n'y » ont pas moins d'intérêt que le bien de » l'Eglise. Quiconque n'a pour règle de » conduite que des principes arbitraires, » n'est pas loin d'arriver bientôt au mépris » de toute autorité et à l'amour de l'indé- » pendance. Vous ne règnerez jamais, Sire, » avec plus de sécurité sur vos sujets, que » lorsque vous ferez en sorte que la Re- » ligion règne sur eux. Dans la soumission » à l'Eglise, ils apprendront l'obéissance » et la fidélité qu'ils vous doivent ; et en » respectant son autorité, ils respecteront » plus religieusement la vôtre. » Ah ! si les Souverains avoient écouté favorablement cet avis du Clergé, à combien de maux on auroit paré dans l'ordre de la Religion et de l'Etat ! quel bien il en seroit résulté.

Réflexions sur les Scandales.

Il est nécessaire qu'il arrive des scandales, dit Notre-Seigneur lui-même : c'est une des épreuves où il veut mettre ses serviteurs, afin de les rendre dignes de lui.

» Il viendra un temps où la charité se » refroidira et où l'iniquité abondera dans » la multitude. » Les vices ont leur source dans les passions que la Religion ne détruit pas : elle apprend à les dompter ; mais elle n'ôte pas la liberté de les suivre. On ne doit donc pas s'étonner de voir des scandales dans l'Eglise : c'est un champ, où l'ivraie croît avec le bon grain jusqu'au temps de la moisson : c'est une aire où la paille est mêlée avec le froment : c'est une barque où se trouvent rassemblés de bons et de mauvais poissons. Toutes ces comparaisons que l'Evangile emploie, nous annoncent qu'il y aura dans l'Eglise des abus et des désordres qu'elle n'approuve point, qu'elle ne dissimule point ; au contraire, elle en gémit, elle les condamne, elle les déteste ; et le soin de les réprimer fera toujours une partie de son travail, mais elle n'en sera délivrée qu'à la fin du monde. Tant qu'elle sera sur la terre, il y aura des scandales parmi les Fidèles, il y en aura même parmi ses Ministres. Jésus-Christ a promis au corps des Pasteurs l'infaillibilité dans l'enseignement ; mais il n'a pas promis la sainteté dans la conduite : « Allez, leur dit Jésus-Christ, enseignez toutes les Nations, baptisez-les, et leur apprenez à observer tout ce que je vous ai prescrit, et je serai avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. » En vertu de cette promesse, Jésus-Christ est avec les Pasteurs pour les garantir de toute

erreur, et non pas pour les exempter de tous vices. Quoique le bon exemple des Pasteurs soit un excellent moyen pour insinuer l'Evangile, dit l'illustre Bossuet, Dieu n'a pas voulu attacher la marque précise de la vraie foi à l'innocence de leurs mœurs, parce qu'on ne peut pas connoitre cette innocence, et que tel qui paroît saint, n'est qu'un hypocrite; mais il l'a attachée à la profession de la doctrine, qui est publique, certaine, et ne trompe point. Il a dit : je serai avec vous enseignant; mais il n'a pas dit : je serai avec vous pratiquant tout ce que je vous ai commandé. Aussi, ajoute-t-il, en parlant aux Fidèles : « Faites ce qu'ils vous disent, et non pas ce qu'ils font. » Cependant leur prédication ne sera pas sans effet : comme la parole de Dieu est toujours féconde, que la grâce ne manque jamais d'accompagner la saine doctrine, elle produira toujours des Saints; mais les Saints seront quelquefois en petit nombre en comparaison des méchans; et la merveille est que la multitude de ceux qui déshonorent l'Eglise, n'empêchera pas qu'elle ne subsiste toujours; que les désordres et les abus, quelque multipliés qu'ils soient, ne pourront jamais l'éteindre ni la cacher : la merveille est que la barque, surchargée de mauvais poissons, n'en arrivera pas moins au port. Il y aura donc des scandales dans le royaume de Jésus-Christ, puisqu'il l'a prédit; mais ces scandales n'empêcheront pas qu'il ne soit avec son Eglise,

et que la vérité qu'on y prêchera, n'ait son efficace, puisqu'il l'a promis. « En effet, dans tous les temps, même les plus malheureux, on trouve de grands exemples de vertus. La morale de l'Evangile a toujours été mise en pratique par beaucoup de Chrétiens dans tous les Etats : chaque siècle a eu des modèles de sainteté, des Pasteurs irréprochables, des Vierges pures, des Religieux fervens, des Chrétiens fidèles à leurs devoirs, de vrais Pénitens ; car c'est le désir sincère de la Pénitence, qui depuis le onzième siècle, où le relâchement étoit grand, a introduit tant de nouveaux Ordres religieux : Dieu a suscité des hommes extraordinaires pour réveiller la piété. La sainteté de l'Eglise consiste donc, non pas en ce que tous ses membres sont saints, mais en ce que sa doctrine et ses Sacremens sont saints, en ce qu'il y a toujours des Saints dans sa société, et qu'elle renferme tous les Saints dans son unité. L'Eglise, dit le même Prélat, est toujours sainte, parce qu'elle enseigne toujours hautement et visiblement la bonne doctrine sur la sainteté des mœurs, et parce que cette doctrine de piété sera mise en pratique dans tous les temps, même dans ceux du plus grand relâchement. Ainsi, quelque grande que soit ou puisse être la corruption qu'on imagine dans les mœurs, on ne peut pas dire qu'elle prévale, puisque la règle de la vérité subsiste toujours en son entier. S'il y a dans l'Eglise des désobéis-

sans et des rebelles, il y aura aussi des Saints et des gens de bien, tant que la prédication de l'Evangile subsistera, c'est à dire, sans interruption et sans fin. Il faut juger de la sainteté de l'Eglise, dit S. Augustin, non par les mauvais Chrétiens, mais par les bons, qui y seront toujours en grand nombre. L'Eglise souffre les méchans pour un temps, comme une paille qui met à couvert le bon grain dans l'aire. Ce seroit donc une erreur manifeste de croire que les promesses de son éternelle durée ne peuvent s'accomplir parmi les abus et les scandales. Ceux même qui viennent de la part des Ministres, ne préjudicient point à l'effet des promesses. Dieu a permis que les chefs de la Religion ne fussent pas toujours des hommes sans reproche, parce que la conservation de son Eglise ne dépend point de la sainteté de ses Pontifes, mais de la parole qu'il lui a donnée d'etre avec elle jusqu'à la fin des siècles. Le sort des Empires de la terre est attaché à la conduite des Princes qui les gouvernent ; mais il n'en est pas ainsi de l'Eglise. C'est Dieu lui-même qui en a affermi les fondemens, et il leur a donné une telle consistance, que les hommes ni le temps ne peuvent les ébranler. C'est la conclusion qu'il faut tirer de certains endroits de l'Histoire ecclésiastique, où l'on voit qu'il s'étoit introduit de grands abus dans le sein du Christianisme: au lieu d'en prendre un sujet de scandale, nous devons nous souvenir qu'ils ont été

prédits, et que c'est une suite de l'état présent de l'Eglise. Elle n'est point ici dans le lieu de son repos. Sa patrie est le Ciel; la terre n'est pour elle qu'un lieu d'épreuve, un pays étranger, où elle est environnée d'ennemis qui s'efforcent, mais vainement, de lui enlever ce qu'elle a de plus précieux, la vérité et la charité. Quelque violentes que soient les tempêtes, ne craignons pas qu'elle soit submergée : celui qui commande aux flots et à la mer, est lui-même le Pilote qui la gouverne et qui la fera arriver au port. Nés et élevés dans le sein de cette Eglise, instruits de sa doctrine, sanctifiés par ses Sacremens, nourris dans les principes d'un inviolable attachement à sa foi et à son autorité, édifions-nous du bien qui s'y fait, gémissons du mal que nous ne pouvons empêcher, et conservons avec soin l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.

CONCLUSION.

Les Prophètes avoient prédit que le Messie seroit Roi, que sa domination s'étendroit dans tout l'univers, et que son règne seroit éternel. On voit clairement que cet Empire de Jésus-Christ n'est autre chose que l'Eglise qu'il a établie. Cet Empire est bien différent des royaumes de la terre. Il n'a rien de tout ce qui les relève aux yeux des hommes; de ce qui fait regarder ces

royaumes comme florissans. Dans l'Empire du Christ, l'or et l'argent ne sont comptés pour rien ; la gloire des armes lui est étrangère ; il est sans pompe, sans soldats, sans aucun appareil extérieur ; il n'a point d'autres richesses que celles de la grâce, point d'autre force que celle de la vertu. C'est un Empire tout spirituel, c'est le règne de la vérité et de la justice : il a pour but d'éclairer les hommes et de les sanctifier : Jésus-Christ règne sur les esprits par la foi, et sur les cœurs par la charité. Les seuls ennemis de cet Empire, sont les erreurs et les vices : l'Eglise est continuellement occupée à les combattre ; mais elle n'emploie pour les vaincre que l'instruction et la patience : avec ces armes, elle est assurée de la victoire. L'Eglise chrétienne s'étend chez tous les peuples, quelle que soit la forme de leur gouvernement ; elle y entre, elle s'y unit sans rien changer à l'ordre politique qu'elle trouve établi ; elle lui communique une nouvelle force ; elle en consacre les lois et les institutions ; elle en devient le plus ferme appui. L'Eglise doit durer jusqu'à la consommation des siècles : son sort ne dépend point de la stabilité des Etats où elle est admisse : les différentes révolutions qu'ils éprouvent ne l'ébranlent pas ; elle subsiste après leur destruction, elle survit à leur ruine. Elle a vu l'Empire romain s'écrouler, et elle est demeurée ferme et immobile au milieu de ce grand ébranlement. Elle se soutient

depuis dix-huit siècles parmi les orages qui se sont élevés de toutes parts ; elle se perpétuera jusqu'à la fin du monde, malgré les tempêtes qui surviendront encore dans la suite : car c'est la destinée de l'Eglise, tant qu'elle sera sur la terre, d'être presque toujours assaillie par de nouvelles attaques, et d'en triompher par le secours de son divin Auteur. Ceux qui viendront après nous, la trouveront toujours subsistante, parce que cette perpétuelle durée lui a été promise, et que celui qui a fait cette promesse est immuable, fidèle et tout-puissant. « Lisez, dit S. Augustin, lisez ce qui a été prédit, voyez ce qui a été accompli, et concluez que le reste s'accomplira infailliblement : *prædicta lege, impleta cerne, implenda collige.* » Oui, l'Eglise remplira sa glorieuse destinée ; elle continuera de s'avancer d'un pas ferme à travers les siècles et les révolutions humaines jusqu'à la fin des temps, pour se réunir à Jésus-Christ dans le lieu de son repos éternel.

Qu'elle est vénérable aux yeux de la foi, cette Eglise qui est le chef-d'œuvre de la puissance de Dieu ! heureux ceux qui lui sont inviolablement attachés ! heureux ceux qui l'aiment ! l'amour de l'Eglise est le caractère des enfans de Dieu : on ne peut aimer Dieu sans aimer l'Eglise, qui est la cité où il règne, le séjour de l'éternelle vérité, le sanctuaire de la divine charité. Heureux donc ceux qui aiment l'Eglise, qui mettent leur joie à la voir en paix, qui

demandent cette paix à Dieu, et qui y contribuent de tout leur pouvoir ! mais sa véritable paix, sa paix parfaite ne se trouvera que dans le Ciel : c'est là qu'elle sera inondée d'un fleuve de paix, dont Dieu lui-même est la source. En attendant cette heureuse paix, l'Église a des combats à soutenir sur la terre : mais au milieu de ces combats, elle ne laisse pas de gouter en la personne de ses véritables enfans la paix de Dieu, cette paix qui surpasse tout sentiment, et qui consiste dans la fermeté de la foi, dans la consolation de l'espérance, et dans l'union des cœurs par la charité.

TABLEAU

De la Révolution religieuse du dix-huitième Siècle, jusqu'au Concordat, par M. l'abbé PROYART.

DEPUIS trop long-temps la fière impiété, forte de ses intelligences dans les conseils des Rois, dogmatisoit impunément; depuis trop long-temps la masse du peuple se dépravoit à la suite des Grands pervertis, pour que cette révolution morale ne décidât pas enfin une révolution politique.

Telle elle avoit été prévue et annoncée, telle et plus violente encore elle arriva : et, dans l'explosion comme dans les développemens de la catastrophe, il fut également impossible de ne pas reconnoître l'action et la marche imposante de cette justice providencielle qui, toujours elle-même, et toujours équitable, punit l'iniquité par l'iniquité, les gouvernemens par les peuples, et les peuples par eux-mêmes.

Comme le Royaume appelé *très-Chrétien* avoit plus contribué qu'aucun des Etats de la Catholicité à la subversion de la foi et à la corruption des mœurs dans l'empire de Jésus-Christ, c'étoit sur ce royaume, que devoit s'épancher la première coupe de la divine colère; mais la France coupable, s'étant associée bien des complices, il falloit aussi que le fléau les atteignît. La révolution appelée *Française*, deviendra donc la révolution de l'Europe entière; et la métropole du Monde chrétien, qui n'est pas innocente, ne sera pas épargnée dans le châtiment.

Il y avoit deux siècles révolus que Luther et Calvin avoient causé d'effroyables désordres dans l'Eglise catholique, en soulevant en même-temps des Princes contre le Pape, et des peuples contre des Princes. La Providence, à cette époque, avoit suscité une Société qui devint célèbre dès sa naissance, par son zèle et ses succès, contre ces novateurs. Parlant en sens inverse de l'hérésie; elle disoit aux Rois :

« Votre puissance vient de Dieu : vous êtes » les Ministres indépendans de son empire » temporel ; mais n'oubliez pas qu'il jugera » votre ministère. « Et aux peuples, elle disoit : « La puissance qui vous gouverne, » comme la puissance qui vous instruit, » sont les ministres immédiats de la puis- » sance de Dieu ; leur être soumis est un » devoir, leur résister est un crime. » Prédicateurs éloquens de ces dogmes, le repos du monde, les Jésuites les inculquoient encore à la jeunesse que tous les Princes catholiques s'empressoient de confier à leurs soins religieux. Dans cette opposition de doctrine avec le Protestantisme, ces Religieux furent constamment en butte à ses plus absurdes calomnies ; et les Rois, par cela même, n'en marquoient que plus d'attachement à cette utile milice. Mais la philosophie du dix-huitième siècle, rejeton impur des dernières hérésies, et animée du même esprit, ne siégera pas plutôt dans le Conseil des Rois, qu'elle y fera décider l'anéantissement d'une Société le fléau de toutes les erreurs et de toutes les impiétés. Dès ce moment aussi, l'antique sophisme, qui fit chanceler tous les trônes au seizième siècle, retentira de nouveau dans les académies, se reproduira dans tous les livres modernes, et montrera les Rois aux peuples, non plus comme les ministres inviolables du Monarque universel, mais comme les commis justiciables de la multitude *souveraine*.

Le trône français se soutenoit encore, quoique miné dans sa base par ce principe anti-catholique, lorsqu'un Orateur célèbre en présageoit la chûte en ces termes mémorables : « O trône de nos Rois ! ô ma » patrie ! ne fût-ce pas comme chrétien, » je gémirai comme citoyen ; je ne cesserai » de pleurer les outrages par lesquels on » ose vous insulter, et la triste destinée » qu'on vous prépare ; qu'ils continuent de » s'étendre, de s'affermir, ces affreux sys- » tèmes, leur poison dévorant ne tardera » pas de consumer les principes, l'appui, le » soutien nécessaire de l'Etat.—Dès-lors, » dans le plus puissant Empire, il faudra » que tout croule, que tout s'affaise, que » tout s'anéantisse. Pour le détruire, il ne » sera pas besoin que Dieu déploie sa foudre » et son tonnerre : le Ciel pourra se reposer » sur la Terre du soin de le venger et de » la punir. Entraîné par le délire et le ver- » tige de la Nation, l'Etat tombera, se » précipitera dans un abîme d'anarchie.»

L'avis étoit précis, et c'étoit un Jésuite qui le donnoit.(1) Mais avant que la menace ne s'exécute, un second prophète de la même famille, et qui a survécu à sa mère, l'aura réitérée au gouvernement en termes également énergiques. Ce fut lorsque les Philosophes, après avoir depuis long-temps disposé les esprits, firent un dernier effort pour le rappel des Protestans, que ce cou-

(1) Le Père de Neuville : *Panégyrique de S. Augustin.*

rageux ami du trône nous dénonça *une révolution lamentable*, et nous dit : « *Aussitôt* » que vous aurez réhabilité le Protestan- » tisme dans le Royaume, le trône se » trouvera posé sur un volcan. » (1)

Et en effet, *aussitôt* que cette réhabilitation est prononcée, la *révolution lamentable* se déclare, le *volcan* fait éruption, le trône français vole en éclats, et Louis XVI va porter sa tête sur l'échafaud, avec cette circonstance remarquable, que la pluralité de cinq voix décidera sa mort, et que ces cinq voix seront celles de cinq Protestans, par lui rendus habiles à voter contre lui. Toutes les pages des livres saints nous attestent qu'aucune prévarication n'enflamme autant la colère de Dieu contre les Siens, que celle de leur rapprochement des Sociétés perverties. C'est après le récit d'une révolution chez le peuple juif de la plus frappante ressemblance avec la nôtre, que l'historien sacré concluoit : « Cela » lui arriva, Seigneur, *parce qu'il* admit » dans la Société des Enfans de Dieu des » infidèles que vous aviez ordonné d'en tenir » écartés. (2) »

Cependant, l'horrible tempête qui va fondre sur le Royaume *très-Chrétien*, sera bien moins le triomphe de l'Impiété qui la suscite, que celui de la Religion qui l'essuie. l'Eglise de France, que ses ennemis

(1) Le Père Bonnaud : *Discours à lire au Conseil du Roi*, *etc.* L'auteur fut massacré le 2 septembre.

(2) Jérém. Lam. I. 1.

croyoient dans la décrépitude, déploira sous leurs yeux toute la vigueur de la jeunesse: elle rapellera les temps héroïques du Christianisme, et ses combats les plus glorieux. Lorsque partout, les autels catholiques sont renversés, partout encore le Pontife et le Prêtre sont debout, et partout les organes intrépides de la foi; s'ils n'ont plus de chaires où ils puissent l'annoncer, ils la prêcheront sur les places publiques, et jusqu'au sein de l'Assemblée des Impies qui l'ont proscrite; ils la confesseront par le sacrifice des biens et de la liberté; ils braveront, pour sa défense, les exils et les échafauds; et l'univers, dans l'admiration, se demandera s'il est bien vrai que la Terre de l'Incrédulité ait enfanté des légions de Martyrs à l'Eglise de Jésus-Christ? (1)

Le Monarque que la révolution renversoit de son trône, ne le céda pas en fermeté religieuse aux Prêtres qu'elle arrachoit du sanctuaire. Comme eux, en butte aux persécutions et aux outrages de ses oppresseurs; comme eux, Louis XVI eut le cou-

(1) Dieu seul connoît le nombre précis des Prêtres immolés par les Impies; mais il est immense. Sans parler de ceux que tuèrent la déportation et la réclusion, il en périt par milliers, soit dans la maison des Carmes et de St-Firmin à Paris, soit dans les galères de Rochefort, les bateaux à soupapes de Nantes, et ailleurs encore. Le pieux et savant auteur de *l'Histoire abrégée de l'Eglise* alloit être massacré à St-Firmin, lorsque quelques poissardes de la place Maubert obtinrent sa mise en liberté, en demandant *le saint Prêtre* de leur quartier, aux bourreaux prêts à le frapper.

rage de professer la foi sous les poignards, et de mourir en la confessant. Jamais Roi sur son trône ne parut aussi grand que ce Roi sur l'échafaud. Aussi le Pape Pie VI déclara-t-il dans un consistoire tenu le 17 juin 1793 : Que « Louis XVI ayant » été particulièrement mis à mort *en haine* » de la foi et des dogmes catholiques, » son opinion particulière étoit que ses meurtriers en faisant tomber la couronne de sa tête, lui avoient assuré la palme du martyre.

Un trait parallèle à cette catastrophe des derniers temps, et bien digne de remarque dans l'histoire des soins providenciels de Jésus-Christ sur son Eglise, c'est que, l'an 1790, à l'époque très-précise où Louis XVI, prisonnier dans son palais, voyoit la Religion de saint Louis proscrite dans ses états, la nouvelle lui parvint que sa puissance, anéantie en France, se survivoit à elle-même sous un autre hémisphère ; qu'elle faisoit triompher le Roi de la Cochinchine de ses sujets révoltés, et protegeoit, à la distance de cinq mille lieues, l'établissement de la Religion catholique blasphémée sous ses yeux, abolie même dans l'étendue de son Empire (1).

(1) Louis XVI, deux ans auparavant, avoit envoyé sur deux frégates, quelques Troupes et de bons artilleurs au secours de ce Prince, qui lui avoit envoyé en ambassade son propre fils, ayant pour interprête un Evêque, missionnaire français. Des nouvelles récentes nous apprennent que le Roi de la Cochincine a réuni à son Royaume les Etats du Roi de Tonquin, fauteur de la révolte de ses sujets ; et que ce Monarque reconnoissant favorise par ses Edits la Religion catholique et ses Ministres.

L'incendie révolutionnaire s'étend au-delà de la France.

En même temps que la révolution philosophique faisoit de la France le théâtre de tant de crimes fameux et de vertus héroïques, elle étendoit ailleurs ses ravages, et promenoit au loin ses fureurs anarchiques. De toutes parts les peuples étoient appelés à la révolte, et les Chrétiens à l'apostasie. La chûte du trône français avoit ébranlé tous les trônes de l'Europe; mais l'impiété avoit surtout à cœur le renversement du trône pontifical. Nouveau trait de protection divine : Rome chrétienne, long-temps menacée, tombera au pouvoir de ceux qui ont juré sa ruine, et pourtant Rome chrétienne leur échappera. Que ses propres enfans soient ligués pour la combattre, le Ciel saura bien lui susciter des vengeurs. Il appellera l'Hérétique et le Schismatique; il appellera, s'il le faut, le Musulman lui-même; il dira à ces infidèles : « Allez, volez au secours de mon Eglise, » et ces infidèles obéiront.

Mais ce premier prodige, qui nous fait admirer une puissance que servent les événemens comme les volontés libres, n'aura pourtant pas pour Rome, alors encore trop peu punie, tout le succès qu'elle s'en promet. Bientôt elle va retomber sous le joug; un nouvel orage s'est formé; et c'est sur

le siège de la Catholicité, qu'il vient fondre. Déjà le premier Pasteur de l'Eglise romaine est dans les fers, et les autres sont dispersés. Le sacrilége et la spoliation sont organisés dans la Ville sainte; la Chaire apostolique est en butte à tous les genres d'outrages, et le Titulaire de la dignité la plus vénérable qui soit au monde, est emmené captif dans la terre des Impies.

A ce spectacle, on seroit tenté de se demander quelle fut donc la prévarication du successeur de Pierre ? en quoi il a péché, ce qu'il a fait, pour voir sa personne et sa dignité dans cet état d humiliation ? Ce qu'a fait Pie VI ? Comme le vertueux Monarque des Français, ce vertueux Pontife des Chrétiens a péché dans son prédécesseur, et cette tache étrangère le dévoue à une expiation solidaire ? C'est en France que fut tramé, par la philosophie, ce complot oppresseur d'une société de Justes, auquel un Pontife romain eut la foiblesse de se prêter; c'est sur le même théâtre qu'un Pontife romain se verra traîné en criminel: c'est là que, jouet et victime de cette même philosophie, Pie VI terminera son *pelerinage apostolique.* (1)

Ici les Philosophes triomphent, et nous disent : « Voilà donc l'Eglise sans Chef, » comme la France est sans Roi. Nous

(1) Dans les notes caractéristiques des Papes futurs, attribuées à S. Malachie, Pie VI à celle de *Peregrinus apostolicus.*

» régnons à Rome, comme nous régnons » dans Paris, et notre haine pour la papauté » égale celle que nous avons jurée à la » royauté : l'autorité pontificale est anéantie » pour jamais : et c'est nous qui l'avons » brisée cette pierre prétendue mystérieuse, » contre laquelle devoient se briser tous les » efforts de l'Enfer. » Ainsi parloient, ainsi l'écrivoient nos sophistes français, aussi confians dans la cruelle blessure qu'eux-mêmes avoient faite à l'autorité pontificale, qu'ils étoient aveugles sur les moyens de providence en réserve pour sa guérison ; ils nous disoient sur le même ton de dérision : « Depuis l'abolition de la Compa- » gnie de Jésus, on a vu l'autorité papale » pencher sensiblement vers sa ruine. — » C'est peut-être plus encore à l'abolition » de la Compagnie de Jésus, qu'au progrès » des lumières, qu'on doit attribuer le ra- » pide et facile *renversement* de l'autorité » papale. » (1)

Sublimes philosophes ! voilà donc vos apperçus ; et vous la jugez *renversée* cette Autorité qu'il vous est donné d'outrager un instant ! Eh bien ! vos pronostics actuels contre la Chaire de Pierre ressembleront à vos pronostics passés en faveur du Temple de Jérusalem. Les insensés ! ils se croyoient acteurs décisifs dans cette catastrophe, lorsqu'ils n'y étoient que de serviles instrumens. Etrangers aux conseils de la divine

(1) Voyez les *Mémoires sur Pie VI, et son Pontificat.*

Sagesse, ils ne soupçonnoient pas que Dieu faisoit de leur cruelle malice la verge intelligente de sa miséricorde, en déployant tout l'appareil de la destruction au pied de l'édifice dont il a juré la perpétuité.

Pie VI est mort, et sa mort dans les chaînes n'a pas compromis l'honneur du Père commun des Fidèles. Digne Vicaire de la charité de l'Homme-Dieu, ce Pontife, depuis qu'il eut mis le pied en France, ne cessa de s'offrir en sacrifice pour des enfans persécuteurs, et toujours l'objet de sa tendresse. Plein du mystère rigoureux qui s'opéroit en sa personne, et parmi les déchiremens d'une agonie prolongée, le vénérable vieillard s'efforçoit de combler la mesure de satisfaction qui devoit reconcilier le Ciel avec Rome, et Rome avec la France.

Quand Pie VI décernoit la palme du martyre à Louis XVI, immolé *en haine* de la Religion catholique, l'opinion de ce Pontife devenoit règle pour lui-même. Mais la Providence, avant de couronner son sacrifice, voulut l'encourager par le spectacle le plus consolant. De toutes parts, et le long de sa route, les peuples affluèrent sur son passage, et se prosternoient religieusement à ses pieds. La foule succédoit à la foule, et se transmettoit de proche en proche l'emploi de bénir la vertu persécutée. La marche du captif figuroit celle d'un triomphateur.

Tout ici, plus que jamais, devient mé-

compte pour les impies. Leur prisonnier a succombé sous la persécution, mais sa mort a mis sa dignité en liberté. Le sacré collége a fui devant ses ennemis ; mais son éloignement de Rome étoit le moyen nécessaire d'une élection libre et canonique du successeur de Pie VI, et ce successeur est nommé ; Pie VII est porté sur la chaire de S. Pierre. Ce nouveau trait de providence, le désespoir de l'impiété, fut comme l'aurore du jour prêt à luire sur Rome, et sur la France, l'une et l'autre plongées dans la nuit de l'anarchie.

En effet, lorsque le Dieu qui règne au Ciel, déconcertoit ainsi toutes les mesures de la malice humaine, pour l'accomplissement de ses justices et de ses promesses, il parloit en même-temps au cœur de cet homme extraordinaire, qui remplit aujourd'hui le monde du bruit de son nom, et lui inspiroit le projet d'arracher sa patrie à toutes les tyrannies qui la déchiroient. Toutes les superstitions, à cette époque, et toutes les impiétés étoient autorisées dans la France république : tous les Dieux y étoient adorés, le seul vrai Dieu excepté. Le Constitutionnel avoit ses temples, le Protestant avoit les siens ; le Juif avoit ouvert sa Synagogue ; le Musulman sa mosquée : ici l'encens fumoit en l'honneur de la *Raison* ou de la *Liberté :* ici le Théophilantrope dressoit des autels à la *Nature ;* ailleurs le philosophe idolâtre r'ouvroit le Panthéon, et nous montroit, pour ses

Dieux les plus pervers des hommes. Les cruels oppresseurs de leur patrie avoient besoin d'y perpétuer l'anarchie ; ils craignoient que, replacer la France sous les yeux du Dieu juste et saint, ce ne fût se détrôner eux-mêmes.

C'est dans ces circonstances déplorables, qu'un Libérateur inattendu, arrivé du fond de l'Egypte à travers mille obstacles, se dirige vers l'Italie, où il proclame en style énergique le double dessein qu'il a formé de venger les outrages faits au trône pontifical, et de relever en France les autels catholiques. Le discours que le premier Consul adressoit à ce sujet, au Clergé de Milan, le 5 juin 1800, appartient trop directement à l'histoire de l'Eglise, pour que nous omettions de le rappeler ici. On se croit reporté aux beaux jours de Charlemagne, quand on entend Bonaparte élever la voix au milieu d'une nombreuse Assemblée ecclésiastique, pour lui dire : « J'ai désiré de » vous voir tous rassemblés ici, afin d'avoir » la satisfaction de vous faire connoître par » moi-même les sentimens qui m'animent » au sujet de la Religion catholique, apos- » tolique et romaine. Persuadé que cette » Religion est la *seule* qui puisse procurer » un bonheur véritable à une société bien » ordonnée, et à affermir les bases d'un » bon gouvernement, je vous assure que » je m'appliquerai à la protéger et à la » défendre, dans tous les temps et par tous » les moyens. — Mon intention formelle

» est que la Religion chrétienne, catholique » et romaine, soit conservée dans son en- » tier: qu'elle soit publiquement exercée, et » qu'elle jouisse de cet exercice public avec » une liberté aussi pleine, aussi étendue, » aussi inviolable qu'à l'époque où j'entrai » pour la première fois dans ces heureuses » contrées. Tous les changemens qui arri- » vèrent alors particulièrement dans la disci- » pline, se firent contre mon intention et ma » façon de penser. Simple Agent du gou- » vernement qui ne se soucioit en aucune » sorte de la Religion catholique, je ne pus » alors empêcher tous les désordres qu'il » vouloit exciter à tout prix, à dessein de la » renverser. Je sais que dans une Société, » quelle qu'elle soit, nul homme ne sauroit » passer pour vertueux et juste, s'il ne sait » d'où il vient et où il va; et la Religion » catholique est la *seule* qui donne à l'homme » des lumières certaines et infaillibles sur » son principe et sa fin dernière.

» Que la manière dont on a traité le Pape « défunt, ne vous inspire aucune crainte. » Pie VI a dû en partie ses malheurs aux » intrigues de ceux à qui il avoit donné sa » confiance, et en partie à la cruelle poli- » tique du Directoire. Quand je pourrai » m'aboucher avec le nouveau Pape, j'es- » père que j'aurai le bonheur de lever tous » les doutes qui pourroient s'opposer en- » core à l'entière réconciliation de la France » avec le Chef de l'Eglise.

» Voilà ce que je voulois vous commu- » niquer au sujet de la Religion chrétienne,

» catholique et romaine. Je désire que l'ex-
» pression de ces sentimens reste gravée
» dans vos esprits ; que vous mettiez en
» ordre ce que je viens de dire, et j'approu-
» verai qu'on en fasse part au public par la
» voie de l'impression, afin que mes dispo-
» sitions soient connues, non-seulement en
» Italie, mais encore dans toute l'Europe. »

Fidèle à sa parole, et dix jours seulement après l'avoir donnée, le premier Consul, le lendemain de la bataille de Marengo, entamoit avec Pie VII la négociation qu'il avoit annoncée, et dont le résultat fut le Concordat qui rattacha la Fille à la Mère, et sauva la France du naufrage de la Foi.

Ce bienfait, d'autant plus signalé qu'il est sans exemple dans l'histoire de l'Eglise, qu'une nation une fois apostate, ait été reportée en corps de nation au sein de l'Eglise catholique, cet insigne bienfait n'a pas été apprécié à sa juste valeur, par un nombre d'esprits amis du bien, mais qui ne le sont pas assez dans l'ordre voulu par la Providence. C'est ainsi que, lorsqu'une partie des Juifs pleuroient de joie, à la vue du Temple de Jérusalem rebâti, des vieillards pleuroient de douleur, au souvenir de l'antique magnificence du Temple de Salomon. Mais tout Fidèle, pénétré de l'esprit du Christianisme, sentira que le bon usage du bien que le Ciel accorde, est le seul moyen de parvenir au mieux que l'on désire.

La réconciliation de la France avec Rome, n'est pas la seule faveur que Dieu ait accordée

accordée à son Eglise, depuis l'exaltation de Pie VII sur la Chaire de S. Pierre. Ce Pontife vient de voir à ses genoux les Auteurs repentans du conciliabule schismatique de Pistoie. Mais, ce qui fera époque mémorable dans son Pontificat, il a rendu les Jésuites à l'Eglise catholique. C'étoit en cédant à des sollicitations faites au nom du Roi d'Espagne, que Clément XIV avoit détruit ces Religieux (1); et ce fut sur la demande du Roi de Naples, fils du même Roi d'Espagne, que Pie VII les rétablit. Le Bref de leur extinction avoit été porté le 21 Juillet 1773; celui de leur réintégration le fut le 30 Juillet 1804.

(1) Nous tenons de la bouche même de Pie VII, relativement à la destruction des Jésuites, la confirmation des traits suivans : 1.° que le Ministère le plus ardent à la poursuite de cette injustice, fut celui d'Espagne ; 2.° que la promesse que fit Clément XIV au Ministre d'Espagne de détruire ces Religieux, fut postérieure à son exaltation ; 3.° qu'une fois cette fatale promesse donnée, le Ministre ne cessa d'en réclamer l'exécution ; 4.° que ce fut au moment même où le Pontife signa le Bref d'extinction, qu'il fut saisi de l'esprit d'inquiétude, qui continua de l'agiter et de le poursuivre jusqu'au tombeau. « Ce fait, nous dit le » S. Père, me fut confirmé par le Prélat domestique, » qui présenta la plume à Clément XIV pour la signature » du Bref. »

FIN.

TABLE
CHRONOLOGIQUE.

ans de J. C.	PAPES.	EMPEREURS.
34	S. Pierre	Tibère.
66	S. Lin.	Néron.
78	S. Clet ou Anaclet.	Vespasien.
91	S. Clément I.	Domitien.
100	S. Evariste.	Trajan.
109	S. Alexandre I.	
119	S. Xiste ou Sixte.	Adrien.
128	S. Telesphore.	
139	S. Hygin.	Antonin.
142	S. Pie I.	
157	S. Anicet.	Marc-Aurèle.
168	S. Soter.	
177	S. Eleuthère.	
193	S. Victor I.	Pertinax.
202	S. Zéphirin.	Septimius Sévère.
219	S. Calixte I.	Héliogabale.
223	S. Urbain I.	Alexandre Sévère.
230	S. Pontien.	
235	S. Antère.	Maximin.
236	S. Fabien.	
251	S. Corneille	Dèce... Volusien.
252	S. Luce I.	Volusien.
253	S. Etienne I.	Emilien.
257	S. Xiste ou Sixte II.	Valérien.
259	S. Denis.	
269	S. Félix.	Claude et Aurélien.
275	S. Eutychien.	Tacite.
283	S. Caïus.	Carin.
296	S. Marcelin.	Dioclétien et Maximien
308	S. Marcel.	Constantin.
310	S. Eusèbe.	
311	S. Miltiade.	

ans de J. C.	PAPES.	EMPEREURS.
314	S. Sylvestre I. . . .	Constantin.
335	S. Marc.	
336	S. Jules I.	Constance.
352	Libère.	
366	S. Damase.	Valentinien et Valens.
384	S. Sirice	Théodose le Grand.
398	S. Anastase I. . . .	Arcade et Honorius.
402	S. Innocent I. . . .	
417	S. Zozime.	
418	S. Boniface I. . . .	Théodose le jeune.
422	S. Célestin I. . . .	
432	S. Sixte III.. . . .	Théodose, Marcien.
440	S. Léon le Grand. .	
446	S. Hilaire.	Léon.
468	S. Simplice	Zénon.
483	S. Félix II.	
492	S. Gélase I.	
496	Anastase II.	Anastase.
498	S. Symmaque. . . .	
514	S. Hormisdas. . . .	Justin I.
523	S. Jean I.	
526	Félix III.	
529	Boniface II.	
532	Jean II.	
535	S. Agapit I.	
536	Silvère.	Justinien.
537	Vigile	
555	Pélage I.	
559	Jean III.	Justin II.
573	Benoît I.	Tibère I.
578	Pélage II.	Maurice.
590	S. Grégoire le Grand.	
604	Sabinien	Phocas.
606	Boniface III. . . .	
607	Boniface IV. . . .	
614	S. Deus dedit. . . .	
617	Boniface V. . . .	Héraclius.
625	Honorius I.	
640	Severin.	
640	Jean IV.	
642	Théodore I.	
649	S. Martin I.	Constans.

ans de J. C.	PAPES.	EMPEREURS.
654	S. Eugène I.	Constant.
657	Vitalien.	
672	Adéodat.	
676	Domus I.	
678	S. Agathon.	Constantin Pogonat.
682	S. Léon II.	
684	Benoît II.	
685	Jean V.	
686	Conon.	Justinien II.
687	Sergius I.	
701	Jean VI.	Tibère.
705	Jean VII.	Justinien rétabli.
708	Sisinnius.	Justinien II.
708	Constantin.	
715	Grégoire II.	Théodose.
731	Grégoire III.	Léon d'Isaurien.
741	Zacharie.	
752	Etienne II.	Constant. Copronyme.
757	S. Paul I.	
768	Etienne III.	
772	Adrien I.	Constantin et Irène.
795	Léon III.	
816	Etienne IV.	Léon l'Arménien.
817	Pascal I.	
824	Eugène II.	
827	Valentin.	Michel le Bègue.
827	Grégoire IV.	
844	Sergius II.	Michel III et Théodora.
847	Léon.	
855	Benoît III.	Michel et Théodora.
858	Nicolas I.	
867	Adrien.	
872	Jean VIII.	
882	Marin.	Basile.
884	Adrien III.	
885	Etienne V.	
891	Formose.	
896	Boniface VI.	
896	Etienne VI.	Léon le Philosophe.
897	Romain.	
898	Théodore II.	
898	Jean IX.	

ans de J. C.	PAPES.	EMPEREURS.
900	Benoît IV.	
903	Léon V.	Léon le Philosophe.
903	Christophe.	
904	Sergius III.	
911	Anastase III. . . .	
913	Landon.	
914	Jean X.	
928	Léon VI.	
929	Etienne VII. . . .	Constantin.
931	Jean XI.	
936	Léon VII.	
939	Etienne VIII. . . .	
942	Marin II.	
946	Agapit II.	
956	Jean XII.	Romain.
963	Léon VIII.	
964	Benoît V.	
965	Jean XIII.	Nicéphore.
972	Benoît VI.	
974	Boniface VII. . . .	Jean.
974	Donus II.	
975	Benoît VII.	
984	Jean XIV.	
984	Jean XV.	
985	Jean XVI.	
991	Grégoire V.	Basile et Constantin.
996	Silvestre II.	
1003	Jean XVII.	
1003	Jean XVIII. . . .	
1009	Sergius IV.	
1012	Benoît VIII.	
1024	Jean XIX.	
1033	Benoît IX.	Romain Argyre.
1044	Silvestre III. . . .	
1044	Grégoire VI. . . .	
1046	Clément II.	Constant. Monomaque
1048	Damase II.	
1048	Léon IX.	
1055	Victor II.	Théodora.
1057	Etienne IX.	Michel VI.
1058	Nicolas II.	Isaac Comnène.
1061	Alexandre II. . . .	Constantin Ducas.

ans de J. C.	PAPES.	EMPEREURS.
1073	Grégoire VII.	Michel Ducas.
1086	Victor III.	
1088	Urbain II.	Alexis Comnène.
1099	Pascal II.	
1118	Gélase II.	
1119	Calliste II.	
1124	Honorius II.	Jean Comnène.
1130	Innocent II.	
1143	Célestin II.	
1144	Luce II.	
1145	Eugène III.	Manuel Comnène.
1153	Anastase IV.	
1154	Adrien IV.	
1159	Alexandre III.	Alexis Comnène.
1181	Luce III.	
1185	Urbain III.	
1187	Grégoire VIII.	Isaac Lange.
1187	Clément III.	
1191	Célestin III.	
1198	Innocent III.	Ange Comnène.
1216	Honorius III.	Pierre de Courtenay.
1227	Grégoire IX.	Robert de Courtenay.
1241	Célestin IV.	
1243	Innocent IV.	Baudouin II.
1254	Alexandre IV.	
1261	Urbain IV.	
1265	Clément IV.	
1271	Grégoire X.	
1276	Innocent V.	Michel Paléologue.
1276	Adrien V.	
1276	Jean XXI.	
1277	Nicolas III.	
1281	Martin IV.	
1285	Honorius IV.	
1288	Nicolas IV.	
1294	S. Célestin V.	
1294	Boniface VIII.	Andronic I.
1303	Benoît XI.	
1305	Clément V.	
1316	Jean XXII.	
1334	Benoît XII.	Andronic II.
1342	Innocent VI.	Jean Paléologue.

ans de J. C.	PAPES.	EMPEREURS.
1352	Clément VI.	
1362	Urbain V.	
1370	Grégoire XI.	
1378	Urbain VI.	Jean Paléologue.
1378	Clément VII.	
1389	Boniface IX.	Manuel II. Paléologue.
1394	Benoît XIII.	
1404	Innocent VII.	
1406	Grégoire VII.	
1409	Alexandre V.	Manuel II.
1410	Jean XXIII.	
1417	Martin V.	
1431	Eugène IV.	Jean VI. Paléologue.
1447	Nicolas V.	Jean VI.
		1453.
1455	Calliste III.	Constantin Paléologue.
1458	Pie II.	Prise de Constantinop.
1464	Paul II.	par Mahomet II.
1471	Sixte IV.	
1484	Innocent VIII.	Empereurs d'Allemagn.
1492	Alexandre VI.	
1503	Pie III.	Maximilien I.
1503	Jules.	
1513	Léon X.	
1522	Adrien VI.	
1523	Clément VII.	
1534	Paul III.	Charles-Quint.
1550	Jules III.	
1555	Marcel II.	
1555	Paul IV.	
1559	Pie IV.	Ferdinand I.
1566	Pie V.	
1572	Grégoire XIII.	Maximilien II.
1585	Sixte V.	
1590	Urbain VII.	
1590	Grégoire XIV.	Rodolphe II.
1591	Innocent IV.	
1592	Clément VIII.	
1605	Léon XI.	
1605	Paul V.	Mathias.
1621	Grégoire XV.	
1623	Urbain VIII.	Ferdinand II.

ans de J. C.	PAPES.	EMPEREURS.
1644	Innocent X.	Ferdinand III.
1655	Alexandre VII. . .	
1667	Clément IX. . . .	
1670	Clément X.	
1676	Innocent XI. . . .	Léopold I.
1689	Alexandre VIII. . .	
1691	Innocent XII. . . .	
1700	Clément XI. . . .	Joseph I.
1721	Innocent XIII. . .	Charles VI.
1724	Benoît XIII. . . .	
1730	Clément XII. . . .	Charles VII.
1740	Benoît XIV. . . .	
1758	Clément XIII. . .	François I.
1769	Clément XIV. . . .	Joseph II.
1775	Pie VI.	Joseph II, Léopold II, François II.
1800	Pie VII.	François II.

Fin de la Table chronologique.

TABLE DES ARTICLES.

Fin de la Table des Articles.



